

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS

ACTES OFFICIELS

THIRTEENTH ORDINARY SESSION

TREIZIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1967

Décembre 1967

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

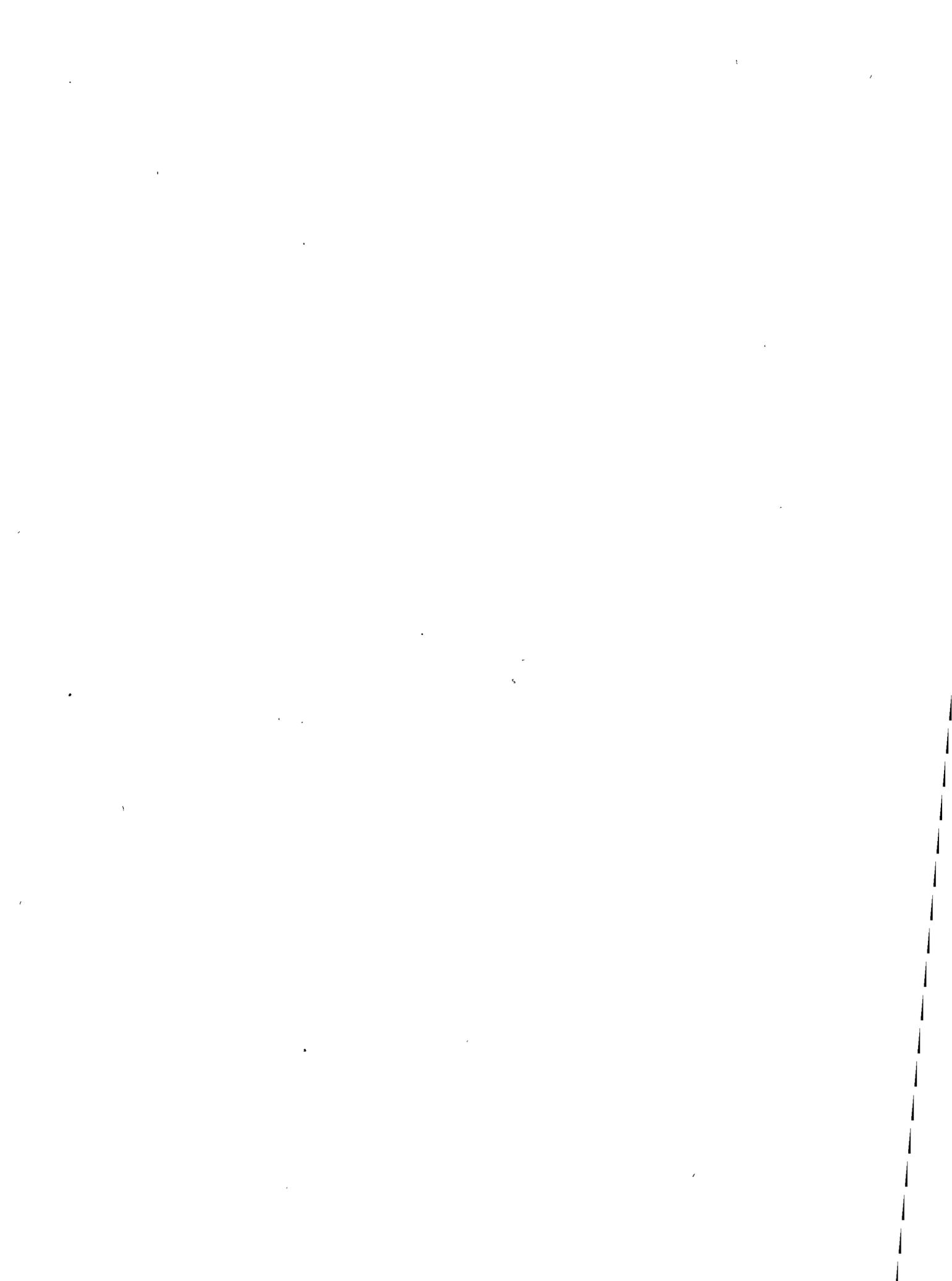
Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS



ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

THIRTEENTH ORDINARY SESSION

TREIZIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1967

Décembre 1967

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the Second Part of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la deuxième partie de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Seventh Sitting	11
Eighth Sitting	14
Texts adopted	19
Ninth Sitting	23
Texts adopted	26
Tenth Sitting	29
Texts adopted	31
Eleventh Sitting	33
Text adopted	35
Twelfth Sitting	36
Texts adopted	41
Official Report of Debates :	
Seventh Sitting	44
Eighth Sitting	71
Ninth Sitting	85
Tenth Sitting	109
Eleventh Sitting	125
Twelfth Sitting	158
Index	220

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Septième séance	11
Huitième séance	14
Textes adoptés	19
Neuvième séance	23
Textes adoptés	26
Dixième séance	29
Textes adoptés	31
Onzième séance	33
Texte adopté	35
Douzième séance	36
Textes adoptés	41
 Compte rendu officiel des débats :	
Septième séance	44
Huitième séance	71
Neuvième séance	85
Dixième séance	109
Onzième séance	125
Douzième séance	158
 Index	 232

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Socialiste
De GRAUW Joseph-Edmond	P.L.P.
DELFORGE Paul	P.L.P.
GILSON Arthur	Soc. chr.
HOUSIAUX Georges	Socialiste
MEYERS Paul	Soc. chr.
STRUYE Paul	Soc. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. chr.
DEQUAE André	Soc. chr.
De WEERT Frans	P.L.P.
Mme JADOT Marguerite	P.L.P.
MM. LEYNEN Hubert	Soc. chr.
RADOUX Lucien	Socialiste
VAN HOEYLANDT D. Bernard	Socialiste

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ABELIN Pierre	P.D.M.
BEAUGUITTE André	Républ. indép.
BOURGOIN Pierre	U.D. V ^e Rép.
FLORNOY Bertrand	U.D. V ^e Rép.
de GRAILLY Michel	U.D. V ^e Rép.
HOUDET Roger	Indépendant
de MONTESQUIOU Pierre	P.D.M.
MOUTET Marius	S.F.I.O.
NESSLER Edmond	U.D. V ^e Rép.
PÉRONNET Gabriel	Radical-F.G.D.S.
PIC Maurice	S.F.I.O.-F.G.D.S.
PINTON Auguste	Gauche démoc.
de PRÉAUMONT Jean	U.D. V ^e Rép.
PRÉLOT Marcel	U.D. V ^e Rép.
PRIVAT Charles	S.F.I.O.-F.G.D.S.
RADIUS René	U.D. V ^e Rép.
SCHLEITER François	Républ. indép.
WACH Paul	M.R.P.

Substitutes — Suppléants

MM. BIZET Emile	U.D. V ^e Rép.
BOSSON Charles	P.D.M.
DARDEL Georges	S.F.I.O.
ESCANDE Louis	S.F.I.O.-F.G.D.S.
FOSSÉ Roger	U.D. V ^e Rép.
GRUSSENMEYER François	U.D. V ^e Rép.
HAURET Robert	U.D. V ^e Rép.
LAURENT-THOUVEREY Ch.	Gauche démoc.
LECCIA Bastien	S.F.I.O.-F.G.D.S.
LEMAIRE Marcel	Centre républ.

MM. RIVIÈRE Paul	U.D. V ^e Rép.	
SAGETTE Jean	U.D. V ^e Rép.	
SCHLOESING Edouard	Radical-F.G.D.S.	
TINAUD Jean-Louis	Indépendant	
VITTER Pierre	Républ. indép.	
WEBER Pierre	Républ. indép.	
YVON Joseph	Centre démoc.	
ZUSSY Modeste	U.D. V ^e Rép.	

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. BAUER Hannsheinz	S.P.D.	
BERKHAN Karl Wilhelm	S.P.D.	
BLACHSTEIN Peter	S.P.D.	
CORTERIER Fritz	S.P.D.	
FURLER Hans	C.D.U.	
HEROLD Karl	S.P.D.	
HÖSL Alex	C.D.U.	
KAHN-ACKERMANN Georg	S.P.D.	
KLESING Georg	C.D.U.	
KOPF Hermann	C.D.U.	
LENZE Franz	C.D.U.	
Mme MAXSEIN Agnes	C.D.U.	
MM. RUTSCHKE Wolfgang	F.D.P.	
SCHMIDT Hermann	S.P.D.	
SCHULZ Klaus-Peter	S.P.D.	
SERRES Günther	C.D.U.	
VOGT Karl-Heinz	C.D.U.	
WAHL Eduard	C.D.U.	

Substitutes — Suppléants

MM. BLUMENFELD Erik Bernhard	C.D.U.	
BRÜCK Alwin	S.P.D.	
DRAEGER Heinrich	C.D.U.	
FLÄMIG Gerhard	S.P.D.	
HELLIGE Walther	F.D.P.	
Mme HERKLOTZ Luise	S.P.D.	
MM. HILBERT Anton	C.D.U.	
KEMPFLER Fritz	C.D.U.	
Mme KLEE Marie-Elisabeth	C.D.U.	
MM. LEMMRICH Karl Heinz	C.D.U.	
von MERKATZ Hans-Joachim	C.D.U.	
Mme PITZ-SAVELSBERG Elisabeth	C.D.U.	
MM. PÖHLER Heinz	S.P.D.	
RICHTER Klaus	S.P.D.	
RINDERSPACHER Fritz	S.P.D.	
SCHMIDT Helmut	S.P.D.	
von VITTINGHOFF-SCHELL	C.D.U.	
Felix		
WIENAND Karl	S.P.D.	

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AMATUCCI Alfredo	Dém. chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
Président de l'Assemblée	
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CADORNA Raffaele	Dém. chr.
CONTI Alfredo	Dém. chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
FOSCHINI Nicola	Unité mon.
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LUCIFERO Roberto,	
Marchese d'APRIGLIANO	
MASSIMO LANCELOTTI F.	Indépendant
MONTINI Lodovico	Dém. chr.
RAPELLI Giuseppe	Dém. chr.
VALMARANA Giustino	Dém. chr.
N...	
N...	
N...	
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELILLI Ugo	Dém. chr.
BASILE Guido	Libéral
CAROLI Martino	Dém. chr.
CINGOLANI Mario	Dém. chr.
COTTONÉ Benedetto	Libéral
EBNER Antonio	Groupe mixte
FERRARI Pierino Luigi	Dém. chr.
FLORENA Arcangelo	Dém. chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. chr.
REPOSSI Carlo	Dém. chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. chr.
VALLAURI Ettore	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
N...	
N...	
N...	

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. GALLION Jean	Parti ouv. social.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
SCHAUS Eugène	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. ABENS Victor	Parti ouv. social.
HANSEN Frankie	Parti ouv. social.
SCHAUS Emile	Parti chrét. social

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BERGHUIS W. P.	Antirévolution.
BOS C. A.	Chr. hist.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
MOMMERSTEEG J. A.	Pop. cath.
PORTHEINE F.	Libéral
SIEGMANN W. E.	Pop. cath.
VOS H.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

M. GEELKERKEN N. G.	Antirévolution.
Mlle KOK G. S. H. M.	Pop. cath.
MM. KRANENBURG H. C.	Chr. hist.
NELISSEN R. J.	Pop. cath.
van RIEL H.	Libéral
RUYGERS G. J. N. M.	Travailleiste
van der STOEL M.	Travailleiste

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. Arthur BLENKINSOP	Labour
Mr. Ronald BROWN	Labour
Mr. Douglas DODDS-PARKER	Conservative
Sir Alec DOUGLAS-HOME	Conservative
Mr. Maurice EDELMAN	Labour
Mr. Robert EDWARDS	Labour
Mr. Alan FITCH	Labour
Sir Geoffrey de FREITAS	Labour
Lord GLADWYN	Liberal
Mr. Eric HEFFER	Labour
Mr. James JOHNSON	Labour
Mr. Anthony KERSHAW	Conservative
Mr. Peter KIRK	Conservative
Mr. W. John PEEL	Conservative
Mr. Ivor RICHARD	Labour
Mr. William RODGERS	Labour
Lord St. HELENS	Conservative
Mr. Duncan SANDYS	Conservative

Substitutes — Suppléants

Mr. Thomas BRADLEY	Labour
Mr. H. John BREWIS	Conservative
Mr. Donald CHAPMAN	Labour
Mr. Simon Wingfield DIGBY	Conservative
Mr. Eldon GRIFFITHS	Conservative
Mr. George JÉGER	Labour
Earl of LISTOWEL	Labour
Viscount NORWICH	Liberal
Mr. Rafton POUNDER	Conservative and Unionist
Mr. Geoffrey RHODES	Labour
Mr. John ROBERTSON	Labour
Mr. Norman St. JOHN-STEVAS	Conservative
Mrs. Renée SHORT	Labour
The Hon. Samuel SILKIN	Labour
Dr. Shirley SUMMERSKILL	Labour
Dame Joan VICKERS	Conservative
Mr. Brian WALDEN	Labour
N...	

I

MINUTES OF PROCEEDINGS

PROCÈS-VERBAUX

SEVENTH SITTING

Monday, 4th December 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Second Part of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly.
2. Examination of Credentials.
3. Address by the President of the Assembly.
4. Adoption of the draft Order of Business (Doc. 419).
5. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 431).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The President announced the resumption of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting of Thursday, 15th June 1967, were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tributes

The President paid tribute to Mr. Alric, late Representative of France.

4. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the credentials of the new Representatives and Substitutes of France, the Federal Republic of Germany and the United Kingdom were unanimously approved by the Assembly, subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

The following were in consequence admitted to the Assembly of Western European Union at

the Second Part of its Thirteenth Ordinary Session :

Representatives

France :

MM. Péronnet, Pic, Privat (vacant seats) ;
Mr. Schleiter (in place of the late Mr. Alric).

Substitutes

France :

MM. Escande, Leccia, Schloesing (vacant seats).

Federal Republic of Germany :

Mr. Brück (vacant seat).

United Kingdom :

MM. Chapman, Rhodes, Dr. Shirley Summerskill (in place of MM. Williams, Page, Hamling).

5. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

6. Adoption of the draft Order of Business (Doc. 419)

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the Second Part of the Session.

SEPTIÈME SÉANCE

Lundi 4 décembre 1967

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la deuxième partie de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.
2. Vérification de pouvoirs.
3. Allocution du Président de l'Assemblée.
4. Adoption du projet de calendrier (Doc. 419).
5. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 431*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

Le Président déclare reprise la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la sixième séance du jeudi 15 juin 1967 est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Eloge funèbre

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Alric, ancien Représentant de la France.

4. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants de la France, de la République Fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour la

deuxième partie de sa Treizième session ordinaire :

Représentants

France :

- MM. Péronnet, Pic, Privat (sièges vacants) ;
M. Schleiter (à la place de M. Alric, décédé).

Suppléants

France :

- MM. Escande, Leccia, Schloesing (sièges vacants).

République Fédérale d'Allemagne :

- M. Brück (siège vacant).

Royaume-Uni :

- MM. Chapman, Rhodes, Mme Shirley Summerskill (à la place de MM. Williams, Page, Hamling).

5. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président prononce une allocution.

6. Adoption du projet de calendrier

(Doc. 419)

L'Assemblée adopte de projet de calendrier de la deuxième partie de la session.

**7. Defence of the Mediterranean
and the NATO southern flank**

**(Presentation of and Debate on the Report of the
Committee on Defence Questions and Armaments,
Doc. 431)**

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Goedhart, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Beauguitte, Edwards, Bettiol.

Mr. Kahn-Ackermann, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers : MM. Dodds-Parker, Draeger, Lord Norwich.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : MM. Bohy, Jeger, Lord Norwich, MM. Goedhart, Bourgoïn.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Tuesday, 5th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.15 p.m.

7. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 431)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Goedhart, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Beauguitte, Edwards, Bettiol.

M. Kahn-Ackermann, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Dodds-Parker, Draeger, Lord Norwich.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Bohy, Jeger, Lord Norwich, MM. Goedhart, Bourgoïn.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mardi 5 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 15.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Rinderspacher* (Bauer)
Beauguitte
Geelkerken (Berghuis)
Flämig (Berkhan)
Bettiol
Mme *Herklotz* (Blachstein)
MM. *Jeger* (Blenkinsop)
Bohy
van Riel (Bos)
Bourgoin
Brown
Dardanelli
Delforge
Dodds-Parker
Edelman
Edwards
Fitch
Dr. *Shirley Summerskill*
(Sir Geoffrey de Freitas)
M. *Blumenfeld* (Furler)

MM. *Hansen* (Gallion)
Dequae (Gilson)
Lord *Norwich* (Lord Gladwyn)
MM. Goedhart
Robertson (Heffer)
Brück (Herold)
Hösl
Kahn-Ackermann
Kirk
Draeger (Kliesing)
Kopf
Lenze
Emile Schaus (Margue)
Massimo Lancellotti
Mme Maxsein
MM. *Leynen* (Meyers)
de Montesquiou
Montini
Moutet
Nessler
Peel

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Schloesing* (Péronnet)
Portheine
Bizet (Prélot)
Privat
Haurét (Radius)
Rapelli
Rhodes (Rodgers)
Rutschke
Pounder (Lord St. Helens)
Abens (Eugène Schaus)
Schleiter
Schulz
Serres
de la Vallée Poussin (Struye)
Vogt
van der Stoel (Vos)
Lemaire (Wach)
Mme *Klee* (Wahl)
MM. Repossi
Ebner

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Abelin
Amatucci
Cadorna
Conti
Cortier
De Grauw
Sir Alec Douglas-Home
MM. Flornoy
Foschini

MM. Gonella
de Grailly
Houdet
Housiaux
Jannuzzi
Johnson
Kershaw
Marchese Lucifero d'Aprigliano
M. Mommersteeg

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pic
Pinton
de Préaumont
Richard
Sandys
Hermann Schmidt
Siegmann
Valmarana

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

EIGHTH SITTING

Tuesday, 5th December 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968 (Doc. 421); Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1966 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Doc. 420 and Addendum); Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967 (Doc. 422) (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Docs. 421, 420 and Addendum and 422).
2. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 431 and Amendments).
3. The cost of defending Western Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 426).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.15 a.m. with Mr. Peel, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Changes in the Composition of Committees

The Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees:

Committee on Defence Questions and Armaments

France:

Mr. Houdet, as an alternate, in place of Mr. Alric.

Mr. Escande, as an alternate, for a vacant seat.

General Affairs Committee

France:

Mr. Péronnet, as a full member, for a vacant seat.

United Kingdom:

Dr. Shirley Summerskill, as a full member, in place of Mrs. Short.

Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions

France:

Mr. Schloesing, as a full member, in place of Mr. Alric.

Committee on Budgetary Affairs and Administration

France:

MM. Leccia and Pic, as alternates, for vacant seats.

United Kingdom:

Mr. Rhodes, as a full member, in place of Mr. Hamling.

Committee on Rules of Procedure and Privileges

France:

Mr. Leccia, as a full member, for a vacant seat.

Mr. Privat, as an alternate, for a vacant seat.

United Kingdom:

Mr. Chapman, as a full member, in place of Mr. Page.

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1967

ORDRE DU JOUR

1. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968 (Doc. 421) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 420 et Addendum) ; Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O pour l'exercice financier 1967 (Doc. 422) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 421, 420 et Addendum, et 422*).
2. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 431 et amendements*).
3. Le coût de la défense de l'Europe occidentale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 426*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Peel, Vice-Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modifications dans la composition de commissions

L'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition de commissions :

Commission des Questions de Défense et des Armements

France :

M. Houdet, membre remplaçant, à la place de M. Alric.

M. Escande, membre remplaçant, siège vacant.

Commission des Affaires Générales

France :

M. Péronnet, membre titulaire, siège vacant.

Royaume-Uni :

Mme Shirley Summerskill, membre titulaire, à la place de Mme Short.

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

France :

M. Schloesing, membre titulaire, à la place de M. Alric.

Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration

France :

MM. Leccia et Pic, membres remplaçants, sièges vacants.

Royaume-Uni :

M. Rhodes, membre titulaire, à la place de M. Hamling.

Commission du Règlement et des Immunités

France :

M. Leccia, membre titulaire, siège vacant.

M. Privat, membre remplaçant, siège vacant.

Royaume-Uni :

M. Chapman, membre titulaire, à la place de M. Page.

4. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968

(Doc. 421)

Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1966 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts

(Doc. 420 and Addendum)

Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967

(Doc. 422)

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 421, 420 and Addendum and 422)

The Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration were presented by Mr. Radoux, Chairman and Rapporteur.

The draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968 contained in Document 421 was agreed to unanimously.

The Motion to approve the final accounts of the Assembly for the financial year 1966 contained in Document 420 Addendum was agreed to unanimously.

The draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1967 contained in Document 422 was agreed to unanimously. (This Opinion will be published as No. 14) ¹.

5. The cost of defending Western Europe

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 426)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Edwards, Chairman and Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Fitch.

The Debate was closed.

1. See page 19.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 426.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 159) ¹.

6. Change in the Order of Business

The President proposed that the Order of Business be changed by bringing forward to that afternoon's Sitting, the debate on the state of European space activities set down for the morning Sitting of Wednesday, 6th December.

The change in the Order of Business was agreed to.

7. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 431 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Lenze, Goedhart, Edwards.

The Debate was closed.

Mr. Bourgoïn proposed that Amendments Nos. 1 and 2 be referred back to the Committee in accordance with Rule 29 (5) of the Rules of Procedure.

Speakers : MM. Edwards, Brown.

The proposed reference back was disagreed to.

An Amendment (No. 1) was tabled in the names of MM. Schulz, Vos and Dodds-Parker :

Replace the draft Recommendation by the following text :

"The Assembly,

(a) Concerned at Soviet political penetration in the Mediterranean area and at the recent build-up of the Soviet fleet in the Mediterranean ;

Welcoming the continued presence of the United States Sixth Fleet in the Mediterranean

1. See page 20.

4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968

(Doc. 421)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs

(Doc. 420 et Addendum)

Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967

(Doc. 422)

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 421, 420 et Addendum, et 422)

Les rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sont présentés par M. Radoux, président et rapporteur.

Le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968, contenu dans le Document 421, est adopté à l'unanimité.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966, contenue dans le Document 420, Addendum, est adoptée à l'unanimité.

Le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967, contenu dans le Document 422, est adopté à l'unanimité. (Cet avis sera publié sous le n° 14) ¹.

5. Le coût de la défense de l'Europe occidentale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 426)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Edwards, président et rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Fitch.

La discussion est close.

1. Voir page 19.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 426.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 159) ¹.

6. Modification du calendrier

Le Président propose que l'ordre du jour soit modifié et que le débat sur l'état des activités européennes en matière spatiale inscrit à la séance du mercredi matin 6 décembre, vienne en discussion cet après-midi.

La modification du calendrier est adoptée.

7. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 431 et amendements)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Lenze, Goedhart, Edwards.

La discussion est close.

M. Bourgoïn propose le renvoi en commission des amendements n° 1 et n° 2, conformément à l'article 29 (5) du Règlement.

Interviennent : MM. Edwards, Brown.

La proposition de renvoi en commission n'est pas adoptée.

Un amendement (n° 1) a été déposé par MM. Schulz, Vos et Dodds-Parker :

Remplacer le projet de recommandation par le texte suivant :

« L'Assemblée,

(a) Soucieuse de la pénétration politique de l'U.R.S.S. dans la zone méditerranéenne et du renforcement récent de la flotte soviétique en Méditerranée ;

Se félicitant de la présence continue en Méditerranée de la Sixième flotte américaine en

1. Voir page 20

as the main element in the defence of the area ;

(b) Deploring the establishment of a non-parliamentary régime in Greece ;

Considering the need for a peaceful settlement between Israel and the Arab States ;

Believing that the introduction of checks on the present international trade in armaments could help to stabilise the situation in the Mediterranean and the Near East ;

(c) Convinced that the Mediterranean area will not be truly secure until mass poverty and social backwardness are removed from this region ;

Believing that the industrialised countries of the West could help to bring about profound changes in the social and economic structure in the Mediterranean area through financial and technical aid,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Consider what action it can take to further the implementation of the following proposals :

1. That an international body should be established, under the auspices of the United Nations, to supervise the implementation of the Convention of Constantinople of 1888, governing the passage of vessels through the Suez Canal ;

2. That the Montreux Convention of 1936, governing the passage of ships through the Turkish Straits, should be revised to bring it into line with naval and armaments development ;

3. That the North Atlantic Council should persuade the present Greek Government to restore a freely elected parliamentary system ;

4. That Western European countries should work for direct negotiations between Israel and the Arab States with a view to the peaceful settlement of the outstanding problems ;

5. That an International Armaments Register should be established, under the auspices of the United Nations, which could record every transaction by which participating countries,

including private firms within them, passed new or used arms to other countries ;

6. That the western governments should : instruct the International Industry Advisory Body to draw up new contingency plans to ensure that a normal flow of oil supplies is maintained in the event of future and possibly even more grave crises ; agree not to make unco-ordinated bilateral deals with third countries concerning oil supplies nor to practise flag discrimination against each other, and encourage the construction of large tankers and pipelines and the search for oil and gas supplies inside Europe and elsewhere ;

7. That special measures of economic aid, following the example of Puerto Rico, should be given to Malta, possibly by Great Britain and by the EEC within the framework of an eventual economic association agreement, to restore its economic health ;

8. That a Mediterranean Development Organisation should be created through which the United States and the industrialised countries of Western Europe would contribute economic and technical aid to those countries of the Mediterranean area which are prepared to use aid on economic development and not on military adventures or inflammatory propaganda, and in which both the donor and recipient countries would participate."

An Amendment (No. 2) was tabled in the names of MM. Draeger, Serres and de la Vallée Poussin :

Replace the draft Recommendation by the following text :

"The Assembly,

Aware of the political penetration by the Soviet Union into the Mediterranean basin and of the presence of the Soviet fleet in the Mediterranean, using certain ports in the Eastern Mediterranean ;

Welcoming the presence in the Mediterranean of the United States Sixth Fleet as the main element of the defence of this area ;

Considering the need to strengthen the defence potential of the NATO southern flank,

tant que principal élément de la défense de cette zone ;

(b) Déplorant l'instauration d'un régime non parlementaire en Grèce ;

Considérant la nécessité d'un règlement pacifique entre Israël et les Etats arabes ;

Estimant que l'établissement de contrôles sur l'actuel commerce international des armements pourrait contribuer à stabiliser la situation en Méditerranée et dans le Proche-Orient ;

(c) Persuadée que la zone méditerranéenne ne connaîtra pas la sécurité véritable aussi longtemps que la pauvreté et le retard social des masses n'auront pas disparu ;

Estimant que les pays industrialisés d'Occident pourraient contribuer à modifier profondément la structure sociale et économique de cette zone en lui apportant une aide financière et technique,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'examiner les actions qu'il peut entreprendre pour mettre en œuvre les propositions suivantes :

1. Qu'il convient de créer, sous les auspices des Nations Unies, un organisme international chargé de contrôler l'application de la Convention de Constantinople de 1888, régissant le passage des navires par le Canal de Suez ;

2. Qu'il convient de réviser la Convention de Montreux de 1936 régissant le passage des navires par les Détroits afin de l'adapter à l'évolution survenue dans le domaine naval et dans celui des armements ;

3. Que le Conseil de l'Atlantique nord devrait persuader l'actuel gouvernement grec de rétablir un régime parlementaire sur la base d'élections libres ;

4. Que les pays d'Europe occidentale devraient œuvrer pour l'ouverture de négociations directes entre Israël et les Etats arabes en vue d'un règlement pacifique des problèmes en suspens ;

5. Qu'il convient d'établir, sous les auspices des Nations Unies, un registre international des armements où serait consignée toute transaction effectuée par les pays participants, y

compris leurs industries privées, portant sur la livraison à d'autres pays d'armes neuves ou d'occasion ;

6. Qu'il convient que les gouvernements occidentaux chargent l'Organisme Industriel Consultatif International d'établir de nouveaux plans d'urgence destinés à assurer un approvisionnement normal en pétrole dans l'éventualité de crises peut-être encore plus graves, et conviennent de ne pas passer d'accords bilatéraux isolés avec des pays tiers concernant les fournitures de pétrole, de ne pas pratiquer entre eux de discrimination en matière de pavillons et d'encourager la construction de gisements pétroliers et oléoducs, ainsi que la prospection du pétrole et du gaz en Europe et ailleurs ;

7. Que, suivant l'exemple de Porto Rico, il convient de prendre des mesures spéciales pour apporter une aide économique à Malte, par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne et de la C.E.E., par exemple dans le cadre d'un accord éventuel d'association économique, afin de rétablir son équilibre économique ;

8. Qu'il convient de créer une organisation pour le développement de la Méditerranée, par l'intermédiaire de laquelle les Etats-Unis et les pays industrialisés d'Europe occidentale pourraient apporter une aide économique et technique aux pays de la zone méditerranéenne disposés à consacrer cette aide au développement économique et non à des aventures militaires ou à une propagande politique incendiaire, et à laquelle participeraient les pays donateurs et les pays donataires. »

Un amendement (n° 2) a été déposé par MM. Draeger, Serres et de la Vallée Poussin :

Rédiger le projet de recommandation comme suit :

« L'Assemblée,

Consciente de la pénétration politique de l'Union Soviétique dans le bassin méditerranéen et de la présence de la flotte soviétique en Méditerranée, utilisant certains ports de la Méditerranée orientale ;

Se félicitant de la présence en Méditerranée de la Sixième flotte américaine en tant que principal élément de la défense de cette zone ;

Considérant la nécessité de renforcer le potentiel défensif du flanc sud de l'O.T.A.N.,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Formulate, in agreement with the members of the Atlantic Alliance, a common policy in the Mediterranean ;

Create a Mediterranean committee which would seek information and express opinions on political and military developments in this area."

Speakers: MM. Schulz, Draeger, Lenze, Edwards.

Amendment No. 1 was agreed to.

Amendment No. 2 was thereby negatived.

The new draft Recommendation contained in Amendment No. 1 to Document 431 was, with the leave of the Assembly, put to the vote by sitting and standing and was agreed to. (This Recommendation will be published as No. 160) ¹.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 11.35 a.m.

1. See page 21.

RECOMMANDE AU CONSEIL

De formuler, en accord avec les autres membres de l'Alliance atlantique, une politique commune en Méditerranée ;

De créer un comité de la Méditerranée qui informerait et émettrait des avis sur l'évolution politique et militaire dans cette zone. »

Interviennent : MM. Schulz, Draeger, Lenze, Edwards.

L'amendement n° 1 est adopté.

L'amendement n° 2 devient sans objet.

Le nouveau projet de recommandation contenu dans l'amendement n° 1 au Document 431, mis aux voix par assis et levé avec l'accord de l'Assemblée, est adopté. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 160) ¹.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 11 h. 35.

1. Voir page 21.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Rinderspacher* (Bauer)
 Beauguitte
Geelkerken (Berghuis)
Flämig (Berkhan)
 Bettiol
 Mme *Herklotz* (Blachstein)
 MM. *Jeger* (Blenkinsop)
Radoux (Bohy)
van Riel (Bos)
 Bourgoin
 Brown
Sibille (Cadorna)
 Dardanelli
 De Grauw
 Delforge
 Dodds-Parker
 Edwards
 Fitch
Zussy (Flornoy)
 Dr. *Shirley Summerskill*
 (Sir Geoffrey de Freitas)
 M. *Blumenfeld* (Furler)

MM. *Dequae* (Gilson)
 Goedhart
 Heffer
Brück (Herold)
 Hösl
Van Hoeylandt (Housiaux)
 Jannuzzi
 Johnson
 Kahn-Ackermann
 Kirk
Draeger (Kliesing))
 Kopf
 Lenze
Emile Schaus (Margue)
 Massimo Lancellotti
 Mme Maxsein
 MM. *Leynen* (Meyers)
 Montini
 Peel
Schloesing (Péronnet)
 Pic
 Portheine

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Rivière* (de Préaumont)
Fossé (Prélot)
 Privat
Bizet (Radius)
 Rapelli
Rhodes (Rodgers)
 Rutschke
Pounder (Lord St. Helens)
St. John-Stevas (Sandys)
Hansen (Eugène Schaus)
 Schleiter
 Schulz
 Serres
de la Vallée Poussin (Struye)
 Valmarana
 Vogt
Sagette (Wach)
 Repositi
 Ebner
 Basile
 Vallauri

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Abelin
 Amatucci
 Conti
 Corterier
 Sir Alec Douglas-Home
 MM. Edelman
 Foschini
 Gallion

Lord Gladwyn
 MM. Gonella
 de Grailly
 Houdet
 Kershaw
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Mommersteeg
 de Montesquiou

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Moutet
 Nessler
 Pinton
 Richard
 Hermann Schmidt
 Siegmann
 Vos
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE EIGHTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA HUITIÈME SÉANCE

OPINION 14***on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967***

The Assembly,

Noting that in communicating the budget of Western European Union as a whole the Council has complied with the provisions of Article VIII (c) of the Charter ;

Having taken note of the contents ;

Has no comments to make at this stage on the figures communicated.

AVIS n° 14***sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967***

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'Union de l'Europe Occidentale, a mis en application les dispositions de l'article VIII (c) de la Charte ;

Ayant pris note de son contenu ;

N'a pas à formuler, à ce stade, d'observations sur les chiffres communiqués.

RECOMMENDATION 159
on the cost of defending Western Europe

The Assembly,

Recalling its Recommendations 141 and 152 ;

Considering that sufficient information on NATO jointly-contributed expenditure should be published to enable Members of Parliament to fulfil the fundamental parliamentary function of scrutinising expenditure;

Aware of the many new problems posed in the field of controlling expenditure of money contributed to international organisations ;

Considering the rising cost of weapons and military equipment and of maintaining military personnel,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Submit to it specific proposals with the aim of facilitating parliamentary scrutiny over international defence expenditure ;
2. Reassess the defence requirements of the WEU area with a view to rationalising the separate defence efforts of the member countries ;
3. Urge member governments :
 - (a) to replace military personnel carrying out administrative duties by civilians wherever possible ;
 - (b) to introduce methods of accountancy showing the cost of maintaining military bases and units and of carrying out military commitments ;
 - (c) to eliminate duplication of administrative organisations between the different armed services wherever possible ;
 - (d) to initiate cost reduction programmes in order to raise the proportion of "teeth" (fighting units) to "tail" (administrative support).

RECOMMANDATION n° 159***sur le coût de la défense de l'Europe occidentale***

L'Assemblée,

Rappelant ses Recommandations n°s 141 et 152 ;

Considérant que des informations suffisantes sur les dépenses communes de l'O.T.A.N. devraient être publiées pour permettre aux parlementaires de s'acquitter de leur tâche essentielle qu'est l'examen des dépenses ;

Consciente de tous les problèmes nouveaux que pose le contrôle de l'utilisation des contributions financières aux organisations internationales ;

Considérant le coût croissant des armements, du matériel et de l'entretien du personnel militaire,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De soumettre des propositions spécifiques visant à faciliter l'examen parlementaire des dépenses internationales de défense ;
2. De réévaluer les besoins militaires de la zone de l'U.E.O. en vue de rationaliser les efforts de défense déployés séparément par les pays membres ;
3. D'inviter instamment les gouvernements membres :
 - (a) à remplacer chaque fois que possible par des civils le personnel militaire affecté à des tâches administratives ;
 - (b) d'instituer des méthodes comptables permettant de faire apparaître le coût de l'entretien des bases et des unités militaires, et de l'exécution des engagements militaires ;
 - (c) d'éliminer chaque fois que possible les chevauchements de services administratifs dans les différentes armes ;
 - (d) d'établir des programmes de réduction des coûts afin d'accroître la proportion des unités combattantes par rapport aux services administratifs.

RECOMMENDATION 160***on the defence of the Mediterranean and
the NATO southern flank***

The Assembly,

(a) Concerned at Soviet political penetration in the Mediterranean area and at the recent build-up of the Soviet fleet in the Mediterranean ;

Welcoming the continued presence of the United States Sixth Fleet in the Mediterranean as the main element in the defence of the area ;

(b) Deploing the establishment of a non-parliamentary régime in Greece ;

Considering the need for a peaceful settlement between Israel and the Arab States ;

Believing that the introduction of checks on the present international trade in armaments could help to stabilise the situation in the Mediterranean and the Near East ;

(c) Convinced that the Mediterranean area will not be truly secure until mass poverty and social backwardness are removed from this region ;

Believing that the industrialised countries of the West could help to bring about profound changes in the social and economic structure in the Mediterranean area through financial and technical aid,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Consider what action it can take to further the implementation of the following proposals :

1. That an international body should be established, under the auspices of the United Nations, to supervise the implementation of the Convention of Constantinople of 1888, governing the passage of vessels through the Suez Canal ;

2. That the Montreux Convention of 1936, governing the passage of ships through the Turkish Straits, should be revised to bring it into line with naval and armaments development ;

3. That the North Atlantic Council should persuade the present Greek Government to restore a freely elected parliamentary system ;

4. That Western European countries should work for direct negotiations between Israel and the Arab States with a view to the peaceful settlement of the outstanding problems ;

5. That an International Armaments Register should be established, under the auspices of the United Nations, which could record every transaction by which participating countries, including private firms within them, passed new or used arms to other countries ;

RECOMMANDATION n° 160
sur la défense de la Méditerranée et
du flanc sud de l'O.T.A.N.

L'Assemblée,

(a) Soucieuse de la pénétration politique de l'U.R.S.S. dans la zone méditerranéenne et du renforcement récent de la flotte soviétique en Méditerranée ;

Se félicitant de la présence continue en Méditerranée de la Sixième flotte américaine en tant que principal élément de la défense de cette zone ;

(b) Déplorant l'instauration d'un régime non parlementaire en Grèce ;

Considérant la nécessité d'un règlement pacifique entre Israël et les Etats arabes ;

Estimant que l'établissement de contrôles sur l'actuel commerce international des armements pourrait contribuer à stabiliser la situation en Méditerranée et dans le Proche-Orient ;

(c) Persuadée que la zone méditerranéenne ne connaîtra pas la sécurité véritable aussi longtemps que la pauvreté et le retard social des masses n'auront pas disparu ;

Estimant que les pays industrialisés d'Occident pourraient contribuer à modifier profondément la structure sociale et économique de cette zone en lui apportant une aide financière et technique,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'examiner les actions qu'il peut entreprendre pour mettre en œuvre les propositions suivantes :

1. Qu'il convient de créer, sous les auspices des Nations Unies, un organisme international chargé de contrôler l'application de la Convention de Constantinople de 1888 régissant le passage des navires par le Canal de Suez ;
2. Qu'il convient de réviser la Convention de Montreux de 1936 régissant le passage des navires par les Détroits afin de l'adapter à l'évolution survenue dans le domaine naval et dans celui des armements ;
3. Que le Conseil de l'Atlantique nord devrait persuader l'actuel gouvernement grec de rétablir un régime parlementaire sur la base d'élections libres ;
4. Que les pays d'Europe occidentale devraient œuvrer pour l'ouverture de négociations directes entre Israël et les Etats arabes en vue d'un règlement pacifique des problèmes en suspens ;
5. Qu'il convient d'établir, sous les auspices des Nations Unies, un registre international des armements où serait consignée toute transaction effectuée par les pays participants, y compris leurs industries privées, portant sur la livraison à d'autres pays d'armes neuves ou d'occasion ;

6. That the western governments should : instruct the International Industry Advisory Body to draw up new contingency plans to ensure that a normal flow of oil supplies is maintained in the event of future and possibly even more grave crises ; agree not to make unco-ordinated bilateral deals with third countries concerning oil supplies nor to practise flag discrimination against each other, and encourage the construction of large tankers and pipelines and the search for oil and gas supplies inside Europe and elsewhere ;

7. That special measures of economic aid, following the example of Puerto Rico, should be given to Malta, possibly by Great Britain and by the EEC within the framework of an eventual economic association agreement, to restore its economic health ;

8. That a Mediterranean Development Organisation should be created through which the United States and the industrialised countries of Western Europe would contribute economic and technical aid to those countries of the Mediterranean area which are prepared to use aid on economic development and not on military adventures or inflammatory propaganda, and in which both the donor and recipient countries would participate.

6. Qu'il convient que les gouvernements occidentaux chargent l'Organisme Industriel Consultatif International d'établir de nouveaux plans d'urgence destinés à assurer un approvisionnement normal en pétrole dans l'éventualité de crises peut-être encore plus graves, et conviennent de ne pas passer d'accords bilatéraux isolés avec des pays tiers concernant les fournitures de pétrole, de ne pas pratiquer entre eux de discrimination en matière de pavillons et d'encourager la construction de grands pétroliers et oléoducs ainsi que la prospection du pétrole et du gaz en Europe et ailleurs ;

7. Que, suivant l'exemple de Porto Rico, il convient de prendre des mesures spéciales pour apporter une aide économique à Malte, par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne et de la C.E.E., par exemple dans le cadre d'un accord éventuel d'association économique, afin de rétablir son équilibre économique ;

8. Qu'il convient de créer une organisation pour le développement de la Méditerranée par l'intermédiaire de laquelle les Etats-Unis et les pays industrialisés d'Europe occidentale pourraient apporter une aide économique et technique aux pays de la zone méditerranéenne disposés à consacrer cette aide au développement économique et non à des aventures militaires ou à une propagande politique incendiaire, et à laquelle participeraient les pays donateurs et les pays donataires.

NINTH SITTING

Tuesday, 5th December 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Action taken in national parliaments (*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 430*).
2. State of European security (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 425*).
3. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 429*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.20 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Changes in the Composition of Committees

The Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees :

Committee on Defence Questions and Armaments

France :

Mr. Schleiter, as an alternate, in place of Mr. Houdet.

General Affairs Committee

Federal Republic of Germany :

Mr. Rutschke, as a full member, in place of Mr. Hellige.

Committee on Budgetary Affairs and Administration

Federal Republic of Germany :

Mr. Brück, as an alternate, in place of Mr. Corterier.

Committee on Rules of Procedure and Privileges
Federal Republic of Germany :

Mr. Brück, as a full member, in place of Mr. Corterier.

4. Action taken in national parliaments

(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 430)

The Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments was presented by Mr. Hansen in place of Mr. Abens, Rapporteur.

The Assembly took note of the Report.

5. State of European security

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 425)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Radoux, Rapporteur.

NEUVIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1967

ORDRE DU JOUR

1. Action entreprise dans les parlements nationaux (*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 430).
2. Etat de la sécurité européenne (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandation et de résolution*, Doc. 425).
3. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation*, Doc. 429).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modifications dans la composition de commissions

L'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition de commissions :

*Commission des Questions de Défense
et des Armements*

France :

M. Schleiter, membre remplaçant, à la place de M. Houdet.

Commission des Affaires Générales

République Fédérale d'Allemagne :

M. Rutschke, membre titulaire, à la place de M. Hellige.

*Commission des Affaires budgétaires
et de l'Administration*

République Fédérale d'Allemagne :

M. Brück, membre remplaçant, à la place de M. Corterier.

Commission du Règlement et des Immunités

République Fédérale d'Allemagne :

M. Brück, membre titulaire, à la place de M. Corterier.

4. Action entreprise dans les parlements nationaux

(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 430)

Le rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux est présenté par M. Hansen, remplaçant M. Abens, rapporteur.

Acte est donné au Groupe de travail de son rapport.

5. Etat de la sécurité européenne

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandation et de résolution, Doc. 425)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Radoux, rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Beauguitte, Lenze, Radoux, Edwards.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 425.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 161) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution contained in Document 425.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 35) ².

6. State of European space activities

(Présentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 429)

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mr. de Montesquiou, Rapporteur.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

The Debate was opened.

Speakers : Mrs. Maxsein, MM. de Montesquiou, Bourgoïn.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 429.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 162) ¹.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 6th December, at 11 a.m.

The Sitting was closed at 5.35 p.m.

1. See page 26.

2. See page 27.

1. See page 28.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Beauguitte, Lenze, Radoux, Edwards.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 425.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 161) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution contenu dans le Document 425.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 35) ².

6. Etat des activités européennes en matière spatiale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 429)

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M. de Montesquiou, rapporteur.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : Mme Maxsein, MM. de Montesquiou, Bourgoïn.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 429.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 162) ¹.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 6 décembre, à 11 heures.

La séance est levée à 17 h. 35.

1. Voir page 26.

2. Voir page 27.

1. Voir page 28.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Bizet* (Abelin)
Rinderspacher (Bauer)
 Beauguitte
Flämig (Berkhan)
Jeger (Blenkinsop)
Radoux (Bohy)
van Riel (Bos)
 Bourgoin
 Brown
Sibille (Cadorna)
 Delforge
 Dodds-Parker
Pounder (Sir Alec Douglas-Home)
 Edelman
 Edwards
Zussy (Flornoy)
 Foschini
 Dr. *Shirley Summerskill*
 (Sir Geoffrey de Freitas)

MM. *Blumenfeld* (Furler)
Hansen (Gallion)
 Lord Gladwyn
 MM. Goedhart
 Heffer
Brück (Herold)
 Houdet
 Johnson
 Kirk
 Kliesing
 Kopf
 Lenze
 Massimo Lancellotti
 Mme Maxsein
 MM. *Leynen* (Meyers)
 de Montesquiou
 Montini
 Moutet
 Peel
 Péronnet

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Escande* (Pic)
Laurent-Thouwerey (Pinton)
 Portheine
Rivière (de Préaumont)
Weber (Prélot)
 Privat
 Radius
 Rapelli
Robertson (Richard)
Rhodes (Rodgers)
 Lord St. Helens
 MM. *Digby* (Sandys)
Emile Schaus (Eugène Schaus)
 Serres
 Siegmann
 Valmarana
Sagette (Wach)
von Merkatz (Wahl)
 Repossi
 Ebner

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Berghuis
 Bettiol
 Blachstein
 Conti
 Corterier
 Dardanelli
 De Grauw
 Fitch
 Gilson

MM. Gonella
 de Grailly
 Hösl
 Housiaux
 Jannuzzi
 Kahn-Ackermann
 Kershaw
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 M. Margue

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Mommersteeg
 Nessler
 Rutschke
 Schleiter
 Hermann Schmidt
 Schulz
 Struye
 Vogt
 Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE NINTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA NEUVIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 161
on the state of European security

The Assembly,

Considering the need for the Alliance to preserve a nuclear deterrent and conventional armaments so that any aggression can be met by a strategy of flexible response ;

Considering that the North Atlantic Council is about to adopt a five-year defence programme which, *inter alia*, will facilitate the fixing of levels of forces assigned to the Alliance,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Request member States to review their defence policies as necessary in order to ensure that they meet all the requirements of this strategy ;
2. Urge all member States to make every effort to assure the effectiveness of their conventional contributions to the Alliance by increasing the proportion of operational forces in their over-all force levels.

RECOMMANDATION n° 161
sur l'état de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Considérant la nécessité pour l'Alliance de conserver une force de dissuasion nucléaire et un armement conventionnel permettant l'application d'une stratégie de réponse flexible à toute agression ;

Considérant l'adoption prochaine par le Conseil de l'Atlantique nord d'un plan de défense de cinq ans, lequel facilitera notamment la fixation du niveau des forces mises à la disposition de l'Alliance,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De demander aux Etats membres de revoir éventuellement leurs politiques de défense afin d'assurer qu'elles répondent à toutes les exigences de cette stratégie ;
2. De demander instamment aux Etats membres de tout mettre en œuvre pour garantir l'efficacité de leur contribution au potentiel conventionnel de l'Alliance en augmentant la proportion des forces opérationnelles dans l'ensemble de leurs forces.

RESOLUTION 35
on the future of the Atlantic Alliance

The Assembly,

Considering the need to maintain the Atlantic Alliance until such time as the outstanding problems on the continent have been settled, which will help to ensure a peaceful future for Europe ;

Considering that in the framework of WEU the member countries should work for the achievement of a European political and defence community capable of playing a determining rôle in the attainment of these aims ;

Considering that it is henceforth necessary for the western countries to take steps for progressively ending the division of Europe ;

Considering that the Alliance should play an active political rôle in achieving such a settlement and that the North Atlantic Council should consequently consider prospects for extending the political responsibilities of the Alliance ;

Expressing the importance it attaches to the need for the North Atlantic Council to determine the future tasks of the Alliance so as to fulfil all its objectives ;

Aware of the value of the closest co-operation between all the members of the Alliance in this context and concerned not to overlook any means likely to strengthen it ;

Recalling its opinion, already expressed, concerning the prime necessity of achieving a greater unity between the European partners in the Alliance ;

Noting that the four sub-groups established to study the future tasks of the Alliance have completed their work and that in December recommendations of the Special Group will be considered by the North Atlantic Council,

CONSIDERS

1. That the North Atlantic Council should make every effort to achieve true political co-operation in the Alliance through reciprocal consultations between all the member States on matters of common interest ;
2. That the North Atlantic Council should make the progressive improvement of relations with the Eastern European countries the political aim of the Alliance by co-ordinating the initiatives taken by the western countries, and in particular by setting up special groups charged with making studies and presenting proposals in various fields ;
3. That the result of the work of the ad hoc committees to be submitted to the North Atlantic Council at its meeting in December 1967 should be considered as a starting point for proposals to enable the Alliance to take dynamic action in every field where its influence can be exercised.

RÉSOLUTION n° 35
sur l'avenir de l'Alliance atlantique

L'Assemblée,

Considérant la nécessité de maintenir l'Alliance atlantique jusqu'au moment où les problèmes en suspens sur le continent auront été réglés, ce qui contribuera à assurer l'avenir pacifique de l'Europe ;

Considérant que les pays membres de l'U.E.O. et dans le cadre de celle-ci devraient s'efforcer de créer éventuellement une communauté politique et de défense européenne capable de jouer un rôle déterminant dans la réalisation de ces objectifs ;

Considérant qu'il est désormais nécessaire que les pays occidentaux prennent des initiatives susceptibles de contribuer à mettre progressivement fin à la division de l'Europe ;

Considérant que l'Alliance devrait participer activement, sur le plan politique, à la conclusion de ce règlement et que le Conseil de l'Atlantique nord devrait, en conséquence, envisager les perspectives d'une extension des responsabilités politiques de l'Alliance ;

Exprimant l'importance qu'elle attache à la nécessité, pour le Conseil de l'Atlantique nord, de déterminer les tâches futures de l'Alliance pour remplir tous ses objectifs ;

Consciente de l'intérêt que revêt, dans ce contexte, la collaboration la plus étroite entre tous les membres de l'Alliance et soucieuse de ne négliger aucun moyen susceptible de la renforcer ;

Rappelant son avis déjà exprimé quant à la nécessité absolue d'une plus grande cohésion des partenaires européens dans l'Alliance ;

Prenant acte de ce que les quatre sous-groupes créés pour examiner les tâches futures de l'Alliance ont terminé leur travail et que les recommandations du Groupe spécial seront examinées en décembre par le Conseil de l'Atlantique nord,

ESTIME

1. Que le Conseil de l'Atlantique nord doit mettre tout en œuvre pour parvenir à une coopération politique véritable au sein de l'Alliance à partir d'un système de consultations réciproques entre tous les Etats membres sur les sujets d'intérêt commun ;
2. Que le Conseil de l'Atlantique nord devrait faire de l'amélioration progressive des relations avec les pays d'Europe orientale le but politique de l'Alliance en coordonnant les initiatives prises par les pays de l'Ouest, notamment par la création de groupes spéciaux chargés de faire des études et de soumettre des propositions dans différents domaines ;
3. Que le résultat des travaux des comités ad hoc qui sera soumis au Conseil de l'Atlantique nord lors de sa session de décembre 1967 devrait être considéré comme le point de départ de propositions qui rendraient possible une action dynamique de l'Alliance dans tous les domaines où son influence peut s'exercer.

RECOMMENDATION 162
on the state of European space activities

The Assembly,

Noting the resolution adopted by the Council of Ministers of the European Communities at the special session held on 31st October 1967 devoted to technological co-operation within the framework of the Six, especially in the field of data processing and telecommunications ;

Noting also the establishment of the European Space Conference as a permanent institution and the studies undertaken on the future of ELDO, ESRO and CETS ;

Considering that the European countries have to make a political choice between :

- (a) incorporating these bodies into the European Communities ;
- (b) associating them with the Communities ;
- (c) leaving them independent of the Communities as at present and therefore open to different membership ;
- (d) or amalgamating them in a new framework ;

Convinced that account should be taken of the views of the existing international organisations before any decisions are taken by the governments,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Draw the attention of the governments to the fact that the different studies now under way in the Communities and in the European Space Conference should draw up the guidelines of a common policy which assures the full use of Europe's intellectual, technical, industrial and financial capabilities ;
2. Continue to seek to simplify the present means of European co-operation in the field of space with a view to developing more efficient activity ;
3. Ensure that all the European public or private international organisations will be regularly consulted on European space activities.

RECOMMANDATION n° 162***sur l'état des activités européennes en matière spatiale***

L'Assemblée,

Prenant acte de la résolution du Conseil des Ministres des Communautés européennes adoptée en session spéciale, le 31 octobre 1967, et consacrée à la coopération technologique dans le cadre des Six, dans le domaine, notamment, de l'informatique et des télécommunications ;

Prenant acte également de l'institutionnalisation de la Conférence Spatiale Européenne et des études entreprises sur l'avenir du C.E.C.L.E.S., du C.E.R.S. et de la C.E.T.S. ;

Considérant que les pays européens devront faire un choix politique entre les quatre formules suivantes :

- (a) incorporer ces organismes dans les Communautés européennes ;
- (b) les associer aux Communautés ;
- (c) leur conserver leur statut actuel d'organismes indépendants et admettre, par conséquent, des différences de représentation ;
- (d) ou les amalgamer dans un cadre nouveau ;

Persuadée qu'il convient de tenir compte de l'avis des organismes internationaux existants avant que les gouvernements prennent une décision quelconque,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'attirer l'attention des gouvernements sur le fait que les diverses études actuellement en cours au sein des Communautés et de la Conférence Spatiale Européenne devraient dégager les lignes directrices d'une politique commune assurant le plein emploi des capacités intellectuelles, techniques, industrielles et financières de l'Europe ;
2. De continuer à rechercher une simplification des mécanismes actuels de la coopération européenne dans le domaine spatial en vue d'une action plus efficace ;
3. De faire en sorte que tous les organismes internationaux européens, publics ou privés, soient régulièrement consultés sur les activités européennes en matière spatiale.

TENTH SITTING

Wednesday, 6th December 1967

ORDERS OF THE DAY

1. European collaboration in the aircraft industry (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and on the Motion for an Order*, Docs. 428 and 432).
2. Political responsibilities of WEU countries outside Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 423).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 11.05 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. European collaboration in the aircraft industry

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and on the Motion for an Order, Docs. 428 and 432)

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mr. Kershaw, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Pounder, Bourgoïn.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 428.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 163) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the Motion for an Order contained in Document 432.

The Motion for an Order on the organisation of an aerospace symposium, tabled in the name of Mr. de Montesquiou and others, was agreed to

unanimously and transmitted to the Presidential Committee to examine the ways and means of putting it into practice. (This Order will be published as No. 33) ¹.

The Sitting was suspended at 11.40 a.m. and resumed at 11.50 a.m.

4. Political responsibilities of WEU countries outside Europe

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 423)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. de Grailly, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, de Grailly.

The Debate was adjourned.

5. Establishment of a Standing Technological Committee

(Doc. 433)

A Motion for a Resolution on the establishment of a Standing Technological Committee, tabled in the name of Mr. Kershaw and others, was referred to the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.55 p.m.

1. See page 31.

1. See page 32.

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1967

ORDRE DU JOUR

1. La collaboration européenne en matière aéronautique (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur le projet de recommandation et la proposition de directive, Docs. 428 et 432*).
2. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 423*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 11 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. La collaboration européenne en matière aéronautique

(Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur le projet de recommandation et la proposition de directive, Docs. 428 et 432)

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M. Kershaw, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Pounder, Bourgoïn.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 428.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 163) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur la proposition de directive contenue dans le Document 432.

La proposition de directive de M. de Montesquiou et plusieurs de ses collègues sur l'organisation d'un symposium aérospatial est adoptée

1. Voir page 31.

à l'unanimité. La directive sera transmise au Comité des présidents qui aura à examiner les voies et moyens pour la mettre en application. (Cette directive sera publiée sous le n° 33) ¹.

La séance, suspendue à 11 h. 40, est reprise à 11 h. 50.

4. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 423)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. de Grailly, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, de Grailly.

La discussion est interrompue.

5. Création d'un Comité permanent de la technologie

(Doc. 433)

Une proposition de résolution sur la création d'un Comité permanent de la technologie, déposée par M. Kershaw et plusieurs de ses collègues, est renvoyée à la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 55.

1. Voir page 32.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Zussy* (Abelin)
Amatucci
Rinderspacher (Bauer)
Beauguitte
Geelkerken (Berghuis)
Flämig (Berkhan)
Bettiol
Mme *Herklotz* (Blachstein)
MM. *Jeger* (Blenkinsop)
Bohy
Bourgoin
Brown
Sibille (Cadorna)
Dardanelli
De Grauw
Dodds-Parker
Sir Alec Douglas-Home
MM. Edelman
Edwards
Fitch
Rivière (Flornoy)
Dr. *Shirley Summerskill*
(Sir Geoffrey de Freitas)
M. *Blumenfeld* (Furler)

M. *Abens* (Gallion)
Lord Gladwyn
MM. de Grailly
Heffer
Brück (Herold)
Hösl
Housiaux
Jannuzzi
Rhodes (Johnson)
Kahn-Ackermann
Kershaw
Pounder (Kirk)
Kliesing
Kopf
Hellige (Lenze)
Massimo Lancellotti
Mme Maxsein
MM. *Leymen* (Meyers)
Mommersteeg
de Montesquiou
Montini
Moutet
Nessler
Peel

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Schloesing* (Péronnet)
Laurent-Thowerey (Pinton)
Porthaine
Sagette (de Préaumont)
Radius
Rapelli
Robertson (Richard)
Rodgers
Rutschke
Lord St. Helens
MM. Sandys
Hansen (Eugène Schaus)
Schleiter
Schulz
Serres
Nelissen (Siegmann)
de la Vallée Poussin (Struye)
Valmarana
Vogt
Vos
Weber (Wach)
von Merkatz (Wahl)
Repossi
Basile

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Bos
Conti
Cortier
Delforge
Foschini

MM. Gilson
Goedhart
Gonella
Houdet
Marchese Lucifero d'Aprigliano

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Margue
Pic
Prélot
Privat
Hermann Schmidt

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 163***on European collaboration in the aircraft industry***

The Assembly,

Aware that the European aircraft industry is an essential basis for the scientific and technological revolution in Europe ;

Considering that the European industry is in danger of being eliminated within the next five to ten years by the much larger industries of the United States and the Soviet Union ;

Conscious of the need for the European aircraft industries to co-operate if they are to survive ;

Convinced that ad hoc arrangements between the governments and industries of two or more member countries cannot provide a permanent basis for international European co-operation, as has been proved during the last fifteen years ;

Desirous of raising the level of science and technology in all European countries by expanding the production of the vital aircraft industries ;

Considering that the distribution of these industries is at present unbalanced between the WEU countries and that they can have a secure future only if they have access to the whole European market ;

Expressing the wish to see all European countries participating in one way or another in the production apparatus ;

Considering the need for increased credits for joint research and development in this industry,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

A. Study the possibility of creating, under its aegis, a European Aerospace Community with a view to reviving and expanding the European aircraft industry by establishing :

- (i) a common market ;
- (ii) common production machinery which could also ensure adequate protection during the interim period of reorganisation ;
- (iii) a research and development institute to advise the Community on :
 - (a) research and development projects ;
 - (b) series production ;
 - (c) the training and exchange of students and technological information ;
- (iv) a common fund to finance research and development ;

B. Promote the merger of aircraft industries with a view to facilitating the formation of European consortia.

RECOMMANDATION n° 163
sur la collaboration européenne en matière aéronautique

L'Assemblée,

Consciente de ce que l'industrie aéronautique européenne constitue l'un des fondements essentiels de la révolution scientifique et technologique en Europe ;

Considérant que l'industrie européenne court le risque d'être éliminée, dans les cinq à dix prochaines années, par les industries américaine et soviétique qui sont beaucoup plus importantes ;

Consciente de ce que les industries aéronautiques européennes doivent collaborer si elles veulent survivre ;

Persuadée que les accords *ad hoc* passés entre les gouvernements et entre les industries de quelques pays membres ne peuvent fournir une base permanente à la coopération intra-européenne, comme l'a prouvé l'expérience des quinze dernières années ;

Soucieuse d'élever le niveau scientifique et technologique de tous les pays d'Europe en accroissant la production dans le secteur vital des industries aéronautiques ;

Considérant que ces industries sont actuellement réparties de façon inégale dans les pays de l'U.E.O. et que leur avenir ne peut être assuré que si elles ont accès à l'ensemble du marché européen ;

Exprimant le vœu de voir tous les pays d'Europe prendre part, d'une manière ou d'une autre, à la production ;

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits d'étude et de mise au point en commun destinés à cette industrie,

RECOMMANDE AU CONSEIL

A. D'étudier la possibilité de créer, sous sa propre responsabilité, une communauté aérospatiale européenne visant à revigorer et développer l'industrie aéronautique européenne en créant :

- (i) un marché commun ;
- (ii) un organisme de production commun qui pourrait également assurer une protection suffisante pendant la période transitoire de réorganisation ;
- (iii) un institut d'étude et de mise au point destiné à donner des avis à la communauté sur :
 - (a) les programmes d'étude et de mise au point ;
 - (b) la production en série ;
 - (c) la formation et l'échange d'étudiants et d'informations techniques ;
- (iv) un fonds commun destiné à financer les études et les mises au point ;

B. De promouvoir la concentration des entreprises aéronautiques en vue de faciliter la formation de consortiums européens.

ORDER 33***on the organisation of an aerospace symposium***

The Assembly,

Concerned at the failure of Western European governments to create a European aerospace industry ;

Concerned at the growing dependence of European countries on the American aerospace industry ;

Convinced that Europe must maintain its own aerospace productive capability ;

Believing that political leadership and initiatives can overcome most of the present obstacles to the formation of a European aerospace industry,

INSTRUCTS

Its Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions to organise, in the near future, a symposium attended by representatives of member governments and parliaments, European aerospace industries and the appropriate trade unions with a view to making concrete proposals for the establishment of a European aerospace industry.

DIRECTIVE n° 33
sur l'organisation d'un symposium aérospatial

L'Assemblée,

Inquiète de ce que les gouvernements d'Europe occidentale ne sont pas parvenus à créer une industrie aérospatiale européenne ;

Soucieuse de la dépendance croissante des pays européens vis-à-vis de l'industrie aérospatiale américaine ;

Convaincue que l'Europe doit conserver son propre potentiel de production dans le domaine aérospatial ;

Persuadée qu'une direction et des initiatives politiques peuvent surmonter la majorité des obstacles qui s'opposent actuellement à la création d'une industrie aérospatiale européenne,

CHARGE

Sa Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale d'organiser dans le proche avenir un symposium auquel participeraient les représentants des gouvernements et des parlements des pays membres, des industries aérospatiales européennes et des syndicats intéressés, en vue d'élaborer des propositions concrètes pour la création d'une industrie aérospatiale européenne.

ELEVENTH SITTING

Wednesday, 6th December 1967

ORDERS OF THE DAY

Political responsibilities of WEU countries outside Europe
(Resumed Debate on the Report of the General Affairs
Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 423
and Amendment).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Political responsibilities of WEU countries outside Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 423 and Amendment)

Mr. de Grailly, Rapporteur, raised a point of order.

The President replied.

Mr. de Grailly resigned as Rapporteur of the Committee.

Speakers on the point of order : MM. Blumenfeld, de la Vallée Poussin, Radius, Leynen, Edwards, Edelman, Kliesing, Griffiths, Nessler, Kopf, Jeger, Vos, Sandys, Sibille, Blumenfeld, Radius.

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Peel, Schulz, Edwards.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers : MM. Kahn-Ackermann, Edelman, von Merkatz, Jannuzzi, Kliesing.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : Mr. Radius, Lord Gladwyn, Mr. Radoux.

Mr. Blumenfeld, Chairman of the Committee, replied to the Debate.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 423.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Radoux and was amended, at the proposal of Mr. Edwards, to read as follows :

In the operative text of the draft Recommendation, after paragraph 2 insert the following :

“2 (a) Revive the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved.”

Speakers : MM. Leynen, Edwards, Radoux, Bohy.

The Amendment, so amended, was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 164)¹.

4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 7th December, at 9.15 a.m.

The Sitting was closed at 6.55 p.m.

1. See page 35.

ONZIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1967

ORDRE DU JOUR

Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 423 et amendement*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 423 et amendement*)

M. de Grailly, rapporteur, intervient pour un rappel au Règlement.

Le Président répond.

M. de Grailly démissionne de sa qualité de rapporteur.

Interviennent : MM. Blumenfeld, de la Vallée Poussin, Radius, Leynen, Edwards, Edelman, Kliesing, Griffiths, Nessler, Kopf, Jeger, Vos, Sandys, Sibille, Blumenfeld, Radius.

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Peel, Schulz, Edwards.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Kahn-Ackermann, Edelman, von Merkatz, Jannuzzi, Kliesing.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : M. Radius, Lord Gladwyn, M. Radoux.

M. Blumenfeld, président de la commission, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 423.

Un amendement (n° 1), déposé par M. Radoux, est sous-amendé par M. Edwards comme suit :

Dans le texte de la recommandation elle-même, insérer après le paragraphe 2 un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

« 2 bis. De relancer l'idée de l'union politique de l'Europe en vue d'aboutir au dépôt d'un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif. »

Interviennent : MM. Leynen, Edwards, Radoux, Bohy.

L'amendement ainsi sous-amendé est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité (Cette recommandation sera publiée sous le n° 164)¹.

4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 7 décembre, à 9 h. 15.

La séance est levée à 18 h. 55.

1. Voir page 35.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Zussy* (Abelin)
Rinderspacher (Bauer)
 Beauguitte
Gelkerken (Berghuis)
Flämig (Berkhan)
 Mme *Herklotz* (Bachsteln)
 MM. *Jeger* (Blenkinsop)
 Bohy
van Riel (Bos)
 Bourgoin
Sibille (Cadorna)
 De Grauw
 Delforge
 Dodds-Parker
Griffiths (Sir Alec
 Douglas-Home)
 Edelman
 Edwards
 Flornoy
 Foschini
 Dr. *Shirley Summerskill*
 (Sir Geoffrey de Freitas)

MM. *Blumenfeld* (Furler)
Abens (Gallion).
Radoux (Gilson)
 Lord Gladwyn
 MM. de Grailly
 Heffer
Brück (Herold)
 Houdet
van Hoeylandt (Housiaux)
 Jannuzzi
Rhodes (Johnson)
 Kahn-Ackermann
Digby (Kershaw)
 Kirk
 Kliesing
 Kopf
Hellige (Lenze)
 Massimo Lancellotti
 Mme Maxsein
 MM. *Leynen* (Meyers)
 Montini
 Moutet
 Nessler

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Peel
Schloesing (Péronnet)
Leccia (Pic)
Laurent-Thowerey (Pinton)
 Portheine
Grussenmeyer (Prélot)
 Privat
 Radius
Robertson (Richard)
 Rodgers
 Rutschke
 Lord St. Helens
 MM. Sandys
Hansen (Eugène Schaus)
 Schulz
 Serres
de la Vallée Poussin (Struye)
 Valmarana
 Vogt
 Vos
von Merkatz (Wahl)
 Repossi

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Bettiol
 Brown
 Conti
 Corterier
 Dardanelli
 Fitch

MM. Goedhart
 Gonella
 Hösl
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Margue
 Mommersteeg
 de Montesquiou

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. de Préaumont
 Rapelli
 Schleiter
 Hermann Schmidt
 Siegmann
 Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE ELEVENTH SITTING



TEXTE ADOPTÉ A LA ONZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 164
on political responsibilities of WEU countries
outside Europe

The Assembly,

Considering there is a *de facto* community of European responsibilities and interests outside Europe ;

Regretting that divergent concepts of their responsibilities in the world prevent true political co-operation between the European countries ;

Noting the insufficient elaboration of a concerted European point of view at the United Nations, as well as in other international organisations and agencies ;

Noting further the need for European countries to play an active part in the settlement of problems outside Europe with a view to promoting peace in the world, improving the economic and social situation in developing countries, and avoiding, as much as possible, a direct confrontation between the United States and the communist powers ;

Considering that WEU constitutes one of the most appropriate institutional frameworks for comparing the views of European countries on their foreign policy and for co-operation in this field,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Continue its consultations on the various aspects of the international situation ;
2. Do everything possible to find areas of agreement on which co-operation might be based, in spite of the difficulties which may be encountered temporarily in European co-operation ;
3. Revive the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved ;
4. Concert, by appropriate means, the policies of the member States in international organisations, especially at the United Nations ;
5. Provide the Assembly with as many details as possible regarding its discussions and the conclusions reached.

RECOMMANDATION n° 164
sur les responsabilités politiques
des pays de l'U.E.O. hors d'Europe

L'Assemblée,

Considérant qu'il existe une communauté de fait des responsabilités et des intérêts européens hors d'Europe ;

Regrettant que des divergences sur la façon de concevoir leurs responsabilités dans le monde empêchent une véritable coopération politique des pays européens ;

Notant l'insuffisante élaboration d'un point de vue européen tant aux Nations Unies que dans les autres organisations et agences internationales ;

Constatant, en outre, la nécessité pour les pays européens de prendre une part active au règlement des problèmes extra-européens en vue de promouvoir la paix dans le monde, de relever la situation économique et sociale dans les pays en voie de développement et d'éviter, dans la mesure du possible, un affrontement direct entre les Etats-Unis et les puissances communistes ;

Considérant que l'U.E.O. constitue l'un des cadres institutionnels les plus appropriés pour une confrontation des points de vue des pays européens sur leur politique étrangère, et pour leur coopération dans ce domaine,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De poursuivre ses consultations sur les différents aspects de la situation internationale ;
2. De mettre tout en œuvre pour dégager, malgré les difficultés que peut rencontrer momentanément la coopération européenne, les points de convergence sur lesquels pourrait reposer cette coopération ;
3. De relancer l'idée de l'union politique de l'Europe en vue d'aboutir au dépôt d'un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif ;
4. De concerter, par les moyens appropriés, les politiques des Etats membres dans les organisations internationales, notamment aux Nations Unies ;
5. D'informer l'Assemblée, de façon aussi approfondie que possible, de ses délibérations et de leurs conclusions.

TWELFTH SITTING

Thursday, 7th December 1967

ORDERS OF THE DAY

The British application for membership of the European Communities (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 424*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.25 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Changes in the Composition of Committees

The Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees :

General Affairs Committee

United Kingdom :

Mr. Jeger, as an alternate, in place of Mr. Hamling.

Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions

United Kingdom :

Mr. Chapman, as an alternate, in place of Mr. Jeger.

Committee on Rules of Procedure and Privileges

United Kingdom :

Mr. Rhodes, as an alternate, in place of Mr. Williams.

4. The British application for membership of the European Communities

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee ; Address by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands ; Resumed Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 424)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. van der Stoel, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Rodgers, Kahn-Ackermann, Sandys, Flornoy, Kopf.

Mr. Kahn-Ackermann, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers : MM. Heffer, Jannuzzi, Schulz.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, von Merkat, St. John-Stevas, Flornoy, Dr. Shirley Summerskill, Mr. Radoux, Lord Listowel.

The Debate was suspended.

The Sitting was suspended at 1 p.m. and resumed at 3.05 p.m.

The Debate was resumed.

Speaker : Mr. Kirk.

Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, addressed the Assembly.

Mr. Luns replied to a question put by Mr. Leynen.

DOUZIÈME SÉANCE

Judi 7 décembre 1967

ORDRE DU JOUR

La candidature britannique aux Communautés européennes
(Présentation et discussion du rapport de la Commission des
Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation,
Doc. 424).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 25, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Modifications dans la composition de commissions

L'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition de commissions :

Commission des Affaires Générales

Royaume-Uni :

M. Jeger, membre remplaçant, à la place de M. Hamling.

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

Royaume-Uni :

M. Chapman, membre remplaçant, à la place de M. Jeger.

Commission du Règlement et des Immunités

Royaume-Uni :

M. Rhodes, membre remplaçant, à la place de M. Williams.

4. La candidature britannique aux Communautés européennes

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales ; Discours de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas ; Suite de la discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 424)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. van der Stoel, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Rodgers, Kahn-Ackermann, Sandys, Flornoy, Kopf.

M. Kahn-Ackermann, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Heffer, Jannuzzi, Schulz.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, von Merkatz, St. John-Stevas, Flornoy, Mme Shirley Summerskill, M. Radoux, Lord Listowel.

La discussion est interrompue.

La séance, suspendue à 13 heures, est reprise à 15 h. 05.

La discussion est reprise.

Intervient : M. Kirk.

M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, prononce une allocution.

M. Luns répond à une question de M. Leynen.

Speakers: Lord Gladwyn, MM. Vogt, de Grailly, Vos.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speaker: Mr. Abelin.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers: MM. Silkin, Nessler, de la Vallée Poussin, Griffiths.

Mr. van der Stoel, Rapporteur, and Mr. Blumenfeld, Chairman of the Committee, replied to the Debate.

The Debate was closed.

Speakers: MM. Sibille (explanation of vote), Radoux (point of order).

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 424.

The draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 44 votes to 7 with 0 abstentions¹. (This Recommendation will be published as No. 165)².

5. Revival of the idea of the political union of Europe

(Doc. 434)

A Motion for an Order on the revival of the idea of the political union of Europe, tabled in the names of MM. Leynen and Radoux, was agreed to in accordance with Article 30 (2) of the Rules of Procedure. (This Order will be published as No. 34)³.

6. Close of the Session

The President declared the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly closed.

The Sitting was closed at 6.20 p.m.

1. Voting figures announced in the Chamber were: Ayes 43; Noes 7; Abstentions 0. After verification of the vote, the result is: Ayes 44; Noes 7; Abstentions 0.

2. See page 41.

3. See page 42.

Interviennent : Lord Gladwyn, MM. Vogt, de Grailly, Vos.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Intervient : M. Abelin.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Silkin, Nessler, de la Vallée Poussin, Griffiths.

M. van der Stoel, rapporteur, et M. Blumenfeld, président de la commission, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

Interviennent : MM. Sibille (explication de vote), Radoux (rappel au Règlement).

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 424.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 43 voix contre 7 et 0 abstention¹. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 165)².

5. La relance de l'idée de l'union politique de l'Europe

(Doc. 434)

Une proposition de directive sur la relance de l'idée de l'union politique de l'Europe, déposée par MM. Leynen et Radoux, mise aux voix conformément à l'article 30 (2) du Règlement, est adoptée. (Cette directive sera publiée sous le n° 34)³.

6. Clôture de la session

Le Président déclare close la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 18 h. 20.

1. Les chiffres annoncés en séance étaient : Pour 43 ; Contre 7 ; Abstentions 0. Après vérification, le résultat du vote est : Pour 44 ; Contre 7 ; Abstentions 0.

2. Voir page 41.

3. Voir page 42.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abelin
Amatucci
Rinderspacher (Bauer)
Beauguitte
Geelkerken (Berghuis)
Flämig (Berkhan)
Bettiol
Mme *Herklotz* (Blachstein)
MM. *Jeger* (Blenkinsop)
Radoux (Bohy)
Bourgoin
Lord *Listowel* (Brown)
MM. *Sibille* (Cadorna)
Dardanelli
De Grauw
Griffiths (Dodds-Parker)
St. John-Stevas (Sir Alec Douglas-Home)
Edelman
Edwards
Fitch
Flornoy
Foschini
Dr. *Shirley Summerskill*
(Sir Geoffrey de Freitas)

MM. *Blumenfeld* (Furler)
Abens (Gallion)
Lord Gladwyn
MM. *van der Stoel* (Goedhart)
de Grailly
Heffer
Brück (Herold)
Hösl
Housiaux
Jannuzzi
Robertson (Johnson)
Kahn-Ackermann
Digby (Kershaw)
Kirk
Kliesing
Kopf
Hellige (Lenze)
Massimo Lancellotti
Leynen (Meyers)
Mommersteeg
Lemaire (de Montesquiou)
Montini
Moutet
Nessler
Peel

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Schloesing* (Péronnet)
Laurent-Thouwerey (Pinton)
Rivière (de Préaumont)
Grussenmeyer (Prélot)
Radius
Rapelli
Silkin (Richard)
Rodgers
Rutschke
Lord St. Helens
MM. Sandys
Hansen (Eugène Schaus)
Schleiter
Schulz
Serres
Nelissen (Siegmann)
de la Vallée Poussin (Struye)
Valmarana
Vogt
Vos
Yvon (Wach)
von Merkatz (Wahl)
Reposi
Basile
Vallauri

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Bos
Conti
Cortier
Delforge
Gilson

MM. Gonella
Houdet
Marchese Lucifero d'Aprigliano
M. Margue
Mme Maxsein

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pic
Portheine
Privat
Hermann Schmidt

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 5 by roll-call on the draft Recommendation on the British application for membership of the European Communities (Doc. 424) ¹:

Ayes	44
Noes	7
Abstentions	0

Ayes :

MM. Abelin
Rinderspacher (Bauer)
Geelkerken (Berghuis)
 Bettiol
Radoux (Bohy)
 Lord *Listowel* (Brown)
 MM. Dardanelli
 De Grauw
 Dodds-Parker
Griffiths (Sir Alec
 Douglas-Home)
 Edelman
 Fitch
 Dr. *Shirley Summerskill*
 (Sir Geoffrey de Freitas)

Noes :

MM. *Sagette* (Beauguitte)
 Bourgoin
Sibille (Cadorna)
 de Grailly

ANNEXE II

Vote n° 5 par appel nominal sur le projet de recommandation sur la candidature britannique aux Communautés européennes (Doc. 424) ¹:

Pour	44
Contre	7
Abstentions	0

Pour :

MM. *Blumenfeld* (Furler)
Abens (Gallion)
 Lord Gladwyn
 MM. *van der Stoep* (Goedhart)
 Heffer
 Housiaux
 Jannuzzi
Digby (Kershaw)
 Kirk
 Kliesing
 Kopf
 Massimo Lancellotti
Leynen (Meyers)
 Mommersteeg
 Montini
 Moutet

MM. Peel
Schloesing (Péronnet)
Laurent-Thouwerrey (Pinton)
 Rapelli
Silkin (Richard)
 Rodgers
 Lord *Norwich* (Lord St. Helens)
 MM. *St. John-Stevas* (Sandys)
Nelissen (Siegmann)
de la Vallée Poussin (Struye)
 Vogt
 Vos
Yvon (Wach)
 Repossi
 Vallauri

Contre :

MM. Nessler
Rivière (de Préaumont)
 Radius

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TWELFTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DOUZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 165***on the British application for membership of the European Communities***

The Assembly,

Welcoming the British application to join the EEC on the basis of Article 237 of the Treaty of Rome ;

Noting that the British Government has repeatedly stated its willingness, subject only to the consequential changes which automatically flow from the expansion of the EEC under the Treaty of Rome, to accept the aims of the European treaties and the ensuing obligations ;

Noting furthermore that the United Kingdom is willing to play an active and constructive part in the achievement of political unity in Europe ;

Concerned that the exclusion of Britain from the EEC would weaken European unity ;

Recalling that the Commission of the European Communities considers that membership is the solution most in conformity with the aims of the European treaties for democratic European countries which have attained a sufficient degree of economic development ;

Expressing the opinion that the problems raised by the British application for membership can be solved in a spirit of mutual good will ;

Bearing in mind that British accession to the European Communities would be of mutual advantage to the United Kingdom and the present member countries of the EEC ;

Aware also that the accession of the United Kingdom would lead to the accession or association of other EFTA countries and end the risk of Western Europe being divided into two economic blocs,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Invite the member governments to take account of the above considerations ;
2. Request the six member governments of the European Communities :
 - (a) to agree to the immediate start of negotiations with the Government of the United Kingdom concerning British membership of the Communities ;
 - (b) to concentrate these negotiations on the major problems to be decided by the respective governments ;
3. Request the governments concerned to do everything in their power to secure a successful conclusion of these negotiations.

RECOMMANDATION n° 165***sur la candidature britannique aux Communautés européennes***

L'Assemblée,

Se félicitant de la demande d'adhésion à la C.E.E. présentée par la Grande-Bretagne conformément à l'article 237 du Traité de Rome ;

Prenant acte de la volonté maintes fois affirmée du gouvernement britannique d'accepter, moyennant les seules modifications qui découlent automatiquement de l'élargissement de la Communauté conformément au Traité de Rome, les objectifs des traités européens et les obligations qu'ils impliquent ;

Prenant acte, également, de la volonté du Royaume-Uni de jouer un rôle actif et constructif dans la réalisation de l'unité politique de l'Europe ;

Préoccupée de ce que le rejet de la Grande-Bretagne de la C.E.E. affaiblirait l'unité de l'Europe ;

Rappelant que la Commission des Communautés européennes considère l'adhésion comme la solution la plus conforme aux buts des traités européens pour les pays démocratiques d'Europe qui sont parvenus à un degré suffisant de développement économique ;

Exprimant l'avis que les problèmes soulevés par la candidature britannique peuvent être résolus dans un esprit de bonne volonté mutuelle ;

Consciente de ce que l'adhésion britannique aux Communautés européennes se ferait à l'avantage mutuel du Royaume-Uni et des membres actuels de la C.E.E. ;

Consciente aussi de ce que l'adhésion du Royaume-Uni amènerait l'adhésion ou l'association d'autres pays de l'A.E.L.E. et mettrait fin au risque de la division de l'Europe occidentale en deux blocs économiques,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérations ci-dessus ;
2. De demander aux six gouvernements membres des Communautés européennes :
 - (a) d'accepter l'ouverture immédiate de négociations avec le gouvernement britannique sur la question de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés ;
 - (b) de centrer ces négociations sur les grands problèmes à trancher par les gouvernements respectifs ;
3. De demander aux gouvernements intéressés de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir le succès de ces négociations.

ORDER 34***on the revival of the idea of the political union of Europe***

The Assembly,

Having recommended that the Council of Ministers "revive the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved";

Aware of the fact that the building of Europe in the political field is today a problem of first importance,

INSTRUCTS

The General Affairs Committee to inquire into the possibilities of the political unification of Europe and to report to the Assembly.

DIRECTIVE n° 34
sur la relance de l'idée de l'union politique de l'Europe

L'Assemblée,

Ayant recommandé au Conseil des Ministres « de relancer l'idée de l'union politique de l'Europe en vue d'aboutir au dépôt d'un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif » ;

Consciente du fait que la construction européenne dans le domaine politique est aujourd'hui un problème de première importance,

CHARGE

La Commission des Affaires Générales de faire des investigations sur les possibilités d'unification politique de l'Europe et de faire rapport à l'Assemblée.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES



COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

SEVENTH SITTING

Monday, 4th December 1967

SUMMARY

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Tributes.
4. Examination of Credentials.
5. Address by the President of the Assembly.
6. Adoption of the draft Order of Business (Doc. 419).
7. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 431).
Speakers: The President, Mr. Goedhart (*Rapporteur*), Mr. Beauguitte, Mr. Edwards, Mr. Bettiol, Mr. Dodds-Parker, Mr. Draeger, Viscount Norwich, Mr. Bohy, Mr. Jeger, Viscount Norwich, Mr. Goedhart, Mr. Edwards, Mr. Bourgoïn.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

I declare resumed the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, which was suspended on Thursday, 15th June 1967, at the conclusion of the Sixth Sitting.

In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Tributes

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, Senator Gustave Alric of France died

on 18th October last. (*The Representatives rose*)

He had been a member of our Assembly since its inception.

Gustave Alric was born in 1894. On leaving the *Ecole Centrale des Arts et Manufactures*, where he was the outstanding student of his year, he made his career in industry.

An engineer, economist, scientist and research worker, he was a member of the *Conseil supérieur de la recherche scientifique*.

Though he entered politics only after the Liberation, he was continually re-elected Senator from 1946 onwards.

In 1947, together with President René Coty, he founded the Parliamentary Federalist Group, of which he became Vice-Chairman.

He was a member of the Consultative Assembly of the Council of Europe, the Assembly of Western European Union, and the European Parliament, and was Chairman of the Foreign Trade Committee of the last-named institution.

He was a member of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions of this Assembly.

We mourn the loss of this pioneer European whose faith in European unity was clearly shown by his activities in the three Assemblies, of the Six, the Seven and the Eighteen.

1. See page 13.

SEPTIÈME SÉANCE

Lundi 4 décembre 1967

SOMMAIRE

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Eloge funèbre.
4. Vérification de pouvoirs.
5. Allocution du Président de l'Assemblée.
6. Adoption du projet de calendrier (Doc. 419).
7. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 431).
Intervient : le Président, M. Goedhart (*rapporteur*), M. Beauguitte, M. Edwards, M. Bettiol, M. Dodds-Parker, M. Draeger, Viscount Norwich, M. Bohy, M. Jeger, Viscount Norwich, M. Goedhart, M. Edwards, M. Bourgoïn.
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

Je déclare reprise la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, interrompue le jeudi 15 juin 1967, à la fin de la sixième séance.

Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la sixième séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Eloge funèbre

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, le sénateur français Gustave Alric est décédé le

18 octobre dernier. (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*)

Il était notre collègue depuis la création de notre assemblée.

Gustave Alric était né en 1894. Après être sorti, major de sa promotion, de l'École Centrale des Arts et Manufactures, il avait fait carrière dans l'industrie.

Ingénieur, économiste, homme de science et de recherche, il était membre du Conseil supérieur de la recherche scientifique.

S'il ne débuta dans la vie politique qu'après la Libération, son mandat de sénateur lui fut constamment renouvelé depuis 1946.

Vers la même époque, en 1947, il fondait, avec le Président René Coty, le groupe fédéraliste parlementaire dont il assumait la vice-présidence.

Il siégeait à la fois à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, à l'Assemblée de l'U.E.O. et au Parlement européen dont il avait présidé la Commission du commerce extérieur.

Il était membre de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale de notre assemblée.

Nous déplorons la disparition de cet Européen de la première heure qui tenait à manifester sa foi dans l'unité européenne par son action dans les trois assemblées des Six, des Sept et des Dix-huit.

1. Voir page 13.

The President (continued)

On behalf of the Assembly, I should like to express our condolences and our sympathy to Mrs. Alric and to the French Delegation.

4. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials of new Representatives and Substitutes.

The list of new Representatives and Substitutes to the Assembly of Western European Union for the second part of the Session has been published in Notice No. 7 which has been distributed to you.

Since the end of the last part-session, on 24th and 25th October the French National Assembly appointed three Representatives: Mr. Péronnet, Mr. Pic and Mr. Privat, and three Substitutes: Mr. Escande, Mr. Leccia and Mr. Schloesing, to the vacant seats on the French Delegation. The Senate has just elected Senator Schleiter as Representative in place of the late Senator Alric.

On 15th November 1967, the Bundestag of the Federal Republic of Germany appointed Mr. Brück as Substitute to replace the late Mr. Erler.

Mr. Chapman, Mr. Rhodes and Dr. Shirley Summerskill have been appointed Substitutes on the United Kingdom Delegation in place of Mr. Williams, Mr. Hamling and Mr. Page.

The credentials of these new Representatives and Substitutes have not yet been examined by the Consultative Assembly of the Council of Europe. It is for this Assembly to examine them in accordance with the provisions of Rule 6, paragraph 2, of the Rules of Procedure.

No objection has been raised to these credentials, and they are certified by the Ministers for Foreign Affairs.

If the Assembly is unanimous, it may ratify these credentials without prior reference to a Credentials Committee.

Are there any objections to ratification ?...

The credentials are therefore approved, subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

I warmly welcome our new colleagues.

5. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, Western European Union is an organisation whose main tasks lie in the fields of defence and foreign policy. In both fields, serious problems have arisen in the course of the past year. The Israeli-Arab conflict, which is of primary interest to the Mediterranean countries but which in fact has repercussions on the whole of Europe, the growth of Soviet power in the Mediterranean, the prolongation of the Vietnam war and the ensuing crisis in international relations, the American-Soviet efforts to ensure the non-proliferation of nuclear weapons, the continuation of the armaments race attested by the development of the Soviet orbital missile and the establishment of an anti-missile network in the United States — all these are events that impel us to review our ideas with regard to defence.

In another field, the decision taken this year by Britain to make an official application for membership of the Communities and the division of the members of the European Economic Community over the way in which this application should be received make it incumbent upon us to seek means of re-establishing European cohesion. Never has cohesion been more necessary for coming to grips with the growing gap between American and European technology, the ever-increasing cost of research and investment, in short the conditions of a modern economy.

The Council of Ministers of WEU could have devoted its efforts to defining a joint position of the European countries to meet these problems. But this has not been done, and we are again forced to note that Europe has shirked its political obligations.

What then can our Assembly do? First, it can endeavour to define the facts of the problems within the limits of the means available to it, for members of parliament cannot have the same sources of information as governments. It is now becoming increasingly evident in every country that the governments have vast means of investigation which are not available to the parliaments, and in all our countries there is a tendency, which I consider most dangerous, to deprive the parliamentary assemblies of valid means of supervision.

M. le Président (suite)

Au nom de l'Assemblée, j'exprime nos condoléances et notre sympathie à Mme Alric et à la délégation française.

4. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT.— L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs de nouveaux Représentants et Suppléants.

La liste des nouveaux Représentants et Suppléants appelés à siéger à l'Assemblée de l'U.E.O. pour cette deuxième partie de session a été publiée dans le Bulletin n° 7 qui vous a été distribué.

Pendant l'interruption de la session, les 24 et 25 octobre 1967, l'Assemblée nationale française a désigné trois Représentants : MM. Péronnet, Pic et Privat, et trois Suppléants : MM. Escande, Leccia et Schloesing aux sièges demeurés vacants dans la délégation française. Le Sénat vient d'élire M. Schleiter pour siéger en qualité de Représentant à la place de M. Alric, décédé.

Le Bundestag de la République Fédérale d'Allemagne a désigné, le 15 novembre 1967, M. Brück, pour occuper le siège de Suppléant demeuré vacant depuis le décès de M. Erler.

Dans la délégation du Royaume-Uni, M. Chapman, M. Rhodes et Mme Shirley Summerskill ont été désignés comme Suppléants à la place de MM. Williams, Hamling et Page.

Les pouvoirs de ces nouveaux Représentants et Suppléants n'ont pas encore été vérifiés par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Il appartient à notre assemblée de procéder à cette vérification en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 de notre Règlement.

Ces pouvoirs n'ont fait l'objet d'aucune contestation et ils sont certifiés par les ministres des affaires étrangères.

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification des pouvoirs.

Il n'y a pas d'opposition à la validation ?...

Les pouvoirs sont donc validés, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Je souhaite une cordiale bienvenue à nos nouveaux collègues.

5. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, l'Union de l'Europe Occidentale est une organisation dont les compétences essentielles concernent la politique de défense et la politique étrangère. Dans ces deux domaines, des problèmes graves se sont posés dans l'année qui vient de s'écouler : le conflit israélo-arabe qui semble intéresser au premier chef les pays méditerranéens et qui, en fait, touche toute l'Europe, l'accroissement de la puissance soviétique en Méditerranée, la prolongation de la guerre du Vietnam et la crise qu'elle provoque dans les relations internationales, les efforts américano-soviétiques en vue d'assurer la non-prolifération des armes nucléaires, la poursuite de la course aux armements, qui se marque par la mise au point de la fusée orbitale soviétique et l'établissement aux Etats-Unis d'un réseau anti-missiles, autant d'événements qui nous obligent à réexaminer nos conceptions en matière de défense.

D'un autre côté, la décision prise par la Grande-Bretagne cette année de faire acte officiel de candidature aux Communautés et la division des membres de la Communauté Economique Européenne sur la manière d'accueillir cette candidature nous amènent à chercher le moyen de rétablir la cohésion des Européens. Jamais cette cohésion n'a été plus nécessaire pour faire face à l'écart croissant des techniques américaines et européennes, au coût de plus en plus grand de la recherche et des investissements, bref, aux conditions de l'économie moderne.

Aussi, le Conseil des Ministres de l'U.E.O. aurait-il pu s'attacher à définir une position commune des pays européens pour faire face à ces problèmes. Mais il n'en a rien été, et nous sommes obligés de constater une fois de plus la carence politique de l'Europe.

Que peut faire notre assemblée dans ces circonstances ? Elle peut d'abord s'efforcer d'analyser les termes dans lesquels se posent ces problèmes, avec les moyens limités qui sont les siens, car les parlementaires ne peuvent avoir les mêmes moyens d'information que les gouvernements. Aujourd'hui, en effet, dans tous les pays, il est de plus en plus évident que le gouvernement dispose de puissants moyens d'investigation que les parlements ne possèdent pas. Et dans tous nos pays se dessine une tendance, qui me paraît fort

The President (continued)

But we can nevertheless make a valuable contribution to the study of current political problems in so far as we have greater freedom of expression than the governments and can say outright what a government cannot say without political risk. Then, when the possibility arises, it will be for us to define the elements of a solution.

The topical problems now on the agenda of the Assembly may be divided into two broad categories: questions concerning Europe, and events outside Europe.

In Europe, it can be said that there is no crisis, at least with regard to East-West relations, and even the long-standing dispute between Greece and Turkey is nearing a settlement. This relative calm in contrast with the tense period prior to the change in Soviet policy after the Cuban crisis has been incorrectly called "détente". In fact, in spite of increased contacts with the East, tension remains, due mainly to the fact that the German problem has still not been settled but also to the Eastern European countries' distrust of the outside world, their tendency to keep to themselves and the still insufficient freedom of their peoples.

The problems raised by the defence of Europe are considered not in a specifically European framework but in that of the Atlantic Council. This is quite normal since the defence of Europe depends mainly on the United States' military strength. However, prior consultations on defence problems should be held in the framework of WEU. The definition of the Alliance's strategy is of particular interest to the European countries, caught in a dual conflict, on the one hand, between financial needs and military requirements and, on the other, between concern to halt the main thrust of enemy forces immediately on the frontier by the use of nuclear weapons and anxiety not to trigger off prematurely the horror of a nuclear exchange, even limited. These problems, arising from what is still an overwhelming disproportion between the opposing forces, are political and it is therefore natural

that their solution should not be a matter for the technicians of defence alone, i.e. the military. I believe that consultations should consequently be held between Europeans prior to discussions with our American ally.

The question of reorganising the methods of work of the Atlantic Alliance is to be discussed at the next meeting of the North Atlantic Council to be held in Brussels in a few days' time. Here, consideration should be given to strengthening the voice of Europe in that body by reviving the provisions of the Brussels Treaty dealing with consultations in the field of defence. In any event, we must ensure that the decisions to be taken on the future of NATO do not jeopardise the hopes, still too remote, for a political structure in Western Europe.

But this year the most serious problems have been caused by events outside Europe. If Europe is an area of tension, the Middle East and Far East are areas of conflict.

It is disturbing to note that in the Middle East, where the European countries have converging interests — whatever differences they may have had in the past, and despite present rivalry in the field of trade, and their divergent views of recent events — an attempt is being made to settle some of the problems by an American-Soviet dialogue.

Consultations have certainly been held in the WEU Council. The Security Council has certainly adopted unanimously a resolution submitted by the United Kingdom. But countries so directly concerned with developments in the Middle East could have been expected to have a firmer, more resolute and above all clearer attitude if it had been better concerted. I believe that for a long time to come questions concerning the Middle East and the Eastern Mediterranean will provide ample scope for co-ordinating the policies of our governments. This area could in fact for many years ahead be one of the hot spots of the world, one of the danger areas in which new crises could arise at any time, liable to involve the whole world.

In Vietnam, another crisis is developing with consequences which could be particularly dangerous for the unity of the western world, for

M. le Président (suite)

dangereuse, à retirer d'une façon ou de l'autre aux assemblées parlementaires le moyen d'un contrôle véritable du pouvoir. Nous pouvons néanmoins apporter une contribution importante à l'étude des problèmes politiques actuels, dans la mesure où nous disposons d'une plus grande liberté d'expression que les gouvernements et où nous pouvons dire clairement ce qu'un gouvernement ne peut énoncer sans risque politique. Ensuite, lorsque cela nous semblera possible, il nous appartiendra de dégager les éléments d'une solution.

Les problèmes qui sont d'actualité et qui, par conséquent, figurent à l'ordre du jour de notre assemblée, peuvent être divisés en deux grandes catégories : les uns intéressent l'Europe, les autres ont trait aux événements qui interviennent hors d'Europe.

En Europe, on peut constater une absence de crise, du moins en ce qui concerne les relations Est-Ouest. Même le différend de type traditionnel entre la Grèce et la Turquie est en voie de règlement. Ce calme relatif contrastant avec les accès de fièvre que nous avons connus jusqu'à la définition d'une nouvelle politique soviétique après la crise de Cuba a été improprement appelé « détente ». En fait, malgré la multiplication des contacts avec l'Est, des tensions subsistent, qui sont essentiellement liées au non-règlement du problème allemand, mais aussi à la méfiance des pays de l'Est européen à l'égard du monde extérieur, à leur tendance au repli sur eux-mêmes et à l'insuffisante liberté dont souffrent encore leurs populations.

Les problèmes posés par la défense de l'Europe sont examinés non dans un cadre spécifiquement européen mais dans celui du Conseil atlantique. Rien de plus normal étant donné que la défense de l'Europe s'appuie essentiellement sur la puissance militaire des Etats-Unis. Toutefois, des consultations sur les problèmes de défense devraient avoir lieu au préalable dans le cadre de l'U.E.O. En effet, la définition de la stratégie de l'Alliance intéresse particulièrement les pays européens, toujours pris dans une double contradiction entre les nécessités financières et les impératifs militaires, d'une part, entre le souci d'arrêter immédiatement sur la frontière le gros des forces ennemies par le moyen des armes atomiques et le souci de ne pas déclencher prématurément l'horreur d'un échange nucléaire, même limité, d'autre part. Ces problèmes, nés de la disproportion des forces en présence, qui reste écrasante, sont d'ordre

politique et il est donc naturel que leur solution ne soit pas confiée aux seuls techniciens de la défense : les militaires. Il me paraît donc nécessaire que les Européens se consultent avant d'en discuter avec leur allié américain.

La question d'une réorganisation des méthodes de travail dans le cadre de l'Alliance atlantique doit faire l'objet de discussions lors de la prochaine session du Conseil de l'Atlantique nord, qui se tiendra dans quelques jours à Bruxelles. Il conviendrait d'envisager, à cette occasion, de renforcer la voix de l'Europe dans cette instance en redonnant vie aux dispositions du Traité de Bruxelles qui ont trait aux consultations dans le domaine de la défense. Il nous appartient, en tout cas, de veiller à ce que les décisions qui seront prises concernant l'avenir de l'O.T.A.N. ne puissent compromettre les espoirs, trop lointains encore, d'une construction politique en Europe occidentale.

Mais, cette année, les problèmes les plus graves sont posés par des événements survenus hors d'Europe. Si l'Europe est une zone de tension, le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient sont des zones de conflit.

Or, il est inquiétant de constater qu'au Moyen-Orient où les pays d'Europe ont des intérêts convergents, quels qu'aient pu être leurs différends dans le passé, et en dépit de leur rivalité commerciale d'aujourd'hui ainsi que de leurs appréciations divergentes des événements récents, on assiste à une tentative de régler une partie des problèmes par un dialogue américano-soviétique.

Sans doute des consultations ont-elles eu lieu au Conseil de l'U.E.O. Sans doute, une résolution présentée par le Royaume-Uni a-t-elle été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Mais on eût attendu de pays aussi directement concernés par les développements au Moyen-Orient une attitude plus ferme, plus résolue et d'abord plus claire parce que mieux concertée. Je crois que, pendant longtemps encore, les questions du Moyen-Orient et de la Méditerranée orientale seront de celles à propos desquelles la coordination des politiques de nos gouvernements devra progresser. Cette région pourrait être, en effet, pour de longues années encore, l'un des points chauds du globe, l'une de ces zones dangereuses où de nouvelles crises peuvent naître à tous moments, qui sont susceptibles d'embraser la planète.

Au Vietnam, une autre crise se développe dont les conséquences peuvent être particulièrement dangereuses pour l'unité du monde occidental, car

The President (continued)

the European countries are divided over the way in which this problem should be solved. Some consider, to be sure, that this is no concern of Europe's, since the United States is not prepared to listen to the advice given. But advice would perhaps be received more readily if Europe spoke with one voice.

It is distressing to note that in the United Nations in particular, where, apart from the communist bloc, there is a Latin-American bloc, an Arab bloc and an Afro-Asian bloc whose votes on certain questions which affect them particularly are identical, it is not possible to speak of a European bloc.

Must it therefore be left to the United States to carry out the foreign policy and define the defence policy of the western world? There is a great temptation to leave it to our ally, because it alone has the means to speak on equal terms with the Soviet Union and to meet a threat in any part of the world. A dialogue is in fact being instituted between the two largest world powers and this is definitely better than the duel between Molotov and Dulles.

The armaments race is certainly continuing but, since the Cuban crisis and the fall of Khrushchev, the Soviet Union has been showing some circumspection in its actions. There has not been a serious crisis in Berlin. It supported the British recommendation on the conflict between Israel and its neighbours. But it is nevertheless maintaining pressure on all the countries which it considers liable to be influenced, it is increasing the strength of its fleet in the Mediterranean, it is improving the equipment of its numerous divisions in Europe and pursuing its course with all the political, military and psychological means in its power.

As the United States is the only country in a position to stand up to it, there is a considerable danger of the defence of the interests of Europe being left entirely to the discretion of the United States. It is obvious that the United States often has considerable difficulty in recognising what these interests are, since the Europeans themselves cannot agree on their definition.

Thus, in their efforts to arrange the signing of a treaty on the non-proliferation of nuclear weapons, the United States has not been unduly concerned about guaranteeing the development of

scientific research or about giving specific assurances to certain States which feel they might be threatened by nuclear powers.

With regard to space, it is obvious that, although we can count on American aid in the scientific field, in technology with an immediate commercial potential, such as satellite communications, we can count on no one but ourselves. Likewise, we must make our own effort to keep European industries working in the field of advanced technology and to ensure sufficient investments for the major part of our factories to remain in European hands.

Instead of finding the remedy for its weakness in unity, Europe runs the risk of losing everything by disunity. The most obvious sign of the profound disagreement between our countries is now to be found in the widely-different concepts behind the attitudes of France and its neighbours towards the question of Britain's accession to the Communities. This is an eminently political problem.

Very full studies have been made of the technical aspects of this problem, including in particular the very well documented opinion on this matter which the Commission prepared for the governments of the Six. The answer to the question whether the difficulties reported in this opinion can be overcome depends on the political will of all the governments, including that of the United Kingdom. It is for these governments to decide whether their aim is to be the enlargement of the European Communities or not.

Finally, the ability to overcome obstacles arising from disparities between the economic and financial structures of the countries to be united depends eventually on the establishment of a joint political philosophy.

In the weeks ahead, there is probably little chance of satisfaction for any hopes of an early start in the negotiations for the accession of the United Kingdom to the European Communities. Surely, then, it is one of the tasks of our Assembly, in accordance with the modified Brussels Treaty, to recall that the British Isles are and always will be part of Europe, and that as a result they cannot remain outside the European Communities indefinitely.

M. le Président (suite)

les pays européens sont divisés en ce qui concerne la manière dont ce problème devrait être résolu. Certains estiment, bien sûr, que les Européens n'ont pas à s'occuper de cette question, car les Etats-Unis ne sont pas prêts à écouter les conseils qui leur sont prodigués. Mais ces conseils recevraient peut-être un meilleur accueil si l'Europe parlait d'une voix unanime.

Il est affligeant de constater qu'aux Nations Unies, en particulier, où se sont constitués, outre le bloc communiste, un bloc latino-américain, un bloc arabe, un bloc afro-asiatique dont les votes sur certaines questions qui les affectent particulièrement sont identiques, il ne soit pas possible de parler d'un bloc européen.

Faut-il donc laisser aux Etats-Unis le soin de mener la politique étrangère et de définir la politique de défense du monde occidental ? La tentation est grande de s'en remettre à notre allié parce que seul il a les moyens de parler d'égal à égal avec l'Union Soviétique et de faire face à toute menace en tout point du globe. De fait, un dialogue s'instaure entre les deux plus grandes puissances mondiales et ce dialogue vaut assurément mieux que le duel qui opposait Molotov et Dulles.

Sans doute, la course aux armements se poursuit-elle mais, depuis la crise de Cuba et la chute de Khrouchchev, l'U.R.S.S. semble faire preuve d'une certaine circonspection dans ses actions. Elle n'a pas déclenché de crise grave à Berlin. Elle s'est ralliée à la recommandation britannique sur le conflit entre Israël et ses voisins. Néanmoins, elle maintient sa pression sur tous les pays qui lui semblent susceptibles d'y être sensibles, accroît la puissance de sa flotte en Méditerranée, améliore l'équipement de ses nombreuses divisions en Europe, poursuit son action par tous les moyens politiques, militaires, psychologiques en sa possession.

Les Etats-Unis étant seuls en mesure de lui tenir tête, le risque est grand de voir la défense des intérêts européens laissée à l'entière discrétion des Etats-Unis. Il va de soi que ceux-ci sont souvent bien en peine de discerner ces intérêts alors que les Européens eux-mêmes ne s'accordent pas sur leur définition.

C'est ainsi que, dans leurs efforts pour assurer la signature d'un traité de non-prolifération des armes atomiques, les Etats-Unis ne se sont pas excessivement soucieux de garantir le développe-

ment des recherches scientifiques, ni de rassurer par des engagements précis certains Etats qui se croient susceptibles d'être menacés par des puissances nucléaires.

En ce qui concerne l'espace, il apparaît évident que si l'aide américaine dans le domaine scientifique nous est assurée, au contraire dans le domaine des techniques susceptibles d'une exploitation commerciale immédiate, comme celui des télécommunications par satellites, il ne nous faut compter que sur nous-mêmes. De même, c'est par nos propres efforts qu'il nous faut maintenir en Europe des activités industrielles dans le domaine des techniques de pointe et une capacité d'investissement garantissant que la plus grande part de nos usines resteront dans des mains européennes.

Au lieu de trouver dans l'union le remède à ses faiblesses, l'Europe risque de tout perdre par sa désunion. La marque la plus évidente du profond désaccord de nos pays se trouve, aujourd'hui, dans les conceptions très différentes qui inspirent les attitudes de la France et de ses voisins sur la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés. Il s'agit là d'un problème éminemment politique.

Les aspects techniques de ce problème ont fait l'objet d'études très complètes et en particulier de l'avis très documenté que la Commission a remis sur ce sujet aux gouvernements des Six. La réponse à la question de savoir si les difficultés signalées dans cet avis peuvent être surmontées dépend de la volonté politique de tous les gouvernements, y compris celui du Royaume-Uni. Il appartient à ces gouvernements de décider si leur objectif doit être ou non l'élargissement des Communautés européennes.

C'est, en définitive, de l'établissement d'une philosophie politique commune que dépend en dernier ressort la capacité de surmonter les obstacles que peuvent constituer les disparités des structures économiques et financières des pays appelés à s'unir.

Sans doute, les espoirs que l'on pouvait placer en une prochaine ouverture des négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes risquent-ils fort d'être déçus au cours des prochaines semaines. Dès lors, l'une des tâches de notre assemblée ne doit-elle pas être, comme le Traité de Bruxelles modifié nous y invite, de rappeler que les Iles britanniques font et feront toujours partie de l'Europe et que, par conséquent, elles ne peuvent rester indéfiniment éloignées des Communautés européennes.

The President (continued)

Surely it should also be recalled that, until the United Kingdom accedes to the European Communities, true political co-operation between the United Kingdom and the Six should be established in WEU. In this framework, too, a start might be made on building a technological community so that Europe could develop an industry competitive with that of the United States in the world of today which is one of fierce competition.

It is to be feared that we are today in a very dangerous impasse. If Italy, Germany and the Benelux countries again passively accept a veto on the accession of the United Kingdom to the EEC, the European Communities and the Atlantic Alliance will take a step towards disintegration. In saying this, I am not criticising the position of one man or of one country. I think that if, in the Communities, one country endeavours, as is natural, to impose its way of thinking on its five partners, the five must devote equal energy to making their opinion prevail. How can they do this? I am now speaking in a strictly personal capacity, strong in the right possessed by every parliamentarian to express his opinion and to show some imagination when governments refuse to do so.

It is both timely and necessary for Britain to join the Communities and I believe that the Communities cannot advance without the presence of France. But this is not a legal problem, it is one of substance. Each of the five, in close contact with its partners and without hiding anything from France, has the right to approach Britain, for instance by means of regular consultations between its government and that of the United Kingdom, with a view to seeking harmonisation between its economic policy and that of the United Kingdom, so as to remove progressively any obstacles there may still be to the accession of the United Kingdom due to differences in economic and financial structures.

If a country considers it unnecessary to follow this course, it is free to make its choice. We wish neither to be forced nor to force others. We wish to maintain with each other neither a hostile nor a servile relationship. But we do not wish to help create a situation where one great European

country might allow itself to drift away and another might withdraw into isolationism, and where, above all, Europe, failing confidence in itself, might run the risk of becoming not the ally but the vassal of America or place itself at the mercy of Russia.

In this event, the balance of the world would be seriously upset, and our desire to live in peace with all and in full freedom could not be fulfilled.

The present division of our governments has a profound influence on relations between the Council and the Assembly. In particular, we have to note the absence of many speakers who had been invited to address the Assembly and who found themselves unable to do so for political reasons. By this I mean that they do not wish to display to a parliamentary assembly the differences which are weakening our organisation.

In the circumstances, it is easy to understand that the motion to disagree with the Annual Report of the Council adopted by the Assembly last June has not yet borne fruit in spite of the expressions of sympathy and understanding we have received. The declarations of goodwill I received from Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, on behalf of the Council and himself, in the letter he sent me and in the talks we had in Rome, and the evidence of goodwill I found in the capitals when visiting members of the governments, have resulted in nothing tangible on the part of the Council.

We particularly regret that the Chairman-in-Office of the Council is not here to attend our debates and that the Council has been unable to provide the Assembly, in a supplementary report, with the information it requested.

We are especially hopeful that there will be an improvement in relations between the Council and the Assembly since we know that these relations are a reflection of relations between the members of the Council themselves.

That is why I am convinced that the Assembly, whatever difficulties it may have to face, will do everything in its power to help restore harmonious relations between the members of our organisation, to strengthen the co-ordination of their

M. le Président (suite)

Ne convient-il pas de rappeler, en outre, que tant que le Royaume-Uni n'aura pas adhéré aux Communautés européennes, c'est à l'intérieur de l'U.E.O. que devra s'établir une coopération politique véritable entre le Royaume-Uni et les Six ? C'est dans ce cadre également que pourrait être amorcée l'édification d'une communauté technologique permettant à l'Europe de développer, dans le monde de dure concurrence qu'est le monde actuel, des techniques industrielles compétitives avec celles des Etats-Unis.

Malheureusement, nous nous trouvons aujourd'hui, je le crains, dans une impasse très dange-reuse. Si l'Italie, l'Allemagne et les pays du Benelux acceptent de nouveau avec passivité le veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E., les Communautés européennes et l'Al-liance atlantique iront vers la désintégration. En disant cela, je ne critique pas la position d'un homme ou d'un pays. Je pense que si, au sein des Communautés, un pays cherche, ce qui est naturel, à imposer sa manière de voir à ses cinq parte-naires, les Cinq doivent, avec la même énergie, faire valoir leur opinion. Comment peuvent-ils le faire ? Je parle en ce moment à titre strictement personnel, fort du droit qu'a chaque parlemen-taire d'exprimer son opinion et d'avoir de l'ima-gination lorsque les gouvernements refusent d'en faire preuve.

Je crois qu'il est opportun et nécessaire que la Grande-Bretagne se lie aux Communautés et je crois que les Communautés ne peuvent pas pro-gresser sans la présence de la France. Mais le problème n'est pas de caractère juridique, c'est un problème de fond. Chacun des Cinq, en étroit contact avec ses partenaires et sans rien dissi-muler à la France, a le droit de s'entendre avec l'Angleterre, par exemple par le moyen de consul-tations périodiques entre son gouvernement et celui du Royaume-Uni, en vue de parvenir à une harmonisation de sa politique économique et de celle de la Grande-Bretagne, de manière à écarter progressivement les obstacles que les dif-férences de structure économique et financière peuvent encore opposer à l'adhésion du Royaume-Uni.

Si un pays n'estime pas nécessaire de procéder ainsi, il en est libre. Nous ne voulons ni être con-traints, ni contraindre les autres, Nous ne vou-lons pas entretenir les uns avec les autres des rela-tions d'hostilité ni des relations de servilité, mais nous ne voulons pas contribuer à créer une situa-

tion dans laquelle tel grand pays européen pour-rait se laisser aller à la dérive, tel autre pourrait se renfermer dans l'isolationnisme et où surtout l'Europe, une Europe sans confiance en elle-même, risquerait de devenir non pas l'alliée, mais la vassale de l'Amérique ou de se mettre à la merci de la Russie.

Dans cette hypothèse, l'équilibre du monde serait profondément troublé et notre désir de vivre en paix avec tous, en jouissant de notre liberté, ne pourrait se trouver exaucé.

La division actuelle de nos gouvernements in-fluence profondément les rapports entre le Con-seil et l'Assemblée. Nous sommes obligés de cons-tater, en particulier, l'absence de nombreux orateurs qui avaient été invités à prendre la parole et qui y ont renoncé pour des raisons politiques, je veux dire pour ne pas étaler devant une assemblée de parlementaires les divergences qui affaiblissent notre organisation.

Dans ces conditions, il nous est aisé de com-prendre que la motion de désapprobation que notre assemblée a portée contre le rapport annuel du Conseil, en juin dernier, n'ait pu encore por-ter des fruits, en dépit des marques de sympathie et de compréhension qui nous ont été adressées. Les déclarations de bonne volonté que m'a prodi-guées, au nom du Conseil et en son nom propre, M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, dans la lettre qu'il m'a adressée comme au cours de l'entretien que nous avons eu à Rome, les témoignages de bonne volonté que j'ai recueillis dans les capitales où j'ai rendu visite aux membres des gouvernements n'ont pu se tra-duire par aucun geste concret de la part du Conseil.

Nous regrettons particulièrement l'absence à nos débats du Président en exercice du Conseil ainsi que le fait que le Conseil n'ait pas été en mesure de fournir dans un rapport supplémen-taire les informations qui lui ont été demandées par l'Assemblée.

Nous espérons d'autant plus vivement une amé-lioration des relations entre le Conseil et l'Assem-blée que nous savons que ces relations ne sont que le reflet des relations des membres du Conseil entre eux.

C'est pourquoi je suis sûr que l'Assemblée, quelles que soient les difficultés auxquelles elle devra faire face, mettra tout en œuvre pour con-tribuer à restaurer des relations harmonieuses entre les membres de notre organisation, renforcer

The President (continued)

policies and to lay the foundations of a truly European union. (*Applause*)

6. Adoption of the draft Order of Business

(*Doc. 419*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly.

The draft Order of Business drawn up by the Bureau is contained in Document 419 which has been distributed to you.

Are there any objections to the draft Order of Business ?...

The Order of Business for the Second Part of the Thirteenth Ordinary Session is adopted.

7. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank

(*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 431*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the defence of the Mediterranean and the NATO southern flank and the vote on the draft Recommendation, Document 431.

The debate will bear on three documents. Before the session, members of the Assembly received an unnumbered document containing the explanatory memorandum of the draft report submitted to the Committee on Defence Questions and Armaments, on the defence of the Mediterranean and the NATO southern flank.

This morning, the Committee considered that document and a note submitted by Mr. Beau-guette concerning the application of the North Atlantic Treaty, which follows on from the explanatory memorandum. That note is contained in an Appendix to Document 431.

The Committee also adopted this morning the draft Recommendation contained in Document 431.

I call Mr. Goedhart, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — During the last six months, there has been a radical change in the south-eastern and southern flanks of NATO in the Mediterranean. Since time immemorial the Mediterranean has been a European sea. The situation remained unchanged even after the second world war. Our American allies installed their Sixth Fleet in the Mediterranean in order to support the Western European navies in the event of Soviet aggression ; thus the European position in this area was consolidated.

In the twenty years after 1945, it was only now and then that there was flag-showing by the Soviet Union in this area. The process of decolonisation which began in the Near East and North Africa after 1945 had, however, the secondary effect of disturbing the balance of power, with the result that even without firing one shot the Soviet Union managed by means of political infiltration, by anti-western agitation, by furnishing arms and by supporting the anti-Israel actions of Nasser, and by continued diplomatic interference whenever there was a crisis in this area, to gain a strong position in the Mediterranean area. The Israel-Arab war and its aftermath have revealed how far the Soviet Union has succeeded in penetrating into this part of the world.

Today we have to reckon with the permanent presence of about 50 Soviet warships in this region. The port facilities of Alexandria and Port Said in Egypt, and of Latakia in Syria, are at the disposal of the Mediterranean command of the Soviet navy. The French Government, which according to the Evian Treaty could continue to use the Algerian Mers-el-Kébir base until 1975, stated recently that it will evacuate this base as early as February 1968. Boumediene's Government, which is strongly influenced by Moscow, does not itself have naval forces, but it is possible that the Algerian Government might make this base available to the Soviet Union. In the past, the NATO allies spent 25 million dollars for the installation of this modernly-equipped naval base. The decision of the French Government to evacuate the base was taken without consultation with NATO. Paris faced its allies again here with a *fait accompli*.

M. le Président (suite)

la coordination de leurs politiques et jeter les fondements d'une union véritable des Européens. (*Applaudissements*)

6. Adoption du projet de calendrier

(*Doc. 419*)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.

Le projet de calendrier établi par le Bureau est contenu dans le Document 419 qui vous a été distribué.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ?...

Le calendrier de la deuxième partie de la Treizième session ordinaire est adopté.

7. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 431*)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. et le vote sur le projet de recommandation, Document 431.

La discussion portera sur trois documents. Les membres de l'Assemblée ont reçu, avant la session, un document sans numéro contenant l'exposé des motifs du projet de rapport soumis à la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.

Ce matin, la commission a pris en considération ce document ainsi qu'une note présentée par M. Beauguitte concernant l'application du Traité de l'Atlantique nord qui fait suite à l'exposé des motifs. Cette note est publiée dans une annexe au Document 431.

La commission a, ce matin également, adopté le projet de recommandation contenu dans le Document 431.

La parole est à M. Goedhart, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. **GOEDHART** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Au cours des six derniers mois, un changement radical s'est produit sur les flancs sud et sud-est de l'O.T.A.N. en Méditerranée. Depuis des temps immémoriaux, la Méditerranée est une mer européenne. Cette situation est restée inchangée, même après la deuxième guerre mondiale. Nos alliés américains ont mis en place leur Sixième flotte en Méditerranée afin d'appuyer les forces navales d'Europe occidentale en cas d'agression soviétique, ce qui n'a fait que renforcer les positions européennes dans cette zone.

Pendant les vingt années qui ont suivi 1945, le pavillon soviétique n'est apparu qu'occasionnellement en Méditerranée, mais le contre-coup du processus de décolonisation entamé à partir de 1945 au Proche-Orient et en Afrique du nord n'en a pas moins rompu l'équilibre des forces, de sorte que, sans tirer un seul coup de feu, l'Union Soviétique s'est efforcée de s'assurer une forte position en Méditerranée en recourant à l'infiltration politique et à l'agitation anti-occidentale, en fournissant des armes, en soutenant l'action anti-israélienne de Nasser et en intervenant sur le plan diplomatique chaque fois qu'une crise survenait dans cette région. La guerre israélo-arabe et ses répercussions ont montré à quel point l'Union Soviétique a réussi à s'établir dans cette partie du monde.

Aujourd'hui, il nous faut compter avec la présence permanente d'une cinquantaine de navires de guerre soviétiques dans cette région. Les installations portuaires d'Alexandrie et de Port-Saïd en Egypte, comme celles de Lattaquié en Syrie, sont à la disposition du commandement de la flotte soviétique en Méditerranée. Le gouvernement français qui, aux termes des accords d'Evian aurait pu continuer à utiliser la base algérienne de Mers-el-Kébir jusqu'en 1975, vient d'annoncer qu'il l'évacuerait dès le mois de février 1968. Le gouvernement Boumediène, fortement influencé par Moscou, n'a pas de forces navales propres, mais pourrait mettre cette base à la disposition de l'Union Soviétique. Les membres de l'O.T.A.N. ont jadis dépensé 25 millions de dollars pour installer cette base navale dotée d'un équipement moderne. Le gouvernement français a omis de consulter l'O.T.A.N. avant de prendre sa décision. Il a donc mis une fois de plus ses alliés devant le fait accompli.

Mr. Goedhart (continued)

Furthermore, the influence of the Soviet Union in the Mediterranean was increased by the changed attitude of Yugoslavia. Since 1948, when it was expelled by Stalin from the Soviet bloc, Yugoslavia has held for years more or less a neutral position. The West encouraged this attitude by making available to Tito considerable financial and economic help, and Tito took advantage of this help on a large scale. It did not restrain him, however, from a renewed rapprochement with the Soviet Union. The fact that a Yugoslav military delegation recently attended a meeting of the Warsaw Pact countries clearly shows how far this reorientation has gone already. The Yugoslav ports are open to the Soviet navy. Arms deliveries to Egypt and Algeria take place by Soviet planes flying over Yugoslavia.

Apparently the Soviet Union air force has acquired unlimited overflying rights from Belgrade. Furthermore, and this is very important and indicative, the Soviet Union disposes in Yugoslavia of an old early warning system staffed by Soviet officers. Yugoslavia's own radar network is not organised to detect Soviet planes or missiles, but it is set up against attacks from the West.

On the political front also, Tito has been increasingly aligning himself with the Soviet bloc. Yugoslavia's neutrality is vanishing in the same way as the millions given to Tito by the western world.

A particularly delicate complication in the Mediterranean is the lasting problem around Cyprus. It would be a godsend for Moscow if Turkey and Greece, two NATO countries, would go to war with each other in this area. This would automatically lead to the total collapse of NATO's entire south-east flank. General Grivas' political stupidity, the machinations of the Soviet Embassy in Nicosia and the untransparent manoeuvres of Archbishop Makarios recently brought Cyprus to the edge of the abyss. The intervention of Mr. Cyrus Vance of the United States of America, strongly supported by the Secretary-General of NATO, Mr. Brosio, could prevent this calamity. It must be noted nevertheless that Europe as such was not able to play a rôle or to exert decisive influence in this crisis. One can only hope that a definite settlement of the Cyprus problem will now be reached so that it will no longer constitute a field for Soviet meddling.

Another complication around the Mediterranean is the military dictatorship in Greece which was set up following the *coup d'état* in April of this year. Although this new Greek régime is anti-Communist and pro-NATO, it nevertheless constitutes a serious risk for NATO. This military régime has abolished all democratic freedoms in Greece which must eventually lead to widespread popular resistance. Thus a splendid chance has been created for the Soviet bloc to interfere again with domestic Greek affairs. No doubt the communists will endeavour to organise the resistance against this junta and try to take over command of it. They will certainly try to bring into one movement, under the banner of the communists, all opponents of the military régime, that is, the great majority of the Greek population. This can only lead to confusion and chaos in Greece. It is therefore in the interest of NATO and WEU to exert the maximum pressure on Athens in order that democracy be restored in Greece. This is not only a human and political interest; it is also a matter of military security. However, I am sad to report that in the Committee on Defence Questions and Armaments no full agreement could be reached on this question.

The most acute issue in the Mediterranean is still the war of the Arabs against Israel. I do not believe that the policy of the Soviet Union in this conflict is dictated by love for the Arabs or by hatred for the Israelis. The Soviet point of view is obvious. This conflict creates a perfect chance to strengthen the Soviet hand in the Mediterranean and for this purpose the existing feud between Nasser and Israel is exploited to the full. By backing the rabid Arabs, Moscow has got a strong foothold in the Near East and in Algeria. Alas, it must be stated that the western world was more or less taken by surprise by the events in the Near East. The United States of America concentrated so much on the fighting in Vietnam that they were not prepared for the Near East crisis. Furthermore, General de Gaulle took sides with the Arabs, Tito and Moscow in stating that Israel was the aggressor — tiny Israel, insulted, provoked, encircled, threatened and for many years under constant attack from Arab saboteurs — the aggressor! I assume that this statement was a practical application of the Gaullist political principle of "*détente, entente et coopération*" with the East. It goes without saying that no common European policy could be formulated since none of the WEU countries was prepared

M. Goedhart (suite)

En outre, l'influence soviétique en Méditerranée a bénéficié de l'évolution de la position yougoslave. Depuis que Staline l'avait expulsée, en 1948, du bloc soviétique, la Yougoslavie avait conservé une position plus ou moins neutre. L'Occident l'y avait encouragée en mettant à la disposition de Tito une aide financière et économique considérable dont il a largement profité. Cela ne l'a toutefois pas empêché de se rapprocher à nouveau de l'Union Soviétique. Le fait qu'une délégation militaire yougoslave ait participé récemment à une réunion des pays membres du Pacte de Varsovie montre les progrès déjà accomplis dans cette voie. Les ports yougoslaves sont ouverts à la flotte soviétique. Des avions soviétiques qui partent livrer des armes à l'Égypte et à l'Algérie peuvent survoler la Yougoslavie.

Apparemment, Belgrade a entièrement mis son espace aérien à la disposition de l'armée de l'air soviétique. Par ailleurs, ce qui est aussi grave que significatif, l'Union Soviétique dispose en Yougoslavie d'un ancien système d'alerte avancée commandé par des officiers soviétiques. Quant au réseau de radars propre à la Yougoslavie, il n'est pas orienté de façon à détecter les avions ou engins soviétiques, mais pour faire face à des attaques venant de l'Occident.

Sur le plan politique aussi, Tito s'aligne de plus en plus sur le bloc soviétique. La neutralité de la Yougoslavie s'évanouit, tout comme les milliards donnés à Tito par le monde occidental.

Le problème persistant dont Chypre est le centre constitue une complication particulièrement délicate en Méditerranée. Pour Moscou, ce serait un don du ciel si la Turquie et la Grèce, deux membres de l'O.T.A.N., entraient en guerre l'une contre l'autre dans cette région, et provoquaient automatiquement, de ce fait, l'effondrement total de tout le flanc sud-est de l'O.T.A.N. La stupidité politique du général Grivas, les machinations de l'ambassade soviétique à Nicosie et les obscures menées de l'archevêque Makarios ont amené récemment Chypre au bord de l'abîme. La calamité a été écartée grâce à l'intervention de M. Cyrus Vance, l'envoyé des États-Unis d'Amérique, fortement appuyé par M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N. Il faut toutefois remarquer que l'Europe n'a pu ni jouer de rôle, ni exercer d'influence décisive dans cette crise. Il faut espérer que le problème chypriote pourra faire l'objet d'un règlement définitif et ne plus constituer un champ d'intervention pour l'Union Soviétique.

La dictature militaire instaurée en Grèce à la suite du coup d'État du mois d'avril dernier complique encore la situation autour de la Méditerranée. Bien que le nouveau régime grec soit anti-communiste et favorable à l'O.T.A.N., il n'en constitue pas moins un grave danger pour cette organisation. Ce régime militaire a en effet supprimé toutes les libertés démocratiques en Grèce et ne manquera pas de provoquer une résistance générale de la population. Il offre ainsi au bloc soviétique une magnifique occasion de se mêler à nouveau des affaires intérieures de la Grèce. Les communistes vont indubitablement tenter d'organiser la résistance contre la junte militaire et d'en prendre la tête. Ils vont certainement s'efforcer de grouper en un mouvement unique, placé sous la bannière communiste, tous les opposants au régime militaire, c'est-à-dire la grande majorité de la population grecque. Pour la Grèce, il ne pourra en résulter qu'un climat de confusion et de chaos. L'O.T.A.N. et l'U.E.O. ont donc intérêt à exercer sur Athènes toutes les pressions possibles en faveur du retour à la démocratie. Ce n'est pas seulement une question d'intérêt humain et politique, mais aussi de sécurité militaire. J'ai toutefois le regret de vous informer que la Commission des Questions de Défense et des Armements n'a pas pu parvenir à un accord complet sur ce point.

Mais c'est toujours la guerre menée par les Arabes contre Israël, qui pose en Méditerranée le problème le plus aigu. Je ne crois pas que, dans ce conflit, la politique de l'Union Soviétique soit dictée par l'amour à l'égard des Arabes ni la haine à l'égard des Israéliens. Le point de vue de l'Union Soviétique est clair. Ce conflit lui offre une chance idéale de renforcer sa position en Méditerranée ; c'est la raison pour laquelle elle exploite à fond la querelle entre Nasser et l'État d'Israël. En apportant son appui à la rage arabe, Moscou a pris fortement pied au Proche-Orient et en Algérie. Il faut hélas constater que le monde occidental a été plus ou moins pris de court par les événements du Proche-Orient. Les États-Unis d'Amérique étaient tellement absorbés par les combats du Vietnam que la crise du Proche-Orient les a pris au dépourvu. En outre, le Général de Gaulle a embrassé la cause des Arabes, de Tito et de Moscou en déclarant qu'Israël était l'agresseur : ce minuscule Israël, insulté, provoqué, encerclé, menacé et livré depuis des années aux attaques incessantes des saboteurs arabes serait l'agresseur ! Je suppose que cette déclaration était l'application pratique du principe gaulliste de la politique de « détente, entente et coopération » avec l'Est. Il va sans dire qu'aucune politique européenne

Mr. Goedhart (continued)

to share this Gaullist point of view.

An immediate impact of the conflict between the Arabs and Israel was the closure of the Suez Canal. This canal has often been called Europe's economic lifeline. This lifeline was blocked and the tragic thing about the situation is that Europe is so divided, so weak, so impotent, that it cannot even adopt a common standpoint in this matter in which we are so much interested. Our division is so deep that we are no longer able to defend our vital interests. Those who are happy about this division in Europe and its powerlessness are not the Americans; on the contrary, only the Soviet bloc leaders take advantage of this tragic situation.

In my report, which has no pretensions to being the last word on the problem of the Mediterranean, because it is an extremely complicated and difficult problem which has many aspects, I collected together a lot of facts and factual material on the situation in the Mediterranean. Furthermore, I tried to formulate many suggestions. This is a rather thankless task. This Assembly knows by experience that virtually no recommendation adopted by us is accepted by the Council of Ministers. There is hardly ever unanimity within the Council of Ministers. Consequently there is very seldom a follow-up to the recommendations of this Assembly. However, this discord is no longer limited to the Council of Ministers. Even in this Assembly and in its Committees the dissension in Europe appears more and more clearly. As Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, I prepared a draft Resolution for this Committee based on the suggestions in my report. After a long discussion and after having accepted many amendments, I did not get a distinct majority for this draft Resolution.

There were seven votes in favour, one against and seven abstentions. From the formal point of view, one might have said that the result was not rejected, but there were seven abstentions, and one cannot reason along formal lines. One can reason only along political lines, so I had to withdraw the original resolution.

This result reflected many shades of opinion and several different points of view. It was only

possible to get a majority for our recommendation this morning without political substance, stating that we note the changing situation in the Mediterranean and we ask the Council of Ministers to formulate a common policy. So we are passing the buck to the Council.

I do not know how the discussion on this recommendation and this report will develop. It is always possible that there will be interventions and proposals to change the text. We are now faced with a text which I have the honour to present on behalf of the Committee, but it is completely neutral and without political substance.

The conclusion forced upon us is that the discord among the members of our Committee and perhaps in this Assembly seems to be just as serious as among the Council of Ministers. We have often reproached the Council for giving us vague and evasive answers. If on such an important matter as the situation in the Mediterranean the Assembly can only produce a recommendation without concrete substance and which is obscure and meaningless, the Council might rightly reproach the Assembly for being no better than itself. As a consequence, I give you my conclusions on my own behalf and not on behalf of the Committee.

In the first place, I think we should express that the continued presence of the American Sixth Fleet in the Mediterranean is a vital European interest. Since the Conference of Carlovy Vary, communist propaganda has spread the slogan that the Sixth Fleet should leave the Mediterranean. It is evident from this that the Soviet line is not softening, as so many declare and assume. On the contrary, it becomes more and more hard and challenging. The Sixth Fleet sails in the Mediterranean at the request and with the consent of Europe. Without the American navy, we would have found ourselves in a helpless position. The presence of the Sixth Fleet constitutes the backbone of our defence in the Mediterranean. The Soviet demand should, therefore, merely be shrugged off.

Furthermore, it seems to be desirable to procure special financial and economic aid for Malta for that country to develop its industry and a stable economic system. It is even more important that something should be done for the Arab countries which are living in deep misery in order to help them modernise their agricultural systems and

M. Goedhart (suite)

commune n'a pu être formulée, puisqu'aucun pays de l'U.E.O. ne désirait partager ces vues.

La conséquence immédiate du conflit entre Israël et les Arabes a été la fermeture du canal de Suez. On a souvent dit que ce canal était l'artère économique de l'Europe. Cette artère a été bloquée et le tragique de la situation, c'est que l'Europe est divisée, faible et impuissante, au point de ne pouvoir même pas adopter un point de vue commun sur une question qui nous touche de si près. Notre division est si profonde qu'elle nous interdit de défendre nos intérêts vitaux. Ce ne sont pas les Américains qui se réjouissent de cette division et de cette impuissance de l'Europe ; au contraire, et les dirigeants du bloc soviétique sont les seuls à tirer profit de cette tragique situation.

Dans mon rapport qui n'a pas la prétention de dire le mot de la fin sur le problème de la Méditerranée, car il s'agit d'une question extrêmement complexe, délicate et multiple dans ses aspects, je cite un grand nombre de données et de faits relatifs à la situation dans cette région. D'autre part, j'ai essayé de formuler de nombreuses suggestions. C'est une tâche assez ingrate. Notre assemblée sait par expérience que le Conseil des Ministres n'accepte pratiquement aucune des recommandations que nous adoptons. L'unanimité ne règne presque jamais au sein du Conseil des Ministres. Aussi les recommandations de notre assemblée ont-elles très rarement une suite. Mais le désaccord n'est plus limité au Conseil des Ministres. C'est la dissension de l'Europe qui apparaît de plus en plus clairement, même dans cette assemblée et dans ses commissions. En ma qualité de rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, j'avais préparé à son intention, un projet de résolution conforme aux suggestions formulées dans mon rapport. Après en avoir longuement discuté et avoir accepté de nombreux amendements, je n'ai pu réunir une nette majorité en faveur de ce texte.

Le projet de résolution a en effet recueilli sept voix pour, une contre et sept abstentions. Du point de vue de la procédure, on pourrait dire qu'il n'a pas été rejeté, mais devant sept abstentions, il est impossible de s'en tenir à la règle et l'on ne peut raisonner que selon une optique politique. Il m'a donc fallu retirer la résolution initiale.

Ce résultat montre la multiplicité des nuances d'opinion et des points de vue. Ce matin, nous

n'avons pu obtenir une majorité que sur un texte de recommandation dépourvu de contenu politique, où nous prenons acte du changement de situation intervenu en Méditerranée et invitons le Conseil des Ministres à formuler une politique commune. Nous lui renvoyons donc la balle.

Je ne sais quelle orientation va prendre le débat sur cette résolution et sur ce rapport. Il n'est pas exclu que des interventions et des propositions viennent en modifier le texte. A l'heure actuelle, le texte que j'ai l'honneur de présenter au nom de la commission est entièrement neutre et dépourvu de teneur politique.

La conclusion qui s'impose, c'est que le désaccord entre les membres de notre commission et peut-être de cette assemblée est aussi grave que celui qui règne au Conseil des Ministres. Nous avons souvent reproché au Conseil des Ministres de ne nous donner que des réponses vagues et évasives. Si, sur une question aussi importante que la situation en Méditerranée, notre assemblée ne peut élaborer qu'une recommandation dépourvue de substance, obscure et vide de sens, le Conseil pourrait lui reprocher, à juste titre, de ne pas faire mieux que lui. C'est donc en mon propre nom et non pas en tant que porte-parole de la commission que je vous soumetts mes conclusions.

En premier lieu, je pense que nous devrions exprimer l'idée que la présence permanente en Méditerranée de la Sixième flotte américaine présente un intérêt vital pour l'Europe. Depuis la conférence de Karlovy Vary, la propagande communiste a répandu le slogan selon lequel la Sixième flotte devrait quitter la Méditerranée. Cela montre que l'attitude soviétique ne s'assouplit pas, comme le déclarent et le supposent tant de gens. Au contraire, elle se fait de plus en plus dure et provocante. La Sixième flotte se déplace en Méditerranée à la demande et avec le consentement de l'Europe. Sans la flotte américaine, nous serions trouvés sans défense. La présence de la Sixième flotte constitue l'épine dorsale de notre défense en Méditerranée. Les exigences soviétiques doivent donc être purement et simplement repoussées.

Par ailleurs, il semble souhaitable de fournir une aide financière et économique spéciale à Malte afin de permettre à ce pays de bénéficier d'un certain développement industriel et d'un régime économique stable. Il importe plus encore de faire quelque chose pour ceux des pays arabes qui vivent dans une profonde misère et de les aider

Mr. Goedhart (continued)

economies. I do not think it a good policy for the West to finance so-called "progressive" Arab dictators who impede any economic development of their countries by extravagant weapons purchases and, at the same time, are prepared to be used by Moscow as pawns on the international chess board. On the other hand, those who are prepared to construct their own economies peacefully should receive the aid which they need.

To that end, I suggest in my report a Mediterranean development organisation. Water desalinisation, the improvement of agriculture and the development of new industries could be planned on a region-wide basis, giving those countries which agree to join in such a scheme substantial common interests. The rich Arab oil sheiks should be encouraged to co-operate with such a development organisation. It is better that the countries of the West try together to find a solution for the problems of this part of the world than that every nation seek to serve its own national egoistic interests by attempting to go it alone.

The Near and Middle East are still very important for Europe as suppliers of oil. Not only our oil companies but our entire economy, including the man in the street with his private car, are interested in the maintenance of a constant flow of oil. If one nation tries to pick up a few drops of this oil flow, sacrificing the interests of all its allies, the position of Europe as a whole is at stake.

Another point deserving attention is the matter of arms deliveries. This issue is not only important for the Near East and the other countries on the Mediterranean shores, but for the whole world. The events in and around the Mediterranean have shown the acute character of the problem. Without the large-scale weapon deliveries which have been going on in that area for several years, a real war could not have broken out. After the six-day war, the Soviet Union has gone out of its way to procure once again for Nasser and Boumediene tanks, aircraft, ammunition and other war material. A new military position has been built up and a new clash may occur any day. It is obvious that, after all these arms deliveries by the Soviet Union, the West

is obliged to follow suit and provide new weapons for Israel. If the weapon traffic goes on, there will never be an end to this kind of conflict. The likelihood of local wars breaking out is enhanced considerably by arms deliveries to underdeveloped countries.

Perhaps it is too ambitious to ask that an end be made to these deliveries. However, would it not be useful to establish an international armaments register? Countries agreeing to participate in such a register would be obliged to inform it of every transaction by which new or used arms were passed to other countries. Private firms in these countries also would be obliged to inform this register, and each participating government would be responsible for ensuring that private deals were duly registered. In itself, it would not stop international traffic in arms, but the general availability of the information contained in a register might in itself provide some check or break to the present uncontrolled flow of arms.

It is clear that the Soviet Union and the other communist countries would have to agree to take part in the work of such a register, which could be operated by the United Nations.

Some time ago, it was discovered that Dutch ships were being chartered to take Soviet-made weapons from the harbour of Stettin to Nigeria and Biafra. It was revealed that Moscow was helping both parties at the same time. It was obvious that they were not backing friend or ally but were only interested in creating more chaos in that country.

A United Nations armaments register would certainly not encourage this. It would limit the freedom of action of arms traders, and we should test whether the Kremlin is prepared to take the responsibility of refusing to collaborate.

A new explosion in the Near East is not in the interests of Europe or America. Direct peace negotiations between Israel and the Arab States must be held. The governments of the free world would be well advised to exert the maximum pressure on all parties involved to open direct negotiations in order to end hostilities definitely. Only after a peace treaty is concluded can we re-examine the situation in the Mediterranean, and upon a more concrete base than today.
(*Applause*)

M. Goedhart (suite)

à moderniser leur agriculture et leur économie. Je ne pense pas que ce soit une bonne politique, pour l'Occident, que de financer des dictateurs arabes « progressistes » qui empêchent tout développement économique dans leurs pays par leurs extravagants achats d'armements et acceptent d'être manipulés par Moscou comme des pions sur l'échiquier international. En revanche, ceux qui sont prêts à édifier pacifiquement leur économie devraient recevoir l'aide dont ils ont besoin.

C'est pourquoi je propose dans mon rapport la création d'une organisation pour le développement de la Méditerranée. Le dessalement de l'eau de mer, l'amélioration de l'agriculture et le développement de nouvelles industries devraient faire l'objet de projets à l'échelon régional, ce qui créerait, parmi les pays qui accepteraient d'y participer, une grande communauté d'intérêts. Les riches cheiks arabes qui tirent leur prospérité du pétrole devraient être encouragés à collaborer à une telle organisation. Il vaut mieux que les pays occidentaux s'emploient en commun à trouver une solution aux problèmes de cette partie du monde plutôt que laisser chaque nation suivre ses intérêts nationaux égoïstes en essayant d'y parvenir seule.

Le Proche-Orient et le Moyen-Orient continuent de présenter une très grande importance pour l'Europe en tant que fournisseurs de pétrole. Ce ne sont pas seulement nos compagnies pétrolières qui ont intérêt au maintien d'un débit constant de pétrole, mais toute notre économie, y compris le citoyen qui possède sa voiture. Si une nation essaye de s'approprier quelques gouttes du débit de pétrole aux dépens des intérêts de tous ses alliés, c'est la position de l'Europe tout entière qui en souffre.

Une autre question qui mérite de retenir l'attention est celle des livraisons d'armes. Elle n'intéresse pas seulement le Proche-Orient et les autres pays riverains de la Méditerranée, mais le monde entier. Les événements survenus en Méditerranée et à l'entour ont montré toute l'acuité du problème. Si d'importantes livraisons d'armes n'avaient pas été effectuées au cours des dernières années dans ce secteur, une vraie guerre n'aurait pu éclater. Après la guerre de six jours, l'Union Soviétique s'est employée à nouveau à fournir à Nasser et à Boumediène des chars, des avions, des munitions et autres matériels de guerre. Une nouvelle situation militaire s'est constituée et un nouveau conflit risque d'éclater d'un jour à l'autre. Il est évident que l'Occident sera obligé de

suivre l'exemple de l'Union Soviétique et de fournir, à son tour, de nouveaux armements à Israël. Si ce trafic d'armes se poursuit, il n'y aura jamais de fin aux engagements de ce genre. Les risques de conflits locaux se trouvent multipliés par les livraisons d'armes aux pays en voie de développement.

Peut-être est-il trop ambitieux de demander l'arrêt de ces livraisons ? Ne serait-il pas utile, toutefois, de créer un registre international des armements ? Les pays qui accepteraient d'y participer seraient tenus de signaler toutes les transactions grâce auxquelles des armes neuves ou d'occasion passent à d'autres pays. Les entreprises de ces pays seraient liées par la même obligation et les gouvernements participants auraient l'obligation de s'assurer que les transactions privées sont effectivement enregistrées. En soi, cette institution n'arrêterait pas le trafic d'armes international, mais la publicité générale donnée aux informations contenues dans le registre pourrait freiner ou gêner les ventes d'armes qui ne font actuellement l'objet d'aucun contrôle.

Il est évident que l'Union Soviétique et les autres pays communistes devraient accepter de participer à ce registre dont la gestion pourrait être confiée à l'Organisation des Nations Unies.

On a découvert, il y a quelque temps, que des navires néerlandais étaient affrétés pour transporter des armes de fabrication soviétique du port de Stettin au Nigéria et au Biafra. On a pu constater que Moscou aidait les deux camps à la fois. Il est évident que les Soviétiques ne cherchaient pas à soutenir un ami ou un allié, mais à accroître encore le chaos dont souffre le pays.

Un registre des armements fonctionnant sous les auspices des Nations Unies n'encouragerait certainement pas de telles pratiques, car il limiterait la liberté d'action des trafiquants d'armes. Nous devrions voir si le Kremlin prendrait la responsabilité de refuser sa collaboration à cette initiative.

Ni l'Europe, ni l'Amérique n'ont intérêt à voir une nouvelle explosion se produire au Moyen-Orient. Il faut que des négociations de paix directes aient lieu entre Israël et les États arabes. Les gouvernements du monde libre devraient exercer toute la pression possible sur tous les intéressés pour qu'ils ouvrent des négociations directes visant à mettre définitivement fin aux hostilités. Ce n'est qu'après la conclusion d'un traité de paix que nous pourrions réexaminer la situation en Méditerranée sur une base plus concrète qu'aujourd'hui. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur.

The debate is now open and I call Mr. Beauguitte.

Mr. BEAUGUITTE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, as I was the principal opponent of the position adopted by Mr. Goedhart, I should like to begin my remarks by paying tribute to the Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, of which I am a member, for the vast amount of work he has accomplished.

The Rapporteur has undertaken very extensive research, he has assembled valuable documentary material and has presented us with a substantial synthesis. This should, I think, be emphasised at the outset.

Having said this, I should like to express my surprise at the fact that we are confronted with three documents, namely Mr. Goedhart's draft Recommendation, the personal opinions which he expressed to us a few moments ago, and his explanatory memorandum.

In fact, Mr. Goedhart has substantially changed his draft Recommendation and, this morning, when he introduced a new and harmless version — as he himself described it —, it was perfectly natural that the whole Committee should have supported it.

However, — and it is on this point that I appeal to our Rapporteur — the explanatory memorandum still remains in the printed document before us and that document contains a number of criticisms, of attacks against France, concerning which I feel obliged to protest. The aim of my present remarks is, therefore, firstly, to define very objectively the French position, so as to show that there are no grounds for the fears expressed by Mr. Goedhart, and, secondly, to ask him to agree to the deletion of one or two paragraphs concerning which I have protested on behalf of the French Delegation.

The paragraphs to which I refer are Nos. 30 and 31 on pages 8 and 9 of the document in question. Here are the main passages, because I shall not read out all that I have noted :

"The great question mark which hangs over all western political and military policies and planning in the Mediterranean concerns the attitude of France... Despite several recent state-

ments by members of the French Government that it does not plan to leave the Alliance, there is growing speculation concerning the action that France might take in 1969 when, under the terms of Article 13 of the North Atlantic Treaty, members may leave the Alliance at one year's notice... Further, there is considerable uncertainty about the way in which the French Government interprets the mutual defence commitment of Article 5 of the North Atlantic Treaty. Your Rapporteur would like to know why the French Government has decided to evacuate its naval base of Mers-el-Kébir and hand it over to Algeria by February 1968."

I shall concentrate more particularly on two points: first, the application of the Brussels Treaty and, second, the defence of the Mediterranean area.

With regard to the first point, under Article IV of the Brussels Treaty that was taken up in the Paris Agreements of 1954, "If any of the High Contracting Parties should be the object of an armed attack in Europe, the other High Contracting Parties will, in accordance with the provisions of Article 51 of the Charter of the United Nations, afford the Party so attacked all the military and other aid and assistance in their power."

France is therefore bound to afford automatic assistance to any of its WEU allies that might be the object of an armed attack in Europe and — according to Article III of the Paris Agreements — in close co-operation with NATO.

No one in France would think of denying the binding nature of these provisions. Its reality is indisputable. There is no contradiction, whatever may have been said, between the fact that France has withdrawn from NATO and the fact that it still belongs to the Alliance and is subject to the obligation to provide military assistance under the Paris Agreements.

New international relations have been established between France and NATO. These are in the form of bilateral agreements, tightening the links of a network of co-operation loosened only at the level of integration, and no one has expressed real concern about the repercussions of France's decision on European security.

France has left NATO but remains in the Atlantic Alliance. It is still a member of the Permanent Council for which provision was made

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. le rapporteur.

J'ouvre la discussion et je donne la parole à M. Beauguitte.

M. BEAUGUITTE (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, étant donné que j'ai été le principal opposant à la position qu'a adoptée M. Goedhart, je voudrais, dès mes premiers mots, rendre hommage au rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, dont je fais partie, pour le très gros effort qu'il a accompli.

Il s'est livré à des recherches très nombreuses ; il a réuni une documentation de valeur ; il nous a présenté une synthèse substantielle. Je pense qu'avant tout, il convient de le souligner.

Cela dit, je voudrais exprimer ma surprise du fait que nous nous trouvons en face de trois documents : d'abord le projet de recommandation de M. Goedhart ; ensuite, les conclusions personnelles qu'il nous a présentées voici quelques minutes ; enfin son exposé des motifs.

Effectivement, M. Goedhart a modifié profondément le projet de recommandation qu'il avait élaboré et, ce matin, lorsqu'il a donné connaissance d'un nouveau texte anodin, comme il l'a souligné lui-même, il était tout naturel que la commission entière s'y rallie.

Mais — et c'est là que je fais appel à notre rapporteur — l'exposé des motifs est tout de même demeuré dans le texte imprimé qui est entre nos mains et ce texte comporte un certain nombre de critiques, d'attaques concernant la France, attaques contre lesquelles j'ai voulu m'élever. Si bien que mon propos tendra ici, d'une part, à définir très objectivement la position française pour vous montrer qu'il n'y a pas lieu d'avoir des appréhensions comme celles que M. Goedhart a traduites et, d'autre part, à lui demander de vouloir bien accepter la disjonction de deux ou trois paragraphes contre lesquels, au nom de la délégation française, je me suis dressé.

Dans le texte du rapporteur, les paragraphes que je vise portent les numéros 30 et 31 aux pages 8 et 9. En voici les principaux passages car je ne relirai pas tous ceux que j'ai notés :

« Le grand point d'interrogation, en ce qui concerne la stratégie politique et militaire et les plans de l'Occident en Méditerranée, reste l'attitude de la France... Malgré certaines dé-

clarations récentes de membres du gouvernement français, selon lesquelles la France n'envisage pas de quitter l'Alliance, on s'interroge de plus en plus sur le parti qu'elle pourrait prendre en 1969 lorsqu'aux termes de l'article 13 du Traité de l'Atlantique nord, les signataires pourront quitter l'Alliance avec un préavis d'un an... De plus, une grande incertitude règne sur la manière dont le gouvernement français interprète l'engagement de défense mutuelle prévu à l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord... Votre rapporteur aimerait savoir pourquoi le gouvernement français a décidé d'évacuer sa base de Mers-el-Kébir et de la remettre à l'Algérie en février 1968. »

Voilà les points sur lesquels doit porter plus spécialement mon attention : l'application du Traité de Bruxelles d'une part, la défense de la zone méditerranéenne, d'autre part.

Sur le premier point, en vertu de l'article IV du Pacte de Bruxelles repris par les Accords de Paris en 1954, « ... au cas où l'une ou l'autre des Hautes Parties Contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront, conformément aux dispositions de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres. »

La France est donc contrainte à une assistance automatique envers celui de ses alliés de l'U.E.O. qui serait l'objet d'une attaque en Europe et ce, d'après l'article III des Accords de Paris, dans une étroite coopération avec l'O.T.A.N.

Personne, en France, ne songe à nier le caractère contraignant de ces dispositions. C'est une réalité formelle. Il n'y a aucune contradiction, quoiqu'on en ait dit, entre le fait pour la France de s'être retirée de l'O.T.A.N. et le fait de continuer à appartenir à l'Alliance et de rester soumise aux obligations d'une assistance militaire prévue dans les Accords de Paris.

Des rapports nouveaux entre nations se sont établis entre la France et l'O.T.A.N. Ce sont des accords bilatéraux. Les mailles d'un réseau de coopération, desserrées au seul niveau de l'intégration, sont apparues et personne ne s'est montré véritablement inquiet quant aux conséquences de la décision française sur la sécurité européenne.

La France, ayant quitté l'O.T.A.N., demeure dans l'Alliance atlantique. Elle continue à être membre du Conseil permanent prévu par le Traité

Mr. Beauguitte (continued)

in the Washington Treaty. It is still bound by the North Atlantic Treaty, more particularly by Article 5, which contains a clause providing for assistance in the event of armed attack against one of the signatory States.

I have referred to bilateral agreements. I argued on this subject in the Committee on Defence Questions and Armaments. The situation may be summed up by saying that these bilateral agreements between France and a large number of member countries cover the following :

- liaison between France and NATO ;
- provision of services between France and other individual European members ;
- co-operation by France in various defence activities.

In connection with the first of these, it may be noted that, while the integrated French staff has left the various NATO bodies to which it was assigned — SHAPE and Fontainebleau — France has not ceased to maintain liaison arrangements at the highest level with SHAPE at its new headquarters at Casteau.

The French liaison mission is commanded by a high-level staff officer, and liaison is also maintained at other levels. For example, in the Federal Republic of Germany, General Massu, Commander-in-Chief of the French forces, works in perfect co-operation with German chiefs of staff.

I can inform you that a short time ago a newly created division was stationed at Verdun, of which I am the Mayor. It is an operational division which, in the event of international tension, would presumably unite at once with General Massu's troops stationed in Germany.

These facts speak for themselves.

Regarding provision of services there has, I know, been much concern. But the close co-ordination existing when France belonged to NATO made a total rupture impossible ; no one could be mistaken on that point. When the machinery was set up, France was part of NATO, the structure of which cannot be altered by an act of individual will making it impossible for the

machinery to continue to function.

When the programme for the infrastructure was launched and carried out jointly, no one dreamed that France, at the centre of the system, would one day want to leave NATO. The early-warning radar systems, the systems of detection and tracking in air defence, radio networks and pipelines were common property the use of which was regulated by NATO for the benefit of all. Any attempt to separate, in this total, what is used by France from what is used by its fourteen allies puts one in mind — as I said to the Committee — of a cook trying to reconstitute an egg that has already been beaten up with fourteen others in an omelette pan.

The difficulties, it must be admitted, were not so great as had been expected for the French Government did not dissociate itself from the NATO programmes. Since 1966, France has co-operated in work on the early warning, interception and data transmission systems, without which its air defence and strategic air forces would be blind and unable to function.

There is another side to our participation in the NATO radar system : we receive information but we also transmit our information to our allies. There is an exchange of information. It would be just as difficult for our allies to do without our radar information as it would be for us to be deprived of theirs.

In this connection, it should be recalled that when, in 1966, an American Lockheed plane was brought down near Berlin it was tracked by French radar. Within a minute and a half we informed the Americans, and the President of the French Republic had a detailed report on his desk even before the American authorities were fully apprised of the way the incident had developed. This is no more than an anecdote, but it serves to show that co-operation remains very close between France and its allies.

Mention should also be made, in this connection, of the bilateral assistance which France affords its allies by allowing the Germans, Belgians and Dutch to use training areas in France and by stocking their ammunition on its territory .

While it is true that we no longer participate in NATO manoeuvres and exercises, we send

M. Beauguitte (suite)

de Washington. Elle reste liée par le Traité de l'Atlantique nord, en particulier par son article 5 qui comporte une clause d'assistance en cas d'attaque contre l'un des Etats signataires.

J'ai parlé des accords bilatéraux. J'ai présenté une argumentation à ce sujet à notre Commission des Questions de Défense et des Armements. On peut résumer la situation en disant que ces accords bilatéraux entre la France et un très grand nombre de pays membres s'expriment de la façon suivante :

- liaison entre la France et l'O.T.A.N. ;
- prestation de services entre la France et les autres membres particuliers européens ;
- collaboration de la France à diverses activités de défense.

Sur le premier plan, on peut noter que si le personnel français intégré a quitté les différents organismes de l'O.T.A.N. où il était affecté (S.H.A.P.E., Fontainebleau), la France n'a pas cessé, à l'échelon le plus élevé, de garder des antennes de liaison avec le S.H.A.P.E. et sa nouvelle installation à Casteau.

La mission de liaison française est commandée par un officier général de haut grade. A des échelons différents, la liaison est également maintenue. C'est le cas, par exemple, en Allemagne fédérale où le général Massu, Commandant en chef des forces françaises, travaille en parfaite coordination avec les états-majors allemands.

Je puis vous dire qu'à Verdun, cité dont je suis le maire, a été implantée, voici peu de temps, une division nouvellement créée. Cette division opérationnelle aurait pour mission, en cas de tension internationale, de se joindre immédiatement aux effectifs du général Massu qui sont stationnés en Allemagne.

Par conséquent, il y a là un certain nombre d'affirmations qui comportent leur pleine valeur.

Sur le plan des prestations de services, l'inquiétude, je le sais, a été très grande. Mais l'étroite coordination réalisée au temps où la France appartenait à l'O.T.A.N. rendait impossible un éclatement total ; personne ne peut s'y méprendre. Lorsque le mécanisme a été institué, la France faisait partie de l'O.T.A.N. et l'on ne peut pas en modifier la structure par un acte de volonté indi-

viduelle qui mettrait le mécanisme dont il s'agit dans l'incapacité de fonctionner.

Quand le programme d'infrastructure fut lancé et réalisé en commun, personne ne songeait que la France, installée au centre du système, pourrait un jour vouloir quitter l'O.T.A.N. Les chaînes de radars d'alerte lointaine, les systèmes de détection, de poursuite de la défense aérienne, les réseaux hertziens, les pipe-lines étaient des biens communs dont l'O.T.A.N. réglait l'emploi au bénéfice de tous. Comme on l'a dit, vouloir séparer dans cet ensemble ce qui sert à la France de ce qui est mis en œuvre par ses quatorze alliés fait songer, je l'ai indiqué à la commission, au travail d'un cuisinier qui voudrait reconstituer un œuf déjà mélangé à quatorze autres dans le plat où il a déjà battu l'omelette.

Les difficultés ont été moins considérables, il faut le dire, qu'on ne le prévoyait, car le gouvernement français ne s'est pas désintéressé des programmes de l'O.T.A.N. La France, depuis 1966, a coopéré aux travaux sur les réseaux d'alerte, d'interception, de transmission de données, sans lesquels sa défense aérienne, sa force aérienne stratégique seraient aveugles et ne pourraient fonctionner.

Mais notre abonnement aux radars de l'O.T.A.N. n'est pas sans contrepartie. Si nous recevons des informations, nous transmettons les nôtres à nos alliés. Il s'opère un échange d'informations. Il serait aussi inconfortable pour nos alliés de se passer de nos informations radar que pour nous d'être privés des leurs.

Il convient de rappeler à ce sujet que lorsque, en 1966, un avion Lockheed américain a été descendu près de Berlin, ce sont les radars français qui l'ont suivi d'un bout à l'autre. Nous en avons informé les Américains dans la minute et demie qui a suivi et le Président de la République Française en avait l'indication détaillée sur son bureau avant même que les autorités américaines aient été appelées à connaître tout le déroulement de l'affaire. Cet exemple a surtout une valeur anecdotique, mais il montre à quel point la collaboration demeure étroite entre la France et ses alliés.

Il faut mentionner, d'autre part, dans ce domaine, le concours que la France accorde à ses alliés sur un plan bilatéral en leur ouvrant l'accès des camps de manœuvres (Allemands, Belges, Hollandais), en stockant leurs munitions sur son territoire.

Enfin, dans le domaine de la participation française aux activités O.T.A.N., s'il est exact que

Mr. Beauguitte (continued)

observers to them and continue to benefit from the lessons they offer.

The question of NATO, therefore, about which there was such an ado a year and a half ago, now seems to be clarified. No one could really believe, at any time, that the decision — announced long ago — of our withdrawal from the military structure of NATO, which had been set up in 1950, at the height of the cold war, and which we no longer considered justified in 1967, was endangering the security of the West.

Moreover, we are still a member of the Atlantic Alliance. Joint discussions are taking place, and the problems entailed by the presence of troop units in Germany, the departure of the allied forces stationed on our territory, and agreements designed to ensure liaison between the allied General Staffs in the event of war, have either been settled or are on the way to settlement.

We thus seem to be moving towards a system of co-operation between France and the fourteen countries of the Alliance which are still members of NATO, for the purpose of national defence and collective defence, which cannot be called "integrated" since integration affects only non-nuclear weapons.

The foregoing will, I trust, satisfy the Rapporteur that France is continuing to play its part, that it is still bound by the North Atlantic Treaty, Article 5 of which contains a definite provision for mutual assistance.

With regard to the second point, the French Government did indeed announce some months ago its decision to evacuate Mers-el-Kébir in 1968.

According to the Evian Agreements, the Mers-el-Kébir area (100 sq. km.) was placed at France's disposal for a renewable period of fifteen years.

The base was designed to be the main operational base for the French Mediterranean fleet. It formed part of the strategic triangle of which the other points were Toulon and Bizerta, and helped to ensure the supervision of the western Mediterranean. Bizerta covered the Straits of Messina and Mers-el-Kébir the Straits of Gibraltar.

With their arsenals and their fuel and munition depots, these bases could be used as supply ports for the fleets of the period. Their logistic value led to their being included in the NATO system, which, as the Rapporteur said, shared in their financing.

How can it be explained that, ten years before the time-limit laid down in the Evian Agreements, France decided to withdraw from Mers-el-Kébir, whose strategic usefulness as a centre for watching the sea routes and as a logistic base was questioned by no one?

There are three reasons for this withdrawal.

The first is technical. The main purpose of Mers-el-Kébir was to serve as a base of operations for our navy, and particularly our submarines, for the purpose of keeping a watch on the western Mediterranean.

Today, the range of action of surface vessels and, above all, of submarines and anti-submarine aircraft (the Bréguet Atlantic) allows the whole western Mediterranean to be covered from Toulon.

This trend can but be accentuated since the range of action of ships and aircraft is continuously increasing. A Bréguet Atlantic, for example, can remain in the air for eighteen hours without landing and without refuelling.

Submarines and surface craft can cruise for even longer.

As for nuclear submarines, the first will be commissioned in two or three years' time at the most. Their autonomy is practically unlimited. A nuclear submarine can remain submerged for more than two months. Its only reason for surfacing then is because of stress on the crew.

As a naval base, therefore, Mers-el-Kébir no longer had, for France, the same interest as it had a few years ago.

The second reason is political. It results from the changes that have taken place in our relations with Algeria.

Our reason for wishing to retain Mers-el-Kébir when Algeria became independent was so that it could be used as a base for military action if necessary, should there be serious disorder threatening the security of our compatriots still in Algeria.

M. Beauguitte (suite)

nous ne participons plus aux manœuvres et aux exercices, nous y envoyons des observateurs et continuons à bénéficier des enseignements qui peuvent en être tirés.

Ainsi la question de l'O.T.A.N. qui, il y a un an et demi, avait fait tant de bruit, semble actuellement comprise dans sa conception et dans sa mise au point. A aucun moment, nul n'a vraiment pu croire que la décision, annoncée depuis longtemps, concernant notre retrait de la structure militaire de l'O.T.A.N. qui avait été établie en 1950, au milieu de la guerre froide, et qui ne nous paraissait plus justifiée en 1967, ait mis en péril la sécurité de l'Occident.

Au surplus, nous demeurons membre de l'Alliance atlantique. Les pourparlers menés en commun et les problèmes posés par la présence d'unités en Allemagne, par le départ des forces alliées installées sur notre sol, par les accords destinés à assurer, en cas de guerre, les liaisons entre états-majors alliés, tout cela est réglé ou est en train de l'être.

Il semble ainsi que l'on se soit orienté vers une formule de coopération entre la France et les quatorze pays de l'Alliance restés membres de l'O.T.A.N., pour une défense nationale et une défense collective, on ne peut pas dire intégrée, car l'intégration ne touche que les armements non nucléaires.

Voilà, j'imagine, le témoignage donné au rapporteur que la France continue à jouer son rôle, qu'elle reste liée par le Traité de l'Atlantique nord dont l'article 5 comporte une clause d'assistance formelle.

Sur le second point, le gouvernement français a, il y a quelques mois, effectivement annoncé sa décision d'évacuer Mers-el-Kébir en 1968.

Aux termes des accords d'Evian, la France disposait de la zone de Mers-el-Kébir (100 kilomètres carrés) pour une durée de quinze ans renouvelable.

La base avait été conçue pour jouer le rôle de base opérationnelle principale de la flotte française en Méditerranée. Elle s'intégrait dans le triangle stratégique dont les autres sommets étaient Toulon et Bizerte, et contribuait à assurer le contrôle de la Méditerranée occidentale, Bizerte surveillant le détroit de Sicile et Mers-el-Kébir celui de Gibraltar.

Dotées d'arsenaux, de dépôts de carburants et de munitions, ces bases pouvaient servir de relais pour les flottes de l'époque. Leur intérêt logistique les fit inclure dans le système de l'O.T.A.N. qui participa, comme l'a dit le rapporteur, à leur financement.

Comment expliquer que, dix ans avant le terme prévu par les accords d'Evian, la France ait décidé de se retirer de Mers-el-Kébir dont l'utilité stratégique comme centre de surveillance des routes maritimes et comme base logistique n'était discutée par personne ?

Ce retrait peut se justifier par trois motifs.

Le premier est d'ordre technique. La principale raison d'être de Mers-el-Kébir était de servir de point d'appui à notre marine et particulièrement à nos sous-marins, pour la surveillance de la Méditerranée occidentale.

Aujourd'hui, les rayons d'action des navires de surface, mais surtout des sous-marins et des avions de lutte anti-sous-marine — les Bréguet Atlantic — sont tels qu'il est possible d'assurer la surveillance de toute la Méditerranée occidentale à partir de Toulon.

Cette situation ne peut aller qu'en s'accroissant, car les rayons d'action des bâtiments de mer et des avions augmentent sans cesse. C'est ainsi, par exemple, qu'un Bréguet Atlantic est capable de rester dix-huit heures en vol, sans escale et sans ravitaillement.

Pour les sous-marins et les navires de surface, les délais sont encore plus grands.

Quant aux sous-marins atomiques, le premier sera mis en service dans deux ou trois ans au maximum. Leur autonomie est pratiquement illimitée. Le sous-marin atomique peut rester en plongée pendant plus de deux mois. S'il fait surface après ce laps de temps, c'est simplement parce que le personnel commence à être fatigué.

Ainsi, en tant que base navale, Mers-el-Kébir n'avait plus, pour la France, le même intérêt qu'il y a encore quelques années.

Le second motif est d'ordre politique. Il tient à l'évolution de nos rapports avec l'Etat algérien.

Si nous avions tant tenu à garder Mers-el-Kébir au moment de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, c'était pour nous en servir comme d'une base de départ pour une action militaire éventuelle en cas de graves désordres menaçant la sécurité de nos compatriotes demeurés en Algérie.

Mr. Beauguitte (continued)

Now, five years later, the only French people living in Algeria are, with few exceptions, those responsible for cultural and technical co-operation. Their presence raises nothing like the same problems as that of French citizens in the private sector. In the event of an emergency, it would be easy for us to withdraw these officials. And the Algerian Republic would suffer from their departure far more than France would.

As a base for helping French citizens in difficulty, Mers-el-Kébir therefore no longer served any useful purpose.

Lastly, the third reason is that we used Mers-el-Kébir as a port for disembarking equipment in transit for the Sahara, where we had two centres: one at In-Ekker, for underground nuclear explosions, and the other at Colomb-Béchar-Hammaguir, for rocket launching.

In accordance with the provisions of the Evian Agreements, however, these two centres have been closed down, the first in 1966 and the second on 1st July 1967. As a centre for equipment in transit, Mers-el-Kébir was therefore no longer justified.

These are the three main reasons which explain the French Government's decision. There is also a fourth reason, on which less emphasis has been laid but which is nevertheless of some importance.

The evacuation of the base will enable substantial savings to be made, since its equipment and maintenance costs are very high. It is on this last point that the government of my country has been subjected to severe criticism by the opposition in the French Parliament. The latter does not, on the whole, question the arguments referred to above, but it adds that the government could have thought of this earlier and stopped allocating large sums to the equipment of a base which has become useless.

Mr. Montalat, who was the spokesman of his group, stated during the debate on the budget for the armed forces:

"To equip a base which we knew we would have to abandon sooner or later, we have paid out thousands of millions of francs that could have been put to better use in more than one needy French province."

In other words, the opposition was accusing the French Government of lack of foresight. What is the government's answer to this criticism?

It points out that the Mers-el-Kébir area will not be totally evacuated, for we are keeping the air force base at Bou-Sfer, which will serve as a stop-over on the way to Reggane, which we are retaining.

It is precisely for equipping Bou-Sfer that for several years past the largest sums have been spent. The maintenance of Bou-Sfer means that France has not given up its right to be present at Mers-el-Kébir, which is acknowledged under the Evian Agreements for a further ten years.

The evacuation of the naval base involves no legal change in relation to the Evian Agreements. The fact that we are not giving up our rights in Mers-el-Kébir prevents any other country from setting up a base there.

There is very little risk of this, moreover, for it is impossible to set up a naval base without the neighbouring air base. By remaining at Bou-Sfer, France prevents this from happening.

In criticising the position adopted by France, it has been said that the basic problem was who would occupy Mers-el-Kébir tomorrow or the day after. This, in my view, is a false problem. It is inconceivable that a country would consider immobilising naval units in a distant base, overshadowed by an air base held by foreign forces, since France is remaining at Bou-Sfer.

Obviously, the strategic situation has changed considerably in recent years. The United States, for instance, views its defence in terms of far greater mobility than in 1950. It is no longer assigning large human or financial resources to bases. The organisation of its defence is based on a vast number of supply points allowing United States surface vessels and submarines to take in fresh supplies on the high seas.

Generally speaking, it must be said that recognition of the nature of nuclear weapons has over the past few years led to an almost complete run-down of the policy of bases. From the moment a minimum degree of deterrence is reached, war becomes inconceivable and hence impossible. The burden of bases is becoming too heavy. Mers-el-Kébir and also Gibraltar, Aden and Singapore are becoming too evidently vulnerable to nuclear fire.

M. Beauguitte (suite)

Cinq ans s'étant écoulés, les seuls Français qui vivent en Algérie sont, à peu d'exceptions près, les coopérants culturels et techniques. Leur présence ne pose pas du tout les mêmes problèmes que celle des ressortissants français du secteur privé. En cas de crise, il nous serait facile de retirer ces coopérants. La République algérienne pâtirait d'ailleurs beaucoup plus de leur départ que la France.

En tant que base de départ, pour porter secours à des citoyens français en difficulté, Mers-el-Kébir n'avait donc plus de raison d'être.

Enfin, en troisième lieu, nous utilisons Mers-el-Kébir comme port de débarquement pour les matériels en transit vers le Sahara où nous possédions deux centres : celui d'In-Ekker pour les tirs nucléaires souterrains et celui de Colomb-Béchar - Hammaguir pour les tirs de fusées.

Or, conformément aux accords d'Evian, ces deux centres ont cessé leur activité, le premier en 1966, le second le 1^{er} juillet 1967. Comme centre de transit de matériels, Mers-el-Kébir ne se justifiait donc plus.

Tels sont les trois principaux motifs qui expliquent la décision du gouvernement français. Il s'y ajoute un quatrième sur lequel on a moins insisté et qui est assez important tout de même.

L'évacuation de la base permettra de réaliser de substantielles économies, son équipement et son entretien étant très onéreux. C'est justement ce dernier point qui a valu au gouvernement de mon pays les plus sévères critiques de la part de l'opposition au parlement français. Celle-ci ne conteste pas, dans l'ensemble, les arguments évoqués plus haut, mais elle ajoute que le gouvernement aurait pu en prendre conscience plus tôt et cesser de consacrer des crédits importants à l'équipement d'une base devenue inutile.

M. Montalat, qui fut le porte-parole de son groupe, a déclaré, lors de la discussion du budget des armées :

« Pour l'équipement d'une base que nous savions devoir abandonner tôt ou tard, nous avons englouti des milliards qui eussent été mieux employés dans plus d'une province française déshéritée. »

Autrement dit, l'opposition accusait le gouvernement français d'imprévoyance. Que répond le gouvernement à ces critiques ?

Il fait remarquer que l'évacuation de la zone de Mers-el-Kébir ne sera pas totale, car nous gardons la base aérienne de Bou-Sfer qui servira d'étape vers l'escale aérienne que nous conservons à Reggane.

Or, c'est précisément à l'aménagement de Bou-Sfer qu'ont été consacrés les plus importants crédits depuis plusieurs années. Notre maintien à Bou-Sfer signifie que la France n'a pas renoncé au droit d'être présente à Mers-el-Kébir que les accords d'Evian lui reconnaissent encore pour dix années.

L'évacuation de la base navale n'entraîne aucune transformation juridique par rapport aux accords d'Evian. Le fait que nous ne renoncions pas à nos droits sur Mers-el-Kébir interdit à tout autre pays de s'y installer.

Le risque est d'ailleurs très faible, car il n'est pas possible de s'installer dans une base navale si l'on ne dispose pas de la base aérienne voisine. La France, en restant à Bou-Sfer, empêche cette opération de se produire.

On a dit, pour critiquer la position de la France, que le problème fondamental était de savoir qui serait, demain ou après-demain, l'occupant de Mers-el-Kébir. Il s'agit, à mon sens, d'un faux problème. Il n'est pas concevable qu'un pays envisage d'immobiliser des unités navales dans une base lointaine, à l'ombre d'une base aérienne tenue par des forces étrangères, puisque la France demeure à Bou-Sfer.

Il est évident que la situation stratégique a beaucoup changé depuis plusieurs années. Les Etats-Unis, par exemple, conçoivent leur défense dans des termes d'une beaucoup plus grande mobilité qu'en 1950. Ils ne concentrent plus des masses humaines considérables, pas plus qu'ils n'affectent de crédits à des bases. L'organisation de leur défense est fondée sur une multiplicité de points de ravitaillement et prévoit la possibilité, pour leurs navires de surface et leurs sous-marins, de se ravitailler en pleine mer.

D'une manière générale, il faut dire que la prise de conscience de la nature de l'arme nucléaire a entraîné, depuis quelques années, une dévalorisation presque totale de la politique des bases. Dès lors qu'un degré minimum de dissuasion est atteint, la guerre devient inconcevable, donc impossible. Le fardeau des bases devient trop lourd. Mers-el-Kébir, mais aussi Gibraltar, Aden et Singapour apparaissent évidemment comme trop vulnérables au feu nucléaire.

Mr. Beauguitte (continued)

At present, in Mers-el-Kébir, only the command post, the torpedo room and the power house have anti-atomic protection ; that is far from being the whole of the base. Consequently, the problem of the political difficulties involved in the possession of bases abroad comes once more to the fore.

In Britain, where this question has been widely debated since the Labour Party was returned to power in 1964, it has been realised that the political drawbacks of having bases on foreign territory far outweigh the military advantages. It has been decided to effect a general withdrawal from installations east of Suez in 1970 and from Aden in 1968. No one criticises Britain's withdrawal or claims that Britain is a bad member in the Atlantic Alliance.

The emergence of new weapons systems has therefore modified the concept of bases and support areas. Mers-el-Kébir was essential for the deployment of the French fleet in the western Mediterranean. Its importance has diminished to the point of being almost negligible since the arrival of modern methods of detection and intervention. French radar screens can pick up all vessels and aircraft in the Mediterranean area formerly covered by Mers-el-Kébir. Likewise, operating from bases on its south coast, France can intervene without delay throughout the western Mediterranean area.

In this connection, and to conclude my remarks on this point, I should like to draw your attention to a statement which gave rise to no major objection in the Senate on 7th November, when the Secretary of State, Mr. Bettencourt, replied to an interpellation concerning the Mers-el-Kébir base. Concluding his speech, the French Minister said :

"To cover the ground fully, it remains for me to answer the concern expressed by one of your colleagues who sought an assurance that the Mers-el-Kébir base would not be handed over by Algeria to a foreign power, whose presence on the shores of the Mediterranean might compromise the security of Western Europe. On this point, I need only recall that Algeria, since gaining its independence, has never granted facilities on its territory to any third power. Moreover, due to its desire for independence

and its rejection of any foreign tutelage, the Algerian Government has always been in the van of the combat for the elimination of foreign bases of whatever kind and wherever situated."

I trust that these arguments will enable me, before leaving this platform, to ask Mr. Goedhart if it would not be possible for him to alter some of the remarks contained in his explanatory memorandum concerning the position of my country. If he were able to do so, his remarks would correspond exactly to his recommendation. I would consider this a fortunate correlation and would be able to thank him for it.

Ladies and Gentlemen, may I say that I would not feel justified in supporting any arguments other than those I have just developed unless I were absolutely convinced of their merits.

I am first and foremost a free man who has put before you a point of view which is his own and not at all a reflection of government thinking. All I have done — so as to avoid errors — is to request from the competent services of the National Assembly confirmation of the figures I have given.

As Deputy for and Mayor of Verdun, I feel a responsibility vis-à-vis my elders whose shades might pursue me if all my actions were not inspired by considerations of security, peace and freedom. And when I express myself as I have just done, I am sure of being faithful to the spiritual testament that has been handed down to us.

At this moment, when I close my eyes, I seem to hear the echo of the tread of all those splendid soldiers who, in 1916, at Douaumont, were striving to take back Verdun, as though they were advancing towards hope, peace and freedom. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Edwards has asked to speak on a point of order.

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I rise merely to take up the point made by our good friend Mr. Beauguitte, who was asking for the deletion of two paragraphs in the report. We discussed this matter at great length in Committee, and the reason why Mr. Beauguitte has made this long statement of the French position is that we agreed that it would cover his objection to the two paragraphs. It is rather late in the day,

M. Beauguitte (suite)

Actuellement, à Mers-el-Kébir, seuls le P.C., l'atelier de torpilles, la centrale électrique bénéficient d'une protection anti-atomique. Cela est fort loin de constituer l'ensemble de la base. Il en résulte que le problème des difficultés politiques soulevé par la possession de bases à l'étranger revient au premier plan.

En Grande-Bretagne, où cette question a été fort débattue depuis le retour au pouvoir du parti travailliste en 1964, on s'est aperçu que les inconvénients politiques résultant de la possession de bases en territoire étranger l'emportaient de beaucoup sur les avantages militaires. La décision a été prise d'effectuer un repli général des installations à l'est de Suez en 1970, et à Aden dès 1968. Nul ne fait grief de ce repli à la Grande-Bretagne, ni ne lui reproche d'être un mauvais partenaire de l'Alliance atlantique.

L'apparition de nouveaux systèmes d'armes a donc modifié la conception des bases et des points d'appui. Mers-el-Kébir a été indispensable au déploiement de la flotte française en Méditerranée occidentale. Cette importance a diminué, devenant même négligeable, depuis que sont apparus des procédés modernes de détection et d'intervention. Sur les écrans radars français apparaissent la totalité des navires et des aéronefs circulant dans la zone de la Méditerranée autrefois couverte par Mers-el-Kébir. De même, à partir de nos bases de la côte méridionale, nous pouvons intervenir sans délai en tous points de la Méditerranée occidentale.

A ce sujet, pour conclure sur ce point, je voudrais vous donner connaissance d'un texte qui n'a pas appelé d'objection majeure au Sénat le 7 novembre, lorsque le Secrétaire d'Etat, M. Bettencourt, a répondu à une interpellation qui concernait précisément la base de Mers-el-Kébir. En concluant son intervention, le ministre français a déclaré :

« Il me reste, pour être complet, à répondre à la préoccupation exprimée par un de vos collègues qui voudrait être assuré que la base de Mers-el-Kébir ne sera pas remise par l'Algérie à une puissance étrangère, dont la présence sur le bord de la Méditerranée pourrait compromettre la sécurité de l'Europe occidentale. Il me suffira, sur ce point, de rappeler que depuis son accession à l'indépendance, l'Algérie n'a jamais consenti à aucune puissance tierce des facilités sur son propre territoire. Bien plus,

dans son souci d'indépendance et son refus de toute tutelle étrangère, le gouvernement algérien s'est toujours placé à la pointe du combat pour l'élimination des bases étrangères quelles qu'elles soient, où qu'elles existent. »

Voilà, je pense, des arguments qui me permettront, avant de descendre de cette tribune, de demander à M. Goedhart s'il ne voit pas la possibilité de modifier certains termes de son exposé des motifs quant à la position de notre pays. S'il le faisait, son propos correspondrait très exactement à sa recommandation. J'y verrais une corrélation heureuse et je serais en mesure de l'en remercier.

Je tiens à vous dire, mes chers collègues, que je ne me sentirais pas le droit de soutenir une autre thèse que celle que je viens de développer si je n'étais pas absolument convaincu de son bien-fondé.

Je suis, avant tout, un homme libre qui a défini devant vous un point de vue qui est le sien, qui n'est pas du tout la traduction de la pensée gouvernementale car je n'ai fait, pour ne pas commettre d'erreurs, que demander, dans les services compétents de l'Assemblée nationale, la confirmation des chiffres que j'avais avancés.

Etant le député-maire de Verdun, je me sens une responsabilité au regard des aînés dont les ombres pourraient me poursuivre si je ne basais pas toute mon action sur la sécurité, sur la paix et sur la liberté. Et lorsque je m'exprime comme je viens de le faire, je suis certain d'être fidèle au testament spirituel qui nous a été légué.

En cette minute, fermant les yeux, je crois entendre l'écho des pas de tant de soldats illustres qui, en 1916, sont montés à l'assaut de Verdun, à Douaumont, comme s'ils allaient vers l'espoir, vers la paix et la liberté. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — M. Edwards a demandé la parole pour un rappel au Règlement.

Vous avez la parole, M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne prends la parole que pour répondre au point soulevé par notre ami, M. Beauguitte, qui demande la suppression de deux paragraphes du rapport. Nous avons examiné à fond cette question en commission et, si M. Beauguitte a présenté une si longue déclaration sur la position de la France, c'est parce qu'il était entendu qu'il y exposerait ses objections à ces deux paragraphes,

Mr. Edwards (continued)

having agreed to circulate his document and to include it in the final report, for him to ask for the deletion of the two paragraphs. I am sure that my Committee would not agree to this at all. We have only the recommendations before us.

The PRESIDENT (Translation). — I entirely agree with Mr. Edwards.

I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have read very carefully, and with great interest, the report prepared by our colleague, Mr. Goedhart, on the defence of the Mediterranean and the NATO southern flank ; and I heard the severe warning he uttered a few moments ago in this Assembly.

It is seldom that we have occasion to hear such lofty, dramatic pronouncements on such dramatic events, events which constitute a grave threat to the situation in the Mediterranean. It is my duty, both as a European and also as an Italian, to thank Mr. Goedhart for his report and for the proposals he put forward even though the Committee declined to accept them, and preferred to adopt a non-committal conclusion, containing a reference to a "common policy in the Mediterranean", though in fact, alas, no such policy either exists or is likely to emerge, in view of the failure of the WEU Ministers to attend this important meeting.

It is my duty, I said, as an Italian, to thank the Rapporteur, since Italy, of all the European nations and members of NATO, is the one most closely threatened by the new situation which has arisen in the Mediterranean, an essentially European sea.

In 1949, when the Atlantic Pact was concluded, it was believed that the geographical, geopolitical and military area of possible future operations had been determined ; and it was thought that the security of Central Europe had been ensured. And indeed, the security of Central Europe in the northern section of the Atlantic zone, was ensured, even though, at the moment, the position has been weakened. But not everyone, at that time, envisaged the possibility of the position in Europe being reversed due to Soviet action in the Mediterranean and Africa. Today, a new, distressing, disquieting factor has arisen : the Soviets are now

present in the Mediterranean, and the traditional political formula — of a closed Dardanelles and an open Suez Canal — has been reversed ; it is now the Dardanelles that are open and Suez that is closed.

I am loth to speak of excessive complaisance on the part of Turkey, which is a member of NATO ; but it is certain that Soviet ships are slipping through the waters of the Bosphorus and the Dardanelles in increasing numbers, and now represent a rival force to the American Sixth Fleet in the Mediterranean. All this, naturally, has happened because, over the past ten or twelve years, NATO has believed, by and large, in a policy of détente, and of negotiation with the East. NATO believed in this in as much as it failed to interpret the policy of détente in terms of responsibility, i.e. of force, unity, and the community spirit ; but accepted it in an uncritical, purely sentimental, way, and this led to confusion, a weakening of the community spirit and the adoption of bilateral action which, little by little, has produced the state of chaos in which we Europeans are living today.

Our long doctrinal slumber is now over. We have awoken to a situation which is both hard and bitter, particularly for us Mediterranean countries, and for us Italians. The Soviet trawlers are fishing in the Mediterranean for Europe's tunny, which are already, perhaps, in what in the language of fishermen is known as the "death-chamber", or the moment before the kill. Some may say this is being too pessimistic, but I believe recent events have proved that those who sincerely believe the situation to be dramatic are right.

We are, I think, all of us partly responsible for this situation, precisely because we accepted the policy of détente uncritically, because we helped to create this crisis in the community spirit, and because we failed to develop a common European policy in regard to the problems of continental Europe and the Mediterranean, with the result that Russia was able to profit from this, and to play off one country against another in the Mediterranean area. The local war between Israel and Egypt enabled Soviet Russia, despite the magnificent Israeli victory, to move another step forward.

I do not believe that there will, in the near future, be a direct clash between Russia and

M. Edwards (suite)

C'est un peu tardivement qu'il en demande la suppression, alors qu'il a été décidé de distribuer son document et de l'incorporer au rapport définitif. Je suis certain que ma commission désapprouverait totalement cette façon de faire. Nous n'avons à nous prononcer que sur le projet de recommandation dont nous sommes saisis.

M. le **PRESIDENT**. — Je suis parfaitement d'accord avec M. le Président Edwards.

La parole est à M. Bettiol.

M. **BETTIOL** (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, j'ai lu avec une attention toute particulière et quelque inquiétude le rapport de M. Goedhart sur la défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. et j'ai écouté les graves paroles d'avertissement qu'il nous a adressées il y a quelques minutes.

Nous avons rarement l'occasion d'entendre des discours aussi dramatiques et d'un ton aussi élevé sur des faits d'une gravité telle qu'ils mettent sérieusement en péril tous les pays méditerranéens. En ma qualité non seulement d'Européen, mais d'Italien, je me dois de remercier M. Goedhart de son rapport et des propositions qu'il a présentées, bien que la commission n'ait pas jugé devoir les adopter et ait préféré se limiter à une conclusion anodine faisant état d'une « politique commune en Méditerranée », qui n'existe malheureusement pas et que rien ne permet d'entrevoir, puisque les ministres de l'U.E.O. sont absents de notre importante réunion.

Je dois, disais-je, remercier le rapporteur, en tant qu'Italien, parce que, de toutes les nations européennes et de toutes les nations de l'O.T.A.N., l'Italie est la plus menacée par la nouvelle situation qui s'est créée dans cette mer plus que toute autre européenne : la Méditerranée.

En 1949, lors de la conclusion du Pacte atlantique, on croyait avoir délimité l'aire géographique, géopolitique et militaire d'éventuelles opérations ; on croyait avoir assuré la sécurité de l'Europe centrale. On l'a assurée, en effet, dans la zone nord de l'Atlantique, bien qu'en ce moment même elle se trouve quelque peu affaiblie. Mais à l'époque on ne pensait généralement pas que l'action de l'Union Soviétique en Méditerranée et en Afrique pourrait renverser les positions européennes. Nous sommes aujourd'hui en présence d'un fait nouveau, douloureux, inquiétant : les Soviétiques sont en Méditerranée et la poli-

tique traditionnelle qui voulait que les Dardanelles soient fermées et le canal de Suez ouvert n'est plus ; aujourd'hui, les Dardanelles sont ouvertes et le canal de Suez est fermé.

Je ne voudrais pas insinuer qu'il y ait eu de la part de la Turquie, membre de l'O.T.A.N., une excessive complaisance ; mais, incontestablement, les navires soviétiques se glissent, de plus en plus nombreux, par le Bosphore et les Dardanelles, faisant ainsi contrepoids à la Sixième flotte américaine en Méditerranée. Et, s'il en est ainsi, c'est parce que, depuis dix ou douze ans, l'O.T.A.N. a cru à la réalité d'une politique de détente et de négociations avec l'Est. Elle y a cru parce qu'elle n'a pas considéré cette politique avec un véritable sens de ses responsabilités, avec la force, l'unité et l'esprit communautaire qui s'imposaient, parce qu'elle l'a acceptée avec un manque total d'esprit critique en se fondant sur des critères purement sentimentaux, suscitant ainsi la confusion et l'affaiblissement de l'esprit communautaire et, peu à peu, en raison des accords bilatéraux, l'état de désordre dans lequel l'Europe se trouve aujourd'hui.

Le long sommeil dans lequel nous a plongés le respect des dogmes est aujourd'hui fini. Nous avons trouvé, au réveil, une situation difficile et amère, tout particulièrement pour nous méditerranéens et Italiens. Aujourd'hui, en Méditerranée, les filets soviétiques prennent les thons européens qui sont peut-être déjà dans ce que les pêcheurs appellent la « chambre de la mort », c'est-à-dire au moment qui précède le massacre. Certains jugeront ces paroles trop pessimistes, mais je crois que l'évolution récente des choses donne raison à celui qui vous parle, aujourd'hui, pleinement conscient de la gravité de la situation.

Or, nous sommes tous un peu responsables de cette situation, précisément parce que, sans exercer notre esprit critique, nous avons cru à la détente, parce que nous avons collaboré à la naissance de cette crise de l'esprit communautaire, parce que nous n'avons pas élaboré de politique commune européenne pour résoudre les problèmes de l'Europe continentale ou de la Méditerranée, et parce que l'Union Soviétique a exploité habilement la situation en dressant les pays méditerranéens les uns contre les autres. La guerre locale entre Israël et l'Égypte a permis à l'Union Soviétique de faire un nouveau pas en avant, en dépit de la magnifique victoire israélienne.

Je ne crois pas à l'imminence d'une confrontation directe entre la Russie et l'Amérique, entre

Mr. Bettiol (continued)

America, between the super-powers, or between NATO and Russia ; but there will, I think, be a number of small local wars, since Russia invariably manages through every such war, to strengthen her position and reduce the future possibilities of action by the NATO countries.

In this Mediterranean which has witnessed the six-day war, this turbulent Mediterranean which is now the scene of a difficult situation in Greece, it behoves us to seek not to worsen the situation, but to take steps to restore freedom and democracy, within the next few months, in that illustrious country.

We are faced with an explosive situation in Cyprus. Greece and Turkey, thanks to the good offices of NATO and to the presence of the American Ambassador, have succeeded in overcoming the acute stage of the crisis ; but the clerical dictatorship of Archbishop Makarios is too closely linked with the dictatorship of the Kremlin for there to be any hope of a final settlement of the Cyprus problem. We must bear in mind the harm caused to Europe by the pro-Arab policy of certain European countries (including, to be quite frank, my own country). We must emphasise the significance of France's withdrawal from NATO which undoubtedly struck a severe blow not merely at the solidarity of the Alliance but also at its moral force. Mers-el-Kébir in itself is not of decisive importance, except as a link in the chain of security, which, in this perilous process, is now being loosened. Let us also bear in mind Britain's policy of gradual disengagement. The system broke down at Suez years ago, it broke down in Cyprus ; then Malta was abandoned, Malta, now coveted by Soviet Russia. Isolation is certainly dangerous for this island of the knights of Malta, at one time a bastion of the West against threats from the East.

The departure from Aden, likewise, was a blow to the policy of maintaining European influence in the Mediterranean, for Aden is one of the gates to the Mediterranean, and occupied by the enemies of the West, the western position is weakened, not in the Red Sea only, but in the Mediterranean as well. The keys to the Mediterranean are now no longer in western hands, but are held by the enemies of the West.

To say, in the face of this situation, that we should merely recommend to the Council of Ministers the adoption of a common policy would,

as the Rapporteur quite rightly emphasised, be a pure formality, equivalent to saying nothing. It is for this reason that I fully support the Rapporteur when he suggests that the Assembly should seek a remedy for the extremely serious and dangerous position in which we Europeans are now placed. We must overcome this state of disorganisation and mental and spiritual confusion ; we must strive to regain our clarity of outlook, our moral strength and our unity, so as to provide the psychological basis for action. At the same time we cannot renounce action. Naval reinforcements are needed. And indeed, the Rapporteur rightly insists on the need for strengthening the naval position in the Mediterranean in face of a situation which, if not yet reversed in favour of Russia, is gradually turning in Russia's favour.

The American Sixth Fleet must remain in the Mediterranean. The Communists in many countries, including my own, are already preparing their propaganda for the coming elections based on the slogan : "Italy out of NATO, NATO out of Italy, the Sixth Fleet out of the Mediterranean". This should give us to think, for the communists are by no means stupid ; on the contrary, they are extremely intelligent, and when they launch a campaign, they do so in full awareness of its possible psychological and political consequences.

We, for our part, should stress the fact that it is absolutely essential for the Americans to stay in the Mediterranean. The Rapporteur speaks of the creation, reinforcement, or rather organisation of a joint naval force by the powers interested in maintaining peace. It is my view that if this policy, described by our enemies as the "gunboat policy", had been adopted prior to the Egypt-Israel conflict, the six-day war would never have taken place : if the western fleets had presented a united front, Egypt would have capitulated, and we should never have witnessed that war, a short one, it is true, but fraught with tremendous consequences.

We cannot, I think, remain passive in the face of the high-minded suggestions by our Rapporteur. Poverty may create temptation, and the poverty of all too many Arab countries is an inducement to disorder. Let us, developed European countries, in collaboration with the wealthy sheiks of the Orient who now, thanks to royalties, hold part of our wealth (since oil costs us dear), let us, I say, make a joint financial effort, a kind of Marshall plan for the underdeveloped Arab countries, though keeping control of the situation, so as to avoid a repetition of what happened in

M. Bettiol (suite)

les super-puissances, entre l'O.T.A.N. et l'Union Soviétique ; mais je crois à une prolifération des guerres partielles, locales, car l'Union Soviétique profite de chacune d'elles pour renforcer sa position et limiter un peu plus la liberté d'action des pays de l'O.T.A.N.

Dans cette Méditerranée qui a connu la guerre de six jours, dans cette Méditerranée agitée où la Grèce, aujourd'hui, traverse une période difficile, il ne faut pas chercher à aggraver la situation ; il faut faire en sorte que, d'ici quelques mois, les libertés démocratiques puissent être rétablies dans ce glorieux pays.

A Chypre, la situation est explosive. Grâce aux bons offices de l'O.T.A.N., grâce à la présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, la Grèce et la Turquie ont réussi à surmonter la crise la plus aiguë. Mais le césaro-papisme de l'archevêque Makarios est trop étroitement lié au césaro-papisme du Kremlin pour que l'on puisse penser que tout est définitivement réglé. N'oublions pas les dommages causés en Europe par la politique arabophile de certains pays européens (à commencer, je dois le reconnaître en toute franchise, par le mien). N'oublions pas qu'en se retirant de l'O.T.A.N., la France a, sans aucun doute, porté un coup très grave non seulement à l'esprit communautaire, mais à la force morale de l'Alliance. Mers-el-Kébir n'est pas, en soi, d'une importance décisive, mais il n'en est pas moins certain que, dans cette voie dangereuse, c'est un maillon de la chaîne de sécurité qui vient de se rompre. Pensons aussi à la politique anglaise de dégagement progressif. L'Angleterre s'est retirée de Suez depuis longtemps, elle s'est retirée de Chypre ; puis elle a abandonné Malte, que convoite aujourd'hui l'Union Soviétique, Malte, île des chevaliers qui fut autrefois un bastion de l'Occident contre la menace orientale et qui se trouve aujourd'hui dans un isolement dangereux.

L'abandon d'Aden est aussi un coup porté à la politique de présence européenne en Méditerranée, car Aden est une des portes de la Méditerranée et, aux mains des ennemis de l'Occident, elle affaiblit la force occidentale, non seulement en Mer rouge, mais en Méditerranée, parce que désormais ce ne sont plus les Occidentaux qui détiennent les clés de cette mer, mais les ennemis de l'Occident.

Se contenter, devant une telle situation, de recommander au Conseil des Ministres l'adoption d'une politique commune, c'est comme le rappor-

teur l'a souligné à juste titre, prendre une mesure de pure forme, c'est ne rien dire. Je suis donc tout à fait d'accord avec lui quand il suggère à l'Assemblée des moyens de remédier à la grave et dangereuse situation dans laquelle les Européens se trouvent. Nous devons sortir de cet état de désorganisation et de désordre mental et spirituel ; nous devons retrouver l'unité, la clarté et la force morale pour définir les bases psychologiques de notre action. Mais il ne faut pas renoncer à l'action. Il faut renforcer notre puissance navale. C'est avec raison que le rapporteur insiste sur cette question du renforcement de notre présence navale en Méditerranée, devant une situation qui, si elle ne s'est pas encore renversée en faveur de l'Union Soviétique, est précisément, peu à peu, en train d'évoluer dans ce sens.

La Sixième flotte américaine doit rester en Méditerranée. Déjà les communistes de nombreux pays, et d'Italie même, fondent leur propagande électorale sur le thème : « L'Italie doit quitter l'O.T.A.N., l'O.T.A.N. doit quitter l'Italie, la Sixième flotte doit quitter la Méditerranée. » Il y a là matière à réflexion, car les communistes ne sont pas stupides ; ils sont même très intelligents et, quand ils lancent une campagne, ils savent parfaitement quelles en peuvent être les conséquences psychologiques et politiques.

Mais nous, en revanche, nous devons insister sur le fait que la présence américaine est absolument nécessaire en Méditerranée. Le rapporteur parle de la création, du renforcement, ou plutôt de l'organisation d'une force navale commune des puissances qui veulent sauvegarder la paix. Je pense que si cette politique, que nos adversaires dénomment la « politique des canonnières », avait été suivie avant le conflit entre l'Égypte et Israël, la guerre de six jours n'aurait pas eu lieu, parce que si les flottes occidentales avaient présenté un front uni, l'Égypte aurait capitulé et il n'y aurait pas eu cette guerre, brève certes, mais si lourde de conséquences.

C'est pourquoi il me semble impossible que nous restions indifférents aux nobles suggestions de notre rapporteur. La misère est source de tentations et, dans trop de pays arabes, elle pousse au désordre. Aussi, les pays industrialisés d'Europe, en collaboration avec les riches cheiks d'Orient qui détiennent aujourd'hui, grâce aux redevances que nous leur versons, une part de nos richesses (car le pétrole nous coûte cher), devraient-ils, en un commun effort, élaborer une espèce de Plan Marshall à l'intention des pays arabes en voie de développement, tout en restant maîtres de la

Mr. Bettiol (continued)

the case of Egypt, which always received assistance from the West but used these resources to manufacture arms for the war against Israel, whilst the people remained in hunger and misery, as before.

It is because such is the position that we must also supervise the rearmament of the under-developed countries of the Mediterranean, to ensure that it does not, one day, become a threat to common security and peace. But I am in full agreement with the conclusions of our esteemed Rapporteur. I am not in favour of a draft Recommendation which merely calls, in the face of the present situation, for a common policy in the Mediterranean, an expression which means nothing at all; it is purely formal and rhetorical, and neither goes to the heart of the problem nor indicates a line to be followed. It is my view that we should strive to bring out certain technical, and even military and economic, aspects of this question in order to strengthen this draft Recommendation, so that we may submit to the Ministers a document containing food for thought. Our Ministers do not appear, at the present time, to wish to dwell on the political situation in the Mediterranean, in Europe and in the world. They are occupied with quite other matters, which is both extremely unfortunate and indicative of the confusion into which we in Europe have stumbled as a result of gradual disengagement, our dogmatic slumber and our inertia.

Europe today is again back at starting-point, and starting-point is synonymous with dangers and tensions; this may lead, in future, to upsets and ruptures which we deplore, since we are still on the side of peace in freedom and security. *(Applause)*

(Mr. Kahn-Ackermann, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Bettiol.

I call Mr. Dodds-Parker.

Mr. DODDS-PARKER (*United Kingdom*). — I should like briefly to follow some of the remarks of Mr. Beauguitte. Like him, I have been a member of the Defence Committee and have discussed the excellent explanatory memorandum (as it is

now called) of Mr. Goedhart. Of course, I accept everything that Mr. Beauguitte has said, but I hope very much that the French administration will fulfil his assurances. In the last 20 years or so I have often found that Her Majesty's adviser has not done what I thought would be best for my country and her friends. I hope that he will have more luck in that way.

He says that France is committed to the support of her western allies inside Europe, but what we are talking about in this document, and what worries so many of us, is support to each other outside Europe, outside the immediate NATO area. He says that France has kept in close contact with NATO and Federal Germany. So long as General Massu and Colonel Beaumont and the Deputy/Mayor of Verdun have any say in the matter, we know that liberty will be defended with all the gallantry which we have associated with them in the past, knowing their history; but, as in the spring of 1940, it is not so much a question of gallantry as of co-ordination, and when hours meant something in 1940 it is a question of minutes in the present world.

He said that NATO as set up in 1950 is not required in 1967. I think we shall all agree that we should have started some time ago to reorganise NATO, but with the expansion of international communism and the strength and immediacy of the Warsaw Pact, it seems to me that this is not the moment to weaken in any way the Western Alliance.

He said that it was proposed to evacuate Mers-el-Kébir in 1968 as it was no longer required. If it is not required, that is all right, but we must not hand over these bases to a potential foe. The assurances about the present administration in Algeria and the assurances of Mr. Bettencourt we accept in good faith, in the good faith in which they are given, and we hope that they will come true. Mr. Beauguitte says that one reason for this is that the expense is too great, and that the opposition have always been talking about this in the French Assembly, but I have never thought that opposition discouraged Mon General!

Finally, it is said that bases in foreign countries do not work, but the United States has operated her base in Cuba with some success in recent years!

M. Bettiol (suite)

situation afin que ne se reproduise pas ce qui s'est produit en Egypte, qui a toujours reçu une aide de l'Occident et qui a toujours employé ses ressources pour s'armer contre Israël, tandis que son peuple affamé continuait à vivre dans la misère.

C'est pourquoi, également, nous devons contrôler le réarmement des pays méditerranéens en voie de développement afin qu'il ne puisse pas, demain encore, constituer une menace pour la sécurité commune et pour la paix. J'approuve entièrement les conclusions de notre rapporteur, mais je ne saurais approuver un projet de recommandation qui se borne, devant la situation actuelle, à demander l'élaboration d'une politique commune en Méditerranée, formule de pure rhétorique qui ne veut absolument rien dire, ne touche pas le fond des problèmes et ne nous indique pas la route à suivre. Nous devrions, à mon avis, nous efforcer de mettre en relief certains aspects techniques, voire militaires et économiques, de la question pour renforcer ce projet de recommandation et offrir aux ministres un sujet de méditation. Il semble, toutefois, qu'à l'heure actuelle, nos ministres n'aient pas envie de méditer sur la situation politique en Méditerranée, en Europe et dans le monde. Ils s'occupent de tout autre chose et c'est là un fait regrettable et révélateur de la confusion dans laquelle l'Europe a sombré du fait de notre désengagement progressif, de notre engourdissement dans le respect des dogmes et de notre inertie.

Aujourd'hui, l'Europe est revenue à l'année zéro, c'est-à-dire à une année lourde de dangers et de tensions qui pourraient provoquer à l'avenir des déséquilibres et des ruptures que nous redoutons parce que, quoi qu'il arrive, nous sommes partisans de la liberté dans la paix et la sécurité. (*Applaudissements*)

(*M. Kahn-Ackermann, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Bettiol.

La parole est à M. Dodds-Parker.

M. DODDS-PARKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais revenir brièvement sur certaines observations de M. Beauguitte. Comme lui, je suis membre de la Commission de défense et j'ai participé à la discussion de l'excellent

exposé des motifs (comme on l'appelle maintenant) de M. Goedhart. J'accepte naturellement tout ce qu'a dit M. Beauguitte, mais je veux espérer que le gouvernement français agira conformément à ses assurances. J'ai souvent constaté, depuis quelque vingt ans, que le Conseiller de Sa Majesté ne fait pas toujours ce qui sert le mieux, à mon sens, les intérêts de mon pays et de ses amis. J'espère que M. Beauguitte aura plus de chance à cet égard !

Selon lui, la France s'est engagée à appuyer ses alliés occidentaux en Europe, mais ce dont traite ce document, ce qui préoccupe tant de nous, c'est notre soutien mutuel hors d'Europe, hors de la zone de l'O.T.A.N. proprement dite. Il nous dit que la France est restée en étroit contact avec l'O.T.A.N. et l'Allemagne fédérale. Nous savons que dans la mesure où le général Massu, le colonel Beaumont et le député-maire de Verdun auront voix au chapitre, la liberté sera défendue avec tout le courage dont ils ont fait preuve jusqu'ici. Cependant, comme au printemps de 1940, il ne s'agit pas tant de courage que de coordination et, si c'était une affaire d'heures en 1940, c'est une affaire de minutes dans le monde actuel.

M. Beauguitte a également dit que la structure dont l'O.T.A.N. a été dotée en 1950 n'est plus nécessaire en 1967. Nous pensons tous, j'espère, que nous aurions dû commencer un peu plus tôt à réorganiser l'O.T.A.N., mais étant donné l'expansion du communisme international, la force et le caractère automatique du Pacte de Varsovie, ce n'est pas le moment, à mon sens, d'affaiblir en quoi que ce soit l'Alliance atlantique.

Il a dit encore que la France envisage d'évacuer Mers-el-Kébir en 1968, cette base n'étant plus nécessaire. Si elle n'est plus nécessaire, soit, mais il ne faut pas la remettre à un ennemi possible. Nous acceptons de bon cœur ses assurances quant au gouvernement de l'Algérie et celles que nous a données M. Bettencourt ; nous les acceptons d'aussi bon cœur qu'elles nous sont offertes, en espérant qu'elles vont se vérifier. L'une des raisons de l'évacuation serait, selon M. Beauguitte, le budget excessif de la base, que l'opposition n'a cessé de critiquer à l'Assemblée nationale. Je n'aurais jamais cru que le Général de Gaulle pût se laisser décourager par l'opposition !

Il a dit enfin que les bases situées en territoire étranger ne servent à rien, alors que les Etats-Unis ont utilisé non sans succès leur base de Cuba au cours des dernières années !

Mr. Dodds-Parker (continued)

I must support the report of Mr. Goedhart and its recommendations, both the present weakened recommendation and the other one to which I am not allowed to refer but which we discussed in the Committee. I have always accepted that a report in these circumstances is personal to the Rapporteur and that one can accept recommendations without accepting the report in detail. I shall refer to this again, Mr. President, if I am so fortunate as to catch your eye when we are discussing the report of Mr. de Grailly. It is a very useful report, as it sets out very clearly the other side of the discussion, and does so here in public, and again I find myself able to accept the recommendations without accepting the report.

I hope that, when accepting the recommendations which are before it, the Assembly will do so, too, but it does not mean that it accepts all or, indeed, any of the report itself. The procedural difficulties in which we found ourselves in Brussels two weeks ago unfortunately were not overcome at the end, despite all the amendments put being accepted by the Rapporteur. Be that as it may, I believe that it is a first-class report. It is brief and factual and politically aware of the political as well as the factual problems. I believe that it deserves very wide circulation. I say, with respect, that the documents produced by the Rapporteurs in Western European Union are some of the best reports that come out in the world today. I would like to congratulate Frans Goedhart and the Secretariat on all the work they have put in in producing this for our edification.

I believe that Russian penetration is much greater than is often realised in the western world, particularly in the eastern Mediterranean and further beyond that. As I said before, I hope that our fears over Mers-el-Kébir will not be justified, and we will welcome action to disprove the fears expressed in this report.

The Assembly will forgive a personal reminiscence, remembering in Cracow in August 1939 when the Ribbentrop-Molotov Pact was signed. We were working for various refugees from Czechoslovakia, a Frenchman, a Russian, a Pole, a Czech and myself. We said to the Russian, "Are you going to join in this battle?" He said, "No, we are going to lean against our fences". It has

been a technique that has been pretty profitable now for 28 years. I believe that it is the technique which they are sticking to in the Mediterranean. They will not kick the fences down, but they lean against them and one by one the fences of freedom have been giving way. The reason has remained the same for 28 years, that the western democracies are in disarray.

It has been said by Mr. Beauguitte that Aden has passed without comment. It is not for me here to state the comments of the loyal opposition at Westminster, but there were certainly added to them some comments by our American friends who, like myself, wish to speed the transfer of power but not to leave a vacuum into which some potential enemy may move. The die is cast, and I pray that that will not lead to a further weakening of our western defence alliance in that part of the world. I believe that the flank is being turned if our air and sea communications to Asia are being outflanked and endangered by what is happening in the eastern Mediterranean at the moment.

I would like to draw the Assembly's attention to what I believe is one of the most encouraging areas of practical co-operation: the supply of oil, resulting from a six day's war, in the whole free world and not just in Western Europe. To quote just a short passage from paragraph 10 of the explanatory memorandum, despite all the problems of discriminatory action against the United Kingdom, United States and Federal Republic of Germany and the problems in Nigeria,

"the European..." — and to this I would add the free world — "...consumer continued to receive his full requirement of oil products without interruption. The oil industry, working as independent units but pooling information by means of the International Industry Advisory Body set up through the Oil Committee of the OECD, so rearranged its shipping and supply patterns as to enable the normal level of supplies to reach Europe" — and the free world — "after a very short period of readjustment to allow for the re-routing of tankers via the Cape... This was achieved by a relatively minor run-down of stocks which has since been made good."

M. Dodds-Parker (suite)

Je crois devoir appuyer le rapport de M. Goedhart et ses recommandations, aussi bien la recommandation plus anodine qui nous est maintenant soumise que celle dont je ne suis pas autorisé à faire état, mais que nous avons examinée en commission. J'ai toujours considéré qu'un rapport présenté en de telles circonstances reflète les idées personnelles du rapporteur et que l'on peut en accepter les recommandations sans approuver dans tous ses détails le texte qui les accompagne. Je compte revenir sur ce point, M. le Président, si j'ai la chance d'attirer votre attention lorsque le rapport de M. de Grailly viendra en discussion. C'est un rapport très utile, car il expose très clairement et ouvertement l'autre côté de la discussion. Ici encore, je me sens capable de souscrire aux recommandations sans approuver le rapport.

J'espère que l'Assemblée, elle aussi, approuvera les recommandations qui lui sont soumises, ce qui ne veut pas dire qu'elle doive accepter le rapport en totalité ou même en partie. Il a malheureusement été impossible de surmonter les difficultés de procédure que nous avons rencontrées à Bruxelles il y a quinze jours, en dépit de tous les amendements que le rapporteur a acceptés. Quoiqu'il en soit, je considère qu'il s'agit d'un rapport de très grande classe. Il est succinct, documenté et conscient des problèmes politiques et pratiques qui se posent. J'estime qu'il mérite la plus large diffusion. Je dois dire, d'ailleurs, que les documents présentés par les rapporteurs de l'Union de l'Europe Occidentale comptent parmi les meilleurs qui soient actuellement publiés dans le monde. Je tiens à féliciter Frans Goedhart et le Secrétariat de tout le travail qu'ils ont fourni pour notre édification.

Je crois que la pénétration soviétique, notamment en Méditerranée orientale et au-delà, est bien plus avancée qu'on ne le croit souvent dans le monde occidental. Comme je l'ai dit, j'espère que nos craintes au sujet de Mers-el-Kébir ne sont pas justifiées et nous accueillerons avec faveur tout ce qui pourra dissiper les inquiétudes dont fait état le rapport.

L'Assemblée me permettra, j'espère, de citer un souvenir personnel qui date de la signature du Pacte Ribbentrop-Molotov à Cracovie, en août 1939. Nous étions plusieurs — un Français, un Russe, un Polonais, un Tchèque et moi-même — à nous occuper de réfugiés tchécoslovaques. Nous avons demandé à notre collègue russe : « Allez-vous participer à ce conflit ? » Il a répondu :

« Non, nous allons nous adosser contre nos barrières. » Cette technique, qui s'est révélée assez rentable pendant vingt-huit ans, l'Union Soviétique continue à l'appliquer, à mon avis, en Méditerranée. Elle ne va pas renverser les barrières de la liberté, mais elle va s'adosser contre elles jusqu'à ce qu'elles cèdent l'une après l'autre. Depuis vingt-huit ans, la raison de ses succès n'a pas varié : c'est le manque d'unité des démocraties occidentales.

M. Beauguitte a dit que le repli d'Aden s'est déroulé sans commentaires. Je ne saurais faire ici le compte rendu des commentaires de la loyale opposition de Westminster, auxquels s'ajoutent indubitablement ceux de nos amis américains qui souhaitent, comme moi, accélérer le transfert d'autorité, mais sans laisser un vide où quelque ennemi puisse se glisser. Les dés sont jetés et je prie le ciel que ce repli n'entraîne pas un nouvel affaiblissement de la défense de notre alliance défensive occidentale dans cette partie du monde. Je crains que notre flanc ne soit débordé si nos communications aériennes et maritimes à destination de l'Asie sont contournées et mises en danger par ce qui se passe en Méditerranée orientale.

J'aimerais appeler l'attention de l'Assemblée sur un des domaines les plus encourageants, à mon avis, de la coopération pratique : à la suite de la guerre de six jours, l'ensemble du monde libre — pas seulement l'Europe occidentale — a continué d'être approvisionné en pétrole. Je citerai un court extrait du paragraphe 10 de l'exposé des motifs, où il est dit qu'en dépit de toutes les mesures discriminatoires prises contre le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la République Fédérale d'Allemagne et des événements survenus en Nigéria,

« le consommateur européen » — et tout le monde libre, ajouterai-je — « a continué de couvrir la totalité de ses besoins en produits pétroliers. L'industrie du pétrole, constituée d'unités fonctionnant indépendamment les unes des autres, mais groupant leurs renseignements par le canal de l'Organisme Industriel Consultatif International créé par le Comité du pétrole de l'O.C.D.E., a modifié ses réseaux d'expédition et d'approvisionnement de façon à permettre l'acheminement vers l'Europe » — et le monde libre — « des contingents normaux après la très courte période transitoire imposée par le détournement des pétroliers par Le Cap. Ceci a été faisable au prix d'une baisse relativement peu importante des stocks, compensée depuis lors. »

Mr. Dodds-Parker (continued)

In view of the importance of oil as the main energy supply, particularly of mobile energy, in the world today, it is worth paying a tribute to the oil industry, to the governments, to OECD and other organisations in making certain that our supplies were uninterrupted.

About three or four weeks ago I was attending the 60th anniversary of the Royal Dutch Shell Organisation and listened to a brilliant address by Dr. Mansholt. He stressed the need for food, as Mr. Christiansen of OECD has done to many of us at the Council of Europe. He pointed out — and this, in my view, is relevant to the problems of the Mediterranean — that the world at present can probably carry a population of 70 to 80,000 million people but, unorganised as it is, it is difficult to feed 45,000 million. Unless education is advanced and politics restrained all over the world we will not be able to avoid considerable famine in the 1970s. The oil supplies of the Middle East, threatened by what is happening in the eastern Mediterranean at the moment, will be the main source of power and energy in a mobile form for the supply of food not only to us in Europe but to the whole free world and beyond.

I have two brief comments on Turkey and Greece. I would like to pay my tribute to Mr. Brosio, who is a friend of so many of us, and to Mr. Vance for once again cooling down what was a very difficult situation particularly in the domestic political circumstances which affect Greece at the moment. I hope and pray, as we all do in this Assembly, that the new government in Greece will re-establish a parliamentary form of democracy and that they, with our Turkish allies, will be able to return to a form of co-operation.

One's main source of information these days being television, one can say that on British television in the last few days the theme from Cyprus has been, "If we are left alone by people outside we now can settle our own problems". It was like that when I first went there after the war in 1953, and I am sure that that is the answer to their problems. Despite that, however, I thank our colleagues for what they did in cooling down a very dangerous situation.

As far as the Arab-Israel situation further south is concerned, the dispute appears no nearer settlement. Only behind the scenes can pressure be continued to bring the contestants together to open direct negotiations, but we in the West must make future plans, I believe, in that the Canal may be closed for some time and may in the future be closed again. It is obviously to the misfortune of Egypt and the Egyptians if that happens because we must base our future policy on bigger tankers. By 1970 then the time will probably have come when the use of the Canal will go into decline for all time because it will be economically better to send big tankers south round the Cape. I continue to regret, as I have said so often in this Assembly, that since 1956 the Western European Community has been in disarray over the action to be taken in the eastern Mediterranean and the Canal.

I have two final points which I think are unexceptionable to follow up what has been said before in Committee and which I think may be referred to again. The first is that there should be a Mediterranean development organisation. I believe this to be of paramount importance to the whole area.

The Colombo Plan has been very successful in the Far East. It could bring in the Schools of Advanced Mediterranean Agriculture, which some of our colleagues in the Council of Europe established ten years ago at Montpellier and Bari. The research there could be used to economic advantage on all shores of the Mediterranean. The practical problems of water conservation are ones which are of vital importance to the future in a temperate climate. Then there is tourism, which some people regard as a joke because it is about leisure, but it could be the coming industry in the great historic areas of the Mediterranean. There is a splendid opportunity for a Mediterranean development group to be established on lines which have been so successful in other parts of the world.

As for arms, it is to the utmost regret of us all that we should be talking about aid and giving such assistance as we can when so much of the resources of the developing world are used to buy arms — it is said for defence, but one wonders whether often it is not for attack. It is essential to check the arms race in the Middle East, in particular, since the breakdown of the 1950 Declaration of the United States, France and the United Kingdom. However, as we found from

M. Dodds-Parker (suite)

Etant donné l'importance actuelle du pétrole en tant que principale source d'énergie, en particulier d'énergie mobile, il convient de rendre hommage à l'industrie du pétrole, aux gouvernements, à l'O.C.D.E. et aux autres organismes grâce auxquels notre approvisionnement n'a pas connu d'interruption.

Il y a trois ou quatre semaines, assistant à la célébration du soixantième anniversaire de la « Royal Dutch Shell Organisation », j'ai entendu un brillant discours de M. Mansholt. Comme M. Christiansen, de l'O.C.D.E., l'avait fait devant un grand nombre d'entre nous au Conseil de l'Europe, il a mis l'accent sur les besoins alimentaires. Il a souligné — non sans rapport, je crois, avec les problèmes de la Méditerranée — que le monde pourrait probablement contenir une population de 70 à 80 milliards de personnes, mais que faute d'organisation, il est difficile d'en nourrir 45 milliards. Si l'éducation ne progresse pas et si la politique ne s'apaise pas dans le monde, il nous sera impossible d'éviter une grave famine après 1970. Or le pétrole du Moyen-Orient, dont la distribution est menacée par ce qui se passe en Méditerranée orientale, va constituer la principale source d'énergie mobile pour le transport de denrées alimentaires destinées non seulement à notre Europe, mais à tous les pays libres et au reste du monde.

J'aimerais faire deux brèves remarques sur la Turquie et la Grèce. D'abord pour remercier M. Brosio, que tant de nous considèrent comme un ami, ainsi que M. Vance, d'avoir une fois de plus réussi à apaiser une situation que les événements politiques intérieurs survenus en Grèce rendaient particulièrement délicate. Je veux ensuite, comme tous les membres de cette assemblée, espérer que le nouveau gouvernement grec va rétablir la démocratie parlementaire et se trouver en mesure, ainsi que nos alliés tures, de revenir à une certaine forme de coopération.

Une des principales sources d'information étant actuellement la télévision, on peut dire que, ces derniers jours, sur les écrans britanniques, le thème général en provenance de Chypre était le suivant : « Si les gens de l'extérieur nous laissaient tranquilles, nous pourrions régler nos propres problèmes. » Il en était de même lorsque je suis allé pour la première fois à Chypre après la guerre, en 1953, et je suis certain que c'est bien là que se trouve la solution. Je remercie néanmoins nos collègues de tout ce qu'ils ont fait pour désarmer une situation très dangereuse.

Plus au sud, il ne semble pas qu'un règlement du conflit israélo-arabe soit en vue. C'est uniquement en coulisse que l'on peut continuer de pousser les adversaires à entamer des négociations directes, mais il faut, à mon avis, que l'Occident élabore des plans d'avenir, car le canal risque de rester fermé pendant un certain temps et de l'être à nouveau un jour. Ce seraient évidemment l'Égypte et les Égyptiens qui en pâtiraient, puisque nos plans futurs devront se fonder sur l'augmentation de tonnage des pétroliers. C'est sans doute vers 1970 que le canal va définitivement connaître une période de déclin, car il deviendra plus rentable de faire passer les gros pétroliers par Le Cap. Je continue de regretter, comme je l'ai déjà dit si souvent dans cette assemblée, que depuis 1956 l'Europe occidentale soit restée indécise quant à l'action à entreprendre en Méditerranée orientale et à propos du canal.

Je voudrais enfin aborder deux points auxquels, je crois, personne ne trouvera à redire pour compléter ce qui a été dit en commission ; je pense que rien ne s'oppose à ce que je les reprenne. D'abord, une organisation pour le développement de la Méditerranée devrait voir le jour. Je pense que sa création présenterait une importance capitale pour toute cette région.

Le Plan de Colombo connaît un très grand succès en Extrême-Orient. On pourrait s'en inspirer et prévoir la création d'instituts agronomiques méditerranéens du type de ceux que nos collègues du Conseil de l'Europe ont fondés il y a dix ans à Montpellier et à Bari. Leur recherche pourrait favoriser l'économie de tous les rivages de la Méditerranée. Les problèmes pratiques de la conservation de l'eau ont une importance capitale pour l'avenir des pays à climat tempéré. Il y a aussi le tourisme, que certains considèrent avec ironie, car il s'agit d'une activité de loisirs, mais qui pourrait devenir une industrie d'avenir dans les grandes régions historiques de la Méditerranée. De magnifiques possibilités s'offriraient à un groupement de développement de la Méditerranée, conçu selon les principes qui ont si bien réussi dans d'autres parties du monde.

En ce qui concerne l'armement, il est profondément regrettable que nous parlions d'aide et prétentions donner toute l'assistance possible, alors qu'une si grande part des ressources du tiers monde va à l'achat d'armes prétendument défensives, mais susceptibles de servir, dans bien des cas, à des fins offensives. Il est indispensable d'arrêter la course aux armements au Moyen-Orient, surtout maintenant que la Déclaration de 1950 des États-Unis, de la France et du Royaume-

Mr. Dodds-Parker (continued)

1955 onwards, it is very difficult to replace them unless there is some international agreement for policing an international agreement.

I was glad to hear that the United States, France, West Germany and the United Kingdom have agreed on a joint policy towards UNCTAD. I hope that we shall link to this economic aid and trade some constructive plan to limit the sales of arms. However, that must be agreed by both sides to the bargain. When we give aid and use our resources to help people, it is difficult to ask our own taxpayers to provide money so that the countries which we are aiding can use their own money to carry on local wars.

I commend the details of this very abbreviated draft Recommendation. To those of our colleagues sitting on the front bench before me, I would commend the full recommendation which the Defence Committee discussed in private. If they wish, I am sure that they can get copies. If they put them to their governments, they will find once again that Frans Goedhart has made a very important contribution to the work of this Assembly, and I hope that the Ministers concerned can do something about furthering it. (*Applause*)

The PRESIDENT. — With regard to some of your earlier remarks, Mr. Dodds-Parker, passing a resolution in this Assembly has never implied and will never imply that the Assembly support unanimously each detail of an issue connected with the resolution.

I now call upon Mr. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I can join wholeheartedly in the homage paid to our Rapporteur, Mr. Goedhart, by the last speaker. It takes a great deal of knowledge, as well as some courage, to put down in black and white in a report what the inescapable consequences of a given state of affairs are.

I am well aware that it is far from easy for any Rapporteur to deal with a difficult subject

so complex and so delicate as this one and arrive at a written report which can win the undivided support of the whole of the Assembly. I think this is expecting a little too much of a Rapporteur.

I should say that the discussions in the Defence Committee were rather overshadowed by the conflict in Cyprus. I feel, too, that trying to deal exhaustively with this problem, in all its breadth and all its depth, and to condense it all in one recommendation and one resolution is attempting the impossible. I will say quite frankly that in my opinion to keep only that part of the report that appears in the present recommendation and resolution is neither more nor less than throwing out the baby with the bath water. To be honest I must say that I agree entirely with the critical remarks by the Rapporteur in his verbal report. The Assembly is, however, free to do as it wishes, and can fill out with flesh and blood the bare bones contributed by the recommendation and resolution.

There was one point in the report as originally put forward which I did not like at all. This said that we should do all in our power to stress in the political sphere the areas where we in Western European Union are in agreement on matters of policy, in this case defence policy. I was not at all happy at finding, in this first draft, statements which I felt certainly to be unnecessarily explosive for at least two member States of Western European Union.

One thing should be included in the resolution come what may. Turning to the draft put forward by our Rapporteur, I will read out passages that ought, at all events, to be adopted if only in a different and more conclusive form. First of all, there is the sentence :

“Noting that the Soviet fleet is using ports in the eastern Mediterranean,”

Then there is a statement which, while certainly not revolutionary or sensationally new, ought to be mentioned in this context :

“Welcoming the presence of the United States Sixth Fleet in the Mediterranean as the main element in the defence of this area ;”

And thirdly I think it is important to keep :

M. Dodds-Parker (suite)

Uni est caduque. Cependant, ainsi que nous l'avons constaté à partir de 1955, il est très difficile de la remplacer par autre chose, à moins que l'accord entre nations ne se fasse sur la mise en œuvre d'une convention internationale.

J'ai été heureux d'apprendre que les Etats-Unis, la France, l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni ont pu arrêter une politique commune à l'égard de la C.N.U.C.E.D. J'espère que l'aide économique et les échanges qui en résulteront vont aller de pair avec un plan constructif de limitation des fournitures d'armes. Cependant, les deux parties en cause doivent tomber d'accord. Lorsque nous accordons une assistance et utilisons nos ressources à aider des gens, nous pouvons difficilement demander à nos contribuables de payer des impôts pour que les pays que nous aidons puissent consacrer leurs propres finances à mener des guerres locales.

Je vous recommande les détails de ce projet de recommandation très abrégé. Je recommande à ceux de nos collègues qui sont assis en face de moi au premier rang de consulter le texte intégral de la recommandation que la Commission de défense a examiné en séance privée. S'ils le désirent, ils pourront certainement en obtenir des exemplaires. S'ils les transmettent à leur gouvernement, ils constateront une fois de plus que Frans Goedhart a apporté une très importante contribution aux travaux de notre assemblée. J'espère aussi que les ministres intéressés pourront faire avancer cette entreprise. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — En ce qui concerne certaines de vos précédentes remarques, M. Dodds-Parker, je dirai que le fait, pour notre assemblée, d'adopter une résolution n'a jamais voulu dire et ne voudra jamais dire qu'elle approuve à l'unanimité tous les détails d'un problème lié à la résolution.

Je donne à présent la parole à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je m'associe pleinement aux éloges que l'orateur précédent a adressés au rapporteur, M. Goedhart. Il faut avoir des connaissances étendues et aussi un certain courage, pour mettre noir sur blanc, dans un rapport, les conséquences qu'on est inéluctablement amené à tirer d'une analyse des faits.

Je sais trop bien que, pour un rapporteur, il n'est pas aisé de traiter une question aussi com-

plexe, aussi difficile et aussi délicate dans un rapport qui puisse obtenir l'approbation unanime de l'Assemblée. J'estime qu'en le chargeant de cette tâche, on a exigé un peu trop du rapporteur.

Je crois pouvoir dire que le conflit chypriote a pesé quelque peu sur les délibérations de la Commission des Questions de Défense. Je crois aussi que vouloir étudier ce problème en long et en large et l'exposer d'une façon exhaustive dans une recommandation et une résolution, c'est tenter l'impossible. Mais je vous dis franchement que ne retenir du rapport que ce que l'on trouve dans la recommandation et la résolution, c'est, à mon avis, jeter l'enfant avec l'eau du bain. J'approuve, je l'admets, les critiques que le rapporteur a faites dans son exposé oral. Mais l'Assemblée est libre : il lui est loisible d'étoffer, de revigorer le texte de la recommandation et de la résolution.

Je dirai encore qu'il est une chose qui ne me plaisait pas dans le projet initial. Il avait été dit que, dans le domaine politique, nous devrions nous efforcer autant que possible de souligner avec force les points sur lesquels nous sommes d'accord au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, à propos de la politique à suivre, dans le cas présent en matière de défense. J'ai regretté de trouver, dans le premier projet, des déclarations qui me paraissaient inutilement explosives, au moins pour deux Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale.

Il est un élément qui devrait, en tout cas, figurer dans cette résolution. Je me servirai du projet élaboré par notre rapporteur et vais vous le lire dans le texte français qu'il faudrait en tout cas reprendre, fût-ce sous une forme différente et plus nette. Il s'agit tout d'abord de la phrase suivante :

« Prenant acte de ce que la flotte soviétique utilise certains ports de la Méditerranée orientale. »

Puis il y a cette constatation qui n'est certes pas révolutionnaire et sensationnelle, mais qui n'en devrait pas moins trouver place dans le texte :

« Se félicitant de la présence en Méditerranée de la Sixième flotte américaine en tant que principal élément de la défense de cette zone. »

Troisièmement, il me paraît important de maintenir ce qui suit :

Mr. Draeger (continued)

"Considering the need to strengthen the defensive capability of the NATO southern flank ;"

Further, I would attach great importance to keeping at all costs a proposal which appeared in the original draft :

"That a Mediterranean Committee should be established by the North Atlantic Council to inform and advise it on political and military events in this area."

Now, after these preliminaries, I would like to offer a few general comments on the problem dealt with by our Rapporteur. I will divide these into two categories — political and military.

In the political sphere, I would like for a start to keep within a fairly narrow regional framework, dealing first with the Arab side of things and then with the Israeli aspect. On the Arab side, the summit conference held in Khartoum at the end of August ended in victory for the moderates : military force as a means of ending the conflict was unequivocally rejected. Even President Nasser was, *volens volens*, more or less forced to adopt this course.

What were the reasons for this? Obviously even Nasser will not, for the foreseeable future, have sufficient military resources for retaliation. Clearly, he balks at the idea of a radical move towards the East and at handing over his country lock, stock and barrel to the USSR. He is trying to achieve improved relations with the West, since only in this way can he see the possibility of bringing influence to bear on Israel. Algeria and Syria favour radical action, and are becoming increasingly estranged from the group of moderates surrounding Hussein. As a whole, however, it seems, the Arabs are continuing to refuse direct negotiations with Israel, and want to refer the matter to the United Nations.

Now, a brief word about the situation itself. How are we to interpret Israel's attitude? In the internal politics of Israel the "hawks" seem to prevail or at least to be gaining ground ; they want to hang on to the conquered territories and the strategic advantages these give — that is to say, they are not prepared to give up their gains.

From the supra-regional viewpoint we cannot, if we look beyond the narrow Arab-Israeli confines, get away from the fact that the consequences of the Middle East crisis have spread to and involved the neighbouring areas. This applies, it seems, to almost the whole of the Mediterranean, and the Red Sea and Persian Gulf are more and more being drawn into the problem.

One important feature of this development — and this is rightly commented on in the report, albeit in part and in another connection — is the British withdrawal from the Persian Gulf, a general increase in the influence wielded by the Soviets over the neighbouring countries, and the conclusion in October of a second treaty on substantial deliveries of armaments.

Here the great powers are, outwardly and militarily, making a point of keeping a certain distance. What the USSR is in fact doing is systematically to pursue its policy of penetration, and to make capital out of the conflicts between Israel and the Arab world on the one hand and among the Arabs and Africans on the other, in order to make the subsidised countries more dependent upon the Soviet Union. Recently the Soviet Union has seemed to be treading more gently and avoiding a direct confrontation with the major powers in this crisis area.

So far, the United States has not taken up any final stand, and is trying, by means of moral and material concessions, to exert a moderating and calming influence on both sides.

And what has been happening at the United Nations? Once again we have seen that in major issues involving military conflicts no solution will come from there until a certain amount of agreement has been reached between the great powers. So we cannot, I feel, hope for any United Nations solution as far as the eastern Mediterranean is concerned.

The economic aspects of the Middle East situation might also be mentioned here, and I will only refer you to our Rapporteur's very thorough review of these.

Now for a few words on the military situation. Since the cease-fire there have been some 20 major armed incidents, the most serious being the sinking of the Eilat with a Russian-made missile and

M. Draeger (suite)

« Considérant la nécessité de renforcer le potentiel défensif du flanc sud de l'O.T.A.N. »

Enfin, j'insiste pour que nous reprenions ici à tout prix, un point qui avait été formulé dans l'avant-projet, à savoir :

« Que le Conseil de l'Atlantique nord devrait créer un Comité de la Méditerranée qui l'informerait et émettrait des avis sur l'évolution politique et militaire dans cette zone. »

M. le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'ajouter à ces remarques préliminaires, quelques observations d'ordre général qui s'imposent à propos des mesures à prendre face au problème qu'a traité le rapporteur. Je les diviserai en deux groupes, selon leur caractère politique ou militaire.

Dans le domaine politique, je voudrais tout d'abord me limiter à un cadre plus régional, dans lequel j'évoquerai tout d'abord la position des Arabes et ensuite celle des Israéliens. Chez les Arabes, constatons que c'est le groupe modéré qui l'a emporté, à la Conférence au sommet tenue fin août à Khartoum. On y a refusé catégoriquement de régler le conflit par des moyens militaires. Le Président Nasser lui-même s'est plus ou moins rallié à cette attitude, bon gré mal gré.

Quelles raisons l'y ont poussé ? Il est clair que Nasser ne disposera pas, dans un avenir prévisible, de la puissance militaire requise pour pouvoir prendre sa revanche. Il hésite manifestement à mettre le cap sur l'Est, craignant de voir son pays complètement livré à l'U.R.S.S. Il cherche à améliorer ses rapports avec l'Ouest, parce qu'il y voit le seul moyen d'agir quelque peu sur Israël. L'Algérie et la Syrie sont pour la formule radicale et s'écartent de plus en plus du groupe modéré rassemblé autour de Hussein. Mais dans l'ensemble, j'ai l'impression que les Arabes continuent à refuser des négociations directes avec Israël et préféreraient une intervention de l'O.N.U.

Un mot sur la situation actuelle. Comment faut-il interpréter l'attitude d'Israël ? A l'intérieur, il semble que le groupe des durs doive l'emporter, ou tout au moins qu'il gagne du terrain ; c'est celui qui veut conserver, ou n'est pas disposé à abandonner, les territoires conquis et la position stratégique qu'ils déterminent.

Sur le plan supra-régional, si l'on porte ses regards hors de la bande étroite où se déroule le conflit arabo-israélien, on ne peut nier que les prolongements de la crise du Proche-Orient affectent également les pays voisins. Ceci est vrai, je crois, de presque tout le bassin méditerranéen ; et même ceux de la Mer rouge et du Golfe persique paraissent en ressentir de plus en plus les répercussions.

Un indice important de cette évolution — le rapport s'y réfère à juste titre, encore que partiellement et dans un autre contexte — c'est le retrait des Britanniques du Golfe persique, avec le renforcement de l'influence soviétique sur tous les pays voisins et la conclusion en octobre d'un second accord portant sur des livraisons considérables de matériel militaire.

Par ailleurs, sur le plan de la politique extérieure et militaire, les grandes puissances se tiennent à une certaine distance. L'Union Soviétique est en fait occupée à poursuivre systématiquement sa politique de pénétration et à exploiter, d'une part, le conflit entre Israël et le monde arabe, de l'autre, celui qui déchire les pays arabes et africains, pour augmenter la dépendance à son égard de ceux auxquels elle vient en aide. Bien que, sur ce terrain, elle paraisse avancer plus lentement ces derniers temps, elle n'en évite pas moins une confrontation directe avec les grandes puissances à propos de cette zone sous tension.

Jusqu'ici les Etats-Unis n'ont pas pris officiellement une position définitive. Ils essaient, en faisant des concessions, sur le plan des idées et sur celui des faits, d'exercer sur les deux camps une influence modératrice et apaisante.

Que s'est-il passé à l'O.N.U. ? Il s'est avéré, une fois de plus, que ce n'est pas de l'O.N.U. que peut venir la solution de problèmes graves, susceptibles de provoquer un conflit militaire, si au préalable, les grandes puissances ne se sont pas mises d'accord. Je ne crois donc pas qu'il faille s'attendre à voir l'O.N.U. apporter des solutions aux affaires de la Méditerranée orientale.

Il y aurait aussi un mot à dire sur les aspects économiques de la situation qui s'est créée dans cette région. Mais je me permets de vous renvoyer aux observations très détaillées que leur a consacrées le rapporteur.

Et maintenant, parlons en bref de la situation militaire. Depuis le cessez-le-feu, il y a eu une vingtaine d'incidents militaires assez graves. Parmi les plus graves, signalons le torpillage de

Mr. Draeger (continued)

the drastic retaliatory action against the Port Said oil refineries by the Israelis.

What are we to conclude from this trend of military developments, and what can we expect or decide on the basis of these events? It must surely be assumed — or at least feared — that such incidents will recur in the cease-fire areas, and that Arab guerilla activity in the occupied zones will increase. Just as obviously we must fear that the Israelis will match these attacks with retaliatory measures. The supply of Russian armaments continues, if at a more moderate tempo, yet with the same volume. Irak, Syria and Algeria — the extremist countries I mentioned before — seem to have got back to their pre-conflict level of armaments. We may all wonder how long it will take Syria and Egypt — the United Arab Republic, that is — to rebuild their military forces to what they were before the war began.

I do not want to overrun my time, but I would just like to say something about the interpretation to be placed on the behaviour of the Soviet Union. The cease-fire has provided ample opportunities for the Russian policy of penetration and expansion, over an area stretching from Iran through the Middle East trouble-spot itself as far as Morocco. It has become increasingly obvious that the Russians mean to exploit even regional tensions in this area of crises and rivalries, to their own long-term political advantage. They want to maintain control over these strategic military key points, so as to cut off Europe from Asia and Africa, divide NATO and CENTO from one another and — this is a vitally important feature of the report — breach the Athens-Ankara-Teheran flank so as finally to turn the whole NATO area in south-east Europe.

One further comment in closing: the Soviets can only succeed in this strategic plan of theirs if they can manage to maintain the atmosphere of tension and at the same time keep it under control so that it stops short at the threshold of a "hot" war. We must expect their tactics to involve slow and indirect action; alongside

economic aid and interference in the domestic policies of these countries, the Soviet Union will use its military strength as a main weapon of peacetime power politics. The USSR will try to achieve its ends by its presence as well as by supplying arms and training.

With this background, Ladies and Gentlemen, our Assembly really must, I feel, expand upon at least one or two points of what is left of the resolution and recommendation, so as to make clear to the Council of Ministers the political will of the Assembly to counteract these measures and spur them to ensure that the West takes the steps necessary to maintain its position in this threatened corner of the Mediterranean. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — What you would like to do, then, is to widen the recommendation by including a number of points from the original version which was rejected. There is nothing of this kind tabled — do you intend to put forward a further draft amendment?

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Yes, Mr. President, I would like to move a draft amendment, to the effect that at least four points from the Rapporteur's original draft be adopted, either in their original wording or in a slightly amended form. I will endeavour to place this before you as quickly as possible.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Norwich.

Viscount NORWICH (*United Kingdom*). — I should like to begin by adding my voice to the very well justified chorus of those who have congratulated our Rapporteur on his admirable report and explanatory memorandum. At the same time, I am a little surprised to note that this afternoon there has not been a single voice raised to suggest that the report was on the gloomy side or even alarmist. Some people might have thought it was, but I certainly do not. It seems to me that Mr. Goedhart and the Secretariat have made out a totally unanswerable case. If indeed there is a better argument anywhere for continued British presence in strength in the Mediterranean, I should like to hear it.

Before coming to the principal burden of my remarks, the eastern Mediterranean, I should like to say a few words about the principal western Mediterranean problem which has been discussed this afternoon, and that is the question

M. Draeger (suite)

L'Éilat par une fusée de fabrication soviétique et les représailles très dures exercées par les Israéliens contre les raffineries de pétrole de Port-Saïd.

Quelles conclusions peut-on tirer dès aujourd'hui de l'évolution militaire pour servir de point de départ à nos conjectures et à nos décisions ? Il faut admettre, ou plutôt il faut craindre, que des incidents militaires continueront à se produire dans les régions soumises au cessez-le-feu et que l'activité des guérilleros arabes augmentera dans les territoires occupés. Il faut évidemment redouter aussi que les Israéliens ne ripostent en prenant des mesures de représailles. Les fournitures d'armements soviétiques se poursuivent, différemment dosées peut-être, mais non réduites. L'Irak, la Syrie et l'Algérie, que j'ai qualifiés de durs, semblent avoir retrouvé leur niveau d'armement d'avant les hostilités. Chacun d'entre nous peut supputer à sa guise à quel moment la Syrie et l'Égypte, c'est-à-dire la République Arabe Unie, en seront de nouveau au point où elles en étaient au début des opérations militaires.

Je ne veux pas dépasser le temps de parole qui m'a été accordé. Mais permettez-moi de vous dire encore quelques mots de l'attitude soviétique. Le cessez-le-feu a eu pour effet de fournir une foule de points d'amorce à la politique d'infiltration et d'expansion des Soviétiques, dans des territoires qui s'étendent de l'Iran au Maroc en passant par le centre de la tension dans le Proche-Orient. On discerne de plus en plus nettement que les Soviétiques entendent exploiter toutes les tensions, même à caractère régional, pour les faire servir, dans cette zone sujette aux crises et aux rivalités, à la réalisation de leurs objectifs politiques à long terme. Ce qu'ils veulent, en fin de compte, c'est contrôler ces positions clés, ces têtes de ponts militaires et stratégiques, à l'effet de séparer l'Europe de l'Asie et de l'Afrique, de couper l'O.T.A.N. du C.E.N.T.O. et — point essentiel dans le rapport qui nous occupe — de forcer la barrière méridionale Athènes-Ankara-Téhéran — pour contourner la zone O.T.A.N. dans le sud-est européen.

Une dernière remarque : cette stratégie ne peut réussir aux Soviétiques que s'ils entretiennent cette atmosphère de tension, en prenant soin de la maintenir en-deçà du seuil de la guerre chaude. Il faut s'attendre ici à une tactique de progression lente et indirecte. A côté de l'assistance économique et de l'ingérence dans les affaires inté-

rieures, les forces armées soviétiques joueront un rôle prépondérant comme instrument de pression politique en temps de paix. C'est tant par sa présence que par son assistance dans le domaine de l'armement et de l'instruction que l'U.R.S.S. va s'efforcer d'arriver à ses fins.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, je pense que, partant de ces constatations, l'Assemblée devra compléter, sur certains points tout au moins, ce qui reste de la résolution et de la recommandation, afin de montrer clairement au Conseil des Ministres la volonté politique qui l'anime de faire contrepoids à ces manœuvres, et de l'inciter à obtenir du monde occidental qu'il prenne les mesures nécessaires pour sauvegarder sa position dans cette région menacée de la Méditerranée orientale. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Vous voudriez donc compléter la recommandation en y rajoutant certains points qui figureraient dans le texte qui a été repoussé. Mais, jusqu'à présent, rien ne m'est parvenu. Avez-vous l'intention de déposer un amendement ?

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Oui, M. le Président, je voudrais présenter un amendement où quatre passages, au moins, du texte initial rédigé par le rapporteur seraient repris, soit littéralement, soit sous une forme légèrement modifiée. Je m'efforcerais de le déposer très rapidement.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à Lord Norwich.

Viscount NORWICH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Pour commencer, j'aimerais me joindre au chœur de ceux qui ont, à très juste titre, félicité notre rapporteur de son rapport et de son exposé des motifs, que nous jugeons admirables. En même temps, je suis assez surpris de constater que personne ne soit venu dire, cet après-midi, que le rapport était attristant, sinon alarmiste. Peut-être certains y ont-ils pensé, mais je n'en étais certainement pas. Il me semble que M. Goedhart et le Secrétariat ont exposé une thèse absolument irréfutable. Si quelqu'un pouvait avancer de meilleurs arguments en faveur du maintien d'une forte présence britannique en Méditerranée, j'aimerais bien l'entendre.

Avant d'en venir au thème essentiel de mes remarques, c'est-à-dire à la Méditerranée orientale, j'aimerais dire quelques mots du problème majeur de la Méditerranée occidentale, évoqué déjà cet après-midi, à savoir Mers-el-Kébir. Com-

Viscount Norwich (continued)

of Mers-el-Kébir. I have listened, as we all have, and have read Mr. Beauguitte's explanations of the French withdrawal from Mers-el-Kébir, but, with great respect, I am not entirely convinced by the arguments put forward.

The first point, and I think the vital one, about Mers-el-Kébir, which is not mentioned in the report or in Mr. Beauguitte's explanation, is that Mers-el-Kébir has been defended at tremendous expense against atomic attack. This means that once the Russians are in it it will be virtually impossible ever to get them out again. I am slightly worried by the fact that, in view of this, can we be certain that by remaining at Bou-Sfer air base the French presence there will prevent Soviet presence in Mers-el-Kébir? If it does, can we nevertheless be sure that the French presence at Bou-Sfer can be maintained, that it is the desire of the Algerian Government, which is extremely pro-Soviet and becoming more so, not to try to get them out? Can it be maintained in the face of Algerian opposition, and, if it can be so maintained, can we still be sure that it cannot be maintained only by some sort of agreement which will allow for Soviet occupation in some degree or other of Mers-el-Kébir? These are my misgivings, and I shall be grateful if they can be set at rest.

I have one other small point in relation to the western Mediterranean. It is perhaps due to my lack of linguistic understanding, but it seems to me that in the French version of the explanatory memorandum, paragraph 129, there is a suggestion that possibly Gibraltar will not always remain a British base. The French text says "*Il est d'autant plus important que l'Alliance puisse être assurée...*" That seems to me to express a slight doubt. The English text says that it is important "that the Alliance can count on Gibraltar remaining British" not "should be able to do so". I am convinced that in this case if there is a difference between the two texts, which I believe there is, the English version is correct.

Turning now to the eastern Mediterranean, Mr. Goedhart has proved to us the increasing Russian presence here, which means that we must strengthen our two most eastern members of the Alliance, Turkey and Greece. That is all the more true because we can no longer count on the Suez Canal as a western bastion. Of those two countries, Turkey is the more important strategically

and Greece is the more important politically.

Turkey is now the only eastern gateway to the Mediterranean of which we can still be certain, but as the Rapporteur has said, Turkey feels neglected. I agree with that view. I spent six weeks in Turkey last summer and talked to a great many Turks, and I had the impression that they felt that they are neglected, and even more important, underestimated, by the West, looked on as a poor relation. This is a fact of which we must take great notice, and the Alliance must take steps to correct it, or the tendency will get worse instead of better. Turkey is and has been for the last 15 years one of the soundest and most reliable and conscientious of all the NATO allies, but I think we can no longer continue to take this for granted.

Turning to Greece, as the memorandum rightly points out it is not the business of the Western European Union to defend human rights, but in this case the question of human rights has a direct bearing on the political and strategic reliability of the country and therefore the question of human rights in this connection is of vital importance to the Alliance and to this Assembly. In the past, one of the strange but significant features of Greek politics has been the undercurrent of fear of civil war and the consciousness that perhaps civil war has never been very far away. It is a form of civil war complex which the Greeks have had for the last 20 years. In the past this has worked both ways — it has been a fear and a possibility. That fear has also been a strength of succeeding Greek Governments.

Now this fear is no longer a strength. The present Greek Government, by its repressive policies, represents a form of totalitarian government which cannot conceivably be any better than that which it was previously feared might occur if there was a communist takeover. There is no longer anything to lose. Therefore the policies of the present Greek Government are playing directly into the hands of the communists. We as an Assembly and as the individual countries represented in it, should take every opportunity over and over again to impress this fact upon the Greek Government, individual Greeks, and Greek journalists. It cannot be too strongly emphasised.

Finally, the Middle East. The only thing that I want to say relates to paragraph 104 of the memorandum. Those of us who are neither Arab nor Jewish can never hope to understand the

Viscount Norwich (suite)

me nous tous, j'ai écouté et lu les explications que M. Beauguitte a données du retrait de la France de Mers-el-Kébir, mais puis-je dire, très respectueusement, que je ne suis pas entièrement convaincu par ses arguments.

Quand on parle de Mers-el-Kébir, le premier point à signaler, le point essentiel, me semble-t-il, mais que l'on ne trouve ni dans le rapport ni dans les explications de M. Beauguitte, c'est que Mers-el-Kébir a été muni, moyennant d'énormes frais, de défenses contre les attaques atomiques. Cela veut dire qu'une fois que les Russes y seront, il sera virtuellement impossible de les en faire jamais partir. Je ne suis pas sans me demander si, dans ces conditions, nous pouvons être certains que le maintien d'effectifs français à la base aérienne de Bou-Sfer empêchera toute présence soviétique à Mers-el-Kébir. Dans l'affirmative, pouvons-nous néanmoins être sûrs que les Français se maintiendront à Bou-Sfer et que le gouvernement algérien, qui est extrêmement pro-soviétique et le devient de plus en plus, ne va pas tenter de les en chasser ? Se maintiendront-ils devant une opposition algérienne et, si oui, sommes-nous certains que le seul moyen d'y parvenir ne sera pas quelque accord autorisant un certain degré d'occupation de Mers-el-Kébir par les Soviétiques ? Telles sont mes craintes et je souhaiterais qu'on les apaise.

J'aimerais encore faire une petite remarque, à propos de la Méditerranée occidentale. Peut-être suis-je insuffisamment versé dans la linguistique, mais il me semble que le paragraphe 129 de la version française de l'exposé des motifs, laisse entendre que Gibraltar ne restera peut-être pas toujours une base britannique. Le texte français dit en effet : « Il est d'autant plus important que l'Alliance puisse être assurée... », ce qui me semble exprimer un léger doute. Selon le texte anglais, par contre, il importe « *that the Alliance can count on Gibraltar remaining British* » et non pas « *should be able to count...* » Je crois qu'il y a une différence entre les deux textes, et dans ce cas c'est la version anglaise qui est la bonne.

Pour en venir à la Méditerranée orientale, M. Goedhart nous a montré à quel point la présence russe dans cette région s'intensifie et nous incite à renforcer la puissance de la Turquie et de la Grèce, les deux pays les plus orientaux de l'Alliance, d'autant plus que nous ne pouvons plus compter le canal de Suez parmi les bastions de l'Occident. De ces deux pays, la Turquie est le

plus important du point de vue stratégique et la Grèce du point de vue politique.

La Turquie est désormais la seule porte orientale de la Méditerranée dont nous puissions encore être certains, mais, comme l'a dit le rapporteur, elle se sent un peu abandonnée. J'en conviens. Au cours des six semaines que j'ai passées en Turquie l'été dernier, j'ai conversé avec un grand nombre de Turcs et j'ai eu l'impression qu'ils se sentaient négligés et, pis encore, sous-estimés, considérés comme des parents pauvres, par l'Occident. C'est là un fait à ne pas perdre de vue et que l'Alliance doit s'efforcer de pallier, sinon la tendance ne pourra que s'aggraver. Depuis quinze ans, la Turquie est l'un des alliés les plus solides, les plus sûrs et les plus consciencieux de l'O.T.A.N., mais nous ne saurions, à mon sens, continuer de considérer cela comme un fait acquis.

Pour ce qui est de la Grèce, l'exposé des motifs note, fort justement, qu'il n'appartient pas à l'Union de l'Europe Occidentale de défendre les droits de l'homme, mais en l'espèce, cette question de droits de l'homme est en rapport direct avec la confiance politique et stratégique que l'on peut accorder à ce pays et revêt donc une importance capitale pour l'Alliance et pour notre assemblée. Il n'y a pas longtemps, une caractéristique aussi étrange que significative de la politique grecque était une peur latente et un sentiment d'imminence de la guerre civile. Depuis vingt ans, les Grecs souffrent de cette sorte de complexe de la guerre civile. Jusqu'ici, ce facteur a joué dans les deux sens, en intensifiant à la fois la crainte et les chances d'un conflit. C'est la crainte, aussi, qui a fait la force des gouvernements grecs successifs.

Dorénavant, cette crainte n'est plus une force. De par sa politique de répression, le gouvernement grec actuel est un type de gouvernement totalitaire qui ne peut raisonnablement être considéré comme meilleur que celui dont on craignait l'instauration à la suite d'un soulèvement communiste. Désormais, il n'y a plus rien à perdre, et la politique du gouvernement grec actuel fait donc directement le jeu des communistes. Cette assemblée et les pays qui y sont représentés devraient donc déployer des efforts incessants pour en convaincre le gouvernement, les citoyens et les journalistes de Grèce. On n'y insistera jamais assez.

Venons-en pour finir à la question du Moyen-Orient. Je me bornerai à commenter le paragraphe 104 de l'exposé des motifs. Ceux d'entre nous qui ne sont ni Arabes ni Juifs ne réussiront

Viscount Norwich (continued)

depth of feeling which the Arabs cherish about the Palestine problem. It runs every bit as deep as the feeling of the Jews for their homeland. All western countries and western diplomats underestimate this at their peril. Although we must obviously work for an Arab-Israeli understanding, and eventually a settlement, we must remember that by doing this, by recommending this, we are plugging the Israeli line.

This is what the Israelis want, and if we dwell upon this we shall be accused of being pro-Israeli, which every Arab believes we are already. We shall once again be doing more harm than good. We must work for the Alliance, but with the greatest possible tact and discretion, quietly, behind the scenes, or we shall find yet again — as we have found so often in the past — that the blows which we try to strike for peace and prosperity rebound in our faces. (*Applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Mr. Goedhart's report, or explanatory memorandum as it is called, has given rise in my mind to some misgivings.

And I must admit that Mr. Beauguitte's reply — somewhat laborious in my view — has not succeeded in dispelling them. Those misgivings still seem to me to be justified.

However, it is not about that that I mean to speak to you for the next few minutes.

I do not wish to deal with the substance of the problem, which has been examined thoroughly in the large number of speeches made this afternoon. What I am concerned about is that, somewhat to my surprise, I heard Mr. Beauguitte ask the Rapporteur to delete or modify certain paragraphs in his explanatory memorandum.

I am obliged to inform Mr. Beauguitte, who has perhaps a less long experience of our assemblies than some of us here, that his request is absolutely unacceptable.

I will explain. We vote on draft Resolutions or Recommendations, on which members are of course fully entitled to suggest amendments as in the case of any proposal submitted to a parliamentary assembly. With regard to an explanatory memorandum, since the Rapporteur writes it, issues it and submits it to discussion and, hence, to criticism, he has to accept that criticism. It may be that at some moments he agrees with it, while at others he replies to it with force and conviction, possibly even with persuasive force. But he retains full and entire responsibility for his production. An explanatory memorandum cannot be amended; it is not put to the vote. An explanatory memorandum shows the process of thought by which the Rapporteur has reached the conclusions he proposes to you in the draft Resolution or Recommendation, but it is the latter alone that is put to the vote.

I repeat, you have the right to criticise, to voice your disagreement with any particular paragraph. You have the right, especially in Committee, to explain, for instance, to the Rapporteur that if he toned down such and such an expression, that would make it easier to get his ideas accepted. But his responsibility for the text remains intact. Nor, on the occasion of a debate, must there be any question of introducing into an explanatory memorandum, in a way which, without ill will, I am tempted to describe as roundabout, any Chancery note which falls outside our province or our powers.

To sum up, I must tell Mr. Beauguitte that I cannot ask Mr. Goedhart — it is too late — to alter any item in his report. If any of the comments made should lead him to express on his own account a wish to change his text, if allowed to do so, that is his concern. But he is fully and entirely responsible for that text, while we, on our side, are free to reject or amend the draft Recommendation or Resolution he submits at the end of his explanatory memorandum.

It was to remind you, not of the Rules of Procedure, but of the way in which the debates in this Assembly should be held, that I have ventured to say these few words. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I entirely agree with what you have said, Mr. Bohy. Reports are the personal work of the Rapporteurs. Only draft Recommendations and Resolutions, which are drawn up by Committees, are put to the vote in the Assembly.

Viscount Norwich (suite)

jamais à comprendre la profondeur des sentiments qui animent les Arabes vis-à-vis de la Palestine. Ce sentiment est, à tous égards, aussi profond que celui que les Juifs portent à leur patrie. Tous les pays occidentaux, tous leurs diplomates les sous-estiment à leurs risques et périls. Nous devons évidemment travailler à une meilleure compréhension entre Arabes et Israéliens et, en dernière analyse à un règlement ; nous devons concevoir que ce faisant, en recommandant ce règlement, nous apportons de l'eau au moulin israélien.

C'est ce que les Israéliens veulent et si nous y insistons, on dira de nous — tous les Arabes le croient, d'ailleurs — que nous sommes pro-israéliens. Une fois de plus, nous aurons fait plus de mal que de bien. Nous devons travailler pour l'Alliance, mais avec autant de tact et de discrétion que possible, sans éclat, dans les coulisses. Sinon, nous verrons une fois de plus — comme tant de fois dans le passé — que notre combat en faveur de la paix et de la prospérité se retourne contre nous-mêmes. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, le rapport de M. Goedhart, ou ce qu'on appelle l'exposé des motifs, avait éveillé dans mon esprit un certain nombre d'inquiétudes.

Je suis bien obligé de dire que la réplique, à mon avis laborieuse, de M. Beauguitte, n'a pas réussi à les dissiper. Ces inquiétudes me paraissent toujours fondées.

Mais ce n'est point de cela que j'ai l'intention de vous entretenir pendant quelques instants.

Je ne veux pas aborder le fond du problème qui me paraît avoir été examiné de façon approfondie par les interventions nombreuses de cet après-midi. Ce qui me préoccupe, c'est que j'ai entendu, avec une certaine surprise, M. Beauguitte demander au rapporteur de supprimer ou de modifier tel ou tel paragraphe de son exposé des motifs.

Je suis obligé de dire à M. Beauguitte, qui a peut-être une expérience moins longue de nos assemblées que certains d'entre nous, que sa demande est absolument inacceptable.

Je m'explique. Nous votons sur des projets de résolutions ou de recommandations sur lesquels, bien entendu, le droit d'amendement, comme pour n'importe quel texte soumis à une assemblée parlementaire, est entier. Quant à l'exposé des motifs, par le seul fait que le rapporteur l'écrit, le publie et le livre à la discussion et, partant, à la critique, il doit accepter cette critique. Il se peut qu'à certains moments, il s'y rallie, qu'à d'autres, au contraire, il y réponde avec force et conviction et peut-être force de persuasion. Mais il en garde seul la pleine et entière responsabilité. L'exposé des motifs n'est pas amendable, il n'est pas soumis au vote. L'exposé des motifs, c'est le cheminement d'esprit par lequel le rapporteur est arrivé aux conclusions qu'il vous propose dans le projet de résolution ou de recommandation, qui seul, est soumis à votre vote.

Je le répète, vous avez le droit de critiquer, de marquer votre désaccord sur tel ou tel paragraphe. Vous avez le droit, surtout en commission, d'expliquer, par exemple, au rapporteur que, s'il adoucissait telle ou telle expression, cela rendrait l'adhésion à sa pensée plus commode. Mais il garde sur ce texte une autorité entière. Il ne faut pas non plus qu'à l'occasion d'une discussion, on introduise dans un exposé des motifs, par une voie que, sans malveillance, j'ai la tentation d'appeler oblique, telle ou telle communication de chancellerie qui n'est point de notre préoccupation ni de notre autorité.

Je me résume. Je dis à M. Beauguitte : non, je ne demanderai pas à M. Goedhart — il est trop tard — de modifier tel ou tel point de son rapport. Si certaines observations l'amènent à déclarer lui-même qu'après tout, si on le lui permettait, il voudrait bien réviser son texte, c'est son affaire. Mais il a sur ce texte pleine et entière autorité, quitte pour nous, à partir de là, à ne pas accepter ou à prétendre modifier le projet de recommandation ou de résolution qu'il présente en conclusion de son exposé des motifs.

C'était pour faire ce rappel, non pas au Règlement mais à une bonne compréhension de ce que doivent être les débats de cette assemblée, que je suis monté, vous m'en excuserez, quelques instants à la tribune. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — M. Bohy, je suis entièrement d'accord avec votre déclaration. Les rapports sont l'œuvre personnelle des rapporteurs. Seuls les projets de recommandations et de résolutions, qui sont l'œuvre des commissions, sont soumis au vote de l'Assemblée.

The President (continued)

I call Mr. Jeger.

Mr. JEGER (*United Kingdom*). — We owe a great debt of gratitude to the Rapporteur for the exceedingly detailed and painstaking report which he has submitted to the Assembly. Rightly, he draws attention to the dangerous situation which has arisen in the Mediterranean, mainly due to the entry of the Soviet navy and now the Soviet air force into the Middle East theatre. This is a new development which our diplomacy and our military strategy for many years have tried to prevent. But while it does not cause us as strong a feeling as alarm, it is clear that a certain amount of disconcerting attention must be concentrated on the area. We know that the USSR feeds on dissension and fishes in troubled waters, and it is because those waters are troubled that the Soviet navy finds itself there.

In view of the oft-repeated aims of the UAR and President Nasser, who has continued his assertion that his aim is the total destruction of Israel, we must view with suspicion the arms build-up in the UAR and the way in which the replacement of arms and weapons after the six-day war has been continued by the communist powers.

In my opinion, this is a definite threat to peace. When Lord Norwich says that we must proceed with the utmost caution and diplomacy in trying to bring about a more peaceful atmosphere, I ask him to think back to the establishment of Israel as an independent country and to ask himself whether he is willing to go back on the pledges which were given and on the establishment and recognition of Israel merely to placate the Arabs.

The countries in the Mediterranean have an urgent duty to dissolve tension in their own area for their own sakes and for their own future. They have a duty to end the state of war which undoubtedly exists, even though at the moment it is only a matter of incidents and not of open war. They should not do that by military means but by political and economic means, as suggested in the report. All countries with interests in the Mediterranean should have a common policy in pursuit of our own interests and futures.

The Rapporteur expressed disappointment, and I echo it, about the *volte face* of France in

this situation. We see France turning towards the Arab nations and giving her moral support to them where previously her actions and her support were well known to us all. She was a force for keeping peace in the Mediterranean, whereas today her actions give rise to other suspicions.

We must do everything possible to keep down to the minimum the supply of arms in the Mediterranean area and make sure that no offensive weapons of a threatening nature are supplied by any of the nations which have an interest there.

We must do everything in our power to bring the parties round the table of negotiation and peace. After all, in another context, we say that we must bring the warring parties of Vietnam round the conference table. If we say that over and over again and plead with North Vietnam to come to the conference table, surely we should do the same with the UAR powers and urge them to come to the conference table in the Middle East in order to arrange a settlement there.

I was interested to hear other speakers say that we must keep the United States Sixth Fleet in the Mediterranean and that it is a force for peace there. We rely upon it particularly when our own forces in other directions are weakened. However, may I add a word of warning? If there is trouble in the Mediterranean of a military nature and the United States Sixth Fleet goes into action, will there be demonstrations in every one of our European countries, "Yankee go home", "US, stop bombing"; and will there be anti-Johnson demonstrations permitted and even encouraged by some of the governments that now are saying, "Keep the United States Sixth Fleet in the Mediterranean because it is a force for peace"?

A few months ago at the Council of Europe, Foreign Minister Eban threw out the extremely interesting and valuable suggestion that there should be economic regional co-operation between Israel and her neighbours. This was of vital importance, and it could bring a solution to many of the problems of the area. The difficult question of refugees has been raised. I have seen refugees of all countries in all parts of the world: British refugees in Gibraltar who have been driven out of Spain, Spanish refugees in France who have been driven out of Franco

Le Président (suite)

Je donne maintenant la parole à M. Jeger.

M. JEGER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous devons très sincèrement remercier le rapporteur d'avoir présenté à l'Assemblée un rapport aussi détaillé et approfondi. C'est à juste titre qu'il y attire l'attention sur la dangereuse situation qui s'est créée en Méditerranée, essentiellement par suite de l'entrée de la marine soviétique, et maintenant de l'aviation soviétique, sur la scène du Moyen-Orient. C'est là un fait nouveau que notre diplomatie et notre stratégie militaire se sont efforcées d'éviter durant des années. Sans aller jusqu'à nous en alarmer, nous devons évidemment nous pencher avec sollicitude sur cette région. Nous savons que l'U.R.S.S. sait se nourrir de discorde et pêcher en eau trouble. C'est bien parce que les eaux sont troubles que la marine soviétique s'y trouve.

Etant donné que la R.A.U., par la voix de son président, le colonel Nasser, continue de répéter que son objectif est la destruction totale d'Israël, nous devons regarder d'un œil méfiant l'accumulation d'armes en R.A.U. et la façon dont les puissances communistes poursuivent le réarmement de ce pays depuis la guerre de six jours.

A mon avis, la paix est nettement menacée. Puisque Lord Norwich nous dit qu'il nous faut procéder avec la plus extrême diplomatie et la plus grande prudence pour tenter d'apaiser l'atmosphère, je lui demande de se reporter à l'époque où Israël a été créé en tant que pays indépendant et de me dire s'il est prêt, uniquement pour calmer les Arabes, à revenir sur nos promesses, sur la création d'Israël et sur sa reconnaissance.

C'est aux pays méditerranéens qu'il appartient de dissiper d'urgence les tensions de leur région, pour leur propre bien et dans l'intérêt de leur propre avenir. Ils ont le devoir de mettre un terme à l'état de guerre qui s'est indubitablement instauré, même s'il ne s'agit, pour le moment, que d'incidents et non d'une guerre véritable. Ils ne doivent pas recourir aux moyens militaires, mais aux moyens politiques et économiques, comme le suggère le rapport. Tous les pays qui ont des intérêts en Méditerranée devraient pratiquer une politique commune de défense de leurs intérêts et de leur avenir.

Comme le rapporteur, je suis déçu par la volte-face de la France. Nous voyons la France se

tourner vers les nations arabes et leur accorder son appui moral alors que ses actions et ses sympathies antérieures nous sont bien connues. Elle constituait une force au service de la paix en Méditerranée ; aujourd'hui son attitude fait naître des doutes.

Nous devons tout faire pour réduire autant que possible l'afflux d'armements en Méditerranée et nous assurer qu'aucune des nations qui y a des intérêts n'y livre d'armes de nature inquiétante.

Tous nos efforts doivent tendre à rassembler les parties autour de la table de négociation et de conclusion de la paix. Dans un autre contexte, nous disons bien qu'il faudrait amener les adversaires du Vietnam à la table de conférence. Puisque nous ne cessons de le répéter et de conjurer le Vietnam du nord de s'asseoir à la table de conférence, pourquoi n'en ferions-nous pas autant auprès des puissances arabes en leur demandant de s'asseoir à la table de conférence pour discuter d'un règlement au Moyen-Orient.

Ce n'est pas sans intérêt que j'ai entendu d'autres orateurs parler de la nécessité de maintenir la Sixième flotte américaine en Méditerranée et de la considérer comme un facteur de paix pour la région. Nous comptons d'autant plus sur elle que nos propres forces sont dispersées dans d'autres directions. Mais il me semble qu'un avertissement s'impose. Si des incidents de nature militaire éclatent encore en Méditerranée et si la Sixième flotte américaine entre en action, y aura-t-il des manifestations dans tous nos pays d'Europe, des « *Yankee go home* », des « U.S., arrêtez les bombardements » ? Les manifestations contre Johnson seront-elles autorisées, voire encouragées, par certains des gouvernements qui disent actuellement : « Maintenez la Sixième flotte américaine en Méditerranée parce qu'elle y défend la paix » ?

Il y a quelques mois, au Conseil de l'Europe, M. Abba Eban a présenté une suggestion extrêmement intéressante qui visait une coopération économique régionale entre Israël et ses voisins. C'est là une proposition d'importance capitale et capable d'apporter une solution à quantité de problèmes de la région. La délicate question des réfugiés a également été soulevée. J'ai vu des réfugiés de tous les pays dans toutes les parties du monde : à Gibraltar, des réfugiés britanniques chassés d'Espagne ; en France, des réfugiés espagnols chassés de l'Espagne franquiste ; au Pakis-

Mr. Jeger (continued)

Spain; refugees in Pakistan from India. But, which country other than Israel has 90 % of her population composed of refugees, and, if Israel does not know how to deal with refugees, which country does? Most of the inhabitants of Israel are themselves refugees, and they could do much to solve the problem of refugees in the Middle East from their own personal knowledge and experience. The natural potential wealth of that area could be developed if there was peaceful co-operation. The powers that have territories on the Mediterranean should combine to urge upon countries that are at present in the uneasy truce which has been imposed upon them by the United Nations cease-fire to make a lasting peace with peaceful and prosperous co-operation among all the countries in the Mediterranean. If they have that, then our military problem in the Mediterranean is solved, for the poverty problem will be solved. With it, the threat of communism goes, and people in that area can live in peace and prosperity side by side. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Lord Norwich has asked to make a short statement. I call him to speak.

Viscount NORWICH (*United Kingdom*). — If I may reply to Mr. Jeger, I am horrified that he should have misunderstood my remarks and thought that I was not prepared to stand by our undertakings of 1948. Nothing could be further from the truth. I am equally horrified that he should have thought that I was in any way expressing anti-Israeli feelings. I was not. My feelings are extremely pro-Israel. However, I was concerned to point out that by openly and outwardly calling for direct talks and recognition of Israel by the Arabs, we were in fact risking doing exactly the reverse. I was worrying entirely about the tactics to be used. It does no good to anyone to try to override or ignore the feelings of the people whom one is trying to persuade. That is the only point that I wanted to bring out. It is as much in my interest as in Mr. Jeger's interest and those of Israel and the free world that an agreement should be concluded as soon as possible. I am sorry that he should have misunderstood me.

The PRESIDENT (Translation). — If there ever was a misunderstanding, it is now cleared up.

I call the Rapporteur.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — I am not yet in a position to reply to the debate. A draft Resolution is coming up which a lot of colleagues are prepared to sign. That draft Resolution should be tabled here. Before that has been done, it is not feasible, in my view, to have a reply, a debate and a vote. I am proposing to delay our debate, possibly until tomorrow morning, so that those members who wish to make this proposal might be given a full opportunity to prepare and finish their texts.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the Bureau has received no draft Resolution and no amendment on this subject. The reference here, I think, is to Mr. Draeger's statement.

I would like to know, therefore, whether Mr. Draeger proposes to submit a draft Resolution or an amendment.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Two amendments have been tabled.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, for the purposes of our discussions, I should be glad if in future you would kindly table your amendments earlier, so that they can be translated immediately into the two official languages, thereby affording an opportunity of discussing them to all who wish to do so.

In the present case, I have just received the text of a draft Resolution tabled by MM. Schulz, Vos and Dodds-Parker. This draft Resolution will now have to be translated and circulated to the members of the Assembly.

I therefore propose that we adjourn the present debate and resume it, as Mr. Goedhart suggested just now, tomorrow morning, after consideration of the proposals submitted by the Committee on Budgetary Affairs.

Meanwhile, the members of our Assembly will be able to study the text of the draft Resolution submitted by MM. Schulz, Vos and Dodds-Parker, and consider whether it should be discussed without being referred back to Committee.

The vote on the draft Recommendation and, if necessary, on the draft Resolution would then be taken in the course of tomorrow morning.

I call Mr. Bourgoïn.

M. Jeger (*suite*)

tan, des réfugiés indiens. Mais, en dehors d'Israël, existe-t-il un pays dont la population soit à 90 % composée de réfugiés ? Si Israël ne sait pas traiter la question des réfugiés, quel autre pays le saura ? La plupart des habitants d'Israël sont eux-mêmes des réfugiés et, sur la foi de leur propre expérience, ils devraient participer abondamment à la solution du problème des réfugiés dans le Moyen-Orient. Une coopération pacifique devrait permettre de développer les richesses naturelles latentes de la région. Les puissances dont le territoire donne sur la Méditerranée devraient instamment demander, d'un commun accord, aux pays qui vivent, à l'heure actuelle, cet état de trêve incertain que leur impose le cessez-le-feu des Nations Unies, de signer une paix durable, doublée d'une coopération pacifique et prospère de tous les pays de la Méditerranée. S'ils y parvenaient, le problème de la misère serait éliminé et notre problème militaire en Méditerranée s'en trouverait résolu. Du même coup, la menace communiste s'évanouirait et les peuples de la région pourraient vivre côte à côte dans la paix et la prospérité. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Lord Norwich a demandé la parole pour une brève déclaration. Je la lui donne.

Viscount NORWICH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Si je puis répondre à M. Jeger, je lui dirai que je suis atterré à l'idée qu'il ait pu mal interpréter mes remarques et penser que je ne fusse pas disposé à respecter nos engagements de 1948. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Je suis tout aussi atterré à l'idée qu'il ait pu penser que j'exprimais des sentiments anti-israéliens. Il n'en est rien. Mes sentiments me portent vers Israël. J'ai uniquement voulu dire qu'en exigeant ouvertement et à grands cris des négociations directes et la reconnaissance de l'État d'Israël par les Arabes, nous risquons d'aboutir au résultat exactement inverse. C'est uniquement une question de tactique qui me préoccupe. Il ne sert à rien d'essayer de piétiner ou d'ignorer les sentiments des gens que l'on essaie de persuader. Je ne voulais rien dire d'autre. La conclusion aussi rapide que possible d'un accord intéresse autant Israël que le monde libre et je souhaite autant que M. Jeger qu'elle intervienne. Je regrette qu'il ait mal interprété mes observations.

M. le PRESIDENT. — S'il y eut jamais une équivoque, elle est à présent dissipée.

La parole est à M. le rapporteur.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je ne suis pas encore en mesure d'intervenir dans le débat. Un projet de résolution que de nombreux collègues sont prêts à signer est en cours de préparation. Il sera déposé ici. Avant qu'il ne le soit, nous ne saurions, à mon avis, répondre aux interventions, tenir un débat et procéder à un vote. Je propose donc de remettre notre débat à demain matin, par exemple, afin que ceux de nos collègues qui désirent formuler cette proposition aient le temps de la préparer et d'en terminer la rédaction.

M. le PRESIDENT. — Messieurs, le Bureau n'a reçu aucun projet de résolution ni aucun amendement à ce sujet. Je crois qu'en fait, on se réfère ici à l'exposé de M. Draeger.

Je voudrais donc savoir si M. Draeger entend présenter un projet de résolution ou un amendement.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Deux amendements ont été déposés.

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, en ce qui concerne le déroulement de nos travaux, je voudrais vous prier, à l'avenir, d'avoir l'amabilité de présenter vos amendements plus tôt, de façon à pouvoir les faire traduire immédiatement dans les deux langues officielles et donner ainsi, à tous ceux qui le désirent, la possibilité de les discuter.

Dans le cas présent, je viens de recevoir le texte d'un projet de résolution présenté par MM. Schulz, Vos et Dodds-Parker. Or, il nous faut en assurer maintenant la traduction et la distribution aux membres de cette assemblée.

En conséquence, je vous propose de suspendre le débat en cours pour le reprendre, comme le suggérait tout à l'heure M. Goedhart, demain matin, après l'examen des projets émanant de la Commission des Affaires budgétaires.

D'ici là, les membres de notre assemblée auront l'occasion de prendre connaissance du texte du projet de résolution présenté par MM. Schulz, Vos et Dodds-Parker et d'apprécier s'il y a lieu d'en discuter sans renvoi en commission.

Le vote sur le projet de recommandation et éventuellement sur le projet de résolution aurait lieu au cours de la matinée de demain.

La parole est à M. Bourgoïn.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, I should like to know whether Mr. Dodds-Parker's text constitutes an amendment to the text of the recommendation. If it does not, and is a new resolution, it should automatically be submitted to the Committee for consideration.

The PRESIDENT (Translation). — This draft text is tabled as "Amendment No. 1" by MM. Schulz, Vos and Dodds-Parker. On the substance, it is for the Assembly to take a decision. In any case, the adjournment of the debate until tomorrow morning will give us an opportunity of examining this text and will enable us to decide whether it is in order and can be discussed immediately or whether it should be referred back to Committee.

It will be for the Assembly to decide on this point.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, if, in the form of an amendment to a draft, a text is submitted which is completely different from the original, it is no longer an amendment but a new resolution, and, as such, cannot be accepted until the Committee has been asked to discuss it.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Bourgoïn, you have touched upon the core of the problem. I have only received the text of this amendment in English — and we can, any one of us, be familiar with only one of our working languages; it was therefore with the object of enabling us to examine the amendment that I proposed adjourning the discussion until tomorrow morning. You will then be in a position to submit any comments you may think desirable. This is impossible at the moment, without having studied the text of the proposed change which has been presented to us in the form of an amendment.

If the Assembly agrees, we shall therefore resume consideration of this question tomorrow morning. (*Assent*)

8. Date, time and orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Tuesday 5th December, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

1. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968 (Document 421) ; Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1966 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Document 420 and Addendum) ; Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967 (Document 422) (Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Documents 421, 420 and Addendum and 422).
2. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 431 and Amendments).
3. The cost of defending Western Europe (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 426).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 6.15 p.m.*)

M. BOURGOIN (*France*). — M. le Président, je voudrais savoir si ce projet de M. Dodds-Parker constitue un amendement au texte de la recommandation. Dans la négative et s'il s'agit d'une résolution nouvelle, elle doit être de droit soumise à l'examen de la commission.

M. le PRÉSIDENT. — Ce projet de texte est présenté comme « amendement n° 1 » par MM. Schulz, Vos et Dodds-Parker. Sur le fond, c'est à l'Assemblée qu'il appartiendra de décider. En tout cas, le renvoi de la suite de la discussion à demain matin nous donnera la possibilité d'examiner ce texte et nous permettra de déterminer s'il est recevable et s'il peut être discuté immédiatement ou s'il doit être renvoyé en commission.

L'Assemblée aura à se prononcer sur ce point.

M. BOURGOIN (*France*). — M. le Président, si l'on propose, sous forme de modification à un projet, un texte tout à fait différent du premier, il ne s'agit plus d'un amendement, mais d'une nouvelle résolution et celle-ci n'est pas recevable tant que la commission n'a pas été appelée à en discuter.

M. le PRÉSIDENT. — M. Bourgoïn, vous abordez le fond du problème. C'est pour nous permettre d'examiner l'amendement, dont je n'ai reçu le texte qu'en langue anglaise — or, chacun de nous peut ne connaître qu'une de nos langues de travail — que j'ai proposé de renvoyer la suite de la discussion à demain matin. Vous pourrez alors présenter toutes les observations que vous jugerez utiles. Je ne crois pas qu'on puisse le faire immédiatement sans connaître le texte du projet de modification qui nous est présenté en tant qu'amendement.

Si l'Assemblée est d'accord, nous poursuivrons donc nos travaux sur cette question demain matin. (*Assentiment*)

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mardi 5 décembre 1967, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968 (Document 421) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Document 420 et Addendum) ; Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967 (Document 422) (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Documents 421, 420 et Addendum, et 422.)
2. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Document 431 et amendements).
3. Le coût de la défense de l'Europe occidentale (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Document 426).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 18 h. 15*)

EIGHTH SITTING

Tuesday, 5th December 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the Composition of Committees.
4. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968 (Doc. 421); Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1966 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Doc. 420 and Addendum); Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967 (Doc. 422) (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Docs. 421, 420 and Addendum and 422).
Speakers: The President, Mr. Radoux (*Chairman and Rapporteur*).
5. The cost of defending Western Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 426).
Speakers: The President, Mr. Edwards (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Fitch.
6. Change in the Order of Business.
7. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 431 and Amendments).
Speakers: The President, Mr. Lenze, Mr. Goedhart (*Rapporteur*), Mr. Edwards (*Chairman of the Committee*), Mr. Bourgoïn, Mr. Edwards (*Chairman of the Committee*), Mr. Brown, Mr. Heffer, Mr. Schulz, Mr. Draeger, Mr. Lenze, Mr. Edwards (*Chairman of the Committee*), Mr. Goedhart.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The Sitting was opened at 10.15 a.m. with Mr. Peel, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT. — The French and British Delegations have proposed several candidates for membership of Committees.

1. See page 18.

The names of these candidates have been published in Notice No. 7.

Is there any opposition ?...

The candidates are approved.

4. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968

(Doc. 421)

Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1966 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts

(Doc. 420 and Addendum)

Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967

(Doc. 422)

(*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Docs. 421, 420 and Addendum and 422)

The PRESIDENT. — The first item on the Orders of the Day is the debate on the reports

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition de commissions.
4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968 (Doc. 421) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 420 et Addendum) ; Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967 (Doc. 422) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 421, 420 et Addendum, et 422*).
Intervient : le Président, M. Radoux (*président et rapporteur*).
5. Le coût de la défense de l'Europe occidentale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 426*).
Intervient : le Président, M. Edwards (*président et rapporteur*), M. Fitch.
6. Modification du calendrier.
7. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 431 et amendements*).
Intervient : le Président, M. Lenzo, M. Goedhart (*rapporteur*), M. Edwards (*président de la commission*), M. Bourgoïn, M. Edwards (*président de la commission*), M. Brown, M. Heffer, M. Schulz, M. Draeger, M. Lenze, M. Edwards (*président de la commission*), M. Goedhart.
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Peel, Vice-Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Modifications dans la composition de commissions

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les délégations française et britannique proposent plusieurs candidatures de commissaires.

Les noms des candidats figurent dans le Bulletin n° 7.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les candidatures sont approuvées.

4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968

(Doc. 421)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs

(Doc. 420 et Addendum)

Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967

(Doc. 422)

(*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 421, 420 et Addendum, et 422*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion des rapports de la

1. Voir page 18.

The President (continued)

of the Committee on Budgetary Affairs and Administration; on the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968, Document 421; on the accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1966 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts, Document 420 and Addendum; on the draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1967, Document 422, and votes on the draft texts.

I now call Mr. Radoux, Chairman and Rapporteur of the Committee, to present the reports.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, you have before you the documents relating to the years 1966 and 1967, together with the draft budget for 1968.

As Chairman and Rapporteur of the competent Committee, it is my duty to submit to you the report on the administrative and budgetary affairs of our Assembly.

The draft budget for the financial year 1968 amounts to F 2,456,000. The budget for 1967 was F 2,376,000. This draft budget may therefore be regarded simply as a continuation of the previous one, showing, in certain items, a slight increase due to the rise in the cost of living.

Since the Council, at the beginning of the year, agreed to the latest reclassifications of members of the staff of the Assembly, there are no administrative questions outstanding.

With regard to the Assembly's accounts for the financial year 1966, they show that it has been possible to make savings of 6.62 %.

I shall now make a few comments concerning the Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for 1967.

The total budget of the ministerial organs of Western European Union for 1967 is F 6,435,974, for an establishment of 130.

The Assembly has on several occasions asked the Council to increase the staff of the Secretariat-General, with a view to setting up a special

section to deal with political and economic questions.

The Council has taken no steps to follow up this suggestion from the Assembly.

The present report raises several problems concerning the WEU staff as a whole, including the staff of the Assembly. I shall now say a few brief words on this subject.

Firstly, indemnities for loss of office. It was necessary to revert once more to this problem, which had already been raised in December 1966, but on which the Council had not come to a decision. I believe, however, that it is to be examined in the context of a general re-examination of emoluments.

I would like, nevertheless, to draw attention to the disparity at present existing between the situation of the staff of WEU and of the organisations with which WEU maintains close contacts, on the one hand, and the staff of the Communities, on the other hand. This disparity cannot be justified by the difference in the legal systems governing the two groups.

A WEU staff member can claim at most an indemnity equal to one year's salary. He is only entitled to this on condition that he has completed thirteen years' service, and that his post is suppressed when he is between the ages of 45 and 55.

In the Communities, a staff member aged 50, likewise with thirteen years' service to his credit, receives, under Articles 41 and 50 of the Statute of the Communities, a sum equal to several years' salary. Moreover, the proposals submitted by the new Commission, which are at present under consideration by governments, may result in a considerable further increase in these benefits for a transitional period.

Without anticipating the decisions to be taken on these proposals, but going simply on the basis of the old system, it is clear that the disparity existing between the two systems gives rise to a problem of fairness which cannot be left unsolved.

I would now like to say a few words on the pension scheme.

The Assembly has, since 1956, been requesting a pension scheme for its staff. A survey conducted among staff members showed, however, that, while genuinely interested in the principle of a pension scheme, the staff was not in favour of the system that had recently been introduced in

M. le Président (suite)

Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sur le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968, Document 421, sur les comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs, Document 420 et Addendum, et sur le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1967, Document 422, et les votes sur les projets de textes.

La parole est à M. Radoux, président et rapporteur de la commission, pour présenter les rapports.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, mes chers collègues, vous avez devant vous les documents relatifs aux années 1966, 1967, ainsi que le projet de budget 1968.

Comme président et rapporteur de votre commission compétente, il me revient de vous présenter le rapport sur les questions administratives et financières de notre assemblée.

Le projet de budget pour l'exercice financier 1968 s'élève à 2.456.000 francs. En 1967, il s'élevait à 2.376.000 francs. Ce projet de budget peut donc être considéré comme une simple reconduction reflétant, dans certains articles, une légère augmentation due à la hausse du coût de la vie.

Le Conseil ayant accepté, au début de l'année, les derniers reclassements pour le personnel de l'Assemblée, il n'y a aucun problème administratif en suspens.

Quant aux comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966, ils indiquent qu'il a été possible de réaliser des économies de l'ordre de 6,62 %.

Je vous présenterai maintenant quelques commentaires concernant l'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967.

Le montant total du budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1967 s'élève à 6.435.974 francs, pour un effectif de 130 fonctionnaires.

A plusieurs reprises, l'Assemblée a demandé au Conseil un renforcement des effectifs du Secrétariat général, en vue de la création d'une section

plus particulièrement chargée des tâches politiques et économiques.

Le Conseil n'a jamais cru bon de suivre cette suggestion de l'Assemblée.

Le présent rapport soulève quelques problèmes intéressant l'ensemble du personnel de l'U.E.O., y compris le personnel de l'Assemblée, problèmes dont je vais rapidement parler.

Tout d'abord, les indemnités de perte d'emploi. Il était opportun d'évoquer à nouveau ce problème, qui avait été déjà soulevé en décembre 1966 et sur lequel le Conseil ne s'est pas prononcé. Néanmoins, je crois savoir qu'il sera étudié lors d'un réexamen général des traitements.

Je voudrais cependant attirer l'attention sur l'inégalité qui existe actuellement, d'une part entre le personnel de l'U.E.O. et celui des organisations avec lesquelles notre Union est en rapports étroits et, d'autre part, celui des Communautés, inégalité que ne peuvent justifier les régimes juridiques différents qui régissent les deux groupes.

Un fonctionnaire de l'U.E.O. peut prétendre au maximum à une indemnité égale à une année de traitement. Il devra, pour y avoir droit, avoir accompli au moins treize années de service et voir son poste supprimé entre 45 et 55 ans.

Un fonctionnaire de 50 ans, ayant également accompli treize années de service dans les Communautés, perçoit, selon les articles 41 et 50 du statut des Communautés, un total de plusieurs années de traitement. Encore faut-il noter que des propositions présentées par la nouvelle Commission sont actuellement examinées par les gouvernements, propositions qui pourraient améliorer encore sensiblement ces avantages pour une période transitoire.

Sans vouloir préjuger le sort qui sera réservé à ces propositions, et se fondant simplement sur le régime ancien, on peut affirmer que la disparité existant entre les deux systèmes pose un problème d'équité qui ne pourra demeurer sans solution.

Je parlerai maintenant du régime de retraite.

L'Assemblée a réclamé pour son personnel, depuis 1956, un régime de pension. Après un sondage auprès dudit personnel, il est apparu que ce dernier, tout en marquant un réel intérêt de principe à un régime de pension, n'était pas favorable au système en vigueur depuis peu de

Mr. Radoux (continued)

another European organisation on the grounds that a pension system based on capitalisation would not in the long run be more favourable than the existing Provident Fund system, under which each member of the staff contributes each month 7 % of his basic salary and the organisation 14 %.

The Assembly will find, in an appendix to my report, the reply of the Council to its Recommendation 142 on the establishment of a pension scheme.

I would remind you that you have among your documents the text of Recommendation 142, in which this scheme was recommended to the Council, in the following terms :

“That the staff of WEU receive similar benefits to those received by the Council of Europe staff, and that it should make an early approach to the Council of Europe with a view to examining the possibilities of WEU taking part in the Council of Europe pension scheme.”

We have now received the Council's reply. It is as follows :

“The Council share the concern expressed by the Assembly with regard to the future of WEU staff on their retirement.

The Secretary-General was officially informed on 15th November 1966 of the decision taken by the Council of Europe Committee of Ministers to introduce a pension scheme for the personnel of the organisation on 1st January 1967.

The necessary instructions were immediately given for a thorough examination of the proposed scheme to be carried out, together with a comparative study of the present WEU system — the Provident Fund — and the pension scheme adopted by the Council of Europe. The appropriate contacts have been established and the staff of WEU being the principal parties concerned, are kept regularly informed and are consulted on the matter.

The Council will examine with interest the proposals which the Secretary-General will certainly be submitting once he has assembled all the elements of the problem.”

As regards the Provident Fund for the staff of the Secretariat-General in London, our Com-

mittee thinks the Assembly will agree that the anomaly at present existing between the amount received from the Provident Fund by the staff of the Secretariat-General in London and that received by the staff in Paris should be rectified, so that the benefits from the Provident Fund may be identical in the two countries.

Such, Mr. President, Ladies and Gentlemen, is the report that it was my duty to make to you on behalf of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, together with the comments which were made in Committee.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Radoux.

Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

The Assembly will now decide on the budget of the Assembly for 1968 contained in Document 421, the Motion to approve the accounts of the Assembly for 1966 contained in the Addendum to Document 420 and the draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for 1967 contained in Document 422.

On the budget of the administrative expenditure of the Assembly for 1968, Document 421, no amendment has been proposed.

Are there any objections to the draft budget ?...

Are there any abstentions ?...

I declare that the Assembly is unanimous.

The draft budget is therefore adopted unanimously.

On the Motion to approve the accounts of the Assembly for the financial year 1966 contained in the Addendum to Document 420, no amendment has been proposed.

Are there any objections ?...

Are there any abstentions ?...

I declare that the Assembly is unanimous.

The Motion is adopted unanimously.

On the draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for 1967 contained in Document 422, no amendment has been proposed.

M. Radoux (suite)

temps dans une autre organisation européenne, estimant qu'un système de retraite basé sur la capitalisation ne serait à la longue pas plus favorable que le système actuel du fonds de prévoyance où chaque membre cotise mensuellement à raison de 7 % de son traitement et l'organisation à raison de 14 %.

L'Assemblée trouvera, en annexe à mon rapport, la réponse du Conseil à la Recommandation n° 142 qu'elle lui a présentée sur l'établissement d'un régime de retraite.

Je vous rappelle que vous avez dans votre documentation le texte de la Recommandation n° 142, par lequel il était recommandé au Conseil, et je cite :

« de faire bénéficier le personnel de l'U.E.O. d'avantages identiques à ceux du personnel du Conseil de l'Europe et de prendre rapidement contact avec cette organisation en vue d'étudier les possibilités de participation de l'U.E.O. au régime de retraite du Conseil de l'Europe. »

La réponse du Conseil nous est parvenue. La voici :

« Le Conseil partage le souci de l'Assemblée quant à l'avenir du personnel de l'U.E.O. au moment de la retraite.

Le Secrétaire général a été officiellement informé, le 15 novembre 1966, de la décision du Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe de mettre en vigueur, à la date du 1^{er} janvier de cette année, un régime de retraite en faveur du personnel de cette organisation.

Les instructions nécessaires ont été aussitôt données pour mener à bien un examen minutieux du régime envisagé ainsi qu'une étude comparative du régime actuellement en vigueur à l'U.E.O., fonds de prévoyance, et du régime de retraite adopté au Conseil de l'Europe. Les contacts indispensables ont été pris et le personnel de l'U.E.O., qui est le principal intéressé, est régulièrement informé et consulté sur ce problème.

Le Conseil se penchera avec intérêt sur toute proposition que le Secrétaire général ne manquera pas de lui soumettre après avoir été mis en possession de tous les éléments du problème.»

Concernant le fonds de prévoyance du personnel du Secrétariat général à Londres, notre com-

mission pense que l'Assemblée sera d'accord pour que l'anomalie qui existe actuellement entre le montant du fonds de prévoyance du personnel du Secrétariat général de Londres et celui du personnel de Paris soit rectifiée afin que le fonds de prévoyance soit identique dans les deux pays.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, tel était le rapport que j'étais chargé de vous faire au nom de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et également les quelques observations qui ont été faites en commission.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée va se prononcer successivement sur le projet de budget de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968, contenu dans le Document 421 ; sur la motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966, Document 420 et Addendum, et sur le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967, contenu dans le Document 422.

Sur le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968, Document 421, aucun amendement n'a été déposé.

Il n'y a pas d'opposition au projet de budget ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

Sur la motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966, contenue dans l'Addendum au Document 420, aucun amendement n'a été déposé.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

La motion est adoptée à l'unanimité.

Sur le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967, contenu dans le Document 422, aucun amendement n'a été déposé.

The President (continued)

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation or Opinion taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation or Opinion and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections ?...

Are there any abstentions ?...

I declare that the Assembly is unanimous.

*The draft Opinion is adopted unanimously*¹.

I understand that members of the Defence Committee would like to defer consideration of the second Order of the Day, the continuation of the debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 431 and amendments, so that they may have more time to consider this important and complicated matter. Therefore, I would propose that the Assembly should agree to defer consideration of this Order of the Day until after the third Order, the debate on the cost of defending Western Europe, Document 426.

Is there any objection to that proposal ?...

There being no objection, the proposal is agreed to.

5. The cost of defending Western Europe

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 426)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day, therefore, is the debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the cost of defending Western Europe, and a vote on the draft Recommendation contained in Document 426.

I call on Mr. Edwards, Chairman and Rapporteur of the Committee, to present his report.

¹. See page 19.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Mr. President, in the light of the fact that we are to continue our debate on the defence of the Mediterranean, my remarks in submitting our recommendations on the cost of defending Western Europe will be very brief.

The Committee on Defence Questions and Armaments has requested me to produce three reports on the cost of defending Europe and to make recommendations to the Assembly. The report and the recommendations which you have before you this morning complete the tasks which were allocated to me by the Committee.

My first task was to analyse the cost, based on the percentages of the national product, of defending Europe country by country and to make recommendations. The report and the recommendations were accepted by the Assembly unanimously. The next report dealt with a study of the NADGE system and the costs of the infrastructure. Recommendations were made, and they were accepted unanimously. The third report and recommendations dealt with costings — unit costing, saving money, and getting value for our money by increased efficiency. This is the basis of the report and recommendations which are before you.

Throughout these three reports and recommendations, on behalf of the Committee and, I assume, the Assembly, I have stressed the absolute necessity of more public accountability in dealing with the increasing costs of defending Europe and the need for parliamentarians to have more information, within the limitations of security, so that they can use their experience in life and in politics to get more value for money.

In reporting on this subject, I have had complete co-operation from the Secretariat at NATO and from all the governments concerned. At no time have they withheld information. They have opened their books. They have indicated to us just how the money is spent, how it is accounted for, and the kind of civil service accountancy operated in checking on these costs. Nevertheless, in our studies of the subject, we have discovered that parliamentarians, because of their experience and because the very nature of their work makes them Nosey Parkers, have unearthed super profits being made on certain military projects of which the accountants of the civil service have over-

M. le Président (suite)

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation ou d'avis doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation ou d'avis, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet d'avis est adopté à l'unanimité¹.

Les membres de la Commission de défense ont exprimé le désir de différer l'examen du deuxième point de l'ordre du jour, à savoir la suite de la discussion sur le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 431 et amendements, pour se donner le temps d'étudier cette question aussi importante que complexe. Je propose donc à l'Assemblée de convenir de faire venir ce point de l'ordre du jour en discussion après le troisième point, qui vise la discussion sur le coût de la défense de l'Europe occidentale, Document 426.

Il n'y a pas d'opposition à cette proposition ?...

Aucune objection n'étant formulée, la proposition est approuvée.

5. Le coût de la défense de l'Europe occidentale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 426)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle donc la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le coût de la défense de l'Europe occidentale et le vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 426.

La parole est à M. Edwards, président et rapporteur de la commission, pour présenter son rapport.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, comme nous devons poursuivre notre débat sur la défense de la Méditerranée, je me bornerai à de très brèves observations pour présenter notre recommandation sur le coût de la défense de l'Europe occidentale.

La Commission des Questions de Défense et des Armements m'avait chargé de préparer trois rapports sur le coût de la défense de l'Europe et de formuler des recommandations à l'intention de l'Assemblée. Le rapport et la recommandation que vous avez devant vous ce matin mettent un terme à la tâche que m'avait confiée la commission.

Mon premier travail a consisté à analyser, pays par pays, le coût de la défense de l'Europe en pourcentage du produit national et à présenter une recommandation. L'Assemblée a adopté à l'unanimité le rapport et la recommandation. Le deuxième rapport contenait une étude du système NADGE et du coût de l'infrastructure. La recommandation formulée a également été adoptée à l'unanimité. Le troisième rapport et la recommandation qui l'accompagne ont plus particulièrement trait au coût de la défense — évaluation des coûts unitaires, économies, accroissement de la rentabilité par voie de rationalisation. Telles sont les grandes lignes du rapport et de la recommandation qui vous sont soumis.

Dans les trois rapports et dans les recommandations jointes, je me suis fait le porte-parole de la commission et, je le suppose, de l'Assemblée, pour souligner la nécessité absolue d'intensifier le contrôle public des dépenses croissantes qu'entraîne la défense de l'Europe et de mettre à la disposition des parlementaires une information plus abondante, dans les limites de la sécurité, afin de leur permettre de mettre leur expérience pratique et politique au service d'une meilleure rentabilité des crédits accordés.

Dans cette tâche, j'ai bénéficié de l'entière coopération du Secrétariat de l'O.T.A.N. et de tous les gouvernements intéressés. Aucun renseignement ne m'a jamais été refusé. J'ai pu consulter les livres de comptes. On m'a indiqué comment l'argent est dépensé, comment les dépenses sont justifiées et comment elles sont vérifiées par l'administration civile. J'ai néanmoins constaté au cours de mon enquête que, grâce à leur expérience et au fait que, par la nature même de leurs fonctions, ils sont enclins à « fouiner », des parlementaires ont découvert que certains projets militaires donnaient lieu à des superbénéfices que les comptables de la fonc-

1. Voir page 19.

Mr. Edwards (continued)

looked mainly because they are inexperienced in some respects or overworked. These three reports and the recommendations indicate the need for more public accountability in military expenditure, particularly that of our vast international bodies.

NATO is one of the few international bodies where the Council has executive power to spend vast sums of money. I cannot think of any other international body with such unlimited power, and it is our duty and our business to check these accounts, because we are accountable to the taxpayer.

In this final report and these recommendations, we attempt as a Committee to analyse methods which have been used, particularly in America by Mr. McNamara and in Britain by Denis Healey, in Belgium, Holland, and other countries in Europe, to check on expenditure. Mr. McNamara, who now moves to the World Bank, will go down in history as a man who, by using modern methods of accountability, has saved hundreds of millions of dollars for the American taxpayer. Through and by his methods, other countries have been able to pursue increased efficiency and get real value for every item of expenditure.

In the light of the debate which is to follow, there is nothing more that I need say. I commend this report and submit the recommendations.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Edwards.

Mr. FITCH (*United Kingdom*). — On a point of order. Could we have your guidance? Am I in order in moving that the three reports produced by Mr. Edwards be printed and bound together in a volume? Could instructions to that effect be given to the appropriate authority?

The PRESIDENT. — If this is the wish of the Assembly, it can be considered by the Committee and the appropriate authority asked.

The debate is now closed.

We shall now vote on the draft Recommendation contained in Document 426.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken

as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

6. Change in the Order of Business

The PRESIDENT. — As Mr. de Montesquiou is prevented from presenting, tomorrow morning, his report on the state of European space activities, he wishes this item to be placed at the end of this afternoon's Orders of the Day. Perhaps the Assembly will be in agreement with this proposal.

Are there any objections?...

It is agreed.

7. Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 431 and Amendments)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the continuation of the debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the defence of the Mediterranean and the NATO southern flank, and votes on the draft Recommendation and Amendments, Document 431 and Amendments.

Does Mr. Lenze wish to address the Assembly?

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would not have added to the debates today had certain developments in the Defence Committee not obliged me to comment on a number of points.

1. See page 20.

M. Edwards (suite)

tion publique n'avaient pas décelés, principalement faute d'expérience à certains égards ou faute de temps. Les trois rapports et les recommandations jointes font ressortir la nécessité d'un plus grand contrôle public des dépenses militaires, en particulier de celles de nos grandes organisations internationales.

L'O.T.A.N. est l'une des rares organisations internationales dont le Conseil soit habilité à dépenser de vastes sommes. Je ne vois aucun autre organisme international qui dispose de pouvoirs aussi illimités et il est de notre devoir de vérifier ces dépenses, car nous sommes responsables devant nos contribuables.

Dans ce dernier rapport et la recommandation qui y est jointe, la commission s'est efforcée d'analyser les méthodes utilisées pour vérifier ce type de dépenses, notamment aux Etats-Unis par M. McNamara, en Grande-Bretagne par M. Denis Healey, ainsi qu'en Belgique, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe. M. McNamara, qui va maintenant entrer à la Banque mondiale, restera connu dans l'histoire comme un homme qui, par l'application de méthodes modernes de comptabilité, a fait économiser des milliards de dollars aux contribuables américains. Grâce à ses méthodes, d'autres pays ont également été en mesure d'améliorer la rentabilité de toutes leurs dépenses.

C'est tout ce que j'ai à dire dans le cadre du débat qui va s'ouvrir. J'espère que l'Assemblée adoptera ce rapport et cette recommandation.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

M. FITCH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais soulever une question de procédure et demander conseil. Le Règlement m'autorise-t-il à proposer que les trois rapports présentés par M. Edwards soient reliés en un fascicule unique et que des instructions soient données à cet effet à l'autorité compétente ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Si tel est le vœu de l'Assemblée, la commission peut étudier la question et s'adresser à l'autorité compétente.

La discussion est maintenant close.

Nous allons procéder au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 426.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recom-

mandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*¹.

6. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Etant donné que M. de Montesquiou sera empêché de présenter demain matin son rapport sur l'état des activités européennes en matière spatiale, il souhaite que la question soit inscrite à la fin de l'ordre du jour de cet après-midi. L'Assemblée accepte-t-elle cette proposition ?

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

7. La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 431 et amendements)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N., et le vote sur le projet de recommandation, Document 431 et amendements.

M. Lenze désire-t-il prendre la parole ?

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je n'aurais pas pris la parole aujourd'hui si le cours des choses, au sein de la Commission des Questions de Défense et des Armements, ne m'avait obligé à revenir sur un certain nombre de points.

1. Voir page 20.

Mr. Lenze (continued)

First of all I would like to offer my very good friend Mr. Goedhart my personal thanks for the extraordinarily able summary of the situation he has given in his report. I say this all the more since I would have liked the Rapporteur's recommendations to carry more weight in the Committee than they did.

It would have been more in keeping with the extremely competent work put into this report if at least a compromise on the recommendations could have been arrived at. Lack of time prevented this, and this is a very great pity. As a result, we here in the full Assembly will have to reach a decision on the recommendations. We may well find that this turns out to be a very long and wearisome business; it is this that has prompted me to speak this morning before we proceed to a vote, and I would like to comment quite briefly on a number of points.

At one place in his report Mr. Goedhart has said something — and he has my full support in saying it — to which I feel we should all pay very special attention and from which we must all draw certain consequences.

During the discussion, after the Israeli Foreign Minister, Mr. Abba Eban, had addressed the Council of Europe, I put two questions to him. One of them was to ask whether he shared my view that following the cessation of the Arab-Israeli war the situation in the Mediterranean had completely altered, that we were faced with an entirely new state of affairs and that something had happened for the first time in Italy's and, later, in NATO's *mare nostrum*.

Quite certainly none of the free countries of Western Europe, or indeed of the western world, can ignore the fact that, where support points, supplies of armaments and naval forces are concerned, the Soviet presence in the Mediterranean is stronger than it ever has been before. We are forced to realise what this means for our security and defence of our freedom. The Rapporteur has put it tersely and forcefully: the real victor of the conflict between the Israelis and the Egyptians (or rather the Israelis and the Arabs) has been the Soviet Union. I do not think there is a single person in this room who would not endorse this statement of fact.

If this is how things stand — and it is so — then it is time we followed these facts to their conclusion, and worked out what we need to do to secure this vital area for our interests. The encircling of Europe's southern flank has not only begun — it is well under way, and no one knows where it will end. Let us cast our mind's eye over the whole NATO front, stretching from the north of Norway to North Africa. We know very well what contingents face each other in the far north; they are, admittedly, separated by Finland. Anyone who gives thought to the size of the forces involved — and no one will venture to say just how many are involved — anyone who gives thought to the fresh problems facing us along this central front (and we shall be talking about these later today when we discuss Mr. Radoux's report on the new strategy of NATO and NATO as an instrument of a policy of détente), anyone who sees how the look of the southern flank has changed and who can see that *mare nostrum* is a thing of the past and that an apparently irreversible change of structure has come about in the Mediterranean, must surely wonder what is to be done about this new state of affairs.

The West is faced with an extraordinarily difficult situation. On the one hand there are the problems affecting in particular Greece, Cyprus and Turkey, members of our own Alliance. Things are made all the more difficult for us in that certain aspects of domestic politics in Greece call for our condemnation. All those here today will surely agree that we must speak out against these conditions; but we do not seem to be agreed upon how we should influence the matters of domestic policy in Greece. We are unanimous in believing that democracy must be restored in Greece; but I feel that here and there we are failing to do anything effective on behalf of the oppressed democratic elements in Greece. International public opinion, public opinion in the free world, ought to do something more effective for these people; otherwise democrats throughout the world will come to believe that democrats are abandoned by other democrats in their hour of need. This must not happen; we must take heed of the fate of these men, and do something to alter it.

On the other hand I would like to put this to you; think what the Communists would do in such a case. There is no doubt at all that they would not let themselves be led for a moment by ideological considerations, but would look at

M. Lenze (suite)

Tout d'abord, je voudrais féliciter personnellement mon collègue, M. Goedhart, avec lequel je suis lié d'amitié, pour l'analyse magistrale qu'il nous a présentée dans son rapport. Je le fais d'autant plus volontiers que j'aurais souhaité que la commission eût réservé un meilleur accueil aux recommandations élaborées par le rapporteur.

Etant donné la qualité exceptionnelle de ce rapport, on aurait pu, à tout le moins, chercher une formule de compromis sur le projet de recommandation. Faute de temps, cela n'a pas été possible. Il faut le regretter. Dès lors, c'est à l'Assemblée qu'il appartiendra de faire un sort au projet de recommandation. La discussion pourrait être fort longue et fastidieuse. C'est pourquoi j'ai tenu à prendre la parole ce matin, avant le vote, afin de vous entretenir brièvement de certaines questions.

A un moment donné, le rapporteur a dit une chose sur laquelle je suis, pour ma part, pleinement d'accord avec lui et qui devrait retenir toute notre attention, car il importe, me semble-t-il, d'en tirer certaines conclusions.

Après le discours que le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, a prononcé en son temps devant le Conseil de l'Europe, je lui ai posé deux questions. L'une d'elles était celle-ci : « Considérez-vous comme moi qu'après la guerre israélo-égyptienne, l'état de choses en Méditerranée est fondamentalement modifié, que nous nous trouvons en face d'une situation tout à fait nouvelle, qu'il s'est produit un événement sans précédent dans ce *mare nostrum* de l'Italie et, plus tard, de l'O.T.A.N. ? »

Il est certain qu'aucun pays libre de l'Europe occidentale, qu'aucun pays libre de l'Occident, ne peut rester indifférent devant le fait que l'influence de l'Union Soviétique, grâce aux points d'appui qu'elle y occupe, à ses livraisons d'armes et à la présence de sa flotte, y est plus forte que jamais. Nous sommes obligés de tirer de cette situation nouvelle les conclusions qu'exigent notre sécurité et la protection de nos libertés. Le rapporteur l'a dit d'une façon lapidaire, mais éloquent : le véritable vainqueur de ce conflit égypto-israélien — ou arabo-israélien — c'est l'Union Soviétique. Je crois qu'il n'y aura dans cette enceinte aucun délégué qui ne reconnaitra le bien-fondé de cette constatation.

Or, s'il en est ainsi — et il en est ainsi — le moment est certainement venu d'en tirer les conclusions qui s'imposent pour sauvegarder cette région vitale pour nous. L'encercllement de l'Europe par le flanc sud n'a pas seulement commencé ; il est visiblement en pleine progression, et qui sait où cela nous mènera finalement ! Considérons un instant l'ensemble du front tenu par l'O.T.A.N., du nord de la Norvège à l'Afrique du nord. Nous connaissons les effectifs qui se font face dans le nord de la Norvège. Ils sont, certes, séparés par la Finlande. Lorsqu'on songe à leur ordre de grandeur — on n'ose même pas l'exprimer — lorsqu'on songe aux problèmes nouveaux que pose le front central — nous aurons l'occasion d'en parler encore aujourd'hui, dans la discussion du rapport de M. Radoux sur la nouvelle stratégie de l'O.T.A.N. et sur l'O.T.A.N. en tant qu'instrument de la politique de détente — lorsqu'on constate combien la situation sur le flanc sud s'est modifiée, que le *mare nostrum* n'existe plus, qu'au contraire une situation nouvelle et apparemment irréversible s'est créée en Méditerranée, on doit certainement s'interroger sur les mesures à prendre pour y remédier.

La position du monde occidental, en l'occurrence, est exceptionnellement difficile. D'une part, il y a les problèmes concernant notamment la Grèce, Chypre et la Turquie, nos partenaires dans l'Alliance. Notre position est d'autant plus difficile que certains aspects de la politique intérieure de la Grèce provoquent, à juste titre, notre réprobation. L'Assemblée sera sans doute unanime à désapprouver cette situation. Mais apparemment, elle est moins d'accord sur les moyens à mettre en œuvre pour agir sur la politique intérieure de ce pays. Certes, nous sommes tous d'accord sur la nécessité de restaurer la démocratie en Grèce. Mais je crois, tout de même, que çà et là, nous pourrions peut-être faire un plus grand effort pour intervenir plus efficacement en faveur des démocrates persécutés en Grèce. L'opinion internationale, l'opinion du monde libre devrait s'occuper plus énergiquement de leur sort, sinon les démocrates du monde entier en arriveront à penser que, lorsqu'ils sont en péril, leurs congénères les abandonnent. Il ne faut pas permettre cela. Nous devons nous préoccuper de leur sort et nous employer à le modifier.

D'autre part, je voudrais encore faire observer ceci. Considérons un instant ce que feraient les communistes en pareil cas. Il est certain que, loin de se soucier de considérations idéologiques, ils se mettraient à calculer froidement les profits

Mr. Lenze (continued)

matters objectively in terms of power politics, and see how the situation could be turned to their advantage. All I am trying to say is that we must view these problems realistically and objectively. We must look for a realistic way of so influencing events that an internal consolidation in Greece, a move towards democratic constitution and ideas, will provide a starting point for building up a new community among the NATO partners in the eastern Mediterranean.

We have got round the difficulties for the time being ; but who knows for how long ? Then there is the Arab-Israeli conflict, which is still unsolved and which is certain to have consequences throughout the Mediterranean, affecting not just the Arabs and the Israelis alone. There will undoubtedly be consequences affecting all of us. I will make no bones about it — it was through my feeling for commonsense and conscience that I asked the Israeli Foreign Minister these questions at Strasbourg. And Mr. Eban, in his reply, tried to make it clear that what was being worked out and shaped there was of decisive and vital importance for us all.

We want, therefore, to express the hope that a solution to the conflict can be found which both sides regard as being a satisfactory one. It is obvious that we, as representatives of the free world, are not stirring up conflicts but trying to prevent them, and to bring about a proper settlement whenever they break out. We want to help the nations to be able to live in peace, security and liberty. But there are powers, and one power in particular, which is interested to keep these conflicts going — though keeping them short of a full-scale war — so as, by fishing in troubled waters, to move step by step towards positions which may serve as a basis for a final confrontation.

I would not wish, speaking for myself, to be responsible to history for speaking in defence of a euphoric détente in whose reality I did not believe. I would only believe in a détente if the causes of tension were removed, and if there were signs of a real intention to remove them. And among these causes there is, beyond doubt, the fate of my own country and my own people ; for the German question is not merely a question of Germany, but of central Europe and the whole of Europe. Those who say that the division of Europe must be overcome are, surely, talking

about the German problem. They know that the German question — which lies at the heart of the overcoming of Europe's division — is in fact a European question.

I am very grateful to Mr. Goedhart for making it clear in his report what the main features and the long-term policies of the Soviet Union are. What has been going on in the Mediterranean area over the past twenty years strikes me, taken as a whole, as a history of missed opportunities. The West has been unable to agree on a single line of policy. It has not achieved the consultation and the community of interest in the political sphere that the Mediterranean question called for. Often the countries of the West have opposed one another, and often, too, one or other of the free nations has stood alone in its struggles. Overall, the picture of happenings in the Mediterranean over the past twenty years is a sorry one.

Now our friend Goedhart has, from a thorough knowledge and clear appreciation of things, put forward proposals for bringing a new community of the free world into being in this region, and for bringing about unity of policy-making. He has touched on very important issues, and made very sensible proposals. It is certainly debatable whether this or that proposal is feasible within a short time ; but the idea behind these proposals is a good one, and the whole thing would make a constructive and original contribution towards opening up possible and promising paths into the future.

This is why I want, for my part, to express a hope that it will be possible for us here to reach a final agreement on this report that will express a common purpose among the members of this Assembly. There is surely no need, at this point in time and on this important question, for us to quarrel over this report and its recommendations. There seems to me to be every chance of our reaching a compromise between the various proposals so as to arrive at a recommendation acceptable to all of us. I would feel this to be a very happy outcome to our present session. There is one thing that ought to encourage us to reach agreement — an incident in the Mediterranean which had very special features but to which we perhaps, in the fast-moving age in which we live, have not paid as much attention as we should. The Eilat incident was an unmistakable warning to the whole western world. Quite obviously the sinking of this ship was not something that came

M. Lenze (suite)

qu'ils pourraient tirer pour augmenter leur puissance. Ceci pour vous dire que nous devons examiner ces problèmes avec réalisme et lucidité. Nous devons chercher une voie réaliste qui permette de redresser la situation intérieure en Grèce par un retour à la démocratie et à la constitutionnalité comme point de départ d'une communauté nouvelle à créer entre les partenaires de l'O.T.A.N. dans l'est de la Méditerranée.

Les difficultés sont surmontées pour le moment; mais qui sait pour combien de temps? D'autre part, il y a le conflit israélo-arabe, qui n'est pas encore terminé. Ses répercussions se feront certainement sentir dans toute la zone méditerranéenne et ne se limiteront pas aux Arabes et aux Israéliens. Elles nous toucheront tous, à coup sûr. Je ne vous cache pas que, si j'ai posé cette question au ministre des affaires étrangères d'Israël, c'est parce que je suis conscient de mes responsabilités intellectuelles et morales. M. Abba Eban, dans sa réponse, a, lui aussi, tenu à souligner que la situation, telle qu'elle prend forme en se cristallisant dans cette zone, revêt pour nous tous un intérêt décisif et vital.

C'est pourquoi je voudrais que nous exprimions le vœu de voir régler le conflit d'une manière satisfaisante pour les deux parties. Il est clair que nous, qui représentons le monde libre, n'entendons nullement attiser les conflits, mais que nous voulons, au contraire, les empêcher et, une fois déclenchés, leur trouver une bonne solution. Nous voulons aider les peuples à vivre dans la paix, la sécurité et la liberté. Mais il y a des puissances — et plus particulièrement une puissance — qui ont intérêt à perpétuer ces conflits, en-deçà du seuil d'un conflit majeur, afin de conquérir pas à pas, en pêchant en eau trouble, les positions qui doivent finalement leur servir de bases de départ pour lancer la bataille décisive.

Je ne voudrais pas, quant à moi, être coupable devant l'histoire d'avoir plaidé en faveur d'une détente euphorique mais irréaliste. Je ne croirai à la détente que lorsque les causes de tension auront été éliminées et qu'on aura fait preuve de bonne volonté pour les éliminer. L'une de ces causes est, sans conteste, le destin de ma nation et de mon peuple. Car le problème allemand n'est pas seulement celui de l'Allemagne, mais celui de l'Europe centrale et même de l'Europe tout court. Ceux qui parlent de la nécessité de mettre fin à la division de l'Europe le savent fort bien. Ils savent fort

bien que le problème allemand — point névralgique de toute tentative en vue de remédier à la division de l'Europe — constitue tout simplement un problème européen.

Je remercie vivement M. Goedhart d'avoir si bien indiqué, dans son rapport, les grands traits de la situation et mis en évidence la politique à long terme menée par l'Union Soviétique. Ce que nous avons vécu en Méditerranée au cours de ces vingt dernières années me paraît, dans l'ensemble, n'avoir été qu'une suite ininterrompue d'occasions manquées. Le monde occidental n'a pas su se montrer uni. Dans la question de la Méditerranée, il n'a pas procédé aux consultations nécessaires, ni adopté une attitude commune sur le plan politique. Souvent les nations du monde libre se sont opposées les unes aux autres et, souvent, certaines d'entre elles ont été seules dans la lutte. Dans l'ensemble, ce qui s'est produit dans la zone méditerranéenne, ces vingt dernières années, est indiscutablement une chose regrettable.

Or, voici que notre ami Goedhart nous présente, en pleine connaissance de cause et dans une perspective brillante, des propositions destinées à favoriser l'unification du monde libre et à forger une volonté politique commune dans ce secteur. Il a abordé des questions très importantes et formulé des propositions excellentes. On peut discuter sur le point de savoir si l'une ou l'autre de ces propositions est réalisable très rapidement. Mais, dans leur principe, elles sont sans doute très bonnes et elles contribueront d'une manière constructive et originale à tracer des voies praticables et prometteuses de succès.

C'est pourquoi j'exprime, moi aussi, le vœu que l'Assemblée parvienne, au cours de la présente session, à clore la discussion du rapport par un vote qui confirmerait l'unité de vues de ses membres. Il n'est vraiment pas souhaitable que, face à un problème aussi important, nous nous disputions à propos de ce rapport et des recommandations qu'il comporte. Grâce à un compromis entre les différentes propositions, nous pourrions sûrement aboutir à un projet de recommandation susceptible de recueillir l'adhésion unanime. J'y verrais un grand succès pour la présente session. Un vote unanime se justifie aussi à la lumière d'un événement qui s'est produit en Méditerranée et qui revêt un caractère particulier, auquel — notre époque est si trépidante — nous ne sommes peut-être pas assez attentifs. L'incident de l'Eilat est un avertissement que le monde occidental tout entier doit entendre. Car il est évident que le torpillage de ce bateau n'a pas été le fait de

Mr. Lenze (continued)

about through Egypt alone. One can think all kinds of things about it ; but you would certainly not be wrong in assuming that this did not happen by accident (to choose my words very carefully). Through this incident the Soviet Union was warning the western world, and saying in the plainest terms : "The West must realise that we are here in strength in the Mediterranean, and shall use our strength if we have to". All the more reason for us to see to it that the political problems are overcome, that the military safeguards we need are provided, and that economic and social conditions are worked on so as to ensure a better future.

This is why in closing these brief comments, which I have made only in the hope of perhaps influencing the voting on the recommendations, I would like to say that we ought — even if it means adjourning the sitting for a while — to try to hammer out a compromise proposal which will meet the wishes both of the Rapporteur and of those who have different views on this or that point. I would regard it as a very good thing that we are obliged to place our community and unity on record. The short proposal by Mr. Goedhart, after disagreements on the other points, says that we should demonstrate our community and unity, and on this all the members of the Committee were in agreement — this would be adopted unanimously. Let us therefore give proof of our community and unity by seeking a compromise on which we can all agree. This would surely be a very happy outcome. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Lenze.

Does anyone else wish to speak ?...

I call on the Rapporteur, Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — To begin with, I should like to thank the many speakers who have taken part in this debate for the support which they have given me for the ideas and suggestions which I have formulated in my report. I was glad to see and hear that the political climate in this Assembly is much more favourable than it was in the Committee on Defence Questions and Armaments, where I could not get a distinct majority for my proposals. The only criticism in the debate in this Assembly

came from our French colleague Mr. Beauquitte who reminded us of the text of the Paris Agreements and who emphasised that certain technical agreements have been made between French and German generals. His conclusion was that there is no reason for real concern about the French attitude in case of war. I hope that Mr. Beauquitte is right ; nevertheless, I think it is useful to point out that agreements between generals have a purely technical character and they do not give an answer to the political question of whether France, in case of a Soviet attack, will consider this attack to be an unprovoked aggression.

This is a debate on the problems of the defence of the Mediterranean and I do not want it to degenerate into a general debate on French policy. Nevertheless, certain things have to be said. Many of us in six of the seven western European countries have become increasingly alarmed by the whole attitude of France towards Western Europe and defence co-operation. The withdrawal of France from the military structure of NATO and doubts about the readiness of France to fulfil its defence commitments under Article 5 of the North Atlantic Treaty and the attitude of France towards Israel during and after the Israel-Arab war, and, more recently, General de Gaulle's obstruction, expressed at his press conference, to British entry to the Common Market, and now the transfer of Mers-el-Kébir to Boumediene, have made us wonder what political results can follow from such actions.

In defence policy, France now seems to become more and more isolationist. The article of General Ailleret in the December issue of the *Revue de Défense Nationale* states that France has no more to fear from the East, that is, Soviet Russia, than from the West, and that France must aim its nuclear missiles with their deadly warheads not only towards the East but in all directions. I do not need to underline the implications of such a move. General Ailleret is the French Chief-of-Staff, so his article must command respect and must be considered to have official status even though Mr. Gorse at a press conference stated that he did not know : "whether the views of General Ailleret coincided with those of the French Government". Mr. Gorse added, however : "These views are not in contradiction with the policy of France". Here an interesting question will arise. To protect itself against Soviet attacks, France is participating in NATO's early warning system

M. Lenze (suite)

l'Égypte seule. On peut, à ce sujet, envisager des hypothèses fort différentes, mais ce n'est certes pas à tort qu'on pourra croire que cet événement ne s'est pas produit par hasard, pour m'exprimer en termes prudents. Cela signifie que, par cet incident, l'Union Soviétique a entendu avertir clairement l'Occident que désormais elle est présente en Méditerranée et qu'elle n'hésiterait pas, le cas échéant, à faire usage de sa force. C'est une raison de plus, pour nous, de surmonter nos problèmes politiques, de prendre les précautions militaires indispensables et de chercher à redresser les conditions économiques et sociales pour leur assurer un meilleur avenir.

En conclusion de ces brèves observations, que j'ai tenu à faire uniquement dans l'espoir d'influencer favorablement le vote que l'Assemblée est appelée à émettre sur le projet de recommandation, permettez-moi de vous dire ceci : il faudrait tenter, même au prix d'une suspension de séance, de mettre au point une formule de compromis, qui répondrait au désir non seulement du rapporteur, mais de ceux qui étaient d'un autre avis que lui sur l'un ou l'autre point. J'y verrais l'expression heureuse d'une communauté de vues que les événements nous forcent à démontrer. Dans le bref projet qu'il avait proposé, en remplacement du texte controversé, M. Goedhart demandait en effet de faire la démonstration de notre communauté de vues et de notre unité. Sur ce point, tous les membres étaient d'accord. Cela aurait été voté à l'unanimité. Faisons donc preuve de notre communauté de vues et de notre unité en recherchant un compromis auquel nous puissons nous rallier tous. Ce serait un résultat des plus réjouissants. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie M. Lenze.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La parole est au rapporteur, M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'aimerais tout d'abord remercier les nombreux orateurs qui ont participé à ce débat d'avoir approuvé les idées et les propositions que j'ai formulées dans mon rapport. J'ai été heureux de m'apercevoir que le climat politique de cette assemblée est beaucoup plus favorable que celui qui régnait à la Commission des Questions de Défense et des Armements, au sein de laquelle je ne suis pas parvenu à réunir une nette majorité sur mes propositions. La seule critique qui ait été

formulée au cours de notre débat vient de notre collègue français, M. Beauguitte, qui nous a rappelé le texte des Accords de Paris en soulignant que des généraux français et allemands s'étaient entendus sur certains points techniques. Il en conclut que rien ne permet de s'inquiéter vraiment de l'attitude qu'adopterait la France en cas de guerre. J'espère que M. Beauguitte ne se trompe pas, mais je crois utile de préciser que les accords entre généraux sont purement techniques et ne fournissent pas de réponse à la question politique qui consiste à savoir si, en cas d'attaque soviétique, la France la considérera comme une agression sans provocation préalable ?

Les problèmes qui nous occupent ici sont ceux de la défense de la Méditerranée et je ne voudrais pas que notre discussion dégénère en un débat général sur la politique française. Il faut, cependant, que certaines choses soient dites. Dans six des sept pays d'Europe occidentale, on s'inquiète de plus en plus de l'attitude de la France envers l'Europe occidentale et la coopération en matière de défense. Devant le retrait de la France de l'organisation militaire de l'O.T.A.N., l'incertitude quant à sa volonté d'honorer les engagements militaires prévus à l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord, son attitude à l'égard d'Israël pendant et depuis la guerre israélo-arabe, plus récemment son opposition, exprimée par le Général de Gaulle au cours de sa conférence de presse, à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, aujourd'hui la remise de Mers-el-Kébir à Boumediène, nous arrivons à nous demander quels résultats politiques on peut attendre de semblables actions.

En matière de défense, la France semble devenir de plus en plus isolationniste. Dans son article de la « Revue de Défense Nationale » de décembre, le général Ailleret affirme que la France n'a pas plus à craindre de l'Est, c'est-à-dire de la Russie soviétique, que de l'Ouest et que la France doit pointer ses engins nucléaires et leurs ogives meurtrières non seulement vers l'Est, mais dans tous les azimuts. Je n'ai pas besoin de souligner les implications de cette thèse. Le général Ailleret est chef d'état-major de l'armée française. Son article appelle donc le respect et doit être considéré comme représentatif des thèses officielles. Certes, M. Gorse, dans ses déclarations à la presse, a déclaré qu'il ne savait pas « si les vues du général Ailleret coïncidaient avec celles du gouvernement français », mais il a ajouté que « ces vues ne sont pas en contradiction avec la politique française ». Il se pose ici une question intéressante. Pour se protéger contre

Mr. Goedhart (continued)

and in NADGE. When General Ailleret's conception is adopted as official French policy, will the French try to join the Soviet early warning system also to be protected against possible attacks from the West?

Considering all these points together, it is not surprising that France's friends and allies are uneasy, to say the least, about the present policies of the French Government.

With regard to the Mers-el-Kébir affair, Mr. Beauguitte has said: "There is very little risk".

I have here the *Journal Officiel*, the Hansard of the French Senate of 7th November 1967, four weeks ago. There one can read a speech of the French Senator Bruyneel who says, *inter alia*:

"However, what worried me particularly, and what makes me extremely anxious today, is not the prospect of the loss of a valuable base, but the fact that France is running the risk, a deadly risk, of being replaced at Mers-el-Kébir by the USSR; and I know that this anxiety is deeply felt not only in the navy but also in the army and in the air force." [of France]

Senator Bonnefous also made a speech in that same debate and he said:

"... Mr. Bruyneel enquired, very pertinently: what would be the position of France if rocket-launching ramps were installed by a third country at Mers-el-Kébir? I would add merely: what would our position be, even, if Soviet nuclear submarines — and this is by no means fantastic, since this base is designed precisely for submarines — were to be installed there or call in there regularly?"

After Senator Bonnefous, Senator Marius Moutet, our good old friend and highly respected colleague, took the floor of the Senate and I quote now from his speech:

"If, in the Foreign Affairs and Defence Committees, I felt obliged to question the Minister for Defence on the problem of Mers-el-Kébir, this was because I was aware of the impact this measure had had on our allies, on the countries of Western Europe and of the Europe of the Seven, united for their defence. The fact is

that they were confronted with a decision taken by the French Government without consulting the leading French authorities, either parliamentary or political, and above all, without consulting them. Yet our allies have a right to count on the forces which we promised them when we negotiated with them, and signed the Brussels Treaty or the Paris Treaty. They have the right to be sure that none of these forces will be disbanded without their being informed or consulted, and that the advantages of this force to the allies of Western European Union will not be cast away."

All these quotations are proof of the thesis that the Mers-el-Kébir affair has caused much bitterness not only among the allies but also in France itself.

During the debate yesterday, Lord Norwich raised the question of neutrality in the conflict between Israel and Nasser. I think that the overwhelming majority of Europe, including France, Czechoslovakia, and Poland, has the greatest sympathy for the Israelis. We all have in our minds and our hearts the memory of the Hitler period when about 5 million Jews were assassinated by the Nazis. That the remnants of this Jewish people, persecuted and oppressed for many centuries, could find a national home in Israel after the second world war was a source of great happiness for everybody except the Arabs. When today we are expressing our sympathy and support for Israel, there is no silent implication that we want to hurt the real interests of the Arabs. But as long as certain Arab countries are dominated by so-called progressive dictators who are violently anti-West and who are always prepared to be used by the Kremlin as tools for Soviet policy, it is understandable that their cause cannot raise much sympathy in the West.

To conclude, I have now to pay attention to the amendments which have been tabled by Mr. Schulz and Mr. Draeger. This morning, the Committee on Defence Questions and Armaments considered these two amendments. We did not have a formal vote on them because the Assembly did not officially refer those amendments to the Committee. Therefore we tried to judge what the balance of opinion was concerning these amendments. The Committee was also equally divided in its support for Amendment No. 1 tabled by

M. Goedhart (suite)

une attaque soviétique, la France participe au réseau de pré-détection de l'O.T.A.N. et au NADGE. Quand la conception du général Ailleret aura été officiellement adoptée, les Français essaieront-ils de participer au réseau de pré-détection soviétique aussi pour être protégés contre une éventuelle attaque de l'Occident ?

Tout cela considéré, il n'est pas surprenant que les amis et les alliés de la France soient pour le moins mal à l'aise vis-à-vis de la politique actuelle du gouvernement français.

A propos de Mers-el-Kébir, M. Beauguitte a déclaré que « le risque est très faible ».

J'ai sous les yeux le Journal Officiel du 7 novembre 1967. On y peut lire le discours d'un sénateur français, M. Bruyneel, qui déclare notamment :

« Mais, ce qui m'avait préoccupé surtout et ce qui m'inquiète vivement aujourd'hui, ce n'est pas la perte anticipée d'une base de grande valeur, c'est le fait que la France court le risque, un risque mortel, d'être remplacée à Mers-el-Kébir par l'U.R.S.S. et je sais que cette angoisse est profondément ressentie dans la marine comme dans l'armée de terre et de l'air. »

Le sénateur Bonnefous est intervenu dans le même débat pour déclarer :

« ... M. Bruyneel a dit très justement : quelle serait la position de la France si des rampes de lancement de fusées étaient installées par un pays tiers à Mers-el-Kébir ? J'y ajouterai simplement : quelle serait même notre position si les sous-marins nucléaires soviétiques — ce qui n'est pas du tout une absurdité puisque cette base est justement faite pour recevoir des sous-marins — s'y installaient ou y faisaient régulièrement escale ? »

Après M. Bonnefous, c'est M. Marius Moutet, notre vieil ami et collègue très respecté, qui est monté à la tribune du Sénat pour dire :

« Si, devant la Commission des affaires étrangères et de la défense, j'ai cru devoir questionner M. le Ministre des armées sur le problème de Mers-el-Kébir, c'est que je me faisais l'écho de l'émotion profonde que la mesure prise avait causée à nos alliés, à ceux de l'Europe occidentale, à ceux de l'Europe des Sept qui se

sont unis pour leur défense. En effet, ceux-ci se sont trouvés en face d'une décision prise par le gouvernement français, sans qu'aucune des hautes autorités françaises, parlementaire ou politique, ait été consultée, mais surtout sans qu'ils l'aient été eux-mêmes. Or, ceux qui sont nos alliés ont le droit de compter sur les forces que nous leur avons promises lorsque nous avons traité avec eux et signé soit le Traité de Bruxelles, soit le Traité de Paris. Ils ont le droit d'être sûrs qu'on ne détruira pas une de ces forces sans leur en parler, sans en discuter avec eux, qu'on ne supprimera pas les avantages que cette force apporte aux alliés de l'Union de l'Europe Occidentale. »

Toutes ces citations viennent corroborer la thèse selon laquelle l'affaire de Mers-el-Kébir est une source d'amertume non seulement parmi les alliés, mais en France même.

Pendant le débat d'hier, Lord Norwich a évoqué la question de la neutralité dans le conflit entre Israël et Nasser. Je crois que la très grande majorité des pays européens, y compris la France, la Tchécoslovaquie et la Pologne, ont la plus grande sympathie pour les Israéliens. Le souvenir de l'époque hitlérienne, pendant laquelle quelque cinq millions de Juifs ont été assassinés par les nazis, est encore vivant dans nos esprits et nos cœurs. Ce fut un grand bonheur pour tous, à l'exception des Arabes, qu'après la deuxième guerre mondiale, les survivants de ce peuple juif, persécuté et opprimé pendant tant de siècles, aient pu trouver refuge et fonder une nation en Israël. Lorsqu'aujourd'hui nous donnons notre sympathie et notre appui à Israël, cela ne suppose nullement un désir tacite de nuire aux intérêts réels des Arabes. Mais tant que certains pays arabes seront dominés par des dictateurs prétendument progressistes, violemment anti-occidentaux et toujours prêts à servir d'outils à la politique soviétique, il sera très compréhensible que leur cause ne suscite guère de sympathie en Occident.

J'en viendrai, pour conclure, aux amendements déposés par M. Schulz et M. Draeger. La Commission des Questions de Défense et des Armements les a examinés ce matin. Il n'y a pas eu de vote formel à leur propos, car l'Assemblée n'en avait pas officiellement saisi la commission. Nous avons donc essayé de savoir comment se partageaient les avis en la matière. Les avis de la commission se sont partagés à peu près de la même manière sur l'amendement n° 1 présenté par M. Schulz et sur le projet de recommandation

Mr. Goedhart (continued)

Mr. Schulz and for the draft Recommendation which was submitted to the Assembly yesterday. There was less support for Amendment No. 2 tabled by Mr. Draeger.

Your Rapporteur is personally convinced that Amendment No. 1, which contains by far the greatest number of constructive proposals, is much the best of the three alternative texts. I therefore hope that the Assembly will vote in favour of Amendment No. 1. If the Assembly adopts Amendment No. 1, the draft Recommendation submitted by the Committee yesterday disappears, because Amendment No. 1 replaces the original text submitted by the Committee yesterday.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Goedhart.

I understand that Mr. Edwards, the Chairman of the Committee, wishes to address the Assembly.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Mr. President, we have had a very useful and, at times, profound debate on the defence of the Mediterranean. I make a few remarks as Chairman of the Committee merely because it is my duty to do so.

When we asked Mr. Goedhart to produce this report, we knew that we had asked him to perform a difficult task. This was an area of the world which, no matter how objectively it was reported on, was bound to lead to considerable controversy. The report is a very provocative one. Mr. Goedhart has worked unremittingly for three months to produce it, and we are grateful for the work which he has done because it has produced one of the best debates that we have had in the Assembly.

It is clear that we have many reservations about the report. However, any report is always the property of the Rapporteur and, as an Assembly, we are concerned with the recommendations.

We have been discussing what to do with massive bases in different parts of the world when we are gradually winding up colonial empires. The problem has led to some controversy with our French friends and, of course, we understand why because we in Britain have precisely the same problem. Britain's policy is that we do not maintain a base anywhere if the local popula-

tion asks us to leave. Once independence is declared, it is for the country concerned to say whether they want us to remain. We could not maintain our base in Aden because it was surrounded by a hostile population of 100,000 Arabs who wanted us out. On the other hand, we will maintain our base in Gibraltar because the overwhelming majority of the population and every political party and social organisation wants us to stay. That is the basis of British policy.

There are differences of opinion, of course, and these differences were reflected in our Committee discussions. However, we must not be unduly distressed if we have controversy and differences of opinion. They are the essence of democratic assemblies and their committees. No evil consequences can arise for democracy by seeking the truth and dealing honestly with genuine political differences.

It has been suggested that our good friend Goedhart is saying that the Soviet fleet is in the Mediterranean because of French policy. That is not so at all. All his arguments do not suggest for a moment that our French friends should accept that point of view.

There are some constructive recommendations in the body of the report and in Amendment No. 1. One is the necessity for establishing in the Mediterranean area a development board to lift up the standard of living of the people. On the shores of the Mediterranean live some of the poorest people in Europe. When people are living in grinding poverty, they are not interested in democratic accountability. They are more interested in loaves on their tables. Unless we can relieve their dreadful poverty, there can be no security in the Mediterranean. Living on the North African shores of the Mediterranean are some of the poorest people in the world. Unless we develop natural resources and help the poor countries to win a decent standard of life, there can be no security among such poor people.

The basis of the recommendation in Amendment No. 1 is the need to set up an arms register. This seems to be vital. Whether the Soviet Union co-operates is not a material factor. We need to co-operate among ourselves. It is madness for European nations to supply sophisticated weapons to the poor countries of the Arab world so that people without coats on their backs are handling sophisticated weapons which can destroy hun-

M. Goedhart (suite)

dont l'Assemblée a été saisie hier. L'amendement n° 2 présenté par M. Draeger n'a pas été accepté aussi favorablement.

Votre rapporteur est pour sa part convaincu que l'amendement n° 1, qui contient de loin le plus grand nombre de propositions constructives est, de beaucoup, le meilleur des trois textes présentés. J'espère donc que l'Assemblée l'adoptera, auquel cas le projet de recommandation présenté hier par la commission serait sans objet puisqu'il serait remplacé par ce premier amendement.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie M. Goedhart.

Je crois comprendre que M. Edwards, président de la commission, désire la parole.

M. **EDWARDS** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, nous avons eu une discussion très utile et, par moments, approfondie sur la défense de la Méditerranée. C'est donc uniquement pour la forme que je formulerai quelques observations en ma qualité de président de la commission.

En invitant M. Goedhart à préparer ce rapport, nous savions que c'était une tâche délicate. Aussi objectif qu'il puisse être, ce rapport portait, en effet, sur une région du monde qui devait soulever beaucoup de controverses, ce qu'il n'a d'ailleurs pas manqué de faire. Il y a travaillé sans relâche pendant trois mois et nous lui sommes reconnaissants du mal qu'il s'est donné, car il a provoqué un des meilleurs débats que nous ayons eus dans cette assemblée.

Ce rapport appelle, certes, beaucoup de réserves. Mais un rapport est toujours la propriété du rapporteur, tandis que l'Assemblée s'intéresse plutôt aux recommandations.

Nous avons discuté de l'avenir des grandes bases situées dans diverses parties du monde lors de la liquidation graduelle de nos empires coloniaux. Ce problème a donné lieu à certaines controverses avec nos amis français, encore que nous comprenions bien leurs raisons, car la Grande-Bretagne se heurte précisément au même problème. Nous avons en effet pour politique de ne

pas maintenir une base dès lors que la population locale demande notre départ. Lorsque l'indépendance est déclarée, c'est au pays en question qu'il appartient de dire s'il veut que nous restions. Nous n'avons pu maintenir notre base d'Aden du fait qu'elle était entourée d'une population hostile de 100.000 Arabes qui voulaient nous chasser. En revanche, nous conserverons notre base de Gibraltar puisque la très grande majorité de la population et tous les partis politiques et organisations sociales désirent que nous y restions. Telle est la base de la politique britannique.

Ce problème suscite, naturellement, des divergences d'opinion qui se sont manifestées au sein de notre commission. Il ne faudrait cependant pas que ces controverses et divergences d'opinion nous déroutent à l'excès. Elles sont l'essence même des assemblées démocratiques et de leurs commissions. Rien de mal ne peut arriver à la démocratie si nous recherchons la vérité et abordons honnêtement nos divergences politiques réelles.

On a voulu faire dire à notre ami Goedhart que la présence de la flotte soviétique en Méditerranée est due à la politique de la France. Il n'en est rien. Aucun de ses arguments ne suggère une telle attitude de la part de nos amis français.

Le rapport et l'amendement n° 1 contiennent plusieurs recommandations constructives. L'une porte sur la nécessité de créer dans la région méditerranéenne un organisme de développement destiné à élever le niveau de vie de la population. Sur les rivages de la Méditerranée vivent certains des peuples les plus pauvres d'Europe. Or, les gens écrasés par la misère ne s'intéressent pas à la responsabilité démocratique. Ils veulent d'abord avoir du pain. Si nous ne les tirons pas de cette affreuse misère, il n'y aura pas de sécurité en Méditerranée. Sur les côtes méditerranéennes d'Afrique du nord on trouve certaines des populations les plus déshéritées du monde. Tant que nous n'aurons pas développé leurs ressources naturelles et élevé leur niveau de vie, ces malheureux ne bénéficieront d'aucune sécurité.

L'amendement n° 1 souligne la nécessité de créer un registre des armements. C'est une question qui semble capitale. Que l'Union Soviétique y coopère ou non, peu importe. C'est entre nous que nous devons coopérer. C'est une pure folie, de la part des nations européennes, de fournir des armes ultra-modernes aux pays pauvres du monde arabe, et de mettre aux mains de gens qui n'ont pas de chemise sur le dos un matériel capable de

Mr. Edwards (continued)

dreds of thousands of people. Such people cling to a mere physical hold on life, yet we Europeans are supplying weapons to them without consideration of the use that they make of them. The important recommendation is that we in Europe begin to set up such a register so that we have some control over the supply of weapons that stimulate military adventures and threaten the peace of Europe and of the world.

My Committee thought that a few observations from the Chairman were necessary to indicate that, although the report is a provocative one full of controversy, it is submitted with all the goodwill in the world. It is a project which we asked Mr. Goedhart to do on our behalf, and he has performed his task handsomely.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Edwards.

The general debate is now closed and I shall put the questions on the amendments tabled to the draft Recommendation contained in Document 431.

I call on Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, I shall speak only to the amendments. I shall not reply to Mr. Goedhart's attacks on my country. They are neutralised by their very extravagance, and the somewhat extraordinary interpretations of newspaper articles or statements made by certain opponents inside France, from which he draws definite conclusions, are on the grotesque side. I shall not dwell on them.

The PRESIDENT. — If you wish to address the Assembly on the amendments, I will call you in due course, but the amendments have not yet been moved and they are not open for general debate.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — I wish to request that the draft Resolution be referred back to Committee and, according to the Rules of Procedure, I should do so now.

The Committee had adopted a resolution by a very small majority, that is to say by 7 votes to 1 with 7 abstentions. This resolution, like all resolutions, reflected the opinion of the Committee and would have reflected that of the Assembly had the latter adopted it: it would then of course have been published.

Yesterday, the Committee submitted a recommendation to the Council of Ministers, which was adopted unanimously.

We now have before us, in the form of an amendment to the recommendation, the previous resolution; in other words, we are being asked to accept as a recommendation the text that the Committee had accepted as a resolution.

If the wording of these two texts were in any way similar, that might still be acceptable. But, while the recommendation consists of two lines, the resolution is two pages long and contains paragraphs which, it seems to me, would be extremely difficult to submit to the Council of Ministers. For instance, with regard to the defence of the Mediterranean, the following phrase appears: "Recommends... the search for oil and gas supplies inside Europe and elsewhere".

I wonder what the search for oil in the *Zuider Zee*, for example, has to do with the defence of the Mediterranean.

In my view, this amendment has not been sufficiently studied and the Assembly cannot take a decision on texts of this kind. In fact, there is no amendment, but a complete and absolute change of the recommendation. I therefore request that this recommendation be referred back to Committee.

The PRESIDENT. — Does the Rapporteur or the Chairman wish to comment on Mr. Bourgoïn's proposal to refer the whole question back to the Committee?

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — The Committee has met twice this week. We met this morning and spent a very long time discussing the two amended recommendations, and we got an opinion from the Committee. I do not think that any useful service could be performed by these recommendations going back to the Committee. Indeed, the Committee recommended that the Assembly should vote on the amended recommendations. On behalf of the Committee, I could not accept a reference back of these recommendations again, because we have discussed them at very great length this morning.

The PRESIDENT. — Under the Rules of Procedure, I am prepared to accept one speaker in support of this proposal and one against.

M. Edwards (suite)

détruire des centaines de milliers de leurs semblables. A ces populations qui se raccrochent à l'existence, les Européens fournissent des armes sans penser à l'usage qu'ils vont en faire. Il importe donc que l'Europe entame l'établissement d'un tel registre qui nous permettrait d'exercer un certain contrôle sur ces fournitures d'armes qui encouragent l'aventurisme militaire et menacent la paix de l'Europe et du monde.

La commission a estimé nécessaire que son président formule quelques observations pour bien marquer que ce rapport, si stimulant soit-il, est présenté avec une entière bonne foi. C'est un texte que nous avons demandé à M. Goedhart de préparer en notre nom, et il s'est parfaitement acquitté de sa tâche.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie.

La discussion générale est maintenant close et je vais inviter l'Assemblée à se prononcer sur les amendements présentés au projet de recommandation contenu dans le Document 431.

La parole est à M. Bourgoïn.

M. **BOURGOÏN** (*France*). — M. le Président, je discuterai simplement les amendements. Je ne répondrai pas aux attaques portées contre mon pays par M. Goedhart. Elles se détruisent par leur outrance même et les interprétations un peu extraordinaires d'articles de journaux ou de déclarations de certains opposants de chez nous, dont il tire des conclusions définitives, sont plutôt grotesques et je ne m'y attacherai pas.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Si vous désirez parler des amendements, je vous donnerai la parole en temps utile, car les amendements n'ont pas encore été présentés et ne peuvent donc faire l'objet d'une discussion générale.

M. **BOURGOÏN** (*France*). — Je désire demander le renvoi en commission du projet de résolution et c'est maintenant que je dois le faire réglementairement.

La commission avait voté une résolution à une très faible majorité, c'est-à-dire par sept voix contre une et sept abstentions. Cette résolution, comme le sont toutes les résolutions, était une manifestation de l'opinion de la commission et aurait été celle de l'Assemblée si celle-ci l'avait adoptée ; elle n'aurait eu d'autre sort que d'être publiée.

La commission a proposé hier, au Conseil des Ministres, une recommandation qui a été votée à l'unanimité.

Actuellement, on nous présente, sous forme d'amendement à la recommandation, l'ancienne résolution, c'est-à-dire qu'on veut nous faire accepté comme recommandation le texte que la commission avait accepté comme résolution.

Si le libellé de ces deux textes présentait une analogie quelconque, ce serait encore acceptable. Mais, alors que la recommandation comprend deux lignes, la résolution comporte deux pages et notamment des paragraphes qu'il me semble extrêmement difficile de soumettre au Conseil des Ministres. Par exemple, en ce qui concerne la défense de la Méditerranée, on relève la phrase suivante : « Recommande... la prospection du pétrole et du gaz en Europe et ailleurs ».

Je me demande ce que vient faire la prospection du pétrole dans le Zuiderzee, par exemple, pour la défense de la Méditerranée.

Il me semble que cet amendement n'a pas été suffisamment étudié et que l'Assemblée ne peut pas se prononcer sur de pareils textes. En réalité, il n'y a pas amendement, mais changement complet et absolu de la recommandation. Je demande donc que ce projet de recommandation soit renvoyé en commission.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Le rapporteur ou le président de la commission désirent-ils répondre à la proposition de M. Bourgoïn de renvoyer à la commission l'ensemble de la question ?

M. **EDWARDS** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La commission s'est réunie deux fois cette semaine. Ce matin, nous avons longuement examiné les recommandations amendées et la commission a émis un avis. Je ne crois pas utile de renvoyer ces recommandations à la commission. La commission a en effet demandé à l'Assemblée d'approuver les recommandations amendées. Au nom de la commission, je m'oppose à un nouveau renvoi de ces recommandations, puisque nous en avons déjà discuté très longuement ce matin.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Conformément au Règlement, je suis prêt à donner la parole à deux orateurs, un pour et un contre la proposition.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I wish to oppose the reference back. In Brussels, we spent four hours discussing, substantially, these recommendations contained in Amendment No. 1. They were all approved by the Committee, which included the French. We amended the Rapporteur's original proposals. There were many parts of this which I found quite unacceptable — such as references to France. By a process of amendment, our colleagues on the Committee, including our French colleagues, persuaded the Rapporteur to withdraw those references. At the end of the four-hour session there was no disagreement in the Committee about the recommendations contained in Amendment No. 1.

What then happened was that, after some of our colleagues had indicated that they had accepted the report, the Committee decided, in acceptance of the complete resolutions and recommendations, to divide, seven for and one against, with seven abstentions. Some of those who voted were not actually there but had left their votes as proxies. At no stage can it ever be said that what is contained in Amendment No. 1 has not been discussed.

It was discussed for four solid hours, and had the fullest support of all members present. It is quite unrealistic to argue now that this should be referred back. The time is ripe for the Assembly to make a decision.

The PRESIDENT. — We have heard Mr. Bourgoin's proposals. We have heard the Chairman of the Committee and Mr. Brown speaking against the proposal. The question should be put to the Assembly and we should vote upon it.

We shall vote by sitting and standing.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, I should like to speak on a point of order.

There is some confusion between recommendation and resolution.

The vote in Brussels was taken on a resolution, and it is this text that we are now being asked to adopt as a recommendation.

That is quite unacceptable.

The PRESIDENT. — That is not a point of order. We will now vote on the proposal to refer back.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The proposal is not adopted.

Mr. HEFFER (*United Kingdom*). — On a point of order, the abstentions have not been noted.

The PRESIDENT. — I ask those who abstain to stand.

There is no change; the proposal is not adopted.

I shall now put the question on the amendments tabled to the draft Recommendation in Document 431. Amendment No. 1 has been tabled by Mr. Schulz and others, and Amendment No. 2 by Mr. Draeger and others. I propose to ask the Assembly to discuss the two amendments together. I shall call the authors of the amendments in turn, and then those who wish to speak on the amendments, and then the Committee will have a right to reply. I shall then put the question on the amendments to the Assembly, taking first Amendment No. 1 which differs most from the recommendation of the Committee.

I call Mr. Schulz to speak on his amendment.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, since the Rapporteur and the Chairman of the Defence Committee have already spoken about Amendment No. 1, I can be quite brief. The authors of this amendment have, like the great majority of this Assembly, proceeded from the belief that Mr. Goedhart's report on the defence of the Mediterranean and of the southern flank of NATO is a quite exceptional piece of work. We feel, too, that this outstanding survey transcends the bounds of an ordinary report, and can be seen rather as a contemporary study not only based on a thorough analysis of the situation but also developing a view of the future.

It seemed to us, Mr. President, that there was not a proper accord between what the report has to say and what this Assembly is being asked to vote on. We must remember that usually the political pronouncements made by this Assembly match the report to which they are related. Merely noting the fact that there are Soviet warships in the Mediterranean and saying that the Council

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis contre le renvoi. Nous avons passé à Bruxelles quatre heures à discuter le fond des recommandations contenues dans l'amendement n° 1. Elles ont été entièrement approuvées par la commission, au sein de laquelle les Français sont représentés. Nous avons modifié les premières propositions du rapporteur. De nombreux passages, notamment les allusions à la France, m'avaient paru tout à fait inacceptables. Par une procédure d'amendements, les membres de la commission, y compris nos collègues français, ont amené le rapporteur à rayer ces passages. Au bout de quatre heures de séance, tous les désaccords entre les membres de la commission concernant les recommandations contenues dans l'amendement n° 1 étaient aplanis.

Ce qui s'est passé ensuite, c'est que certains de nos collègues ayant déclaré accepter le rapport, la commission a finalement opté en faveur des résolutions et des recommandations complètes, par 7 voix pour, 1 contre, et 7 abstentions. Certains membres absents votaient par procuration. Personne ne peut dire que la teneur de l'amendement n° 1 n'ait pas été discutée.

Ce texte a été examiné pendant quatre heures entières et pleinement approuvé par tous les membres présents. Il est illogique de vouloir le renvoyer à nouveau en commission. Il faut en saisir l'Assemblée et le mettre aux voix.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous venons d'entendre une proposition de M. Bourgoïn ainsi que les objections du président de la commission et de M. Brown. La question doit être maintenant déposée devant l'Assemblée et mise aux voix.

Nous voterons par assis et levé.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, je demande la parole pour un rappel au Règlement.

On entretient la confusion entre recommandation et résolution.

Le vote intervenu à Bruxelles porte sur une résolution, et c'est ce texte que l'on veut nous faire adopter maintenant comme recommandation.

C'est absolument inacceptable.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Ce n'est pas un rappel au Règlement. Nous allons voter sur la proposition de renvoi.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

La proposition n'est pas adoptée.

M. HEFFER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'invoque le Règlement. Les abstentions n'ont pas été relevées.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je prie les membres qui s'abstiennent de se lever.

Aucune modification n'étant intervenue, la proposition est rejetée.

Je vais maintenant demander à l'Assemblée de se prononcer sur les amendements présentés au projet de recommandation contenu dans le Document 431. L'amendement n° 1 est présenté par M. Schulz et plusieurs de ses collègues et l'amendement n° 2 par M. Draeger et plusieurs de ses collègues. Je propose à l'Assemblée d'examiner les deux amendements en même temps. Je donnerai successivement la parole aux auteurs des amendements et aux membres qui désireront intervenir sur les amendements ; la commission sera ensuite autorisée à répondre. Je soumetts donc d'abord à l'Assemblée l'amendement n° 1 qui diffère le plus de la recommandation de la commission.

Je donne la parole à M. Schulz pour commenter son amendement.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapporteur et le président de la commission compétente s'étant expliqués sur l'amendement n° 1, je puis être très bref. Les auteurs de l'amendement, tout comme la grande majorité de cette assemblée, sont partis de l'idée que le rapport de notre collègue M. Goedhart, sur la défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N. représentait un travail extraordinaire. Au surplus, nous sommes d'avis que ce travail déborde largement le cadre d'un rapport ordinaire et doit être considéré en quelque sorte comme une étude de l'histoire contemporaine, fondée non seulement sur une analyse très fouillée, mais esquissant aussi des perspectives d'avenir.

Il nous a paru, M. le Président, qu'il y avait une disproportion entre le projet soumis à l'Assemblée et le contenu du rapport. Il importe, à cet égard, d'être attentifs au fait que, normalement, les décisions politiques auxquelles aboutit l'Assemblée doivent correspondre au rapport. La simple constatation que des navires soviétiques ont fait leur apparition en Méditerranée et que

Mr. Schulz (continued)

of Ministers ought to consider what attitude to adopt about it does not seem to us to be enough — it tends to remind one of the saying about the mountain giving birth to a mouse.

Other speakers, too, in this debate have mentioned this disparity and have deplored the lack of forcefulness in the original recommendation ; this is why we have tabled our amendment. We are convinced that the political pronouncement upon this grave issue must come from the Assembly itself. When we go to the Council of Ministers, it must be with a whole series of proposals. This is the purpose of our amendment, for which we earnestly ask your support.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Schulz.

I now call on Mr. Draeger to speak on his amendment.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the fact that the whole of the report placed before you yesterday all boils down to a recommendation consisting of a mere two sentences seems to me to represent the absolute in mini-statements, if not indeed in non-statements. I therefore said, when I spoke yesterday, that we had failed to do our full duty as a Defence Committee, and I called for four points at the very least to be included at all costs in the recommendation. The four points which I enumerated were to all intents and purposes already contained in the text of the resolution presented to the Committee by the Rapporteur when it last met in Brussels. This morning in the Committee I left the possibility open for parts of Amendment No. 1 to be incorporated in Amendment No. 2 which I was putting forward ; there simply was not time for this this morning.

I realise that it is not proper for me to speak to Amendment No. 1 at this stage ; but at the risk of incurring the Assembly's wrath there is something I would like to say. Amendment No. 1 does, of course, cover the wide range of the points dealt with in the report. Nor do I fail to appreciate that Amendment No. 1, in a whole series

of statements, deals with all too well known and even self-evident facts. All I ask myself is whether adopting this amendment here, in our plenary Assembly, would serve any good purpose. My judgment of it is that "if it does no good, it certainly will not do much harm". My feeling is that we ought to be making a more positive political pronouncement.

If we are now to vote on Amendment No. 1 only as a whole — in the form in which it is now before us — I shall not be able to support it. As I have said, my intention has been to include a number of additional points in my draft Amendment No. 2.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Draeger.

Does anyone else wish to speak on these amendments ?...

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I see that the overwhelming majority of the Assembly is in favour of the Schulz amendment. I personally had tried, in my short address, to strike a balance between the various views held. I know full well how hard it is to try to act as mediator in a difficult situation. I agree with the report as a whole, and in itself I subscribe to the general trend of the proposals made by Mr. Goedhart. I feel, however, that some of these proposals will be very difficult or take a very long time to put into effect, and I imagine that the Council of Ministers will share this view. For this reason I shall abstain from voting, and I wanted to give this explanation of my action in doing so.

The PRESIDENT. — Does anybody else wish to speak to these amendments ?...

Does either the Chairman or the Rapporteur of the Committee wish to make any further comments ?...

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Between the two amendments that are before the Assembly, the majority of the Committee favour Amendment No. 1. On the vote of the Committee, only three supported Mr. Draeger's recommendation and seven Amendment No. 1, so clearly the overwhelming majority of the Committee favour Amendment No. 1 which we recommend to the Assembly.

The PRESIDENT. — Thank you.

M. Schulz (suite)

le Conseil des Ministres devrait réfléchir à l'attitude qu'il convient d'adopter en présence de cet événement nous a paru insuffisante. Elle nous fait un peu songer à la fable de la montagne qui accoucha d'une souris.

D'autres collègues, qui ont pris la parole au cours du présent débat, ont trouvé, eux aussi, que le projet de recommandation ne concordait pas suffisamment avec le rapport et ne s'exprimait pas assez énergiquement du point de vue politique. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé un amendement. Nous sommes persuadés que c'est à l'Assemblée qu'il appartient de se prononcer sur un point si important. En nous adressant au Conseil des Ministres, nous devons lui soumettre un certain nombre de propositions. Tel est l'objet de notre amendement. Nous vous demandons de le voter.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Schulz.

Je donne à présent la parole à M. Draeger pour commenter son amendement.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, le fait est qu'on vous a présenté hier un rapport dont les conclusions tiennent dans une recommandation de deux phrases, qui représente pour moi le minimum du minimum, pour ne pas dire qu'elle ne dit rien. J'ai déjà fait remarquer hier qu'en procédant ainsi, la Commission des Questions de Défense et des Armements n'avait pas fait tout son devoir et qu'en tout état de cause, il y aurait lieu d'insérer dans le projet quatre points que je considère comme un minimum strictement indispensable. Les quatre points que j'ai énoncés étaient déjà contenus pratiquement dans l'avant-projet de résolution soumis par le rapporteur à la Commission des Questions de Défense et des Armements, lors de sa dernière réunion, à Bruxelles. Ce matin, en commission, j'ai laissé toute latitude à celle-ci pour reprendre, dans l'amendement n° 2 que j'ai proposé, des éléments de l'amendement n° 1. Mais nous n'avons pas eu le temps de le faire.

En somme, il ne m'appartient pas de vous parler maintenant de l'amendement n° 1. Mais, au risque de m'attirer les foudres de l'Assemblée, je le ferai quand même. Il est vrai que cet amendement embrasse le champ très étendu des idées exposées dans le rapport. Je dois dire aussi qu'il reflète toute une série de remarques, de faits

connus à satiété, comme aussi de vérités trop évidentes. Je me demande néanmoins si nous nous rendons service à nous-mêmes en l'adoptant ici, en séance publique. Je me dis : s'il ne sert à rien, du moins ne fera-t-il pas grand mal. Pourtant je crois que nous devrions prendre ici une position politique plus nette.

Si on nous demande de voter sur l'ensemble de l'amendement n° 1 — tel qu'il est actuellement présenté — je ne pourrai, pour ma part, l'approuver. Comme je l'ai déjà dit, j'aurais été disposé à compléter mon projet d'amendement n° 2, en y ajoutant un certain nombre de points.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Draeger.

Quelqu'un d'autre désire-t-il intervenir à propos de ces amendements ?...

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je constate qu'une majorité écrasante de l'Assemblée est en faveur de l'amendement de M. Schulz. Je m'étais efforcé, dans une brève intervention, d'accorder les points de vue. Je me rends compte combien il est malaisé de jouer le rôle de médiateur dans une question aussi délicate. Je me rallie à l'ensemble du rapport et j'approuve la tendance générale qui marque les propositions formulées par M. Goedhart. J'estime néanmoins que certaines d'entre elles ne seront que fort difficilement réalisables ou ne le seront qu'à très longue échéance et je suppose que le Conseil des Ministres prendra la même position à leur égard. C'est la raison pour laquelle je m'abstiendrai. Je tenais à m'en expliquer devant vous.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Un autre orateur désire-t-il intervenir ?...

Le président ou le rapporteur de la commission désire-t-il formuler d'autres observations ?...

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Entre les deux amendements, la majorité de la commission donne la préférence à l'amendement n° 1. Lors du vote en commission, trois membres seulement s'étaient prononcés pour la recommandation de M. Draeger, tandis que sept autres avaient voté en faveur de l'amendement n° 1 ; la commission est donc, en très grande majorité, favorable à l'amendement n° 1 que nous proposons à l'Assemblée d'adopter.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

The President (continued)

I will now put the amendments to the vote. Normally this would be done by sitting and standing and this I will do unless the Assembly wishes to vote by roll-call. Under Rule 34 (2) any 10 members can request a roll-call vote. Are there 10 members who wish to have a roll-call vote? If not we will vote by standing and sitting.

We will take first Amendment No. 1 tabled by Mr. Schulz and others.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I declare Amendment No. 1 adopted.

Consequent upon the adoption of Amendment No. 1, Amendment No. 2, tabled by Mr. Draeger and others, falls and the draft Recommendation of the Committee falls. As a result of that, the Assembly has before it a new draft Recommendation, the amendment tabled by Mr. Schulz.

We will now vote on the draft Recommendation, as amended by Amendment No. 1 tabled by Mr. Schulz.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation?...

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — I am not against Mr. Draeger's proposal, but everything said in it is more or less included in the text we

have already adopted, so it is completely superfluous in my view to have a vote on it. In my view Mr. Draeger would be well advised to withdraw his amendment.

The PRESIDENT. — It has fallen. There is no further question.

Are there any abstentions?...

The draft Recommendation, as amended, is agreed to with four abstentions¹.

8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

1. Action taken in national parliaments (Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 430).
2. State of European security (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 425).
3. State of European space activities (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Document 429).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 11.35 a.m.)

1. See page 21.

M. le Président (suite)

Je vais à présent mettre les amendements aux voix. Normalement, nous procédons au vote par assis et levé et c'est ce que je vous propose de faire, à moins que l'Assemblée demande un vote par appel nominal. Aux termes de l'article 34 (2), un vote par appel nominal a lieu lorsque dix membres le demandent. Y a-t-il dix membres qui souhaitent un vote par appel nominal ? Sinon, nous voterons par assis et levé.

Nous allons d'abord mettre aux voix l'amendement n° 1 déposé par M. Schulz et plusieurs de ses collègues.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n° 1 est adopté.

Du fait de l'adoption de l'amendement n° 1, l'amendement n° 2, présenté par M. Draeger et plusieurs de ses collègues, devient sans objet, ainsi que le projet de recommandation de la commission. L'Assemblée est donc saisie d'un nouveau projet de recommandation, à savoir l'amendement déposé par M. Schulz.

Nous allons à présent mettre aux voix le projet de recommandation modifié par l'amendement n° 1 déposé par M. Schulz.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé ?...

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je ne suis pas opposé à la proposition de M. Draeger, mais tout ce qui y est exposé figure plus ou

moins dans le texte que nous avons adopté, de sorte qu'il est absolument superflu, à mon avis, de la mettre aux voix. J'estime que M. Draeger devrait retirer son amendement.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Il est devenu sans objet et la question est réglée.

Il n'y a pas d'abstentions ?...

*Le projet de recommandation, ainsi amendé, est adopté avec quatre abstentions*¹.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Action entreprise dans les parlements nationaux (Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 430).
2. Etat de la sécurité européenne (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandation et de résolution, Document 425).
3. Etat des activités européennes en matière spatiale (Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Document 429).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 11 h. 35)

1. Voir page 21.

NINTH SITTING

Tuesday, 5th December 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the Composition of Committees.
4. Action taken in national parliaments (*Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments*, Doc. 430).
Speakers : The President, Mr. Hansen.
5. State of European security (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution*, Doc. 425).

Speakers : The President, Mr. Radoux (*Rapporteur*), Mr. Beauguitte, Mr. Lenze, Mr. Radoux, Mr. Edwards (*Chairman of the Committee*).

6. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 429).

Speakers : The President, Mr. de Montesquiou (*Rapporteur*), Mrs. Maxsein, Mr. de Montesquiou, Mr. Bourgoïn (*Chairman of the Committee*).

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.20 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The German Delegation has proposed the following changes in the composition of Committees :

1. See page 25.

General Affairs Committee : Mr. Rutschke, as a full member, in place of Mr. Hellige.

Committee on Budgetary Affairs and Administration : Mr. Brück, as an alternate, in place of Mr. Corterier.

Committee on Rules of Procedure and Privileges : Mr. Brück, as a full member, in place of Mr. Corterier.

The French Delegation has proposed the appointment of Mr. Schleiter as an alternate member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of Mr. Houdet.

Are there any objections to these candidatures ?...

They are agreed to.

4. Action taken in national parliaments

(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 430)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the twentieth report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on action taken in national parliaments in imple-

NEUVIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition de commissions.
4. Action entreprise dans les parlements nationaux (*Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 430).
Interviennent : le Président, M. Hansen.
5. Etat de la sécurité européenne (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandation et de résolution*, Doc. 425).
6. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation*, Doc. 429).
Interviennent : le Président, M. de Montesquiou (*rapporteur*), Mme Maxsein, M. de Montesquiou, M. Bourgoin (*président de la commission*).
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le **PRESIDENT**. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le **PRESIDENT**. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le **PRESIDENT**. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Modifications dans la composition de commissions

M. le **PRESIDENT**. — La délégation allemande propose les modifications suivantes dans la composition de commissions :

Commission des Affaires Générales : M. Rutschke, membre titulaire, à la place de M. Hellige.

Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration : M. Brück, membre remplaçant, à la place de M. Corterier.

Commission du Règlement et des Immunités : M. Brück, membre titulaire, à la place de M. Corterier.

D'autre part, la délégation française propose la candidature de M. Schleiter comme membre remplaçant de la Commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Houdet.

Il n'y a pas d'opposition à ces candidatures ?...

Elles sont ratifiées.

4. Action entreprise dans les parlements nationaux

(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 430)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du vingtième rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur l'action entreprise dans les parlements nationaux

1. Voir page 25.

The President (continued)

mentation of recommendations of the Assembly, Document 430.

I call Mr. Hansen to present the report of the Working Party, in place of Mr. Abens.

Mr. HANSEN (*Luxembourg*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have the honour to submit to you, on behalf of my colleague Mr. Victor Abens, who has been obliged to absent himself temporarily to attend the debate on the budget in the House of Representatives at Luxembourg, the twentieth report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, on action taken in those parliaments in implementation of recommendations of the Assembly.

This report covers the period from June to December 1967, a period when parliaments are in recess, described by all my predecessors as one of "slight" activity.

It gives me deep satisfaction to be able to say that, this time, the situation has been quite the contrary.

The figures contained in the report already indicate a considerable increase; and I am now in a position to state that, since the report was drafted, the total figures have risen to the following: in respect of the recommendations adopted in 1965: 78 interventions; in respect of those adopted in 1966: 90 interventions; in respect of the texts adopted last June: the number is already 39 interventions.

These figures do not take account of individual approaches by our members to their Ministers. By way of comparison, I may mention that the corresponding figures for the Council of Europe are about 9 to 10% of the total for approaches made in the parliaments of WEU member countries.

I should be glad if members would kindly report such approaches to the secretariats of the groups, and keep them informed of the results achieved.

In addition to the implementation of recommendations, the groups have been active in two directions. Firstly, they have endeavoured to obtain from Ministers for Foreign Affairs in member countries explanations regarding the Council's report. Several Ministers have already furnished replies, many of them very satisfactory.

A report will be prepared as soon as the Working Party has received the replies still awaited.

Secondly, the Working Party has endeavoured to arrange for special debates on WEU to be held in parliaments.

In Germany, already, a first half-yearly government report on WEU has been prepared; and it might serve, in conjunction with the report of the delegation, as the basis for a debate. In Italy, a bill has been laid before parliament calling for an annual report by the government. At the same time, a proposal has been submitted, designed to secure a modification of the Rules of Procedure of the Senate. The report is to be studied by the Foreign Affairs Committee. The delegation, for its part, is to furnish another report. Further, the Committee, after hearing the address of the Chairman of the delegation, is to submit a motion which will constitute the basis for a debate.

In conclusion, Mr. President, Ladies and Gentlemen, I should like to inform you that the European Parliament working group, formed by Mr. Triboulet, a French Deputy, has appointed a permanent Rapporteur to the Foreign Affairs Committees in France and Germany. From the discussions held at meetings of the Foreign Affairs Committee in the Netherlands, from the drafting of an annual report by the European Affairs Committee in Belgium, and from the questions asked in the Luxembourg Parliament and brought to the notice of the entire population by the report contained in the official gazette, it is clear that our parliaments are taking an increasing interest in the work of the European assemblies.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Hansen.

Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

The Working Party for Liaison with National Parliaments is informed that note has been taken of the report of the Working Party which Mr. Hansen has just presented to the Assembly.

5. State of European security

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 425)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and

M. le Président (suite)

pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée, Document 430.

La parole est à M. Hansen pour présenter le rapport du Groupe de travail à la place de M. Abens.

M. HANSEN (*Luxembourg*). — Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter, au nom de mon collègue, M. Victor Abens, qui a dû s'absenter temporairement pour assister au débat budgétaire à la Chambre des députés à Luxembourg, le vingtième rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, sur l'action entreprise dans ces parlements pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée.

Ce rapport couvre la période de juin à décembre 1967, période de vacances parlementaires que tous mes prédécesseurs ont qualifiée de « faible » quant à l'activité.

C'est avec une profonde satisfaction que, cette fois, je puis affirmer le contraire.

Si les chiffres mentionnés dans le rapport montrent déjà une augmentation considérable, je suis maintenant en mesure d'indiquer que, depuis la rédaction de ce rapport, les totaux sont devenus les suivants : pour les recommandations adoptées en 1965 : 78 interventions ; pour celles adoptées en 1966 : 90 interventions ; pour les textes adoptés en juin dernier : le chiffre est déjà de 39 interventions.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des démarches individuelles de nos membres auprès de leurs ministres. A titre de comparaison, je peux vous indiquer qu'en ce qui concerne le Conseil de l'Europe, ces chiffres sont de l'ordre de 9 à 10 % du total des interventions dans les parlements des pays membres de l'U.E.O.

Je serais heureux si les membres voulaient bien faire connaître ces démarches aux secrétariats des groupes et les mettre au courant des résultats obtenus.

Outre la mise en œuvre des recommandations, les efforts des groupes se sont exercés dans deux directions. D'une part, les groupes ont tenté d'obtenir des ministres des affaires étrangères des pays membres des éclaircissements sur le rapport du Conseil. Plusieurs ministres ont déjà répondu et souvent d'une manière très satisfai-

sante. Un compte rendu sera préparé dès que le groupe aura reçu les réponses encore attendues.

D'autre part, le groupe de travail a essayé d'obtenir que des débats spécialement consacrés à l'U.E.O. se tiennent dans les parlements.

D'ores et déjà, en Allemagne, un premier rapport semi-annuel gouvernemental sur l'U.E.O. a été établi. Il pourrait, conjointement avec le rapport de la délégation, constituer la base d'un débat. En Italie, un projet de loi a été déposé tendant à obtenir un rapport annuel du gouvernement. En même temps, une proposition a été déposée ayant pour objet d'obtenir une modification du règlement du Sénat. Le rapport sera étudié par la Commission des affaires étrangères. La délégation fournira de son côté un autre rapport. Enfin, après avoir entendu le président de la délégation, la commission soumettra une motion qui constituera la base d'un débat.

En terminant, M. le Président, mes chers collègues, je voudrais ajouter que le groupe d'action parlementaire européen, créé par M. Triboulet, député français, a procédé à la désignation d'un rapporteur permanent aux Commissions des affaires étrangères en France et en Allemagne. Les débats au cours des réunions de la Commission des affaires étrangères aux Pays-Bas, la préparation d'un rapport annuel par la Commission des affaires européennes en Belgique, les interpellations au parlement luxembourgeois, qui sont portées à la connaissance de toute la population par l'envoi du Journal officiel des débats, sont des signes évidents que nos parlements prennent un intérêt de plus en plus grand aux travaux des assemblées européennes.

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. Hansen.

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

Acte est donné au Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux du rapport que M. Hansen vient de présenter à l'Assemblée.

5. Etat de la sécurité européenne

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandation et de résolution, Doc. 425)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la

The President (continued)

debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security and votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 425.

I call Mr. Radoux, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the report I am submitting on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments is, this year, largely devoted to the work already done and still being carried out in NATO with regard to the possibility of assigning new tasks to that organisation and working out ways of fulfilling them.

As you know, four working groups have been set up in NATO to study the following questions: East-West relations, political relations between allies in the Alliance, the problems raised by the strategy of the Alliance, and relations between member States with regard to events in other parts of the world.

It may seem strange, as I have just said, that a report on European security should deal with anything other than military problems. However, as you will see in a moment, my colleagues and I felt that European security should be taken as a whole and that, in the present circumstances, it was just as important to refer to political questions as to military questions.

Before coming to the heart of the matter, I should like to draw the attention of members present to Document A/WEU/DA(67)23, entitled "Information document — Statement by Mr. Beauguitte at the meeting of the Committee held in Brussels on 16th November 1967", which contains a number of remarks made by Mr. Beauguitte concerning the withdrawal of France from the Atlantic Alliance.

I must tell you that our Committee agreed unanimously that this statement be appended to the report in the form of a written document, on the understanding that there had been no difficulties in the Committee in connection with the acceptance of paragraphs 41 and 45 of the report relating to the effects of France's withdrawal from NATO, but that Mr. Beauguitte's

intention had been to explain them in more detail, to say in what circumstances the events had taken place, what had been their results and then to draw conclusions, which he is clearly entitled to do. However, I repeat that we agreed that this detailed explanation could appropriately be appended to the report.

I wanted to say this at once, so that you might understand the frame of mind in which the Committee decided to append a special note to the report.

Mr. President, I shall begin with military questions. I would recall that in the June report it was pointed out that, since 1963, the Atlantic Alliance had been seeking a strategy but that, since the meeting of the Council of Ministers held in Ottawa in May of that year, no agreement had been reached.

I believe — and in this, I think, resides the interest of WEU's work within a few days of the meeting of Ministers — that a strategy of the Alliance has at last been worked out on the proposal of the military authorities who, in turn, had been authorised by the civil authorities. What has been adopted is the strategy of flexible response. If my information is correct, the Council is deciding on a medium-term strategy, i.e. a strategy for the next five years.

This is the second remark I wish to make.

As you know, plans have hitherto been made for three-year periods, subject to annual review. Now a plan is to be put into operation, from next December, which will, I repeat, be valid for five years.

It may be hoped that, thanks to longer-term planning agreements on a bilateral or trilateral basis, such as those referred to in my previous report — decisions which, in a way, I regret because I think that they should be taken by all of us together within the Alliance — it may be possible to avoid a repetition of what happened in 1965 and 1966.

I have also drawn attention to the importance of the work of the Alliance with respect to the Nuclear Planning Group. Those directly concerned in the work of this group feel that the

M. le Président (suite)

Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne et les votes sur les projets de recommandation et de résolution, Document 425.

La parole est à M. Radoux, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, le rapport que nous présentons au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements est, cette année-ci, axé sur les travaux qui ont eu lieu et qui se poursuivent à l'O.T.A.N. sur la possibilité de donner à cette organisation de nouvelles tâches et de déterminer les moyens à employer pour les remplir.

Comme vous le savez, quatre comités avaient été institués au sein de l'O.T.A.N. pour les tâches suivantes : l'examen des rapports Est-Ouest, les relations politiques entre alliés au sein de l'Alliance, les problèmes posés par la stratégie de l'Alliance, enfin, les relations des Etats membres en ce qui concerne les événements dans les autres parties du monde.

Il peut paraître insolite, comme je viens de le dire, qu'un rapport sur la sécurité européenne traite d'autre chose que de problèmes militaires. Mais, comme vous le verrez dans un instant, mes collègues et moi avons estimé que la sécurité européenne forme un tout et que, dans les circonstances actuelles, il est tout aussi important de parler de questions politiques que de questions militaires.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais indiquer aux membres présents que, dans un document A/UEO/DA (67) 23 intitulé « Document d'information — Déclaration faite par M. Beauguitte lors de la réunion de la commission qui s'est tenue à Bruxelles le 16 novembre 1967 », M. Beauguitte fait une série de remarques concernant le retrait de la France de l'Alliance atlantique.

Je vous informe qu'au sein de la commission, nous avons marqué unanimement notre accord pour que cette déclaration soit jointe sous forme d'un document écrit, étant entendu qu'il n'y a pas eu de difficultés au sein de la commission à admettre les paragraphes 41 et 45 du rapport relatifs au retrait de la France de l'O.T.A.N. et à ses conséquences, mais que l'intention de M.

Beauguitte a été de les expliciter et de dire dans quelles conditions les choses s'étaient passées, quels en étaient les résultats et ensuite d'en tirer des conclusions, qui, évidemment, lui appartiennent. Mais, je le répète, nous avons été d'accord pour considérer que cette explicitation était tout à fait valable pour être jointe à mon rapport.

Je tenais à le dire immédiatement afin que l'on comprenne dans quel état d'esprit une note spéciale a été annexée au rapport.

M. le Président, je parlerai d'abord des questions militaires. Je rappelle qu'au mois de juin, dans notre rapport, nous avons déjà indiqué que, depuis 1963, l'Alliance atlantique recherchait une stratégie, mais que, depuis le Conseil des Ministres d'Ottawa de mai 1963, aucun accord n'avait encore pu être obtenu.

Nous croyons savoir — et c'est, je crois, l'intérêt des travaux de l'U.E.O., à quelques jours de la réunion des ministres — qu'une stratégie de l'Alliance a enfin été arrêtée, sur proposition des autorités militaires qui, à leur tour, avaient reçu mandat des autorités civiles. C'est la stratégie de la réponse flexible qui a été adoptée. Le Conseil, d'autre part, si nos renseignements sont exacts, va arrêter une stratégie à moyen terme, c'est-à-dire une stratégie pour les cinq prochaines années.

C'est la deuxième remarque que nous voulons faire.

Jusqu'à présent, comme vous le savez, les plans arrêtés l'étaient pour trois années, avec des révisions annuelles. Maintenant, un plan sera mis à exécution à partir du mois de décembre prochain, plan qui sera, je le répète, valable pour une durée de cinq ans.

On peut espérer que, grâce à ces prévisions à plus long terme, des accords bilatéraux ou trilatéraux, tels que ceux dont nous avons parlé dans notre précédent rapport — décisions que, dans un certain esprit, nous avons regrettées parce que nous estimons que c'est au sein de l'Alliance que nous devons, ensemble, les prendre — nous espérons, dis-je, que grâce à ce plan de cinq ans, il sera éventuellement possible d'éviter la répétition de ce qui s'est passé en 1965 et en 1966.

Nous avons également attiré l'attention sur l'importance des travaux de l'Alliance quant au groupe de planification nucléaire. Ceux qui s'intéressent directement aux travaux de ce groupe

Mr. Radoux (continued)

American Government firmly and genuinely believes that effective nuclear consultations are necessary if the Alliance is to work as a genuine alliance on modern lines. The American Government, they feel, considers that if the European members of the Alliance are to believe that the American deterrent is their ultimate protection, they must be given some voice in planning its use.

The development of genuine consultations in the group on the planning, strategy and targeting of the full nuclear capability of the Alliance, and in which the European countries played an active part, would go a considerable way towards satisfying European concern over this question.

The Americans take account of the view of Europeans, and although the Europeans have not yet established a position from which they can change the strategic nuclear planning of the Alliance, the indications are that they might arrive at greater influence over it in the near future.

It is extremely important to have embarked on this course. It can — and should — lead to other initiatives whereby the effectiveness of the civil aspect of the Alliance may be strengthened through understanding, cohesion and mutual prior consultation.

With regard to crisis management a special paragraph has been added, which seems to me to be particularly important in the new phase that NATO is entering and the aims of which I shall refer to in a moment.

It is stated that the North Atlantic Council has decided to put a NATO communications satellite into orbit, thus implementing the proposals of one of the working groups of Mr. McNamara's former Special Committee. This should greatly improve the communications system of the Alliance, especially at high level, in times of emergency. What is called in military parlance a "situation centre" with very sophisticated equipment is being constructed at Brussels which will permit a large number of "developing situations" to be constantly followed, thus facilitating contingency planning. Though it is true that contingency plans do not by any means always apply to real situations, the experience which planners gain from this

kind of operation should make them react more quickly and more effectively to a genuine crisis.

The report also draws attention to the planned development and production of an anti-ballistic missile system. As has been said, the importance of this question did not escape the attention of our Committee, although it was recognised that the establishment in Europe of such a system would be technically difficult.

However, another question — that of political control — appeared even more difficult. In the near future who would push the button to operate this system on behalf of Western Europe?

The foregoing are the considerations that I wanted to put forward concerning the new strategy of the Alliance. There are many others. I have picked out these few points only, but the others are mentioned in the report — such, for instance, as the range of weapons required for the strategy of flexible response. This, let me say at once, does not imply a proportional increase in forces, but demands that they be qualitatively able to meet any attack that may arise, in other words, to retaliate by the use of tactical nuclear weapons in a conventional war and possibly by the use of strategic nuclear weapons.

With regard to that part of the report referring to armaments and the strategy of the Alliance, I drafted a recommendation which was adopted unanimously by the Committee last November. I will read out the following excerpts from it :

"Considering the need for the Alliance to preserve a nuclear deterrent and conventional armaments so that any aggression can be met by a strategy of flexible response,"

member States are requested

"to review their defence policies as necessary in order to ensure that they meet all the requirements of this strategy".

This is what I have just referred to as the problem of quality.

"Urge all member States to make every effort to assure the effectiveness of their conventional contributions to the Alliance by increasing the proportion of operational forces in their over-all force levels".

M. Radoux (suite)

estiment que le gouvernement américain est absolument convaincu que de véritables consultations sont nécessaires en matière nucléaire si l'on veut que l'Alliance soit une véritable alliance de conception moderne. Ils considèrent également que, si l'on veut que les membres européens de l'Alliance pensent que la force de dissuasion américaine est leur ultime protection, il faut qu'ils puissent participer à l'élaboration des plans relatifs à son utilisation.

L'inquiétude des Européens sur ce point serait en grande partie calmée si des consultations véritables intervenaient au sein du groupe sur la planification, la stratégie et l'allocation des objectifs concernant l'ensemble du potentiel nucléaire de l'Alliance, et si les pays européens y participaient activement.

Les Américains tiennent compte de l'avis des Européens et, bien que ces derniers ne soient pas encore en mesure de modifier les plans nucléaires et stratégiques de l'Alliance, il est permis de penser qu'ils pourraient bientôt parvenir à exercer dans ce domaine une influence accrue.

Il est extrêmement important d'être entré dans cette voie. Elle peut et elle devrait conduire à d'autres initiatives qui permettraient de renforcer par la compréhension, la cohésion, la consultation mutuelle et préalable, l'efficacité du pouvoir civil de l'Alliance.

Enfin, nous avons ajouté, concernant le contrôle des crises, un paragraphe spécial que nous estimons particulièrement important dans la nouvelle phase que l'O.T.A.N. va aborder et dont nous examinerons les buts dans un instant.

Nous avons indiqué que le Conseil de l'Atlantique nord a décidé de mettre sur orbite un satellite de télécommunications de l'O.T.A.N., suite aux propositions de l'un des groupes de travail de l'ancien Comité spécial créé par M. McNamara. Ceci devrait améliorer grandement, en cas d'urgence, le système de télécommunications de l'Alliance, notamment à un échelon élevé. Ce que l'on appelle, en termes militaires, un centre de situation doté d'un équipement très perfectionné est en construction à Bruxelles. Il permettra de suivre constamment un grand nombre de situations en évolution et il facilitera ainsi l'établissement des plans d'urgence. Bien que ces plans ne s'appliquent pas toujours à des situations réelles, leurs auteurs devraient pouvoir, grâce à l'expé-

rience acquise, réagir plus efficacement en cas de crise véritable.

Enfin, nous avons attiré l'attention sur le projet d'existence et de construction d'un système de missiles anti-missiles ; nous avons dit que l'importance de cette question n'a pas échappé à notre commission, étant toutefois admis que l'établissement d'un tel système serait techniquement difficile en Europe.

Mais une autre question nous est apparue plus difficile à résoudre : celle du contrôle politique. Qui, dans l'avenir immédiat, pousserait, au nom de l'Europe occidentale, le bouton actionnant ce système ?

Voilà les considérations que nous avons fait valoir concernant la nouvelle stratégie de l'Alliance. Il en est bien d'autres. Je n'ai relevé que ces quelques points, mais les autres sont indiqués dans le rapport, notamment en ce qui concerne la panoplie d'armes qu'exige la stratégie de réponse flexible, ce qui n'implique pas une augmentation proportionnelle des forces, je le dis immédiatement, mais exige qualitativement des forces en mesure de répliquer à n'importe quelle attaque, c'est-à-dire de répondre conventionnellement par des armes nucléaires tactiques et éventuellement par des armes nucléaires stratégiques.

Pour ce qui concerne la partie relative aux armements et à la stratégie de l'Alliance, nous avons rédigé une recommandation qui a été adoptée à l'unanimité par la commission au mois de novembre dernier. J'en lis quelques extraits :

« Considérant la nécessité pour l'Alliance de conserver une force de dissuasion nucléaire et un armement conventionnel permettant l'application d'une stratégie de réponse flexible à tout agression, »

nous demandons aux Etats membres de

« revoir éventuellement leurs politiques de défense afin d'assurer qu'elles répondent à toutes les exigences de cette stratégie ».

C'est ce que j'ai appelé, il y a un instant, le problème de la qualité.

« De demander instamment aux Etats membres de tout mettre en œuvre pour garantir l'efficacité de leur contribution au potentiel conventionnel de l'Alliance en augmentant la proportion des forces opérationnelles dans l'ensemble de leurs forces. »

Mr. Radoux (continued)

This is the problem of quantity, but it is also the problem of rationalisation.

I shall end this section on the problem of strategy by recalling the words of Clausewitz: "The highest form of strategy is that of means".

In this nuclear age, we might add that the best deterrent is to leave a would-be adversary uncertain as to what weapons might be used in retaliation.

Ladies and Gentlemen, I believe that this "uncertainty regarding the certainty" is really the most effective weapon in the armoury of the Atlantic Alliance. We must have at our disposal machinery that will meet in a modern way all conceivable eventualities.

In connection with this guaranteed security, our Committee did not wish to dwell only on the effects of causes, that is to say, on armaments, in relation to the cause of their existence, in other words, the state of confrontation in Europe due to the existence of unsettled problems. If I were to summarise the feeling of the Committee, I should say that it was unanimous in considering that the time had come to move on from "the balance of terror" to "the balance of reason". Therefore, I have indicated the steps which, in my opinion, should be studied and applied, as soon as possible, as a means: (i) of going beyond security based on perfecting new weapons and rendering others obsolete; (ii) of putting an end to the causes of the division of Europe.

Ladies and Gentlemen, it is of course difficult to determine the level at which a new balance of forces might be established. How can this be done if both sides give up their "over-kill capacity"? How can the turning point be reached from which security would be ensured by reciprocal and controlled measures to reduce weapons rather than by their constant build-up?

Today, the Vietnamese conflict is obscuring the vast possibilities of compromise and understanding between the United States and the Soviet Union. This conflict will end. Must we Europeans wait until then before preparing the changes to be made in our part of the world? I do not think so.

It is now time to open a new chapter in the history of the Atlantic Alliance. If it leads to a favourable result, it can be said that the Alliance has proved a complete success.

Hitherto, it has helped to avoid war, and it must continue to do so. But henceforth it must also help to win peace. It can do what no alliance has yet managed, and that is where it can aspire to greater success. To this end, it was salutary to review relations between allies. That is one of the aims of the Harmel plan.

It was necessary to consider the best way to acquire the means for pursuing a progressive policy for establishing a peaceful order in Europe. It was in the interests of all to continue, steadfastly and resolutely, the study of disarmament. These various non-military aspects of European security were reviewed, and I submit them for your consideration.

In the first place, relations between allies.

An effective system of consultation between allies is, in my opinion, essential if harmonised policies are to be fruitful. This is a fundamental task of internal reshaping now that the Alliance's ambition is to contribute to an East-West rapprochement.

I think that permanent working groups should be set up: (i) to consider how to take advantage of given situations for the promotion of peace and rapprochement, e.g. in the framework of crisis management; (ii) to examine possible procedures for settling East-West problems and the conditions in which the West should take the initiative in making proposals.

Ladies and Gentlemen, I must stress this idea of western initiative. I believe that now, and throughout 1968 (because of what some people describe as the expiration date of 1969, but which others, including myself, refuse to call an expiration date since the treaty is, both from the political and the legal standpoints, of indeterminate duration), we must make a special effort to show that the Alliance is not a conservative but a progressive one, and that, consequently, we must not leave it to others — or even appear to leave it to others — to take the

M. Radoux (suite)

C'est le problème de la quantité, mais aussi le problème de la rationalisation.

Je terminerai ce paragraphe sur le problème de la stratégie en rappelant cette phrase de Clausewitz : « La plus haute stratégie est celle des moyens. »

Nous pourrions ajouter, à l'ère nucléaire : la meilleure dissuasion est celle qui laisse éventuellement dans l'incertitude des parades l'adversaire qui voudrait s'opposer à nous.

Mesdames, Messieurs, je crois que c'est cette « incertitude de la certitude » qui est vraiment l'arme la plus efficace de l'Alliance atlantique. Nous devons avoir à notre disposition l'appareil qui réponde d'une manière moderne à toutes les possibilités qui pourraient être envisagées.

A partir de cette sécurité garantie, notre commission n'a pas voulu s'arrêter seulement aux effets des causes, c'est-à-dire aux armements, par rapport à la cause de leur existence, c'est-à-dire l'état de confrontation dû en Europe à l'existence de problèmes non réglés. Pour ramasser dans une formule le sentiment de la commission, je dirai qu'elle a été unanime à estimer le moment venu de passer de « l'équilibre de la terreur » à « l'équilibre par la raison ». C'est pourquoi nous avons indiqué quelles sont, à notre avis, les mesures qui nous paraissent devoir être étudiées — et appliquées dès que cela sera possible — comme moyen : (i) d'aller au-delà d'une sécurité basée sur le déclassement et le perfectionnement des armes ; (ii) de mettre fin aux causes de la division de l'Europe.

Bien sûr, mes chers collègues, le niveau auquel pourrait s'établir un nouvel équilibre est difficile à déterminer. Comment le réaliser dans la perspective d'un renoncement réciproque à la situation d'*overkill capacity* ? Comment atteindre au point d'inflexion à partir duquel la sécurité serait assurée en prenant des mesures réciproques et contrôlées de réduction d'armements plutôt qu'à partir de leur accroissement constant ?

Le conflit vietnamien cache aujourd'hui la forêt des possibilités de compromis et d'entente entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Ce conflit se terminera. Les Européens que nous sommes doivent-ils attendre ce jour pour préparer les changements qui interviendront dans la partie du monde qu'ils habitent ? Nous ne le pensons pas.

Le moment est venu d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Alliance atlantique. S'il conduit au succès, il permettra de dire que l'Alliance a entièrement réussi.

Jusqu'à présent, elle a contribué à éviter un conflit. Elle doit continuer à remplir cette fonction, mais elle doit aussi, désormais, contribuer à gagner la paix. Ce que, jusqu'à présent, aucune alliance n'a réussi, elle peut l'accomplir. C'est en cela qu'elle doit pouvoir se dépasser. En vue de cet accomplissement, il était salutaire de revoir les relations entre alliés. C'est un des buts du Plan Harmel.

Il était nécessaire d'aviser aux meilleurs moyens de se donner les instruments d'une politique progressiste pour la création en Europe d'un monde pacifique. Il était conforme aux intérêts de chacun de poursuivre avec constance et détermination l'examen du désarmement. Ce sont ces divers aspects non militaires que nous avons envisagés et que je livre à vos réflexions.

Tout d'abord les rapports entre alliés.

Un système efficace de consultation entre alliés est, à notre avis, une condition indispensable pour que des politiques harmonisées puissent porter des fruits. C'est une tâche fondamentale de restructuration interne, au moment où l'Alliance ambitionne de contribuer au rapprochement Est-Ouest.

Nous estimons que des groupes de travail permanents devraient être chargés : (i) de rechercher les possibilités de tirer profit de situations déterminées pour pousser des avantages en faveur de solutions d'apaisement et de rapprochement, par exemple, à l'occasion du traitement des crises ; (ii) de l'étude des moyens à mettre en œuvre pour présenter des procédures de règlement des problèmes qui constituent le contentieux Est-Ouest et des conditions dans lesquelles l'Ouest devrait prendre l'initiative de propositions.

Mes chers collègues, j'insiste ici sur cette idée d'initiative à l'Ouest. Je crois que, dès maintenant et tout au long de 1968, en vue de ce que certains appellent une échéance en 1969, mais que d'autres, dont je suis, se refusent à appeler une échéance, car le traité au point de vue politique et juridique est un traité de durée indéterminée, je crois, dis-je, qu'en vue de cette échéance, nous devons faire un effort particulier, montrer que l'Alliance n'est pas une alliance de type conservateur, mais une alliance de type progressiste et que, par conséquent, nous ne devons pas

Mr. Radoux (continued)

initiative for action aimed at progressively putting an end to the causes of the division of Europe.

I also think it necessary to set up a special committee to collect information on action that may be taken by individual member powers of the Atlantic Alliance — I do not say of the Atlantic Organisation.

In my view, the North Atlantic Council must become a kind of clearing-house. This would be the most useful outcome of the Alliance's efforts to adapt itself to requirements. I must stress this point.

I am in favour of negotiations and, prior to such negotiations, of proposals, discussions and bilateral meetings. But I firmly believe that it is only within the Atlantic Alliance that, together, we shall find ways of making a success of a policy. I think I can say — speaking in a personal capacity — that the last few years have shown that, while there has been a great deal of goodwill on both sides, while a number of praiseworthy efforts have been made (I am thinking of those made by the Federal Republic in the past few weeks), we in the Atlantic Alliance should of necessity consult one another, so as to give them their full importance and consequently ensure that they are fully effective.

That is why, moreover, I am in favour of organising an East-West conference. What I have called "the great East-West exercise" which must be our aim requires and deserves every attention.

The wish to make preparations for discussing the peaceful settlement of problems should lead to the formation of a kind of "conciliation committee" composed of representatives from countries on both sides of the demarcation line. A proposal to set up such a working committee would show how far it is possible to go.

In the last part of my intervention, I should like to recall the proposals for collateral or partial disarmament measures that appear feasible at a time when we are about to implement a policy of flexible response.

To my mind, certain disarmament proposals offer an additional guarantee of security (I am thinking more particularly of the possibility of reciprocal inspection) and also a guarantee in relation to the strategy of flexible response.

I have said in my report: although it is a question of attacking the roots of the division of Europe, this does not detract from the immediate interest, relevance or weight of more modest proposals including collateral and partial disarmament measures.

Three important remarks must be made. The first is that the renewal of certain proposals would have a real psychological effect by reducing mistrust — or by increasing confidence, if you prefer.

The second remark is that praiseworthy steps for political and diplomatic rapprochement have been taken, as I have just said, at bilateral level, and the establishment of a permanent disarmament committee among the civil authorities of the Alliance would be timely.

I should like to be precise but, as my information cannot always be complete, I believe that these proposals are now being discussed. What is necessary is that such discussion should not be intermittent or restricted to certain members but that it should be permanent and involve all the members of the Alliance.

There is a whole series of dormant subjects which have either been abandoned or postponed *sine die*, e.g. the prevention of surprise attacks by the installation of fixed or mobile observation posts, by a system of aerial photographic reconnaissance, by the prior notification of troop movements, by the exchange of military missions.

Other proposals have been made, for instance, as that for the creation of limited armaments areas. In this connection, I should like to refer particularly to what I said here last June: to my mind, "limited armaments" should be understood as a measure applying both to conventional and to nuclear weapons, for there is one measure that we in the West cannot contemplate — I think, moreover, that it would also be bad for the East, as it would revive some uncertainty — and that

M. Radoux (suite)

laisser à d'autres, ou faire semblant de laisser à d'autres, le soin de prendre les initiatives pour essayer progressivement de mettre fin aux causes de la division de l'Europe.

Enfin, nous avons cru qu'il était nécessaire de créer un comité spécial qui serait chargé de recueillir les initiatives qu'individuellement les puissances membres de l'Alliance atlantique — je ne dis pas de l'Organisation atlantique — pourraient prendre.

Ce qu'il faut, à notre avis, c'est que le Conseil de l'Atlantique nord devienne une sorte de *clearing-house*. Cette création serait le produit le plus utile des efforts entrepris au sein de l'Alliance pour adapter ses possibilités aux nécessités. J'insiste sur ce point.

Nous sommes pour des négociations et, préalablement à des négociations, pour des propositions, des discussions, des entretiens bilatéraux. Mais ce que nous croyons fermement, c'est que ce n'est qu'au sein de l'Alliance atlantique qu'ensemble nous trouverons les moyens de réussir une politique. Je crois pouvoir dire — je parle en mon nom personnel — que les quelques années que nous venons de vivre ont montré que s'il y avait, de part et d'autre, beaucoup de bonne volonté, beaucoup de bonnes initiatives — je pense aux initiatives de la République fédérale des dernières semaines — nous devrions, au sein de l'Alliance atlantique, nécessairement nous consulter pour leur donner tout leur poids et, par conséquent, toute leur efficacité.

C'est pourquoi, aussi, nous avons été en faveur de la préparation d'une conférence entre l'Est et l'Ouest. C'est ce que nous avons appelé « le grand exercice Est-Ouest » auquel nous devons nous livrer, qui exige et mérite les meilleurs soins.

Vouloir se mettre en condition de discuter du règlement pacifique des problèmes, devrait faire naître une sorte de « Comité de conciliation » dont feraient partie des représentants de pays situés de chaque côté de la ligne de démarcation. Proposer de créer ce comité de travail permettrait de savoir jusqu'où il est possible d'aller.

Enfin, je voudrais, dans une dernière partie de mon intervention, rappeler quelles sont les propositions de mesures collatérales ou partielles de désarmement qu'il nous semble possible d'aborder, précisément au moment où nous allons mettre en œuvre une politique de stratégie de réponse flexible.

Certaines propositions de désarmement sont, pour nous, une garantie supplémentaire de sécurité — je pense notamment à des possibilités d'inspection réciproque — et une garantie dans le cadre d'une stratégie de réponse flexible.

Nous avons dit dans notre rapport : s'il s'agit de s'attaquer aux sources de division de l'Europe, cette détermination n'enlève rien à l'actualité, à la pertinence, au poids de propositions plus modestes. Parmi elles, figurent des mesures collatérales et partielles de désarmement.

Trois remarques importantes sont à faire. La première, c'est que la remise à l'ordre du jour de certaines propositions aurait une portée psychologique réelle comme réducteur de méfiance ou facteur d'accroissement de confiance, comme l'on voudra.

La deuxième remarque, c'est que de louables initiatives de rapprochement politique et diplomatique ont été entreprises, comme je viens de le dire, au niveau bilatéral et que l'établissement, au niveau des instances civiles de l'Alliance, d'un Comité permanent du désarmement serait une création opportune.

Je veux être tout à fait juste, mais mes renseignements ne pouvant pas toujours être tout à fait complets, je crois savoir qu'à l'heure actuelle, ce sont des propositions dont on discute. Ce qu'il faudrait, c'est que ce ne soit pas par intermittence ou entre quelques-uns seulement que cela se fasse, mais en permanence et entre tous les membres de l'Alliance.

Toute une série de projets sommeillent, soit qu'ils aient été abandonnés, soit que leur étude ait été suspendue *sine die*. Nous citons : la prévention d'attaques par surprise par l'installation de postes fixes ou mobiles d'observation, par un système de reconnaissance photographique aérienne, par la notification préalable des mouvements de troupes, par l'échange de missions militaires.

D'autres propositions sont faites, par exemple celle de création de zones d'armements limités. À ce sujet, j'insiste particulièrement sur ce que j'ai dit à cette tribune en juin dernier : dans notre esprit, « armements limités » devrait s'entendre d'une mesure qui s'applique aux armements conventionnels et aux armements nucléaires, car il est une mesure que nous ne pouvons pas envisager à l'Ouest — je pense d'ailleurs que ce serait mauvais aussi pour l'Est, car cela recrée-

Mr. Radoux (continued)

would be the upsetting, as between East and West, of what is described as the balance of military strength.

That is why I said a moment ago that the turning point as regards armaments was so difficult to find — indeed, an upsetting of the balance may easily occur if there are no signs of a certain determination on both sides and if measures are not taken adapted to the defence system that has been established.

We know, furthermore, that the defence system established in the West is not quite the same as that established in the East.

I think that we must try to consider agreements on the installation of observation posts to give prior warning of or prevent surprise attacks or attacks by miscalculation or accident.

To my mind, such observation posts deserve special mention. They would have a warning rôle and a deterrent value by eliminating the element of surprise. That is why I mention them at a time when we are about to apply what I call a new strategy.

A choice will have to be made sooner or later between increasing the plausibility of non-recourse to violence by an ever more costly range of weapons or adopting a system which will be the decisive step towards security, since one of its characteristics is that it is logical in view of the consequences of the nuclear age.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, I now come to the draft Resolution on that part of my report that I call political. As I said at the beginning of this intervention, this draft Resolution is based on projects in progress at NATO and also on certain ideas that seem to me fundamental.

I quote from the text :

“Considering that it is henceforth necessary for the western countries to take steps for progressively ending the division of Europe ;

Aware of the value of the closest co-operation between all the members of the Alliance in this context and concerned not to overlook any means likely to strengthen it ;

Recalling its opinion, already expressed, concerning the prime necessity of achieving a greater unity between the European partners in the Alliance ;

CONSIDERS

1. That the North Atlantic Council should make every effort to achieve true political co-operation in the Alliance through reciprocal consultations between all the member States on matters of common interest.”

I think that this is essential, since, with the present system, there has been a deterioration in the relations between some members of the Alliance, it is more than ever necessary to think of cohesion among the members of the Alliance and, consequently, in the coming months, to smooth out the difficulties that we have encountered.

The draft Resolution continues :

“2. That the North Atlantic Council should make the progressive improvement of relations with the Eastern European countries the political aim of the Alliance by co-ordinating the initiatives taken by the western countries, and in particular by setting up special groups charged with making studies and presenting proposals in various fields ;

3. That the result of the work of the ad hoc committees to be submitted to the North Atlantic Council at its meeting in December 1967 should be considered as a starting point for proposals to enable the Alliance to take dynamic action in every field where its influence can be exercised.”

To my mind, this last paragraph of the draft Resolution is most important from the point of view of political relationships between the members of the Alliance. I wanted to indicate that, in my opinion, the studies that were begun some months ago in the Alliance will by no means mark a finish in December, at the meeting of the Council of Ministers, but that, on the contrary, they will constitute a starting point.

The conclusion I have drawn, which is implied in the text of the draft Resolution, is that we should not, in the present circumstances, ask for a decision to be taken on these proposals by means of a vote, within the North Atlantic Council.

M. Radoux (suite)

rait une certaine incertitude — ce serait la rupture, entre l'Est et l'Ouest, de ce qu'on appelle l'équilibre des forces en matière militaire.

C'est pourquoi je disais, il y a un instant, que le point d'inflexion des armements est tellement difficile à trouver. En effet, la rupture d'équilibre peut être facilement obtenue si, de chaque côté, on n'est pas enclin à une certaine forme de volonté et si l'on ne prend pas des mesures qui correspondent au système de défense que l'on a mis sur pied.

L'on sait d'ailleurs que le système de défense mis sur pied à l'Ouest n'est pas tout à fait le même que celui mis sur pied à l'Est.

Enfin, nous pensons qu'il faudrait essayer d'étudier des accords pour l'installation de postes d'observation afin de prévenir ou d'empêcher le déclenchement d'attaques par surprise, par erreur de calcul ou par accident.

Ces postes d'observation méritent, à notre avis, une mention particulière. Ils joueraient le rôle d'un dispositif d'alerte. Ils posséderaient une valeur de dissuasion par le renoncement à l'effet de surprise. C'est pourquoi j'en parle au moment où nous allons appliquer ce que nous appelons une nouvelle stratégie.

Enfin, un choix s'imposera tôt ou tard : faire que le non-recours à la violence devienne de plus en plus plausible par des parades de plus en plus coûteuses, ou adopter un système qui constituera le pas décisif vers une sécurité dont l'une des caractéristiques sera d'être logique avec les conséquences de l'âge nucléaire.

M. le Président, mes chers collègues, j'arrive ainsi au projet de résolution sur la partie que j'appelle politique de notre rapport. Ce projet de résolution s'inspire, comme je l'ai dit au début de cette intervention, des projets actuellement en cours au sein de l'O.T.A.N., mais aussi de quelques idées qui nous apparaissent fondamentales.

Dans le projet de résolution, nous disons :

« Considérant qu'il est désormais nécessaire que les pays occidentaux prennent des initiatives susceptibles de contribuer à mettre progressivement fin à la division de l'Europe ;

Consciente de l'intérêt que revêt, dans ce contexte, la collaboration la plus étroite entre tous les membres de l'Alliance et soucieuse de ne négliger aucun moyen susceptible de la renforcer ;

Rappelant son avis déjà exprimé quant à la nécessité absolue d'une plus grande cohésion des partenaires européens dans l'Alliance ;

ESTIME

1. Que le Conseil de l'Atlantique nord doit mettre tout en œuvre pour parvenir à une coopération politique véritable au sein de l'Alliance à partir d'un système de consultations réciproques entre tous les Etats membres sur les sujets d'intérêt commun. »

Nous pensons que c'est essentiel car, dans le système actuel qui a vu se dégrader la situation entre certains membres de l'Alliance, il est plus que jamais nécessaire de songer à une cohésion entre les membres de l'Alliance et, par conséquent, dans les mois qui viennent, de pallier les difficultés que nous avons rencontrées.

Le projet de résolution dit encore :

« 2. Que le Conseil de l'Atlantique nord devrait faire de l'amélioration progressive des relations avec les pays d'Europe orientale le but politique de l'Alliance en coordonnant les initiatives prises par les pays de l'Ouest, notamment par la création de groupes spéciaux chargés de faire des études et de soumettre des propositions dans différents domaines ;

3. Que le résultat des travaux des comités ad hoc, qui sera soumis au Conseil de l'Atlantique nord lors de sa session de décembre 1967... » — c'est-à-dire dans quelques jours — « ... devrait être considéré comme le point de départ de propositions qui rendraient possible une action dynamique de l'Alliance dans tous les domaines où son influence peut s'exercer. »

Ce dernier paragraphe de notre projet de résolution est, au point de vue de l'état des rapports politiques entre les membres de l'Alliance, extrêmement important à nos yeux. Nous avons voulu indiquer qu'à notre avis, les études qui ont commencé, il y a quelques mois, au sein de l'Alliance, ne sont nullement un point d'arrivée, en décembre, au Conseil des Ministres, mais, au contraire, un point de départ.

La conclusion que nous en avons tirée, qui s'exprime en filigrane dans le texte de ce projet de résolution, est qu'il ne faut pas, dans les circonstances actuelles, demander qu'il soit pris position par un vote, au sein du Conseil de l'Atlantique nord, sur ces propositions.

Mr. Radoux (continued)

Just as we are resolved upon what is to be expected from the labours of these four committees, so we feel we must be equally resolved about the future tasks of the Alliance and how these should be accomplished, the new steps to be taken so that the Atlantic Alliance may embark, let us say, upon a new twenty-year period, although it is far more difficult now to fix the objectives than it was in 1949. I wanted to make it clear that this is not the moment to ask the members of the Alliance and our respective governments to decide on these resolutions. What matters today is not that we have begun to draft a text, what is important is the spirit, the philosophy and the initiatives that will be taken, we hope, by member countries, in the months ahead.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, as I said at the beginning of my statement — and I shall end with it — it is because initiatives were taken within the Atlantic Alliance that this report is not confined to the military aspects of European security. The latter, we believe, will be fully ensured only if the causes determining armament are eliminated. I hold that the Atlantic Alliance and, consequently, Western European Union, must prepare and implement what I call “a policy for a new generation” in the months to come.

This new generation did not experience the two world wars. One day it will ask us for the reckoning. It will tell us that it was right to have maintained the territorial integrity of our countries and to have avoided recourse to violence in order to settle the problems that prevent a divided Europe from uniting. It will certainly add that, for the first time, we found a method which averted the danger of war in Europe and that this method, by which I mean the political and military deterrent, is one factor in an alternative, the other being an isolation that is ineffective, illusory and dangerous.

But that generation will ask more. It will not be content with maintenance of a *status quo* in Europe. It will want more than non-recourse to violence. It will want an organised peace and it will ask us what we did to make an end of the Berlin wall, to end the division of Germany, what

did we do to restore normality between Eastern and Western Europe, finally, what did we do to make Europe's presence felt where and when necessary?

It is because I am aware of being on the threshold of a new era, faced with new responsibilities but also of having available what is needed in order to shoulder them, that I have urged so strongly in our resolutions that, on the basis of a security that is now necessary and guaranteed, the European countries should seize the chance to review the new tasks of the Alliance, assert their solidarity and exercise it as a co-ordinated policy.

By separate action we weaken ourselves. The only chance for Europe to preserve its identity is for Europeans to take their fate into their own hands.

Shall we have a policy? Shall we pull together? The turning point in the Alliance, we can be sure, is a turning point for Europe. There will be no true clearing-house in the Alliance unless everyone takes part and, above all, unless the Europeans unite. It is worth making a new effort to organise ourselves. Whatever may yet happen in the world, it is the most certain means of being heard by those with whom we wish to negotiate.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, before closing I want to offer my warm thanks to the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments and to all my colleagues who gave me their unanimous support. I hope that I shall find the same approval in this Assembly. The vote on the draft Resolution will be a step we all take together in an attempt, as I have said, to understand one another and, in so doing, to progress towards the unity we need. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Radoux.

I call Mr. Beauguitte.

Mr. BEAUGUITTE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I feel somewhat bashful about coming to the rostrum a second time.

As a matter of fact, a discussion on the application of the Brussels Treaty and the defence of the

M. Radoux (suite)

Autant nous sommes fermes sur ce qu'il faut attendre du résultat des travaux de ces quatre comités, autant nous estimons qu'il faut l'être également sur les tâches futures de l'Alliance et sur les moyens de les remplir, sur les nouvelles modalités à envisager pour que l'Alliance atlantique entreprenne, disons-le, une nouvelle période de vingt ans, alors qu'aujourd'hui il est beaucoup plus difficile qu'en 1949 de fixer des objectifs. Nous avons voulu être bien clairs en disant que ce n'est pas le moment, maintenant, de demander aux membres de l'Alliance et à chacun de nos gouvernements de s'exprimer sur des textes. Aujourd'hui, ce qui est important, ce n'est pas un commencement de texte que l'on a pu élaborer, mais bien l'esprit, la philosophie, les initiatives qui seront prises, nous l'espérons, par les pays membres, dans les mois à venir.

M. le Président, mes chers collègues, comme je l'ai dit au début de mon exposé — et je terminerai par là — c'est parce que des initiatives ont été prises au sein de l'Alliance atlantique que ce rapport ne s'est pas confiné aux aspects militaires de la sécurité européenne. Nous pensons que celle-ci ne sera parfaitement garantie que si les causes qui engendrent un état d'armement ont été éliminées. Nous pensons que l'Alliance atlantique et, par conséquent, l'Union de l'Europe Occidentale, doit élaborer et mettre en pratique, dans les mois qui viennent, ce que nous appellerons « une politique pour une nouvelle génération ».

Cette génération, mes chers collègues, c'est celle qui n'a pas connu les deux guerres mondiales. Un jour, elle nous demandera des comptes. Elle nous dira que c'est bien d'avoir maintenu l'intégrité territoriale de nos pays et d'avoir empêché le recours à la violence pour régler les problèmes qui empêchent les Européens séparés d'être réunis. Elle ajoutera sans doute que, pour la première fois, nous avons trouvé une méthode qui, en Europe, écarte le danger de guerre et que cette méthode, je veux dire la dissuasion politique et militaire, est l'un des termes d'une alternative dont l'autre est l'isolement inefficace, illusoire et dangereux.

Mais cette génération sera exigeante. Elle ne se contentera pas du *statu quo* en Europe. Elle voudra davantage que le non-recours à la violence, elle voudra l'organisation de la paix et elle nous dira : qu'avez-vous fait pour mettre fin au spectacle du mur de Berlin ? Qu'avez-vous fait

pour mettre fin à la division de l'Allemagne ? Qu'avez-vous fait pour rétablir une situation progressivement normalisée entre l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest ? Et qu'avez-vous fait, enfin, pour que l'Europe soit présente où il le faut et quand il le faut ?

C'est parce que nous sommes conscients d'être au seuil d'une nouvelle étape, d'être placés devant de nouvelles responsabilités, mais aussi d'avoir en main ce qu'il faut pour les assumer, que nous avons tellement insisté dans nos résolutions pour que, à partir d'une sécurité actuellement nécessaire et garantie, les pays européens saisissent le moment d'une révision des tâches nouvelles de l'Alliance afin d'affirmer leur solidarité et de l'exercer par une politique coordonnée.

Mes chers collègues, nous nous affaiblissons en agissant séparément. La seule chance pour les Européens de sauver leur identité, c'est de prendre en main leur propre destinée.

Aurons-nous une politique ? Allons-nous nous ressaisir ? Le tournant de l'Alliance, il ne faut pas s'y tromper, est un tournant pour l'Europe. Il n'y aura de véritable *clearing-house* au sein de l'Alliance que si tous y participent et, notamment, si les Européens sont unis. Cela vaut de faire un nouvel effort pour nous organiser, pour nous comprendre. C'est le plus sûr moyen, malgré tout ce qui peut encore se passer dans le monde, d'être entendus de ceux avec lesquels nous voulons négocier.

M. le Président, mes chers collègues, je ne veux pas manquer, en terminant, de remercier chaleureusement le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, ainsi que tous mes collègues qui m'ont donné un assentiment unanime. J'espère recevoir le même accueil dans cette assemblée. Le vote de ce projet de résolution sera un pas que nous ferons tous ensemble pour essayer, comme je viens de le dire, de nous comprendre et, en nous comprenant, de progresser vers notre indispensable unité. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Radoux.

La parole est à M. Beauguitte.

M. BEAUGUITTE (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, j'éprouve quelque confusion à monter une deuxième fois à cette tribune.

A la vérité, une discussion sur l'application du Traité de Bruxelles et la défense de la zone

Mr. Beauquitte (continued)

Mediterranean area has a manifest analogy with European security and defence. At Brussels on 16th November, my colleagues of the Committee on Defence Questions and Armaments left it to me to define the French position. This I did on behalf of our delegation, confining myself to purely objective facts without expressing any personal opinions, so as to ensure the best possible hearing.

Yesterday, I also endeavoured to indicate a trend resulting from the various texts, agreements, pacts and conventions, and my hope was that the Rapporteur would eventually agree with my views on the various points I mentioned.

I would like to begin today by thanking Mr. Radoux for not only agreeing but even proposing himself, at Brussels, that my statement should be appended to his own report.

Thus it is that, in this debate, you have before you both the opinion of the Rapporteur and a statement of the position adopted by my country.

I should like to mention to Mr. Radoux that, apart from the text you have before you, there are a number of points on which I wish to amplify my initial ideas. I shall not speak of the strategy of NATO based on flexible response, since we have withdrawn from that body, so that it is not for a French Representative to adopt a position regarding that matter. I would merely remind you that there is an express agreement between the French command and the NATO command laying down precise procedures for co-operation in time of war.

That is an essential concept, which no one could seriously dispute. Since the main purpose of the organisation to which we belong is to make provision for the event of war, there would be co-operation on clearly determined bases at general staff level if international tension were to arise.

The second part of Mr. Radoux's report contains several suggestions.

For maintaining contacts between allies, he suggests setting up, within the Atlantic Alliance, a number of permanent working groups.

Both my friends and I fully support the principle of political consultation within this Council, and of the exchange of information and views, to ensure better knowledge of the problems and aims of our partners.

I must, nevertheless, warn Mr. Radoux against the danger of entrusting a working group with the task of co-ordinating national policies, i.e. military policies, beforehand. This, in time of peace, is not the business of the Alliance. What concerns us mainly is to ensure the command in the event of war. Until that time, troops remain purely national.

It is therefore difficult to imagine the principal member States accepting, in peacetime, the control of a permanent working group.

It was, I think, my duty to put this point to Mr. Radoux.

In regard to East-West relations, Mr. Radoux suggests setting up a "conciliation committee" composed of representatives from both Western and Eastern Europe. This committee would endeavour to improve relations between the two parts of Europe.

I would remind our Rapporteur that my friends and I prefer bilateral contacts. We already have such contacts at the threefold level of liaison between France and NATO ; services in operation between France and other members ; and French collaboration in various defence activities.

We see no objection — quite the contrary — to extending these contacts in the field of relations between the two parts of Europe. On this point, I fully agree with Mr. Radoux. But we are anxious to avoid initiating a policy of power blocs, or even a semblance of one, which, on the pretext of reinforcing and co-ordinating the measures taken by the allied countries, would in fact merely perpetuate a cold war situation.

The United States, incidentally, appreciates this, as is shown by the fact that President Johnson, less than forty-eight hours ago, in agreement with the USSR, proposed at the Geneva Conference on Disarmament a joint draft treaty on the non-proliferation of nuclear weapons.

This is an example of the kind of bilateral contacts we have in mind.

M. Beauguette (suite)

méditerranéenne a une analogie certaine avec la défense et la sécurité européennes. A Bruxelles, le 16 novembre, mes collègues de la Commission des Questions de Défense et des Armements m'avaient laissé le soin de définir la position française. Je l'ai fait au nom de notre délégation en ne retenant que des éléments absolument objectifs, en ne manifestant aucune tendance personnelle, de façon à être écouté dans de meilleures conditions.

Hier, je m'étais efforcé également de dégager une tendance qui était la conséquence de textes, d'accords, de pactes, de conventions et j'aurais voulu que, sur les différents points que j'ai abordés, le rapporteur ait été en fin de compte du même avis que moi.

Aujourd'hui, je veux remercier tout d'abord M. Radoux d'avoir bien voulu, non seulement accepter, mais proposer lui-même à Bruxelles, que mon exposé fût annexé à son propre rapport.

Il se trouve ainsi que, dans un débat comme celui-ci, vous avez à la fois l'opinion du rapporteur et un compte rendu de la position adoptée par mon pays.

Je dirai à M. Radoux que, indépendamment du texte que vous avez entre les mains, il existe un certain nombre de points sur lesquels je voudrais compléter ma pensée initiale. Je ne parlerai pas de la stratégie de l'O.T.A.N. fondée sur la réponse flexible, étant donné que nous avons quitté cet organisme et que, par conséquent, il n'appartient pas à un représentant français de prendre position sur ce point. Je rappellerai seulement que l'établissement de liaisons précises en temps de guerre entre le commandement français et le commandement de l'O.T.A.N. a fait l'objet d'un accord formel.

C'est là une notion essentielle. Personne ne saurait sérieusement la contester. Le rôle de l'organisation à laquelle nous appartenons étant essentiellement de prévoir le temps de guerre, il y aurait, si une tension internationale se produisait, un accord d'état-major sur des bases déterminées.

Le rapport de M. Radoux comprend, dans sa seconde partie, un certain nombre de suggestions.

En ce qui concerne les contacts entre alliés, il préconise la création, au sein de l'Alliance atlantique, de plusieurs groupes de travail permanents.

Mes amis et moi-même sommes parfaitement d'accord sur le principe de la consultation politique au sein de ce conseil, sur des échanges d'informations, de points de vue pour une meilleure connaissance des problèmes et des objectifs de nos partenaires.

Cependant, je mets M. Radoux en garde contre l'idée de confier un rôle de coordination préalable des politiques nationales, c'est-à-dire militaires, à un groupe de travail. Ce rôle n'appartient pas à l'Alliance en temps de paix. Le sujet qui nous intéresse s'applique essentiellement à une mission de commandement éventuel en temps de guerre. Jusqu'à cet instant, les troupes restent purement nationales.

On voit donc mal les principaux Etats membres soumettant, dès le temps de paix, leur action à un groupe de travail permanent.

Je crois qu'il m'appartient d'apporter ce point de vue à M. Radoux.

Quant aux relations Est-Ouest, M. Radoux suggère l'institution d'un comité de conciliation dont feraient partie les représentants des pays de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale. Ce comité tenterait d'améliorer les relations entre les deux Europe.

Je veux rappeler à notre rapporteur que mes amis et moi-même préférons les contacts bilatéraux. Ces contacts existent dès maintenant entre nous sur un triple plan : celui de la liaison entre la France et l'O.T.A.N., celui des prestations de services entre la France et les autres pays, celui de la collaboration de la France à diverses activités de défense.

Nous ne voyons pas d'inconvénient — bien au contraire — à élargir ces contacts dans le domaine des relations entre les deux Europe. Sur ce point, je suis parfaitement d'accord avec M. Radoux. Mais nous voulons éviter que s'institue, même en apparence, une politique des blocs qui, sous le couvert de renforcement et d'harmonisation des initiatives des pays alliés, ne ferait que perpétuer une situation de guerre froide.

Les Etats-Unis, d'ailleurs, y ont songé puisque le Président Johnson, en accord avec l'U.R.S.S., a proposé, il y a moins de quarante-huit heures, à la Conférence de Genève sur le désarmement, un projet commun de traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Il s'agit donc bien là de contacts bilatéraux tels que nous les concevons,

Mr. Beauguitte (continued)

I now come to the passage in Mr. Radoux's report which deals with disarmament.

We are, of course, entirely in favour of such an undertaking. But is it really necessary to establish a new body, which the Rapporteur calls a "Permanent Disarmament Committee" ?

The machinery provided for exchanges of views on this subject within the Alliance should suffice. It seems to me that a new committee of the kind suggested would be superfluous.

In fact, only suggestions of a truly realistic nature should be considered. I do not really think it desirable to take a stand on such points as the installation of observation posts, the creation of limited armaments areas, the reciprocal and controlled reduction of forces and weapons in Europe as a whole, or the reconversion of nuclear stocks. France would accept such measures if reciprocal arrangements between States really existed. But such is not the case.

I spoke a few moments ago of the position adopted by the United States and the USSR at the Geneva Conference. There is a disarmament agency in Geneva. But despite this, what is happening? President Johnson described the situation in a speech made only recently.

He pointed out that, in addition to the five existing nuclear powers, there were seven other countries, including India, Japan and Israel, which would be in a position to manufacture nuclear weapons within a period of between eight months and two years. He said, further, that more than twenty-five other countries are currently producing reactors which, though used for exclusively peaceful purposes, will produce plutonium in sufficient quantities to enable those countries also to embark on the manufacture of nuclear missiles.

Another point made by President Johnson in his speech is that the clandestine misuse of even a fraction of this plutonium could, before long, give any country the means of destroying civilisation or even wiping out every form of life on earth.

This all happened quite recently, and I think it should be emphasised here. It is inadmissible that, in the endeavours that are being made to bring about disarmament in the sector which is now vital, the two major nuclear powers should enter into no commitments for themselves, but

should seek to put a restraint on medium-sized countries.

This is the system that has so far obtained, and we cannot subscribe to it.

I should like to explain to Mr. Radoux that, if France has reservations about the establishment of bodies of the kind he advocates, this is because we have learnt from the example of the disarmament agency in Geneva. France is not represented there because it considers that, in the present circumstances, this agency fulfils no serious purpose, in that it has failed to impose disarmament on the two major nuclear powers.

In this respect, the present policy of those powers is to put pressure on other States without themselves accepting the slightest restraint; and France has, I consider, been right in its spirited refusal to participate. For it is an easy policy, and an easy form of propaganda, to proclaim to the world a country's determination to eliminate war; but to dare to abstain from joining an organisation because one considers, and rightly, that it reflects a certain hypocrisy — that, in my view, is an act of courage.

We have no wish to move in a domain in which no practical results of any kind have ever been achieved; and reference to the speech from which I have quoted a short extract, a speech both extremely important and very recent, will, I think, be found enlightening.

France would be prepared to accept a joint solution if the two nuclear powers set an example.

These, Mr. Rapporteur, are the points to which I desired especially to draw your attention.

The ideas that I have developed here are explanatory; they represent a point of view which by no means conflicts with what you have said. I wished to make a few complementary — to use the term you yourself employed — and necessary additions. They have a bearing on our common action since we are all — Colleagues, Mr. Rapporteur and I myself — determined to strive, according to our particular temperament, our conception of events, our ideals, for the advancement of our respective countries, of Europe and of peace. (*Applause*)

M. Beauquitte (suite)

J'en arrive au point du rapport de M. Radoux relatif au désarmement.

Nous sommes, certes, très favorables à cette entreprise. Mais est-il vraiment nécessaire de créer un nouvel organisme, appelé par le rapporteur « Comité permanent de désarmement » ?

Les échanges prévus à ce sujet au sein de l'Alliance doivent suffire. Il me semble qu'un tel comité ferait double emploi.

Enfin, il convient de ne retenir que des suggestions qui se conçoivent avec réalisme. Je ne pense vraiment pas qu'il soit souhaitable de prendre position sur la création de postes d'observation, de zones d'armements limités, de réduction réciproque et contrôlée des forces et des armements dans l'ensemble de l'Europe, de reconversion des stocks nucléaires. La France accepterait de telles institutions si la réciprocité existait réellement entre les États. Or, ce n'est pas le cas.

J'ai indiqué, voici quelques instants, la position des États-Unis et de l'U.R.S.S. à la Conférence de Genève. Il existe une agence de désarmement à Genève. Or, en dépit de l'existence de cet office, que se passe-t-il ? Le Président Johnson l'a précisé tout récemment dans une allocution.

Il a souligné qu'outre les cinq puissances nucléaires actuelles, sept autres pays dont l'Inde, le Japon et Israël seraient en mesure de fabriquer des armes atomiques dans des délais de huit mois à deux ans. Le texte précisait que plus de vingt-cinq autres pays construisent actuellement des réacteurs qui, quoique utilisés à des fins exclusivement pacifiques, produiront du plutonium en quantité suffisante pour leur permettre de se lancer eux aussi dans la fabrication d'engins nucléaires.

Le Président Johnson a souligné dans son discours que le détournement secret d'une fraction de ce plutonium pourrait bientôt donner à n'importe quel pays les moyens de détruire la civilisation, sinon même toute forme de vie sur la terre.

Voilà ce qui vient de se passer tout récemment. Je pense qu'il convenait de le souligner ici. Il ne faut pas que, dans les tentatives faites pour obtenir le désarmement dans le domaine qui est essentiel aujourd'hui, les deux détenteurs de l'arme nucléaire ne prennent, en ce qui les con-

cerne, aucun engagement, mais veuillent exercer des contraintes sur les nations moyennes.

C'est la formule jusqu'ici employée, et nous ne pouvions vraiment pas y souscrire.

Je dois dire à M. Radoux que, si la France est réservée quant à la création de tous organismes de la nature de ceux qu'il préconise, c'est parce que l'exemple de l'Agence de désarmement de Genève nous a éclairés. La France n'y est pas présente parce qu'elle estime que, dans l'état actuel des choses, cette agence n'avait pas d'objet sérieux dans la mesure où elle n'imposait pas une obligation de désarmement aux deux grandes puissances nucléaires.

Dans ce domaine, la politique pratiquée consiste à exercer une pression sur d'autres États sans accepter pour soi-même la moindre contrainte, et la France a eu, j'imagine, raison de demeurer sans cesse très courageusement en dehors de cette évidence. Car c'est une politique aisée, c'est une propagande facile que d'annoncer au monde la volonté qui anime une nation de supprimer la guerre, mais oser s'abstenir d'entrer dans une organisation parce que l'on pense, à juste titre, qu'elle couvre une certaine hypocrisie, cela me paraît être essentiellement courageux de la part d'un pays.

Nous ne voulons pas évoluer dans un domaine où jamais n'a été obtenu le moindre résultat concret ; et lorsqu'on se réfère au discours dont j'ai lu ici un bref extrait, un discours très important et tout récent, j'imagine que l'on est édifié.

La France serait prête à accepter une solution commune si les deux puissances nucléaires donnaient l'exemple.

Voilà, M. le rapporteur, les points sur lesquels je voulais plus particulièrement attirer votre attention.

Les idées que j'ai développées ici sont des précisions ; c'est un aspect qui n'est nullement, bien loin de là, en contradiction avec ce que vous avez dit. J'avais à apporter quelques additions complémentaires — selon le terme que vous avez employé — et nécessaires. Elles se situent dans le cadre de notre action commune puisque vous tous, mes chers collègues, notre rapporteur et moi-même, nous entendons œuvrer chacun avec notre tempérament, avec notre conception des événements, avec notre idéal, pour le plus grand bénéfice de nos patries respectives, de l'Europe et de la paix. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would have refrained from speaking to the report today had I not noticed that the list of speakers was not a very long one. I felt, too, that the German viewpoint on a number of problems ought to be put to you. Our Rapporteur, Mr. Radoux, can perhaps take it as evidence of the high quality of his report that not more of our members have put their names down to speak — what he has said seems to have been so convincing that it meets with the approval of most of those in this Assembly.

It may however, also, be due to the fact that our present defence policy position is such a difficult one that for the moment some among us do not want to commit themselves to a point of view. If this is so, it will of course put a very special complexion on our discussion of European security here today.

I would like to make my views known on a few matters that I feel to be of outstanding importance, and want to deal first of all with the concept of "flexible response", which is NATO's new strategy. The age of massive retaliation seems to have come to an end. Yet it is both interesting and remarkable that a supporter of conventional defence in the German Bundestag should have said, when speaking on 27th April this year, "The one thing that really deters the Soviet Union is the knowledge that it would be risking a nuclear world holocaust".

This was said by a supporter of flexible response; he backs the doctrine of flexible response in the sense that he places major importance on the reinforcing of the conventional troops, and his saying this doubtless expresses the conviction that we ought to try, to the utmost of our ability, to revert to conventional warfare.

Flexible response poses one very difficult problem: we all believe that the factor of uncertainty is, for a potential aggressor, of the first significance. Mr. Radoux has made this point in speaking to the Assembly. Practically all responsible politicians concerned with defence are firmly convinced that this question of the risk an aggressor runs is a prime consideration, in so far as he is unable to calculate exactly the risk he incurs. As soon as that risk can be calculated, the danger of an attack undoubtedly becomes greatly accentuated.

Because of this we in Central Europe, and in Germany, have a very special interest in determining our attitude to this question. It seems, at the present time, that an aggressor crossing the Elbe would, in every case of a local or limited attack, be countered with conventional weapons; that is to say, the attack would be met with the same weapons with which it had been made. This would certainly, as things stand today, mean a conventional attack, and it shifts on to the aggressor's shoulders the responsibility for first making use of nuclear weapons.

And who, in the face of world opinion, would wish to assume responsibility for first making use of nuclear armaments? The most important task of every politician, especially every defence politician, is to see to it that the nuclear sword of Damocles which hangs over the heads of mankind is removed. That determination will, to be sure, have significant and far-reaching consequences on the form of our defence. It is conceivable that if an aggressor were to cross the Elbe it would not be with the intention of making only a local and limited attack; it is more likely that he would be launching a general attack, and starting a general war all along the line. If he could count in advance on the fact that in the event of a full-scale attack he would be met with the same weapons that he himself was using, then the position would be that the attack from the East would rapidly be centred on the territory of the Federal Republic. In this case there would be no question of forward defence, nor even of the possibility of conducting a front-line defence with any really telling effect.

It will be obvious to everyone that this is for us a matter of the utmost importance; no German politician can elude it, but welcomes a clear understanding and hopes for an attitude here that will ensure maximum security. France has recently been carrying out the famous "Fatex" manoeuvres. These began, as we know, on 13th October, and by 18th October the aggressor had reached the Rhine. The position was then such that 40 nuclear strikes were made from the West against the territory of the Federal Republic, the East responding with an attack against Britain. Anyone who thinks about these manoeuvres and follows the consequences to their logical conclusion will feel that these manoeuvres were of the greatest significance for a proper appreciation of our report. What I mean is that the element of uncertainty as to just how an attack is likely to be met must be maintained in every case. I find it highly significant that flexible response is not

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'aurais renoncé à prendre la parole aujourd'hui si je n'avais pas constaté que la liste des orateurs inscrits n'était pas très longue. Au surplus, j'estimais que certains problèmes devaient être examinés aussi du point de vue allemand. Le petit nombre d'orateurs inscrits démontre, peut-être, que notre honorable collègue, M. Radoux, a fait un très bon rapport. Apparemment, son argumentation a été si convaincante qu'elle a emporté l'adhésion de la plupart des membres présents.

Mais il se pourrait aussi que la situation actuelle, au point de vue de la défense, ait paru si complexe à certains membres qu'ils ont préféré ne pas prendre position pour le moment. Si tel était le cas, la discussion actuelle ouvrirait évidemment une perspective particulière sur la sécurité européenne.

Permettez-moi de définir mon point de vue sur quelques questions qui me semblent être d'un intérêt éminent. Je parlerai tout d'abord de la notion de « réponse flexible », la nouvelle stratégie de l'O.T.A.N. L'ère des représailles massives paraît définitivement révolue. Or, il est particulièrement intéressant et singulier à la fois qu'un partisan de la défense classique ait déclaré dans l'une de ses interventions du 27 avril dernier devant le Bundestag : « La seule chose qui puisse réellement dissuader l'Union Soviétique, c'est la certitude qu'elle risquerait de déclencher un conflit nucléaire mondial. »

Voilà les propos d'un défenseur de la « réponse flexible ». Il en est partisan en ce sens qu'il attache plus de poids à l'augmentation des forces classiques. Il en résulte, de toute évidence, qu'il faut essayer, autant que possible, de retourner à la stratégie classique.

La stratégie de la « réponse flexible » pose un problème particulièrement difficile. Nous sommes tous d'accord pour considérer que l'incertitude joue un rôle capital pour l'agresseur éventuel. M. Radoux y a insisté dans son exposé oral. Presque tous les hommes politiques responsables de la défense estiment que le risque encouru par l'agresseur doit être au centre de toute spéculation, en ce sens que l'agresseur est dans l'impossibilité de calculer ce risque. Au moment même où le risque devient calculable, le danger d'une attaque augmente singulièrement.

C'est pourquoi il importe au plus haut point que nous, habitants de l'Europe centrale, que nous, Allemands, prenions position sur ce problème. A l'heure présente, la situation paraît telle que si un agresseur traversait l'Elbe, en vue d'une attaque locale ou limitée, il serait combattu de toute façon par des moyens classiques. C'est-à-dire qu'on riposterait avec les mêmes armes que celles dont il se servirait. Dans l'état actuel des choses, l'attaque serait certainement classique. On laisserait ainsi à l'agresseur la responsabilité du recours aux armes nucléaires.

Mais qui voudrait assumer, devant l'opinion mondiale, la responsabilité d'être le premier à avoir utilisé les armes nucléaires ? Certes, il faut que tous les hommes politiques, et plus particulièrement ceux qui s'occupent de la défense, se soucient en tout premier lieu d'écartier la menace nucléaire, suspendue comme une épée de Damoclès au-dessus de l'humanité. Or, étant donné cette volonté, il faut en tirer des conclusions extrêmement importantes pour la forme que doit revêtir notre défense. En franchissant l'Elbe, il se pourrait que l'agresseur ait en vue autre chose qu'un conflit local, un conflit limité. Il est plus probable qu'il viserait à déclencher une attaque généralisée, une guerre générale sur toute la ligne. Dans cette hypothèse, s'il pouvait escompter, dès l'abord, que la riposte se ferait avec les mêmes armes, il aurait tôt fait de pénétrer profondément en territoire fédéral. A ce moment, il ne serait plus question d'appliquer la stratégie de l'avant, ni même de défendre avec quelque efficacité l'avant du front.

Chacun comprendra que la question est pour nous d'une importance exceptionnelle, qu'aucun homme politique allemand ne peut se dispenser d'y répondre, qu'il veut être fixé, qu'il désire que nous arrivions à une formule qui garantisse un maximum de sécurité. La France vient de terminer les fameuses manœuvres « Fatex ». Nous savons qu'elles ont commencé le 13 octobre. Le 18 octobre, l'agresseur se trouvait sur le Rhin. A ce moment, une quarantaine de charges atomiques furent lancées de l'Ouest sur la République fédérale, les assaillants ripostant par une attaque contre l'Angleterre. Celui qui réfléchit bien à ces manœuvres, et à toutes les conséquences qui en découlent, en saisira la très grande signification pour la compréhension du présent rapport. J'entends par là que l'incertitude quant à la riposte qui serait faite à une attaque doit, en tout cas, subsister. Il est essentiel que la « réponse flexible » ne signifie pas que la situa-

Mr. Lenze (continued)

to be understood as meaning that things are taken really seriously only when half the Federal Republic has been overrun, at which stage an ultimatum is issued, which is then followed by a counter-attack. This is, I agree, a subject that cannot be talked out in a large Assembly like this, and which surely falls within the scope of the defence committees of our national parliaments and of WEU.

It is obvious that, if we pursue the matter to its logical conclusion, the doctrine of flexible response is not without its problems and presents issues that we cannot dodge. I think it would be wrong not to examine this problem thoroughly, and we shall be without a concept if we do not clear our minds about it. Quite obviously it is important what views are held on these subjects by the Nuclear Planning Group; and there is no doubt at all that these are not subjects that can be discussed in open session. This planning group includes representatives of the various national governments; we know that their work there is integrated, and we know what this means. We are certainly keenly interested in the ideas that are developed by this group.

The fact that conventional defence is claiming more attention than it used to do is a very welcome one; we should welcome it because we are all aware of the full horror of weapons of mass destruction. Considerations of humanity and responsibility to our peoples demand that we should think about these things. This would presuppose, of course, that NATO in its turn really functions effectively in the conventional field. It would presuppose that the NATO countries are prepared to build up a conventional potential — involving not only firepower and mobility, I would stress to Mr. Radoux, but a number of brigades and divisions as well — which would measure up to the needs both of defence and of counter-attack. We have had the Lisbon programme — and we all know what became of that, with its 43 active and 50 reserve divisions. We know how things stand in the various countries where reservists are concerned — and here I am thinking of the Federal Republic, although not only the Federal Republic. We know that this enormous potential of reservists, not being called up for training, has lain practically unutilised, and that one of our most urgent tasks for the future will be to mobilise this potential.

All these considerations lend the classic strategy of mobilisation an entirely new aspect. We all know that we are saying this at a time when for financial and economic reasons alone, such things are quite impracticable. What country would be prepared, today, to place hand on heart and say it was financially and economically capable of coping with this? I need not name any particular country — we all know what difficulties each has to face. For this reason I am very pleased indeed that my own government has, according to the latest reports, decided to limit the reduction in the German armed forces to 6,000 at the most. I, personally, would be glad if there had been no cutback at all, and if some way of avoiding this could have been found. We all know the statements made by other NATO countries — Britain, or America, or even Belgium and Canada. Plans are afoot, and we must reckon on the size of the conventional forces in the Federal Republic of Germany, close to the iron curtain, being reduced over the years to come. We in the Federal Republic have no doubts at all in our minds that there is no substitute for the presence of allied troops. This is the plain unvarnished truth, and it must be said. It is no consolation at all to know that if the worst came to the worst the strategic weapons would be there, in the United States, ready to be brought into action if needed. This does nothing to console Germany, or Central Europe or even Western Europe — we all know what the outcome would be.

There is one way in which we could make a saving; but here we are rather like a sick man who knows he is ill, and knows that there is a specific remedy for his illness, and yet is unwilling under any circumstances to take this medicine. It is quite on the cards that if we could manage to standardise our armaments within NATO, as the Warsaw Pact countries have done, this would not only bring about substantial savings but at the same time also make a real contribution to the effectiveness of our weaponry. The Warsaw Pact countries are standardised right from the pattern of their boots to the calibre of their guns, their aircraft, their tanks and so on — standardisation is virtually one hundred per cent. Can anyone deny that this would be an enormous advantage in battle conditions? From the outset the East not only has the advantage of more divisions and being able to mobilise more rapidly (within 14 days they would, including the satellite States, be able to field 120-150 divisions). But this is not the decisive factor. We know how these troops have been trained, how

M. Lenze (suite)

tion ne serait prise au sérieux qu'au moment où la moitié de la République fédérale aurait été envahie, et qu'on attendrait ce moment-là pour lancer un ultimatum et riposter. C'est évidemment un sujet qu'on ne peut approfondir dans une grande assemblée et qui est plutôt du ressort des commissions de la défense des parlements nationaux et de l'U.E.O.

Il est clair que si l'on va au fond des choses, la « réponse flexible » ne laisse pas de nous confronter à des problèmes exceptionnellement graves que nous ne pouvons éluder. Ce serait une erreur, à mon sens, de ne pas les étudier avec soin et je devrais conclure à l'absence totale d'une vue d'ensemble, si l'on ne s'en rendait pas compte. Il serait évidemment intéressant de savoir ce qu'en pense le groupe de planification nucléaire. Ce sont des choses à ne pas débattre en public, cela ne fait pas de doute. Les représentants des gouvernements nationaux collaborent aux travaux de ce groupe. Mais leur collaboration y est « intégrée » et nous savons ce que cela veut dire. Il est certain que les conceptions qui y sont développées nous intéressent au plus haut point.

Il faut se réjouir de ce que la défense classique est plus que par le passé au centre des discussions. Il faut s'en réjouir, parce que tout le monde est conscient du caractère effroyable des armes de destruction massive. L'humanité et la responsabilité envers les populations exigent que l'on s'occupe de ces questions. Cela suppose, évidemment, que l'O.T.A.N. fonctionne réellement, et de façon appropriée, dans le domaine traditionnel. Cela suppose aussi que les Etats de l'O.T.A.N. soient disposés à se doter d'un potentiel classique, en ce qui concerne non seulement la puissance de feu et la mobilité, mon cher collègue Radoux, mais aussi le nombre de brigades et de divisions, d'un potentiel classique indispensable à la défense, pour ne pas dire à la riposte. Nous avons eu le programme de Lisbonne. Nous savons tous ce qu'il est advenu de celui-ci, de ces 43 divisions d'active et de ces 50 divisions de réserve. Nous savons ce qu'il en est du problème des réservistes dans les différents Etats nationaux. Je songe à la République fédérale, mais pas seulement à elle. Nous savons que, faute d'entraînement, cet énorme potentiel de réservistes est resté, au fond, inutilisé et que ce sera l'une de nos tâches les plus urgentes de le mobiliser.

La stratégie classique de la mobilisation, vue sous ce jour, acquiert un aspect tout nouveau. Nous savons tous que nous en parlons à un moment où c'est irréalisable, sur le plan purement financier et économique. Quel Etat oserait, à l'heure actuelle, assurer qu'il est financièrement et économiquement capable d'y procéder ? Je n'ai pas besoin de citer des noms. Nous connaissons tous, ici, les difficultés que nous avons eues. C'est pourquoi je me réjouis tant d'apprendre que mon gouvernement a décidé de limiter la réduction des effectifs allemands à 6.000 hommes au plus. Personnellement, j'aurais aimé qu'il n'y eût pas de réduction du tout, que l'on eût trouvé le moyen de l'éviter. Nous connaissons les annonces faites par d'autres Etats membres de l'O.T.A.N. : le Royaume-Uni, les Etats-Unis, mais aussi la Belgique et le Canada. Certains projets existent et il faut prévoir que, dans les années à venir, les forces classiques stationnées en Allemagne fédérale, le long du Rideau de fer, seront diminuées. Pour nous autres, en République fédérale, la présence des troupes alliées est irremplaçable. Voilà la vérité toute crue, et il faut le dire. Ce n'est pas une consolation de savoir qu'en dernier lieu, il y aura toujours les armes stratégiques des Etats-Unis pour entrer éventuellement en action. Cette perspective n'est réconfortante ni pour l'Allemagne, ni pour l'Europe centrale, ni pour l'Europe occidentale. Nous savons comment tout cela se terminerait.

Des économies étaient possibles. Mais nous agissons comme le malade qui sait qu'il est malade et qu'il pourrait se procurer des médicaments, mais qui n'est pas disposé à les prendre, pour quelque motif que ce soit. On doit admettre que si l'on parvenait à standardiser les armes au sein de l'O.T.A.N. comme elles le sont au sein du Pacte de Varsovie, il serait possible non seulement de réaliser des économies considérables, mais de contribuer en même temps à renforcer l'efficacité des armes qui pourraient être mises en action. Le Pacte de Varsovie est, si l'on peut dire, standardisé des bottes jusqu'aux plus gros canons, jusqu'aux avions, jusqu'aux chars d'assaut. La standardisation y est totale. Qui oserait nier que c'est là un avantage sans pareil, dans le combat ? L'Est est favorisé au départ, parce qu'il dispose de plus de divisions et peut mobiliser plus rapidement. En 15 jours, et avec le concours des Etats satellites, 120 à 150 divisions pourraient entrer en action. Mais là n'est pas l'élément décisif. Nous savons comment ces troupes sont entraînées, pendant combien de

Mr. Lenze (continued)

long they have been trained, what a hard period of training they have behind them — how their troops have, in fact, had a pre-military training. We know that they are equipped with ultra-modern and standardised weapons. Plus the number of divisions. We know that in every sector, speaking in purely conventional terms, they have the advantage over the West, and this is a very sobering thought. Basically, we already know these facts; the only thing is, that, for some reason or other, we draw no conclusions from them. Whether this is due to national considerations, to industrial interests or the like, can be argued. We know the facts, and we could have the wherewithal for bringing in a standardised range of weapons; this would mean an appreciable saving, and would increase the potentiality of the divisions, so that we could reach a position in conventional armaments which would really enable us to be effective in our new strategy and realistic in shaping our defence.

At the same time it would be making a major contribution to disarmament. Talking about disarmament is one of history's jokes. Where can we disarm? Certainly not in the conventional sphere — there is no possibility at all there. In the nuclear field? This is where we have the only weapon that we could use with full effect, albeit with catastrophic consequences that none of us wants to see. So in fact our conventional defence needs strengthening before we can start to talk at all sensibly about disarmament. Here too, therefore, it would be making a contribution if we could adopt the remedies we need. Even as I say this, I know that nothing of the sort will happen. This is what is so depressing about it all, what fills many political minds with foreboding; and not only politicians, but governments too.

We can see that NATO, which we regard as an instrument of our security, will probably be subjected to particularly heavy strains in the weeks and months to come — I would guess that what Mr. Beauguitte had to say was not far off the mark. He is, in France, one of the Independents, and belongs to the Giscard d'Estaing group, I understand. His comments on various plans at present under way within NATO were undoubtedly very clear and straightforward. If I can sum them up, they mean basically that NATO is at the present time discussing a certain

reform of the organisation in its committees (the Harmel plan). Now, one of the speakers in this Assembly told us, a little while ago, that it was too late for reforming NATO. I have in the past said, myself, that dismantling NATO would pose a mortal threat to the whole world. I would say the same again today, perhaps even more emphatically, knowing as I do how things in the Mediterranean have changed and how weak our southern flank now is.

To do honour to the remarks made by Mr. Beauguitte, I know the problems there are in all this, and I recognise the enormous importance of what he had to say. Unfortunately we must expect that the move to make a better political instrument out of NATO, and to consider and to treat NATO as an instrument of a policy of détente will come up against opposition. Mr. Beauguitte has championed the idea of bilateral negotiations, as opposed to making use of NATO as a whole. We know, therefore, what difficult arguments may still arise if we try to push things too far. We can see how careful we shall have to be in the future in setting in motion and carrying through the things we have to achieve, and what caution will be needed. The end result might be worse than the situation at the start.

One thing I do want to warn against — and here I turn to our colleague Mr. Radoux — using NATO as an instrument of détente to the point of envisaging joint negotiations between the Warsaw Pact and NATO at some stage in the proceedings. This would be a matter of the most crucial importance, which I would only be prepared even to consider once our own house had been set in order, and once the Fourteen — and perhaps even the Fifteen — had reached a single, shared view within the NATO framework. I am not fooling myself, however, that it will be anything but very difficult to bring about the unity and community of purpose in NATO that would provide a basis for negotiations offering hope of success.

There is no doubt at all that political negotiations are needed. Which of us would not welcome them in an age of policies of détente? And which of us does not want a détente, if by this we mean removing the causes of tension, and not submerging the determination to remove them.

M. Lenze (suite)

temps, et avec quelle sévérité ; nous savons qu'elles ont même reçu une formation pré-militaire. Nous savons qu'elles sont équipées des armes les plus modernes, d'un type standardisé. A cela s'ajoute le nombre de divisions. Nous savons que dans chaque secteur, en fait d'armes classiques, l'Est a un avantage sur nous. Tout cela doit nous faire réfléchir. Au fond, tous ces éléments nous sont connus. Mais, pour quelque motif que ce soit, nous négligeons d'en tirer des conclusions. Qu'il s'agisse de considérations d'ordre national, industriel ou autre, peu importe. Nous connaissons les faits et nous avons les moyens d'adopter un armement standardisé, permettant de faire des économies substantielles et, par là, d'accroître la puissance de nos divisions, d'atteindre un niveau d'armement classique, où il nous serait possible d'agir efficacement dans le sens de la nouvelle stratégie, et de procéder à une organisation réaliste.

Ce serait en même temps contribuer d'une manière décisive au désarmement. Car, parler de désarmement, c'est pure plaisanterie lorsqu'on se reporte à l'histoire. Où faut-il donc désarmer ? Dans le domaine des armes classiques, nous ne pourrions sûrement pas le faire, car il n'existe de ce côté-là aucune possibilité. Dans le domaine nucléaire ? L'arme nucléaire est la seule dont nous disposons pour nous défendre avec succès, fût-ce avec des effets catastrophiques, qu'aucun de nous ne désire provoquer. Il faut donc renforcer la défense classique avant de parler sérieusement de désarmement. Ce serait, en définitive, contribuer aussi au désarmement, si l'on se décidait à recourir aux remèdes qui s'imposent. Mais, au moment même où je dis cela, je sais qu'on n'en fera rien. C'est bien ce qu'il y a de plus déprimant et c'est ce qui préoccupe non seulement les hommes politiques, mais aussi, n'en doutons pas, les gouvernements.

Nous constatons que l'O.T.A.N., que nous considérons comme un instrument de notre sécurité, se trouvera probablement confrontée, dans les prochaines semaines et les prochains mois, à des difficultés exceptionnelles. Je pense que ce n'est pas par hasard que notre collègue Beauguitte a fait ici certaines déclarations. Il fait partie, en France, des Indépendants, du groupe de Giscard d'Estaing, si je suis bien renseigné. Son exposé concernant certains plans soumis actuellement à l'O.T.A.N. a été, sans aucun doute, très clair et très précis. En résumé, cela

signifie qu'au fond, les comités de l'O.T.A.N. discutent en ce moment — je pense au Plan Harmel — d'une réforme de cette organisation. Or, il se fait qu'un éminent collègue vient de dire devant l'Assemblée qu'il est trop tard pour procéder à une réforme de l'O.T.A.N. J'ai déclaré, dans le passé, que le démantèlement de l'O.T.A.N. serait une menace mortelle pour le monde. Je le répète aujourd'hui, avec plus de force encore, car je sais combien la situation s'est modifiée en Méditerranée et combien notre flanc sud s'est affaibli.

Je dois dire à M. Beauguitte que, tout en rendant hommage aux idées qu'il a développées, je sais aussi quel problème est à l'origine de toute cette affaire et quelle importance il faut attacher à ses déclarations. Il faut, hélas, s'attendre que la volonté de faire de l'O.T.A.N. un instrument politique plus efficace, de concevoir et d'utiliser cette organisation comme l'instrument d'une politique de détente, se heurtera à des résistances. Vous avez, cher collègue, plaidé en faveur de négociations bilatérales plutôt que de faire intervenir l'O.T.A.N. en tant qu'organe collectif. Nous pourrions aller au-devant de pénibles discussions si nous poussions les choses trop loin. Il faudra, on le voit, faire preuve de beaucoup de prudence si l'on veut faire progresser et mener à bien l'œuvre entreprise. Il s'agira d'avancer avec précaution, car la dernière étape pourrait se révéler plus dure que la première.

Je voudrais toutefois vous mettre en garde contre l'idée — et ici je m'adresse à M. Radoux — d'utiliser l'O.T.A.N. en tant qu'instrument de détente, au point de prévoir, à un certain stade, des négociations entre le Pacte de Varsovie et l'O.T.A.N. Je considérerais cette idée comme fort importante, et je ne serais disposé à l'envisager qu'au moment où il serait mis de l'ordre dans nos propres affaires, où, dans le cadre de l'O.T.A.N., les Quatorze et, éventuellement les Quinze, seraient parvenus à définir une position commune. Mais je ne me fais aucune illusion : il sera déjà très difficile de forger cette unité et cette communauté de vues au sein de l'O.T.A.N. d'une façon telle que l'on puisse, à partir de cette base, engager des négociations avec quelque chance de succès.

Il est incontestable que des négociations politiques s'imposent. Qui ne s'en réjouirait à l'ère de la politique de détente et qui ne désirerait pas la détente, si l'on entend par là qu'il faut supprimer les causes de tension, et non pas renoncer à la volonté de les supprimer ?

Mr. Lenze (continued)

We have, unhappily, to reckon with the likelihood that the causes of tension will be left just as they are, through a sort of resignation — to call it no more than that — and that the will to remove the causes of tension will be stifled. Speaking for myself I may say (and I ask your indulgence for dragging morals into politics) that I am firmly convinced that it would be worth nothing to the internal cohesion of the alliance of the free nations of the world, if we were to abandon our determination to get rid of the causes of tension and to fall back on lazy compromises. The determination to remove these causes of tension must persist and we must do all we possibly can to remove them.

It will call for untold patience and unremitting effort. It will call for a high degree of watchfulness. Above all, it will call for unity between the nations of the free world. And this brings us back yet again to the same point: whether the peoples of the free world can agree, whether they can stand together, whether they can — and want to — pursue a common policy, whether they can conduct effective consultations or whether they will merely talk about all these things without doing anything about them. It is the West's weakness, where unity is concerned, that forms the strength of the East. Let us make no mistake about it: the strength of the East does not come from its might alone, considerable though this is, but also from the weakness of the West. It is open to the West to show more solidarity, more unity — and so be more successful.

We have to thank the Belgian Foreign Minister for the initiatives that have led to the four NATO committees, and we are looking forward anxiously to the December meeting. We have no idea today how it will go, but I can well imagine that it will not be all that easy to bring things up for discussion in the way we would all like.

I will not impose longer on your time and patience, Ladies and Gentlemen, but I felt that I ought to offer one or two thoughts on the very important report drafted by Mr. Radoux with really Latin clarity.

There is only one point in the recommendation on which I would pass a personal comment. We ought to consider whether it would be better to delete the passage — at the end — which says

“... by increasing the proportion of operational forces in their over-all force levels”. I suggest this because I myself do not see the wish Mr. Radoux expresses for an increase in conventional forces — much as I personally would be in favour of it — being satisfied over the next few months or years.

I am suggesting this because of the rather unrealistic nature of this proposal, and would ask Mr. Radoux to consider whether he could not agree with me on this.

In closing, I would like to say to everyone — including those who do not entirely share our views — that all of us, however differently we may think on things, want to ensure European security and the liberty of the nations of the free world. This is something that all of us, without exception, want to see. For myself, I am sure that if — which God forbid — the worst did come to the worst, France, for instance, would stand alongside her allies. In saying this, I think I can express a hope for greater unity in this matter in the months and years to come. For this, after all, is the most important precondition if the free world is to stay free. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall reply very briefly, firstly to Mr. Lenze.

I should like to thank him for all he said. My views coincide entirely with his and nothing he said runs counter to the Committee's intentions.

I will ask Mr. Lenze to be kind enough to say whether he wishes to amend anything in the draft Recommendation.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — That is what I would like to do, Mr. Radoux. The amendment would only involve the deletion of the words I have just read out.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — If I have understood the last speaker, he wishes to delete the last part of the sentence, reading “by increasing the proportion of operational forces in their over-all force levels”.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I had proposed deleting from “by increasing...” to the end.

M. Lenze (*suite*)

Il est, hélas, fort probable qu'on laissera tout simplement subsister les causes de tension et, qu'une certaine résignation aidant — pour ne pas dire plus — on renoncera à les éliminer. Pour ma part, je dois dire franchement — excusez-moi de défendre des conceptions morales en politique — que je suis fermement convaincu que ce n'est pas la peine de se faire le champion de la cohésion interne au sein de l'alliance des peuples libres, si l'on renonce à vouloir éliminer les causes de tension et si l'on s'accommode trop facilement de compromis. Il est nécessaire que la volonté d'éliminer ces causes reste vivace et que l'on mette tout en œuvre pour y arriver.

Il faudra pour cela une patience et une énergie exceptionnelles. Il faudra être très vigilant. Mais il faudra surtout que les nations libres soient unies. Et ainsi, nous en revenons toujours au même point : les nations libres sauront-elles s'unir, sauront-elles rester unies, sauront-elles et voudront-elles mener une politique commune, organiseront-elles effectivement des consultations ? Ou continuera-t-on à parler de tout cela, sans jamais rien faire ? La faiblesse du monde occidental, sur ce point, fait la force de l'Est. Ne nous faisons pas d'illusion : la force de l'Est ne découle pas uniquement de sa puissance, qui est certainement considérable, mais elle découle aussi de la faiblesse du monde occidental. Celui-ci pourrait être plus solidaire, plus uni et, par là, remporter plus de succès.

Nous sommes reconnaissants au ministre belge des affaires étrangères d'avoir pris l'initiative qui est à l'origine des quatre sous-groupes de l'O.T.A.N. et nous attendons avec impatience la réunion de décembre. Nous ne savons pas comment elle se déroulera. Mais je m'imagine qu'il ne sera pas très facile d'aboutir à un résultat qui réponde à nos vœux.

Mes chers collègues, je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre patience et de votre temps. Mais il m'a paru opportun de vous exposer au moins quelques idées concernant le rapport de M. Radoux, que je considère comme un très important document qui se distingue par une clarté toute latine.

Je voudrais encore, en mon nom personnel, dire un mot au sujet d'un des points de la recommandation. Il faudrait examiner s'il n'y a pas lieu, à la fin du texte, de supprimer les mots

« en augmentant la proportion des forces opérationnelles dans l'ensemble de leurs forces ». En effet, M. Radoux, je ne crois pas que dans les mois ou les années à venir, les forces classiques puissent être augmentées dans une mesure telle que votre vœu — qui est aussi le mien — soit exaucé.

C'est parce que cette formule n'est pas très réaliste que je fais cette proposition. Je vous demande d'examiner si vous pouvez l'accepter.

En conclusion, m'adressant à tous les membres de cette assemblée et même à ceux qui ne partagent pas tout à fait notre point de vue, je voudrais dire ceci : nous souhaitons tous, même ceux qui parfois sont d'un tout autre avis, garantir la sécurité de l'Europe et sauvegarder la liberté des peuples du monde libre. Telle est, certainement, la volonté de tous ceux qui sont présents ici. Quant à moi, je suis fermement persuadé que si jamais — Dieu nous en préserve — une crise sérieuse devait éclater, la France, par exemple, serait aux côtés de ses alliés. Ceci dit, je crois pouvoir exprimer le vœu de nous voir plus unis au cours des mois et années à venir. Car c'est une condition indispensable à la sauvegarde de notre liberté. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, mes chers collègues, je compte répondre très rapidement et tout d'abord à M. Lenze.

Je veux, en effet, le remercier pour tout ce qu'il a dit. Je me sens en complète identité de vues avec lui ; rien, dans ce qu'il a déclaré, ne peut contrarier les intentions de la commission.

Dans un instant, je demanderai à M. Lenze de vouloir bien nous dire s'il propose de modifier quelque chose au projet de recommandation.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — C'est bien cela, M. Radoux. Mon amendement ne tend qu'à supprimer les mots que j'ai cités.

M. RADOUX (*Belgique*). — Si je l'ai bien compris, il souhaite supprimer la dernière partie de phrase qui commence par les mots : « en augmentant la proportion des forces opérationnelles dans l'ensemble de leurs forces... ».

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — J'ai proposé de tout supprimer à partir des mots : « en augmentant ».

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — I do not know whether Mr. Lenze understood me to be asking for an increase in the strength of operational forces. I should like to ask Mr. Lenze to think about the matter while I reply to Mr. Beauguitte. I am not sure that our interpretations of the last part of the sentence coincide.

Naturally, I have no more illusions than Mr. Lenze about the words "by increasing the proportion of operational forces in their over-all force levels". I am not asking for an increase in forces but merely saying that, in the over-all forces of a country, an effort should be made to increase the proportion of operational forces so as to make them, for example, larger than the administrative or supply forces. I am thinking more particularly of a country such as my own which is trying to devise a plan to increase the proportion of operational forces to the total force. This does not mean that the Belgian forces as a whole will be increased.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — If that is how this passage is to be understood, I will withdraw my amendment.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — I should like now to reply to Mr. Beauguitte. To speed up matters, I will limit my remarks to three, although Mr. Beauguitte made a number of comments; first, then, as to the Alliance's objectives.

This is not the first time that I have heard the friends and colleagues of Mr. Beauguitte claim that the Atlantic Alliance was set up for a basically military purpose.

Mr. BEAUGUITTE (*France*) (Translation). — Come, come, Mr. Radoux!

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. Beauguitte is surprised. Naturally, if he refers to the 1949 text, he will be able to read Article 2. But there was, I grant, also the situation that existed at the time. If we had not been animated by fear, the Atlantic Alliance might never have come into being.

However, the North Atlantic Treaty Organisation was created in 1950-51. I should like to take this opportunity to quote shortly from the report of the Committee of Three, which consid-

ered that, in principle, one of the bases of political co-operation was "the discussion of problems collectively" (by governments) "in the early stages of policy formation, and before national positions become fixed".

Furthermore, to harmonise their policies, member governments should "make consultation in NATO an integral part of the making of national policy... There cannot be unity in defence and disunity in foreign policy".

These are the views expressed in the report of the Three Wise Men in 1956 and signed by the fifteen NATO governments.

The great majority of the members of the Alliance and of its member governments are concerned, beyond military matters, with the settlement of political problems when a military situation may have been finally disposed of and for the time being is forgotten. In other words the Alliance, for us, is something which can and should transcend national boundaries. I shall not talk about integration or supranationality today since the prevailing atmosphere is so friendly, but for the organisation as a whole and for the great majority of us, the ultimate — the final — purpose of the Alliance is not military but political in nature.

I should like to ask Mr. Beauguitte and his friends one simple question they might answer one day. I no longer understand very well — although I should very much like to — why as soon as any political action is discussed in the Atlantic Alliance, some members no longer appear to be in agreement. I wonder whether for those people, the Alliance still means anything in those respects.

Two years ago the Head of the State in France, this country that all of us love, and where we are now meeting, announced that it was withdrawing from the military organisation because the Atlantic Alliance served no military purpose — or almost none. While you have entered into certain agreements with the Alliance, and still maintain contact with it, you say that that is so because of possible wartime necessity. At this very meeting, you tell us that you have left the military alliance and do not now agree to participate in political discussions.

I should like to ask you this question: What point is there in your remaining in the Alliance

M. RADOUX (*Belgique*). — Je ne sais pas si M. Lenze a cru que je demandais en fait une augmentation des forces opérationnelles. Je vais demander à M. Lenze de réfléchir un instant à la question pendant que je réponds à M. Beauguitte, parce que je ne sais pas si nous avons bien compris de la même façon le sens de cette dernière partie de phrase.

Il est bien entendu qu'en ce qui concerne les mots « en augmentant la proportion des forces opérationnelles dans l'ensemble de leurs forces », je n'ai pas plus d'illusions que M. Lenze. Je ne demande pas une augmentation des forces ; je dis simplement que dans l'ensemble des forces d'un pays, il faut s'efforcer d'obtenir que la proportion des forces opérationnelles soit plus grande que, par exemple, les forces administratives ou, simplement, les forces de logistique. Je pense, notamment, à un pays comme le mien qui va s'efforcer de présenter un plan pour augmenter les forces opérationnelles dans l'ensemble des forces, ce qui ne signifie pas que les forces d'ensemble de la Belgique seront pour autant augmentées.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. Radoux, si c'est ainsi qu'il faut comprendre ce membre de phrase, je retire mon amendement.

M. RADOUX (*Belgique*). — Mes chers collègues, je voudrais maintenant répondre à M. Beauguitte. Pour aller plus vite, je me limiterai à trois remarques, alors que M. Beauguitte en a fait toute une série. Et, d'abord, sur les objectifs de l'Alliance.

Ce n'est pas la première fois que j'entends dire, par les collègues et amis de M. Beauguitte, que l'Alliance atlantique a été constituée dans un but essentiellement militaire.

M. BEAUGUITTE (*France*). — Voyons, M. Radoux !

M. RADOUX (*Belgique*). — Vous vous exclamez, M. Beauguitte. Bien sûr, si vous reprenez le texte de 1949, vous verrez qu'il y a le texte proprement dit et notamment un certain article 2. Mais il y a aussi, je vous l'accorde, les circonstances. Et sans la peur qui nous animait, il est possible que l'Alliance atlantique n'aurait pas vu le jour.

Mais dès 1950-1951, l'on a créé l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord. J'en profite pour rappeler un texte très court ainsi conçu. Le Comité pose en principe, à la base de ses recom-

mandations relatives à la coopération politique, que les gouvernements devraient, au sein du Conseil atlantique, discuter « des problèmes aux tout premiers stades de l'élaboration des politiques, avant que la position des pays soit définitivement arrêtée ».

Pour harmoniser leur politique, les gouvernements devraient faire le plus possible, « des consultations à l'O.T.A.N., une partie intégrante de la procédure nationale d'élaboration des politiques... car il ne peut y avoir solidarité dans la défense et division en politique étrangère ».

Tel est le texte des trois Sages de 1956 qui a été signé par les quinze gouvernements de l'O.T.A.N.

Pour la grande majorité des membres de l'Alliance et des gouvernements membres de cette alliance, au-delà du militaire, il y a le politique, il y a le règlement des problèmes politiques du fait qu'on aura pu mettre fin à une situation militaire dont, à un certain moment, nous espérons ne plus parler. C'est-à-dire que, pour nous, l'Alliance est bien quelque chose qui peut et qui doit exister au-delà des nations. Je ne parlerai pas d'intégration aujourd'hui, ni de supra-nationalité, puisque nous sommes ici dans une atmosphère fort agréable ; mais pour l'ensemble de l'organisation et pour la grande majorité d'entre nous, le but final — c'est le mot — de l'Alliance est d'ordre non pas militaire, mais politique.

Je pose alors à M. Beauguitte et à ses collègues une simple question à laquelle ils pourront peut-être un jour me répondre : on ne comprend plus très bien — alors qu'on voudrait tellement comprendre — qu'au moment où est fait, au sein de l'Alliance atlantique, un exercice de politique, que certains semblent ne pas être d'accord. L'on se demande si, pour certains, l'Alliance sert encore à quelque chose dans tous les domaines.

Il y a deux ans, ce pays que nous aimons tous et où nous sommes aujourd'hui, la France, a déclaré, par la voix de son chef de gouvernement qu'il se retirait de l'organisation militaire parce que l'Alliance atlantique ne sert à rien, ou presque à rien, dans l'ordre militaire. Vous avez conclu certains accords avec l'Alliance, vous gardez des contacts avec elle, mais vous déclarez que c'est en vue du temps de guerre. Et à l'instant même, vous déclarez à la tribune être sorti de l'Alliance militaire, mais ne pas accepter aujourd'hui les conversations politiques.

Ma question est la suivante : à quoi sert-il d'être dans l'Alliance atlantique si c'est pour

Mr. Radoux (continued)

if you reject discussion on both military and political questions? The only remaining problems are cultural.

I now come to East-West relations.

Ladies and Gentlemen, here too, I do not understand the attitude of certain Europeans. This is their repudiation or seeming repudiation of the need for Europeans to meet around a table when they no longer have to talk about armaments, but only about settlements.

The French Government has, at times, reasonably enough, raised the matter of Yalta. The Yalta Agreements date from 1945. I should like to put a question: Do you not believe that it would be better if Europe were united? I am saying this here among Europeans because seven countries are represented at this gathering, the Six of the Community, plus one. If we cannot one day adopt a common policy on European problems, do you not think that our position will be weaker on the day — and that day will come — when we have to discuss settlements? Perhaps they will then be drawn up without us and we know very well what can happen if we do not participate in negotiations.

You referred to bilateral East-West relations. As I said earlier, I am in favour of bilateral relations.

To change the atmosphere a little, I shall now speak about another country. (*Laughter*)

Let us suppose that tomorrow the Federal Republic of Germany were to announce the good news that it had reached an agreement that satisfied everyone. It is, in fact, agreed that there is to be no discrimination among western Europeans. Consequently, both in the Alliance and in this Assembly, we try to agree on joint positions. If one of us takes up a position or wants to reach a settlement, we believe *a priori* that that position is a good one or that the settlement is sound. If the Federal Republic of Germany were to inform us that it had reached a satisfactory agreement with Poland or some other country, and we found it so, which of us would not be delighted? Thus, we are in favour of bilateral agreements.

To avoid offending you, I shall not go as far as to say that it is possible to do better. But, parallel with such agreements, I think it important and useful to have an organisation for dealing with outstanding problems, since, unfortunately, we have not yet obtained any result.

Must I remind you of the recent visit of an illustrious guest to the Polish capital? He honoured its National Assembly by discussing these problems before it. Mr. Gomulka replied, and made it perfectly clear that the policy of the Polish Government was primarily based on sympathy and co-operation with the Soviet Union. I am not sure that, if I were in Mr. Gomulka's shoes, I would not follow the same policy. I merely note what he said, and I think that if we could rely on each other's support, we might be luckier than we have been until now in our bilateral contacts.

I shall end with the non-proliferation treaty. I can say on behalf of all my colleagues that we regret the absence of France from Geneva. It is much better to discuss things around a table than to be absent. If we want to convince others of our point of view, it is better — in any case it is a custom among European countries and seems to me a good way of working — to meet around a conference table rather than to speak in isolation. That is why I think it a pity that France is not represented at Geneva.

I was therefore surprised to hear Mr. Beauguitte describe this conference as unfortunate. The reason I mention it is because he raised the question of a non-proliferation nuclear treaty. I should like to point out to Mr. Beauguitte that we are not dealing here with a bilateral contact but with a bilateral initiative. It happens to have been taken by the two countries which were in a position to take this step successfully, thus reintroducing bilateral initiatives!

But what is happening in Geneva? The European countries — quite rightly — have not accepted some of the paragraphs of the draft treaty, and more particularly, raise objections to Article 3 dealing with control.

Is it not because in Geneva we were united, at any rate five of us, that we already achieved some results and that a non-proliferation treaty may well be signed tomorrow? Here again, this

M. Radoux (suite)

refuser à la fois les questions militaires et les questions politiques ? Il ne reste plus que les questions d'ordre culturel !

J'en viens aux rapports entre l'Est et l'Ouest.

Mes chers collègues, il y a là aussi une attitude que je ne comprends pas chez certains Européens. C'est cette méconnaissance, ou ce semblant de méconnaissance, de la nécessité pour les Européens d'être unis le jour où, précisément, autour d'une table, il ne sera plus question de parler d'armements, mais de règlements.

Très justement, à certains moments de la vie de l'Etat et du gouvernement français, il a été question de Yalta. Ces accords datent de 1945. Je vous pose une question : ne croyez-vous pas qu'il serait plus intéressant pour les Européens d'être unis ? Je le dis dans cette enceinte parce qu'ici nous sommes ensemble, entre Européens, les Six plus un, c'est-à-dire les Sept. Si nous n'avons pas un jour une position commune sur les problèmes européens, ne pensez-vous pas que nous serons dans une situation inférieure à celle que nous connaissons le jour — et il arrivera — où il sera question de règlements ? Peut-être ce jour-là établira-t-on le règlement sans nous. Or, nous savons ce qui peut arriver éventuellement quand on n'est pas présent au moment des négociations.

Vous avez, à propos des rapports Est-Ouest, parlé des relations bilatérales. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure : je suis partisan de relations bilatérales.

Je vais maintenant parler d'un autre pays pour changer un peu de climat. (*Sourires*)

Supposons que demain la République fédérale vienne nous annoncer une excellente nouvelle en nous disant qu'elle a trouvé un accord extrêmement satisfaisant pour tout le monde. Il est, en effet, entendu que nous ne faisons pas de discrimination entre Européens de l'Ouest ; par conséquent, au sein de l'Alliance et de cette assemblée, nous essayons de trouver des positions communes. Si quelqu'un prend une position ou veut établir un règlement, nous croyons *a priori* que cette position est bonne ou qu'il s'agit d'un bon règlement. Si l'Allemagne fédérale vient nous dire qu'elle a conclu avec la Pologne ou un autre pays un accord satisfaisant, et que nous le trouvons tel, qui d'entre nous ne s'en félicitera ? Nous sommes donc pour les accords bilatéraux.

Je n'irai pas jusqu'à dire, pour ne pas vous heurter, qu'il est possible de faire mieux. Mais parallèlement à ces accords, nous pensons qu'il est important et utile d'avoir une organisation qui s'occupe des problèmes en suspens parce que, jusqu'à présent, malheureusement, l'on n'a abouti encore à aucun résultat.

Dois-je rappeler le dernier voyage qu'a fait un hôte illustre dans la capitale polonaise ? Il a fait l'honneur à l'Assemblée nationale polonaise de parler de ces problèmes devant elle. M. Gomulka lui a répondu en lui faisant très clairement comprendre que la politique du gouvernement polonais est avant tout axée sur des préoccupations de sympathie et de collaboration avec l'Union Soviétique. Je ne suis pas sûr que, si j'étais à la place de M. Gomulka, je ne suivrais pas la même politique. Je constate simplement ce qu'il a dit et je pense que si nous pouvions nous appuyer les uns sur les autres, nous aurions peut-être plus de chance que jusqu'à présent dans nos contrats bilatéraux.

Je terminerai par le traité de non-prolifération. Je puis dire, au nom de tous nos collègues, que nous regrettons l'absence de la France à Genève. Il est beaucoup mieux de discuter autour d'une table que d'être absent. Pour faire valoir un point de vue, il vaut mieux — en tout cas, c'est une coutume entre pays européens et cela me paraît une bonne façon de travailler — se rencontrer autour d'une table de négociations plutôt que de parler chacun séparément. Voilà pourquoi je crois qu'il est mauvais que la France ne soit pas présente à Genève.

Je m'étonne alors que vous disiez de cette conférence que c'est une mauvaise entreprise. Car si j'en parle, c'est parce que vous avez abordé la question du traité de non-prolifération nucléaire. M. Beauguitte, il s'agit là non pas d'un contact bilatéral, mais d'une initiative bilatérale. Il se fait qu'elle émane des deux pays qui, précisément, dans ce domaine pouvaient prendre une initiative heureuse et nous retombons sur des initiatives bilatérales.

Mais que se passe-t-il à Genève ? Les pays européens — avec raison — n'ont pas accepté certains paragraphes du projet de traité, et ont soulevé notamment des objections sur l'article 3 concernant le contrôle.

N'est-ce pas parce qu'à Genève nous étions unis, en tout cas à cinq, que nous sommes arrivés à certains résultats jusqu'à présent et que demain interviendra peut-être la signature d'un traité de

Mr. Radoux (continued)

is because the Geneva negotiations took place. I would even say that, if a non-proliferation treaty were not to come into existence, the Geneva conversations would be at an end. Absence from Geneva is unwise, nor is it a sound procedure, prior to any discussion, to announce one's refusal to subscribe to a non-proliferation treaty.

In view of the great tradition of your country, we should very much like you to sign this treaty. It contains exactly what you want, providing possibilities for an East-West rapprochement. It is sufficient to compare one paragraph of the treaty and one paragraph of the last Gomulka plan to see that the one leads the way to the other. Consequently, the signing of the non-proliferation treaty is a matter that concerns not only the nuclear but also the non-nuclear powers, and while it is true that, at the outset, the countries possessing nuclear weapons, the "haves" as opposed to the "have-nots", did not give the satisfaction expected of them, it will not have escaped your notice — you have proved that you have read the papers of the last twenty-four or forty-eight hours — that the United States Government, for example, has now taken a considerable step forward along the road you want to follow.

I am sure that this is as gratifying to you as it is to me.

Ladies and Gentlemen, I return to the resolution and recommendation. I think that our exchange of views was valuable. It is the business of parliaments to give opinions on the one hand and to reply to them on the other.

I am sure that all my colleagues will agree with me in expressing the hope that after all our vicissitudes, we shall meet again and continue to work together. That is the true meaning of the paragraph in the recommendation which, I assure you, was drafted by me alone. It is not its aim to want at this stage, in certain circumstances, to compromise the future, which, if we desire it and, I repeat, if we are united, still holds out great promise for Europe.

Before I conclude, I should like to say that we should not be concentrating at this moment so much on the draft Recommendation or Resolu-

tion but on the very fine speech delivered yesterday by our President, in which he appealed to all of us for unity. We should remember what he said on the need for Europe to be united for, if we wish to keep our identity, and to guard it jealously, it is up to us to defend it. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I rise to do two simple things. The first is to express the thanks of my Committee and, I am sure, of the Assembly to Mr. Radoux for his excellent report. He took over from Mr. Duncan Sandys as our Rapporteur on the defence of Europe and Mr. Duncan Sandys is a very difficult man to follow as far as the excellency of his reports is concerned. Mr. Radoux accepted this responsibility. He has worked hard and unremittingly and with very great patience for our Committee and has produced two reports. I wish on behalf of the Committee to thank him very much. He has agreed for another member of the Committee to take up the work that he has been doing for two years. Not merely has he produced two magnificent reports but he has listened in Committee to every argument, he has met many criticisms, has written and rewritten his reports and recommendations and is a man of very great eloquence and very great patience. I want to thank you, Mr. Radoux, for the work that you have done.

Secondly, would it be presumptuous for the Committee to request you, Mr. President, to send the report of Mr. Radoux on the state of European security and the report of Mr. Goedhart on the defence of the Mediterranean to the NATO Council of Ministers for their information and consideration?

The PRESIDENT (Translation). — I believe, Mr. Edwards, that it is customary to send these reports to the Council of Ministers of NATO. We shall therefore send them, as you ask.

The debate is closed.

In Document 425, the Committee submits a draft Recommendation on the state of European security, and a draft Resolution on the future of the Atlantic Alliance.

No amendment has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority

M. Radoux (suite)

non-prolifération ? Cela, encore une fois, parce que les négociations de Genève existent. J'ose dire que si le traité de non-prolifération n'était pas institué, ce serait l'enterrement des conversations de Genève. Ce n'est pas une bonne chose d'être absent de Genève ni d'avoir déclaré préalablement à toute discussion que l'on se refusait d'être partie au traité de non-prolifération.

Vu la grande tradition de votre pays, nous aimerions tellement vous voir signer ce traité. Il contient précisément ce que vous voulez, à savoir des possibilités de rapprochement entre l'Est et l'Ouest. Il suffit de reprendre un des paragraphes du traité et un des paragraphes du dernier plan de M. Gomulka pour voir que l'un est la voie ouverte vers l'autre. Par conséquent, signer le traité de non-prolifération nucléaire est une affaire qui intéresse non seulement les puissances nucléaires, mais également les puissances non nucléaires et s'il est vrai qu'au départ, les pays qui avaient l'arme nucléaire, ceux qu'on appelle en anglais les *haves* par opposition aux *have-nots*, n'ont pas donné les satisfactions qu'on attendait, il ne vous aura pas échappé — vous avez prouvé que vous aviez lu les journaux des dernières quarante-huit heures ou vingt-quatre heures — que, par exemple, le gouvernement des Etats-Unis a fait maintenant un pas considérable dans la voie que vous désirez voir suivre.

Je suis certain que vous vous en félicitez, comme je le fais moi-même.

J'en reviens, Mesdames, Messieurs, à la résolution et à la recommandation de la commission. Je crois que nous avons bien fait de procéder à cet échange de vues. C'est la mission d'un parlement d'émettre des opinions, d'une part, et d'y répondre, d'autre part.

Je suis certain d'être l'interprète de tous mes collègues en formulant l'espoir qu'après toutes les péripéties que nous avons connues, nous allons nous retrouver un jour et continuer à travailler ensemble. C'est bien là le sens du paragraphe de la recommandation qui, je vous l'assure, est entièrement de ma main. Il est de ne pas vouloir aujourd'hui, dans certaines circonstances, compromettre l'avenir qui, si nous le voulons et, je le répète, si nous sommes unis, est encore plein de promesses pour l'Europe.

Aujourd'hui, ce n'est pas ce projet de recommandation ni ce projet de résolution qui doivent retenir tellement notre attention au moment où

je quitte cette tribune, mais le très beau discours prononcé hier par notre Président, qui faisait appel à l'union de tous. Nous devons retenir les phrases dans lesquelles il disait que l'Europe doit être unie car, si nous voulons garder notre identité, et la garder jalousement, c'est à nous qu'il appartient de la défendre. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne vous dirai que deux choses simples. Je veux d'abord, au nom de ma commission et — j'en suis sûr — de l'Assemblée, remercier M. Radoux de son excellent rapport. Comme rapporteur sur la défense de l'Europe, il succède à M. Duncan Sandys et c'est une succession très difficile à reprendre du point de vue de la qualité de la rédaction. M. Radoux a endossé cette responsabilité. Il a travaillé d'arrache-pied et avec une grande patience à la rédaction de deux rapports. Au nom de la commission, je l'en remercie. Il a accepté qu'un autre membre de la commission reprenne le travail qu'il faisait depuis deux ans. Il ne s'est en outre pas contenté de rédiger deux excellents rapports ; il a, en commission, écouté toutes les réflexions, répondu à de nombreuses critiques, écrit et réécrit les rapports et les projets de recommandations et fait preuve d'une très grande éloquence et d'une remarquable patience. Je tiens à vous remercier, M. Radoux, du travail que vous avez accompli.

Deuxièmement, la commission se permet de vous demander, M. le Président, d'adresser le rapport de M. Radoux sur l'état de la sécurité européenne et celui de M. Goedhart sur la défense de la Méditerranée au Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. pour information et aux fins d'examen.

M. le PRESIDENT. — Je crois, M. Edwards, qu'il est d'usage d'envoyer ces rapports au Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. Nous les enverrons donc, comme vous le demandez.

La discussion est close.

Dans le Document 425, la commission présente un projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne et un projet de résolution sur l'avenir de l'Alliance atlantique.

Aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la

The President (continued)

required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

We now come to the draft Resolution.

I call for a vote on the draft Resolution.

Are there any objections ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Resolution is therefore adopted unanimously*².

6. State of European space activities

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 429)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on the state of European space activities, and the vote on the draft Recommendation, Document 429.

I call Mr. de Montesquiou, Rapporteur of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have the honour to present the report on the state of European space activities, and to submit a recommendation for you to vote on.

1. See page 26.

2. See page 27.

Space seems today — and this is a matter both for rejoicing and also, perhaps, for regret — to be the only field in which the States of Europe are affirming in words and confirming in acts their desire to build Europe.

Have they reason to be confident that they can do so ? They are so much behindhand in comparison with the United States of America and the Soviet Union that, in a few years' time, large companies and political parties will be able to hire one of the 50 or 60 television satellites launched by these two countries above our space.

I must, in passing, say how much I regret the attitude of Germany, which has officially refused to co-operate with France and Britain in the construction of the Jaguar and the airbus.

It is true that the Federal Republic of Germany, due perhaps to its love for music, is constructing, together with France, the satellite Symphonie.

The two pillars of space technology, Britain and France, remain firm ; and the other European States are working together with them.

The spokesman of Britain, Prime Minister Wilson, in his speech on 30th November last, said that, regardless of when Great Britain enters the Common Market, it is vital that Europe should be independent in the sphere of technology.

Allow me to quote what he said :

“What matters here is not words but action. Such action as the creation of the European technology for which I called in my Guildhall speech. But while Britain is prepared to take an initiative in this field in advance of negotiations, that initiative will become a reality in terms of European industrial independence only if we in Europe are ready to take all the steps necessary to create a single European industrial market.”

What did the French Minister of State in charge of space research, Mr. Maurice Schumann, say last Saturday at the Mediterranean University Centre ? I quote :

“European co-operation is essential for the conquest of space, but it must be preceded by a national effort.”

Between the optimism of Renan, who regarded science as the basis of happiness, and the pessi-

M. le Président (suite)

majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

Nous en arrivons au projet de résolution.

Je mets aux voix ce projet de résolution.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité².

6. Etat des activités européennes en matière spatiale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 429)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur l'état des activités européennes en matière spatiale et le vote sur le projet de recommandation, Document 429.

La parole est à M. de Montesquiou, rapporteur de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, j'ai l'honneur de présenter le rapport sur l'état des activités européennes en matière spatiale et de soumettre une recommandation à votre vote.

1. Voir page 26.

2. Voir page 27.

L'espace semble être aujourd'hui, il faut s'en réjouir et peut-être aussi le déplorer, le seul domaine où les Etats européens affirment par leurs déclarations et confirment par leurs actes leur volonté de construire l'Europe.

Combien est justifiée leur confiance ? Leur retard est si grand par rapport aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Union Soviétique que, dans peu d'années, les grandes sociétés et les partis politiques pourront louer un des cinquante ou soixante satellites de télévision lancés par ces deux pays au-dessus de notre espace.

En passant, je vous dirai combien je regrette l'attitude de l'Allemagne qui a officiellement renoncé à construire avec la France et la Grande-Bretagne le Jaguar et l'Airbus.

Il est vrai que la République Fédérale d'Allemagne, peut-être par amour pour la musique, construit avec la France le satellite Symphonie.

Les deux piliers de la technologie spatiale, la Grande-Bretagne et la France, restent fermes, et avec eux travaillent les autres Etats européens.

Le porte-parole de la Grande-Bretagne, le Premier ministre Wilson, dans son discours du 30 novembre dernier, déclare que, quelle que soit la date d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, il est vital que l'Europe soit indépendante dans le domaine de la technique.

Permettez-moi de rappeler ses paroles :

« Ce qui importe, à cet égard, ce ne sont pas les mots, mais les actes, des actes tels que la création de la technologie européenne que j'ai préconisée dans mon discours au Guildhall. Mais si la Grande-Bretagne est prête à prendre une initiative dans ce domaine avant même que des négociations ne soient entamées, cette initiative ne deviendra une réalité, sous la forme d'une indépendance industrielle de l'Europe, que si nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nécessaires à la création d'un marché industriel unique en Europe. »

Qu'a dit samedi dernier au Centre universitaire méditerranéen M. Maurice Schumann, le ministre français responsable de la recherche spatiale ? Je le cite :

« La coopération européenne est nécessaire pour la conquête de l'espace, mais elle doit être précédée d'un effort national. »

Entre l'optimisme d'un Renan qui considérait la science comme la base du bonheur et le pessi-

Mr. de Montesquiou (continued)

mism of Jean Rostand, who fears the influence of science on the evolution of the human species, we agree with Mr. Maurice Schumann in thinking that space technology may create European solidarity.

I would venture to ask my colleagues, and in particular Mr. de la Vallée Poussin, to escape from the contingencies of the present and contemplate the infinity of space, that is to say, a future to which we aspire, a Europe economically and politically structured, where Europeans will enjoy a life better than in other parts of the globe.

Why cast discredit on a country which, in its entirety, desires to contribute towards finding the best method for enabling the British nation to enter the Common Market? We have no right to pass judgment on the rulers of other States, and I wish those who are responsible for the idea of confining Europe to a limited number would consider the consequences of their acts.

European solidarity, hailed by everyone, and by Mr. Wilson and Mr. Schumann in particular, and desired, likewise, by everyone, was not upheld by the Council on 7th June 1962. Its members did not think it necessary to place the space organisations, ELDO and ESRO, in a special framework to ensure adequate co-ordination and control.

But there have been promising developments since that time. Following the crises in ELDO and ESRO, both the Assembly and the Ministers are convinced that the continuing and growing difficulties attendant upon space activities can be avoided only if present arrangements are completely revised.

Thus, the States represented here have now made clear their desire for organisation and co-ordination.

The Federal Republic of Germany, for instance, has considerably increased its research budget, and Mr. Stoltenberg, Minister for Scientific Research, stated in the Bundestag, on 29th June 1966, that he was in favour of concentrating European space research beyond the individual organisations. In so doing, he was endorsing the desire expressed by our Assembly.

We are pleased to note, also, that Federal Germany is proposing to set up a centre com-

parable to the French *Centre national d'études spatiales*.

Similarly, Belgium, through its Prime Minister, Mr. Vanden Boeynants, has declared itself in favour of increasing European co-operation in regard to space questions.

Italy, in turn, has manifested its desire for technological co-operation by setting up a new Ministry for scientific research, with its own budget.

It is clear to us that one of the most important and most urgent problems to be solved so as to ensure effective co-operation remains the centralisation and co-ordination of research funds and research bodies, which are still, frequently, too dispersed.

I would like, in particular, to endorse the statement made to the Committee, on 23rd October 1967, by Mr. Luns, who said, *inter alia*, that participation in a European programme is most effective when backed by national effort.

Speaking of national effort, Great Britain is most certainly making one. A few figures will suffice to demonstrate the development of the British space programme. Over the past two years, the expenditure on space research has increased from £18,560,000 to £23,720,000 and in 1968 it is to attain the figure of £30,550,000.

If we add, in respect of the measures taken by the member States of WEU, that France's budget for scientific research in 1968 represents a twenty per cent increase over that of the previous year, it will be realised that a promising national effort is being made everywhere, with the result that it should be possible, very shortly, to establish a real space programme on a European scale. If you refer to Table 2, on the last page of this report, you will see that the per capita effort in respect of scientific research and development is as follows — I quote a few figures at random: United States, \$110 per capita; France \$27, Germany \$24, United Kingdom \$39.

From this list, too, I see that Sweden is making a considerable effort; it has a per capita effort of \$33.

These figures are useful to have, since they demonstrate that Europe still has a considerable effort to make if it is to attain independence in

M. de Montesquiou (suite)

misme de Jean Rostand qui redoute l'influence de la science sur l'évolution de l'espèce humaine, nous estimons avec M. Schumann que la technologie de l'espace peut créer la solidarité européenne.

Puis-je me permettre de demander à mes collègues, et en particulier à M. de la Vallée Pousin, de s'évader des contingences du présent et de considérer devant eux l'infini de l'espace, c'est-à-dire un avenir que nous voulons atteindre, une Europe structurée économiquement et politiquement, où les Européens connaîtront une vie meilleure que dans d'autres parties du globe ?

Pourquoi jeter le discrédit sur une nation qui, tout entière, désire s'associer pour trouver la meilleure formule afin que la nation anglaise entre dans le Marché commun ? Nous n'avons pas le droit de juger les dirigeants des autres Etats et je voudrais que les responsables de cette idée de limitation de l'Europe à un chiffre réduit pensent aux conséquences de leurs actes.

La solidarité européenne, proclamée par tous, et en particulier par M. Wilson et M. Schumann, souhaitée aussi par tous, n'était pas partagée par le Conseil le 7 juin 1962. Ses membres pensaient qu'il n'était pas nécessaire de placer les organisations spatiales, C.E.C.L.E.S. et C.E.R.S., dans un cadre particulier pour en assurer la coordination et un contrôle efficace.

Mais une évolution heureuse a été constatée depuis cette époque. Après les crises du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S., l'Assemblée d'une part, les ministres de l'autre, considèrent que seule une révision radicale des dispositions actuelles permettrait de résoudre les difficultés constantes et croissantes qu'ont rencontrées les organismes spatiaux.

Il y a donc aujourd'hui une volonté d'organisation et de coordination manifestée par les Etats ici représentés.

C'est ainsi que la République Fédérale d'Allemagne a considérablement augmenté son budget de recherche et M. Stoltenberg, Ministre de la recherche scientifique, s'est déclaré devant le Bundestag, le 29 juin 1966, partisan d'une recherche spatiale européenne dépassant le cadre des organisations individuelles. Il souscrivait, en ce sens, au souhait exprimé par notre assemblée.

Nous nous félicitons également du projet de création en Allemagne fédérale d'un centre com-

parable au Centre national d'études spatiales français.

De même, la Belgique, par la voix de son premier ministre, M. Vanden Boeynants, est favorable à un accroissement de la coopération européenne en matière spatiale.

L'Italie, pour sa part, a concrétisé sa volonté de coopération technologique en créant un nouveau ministère spécialement chargé de la recherche scientifique et doté d'un budget propre.

Il est évident qu'à nos yeux, l'un des problèmes les plus importants et les plus urgents à régler en vue d'assurer une coopération efficace, demeure la centralisation et la coordination des crédits et des organismes de recherche qui demeurent, bien souvent, trop dispersés.

Je fais miens, en particulier, les propos tenus devant votre commission, le 23 octobre 1967, par M. Luns, qui a notamment souligné que la participation à un programme européen est d'autant plus fructueuse qu'elle va de pair avec un effort national.

Cet effort national, la Grande-Bretagne l'accomplit incontestablement. Quelques chiffres suffiront à nous éclairer sur le développement du programme spatial britannique. Pendant ces deux dernières années, les crédits consacrés à l'espace sont passés de 18.560.000 livres à 23.720.000 livres et atteindront 30.550.000 livres en 1968.

Si l'on ajoute, au sujet des efforts entrepris par les Etats membres de l'U.E.O., que le budget de la recherche scientifique de la France pour 1968 est en augmentation de 20 % sur celui de l'an dernier, on se rend compte que l'effort national est partout prometteur et devrait permettre d'établir, dans les meilleurs délais, un véritable programme de l'espace à l'échelon européen. Si vous vous reportez au tableau inséré à la dernière page de ce rapport — tableau 2 — vous verrez que l'effort par tête d'habitant pour la recherche et le développement scientifiques est, je cite au hasard et en passant : pour les Etats-Unis, de 110 dollars par tête d'habitant ; pour la France, de 27 dollars ; pour l'Allemagne, de 24 dollars et, pour le Royaume-Uni, de 39 dollars.

Dans cette même liste, je remarque que la Suède fait un effort considérable, puisqu'il est, par tête d'habitant, de 33 dollars.

Ces chiffres étaient utiles à connaître, car ils montrent que l'Europe a un effort considérable à faire pour avoir son indépendance en matière

Mr. de Montesquiou (continued)

regard to space and, above all, independence — limited, perhaps — in regard to telecommunications and television.

Some difficulties are, however, bound to be encountered, as was shown by the ELDO crisis at the beginning of 1966. This crisis had, however, the signal advantage of forcing governments to consider the problems of organisation at ministerial level, and the very fact that ELDO, in the end, did not fall apart seems to me extremely encouraging.

As I do not wish to dwell in detail on a report which you may already have read and which you will not wish, therefore, to read again, I should like, in conclusion, to show you that there is very encouraging progress in the direction of the concentration of effort. There is, on the one hand, the Council of Ministers of the European Communities, which deals with a certain number of problems relating to scientific research, and, on the other, the European Space Conference, which covers political and economic problems and future activities in Europe in the space field.

The year 1967 may be said to have been a crucial year ; and the next meeting of the Council of Ministers of the European Communities, to be held in Bonn in 1968, will — I sincerely hope — determine the guidelines and decide on means for co-ordinating efforts still further — as you will see in a few moments in the draft Recommendation I am submitting — whether by incorporating existing bodies into the European Communities, associating them therewith, or making them independent.

A glance at the experience of Euratom shows that it would be regrettable to leave them independent, and that it would be better to work out some kind of association system such as would enable the forces to be used to greater effect.

In conclusion, I wish to emphasise a more constructive proposal which was made by Mr. Schumann at the meeting of the Council of Ministers of the European Communities at Luxembourg on 31st October 1967.

What the French Minister proposed was that industry should be invited forthwith to co-operate in working out a joint policy for scientific research. This is, I think, an excellent idea, and

one which may give further impetus to research activity.

In America, industry is associated with the government, and you can see what results have been achieved.

For myself, I hope the competent European organisations will give careful consideration to this proposal. Every possible step should be taken to associate, in the elaboration of a joint European space policy, all forces capable of contributing to give it a real content, such as we all wish to see.

Unlike certain of my colleagues, who want to reduce this Community of six to a community of five, I personally hope that, thanks to space activities, the Community of six will, on the contrary, be enlarged into a Community of seven.

It was for this reason that I began my speech by referring to the words of the British Prime Minister and of Mr. Maurice Schumann, and reminding you that the future of Europe certainly lies in space, and that when we have television satellites, when we have a common vehicle for all our languages, we shall have fulfilled the ambition of all those in this Assembly, and all the nations we represent.

That is why I personally — and I know many of our colleagues feel the same — hope that we shall soon, thanks to European technology, become the Europe of the Seven.

I now wish to present, for your comments, the draft Recommendation which was adopted by your Committee.

The text is as follows :

“Noting the Resolution adopted by the Council of Ministers of the European Communities at the special session held on 31st October 1967 devoted to technological co-operation within the framework of the Six, especially in the field of data processing and telecommunications ;

Noting also the establishment of the European Space Conference as a permanent institution and the studies undertaken on the future of ELDO, ESRO and CETS ;

Considering that the European countries have to make a political choice between the four

M. de Montesquiou (suite)

spatiale, et surtout son indépendance, peut-être limitée, dans le domaine des télécommunications et de la télévision.

Mais cet effort n'ira pas sans quelques difficultés comme l'a démontré la crise du C.E.C.L.E.S. au début de 1966. Cette crise a eu toutefois le grand mérite d'obliger les gouvernements à se pencher sur les problèmes de l'organisation au niveau ministériel et le fait qu'en définitive, le C.E.C.L.E.S. n'ait pas éclaté, me paraît être un facteur extrêmement encourageant.

Pour éviter d'entrer dans le détail d'un rapport que vous avez peut-être lu, et qu'il serait fastidieux de relire, je voudrais, en conclusion, vous montrer que l'évolution vers une sorte de concentration d'efforts est très prometteuse. Il y a, d'une part, le Conseil des Ministres des Communautés européennes qui s'occupe d'un certain nombre de problèmes comportant la recherche scientifique, et, d'autre part, la Conférence Spatiale Européenne qui, elle, procède à l'étude des aspects politiques et économiques et des activités futures en Europe dans le domaine spatial.

On peut dire de l'année 1967 qu'elle est une année cruciale et que la prochaine réunion à Bonn du Conseil des Ministres des Communautés européennes en 1968 définira — je le souhaite de tout cœur — les grandes lignes directrices et le moyen de lier davantage les efforts — vous le verrez tout à l'heure dans le projet de recommandation que je vous soumetts — en vue, ou bien d'incorporer les organismes existants, ou de les associer, ou de les rendre indépendants.

Si l'on se réfère à l'expérience de l'Euratom, il serait regrettable de la laisser indépendante et il vaudrait mieux trouver une formule d'association qui permette une efficacité plus grande dans l'économie des forces.

En conclusion, je voudrais mettre l'accent sur une proposition plus constructive qu'a faite M. Schumann lors de la réunion du Conseil des Ministres des Communautés européennes à Luxembourg, le 31 octobre 1967.

Le ministre français a, en effet, proposé d'inviter dès maintenant l'industrie à s'associer à l'élaboration d'une politique commune dans la recherche scientifique. Il s'agit là, je crois, d'une

excellente idée, susceptible de donner une impulsion supplémentaire à la recherche.

En Amérique, l'industrie est associée au gouvernement et vous voyez les résultats qui ont été obtenus.

Je souhaite, pour ma part, que les organisations européennes compétentes examinent cette proposition avec attention. Aucun effort ne doit être négligé pour associer à l'élaboration d'une politique européenne commune toutes les forces capables de donner un sens véritable à la politique européenne de l'espace, que nous appelons d'ailleurs de tous nos vœux.

A l'inverse de certains de mes collègues qui veulent réduire cette Communauté des Six en une Communauté à Cinq, je souhaiterais que, grâce à l'espace, la Communauté des Six devienne, au contraire, une Communauté à Sept.

C'est pour cette raison qu'au début de mon exposé, j'ai rappelé les paroles du premier ministre anglais et de M. Maurice Schumann pour vous dire que l'avenir de l'Europe est certainement dans l'espace et que, lorsque nous aurons ces satellites de télévision, lorsque nous pourrons avoir le véhicule commun de nos langues, nous aurons atteint l'ambition de tous ceux qui se trouvent ici, de toutes les nations que nous représentons.

C'est pourquoi personnellement — et je sais qu'un grand nombre de nos collègues partagent ce souhait — j'espère que nous serons bientôt, grâce à la technologie européenne, l'Europe des Sept.

Je vais vous proposer maintenant le projet de recommandation qui a été accepté par votre commission et que je soumetts à vos critiques.

En voici le texte :

« Prenant acte de la résolution du Conseil des Ministres des Communautés européennes adoptée en session spéciale, le 31 octobre 1967, et consacrée à la coopération technologique dans le cadre des Six, dans le domaine, notamment, de l'informatique et des télécommunications ;

Prenant acte également de l'institutionnalisation de la Conférence Spatiale Européenne et des études entreprises sur l'avenir du C.E.C.L.E.S., du C.E.R.S. et de la C.E.T.S. ;

Considérant que les pays européens devront faire un choix politique entre les quatre for-

Mr. de Montesquiou (continued)

following courses (to which I alluded just now) : incorporating these bodies into the European Communities; associating them with the Communities; leaving them independent of the Communities as at present and therefore open to different membership ; or amalgamating them in a new framework ;

Convinced that account should be taken of the views of the existing international organisations before any decisions are taken by the governments,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Draw the attention of the governments to the fact that the different studies now under way in the Communities and in the European Space Conference should draw up the guidelines of a common policy which assures the full use of Europe's intellectual, technical, industrial and financial capabilities ;
2. Continue to seek to simplify the present means of European co-operation in the field of space with a view to developing more efficient activity ;
3. Ensure that all the European public or private international organisations will be regularly consulted on European space activities."

The foregoing, Mr. President, Ladies and Gentlemen, is the draft Recommendation I am submitting to you ; I venture to hope that it will meet with your approval and that you will be able to endorse the Committee's decision. *(Applause)*

(Mr. Rádus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mrs. Maxsein to speak in the debate.

Mrs. MAXSEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to speak briefly about one or two main points in the report which I believe need stressing or reaffirming. First of all, however, I must offer my congratulations to our distinguished colleague, Mr. de Montesquiou, upon an excellent report on the state of European space activities.

What struck me particularly in this report was the difference in the methods adopted by our various governments for European co-operation on space research. I must say that I find it very strange indeed that the Foreign Ministers follow such different methods when they are trying to achieve the same end — as they do, for instance, when they come together in the Council of Ministers of the Space Conference, ELDO, ESRO or CETS. Even when they meet within WEU, the European Community or the Council of Europe, they put forward different solutions. It is difficult to understand why this should happen — is it in fact that the right hand must not know what the left hand is doing ?

For this reason I agree entirely with Mr. de Montesquiou's conclusion that valid guidelines ought to be laid down which will allow an unhampered use to be made of Europe's intellectual, technical, industrial and financial resources. This means, in practical terms, that there shall be no more cutting across each other's work ; it means there shall be no more duplication of effort in research and development.

The report contains, in Appendix II, an extremely interesting survey on which I would like to dwell for a moment. This survey shows (I know that Mr. de Montesquiou has already mentioned one or two points, but I want to raise them again) that the expenditure per head of population in the United States on research and development is \$110.5. In Germany, the corresponding figure is \$24.6, rather less than a quarter of the expenditure in the United States. The German level is more or less the same as the French and Dutch, and five times what is spent in Italy. The United Kingdom holds the European record, with an outlay of \$ 39.8 per head of her population.

Although this figure is considerably higher than those of other European countries, it is thus far less than the amount spent by the United States.

These statistics are much more alarming if we look at the work done in research and development, and consider the vast potential of the United States, where almost 45 % of the population receives higher education. It follows that unless the European effort is concentrated far

M. de Montesquiou (suite)

mules suivantes » — j'y ai fait allusion tout à l'heure : ou bien, « incorporer ces organismes dans les Communautés européennes ; les associer aux Communautés ; leur conserver leur statut actuel d'organismes indépendants et admettre, par conséquent, des différences de représentation » ; ou enfin, « les amalgamer dans un cadre nouveau ;

Persuadée qu'il convient de tenir compte de l'avis des organismes internationaux existants avant que les gouvernements prennent une décision quelconque,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'attirer l'attention des gouvernements sur le fait que les diverses études actuellement en cours au sein des Communautés et de la Conférence Spatiale Européenne devraient dégager les lignes directrices d'une politique commune assurant le plein emploi des capacités intellectuelles, techniques, industrielles et financières de l'Europe ;

2. De continuer à rechercher une simplification des mécanismes actuels de la coopération européenne dans le domaine spatial en vue d'une action plus efficace ;

3. De faire en sorte que tous les organismes internationaux européens, publics ou privés, soient régulièrement consultés sur les activités européennes en matière spatiale. »

Tel est, M. le Président, mes chers collègues, le projet de recommandation que je vous sou mets et j'ose espérer qu'il aura votre agrément et que vous pourrez ainsi approuver la décision de la commission. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — Dans la discussion, la parole est à Mme Maxsein.

Mme MAXSEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous parler rapidement de certains points essentiels du rapport. Je tiens pour important de les relever ou de les confirmer. Mais auparavant, je veux dire à notre honorable collègue, M. de Montesquiou, combien j'ai apprécié l'excellent rapport qu'il a fait sur l'état des activités européennes en matière spatiale.

Ce qui m'a frappé le plus dans ce rapport, c'est la diversité des méthodes suivies par les gouvernements de nos différents pays dans la collaboration européenne en matière de recherche spatiale. A ce propos, je ne puis m'empêcher de dire combien je trouve étrange que les ministres des affaires étrangères appliquent des méthodes si divergentes alors que le but qu'ils cherchent à atteindre est le même. On s'en aperçoit, par exemple, quand ils se retrouvent au Conseil des Ministres d'une conférence sur la recherche spatiale, dans le cadre du C.E.C.L.E.S., du C.E.R.S. ou de la C.E.T.S. Et même lorsqu'ils se réunissent dans le cadre de l'U.E.O., des Communautés européennes ou du Conseil de l'Europe, ils préconisent des solutions différentes. En fait, on a peine à comprendre pourquoi. Serait-il donc vrai que la main droite ne doit pas savoir ce que fait la gauche ?

J'approuve donc pleinement les conclusions du rapport de M. de Montesquiou, lorsqu'il dit qu'il faut dégager des lignes directrices valables en vue d'assurer le plein emploi des capacités intellectuelles, techniques, industrielles et financières de l'Europe. Cela signifie, pratiquement, qu'il ne doit plus se produire de chevauchements. Cela signifie, pratiquement, qu'il faut éviter les doubles emplois dans les travaux de recherche et de mise au point.

Ce rapport nous offre, à l'annexe II, un aperçu très intéressant. Je voudrais le commenter rapidement. Il nous permet de constater — M. de Montesquiou a déjà relevé certains points, je vais les reprendre — que les Etats-Unis consacrent à la recherche et à la mise au point 110,5 dollars par tête d'habitant. Pour l'Allemagne, ce chiffre s'élève à 24,6 dollars, ce qui ne fait qu'un peu moins du quart de ce que dépensent les Etats-Unis. De toute façon, l'effort allemand est plus ou moins égal à celui de la France et des Pays-Bas et il est cinq fois plus grand que celui de l'Italie. La Grande-Bretagne détient le record européen, avec 39,8 dollars par tête d'habitant.

Même si ce chiffre est sensiblement plus élevé que ceux des autres pays de l'Europe, il est quand même beaucoup plus faible que celui des Etats-Unis.

Ces chiffres sont encore bien plus alarmants si l'on songe au travail fourni dans le domaine de la recherche et de la mise au point, et si l'on songe au potentiel formidable des Etats-Unis, où près de 45 % de la population bénéficie de l'enseignement supérieur. Si donc les efforts de l'Europe —

Mrs. Maxsein (continued)

more than it has been in the past, the results achieved will be more and more disappointing and Europe will in time slip back into a position of total insignificance in this field.

The Preparatory Committee on Space Research — COPERS — was brought into being by the intergovernmental agreement signed at Meyrin in Switzerland on 1st December 1960. After seven years of activity, the results from this first European agreement on space research might seem quite impressive if the breathtaking space race between the United States and the Soviet Union had not begun in the meantime. If Europe's effort is to mean anything at all in the future, then it is essential for there to be a joint and determined effort under purposeful political leadership as soon as possible. Consider, Ladies and Gentlemen, that even a small country like Holland, which in the past never even thought of having a space programme, now has her own plans in this field; today, Holland is convinced that she simply cannot afford to be left behind.

I was glad to see, therefore, from paragraph 22 of the report, that the Netherlands have drawn up a national space research programme, which will begin to be put into effect before long. Italy, too, is on the point of setting up a separate Ministry for scientific and technological research.

I would like, too, if I may, to talk about my own country's work in this field. During budget discussions in which practically every head suffered cuts and cancellations, the Federal Government, whose efforts in this sphere are mentioned in Mr. de Montesquiou's report, substantially increased the budget for the Science Ministry (and that budget only), in spite of the current financial climate. Over the next four years the Federal Government will be spending two thousand million marks on space research. In Belgium the Prime Minister himself has taken on responsibility for the co-ordination of scientific policies.

All these countries firmly believe that only a combined European effort will really get results; after seven years of consultations we are no nearer to a solution.

Last but not least, I would like to turn to the comments and proposals made by the British Premier in his Guildhall speech on 13th November 1967, when he said that he himself was ready, even before Britain's accession to the EEC, to enter into negotiations in the technological field. It would be a very welcome development if these creative ideas could be put into practice.

Examples from the past and present — ESRO, ELDO, CETS and Euratom — show us that it will not be easy to bring about a technological community. But we must make a start at once, for this is a European political issue of the highest importance. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, I have pleasure in thanking our colleague, Mrs. Maxsein, for her comments on the report and, also, for giving her views on Europe's future in space matters. I would like to thank her for the offer of co-operation she has just made us. It is pleasant — especially since women's imaginative faculties are even more developed than men's — to see a woman co-operating with men in the conquest of space, on which we can embark together. (*Smiles*)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Chairman of the Committee.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I wish to thank Mr. de Montesquiou for the excellent report he has prepared, and Mrs. Maxsein for her no less excellent address.

I venture to remind you that, when we first began in this Assembly to deal with space questions, our main concern was to draw attention to the dispersal of effort and the lack of effective collaboration in Europe.

After four or five years, it is now reassuring to note that Europeans have become aware of the stake, for stake there now is. Space had been regarded, hitherto, rather as the realm of sporting achievement; it is now realised that the future of mankind may be linked with its conquest.

Mme Maxsein (suite)

et c'est ce qu'il faut en conclure — n'arrivent pas à s'amalgamer beaucoup plus étroitement que cela n'a été le cas jusqu'à présent, les résultats en seront de plus en plus décevants et, dans le cours des temps, l'apport de l'Europe deviendra, en ce domaine, tout à fait insignifiant.

Le 1^{er} décembre 1960, la Commission préparatoire pour la recherche spatiale a été créée par l'accord intergouvernemental conclu à Meyrin, en Suisse. Après sept années de travail, nous pourrions considérer comme impressionnants les résultats de cette première convention européenne pour la recherche spatiale si nous n'avions assisté, entre-temps, au départ fulgurant de la course spatiale qui s'est engagée entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Si les efforts européens doivent garder à l'avenir quelque signification, il nous faut entreprendre résolument et le plus tôt possible une action commune sous une direction politique consciente de l'objectif à atteindre. Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de ne pas oublier que même un petit pays comme la Hollande qui, autrefois, était bien loin de songer à se donner un programme de recherche spatiale, a élaboré maintenant ses propres projets. La Hollande est aujourd'hui convaincue qu'elle ne peut, en l'occurrence, se permettre de suivre les autres à distance.

C'est pourquoi j'ai appris avec satisfaction, au paragraphe 22 du rapport, que la Hollande a conçu un programme national de recherche spatiale et va commencer très prochainement à le réaliser. L'Italie est à la veille de créer son ministère de la recherche scientifique et technologique.

Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous dire ce qu'on a fait, sur ce même terrain, dans mon pays. Le gouvernement fédéral — dont M. de Montesquiou a souligné les efforts — malgré la situation financière à laquelle il doit actuellement faire face et qui l'a amené à réduire presque tous les postes budgétaires et à supprimer des crédits dans tous les secteurs, a pourtant majoré sensiblement un seul budget, celui du ministère des sciences. Au cours des quatre prochaines années, le gouvernement fédéral va dépenser deux milliards de marks pour la recherche spatiale. En Belgique, le premier ministre a lui-même assumé la coordination de la politique scientifique.

Tous ces pays sont persuadés que seule la coordination des efforts européens peut mener à quelque chose. Sept ans de consultations ne nous ont pas rapprochés d'une solution.

Last but not least, je voudrais rappeler les idées et les propositions du premier ministre britannique qui, dans son discours du 13 novembre 1967 au Guildhall, a déclaré que lui-même était prêt à engager, dès avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E., des pourparlers sur le plan technologique. Nous serions très heureux que des idées aussi créatrices puissent se traduire dans la réalité.

Les exemples tirés du passé et du présent — je pense au C.E.R.S., au C.E.C.L.E.S., à la C.E.T.S. et à l'Euratom — nous montrent qu'en fait, il ne sera pas facile de constituer une communauté technologique. Et pourtant, il faut nous y mettre sans tarder. Il s'agit d'une question politique d'un intérêt primordial pour l'Europe. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, il m'est agréable de remercier notre collègue, Mme Maxsein, des paroles qu'elle a bien voulu prononcer relativement au rapport, et d'avoir, en même temps, donné son point de vue sur l'avenir spatial de l'Europe. Je voulais lui rendre hommage pour la collaboration qu'elle vient de nous offrir. Il est agréable — d'autant plus que la faculté imaginative des femmes est plus développée encore que celle des hommes — de voir une femme rejoindre ceux-ci dans la conquête de l'espace, car nous pouvons la faire ensemble. (*Sourires*)

M. le PRESIDENT. — La parole est au président de la commission.

M. BOURGOIN (*France*). — Je remercie M. de Montesquiou de l'excellent rapport qu'il a fourni et Mme Maxsein de sa non moins excellente intervention.

Je me permets de rappeler que lorsque nous avons, pour la première fois, dans cette assemblée, commencé à nous occuper des questions spatiales, notre préoccupation avait été d'en signaler la dispersion ainsi que l'inefficacité d'une collaboration en Europe.

Nous arrivons maintenant, après quatre ou cinq ans, à une constatation rassurante. C'est que les Européens ont pris conscience de l'enjeu, car maintenant il y a enjeu. On n'avait considéré l'espace, jusqu'à présent, que comme le théâtre d'exploits sportifs ; on se rend compte maintenant que l'avenir de l'humanité est peut-être lié à sa conquête.

Mr. Bourgoïn (continued)

Europe is making a promising start, not only because of the results it is achieving, but also because of the growing number of promises of collaboration.

Mrs. Maxsein has just pointed out, regretfully, the disparity existing between the scientific effort in America and in Europe, respectively, in terms of dollars. The comparison is striking. But I do not think that the reports of OECD, accurate though they be, reflect the true position. In America, a very large proportion of the funds is expended on industrial applications of the results of research, which is not — unfortunately — the case in Europe. Moreover, the United States, being committed to extremely costly competitive exploits, has certain programmes which we should not seek to carry out, such as the Apollo programme, or expeditions to the Moon or Venus. We have not reached that stage. It is the implementation of these programmes that accounts for the higher expenditure. If we compare our efforts with those of the United States in matters that are still primarily concerned with man, and with man in his desire to live, we shall see that the place we occupy is very honourable.

There have, recently, been loud cries of alarm ; people have even stated in books that Europe is done for, that Europe will always be outclassed by this progress which overburdens it. But I say, no. Such is not the case.

If we compare the sum total of our discoveries with those made elsewhere, we shall realise at once that the inventive genius of Europe is as enduring as ever. What is lacking, and seriously lacking, with us is the desire to take the fullest advantage of the successes of our scientists.

This has now been grasped by those at the head of affairs and is beginning to be understood by our scientists. We no longer have characters, like Dr. Strabismus, the disinterested scientist, who makes a discovery, publishes it in a scientific journal and does not seek to exploit it, while others, who have discovered nothing, proceed to use it intelligently and, as someone recently wrote in a scientific journal, to "buy our patents for nothing and then make us pay dearly for the manufacturing licences derived from them".

We have realised this shortcoming of Europe, and shall now be able to combat it effectively.

Mr. de Montesquiou's recommendations on European space research are constructive ones, and in line with what is being done at present. I consider them apposite, and ask the Assembly to adopt them.

The PRESIDENT (Translation). — The general debate is closed.

We now come to the vote on the draft Recommendation on the state of European space activities contained in Document 429.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — Since the Assembly has completed the debate on Mr. de Montesquiou's report this afternoon, I propose that the Assembly begin its next public Sitting at 11 a.m. tomorrow morning, instead of 10 a.m.

Are there any objections ?...

It is so decided.

The Assembly will hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 6th December 1967, at 11 a.m., with the following Orders of the Day :

1. European collaboration in the aircraft industry (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and

¹. See page 28.

M. Bourgoïn (suite)

L'Europe prend un départ prometteur, non seulement par les résultats qu'elle obtient, mais aussi par les engagements de collaboration qui se manifestent de plus en plus.

Mme Maxsein vient de nous signaler, en la regrettant, la disparité qui existait entre l'effort scientifique américain et l'effort scientifique européen, en les chiffrant en dollars. Cette comparaison est impressionnante. Je crois cependant que les rapports de l'O.C.D.E., bien que très fidèles, ne donnent pas une expression de la vérité. En Amérique, une très grosse part de l'effort financier va à l'application par les industriels des résultats de la recherche, ce qui n'est pas encore le cas — et c'est regrettable — en Europe. D'autre part, les Etats-Unis, pris dans des compétitions extrêmement coûteuses, ont des programmes que nous ne devons pas chercher à réaliser, en particulier les programmes Apollo, les visites à la Lune ou à Vénus. Nous n'en sommes pas là. C'est le déroulement de ces programmes qui fait l'excès de leurs dépenses. Lorsque nous comparons notre effort à celui des Etats-Unis dans les domaines qui sont encore ceux de l'homme, et de l'homme qui cherche à vivre, notre place est très honorable.

On a poussé ces derniers temps de grands cris d'alarme ; on a même écrit dans des livres : l'Europe est perdue ; l'Europe sera surclassée tout le temps par ce progrès qui l'écrase. Eh bien, non ! Il n'en est pas ainsi.

Si nous considérons la somme de nos découvertes et de celles qui sont faites ailleurs, nous nous apercevons que le génie inventif européen est toujours aussi vivace. Ce qui nous manque, mais nous manque vraiment, c'est le désir d'exploiter les succès de nos savants.

Actuellement, cette notion est entrée dans l'esprit de nos dirigeants et commence à être comprise de nos savants. Ceux-ci ne sont plus de ces MM. Nimbus désintéressés qui font une découverte, la publient dans une revue scientifique et ne cherchent pas à l'exploiter, tandis que d'autres, qui n'ont rien découvert, l'exploitent intelligemment et, comme l'a écrit récemment une revue scientifique, « achètent nos brevets pour rien et nous revendent très cher les licences de fabrication qu'ils en ont tirées ».

Nous avons pris conscience de ce défaut de l'Europe et nous allons pouvoir maintenant le combattre efficacement.

Les recommandations de M. de Montesquiou sur notre recherche spatiale sont constructives. Elles sont dans l'esprit de ce qui se fait actuellement. Je les crois heureuses et je demande à l'Assemblée de les voter.

M. le PRESIDENT. — La discussion générale est close.

Nous abordons le vote du projet de recommandation sur l'état des activités européennes en matière spatiale, contenu dans le Document 429.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée ayant terminé cet après-midi la discussion du rapport de M. de Montesquiou, je propose que la séance publique commence demain matin à 11 heures au lieu de 10 heures.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

La prochaine séance publique est donc fixée à demain matin, mercredi 6 décembre 1967, à 11 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. La collaboration européenne en matière aéronautique (Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur le projet

1. Voir page 28.

The President (continued)

Votes on the draft Recommendation and on the Motion for an Order, Documents 428 and 432).

2. Political responsibilities of WEU countries outside Europe (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Document 423).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.35 p.m.)

M. le Président (suite)

de recommandation et la proposition de directive, Documents 428 et 432).

2. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 423).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 35)

TENTH SITTING

Wednesday, 6th December 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. European collaboration in the aircraft industry (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and on the Motion for an Order*, Docs. 428 and 432).
Speakers: The President, Mr. Kershaw (*Rapporteur*), Mr. Pounder, Mr. Bourgoïn (*Chairman of the Committee*).
4. Political responsibilities of WEU countries outside Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 423).
Speakers: The President, Mr. de Grailly (*Rapporteur*), Mr. de la Vallée Poussin, Mr. de Grailly.
5. Establishment of a Standing Technological Committee (Doc. 433).
Speaker: The President.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 11.05 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. European collaboration in the aircraft industry

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and on the Motion for an Order, Docs 428 and 432)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the presentation of and debate

on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and the vote on the draft Recommendation, Document 428, followed by consideration of a Motion for an Order tabled by Mr. de Montesquiou and several of his colleagues, Document 432.

I call Mr. Kershaw, Rapporteur of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

Mr. KERSHAW (*United Kingdom*). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, on behalf of the Committee, I have the honour to present this report about European collaboration in the aircraft industry. First, I want to express my thanks and those of the Committee to the Ministers of our member States who were good enough to see me, the Secretariat and my predecessor, Lord Jellicoe, when he was charged with the report. We paid visits to Paris, Bonn, Rome, The Hague and, incidentally, Sweden. In each place we saw the civil and military Ministers charged with aircraft concerns, and we benefited greatly from their advice.

As I say, we went also to Sweden, not because she is a member, of course, but because Sweden has an aircraft industry and, by all the rules, she should not be able to afford it, and we wanted to find out why it is that she can.

The problem is fairly clear, and it is this. Are we content that, within a measurable but fairly short time, the European aviation industry shall

1. See page 30.

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. La collaboration européenne en matière aéronautique (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur le projet de recommandation et la proposition de directive, Docs. 428 et 432*).
Interviennent : le Président, M. Kershaw (*rapporteur*), M. Pounder, M. Bourgoin (*président de la commission*).
4. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 423*).
Interviennent : le Président, M. de Grailly (*rapporteur*), M. de la Vallée Poussin, M. de Grailly.
5. Création d'un Comité permanent de la technologie (Doc. 433).
Intervient : le Président.
6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 11 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. La collaboration européenne en matière aéronautique

(Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur le projet de recommandation et la proposition de directive, Docs. 428 et 432)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur la collaboration européenne en matière aéronautique et le vote sur le projet de recommandation, Document 428, et l'examen d'une proposition de directive déposée par M. de Montequiou et plusieurs de ses collègues, Document 432.

La parole est à M. Kershaw, rapporteur de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

M. KERSHAW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur, au nom de la commission, de vous présenter le rapport sur la collaboration européenne dans l'industrie aéronautique. Tout d'abord, je remercie personnellement et au nom de la commission, les ministres de nos Etats membres qui ont eu la bonté de me recevoir, en compagnie du Secrétaire et de mon prédécesseur, Lord Jellicoe, lorsqu'il était chargé du rapport. Nous nous sommes rendus à Paris, à Bonn, à Rome, à La Haye et incidemment en Suède. Chaque fois, nous avons rencontré les ministres civils et militaires chargés des affaires aéronautiques et nous avons grandement bénéficié de leurs avis.

Comme je l'ai dit, nous nous sommes aussi rendus en Suède, non qu'elle appartienne à notre organisation, mais parce qu'elle possède une industrie aéronautique sans en avoir les moyens considérés comme normaux, et qu'il nous semblait intéressant d'en découvrir les causes.

Le problème est assez net. Voulons-nous que, dans un délai mesurable et relativement bref, l'industrie aéronautique des Etats-Unis prenne la

1. Voir page 30.

Mr. Kershaw (continued)

be taken over by the United States? There can be no doubt that the United States is poised to do this. Her industry is already two-thirds bigger than the whole of the European aerospace industry put together. It is the largest industry in the whole of the United States and one of the fastest growing. It employs far more than its percentage share of technological and scientific expertise and, therefore, is likely to increase its efficiency very quickly.

There is equally no doubt in our minds how desperately important technologically and in other ways the industry is to Europe. We are conscious of the growing gap between ourselves and the United States. Though the nature of it is perhaps not extremely important, probably every member has attended symposia designed to examine just that. However, we all agree that, whether it is a gap in technology, science, managerial technique or in the mere ability to take financial risks, it exists and it is growing ever wider.

In the technological age, to him who hath shall it be given, and I thought that nothing exposed the technical naivety of Mr. Khrushchev so much as when he could claim and apparently believed that Russia would shortly overtake the United States and the capitalist world. On the contrary, it is like the universe expanding: the further away they get the faster they go.

The opportunity still exists here in Europe for us to save the aerospace industry for ourselves. We still have advanced projects which are fully up to, if not superior to, those in the United States. We have the Concorde, which will fly sooner than its American counterpart. In the very short take-off and landing aircraft, VSTOL, we have better techniques and shall have more advanced aircraft available in the near future than they have. Furthermore, we have a market in Europe with a spectacular growth potential. At the moment, as developed, our market is only about one-seventh that of the United States, and it is a market which, with our population, could double every three years. There is, therefore, an immense possibility of quick expansion.

With the density of our population, we also have a need for feeder and light types of aircraft and helicopters in which our own manufacturers are expert and which they could easily supply in quantity. We have also a very large military

market which will become available before very long because of the necessity to replace aircraft which are at present in service. It is an enormous market. We shall need perhaps 2,000 replacements for the F-104G and 2,000 other military aircraft of various sorts. We have a helicopter market which will increase rapidly. If we can co-ordinate our demands in the military as well as in the civilian sphere, there is no doubt that a very large and profitable market exists for us all.

Those, therefore, are the prizes which we can pick up, if we please. The difficulties are obvious. I suppose that the first one is the difficulty of governmental and national pride. It is no worse in this sphere than in any other, but it is a fact of life which must be taken into account.

Perhaps worse is that, in some of our countries, we have government accounting procedures and responsibilities to parliament which compel our governments to keep the closest watch on the expenditure of public money, which is undoubtedly desirable from many points of view but is not exactly appropriate to the commercial exploitation of difficult technical developments in which it is not possible to anticipate with precision what costs will be incurred.

The British way of presenting accounts is particularly complicated, and there are few people who really understand it. The reason is probably historical, because it was devised originally in the time of Charles II, who was being subsidised largely by Louis XIV and was spending the money not on the British navy but on his mistresses. That had to be concealed from the public, and even in that, the system of accounting was not particularly efficient.

The position today, however, is that the government accounting systems undoubtedly act as a brake on commercial and technological advances. A further difficulty is that the European aircraft industries are unevenly distributed. England and France have 75 % of them. The markets in the two countries are insufficient to absorb the products of either one or the other. Anglo-French products are not necessarily attractive to the rest of Europe. The quality is not necessarily better nor the prices lower than similar products from the United States.

Other countries have special difficulties. Germany has the problem of support costs with the Americans by which she is obliged, through diplomatic and political necessity, to spend a

M. Kershaw (suite)

haute main sur l'industrie européenne ? Elle s'y apprête indubitablement. Déjà, elle dépasse de deux tiers le volume total de l'industrie aérospatiale européenne. Dans son pays, elle constitue le secteur industriel le plus important et l'un de ceux qui croissent le plus vite. Comme elle emploie un pourcentage de personnel technique et scientifique très supérieur à la moyenne, elle devrait accroître très rapidement son efficacité.

Nous ne saurions non plus douter de l'importance vitale que cette industrie présente pour l'Europe du point de vue technologique et à d'autres égards. Nous savons que notre retard par rapport aux Etats-Unis ne fait que croître. Sans être encore très grave, il a fait l'objet de sessions d'études auxquelles vous avez probablement tous assisté. Mais qu'il s'agisse d'un retard sur le plan de la technique, de la science, du mode de gestion des entreprises ou de la simple capacité d'endosser des risques financiers, nous savons tous qu'il existe et ne fait que s'accroître.

En cette ère technologique, on ne prête qu'aux riches et il me semble que jamais la naïveté technique de M. Khrouchtchev n'a été aussi patente que lorsqu'il affirmait, apparemment de bonne foi, que la Russie allait rattraper sous peu les Etats-Unis et le monde capitaliste. Notre monde est au contraire semblable à l'univers en expansion : plus on s'éloigne, plus la vitesse d'éloignement augmente.

En Europe, nous avons encore les moyens de conserver une industrie aérospatiale qui nous soit propre. Nous avons encore des projets modernes d'un niveau parfaitement égal, sinon supérieur à celui des travaux américains. Nous avons le Concorde qui va voler avant son concurrent américain. En matière d'appareils à décollage et atterrissage très court ou vertical, nos techniques sont meilleures et nous allons disposer, avant les Etats-Unis, d'appareils plus modernes. De plus, le marché européen offre un potentiel de développement extraordinaire. Dans son état actuel, il ne représente qu'environ le septième du marché américain. Compte tenu de notre population, il pourrait doubler tous les trois ans. Les possibilités d'expansion rapide sont par conséquent immenses.

Etant donné la densité de notre population, nous avons aussi besoin d'avions de ravitaillement en vol, ainsi que d'avions et d'hélicoptères légers, dans lesquels nos industriels sont spécialisés et qu'ils pourraient facilement construire en série.

Un très grand marché militaire va s'ouvrir également d'ici peu, du fait de la nécessité de remplacer les appareils actuellement en service. Ce marché est énorme. Il nous faudra peut-être 2.000 appareils pour remplacer le F-104 G et 2.000 autres appareils militaires divers. Le marché des hélicoptères devrait se développer rapidement. Il est indubitable qu'il existe là un marché très vaste et très profitable, à condition que nous sachions coordonner notre demande sur le double plan militaire et civil.

Telles sont donc les récompenses qui s'offrent à nous, si nous le voulons. Les difficultés sont évidentes. La première, à mon sens, est affaire de fierté nationale et gouvernementale. Cette réaction naturelle n'est pas pire ici qu'en aucune autre sphère, mais il en faut tenir compte.

Ce qui peut être plus grave, c'est que, dans certains de nos pays, le gouvernement doit respecter des procédures comptables et engager sa responsabilité vis-à-vis du parlement, ce qui le contraint à surveiller de très près les dépenses publiques. Sans aucun doute souhaitable à de nombreux égards, cette méthode ne convient pas exactement à l'exploitation commerciale d'inventions techniques délicates dont le prix de revient ne saurait être évalué avec précision à l'avance.

Au Royaume-Uni, le mode de présentation des comptes est particulièrement compliqué, et peu de gens le comprennent vraiment. La raison de ces pratiques est sans doute historique car elles ont été instituées sous Charles II, souverain qui vivait des généreux subsides de Louis XIV, qu'il consacrait non pas à la marine britannique, mais à ses maîtresses. Il fallait cacher cela au public, mais même à cet égard la méthode comptable ne brillait pas par son efficacité.

Aujourd'hui, cette pratique de comptabilité nationale freine incontestablement le progrès commercial et technique. Une autre difficulté est qu'en Europe, l'industrie aéronautique est inégalement répartie. L'Angleterre et la France en détiennent 75 %, alors que le marché de ces deux pays ne suffit pas à absorber la production de l'un ou de l'autre. Les fabrications anglo-françaises n'intéressent pas forcément les autres pays d'Europe. Leur qualité n'est pas nécessairement meilleure, ni leurs prix plus bas que ceux des fabrications américaines similaires.

D'autres pays ont des difficultés particulières. L'Allemagne, par exemple, se voit diplomatiquement et politiquement contrainte, pour compenser les frais de stationnement des troupes améri-

Mr. Kershaw (continued)

great deal of money in the United States, and she can hardly do that without purchasing American aircraft. To a greater or lesser degree our airlines depend on governments and they are all obliged under their charters to make a profit. They cannot bind themselves to buy more expensive aircraft at a time when they may not want them. They would rather buy the cheapest at the right time, and very often that is an American aircraft.

We should be able to collaborate in Europe because of the spectacular increase in costs of the modern aircraft — 10 to 20 times what they were a few years ago. This is a factor increasing from tens of thousands of pounds to no less than millions, in pounds or any other kind of money. European collaboration is more essential than ever. We in WEU ought to do something to help if we can. The *ad hoc* arrangements and bilateral deals which have so far been the way of European collaboration are not wholly adequate. In every case they have led to duplication and extra expense, variously calculated as between 25 % and 40 % extra. Bilateralism or trilateralism excludes by its very nature the other European nations not taking part in that particular arrangement who might, therefore, find themselves under no obligation to buy the product resulting from that collaboration.

Governments are rather clumsy in the day-to-day operation of these problems. They take too long to agree, and this is the reason why bilateral talks have so far been the method. Two or three people can be got to agree, but it is difficult to imagine how ten people can agree on a certain technical project. We have decided, in the recommendation before you, to propose that our governments should set up a sort of European NASA, a government industrial-scientific body which will be supported by government funds and revenue, to make recommendations, identify problems, stimulate industry and to some extent to organise it as well.

Such a system works on a much larger scale in the United States and is also in operation in the Netherlands, where exactly the same project as we now propose for Europe is used to organise the aerospace industry. The aim should be to share not only the markets but the research and development and manufacturing possibilities. In

a recent symposium held in London by AICMA these problems were gone into in very much greater detail. It was interesting to note that the AICMA suggested that Western European Union would be the best forum for these matters and through which some organisation could be established. Our Assembly comprises the countries which, except for Sweden, are concerned with aircraft production in Europe. It excludes the Americans and it is rather natural therefore that this suggestion should be made. We are rather flattered that it has been.

We can go a little further than this recommendation. This morning a Motion for a Resolution has been tabled which proposes that the Council of WEU should set up a technological committee to deal with aerospace matters. The WEU Council can do this and has done something of the sort before.

Under Article VIII of the Brussels Treaty, modified by Protocol No. I of the Agreements of 23rd October 1954, there was established a Standing Armaments Committee which occupied itself with the problem of arms in general. This Committee is not too active now, but there is the possibility of establishing such a standing committee within our framework. The sort of things that the Committee could do under the powers we have would be to set up sub-committees and working parties, invite European observers to appear before it and work with it. There is also the possibility of appointing an international secretariat additional to what we have if that is found to be necessary.

It could and must report back to the Council of WEU, and it can improve consultation and co-operation in every sphere of technology with both governmental, industrial and scientific bodies. It would be obliged to make an annual report to the Council, and no doubt the Council of Ministers would make that report available to the Assembly. This is something which could be done to keep this matter on the boil, and this is the appropriate time to do it.

I am encouraged by what has been said recently in the larger political world. We have all been disappointed by the progress — if that is the right word — made recently in the political unity of Europe. But progress in the technological sphere is not by any means blocked, and we have interesting propositions which should be made and accepted.

The Prime Minister of Great Britain, on 23rd November last, in Guildhall in London, called for

M. Kershaw (suite)

caines, de dépenser des sommes considérables aux Etats-Unis, ce qu'elle ne peut guère réaliser qu'en achetant des avions américains. Les compagnies aériennes sont plus ou moins étatisées et leurs statuts leur imposent de réaliser un bénéfice. Elles ne peuvent s'engager à acheter des appareils plus coûteux à un moment où elles n'en ont peut-être pas besoin. Elles préfèrent acheter l'appareil le moins cher au moment voulu et, très souvent, c'est un appareil américain qui se présente.

L'Europe devrait collaborer car le prix des appareils modernes est fantastique : dix à vingt fois ce qu'il était il y a quelques années. Il est passé de dizaines de milliers à des millions de livres ou de n'importe quelle autre devise. La collaboration européenne s'impose donc plus que jamais. L'U.E.O. devrait, si possible, œuvrer dans ce sens. Les accords *ad hoc* et les ententes bilatérales sur lesquels a été fondée jusqu'ici la collaboration européenne ne sont pas l'idéal. Dans tous les cas, ils ont entraîné des doubles emplois et un surcroît de dépenses de l'ordre de 25 à 40 % selon divers calculs. Les accords à deux ou à trois excluent, de par leur nature, les nations européennes qui n'y participent pas et qui, par conséquent, ne se sentiront aucunement obligées d'acheter l'appareil issu de cette collaboration.

Les gouvernements se montrent assez gauches dans le règlement de ces questions au jour le jour. Ils mettent trop longtemps à tomber d'accord et c'est pourquoi les conversations bilatérales ont prévalu jusqu'ici. On peut, en effet, amener deux ou trois personnes à s'entendre, mais on conçoit mal comment dix personnes pourraient s'entendre sur un projet technique donné. Nous avons décidé de proposer, dans le projet de recommandation dont vous êtes saisis, la création, par nos gouvernements, d'une sorte de N.A.S.A. européenne qui serait un institut industriel et scientifique officiel, financé par les pouvoirs publics et chargé de présenter des recommandations, de définir les problèmes, de stimuler l'industrie et, dans une certaine mesure aussi, de l'organiser.

Ce système fonctionne à une bien plus grande échelle aux Etats-Unis, et aussi aux Pays-Bas, où l'on trouve une organisation de l'industrie aérospatiale exactement semblable à celle que nous proposons. Le but devrait être la mise en commun non seulement des marchés, mais aussi des capacités de recherche, de mise au point et de fabri-

cation. Le récent symposium de l'A.I.C.M.A., tenu à Londres, s'est longuement penché sur ces questions. Il est intéressant de noter que d'après l'A.I.C.M.A., l'Union de l'Europe Occidentale serait l'organe le plus approprié pour discuter du problème et mettre sur pied une organisation. Notre assemblée comprend, en effet, à l'exception de la Suède, tous les pays d'Europe qui s'intéressent à la construction aéronautique. Les Américains n'en faisant pas partie, il est naturel que cette proposition nous ait été faite. Nous n'en sommes pas moins flattés.

Nous pouvons aller un peu plus loin que le projet de recommandation à l'étude. Une proposition de résolution déposée ce matin invite le Conseil de l'U.E.O. à établir un comité de la technologie chargé des questions aérospatiales. Le Conseil de l'U.E.O. serait habilité à ce faire et a d'ailleurs déjà fait quelque chose de semblable.

Aux termes de l'article VIII du Traité de Bruxelles, modifié par le Protocole N° I des Accords en date du 23 octobre 1954, il a été créé un Comité Permanent des Armements qui s'occupe des problèmes d'armement en général. Les activités de ce comité sont assez limitées en ce moment, mais nous pourrions établir un comité permanent de ce genre dans le cadre de notre organisation. Ce comité aurait, par exemple, le pouvoir de créer des sous-comités et des groupes de travail, ainsi que d'inviter des observateurs européens à participer à ses discussions et à ses travaux. L'on pourrait aussi, le cas échéant, désigner un secrétariat international en sus du nôtre.

Ce comité devrait faire rapport au Conseil de l'U.E.O. et pourrait améliorer, dans tous les domaines de la technique, le mode de consultation et de coopération entre les organismes gouvernementaux, industriels et scientifiques. Il serait tenu de présenter un rapport annuel au Conseil qui le transmettrait à l'Assemblée. Voilà qui permettrait d'entretenir l'intérêt, et le moment est idéal.

Les propos récemment tenus dans un contexte politique plus vaste m'encouragent dans cette idée. Les récents progrès — si l'on peut dire — de l'unité politique européenne nous ont tous déçus. Mais, dans le secteur des techniques, le progrès est loin d'être bloqué et nous avons d'intéressantes propositions à faire et à approuver.

Le 23 novembre dernier, le premier ministre de Grande-Bretagne s'est prononcé, au Guildhall, à

Mr. Kershaw (continued)

technological collaboration in Europe and expressed his determination to press forward in this technical field, whatever the difficulties might be in other spheres. This initiative has not been rejected; on the contrary, it has been accepted by the French, not perhaps completely officially but by one of the well-known French spokesmen of the French ruling party, Mr. de Lipkowski. He spoke last week in the European Parliament, and I have a copy of what he said. He was probably speaking with the permission at any rate of the French Government, if not more. I am in a slight difficulty here, because I have this only in French, and I feel that in order to get it on the record I must not paraphrase it but try to read it in what I laughingly call my French. Mr. de Lipkowski, speaking in the European Parliament, said this (Translation):

"... We are about to consider Mr. Wilson's proposal — and we in France are very heedful of this proposal — to set up immediately a technological community comprising Britain and Europe.

Two points should be noted in this connection: even if, at the worst — though this is not desirable —, we can conceive of a common market without Britain, it is impossible to confer a really international dimension on European technology and research without Britain.

Secondly, however important the contribution of English technology may be, it must unite its efforts with Europe or with America; otherwise, as happens with any isolated effort, it will remain limited. It is therefore in our interest that English technology should choose Europe."

Later on he said this:

"I think that if we manage to bring such a technological community into being, it will mean the beginning of an industrial common market including Britain."

It is evident, therefore, that so important a spokesman as he is takes the view that it is in the interests of Europe as a whole that the initiative of the British Prime Minister should be accepted, and that the technological defence of Europe should not be held up because of the political difficulties of the moment.

Of course, if we fail we are not going to starve; on the contrary, our aircraft industries will probably flourish. They will be full of work, but they will be full of American work. The research teams will be operating either in America or on American instructions, and the brain drain will steadily increase. The manufacturing capability and the lower labour costs which we can afford to American manufacturers will be a boon to them. Surely, however, we are not going to be content with that. We should be able not only to work but also to think and plan as well. I believe that unless we take action before very long — and four or five years seems to be what most people in the industry have in mind — we shall become hewers of wood and toilers, not thinkers and planners.

We may not have quite so long as five years. If any of these big projects of the European aircraft industry should fail, if the Concorde should not fly properly or the airbus not be acceptable to other countries, we shall quickly be in a crucial situation, so that we may not have so much time as we think.

I very much hope, therefore, that the Assembly will give favourable consideration to the recommendations in Document 428 and that they will, when you, Mr. President, judge it appropriate, vote for the resolution for a Standing Technological Committee to be set up in Western European Union. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you Mr. Kershaw.

I call Mr. Pounder.

Mr. POUNDER (*United Kingdom*). — I am sure that everyone here who has heard Mr. Kershaw's excellent report this morning will agree with the comments and observations which he has made. His explanatory memorandum is a first-class survey of the present state of the European aircraft industry, and his reference to the high sophistication of European aircraft projects should commend itself to all of us.

The couple of comments which I want to make will not, I hope, be taken as criticism; they are not so intended. He commented on intergovernmental co-operation as distinct from inter-company projects, and here I must mention that I am open to being convinced, having some knowledge of a British aircraft firm in which the British Government have a 69% holding. I have

M. Kershaw (*suite*)

Londres, en faveur d'une collaboration technologique en Europe et il a dit sa détermination de faire progresser le secteur technique, quelles que soient les difficultés dans d'autres domaines. Son initiative n'a pas été repoussée, mais bien acceptée par les Français, sinon tout à fait officiellement, du moins par un porte-parole bien connu du parti gouvernemental, M. de Lipkowski. Intervenant la semaine dernière au Parlement européen, il avait probablement l'autorisation du gouvernement français, sinon plus. J'ai là un exemplaire de son discours, mais je me heurte à une petite difficulté. Je ne l'ai qu'en français et, ne désirant pas le paraphraser, il me faut vous le lire en ce que j'ose appeler mon français. Devant le Parlement européen, M. de Lipkowski a déclaré :

« ... Il s'agit d'étudier la proposition de M. Wilson — et du côté français, nous sommes très attentifs à cette proposition — de créer tout de suite avec l'Europe une communauté technologique entre la Grande-Bretagne et l'Europe.

Une double constatation s'impose en effet : si à la rigueur, bien que ce ne soit pas souhaitable, on peut concevoir un Marché commun sans la Grande-Bretagne, on ne peut pas donner une véritable dimension internationale à la technologie et à la recherche européennes sans la Grande-Bretagne.

Deuxième constatation : pour capital que soit l'apport technologique anglais, il est condamné à unir ses efforts, soit à l'Europe, soit à l'Amérique, sinon, comme tout effort isolé, il restera limité. Notre intérêt est donc que la technologie anglaise choisisse l'Europe. »

Il a ensuite ajouté :

« Je pense que, si nous arrivons à réaliser une telle communauté technologique, elle implique un début de Marché commun industriel à réaliser avec la Grande-Bretagne. »

On voit donc qu'un orateur aussi important estime que l'Europe tout entière a intérêt à accepter la proposition du premier ministre britannique et que la défense technologique de l'Europe ne doit pas être entravée par les difficultés politiques du moment.

Si nous échouons, nous n'en mourrons pas, bien sûr ; au contraire, nos industries aéronautiques seront probablement florissantes. Elles auront énormément de travail, mais du travail américain. Les équipes de recherche travailleront soit en Amérique, soit sur les instructions des Américains et « l'exode des cerveaux » s'amplifiera encore. La capacité de fabrication et les moindres salaires que nous pouvons offrir seront une bénédiction pour les fabricants américains. Mais nous n'allons certes pas nous en contenter. Nous devons pouvoir non seulement travailler, mais penser et planifier. Je crois que, si nous ne prenons pas des mesures d'ici peu — pour la plupart des gens de l'aéronautique, c'est l'affaire de quatre à cinq ans — nous allons devenir de simples hommes de peine, sans pouvoir sur la pensée ni sur les plans.

Peut-être ne nous reste-t-il même pas cinq ans. Si l'un des grands projets de l'industrie aéronautique européenne échouait, si le Concorde ne volait pas correctement, si l'Airbus ne plaisait pas aux autres pays, notre situation deviendrait rapidement critique. Nous avons donc peut-être moins de temps que nous ne le croyons.

Je souhaite donc ardemment que l'Assemblée accueille avec faveur le projet de recommandation contenu dans le Document 428 et qu'au moment qui vous semblera approprié, M. le Président, elle vote la résolution visant à créer un Comité permanent de la technologie dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Kershaw.

Dans la discussion, je donne la parole à M. Pounder.

M. POUNDER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis certain que tous les membres de l'Assemblée qui ont entendu ce matin le remarquable exposé de M. Kershaw ont approuvé ses commentaires et ses observations. Son exposé des motifs donne un excellent aperçu de la situation actuelle de l'industrie aéronautique européenne et ses remarques sur le caractère ultra-moderne des projets aéronautiques européens devraient nous convaincre tous.

J'espère qu'on ne prendra pas pour des critiques les quelques observations que j'aimerais formuler. M. Kershaw nous a fait observer la distinction entre la coopération intergouvernementale et la collaboration entre entreprises et je dois dire ici que je suis prêt à me laisser convaincre, car je connais assez bien une entreprise aéronautique britannique dans laquelle le gouverne-

Mr. Pounder (continued)

been able to see clearly how dead can be the hand of civil servants when it comes to assessing new projects and agreeing to new developments. One of the projects concerned a vertical take-off aircraft which could have led the world, yet it took two years before the appropriate government department was able to give the go-ahead to it, and in the present state of the aircraft industry two years makes all the difference between being a world leader and an also ran. If one government can dither on the merits of a project, how much worse will it be when we have not one government but a whole series of governments trying to decide on a particular project.

The particular company to which I refer has had otherwise a highly successful experience of collaboration with individual European aircraft companies, and I have been most favourably impressed by the possibilities of inter-company co-operation. Mr. Kershaw said in one of his opening sentences that the United States is poised to take over the European market, but I wonder whether this takeover has not already begun. He is quite right to highlight, as he does in his report, the economic limitations of bilateral co-operation, but in view of the immense interest of the American aircraft industry, particularly in European civil aviation, I wonder whether our civil aviation industry in Europe has not already reached the point of no return. This is a question rather than a statement and is motivated by the very generous credit terms which the American aircraft companies, and particularly Boeings, give to European aircraft firms, with the consequence that it is very difficult for European companies at a later date to change their purchasing habits.

Having expressed these few points about the practicability of a European aircraft industry, I should like to emphasise that my remarks are intended as comments and not as criticisms.

I would very much like to see the closest possible co-operation in establishing a European aerospace community. Not only, as Mr. Kershaw rightly said, does the research and development cost element in aircraft projects make it extremely difficult for individual companies or individual governments to promote individual projects, but, of course, the potentially restricted markets which would ensue would make it urgently desirable for the maximum degree of Europeanisation of the

aviation industries in our countries. In his report he said that there is a market requirement for 500 or 600 new civil aircraft in the next decade. This offers an inducement to European co-operation which we must not neglect. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — I should like to thank Mr. Kershaw for his statement. As you know, Mr. Kershaw took over the task in mid-stream. It had originally been entrusted to Lord Jellicoe, who is no longer a member of the Assembly and was therefore obliged to give it up. Mr. Kershaw succeeded him. He has pointed out that while existing co-operation, which is bilateral in almost every case, has not yet produced the expected results, it is clear that the future is extremely promising and that the opening-up of a European market, with the co-operation of all the countries of Europe, should make it possible for the European aircraft industry to develop fully.

While, in the case of the Jaguar and airbus, we have followed the easy path — there was really nothing to invent — we have, on the other hand, exhibited the vitality and the quality of our efforts in the development of the Concorde programme which will now be brought to a successful conclusion.

In fact, we have a difficult struggle ahead, as Mr. Pounder has just said. He put the question whether, in relation to the United States, the civil aviation industry in Europe had not already reached the point of no return.

I do not think so, because the existing United States aircraft industry is exceedingly large — three times more powerful than that of the whole of Europe. Nevertheless, in many cases we are succeeding in selling our products through sheer quality. And there is no denying the fact that, at the moment, certain nationally-produced aircraft, certain nationally-produced helicopters, have gained a foothold on the world market from which the Americans will no longer be able to dislodge them. When the Americans build an aircraft, they have a ready-made market; that aircraft is bought by American air transport companies; what they subsequently sell abroad represents a bonus.

M. Pounder (suite)

ment britannique détient 69 % des parts. J'ai pu voir clairement quelle peut être l'inertie des fonctionnaires lorsqu'il s'agit d'évaluer de nouveaux projets et d'autoriser de nouvelles réalisations. L'un des projets concernait un avion à décollage vertical qui aurait pu être le plus perfectionné du monde, mais il a fallu attendre deux ans pour que le ministère intéressé lui donne le feu vert. Or, en l'état actuel de l'industrie aéronautique, deux ans suffisent à faire la différence entre un avion en avance sur le reste du monde et un appareil dépassé. Si un seul gouvernement peut retarder ainsi sa décision sur l'intérêt d'un projet, ne sera-ce pas bien pire encore lorsque la décision sur un projet unique dépendra de toute une série de gouvernements ?

Par ailleurs, la même entreprise a collaboré de façon fort satisfaisante avec diverses entreprises aéronautiques européennes et j'ai été très favorablement impressionné par les possibilités qu'offre cette coopération entre entreprises. M. Kershaw a commencé par dire que les États-Unis étaient prêts à mettre la main sur le marché européen, mais je me demande si ce n'est déjà à moitié fait. Il a eu raison de mettre en relief, comme il l'a fait dans son rapport, les limites économiques de la coopération bilatérale mais, étant donné l'immense intérêt que porte l'industrie aéronautique américaine à l'aviation civile européenne en particulier, je me demande si notre industrie aéronautique civile n'a pas déjà atteint le point de non-retour. Ce n'est là qu'une question, et non une affirmation, que motivent les conditions de crédit très favorables que consentent les entreprises aéronautiques américaines, en particulier Boeing, aux compagnies européennes, ces dernières pouvant dès lors difficilement modifier par la suite leur mode d'achat.

A la suite de ces quelques considérations sur les perspectives pratiques d'une industrie aéronautique européenne, je tiens à répéter qu'il ne s'agit que de remarques et non de critiques.

Je souhaite vivement que nous coopérions aussi étroitement que possible à la création d'une communauté aérospatiale européenne. Non seulement, comme l'a fait très justement remarquer M. Kershaw, les frais de recherche et de mise au point de l'aéronautique sont si élevés qu'une entreprise, voire un gouvernement isolé, peut très difficilement lancer un programme dans ce secteur, mais l'étroitesse du marché dont un tel programme jouirait nous fait souhaiter que l'industrie aéro-

nautique de nos pays s'euro-péanise d'urgence au plus haut degré possible. Le rapporteur nous dit qu'il nous faudra 500 à 600 nouveaux appareils civils dans les dix prochaines années. Cela devrait nous inciter à ne pas négliger cette occasion de coopération européenne. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — Je dois remercier M. Kershaw de son exposé. Vous savez que M. Kershaw a pris ce travail en cours de route. Il avait d'abord été confié à Lord Jellicoe qui, ne faisant plus partie de l'Assemblée, a été obligé de l'abandonner. M. Kershaw a pris sa suite. Il nous a fait constater que si la collaboration actuelle, presque partout bilatérale, n'a pas donné, jusqu'à présent, les résultats qu'on pouvait escompter, il est évident que l'avenir est extrêmement prometteur, que l'ouverture d'un marché européen, avec la collaboration de tous les pays européens, doit permettre à une industrie aéronautique européenne de se développer pleinement.

Si nous avons, dans le Jaguar, dans l'Airbus, exploité des formules faciles — il n'y avait vraiment rien à inventer — nous avons, par contre, montré la vitalité, la qualité de nos possibilités dans la gestation du programme Concorde qui, maintenant, va être mené à bien.

Nous avons, en effet, une lutte difficile à mener, et M. Pounder vient de le signaler. Il se demande si nous n'en sommes pas arrivés vis-à-vis des États-Unis à un point de non-retour.

Eh bien, je ne le pense pas parce que les États-Unis ont, en effet, actuellement une industrie aéronautique extrêmement importante : trois fois plus puissante que l'ensemble des pays européens. Mais nous arrivons, dans bien des cas, par nos qualités, à nous imposer, et il est incontestable qu'actuellement, certains avions nationaux, certains hélicoptères nationaux ont pris sur le marché mondial une place que les Américains ne peuvent plus leur ravir. Quand les Américains construisent un avion, ils ont un marché ; cet avion est pris par les sociétés aériennes de transport américaines et ce qu'ils vendent à l'étranger, par la suite, représente des bénéfices.

Mr. Bourgoïn (continued)

We are not in that position ; we have to compel recognition through quality, to begin making prototypes. But, if we had the same facilities as they do, and if a European agreement resulted in the original order being huge, our aircraft industry would enjoy the same benefit as the American industry, because we would already have sold our aircraft and paid for our research at the time we began to operate.

However, a full European market, comprising all the countries of Europe, can only be established on the basis of a genuine European agreement.

Mr. Pounder also observed that it might be dangerous to move away from bilateral associations, since, when States are involved in projects, officialdom, the reluctance of civil servants to adapt themselves and understand what the constructors want from them, have a paralysing effect.

These are troubles that we are now faced with, but when co-operation really develops, governments will realise that the final decision must rest with the builder of the aeroplane, as the one who knows the problems and has to solve them, and governments will appoint experts capable of helping forward such projects instead of paralysing them.

With regard to European co-operation, Mr. Kershaw quoted part of a speech made by Mr. de Lipkowski at Strasbourg a few weeks ago. He did not go far enough. Mr. de Lipkowski said, indeed, that a technological community was desirable, and this was in response to Mr. Wilson's appeal. Since then, however, a speech to the same effect has been made by Mr. Maurice Schumann, who speaks officially, on behalf of the French Government, in his capacity as Minister of Technology.

It is therefore clear that in a very short time a technological agreement between the Six plus Great Britain will be concluded and we shall thus have taken a step forward. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

Document 428 contains a draft Recommendation submitted by the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

No amendment has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

Mr. de Montesquiou and several of his colleagues have presented a Motion for an Order on the organisation of an aerospace symposium. This has been distributed as Document 432 and is signed by MM. de Montesquiou, Radoux, Lord Norwich, MM. Radius, Rivière, Edwards, Pounder, Goedhart, Lenze and Bettiol.

In accordance with Article 30, paragraph 2, of the Rules of Procedure, this motion may be put to the vote without being referred to Committee.

I shall now ask you to vote by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

*The Motion for an Order is adopted*².

This Order will be referred to the Presidential Committee, which will consider the ways and means of carrying it into effect.

Ladies and Gentlemen, I think we shall have to suspend the Sitting for a few minutes as Mr. de Grailly, who should present the report of the General Affairs Committee on the political responsibilities of WEU countries outside Europe, has not yet arrived. We shall therefore have to wait a moment.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, according to the Order of Business, Mr. de Grailly is supposed to speak only this afternoon.

1. See page 31.

2. See page 32.

M. Bourgoïn (suite)

Nous n'en sommes pas là ; nous sommes obligés de nous imposer par la qualité, de commencer à faire des prototypes, mais si nous avions les mêmes possibilités qu'eux, si un accord européen faisait que la commande à l'origine soit énorme, nous aurions exactement pour notre industrie aéronautique les mêmes bénéfices que l'industrie américaine parce que nous aurions déjà vendu nos avions, payé nos études au moment où nous commencerions à exploiter.

Ce marché européen complet, ce marché de tous les pays d'Europe, nous ne pouvons le constituer que quand il y aura vraiment un accord européen.

M. Pounder a aussi signalé qu'il était peut-être dangereux de sortir d'associations bilatérales parce que, déjà, quand les Etats sont mêlés à des projets, la bureaucratie, les difficultés que les fonctionnaires ont à s'adapter et à comprendre ce que leur demandent les constructeurs, sont des causes de paralysie.

Ce sont des ennuis que nous avons actuellement, mais le jour où se développera vraiment une coopération, les gouvernements sentiront bien que celui qui a le véritable mot à dire, celui qui doit conclure, c'est celui qui fabrique l'avion, celui qui connaît les problèmes et celui qui doit les résoudre, et le gouvernement nommera des experts qui seront de taille à faciliter les projets et donc à ne plus les paralyser.

Au point de vue de la coopération européenne, M. Kershaw a cité un passage d'un exposé de M. de Lipkowski à Strasbourg il y a quelques semaines. Il n'a pas été assez loin. M. de Lipkowski a dit, en effet, qu'un marché technologique était souhaitable, et il répondait ainsi à un appel de M. Wilson. Mais il y a eu, depuis, un discours dans le même sens de M. Maurice Schumann qui, lui, parle officiellement au nom de la France en sa qualité de ministre de la technologie.

Il est, par conséquent, évident que dans très peu de temps un accord technologique groupant les Six, plus la Grande-Bretagne, se conclura et que nous irons ainsi de l'avant. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

Dans le Document 428, la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale présente un projet de recommandation.

Aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*¹.

D'autre part, M. de Montesquiou et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de directive sur l'organisation d'un symposium aérospatial. Cette proposition a été distribuée sous le n° 432. Elle est signée de MM. de Montesquiou, Radoux, Lord Norwich, MM. Radius, Rivière, Edwards, Pounder, Goedhart, Lenze, Bettiol.

En application de l'article 30, paragraphe 2, du Règlement, cette proposition de directive peut être mise aux voix sans renvoi préalable en commission.

Je mets donc la proposition de directive aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

*La proposition de directive est adoptée*².

La directive sera transmise au Comité des présidents, qui aura à examiner les voies et moyens pour la mettre en application.

Mes chers collègues, je crois que nous allons devoir suspendre notre séance pendant quelques minutes. En effet, M. de Grailly, qui doit présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe, n'est pas encore arrivé. Nous nous trouvons donc dans l'obligation de l'attendre un moment.

M. BOURGOIN (*France*). — M. le Président, d'après l'ordre du jour, M. de Grailly ne doit être entendu que cet après-midi.

1. Voir page 31.

2. Voir page 32.

The PRESIDENT (Translation). — We changed our time-table yesterday, Mr. Bourgoïn, and we agreed that Mr. de Grailly should speak this morning. If he is late that is no doubt due to the traffic. It is always the reason given in such cases. (*Smiles*)

The Sitting will therefore be adjourned for ten minutes.

(*The Sitting was suspended at 11.40 a.m. and resumed at 11.50 a.m.*)

4. Political responsibilities of WEU countries outside Europe

(*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 423*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on political responsibilities of WEU countries outside Europe, Document 423.

I call the Rapporteur.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I shall begin by thanking you for the masterly way in which you introduced my report in your inaugural address to this session, which you delivered with the authority not only of your office but also of your personal prestige, and with talent. You described, far better than I could have done, the whole background to the debate which is now about to open, on the report of the General Affairs Committee. You were, it is true, giving a survey of the work of the session, but you emphasised what you said should constitute the essence of the activities of our European assemblies — of Western European Union at any rate and, in large measure, of the Council of Europe — and of the present session in particular, that is to say: an endeavour to reach agreement, amongst Europeans, on the definition of their common interests, the elaboration — to quote your actual words — of a “common political philosophy”; in short, a concerted effort to work out a policy for joint European action.

That is in fact the essence, this *sine qua non* — and I am not the first person, even in this Assembly, to say so — of the development of the European enterprise. It must be admitted, however, that it does not always constitute the kernel

of our discussions, which deal, much more frequently, with the structures, the contours and the institutions of Europe; but we must decide — the decision lies with us — which of these problems needs to be solved first.

In my view, it is not through itself, its structures, its policies, its plans for action in the world — its personality in short — that Europe can assert its specific character. We are all aware of the difficulties of this enterprise, which it would be irresponsible, even wrong, and vain, moreover, to attempt to conceal.

It is because the Assembly realised the importance of this matter, that is to say, of the desirability of affirming a political personality of Europe and elaborating a joint policy, that the General Affairs Committee was asked to draw up a report entitled: “Political responsibilities of WEU countries outside Europe”.

It seems to me that this title is a good one, and that it is from this angle that the problem should be approached.

I shall endeavour, in presenting this report, to be fairly brief, as I reserve the right to speak again after the general debate for which, I believe, there is a long list of speakers. I shall also, no doubt, have an opportunity to speak again in connection with the presentation of certain amendments.

I propose, therefore, Ladies and Gentlemen — and this is in accordance with parliamentary tradition — to begin by giving a brief account of the work of the Committee; I shall then take the printed report which you have, I assume, perused, pick out the main points and endeavour to centre the debate round them.

In Committee, I submitted a report based as far as possible on the subject for our present debate, i.e. the political responsibilities of our member countries outside Europe.

In so doing, I started by taking each of these countries in turn, and considering, firstly, what special interest they had in the world outside Europe and, secondly, how they viewed their responsibilities, and what doctrine of internation-

M. le **PRESIDENT**. — Nous avons changé hier le calendrier, M. Bourgoïn, et nous nous étions mis d'accord avec M. de Grailly pour qu'il prenne la parole ce matin. Son retard est certainement dû à une question de transport. En la circonstance, c'est toujours le motif que l'on invoque. (*Sourires*)

La séance est donc suspendue pour dix minutes.

(*La séance, suspendue à 11 h. 40, est reprise à 11 h. 50*)

4. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 423*)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe, Document 423.

La parole est à M. le rapporteur.

M. de **GRAILLY** (*France*). — M. le Président, mes premiers mots seront pour vous remercier de la manière magistrale dont vous avez, à l'occasion de votre discours inaugural de cette session, introduit mon rapport. Vous l'avez fait avec l'autorité non seulement de votre fonction, mais aussi de votre personne et avec talent. Vous avez dit, bien mieux que je ne saurais le faire, tout ce qui peut constituer le point de départ des discussions qui vont s'ouvrir sur le rapport de la Commission des Affaires Générales. Vous avez, certes, dressé un panorama des travaux de la session, mais vous avez mis l'accent sur ce qui devrait être l'essentiel des travaux de nos assemblées européennes — en tout cas, de celles de l'Union de l'Europe Occidentale et, dans une grande mesure, du Conseil de l'Europe — et, en particulier, de cette session, à savoir : la recherche d'un accord entre les Européens sur la définition même de leurs intérêts communs, l'établissement — et je cite vos propres paroles — « d'une philosophie politique commune », en définitive la recherche en commun des fondements, pour l'Europe, d'une action politique commune.

C'est bien là, en effet, l'essentiel, la condition *sine qua non* — je ne serai pas le premier à le dire, même dans cette assemblée — du développement de l'entreprise européenne. Or, il faut bien constater que ce n'est pas toujours le centre

de nos débats. Bien plus souvent, ceux-ci sont centrés sur les structures de l'Europe, sur ses contours, sur ses institutions et il importe de savoir — il faut que nous le déterminions entre nous — quelle est la première des questions qui doit être résolue.

Pour moi, ce n'est pas sur elle-même, sur ses structures, sur sa politique, sur sa volonté d'action propre dans le monde, sur sa personnalité en définitive, que l'Europe pourra se définir. Nous avons tous conscience des difficultés de cette entreprise, qu'il serait léger, voire coupable, et parfaitement inutile au surplus, de tenter de dissimuler.

C'est parce que l'Assemblée avait conscience de l'importance de ce sujet, à savoir l'opportunité de l'affirmation d'une personnalité politique de l'Europe, de la définition d'une action politique en commun, que la Commission des Affaires Générales a été saisie du sujet auquel on a donné le titre : « Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe. »

Je pense que ce titre est bon, que c'est, en effet, de ce point de départ qu'il faut aborder le problème.

Je voudrais m'efforcer, dans la présentation de ce rapport, d'être relativement bref, puisqu'aussi bien, je me réserverai de prendre la parole à la suite de la discussion générale dans laquelle, je crois, un nombre important d'orateurs sont inscrits, et que j'aurai sans doute l'occasion, également, de reprendre la parole lors de la présentation de certains amendements.

Je voudrais donc, Mesdames, Messieurs, conformément d'ailleurs à la tradition parlementaire, vous faire un bref exposé de ce qu'ont été les travaux en commission et ensuite tenter de me dégager du rapport écrit, dont vous avez, je suppose, pris connaissance, pour essayer de retenir l'essentiel et, si possible, d'orienter la discussion dans ce sens.

En commission, j'ai présenté un rapport en m'efforçant de suivre d'une manière aussi précise que possible le sujet tel qu'il est proposé à nos discussions, à savoir les responsabilités politiques des pays membres de notre organisation hors d'Europe.

J'ai été amené, pour ce faire, à rechercher, dans une première partie en quoi consistaient, pour chacun de ces pays, pris les uns après les autres, d'une part, leur intérêt propre dans le monde hors d'Europe, d'autre part, la conception qu'ils

Mr. de Grailly (continued)

al relations they applied or endeavoured to apply in their contacts with the world as a whole, outside Europe.

I was obliged, of course, in preparing this survey, to undertake the analysis of situations with which, in the case of some countries, I was not best qualified to deal. Whereas I felt competent to deal with the political concepts and the doctrine applied by the French Government in its international relations, I was fully aware in advance that, when defining the respective policies of individual members of our organisation, I was inviting criticism by the members of the Committee.

Thus it was that when the preliminary draft of my report was presented to the Committee certain amendments were made to the part relating to the policy of the individual member States.

On the basis of this survey, I then proceeded — and I shall return to this later — to describe the difficulties encountered in elaborating and implementing a joint policy in our organisation.

After listing these difficulties and thus determining our present position, I did, nevertheless, speak of the prospects for the future, of the extent to which they might be considered as encouraging ; and I finished by proposing to the Committee, and getting it to adopt unanimously, a draft Recommendation for presentation to the Council.

I have no intention, Ladies and Gentlemen, in my preliminary address, of reverting to the first part of my report. I am sure that most of the speakers in this debate — and I thank them in advance — will take up some of the points contained in my written report ; that will probably give me an opportunity of clarifying certain matters and of exchanging views in the course of the debate.

I intend this morning to confine myself to essentials, that is to say, to the investigation and analysis of the obstacles at present existing in Europe — and I propose, with your permission, to do so with reference to this setting, Western European Union — to the definition of a joint policy.

I say advisedly : with reference to this setting. It is here that discussions of this kind should be held, at every session perhaps, in the same way as the discussions on defence problems. For, in addition to defence questions which, of course, were included in and indeed originally constituted the main content of the Brussels Treaty, political developments arising from the existence of our organisation are most certainly covered by that treaty.

What I say, then, is that there are present difficulties. We must not baulk this fact. They stem from the divergencies between the political concepts of the French Government and those of some of France's partners — let us say, to be quite frank, of France's partners — although these are based, as I have shown, on widely differing considerations.

I shall begin, therefore, by giving an outline, as brief as possible, of the French Government's concepts on the subject of international policy.

I shall be brief because these concepts are already known to all the members of our Assembly. They have often been stated. They were stated again recently by the French Minister of Foreign Affairs at the last session of the United Nations General Assembly.

I have attached, as an appendix to my report, the most important passages of this speech. Let us say that the policy of the French Government is based on recognition of the fact that nations exist.

This recognition as the basis of a policy, has nothing in common with what has been described, throughout history and in recent times, as nationalism.

I must ask those of my colleagues who are members of the General Affairs Committee to excuse me for any repetitions of which I may be guilty ; and I must make the same request of my other colleagues, for this is not the first time I have had occasion to make similar statements in one or other of our European assemblies. But I do so because, in my view, it is very important ; and this founding of a policy on recognition of the fact that nations exist is one of the basic reasons for misunderstanding between France and her European partners.

M. de Grailly (suite)

se faisaient de leurs responsabilités, la doctrine des relations internationales que les uns et les autres appliquaient ou tentaient d'appliquer dans leurs relations avec l'ensemble du monde qui se trouve hors d'Europe.

Il va de soi que cet exposé comportait de ma part l'analyse de situations que je n'étais peut-être pas toujours, en ce qui concerne tel ou tel pays particulier, le plus qualifié pour rapporter. Autant je me sentais en mesure de définir les conceptions politiques, la doctrine mise en œuvre par le gouvernement français dans ses relations internationales, autant je me soumettais à l'avance à la censure des membres de la commission en ce qui concerne la définition des politiques respectives de chacun des pays membres de notre organisation.

C'est ainsi qu'une première présentation de mon rapport en commission a donné lieu à certaines modifications de la partie relative à l'exposé de chacune des politiques de nos États.

Puis, partant de cet exposé, j'ai tenu — et j'y reviendrai — à définir les difficultés que rencontrent l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique commune au sein de notre organisation.

Ayant fait l'inventaire de ces difficultés, et ainsi le point de la situation dans laquelle nous nous trouvons, j'ai cependant tenu à ouvrir des perspectives d'avenir, à rechercher dans quelle mesure elles pouvaient être considérées comme positives, et j'ai enfin proposé à la commission et fait adopter par elle à l'unanimité un projet de recommandation soumis au Conseil.

Mesdames, Messieurs, je ne voudrais pas, dans mon exposé préliminaire, revenir sur la première partie de mon rapport. Je suis convaincu que la plupart des orateurs qui viendront à cette tribune tiendront, et à l'avance je les en remercie, à reprendre certaines des considérations qui se trouvent exposées dans mon rapport écrit. Ces interventions me donneront probablement l'occasion de faire des mises au point et d'engager des dialogues dans le cadre de notre discussion.

Je voudrais m'en tenir ce matin à l'essentiel, à savoir la recherche, l'analyse des difficultés qui existent actuellement en Europe — et plaçons-nous, si vous le voulez bien, dans le cadre où nous sommes, c'est-à-dire l'organisation de l'Union de l'Europe Occidentale — pour la définition d'une politique commune.

Je dis bien : dans le cadre où nous sommes. C'est là où des discussions comme celle-ci devraient être reprises, peut-être à chaque session, comme le sont celles relatives aux problèmes de défense. Car, outre les questions de défense qui, bien entendu, sont incluses et constituaient même à l'origine l'essentiel des dispositions du Traité de Bruxelles, il est certain que les développements politiques que l'on peut attendre de l'existence de notre organisation sont incluses dans ce traité.

Je dis donc qu'à l'heure actuelle, il existe des difficultés. Il ne faut pas le cacher. Elles proviennent des divergences entre les conceptions politiques du gouvernement français et celles d'un certain nombre de ses partenaires, disons même, pour être tout à fait franc, les conceptions de ses partenaires, encore que celles-ci soient inspirées, je l'ai montré, par des considérations souvent très différentes les unes des autres.

Je m'en tiendrai donc, d'abord, à un exposé aussi rapide que possible des conceptions du gouvernement français en ce qui concerne la politique internationale.

Je le ferai rapidement puisque ces conceptions sont connues de tous les membres de notre assemblée. Elles ont été maintes fois affirmées. Elles l'ont été récemment encore par le ministre français des affaires étrangères, à l'occasion de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

J'ai d'ailleurs fait figurer en annexe à mon rapport les extraits les plus importants de cette intervention. Disons que la politique du gouvernement français est basée sur la reconnaissance dans le monde du fait national.

Cette reconnaissance, comme base d'une politique, n'a rien de commun avec ce que l'on a appelé dans l'histoire, et dans l'histoire la plus récente, le nationalisme.

Je voudrais prier ceux de mes collègues qui appartiennent à la Commission des Affaires Générales de bien vouloir m'excuser peut-être de certaines redites, et j'adresserai la même prière à d'autres de mes collègues, car ce n'est pas la première fois que je suis amené à tenir ce langage dans l'une ou l'autre de nos assemblées européennes. Mais j'y tiens car, pour moi, c'est très important, et cet établissement d'une politique sur la reconnaissance du fait national est une des causes fondamentales de malentendus entre la France et ses partenaires européens.

Mr. de Grailly (continued)

It is not a policy of nationalism in the traditional sense of the term, since nationalism, in history, has always been a doctrine designed to exalt a nation with the purpose of imposing its hegemony, thus leading, I would say almost inevitably, to aggression against neighbouring States.

French policy, on the contrary, is inspired by three considerations: firstly, respect for and protection of the independence of weaker nations; secondly, determination to provide all States with the means necessary for their development; and lastly, determination to promote a fair international order.

I would like to make a few brief remarks on these three points, and I much hope that some of the speeches in this afternoon's debate will bear largely on this topic.

It is essential, in the world, to recognise and respect each individual personality. That is a policy calculated to engender not confrontations but, on the contrary — in the world of today where most confrontations are due either to ideological differences or to differences in the level of development — universal peace.

It seems to me — and this is a point on which I have dwelt particularly in my report — that this respect for national independence, and even this policy of encouraging the consciousness of national identity, is designed to give every country the means necessary for its developing.

France, indeed, notes that decolonisation has led to the emergence of a large number of new States; but it considers that these States are at present not very strong, in that they lack sufficient national cohesion to enable the governments to ask their people to make the effort required for the economic transformation of their own country.

All post-war experience in the underdeveloped countries seems to prove that there is no point in providing money, or even consumer goods or investments, if this aid does not help to constitute national societies able to make the sacrifices necessary for their economic development and ensure

a fair distribution of the income from their economic activities.

As you see, putting into effect a doctrine such as this means advocating, in respect of that part of the world of today which is constituted by the underdeveloped countries and which will be an important part of the world of tomorrow, certain practical attitudes and concepts.

The question that arises, therefore, is whether Europe can and should adopt a policy in regard to these countries. That, I consider, is the crux of our problem.

France, I repeat, is proposing a policy; but she regards this policy as necessarily distinct from that of the defence of Europe against a certain type of threat — which, fortunately, has drawn Western Europe into the framework of the Atlantic Alliance.

Not all the foreign policy of Europe, however, can be linked with the needs of its defence against a certain type of threat. On the contrary, Europe's foreign policy — and here I might paraphrase the address delivered by the President of our Assembly last Monday — should be designed to give Europe its own specific rôle in the world, a rôle which can influence the course of international events and world development.

Does the attitude adopted by most European Governments with regard to these problems suggest that this is the policy we are pursuing? Frankly, I do not think so. It is regrettable that certain proposals made by France are rejected out of hand as suspect — even, let us admit it, bad — simply on the grounds that they emanate from my country and that, in many respects, they differ from the policy of the United States. That is the real problem, that and nothing else. The question is whether, because we are and remain bound to the United States for the defence of Western Europe against a highly problematical aggression on the part of Soviet Russia, we are obliged, in essentials, to align our policy with that of the United States throughout the world.

I say, frankly, no. What we are witnessing is less a confrontation of the United States and Soviet Russia as a trial of strength than a confrontation of the United States and Soviet Russia in regard to the world of tomorrow; and it would be folly to look on passively and make no attempt,

M. de Grailly (suite)

Ce n'est pas une politique de nationalisme au sens où on l'entend traditionnellement puisque le nationalisme, tel qu'on l'a connu dans l'histoire, a toujours été une doctrine tendant à l'exaltation de la nation dans un but d'hégémonie et, par conséquent, je dirai presque nécessairement, avec, pour résultante, l'agression à l'égard des Etats voisins.

En ce qui concerne la politique française, cette doctrine a un triple but : d'abord le respect et la protection de l'indépendance des plus faibles ; ensuite, le souci de donner à chacun les moyens de son développement ; enfin, une doctrine qui tend à promouvoir un ordre international juste.

Je voudrais reprendre très rapidement ces trois points et je serais très heureux que, dans la discussion de cet après-midi, ce soit essentiellement sur ce thème que portent un certain nombre d'interventions.

Il est essentiel de reconnaître et de respecter dans le monde la personnalité de chacun. C'est là une politique qui peut non pas mener à des affrontements mais, au contraire, dans le monde actuel où la plupart des affrontements sont dus soit à des querelles idéologiques, soit à des conflits d'inégalités de développement, permettre d'assurer, partout dans le monde, la paix.

Il me paraît — et ce point est plus particulièrement développé dans mon rapport — que ce respect de l'indépendance nationale, et même cette politique qui tend à susciter partout la prise de conscience de l'identité nationale, est de nature à donner à chacun les moyens de son développement.

La France constate, en effet, que la décolonisation a donné le jour à un grand nombre de nouveaux Etats, mais elle estime que ces Etats ne sont pas aujourd'hui très solides, dans la mesure où n'existe pas chez eux une cohésion nationale suffisante pour permettre aux gouvernements de demander à leurs peuples de faire l'effort nécessaire à la transformation économique de leur propre pays.

Toutes les expériences entreprises depuis la guerre dans les pays sous-développés semblent bien prouver qu'il ne sert à rien de leur distribuer de l'argent, qu'il ne sert même à rien de leur fournir des biens de consommation ou des investissements, que cette aide ne contribue pas à la cons-

titution de sociétés nationales aptes à faire les sacrifices nécessaires à leur développement économique et à distribuer équitablement les revenus de leur activité économique.

Vous le voyez, la mise en application d'une doctrine comme celle-ci conduit à préconiser, à l'égard de toute une partie du monde qui constitue, c'est vrai aujourd'hui, les pays sous-développés, c'est-à-dire une partie importante du monde de l'avenir, certaines attitudes et certaines conceptions d'ordre pratique.

La question qui se pose est alors de savoir si, à l'égard de ces pays, l'Europe peut et doit définir une politique. Il me semble que c'est l'essentiel de notre sujet.

Je le répète, la France propose une politique, mais cette politique, elle la considère comme nécessairement distincte de celle de la défense de l'Europe contre un certain type de menace, celle qui, heureusement, a engagé l'Europe occidentale dans les liens de l'Alliance atlantique.

Toute la politique extérieure de l'Europe ne peut pas être liée aux impératifs de sa défense contre un certain type de menace. Elle doit tendre, au contraire — et je pourrais ici paraphraser ce qu'a dit lundi le Président de notre assemblée — à donner à l'Europe dans le monde un rôle qui soit le sien et qui puisse infléchir le cours des événements mondiaux et l'évolution du monde.

L'attitude prise par la plupart des gouvernements européens à l'égard de ces problèmes nous engage-t-elle dans cette voie ? Franchement, je ne le pense pas. Il est regrettable qu'un certain nombre d'initiatives de la France soient *a priori* rejetées comme suspectes et, disons-le, comme mauvaises parce qu'elles sont des initiatives de mon pays et parce que, sur bien des points, elles tendent à se distinguer des actes de la politique des Etats-Unis. Car c'est là le sujet ; il n'est pas ailleurs. Il est de savoir si, étant et restant liés aux Etats-Unis pour la défense de l'Europe occidentale contre une très éventuelle agression de la part de la Russie soviétique, nous devons pour autant, sur l'essentiel, lier partout dans le monde notre politique à celles des Etats-Unis.

Je réponds franchement non. Nous assistons à une confrontation pas tant des Etats-Unis et de la Russie soviétique sur le plan de l'épreuve de force, que des Etats-Unis et de la Russie soviétique à l'égard du monde de demain, et il serait insensé de ne pas participer à cette confrontation,

Mr. de Grailly (continued)

in connection with the development of this world of tomorrow, to "break" the confrontation of the two blocs.

Objections are raised to this on grounds of security ; but I must admit that I have never yet understood this argument, and probably never shall. The United States and Europe are bound by a security pact based on mutual interest. Western Europe values, and has reason to value, the military protection of the United States. But there are plenty of reasons why the United States should protect Western Europe against an aggression perpetrated by Soviet Russia with conventional weapons.

I have no need to tell this Assembly, some of whose distinguished members belong to the Defence Committee, what the objectives of conventional warfare are. It is perfectly clear that, in the event of a conventional war ending in the annexation of Western Europe by Soviet Russia, the existing balance of strength in the world, which is in favour of the United States, would be upset.

Thus both sides have an interest in this arrangement, and it is incomprehensible that Europe's political positions in the world with regard to development should continue to be bound up with the maintenance of the Western Alliance which is, in my view, an entirely separate question.

What, then, Ladies and Gentlemen, is the situation ?

It is, in fact, totally negative. It does not seem that France's European partners are proposing another doctrine to offset the French one in regard to international relations. There is, of course, an alternative. In that case, there is no doubt that agreement could be reached. I could quote a number of examples — I gave some to the Committee — of situations in which the French Government, faced with proposals from its European partners, made concessions so that a joint position might be achieved.

One of the examples I quoted was that of the GATT negotiation in connection with the Kennedy round. I also mentioned the concessions made by the French Government in the monetary field, in deference to the views of its European partners.

Such things are therefore possible. But there must be an alternative and it must be proposed.

I have tried to show in my report that such is not at present the case. Does this mean that we must despair ? I do not think so. At all events, it is as well that the recommendation which is to be submitted to the vote of the Assembly should contain certain statements, of which the most important are due to the initiative of our colleague Mr. Edelman, who was responsible for the phrase about noting, with regret, the insufficient elaboration of a concerted European point of view at the United Nations.

Ladies and Gentlemen, it has been clear to everyone, at every session, that there is, at the United Nations, a lack of cohesion, a total lack of solidarity, amongst the States of Europe.

I would like to quote the vote taken at the United Nations General Assembly, yesterday or the day before, dealing simply with the application of the Charter, which provides for the use of two official languages. Reading through the records, I noted with satisfaction that, without considering the seventeen member States of the Council of Europe or even the seven States of WEU, the countries of Europe were divided, and two of them voted in support of the United States against their European partners.

That is merely one example. There are others, and far more important ones.

I am aware that most members of this Assembly and most politicians in Europe who are concerned about the future of the building of Europe are at present far more anxious about other problems. The discussions which are to take place tomorrow — and in which I hope to be able to participate — in this Assembly, on Great Britain's application for membership of the European Communities will provide proof of this.

But I would like to conclude this preliminary address by repeating what I said at the beginning, namely, that everything is interconnected, and that it is impossible to envisage the development and still less the modification of the structures of our European organisations until genuine European solidarity exists in fact as well as in words.

On this, I repeat, depends the future of this enterprise.

M. de Grailly (suite)

de ne pas essayer, à l'occasion du développement de ce monde de demain de « casser » cette confrontation des blocs.

On oppose à cela des impératifs de sécurité. J'avoue que je n'ai pas encore compris et que, vraisemblablement, je risque fort de ne jamais comprendre pourquoi. Les Etats-Unis et l'Europe sont liés par un pacte de sécurité pour des raisons d'intérêt réciproque. L'Europe occidentale tient — et a raison de tenir — à la protection militaire des Etats-Unis. Mais ceux-ci ont bien des raisons d'assurer la protection militaire de l'Europe occidentale contre une agression de la Russie soviétique au moyen des armes conventionnelles.

Je n'ai pas besoin de dire à cette assemblée, dont un certain nombre de membres éminents appartiennent à la Commission de défense, quels sont les objectifs de la guerre conventionnelle. Il est bien évident que, dans l'hypothèse d'une guerre conventionnelle qui se terminerait par l'annexion de l'Europe occidentale par la Russie soviétique, c'en serait fini du rapport actuel des forces dans le monde en faveur des Etats-Unis.

Par conséquent, les intérêts, à cet égard, sont réciproques et il est incompréhensible que l'on puisse lier les positions politiques de l'Europe dans le monde à cette question, à mon avis distincte, du développement, de la maintenance de l'Alliance occidentale.

Alors, où en sommes-nous, Mesdames, Messieurs ?

Nous en sommes, en fait, à une situation totalement négative. Il n'apparaît pas que les partenaires européens de la France opposent à celle-ci une doctrine distincte de la sienne en ce qui concerne les relations internationales. Certes, il y a une alternative. Dans cette hypothèse, il n'est pas douteux qu'un accord pourrait se faire. Je crois que nous pourrions citer un certain nombre d'exemples — j'en ai d'ailleurs donné en commission — de situations dans lesquelles, en présence de propositions de ses partenaires européens, le gouvernement français a infléchi ses positions pour parvenir à une position commune.

J'ai notamment cité l'exemple de la négociation du G.A.T.T. dans le cadre du *Kennedy round*. J'ai également cité les positions rectifiées du gouvernement français dans le domaine monétaire, après confrontation avec ses partenaires européens.

La chose est donc possible. Encore faut-il qu'il existe une alternative, qu'elle soit proposée.

Je me suis efforcé de montrer dans mon rapport que telle n'était pas actuellement la situation. Faut-il pour autant désespérer ? Je ne le pense pas. En tout cas, il n'est pas inutile d'avoir apporté, dans la recommandation qui sera soumise au vote de l'Assemblée, certaines précisions que l'on doit d'ailleurs, pour la plus importante d'entre elles, à l'initiative de notre collègue M. Edelman, déplorant notamment l'insuffisante élaboration d'un point de vue européen aux Nations Unies.

Mesdames, Messieurs, il n'est pas de session où, à l'occasion des débats des Nations Unies, ce manque de cohésion, ce défaut total de solidarité entre Etats européens n'apparaissent clairement aux yeux de chacun.

Citerai-je le vote intervenu, hier ou avant-hier, à l'Assemblée générale des Nations Unies, alors qu'il s'agissait tout simplement de l'application de la Charte qui prévoit l'usage de deux langues de travail officielles. En lisant le compte rendu, je me suis aperçu avec satisfaction que, sans considérer les dix-sept Etats membres du Conseil de l'Europe ni même les sept Etats membres de l'U.E.O., ceux-ci s'étaient divisés et que deux d'entre eux s'étaient alignés sur le vote des Etats-Unis plutôt que sur celui de leurs partenaires européens.

C'est un exemple. Il y en a d'autres et, surtout, de bien plus importants.

Je sais que la plupart des membres de cette assemblée et la plupart des hommes politiques qui, en Europe, sont soucieux de l'avenir de la construction européenne, sont actuellement infiniment plus sensibles à d'autres problèmes que celui-ci. Les discussions qui auront lieu demain — et auxquelles j'espère pouvoir participer — au sein de cette assemblée sur le sort de la candidature de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes en apporteront la preuve.

Mais je voudrais répéter, en concluant cet exposé préliminaire, ce que je disais en l'introduisant, à savoir que tout est lié et qu'il n'est pas possible d'envisager un développement des structures de nos organisations européennes et moins encore leur modification tant que n'aura pas été affirmée, non point seulement par des paroles, mais par des faits, l'existence d'une véritable solidarité européenne.

C'est, je le répète, l'avenir de cette entreprise.

Mr. de Grailly (continued)

To sum up, though the conclusions contained in my written report may appear — and how could it be otherwise? — to be pessimistic, I cannot echo that pessimism from this rostrum. We must believe — and certain things, such as the stirring words pronounced by our President at the opening of this session, which afforded me great comfort, give us grounds for thinking — that our task is not impossible, particularly since the very existence of Europe is at stake.

May I remind you — and these will be my closing words — that life, ever since it first appeared on earth, has been engaged in a struggle which it has never lost? (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, it is always a pleasure to speak after Mr. de Grailly. We are all familiar with his clear thinking, his insight, which are evident not only in his speaking but also in his writing. In this intervention, I shall therefore comment not only on the speech he has just made but also on his excellent written report, which I have no doubt you have all read.

I shall begin by saying that, to my mind, Mr. de Grailly is perfectly right in wishing for European solidarity, for a joint policy in Europe. I am convinced, as he is, and as most of the members of this Assembly surely are, that if the countries of Europe, confronted with the two super-powers which are establishing their hegemony in the world, have no joint policy, if they do not get themselves organised, if they lack the will to co-operate very closely, then Europe will be crushed and will no longer be able to make her voice heard in the concert of nations.

But what I regret in Mr. de Grailly's conclusions and in his speech, as I had the honour of telling him in Committee, is, in the first place, his pessimism. He seems to be saying to us: all this is of course desirable, but it cannot come to pass because France, the only country with a policy, sees that the others do not wish to follow the French policy and offer no counter-proposals.

That, in rough outline, is Mr. de Grailly's argument.

I think that he is too pessimistic on this point. I believe that it is possible to define a joint policy for Europe, and I hope that France will be able to participate in it.

Why does Mr. de Grailly think that it is so difficult to establish a joint policy? He explained this very well a few moments ago. He sets out from a concept that he defined very clearly: the concept of nationalism, a very open nationalism, moreover — a doctrine which we shall not reprove on the grounds of the criticisms we levelled at earlier forms of nationalism that belong to the past. He defines a nationalism which, at the starting point, is the foundation of the whole French policy of today and round that definition he centres a whole policy which he builds up — the policy of France.

This French policy is bent on asserting itself throughout the world independently, not through the usual diplomatic channels, not as conclusions arising from the meetings of Committees of Ministers of the Council of Europe or of WEU, but by means of very clear and often very eloquent statements addressed to the world at large, on behalf of France no doubt, but without prior consultations and without our knowing where they are leading. Confronted with this French policy which is asserting itself so strikingly, Mr. de Grailly reproaches us for not having a policy, or for having several, and, in any case, in so far as we have a policy, for being subservient to the United States.

This seems to me somewhat simple and caricatural, even if my own phrase over-simplifies what Mr. de Grailly said. But let us be clear. The five countries united with France in the European Community have always wished for a joint policy and have avoided, as far as possible, asserting their own particular policies, so as not to make the formulation of a European policy more difficult.

It is obvious that if, as France is inviting us to do, each of us, including the Grand Duchy of Luxembourg, proclaimed its own policy, there would no longer be the French policy, on the one hand, and the policy of the remaining countries, on the other, but six policies based on contrary interests and principles and with different objectives, which it would be very difficult to combine into a single joint policy.

If Mr. de Grailly insists on following his method, that is, to propose a French policy and ask us to put forward an alternative, the Five

M. de Grailly (suite)

En définitive, si les conclusions de mon rapport écrit semblent — et comment en serait-il autrement ? — pessimistes, je ne puis pas, à cette tribune, reprendre cette note pessimiste. Cela nous est interdit. Nous devons croire — et un certain nombre d'éléments, en particulier les fortes paroles prononcées par notre Président lors de l'ouverture de cette session et qui ont été pour moi un très grand réconfort, nous le donnent à penser — que ce n'est pas impossible, d'autant moins qu'il y va de la vie même de l'Europe.

Rappellerai-je — et ce sera ma conclusion — que la vie depuis qu'elle est apparue sur la terre, livre un combat qu'elle n'a jamais perdu. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Mesdames, Messieurs, il est toujours agréable de parler après M. de Grailly. Nous connaissons la netteté de sa pensée, son intelligence pénétrante, qui se manifestent non seulement lorsqu'il parle, mais aussi lorsqu'il écrit. Je répondrai donc au cours de mon intervention non seulement au discours qu'il vient de prononcer, mais également à son excellent rapport écrit que vous avez, je crois, tous lu.

Je dirai tout d'abord que M. de Grailly, à mon sens, a entièrement raison lorsqu'il souhaite une solidarité européenne, une politique commune en Europe. Je suis persuadé, comme lui, et comme sans doute la plupart des membres de cette assemblée, qu'en face des deux superpuissances qui sont en train d'établir leur hégémonie dans le monde, si l'Europe n'a pas une politique commune, si elle ne s'organise pas, si elle n'a pas la volonté de collaborer de la façon la plus intime, elle sera écrasée et n'aura plus de voix assez sonore dans le concert des nations.

Mais ce que je regrette dans les conclusions et dans le discours de M. de Grailly, c'est, comme j'ai eu l'honneur de le lui dire en commission, d'abord son pessimisme. Il paraît nous dire : il est certain que tout cela est désirable, mais c'est impossible à réaliser, parce que la France, le seul pays ayant une politique, constate que les autres ne veulent pas suivre la sienne et n'offrent aucune politique de rechange.

Voilà, *grosso modo*, la thèse de M. de Grailly.

Je le trouve sur ce point trop pessimiste. Je crois qu'il est possible de définir une politique commune européenne, et j'espère que la France pourrait s'y associer.

Pourquoi semble-t-il à M. de Grailly qu'il est si difficile d'établir une politique commune ? Il vous l'a expliqué très bien il y a quelques instants. Il part d'une notion qu'il a bien précisée : celle du nationalisme, d'un nationalisme d'ailleurs très ouvert, doctrine que nous ne condamnerons pas au nom des critiques que nous portions sur d'anciens nationalismes qui appartiennent au passé. Il a défini un nationalisme qui, au point de départ, est le fondement de toute la politique française d'aujourd'hui et, sur cette définition, il axe toute une politique qu'il construit : la politique française.

Cette politique française tient à s'affirmer dans le monde d'une façon autonome, non pas par les voies diplomatiques normales, non pas comme des conclusions qui suivraient les réunions des Comités de Ministres de l'U.E.O. ou du Conseil de l'Europe, mais par des affirmations très nettes et souvent très éloquentes proposées au monde entier, au nom de la France sans doute, mais sans consultations préalables et sans que nous sachions où elles conduisent. En face de cette politique française qui s'affirme d'une manière si éclatante, M. de Grailly nous reproche de ne pas avoir de politique, ou d'en avoir plusieurs et, en tout cas, dans la mesure où nous en aurions une, d'être aux genoux du peuple américain.

Cela me paraît un peu simple et caricatural, même si ma propre formule simplifie exagérément ce qu'a dit M. de Grailly. Mais disons ce qui est : les cinq pays unis à la France au sein de la Communauté européenne souhaitent depuis toujours une politique commune et évitent, dans la mesure du possible, d'affirmer chacun leur politique personnelle, de peur de rendre plus difficile l'élaboration d'une politique européenne.

Il est évident que si, comme la France nous invite à le faire, nous proclamons chacun notre politique propre, y compris le Grand-Duché de Luxembourg, il n'y aurait plus en présence la politique française et celle des autres pays, mais bien six politiques partant de principes et d'intérêts opposés, ayant des objectifs différents et qu'il serait bien difficile de rassembler dans une action commune.

Si M. de Grailly veut absolument suivre sa méthode, c'est-à-dire nous proposer une politique française en nous demandant d'offrir une poli-

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

or Six will have to meet, decide for their part on their joint policy, and propose it to France. Is that what Mr. de Grailly wants? It is, at all events, what we have so far carefully avoided.

In view of the present French policy, have we a choice? In our desire that one great voice shall speak for the whole of Europe, are we all going to concur in the policy proposed to us by the French Government? Can we accept the French policy?

It should be noted that it is terribly personal in character. It is set forth in a brilliant and impressive way, in a way so brilliant that it obscures our vision to all else, and we are left wondering whether there can be a European policy other than that of General de Gaulle.

But what is this policy? Where is it leading us? Where are we going? Can we throw in our lot with this amazing volcano from which gigantic flames burst forth without a moment's warning when it happens to erupt?

At all events, we cannot agree to everything in this policy as it appears to us.

Why have a policy that is systematically anti-pathetic to the United States?

We in Europe concur in acknowledging that there is an American policy that takes little account of our points of view. Europe will never be entirely in agreement with the United States. Owing to the force of circumstances there will always be disputes between continents, and each of our countries has had serious difficulties or troublesome discussions with the United States — even little Belgium, which has had to take a very firm line with it at times, as, for instance, in the matter of customs policy. But we all feel that, while wishing to remain independent of the United States, we are still its friends, its allies — for very good reasons indeed — and that, in conversations where our interests are divergent, we should loyally and honestly seek to reach a mutual understanding.

The policy we are following does not imply subservience to the United States. It is a correct international policy but it is not at all the policy that General de Gaulle is inviting us to follow.

In this connection, I cannot refrain from mentioning something which seemed to me at the time to go really beyond the usages of international relations.

At his last press conference, General de Gaulle, after welcoming the devaluation of the pound, wondered, with marked scepticism, what was going to happen to the dollar.

Well, during the forty years in which I have concerned myself with politics, I cannot recall — and I wonder whether any of you can — a single case of a government adopting an attitude calculated to throw doubt on the value of a foreign currency at the risk of causing speculation unfavourable to that currency. (*Applause*) No government, no dictator even, has ever done this!

Ladies and Gentlemen, we are asking for a joint policy, but it is obvious that if we want a joint policy we must have the machinery that will enable us to elaborate it.

In face of this strikingly expressed policy of France, none but scattered opinions are heard. Let us see whether an effective method cannot lead us to discover the common denominators of a European policy.

Every time that France — as Mr. de Grailly very felicitously pointed out — has agreed to a method of joint policy — as, for instance, in the case of the Kennedy round — the machinery has worked to its own satisfaction, I believe, just as much as to ours.

A possible machinery exists and, when France agrees to use it, results are achieved.

What is needed then — this is the first point — is the machinery for decision-making.

Since the Communities have been in operation, we know what this means. It means that the countries in the partnership must refrain from taking up hard and fast positions before discussing with their partners, because, once a country has officially announced its policy, it is very difficult for it afterwards to bring it into harmony with the policy of the others. Consequently, the essential basis of a joint policy — prior to the adoption of any political position — is negotiation. To enable such negotiations to take place in favourable conditions, there is in the European Community an independent body, which is not a national body, and which prepares the elements

M. de la Vallée Poussin (suite)

tique de rechange, il faudrait que les Cinq ou les Six se réunissent entre eux, déterminent de leur côté leur politique commune et la proposent à la France. Est-ce là ce que M. de Grailly souhaite ? C'est, en tout cas, ce que nous avons soigneusement évité jusqu'ici.

Car, en présence de la politique française actuelle, avons-nous le choix ? Allons-nous, dans le désir qu'une grande voix parle au nom de toute l'Europe, nous rallier tous à la politique que nous propose le gouvernement français ? Pouvons-nous rejoindre la politique française ?

Il faut remarquer qu'elle a un caractère terriblement personnel. Elle se formule d'une façon brillante et solennelle, tellement brillante qu'on ne voit plus qu'elle dans le monde et qu'on se demande s'il existe une politique européenne à côté de celle du Général de Gaulle.

Mais cette politique, qu'est-elle ? Où nous mène-t-elle ? Où allons-nous ? Pouvons-nous nous rallier à ce volcan merveilleux d'où sortent des flammes gigantesques, tout à fait à l'improviste et au hasard de ses éruptions ?

Dans cette politique telle qu'elle nous apparaît nous ne pouvons tout de même tout accepter.

Pourquoi une politique systématiquement antipathique à l'égard des Etats-Unis ?

Nous nous accordons tous à reconnaître, en Europe, qu'il y a une politique américaine qui ne tient que peu compte de nos points de vue. L'Europe ne sera jamais complètement d'accord avec les Etats-Unis. Par la force des choses, il existera toujours des litiges entre continents et chacun de nos pays a eu des difficultés graves ou des discussions difficiles avec les Etats-Unis, même la petite Belgique qui a dû employer des moyens très énergiques à leur égard dans certains cas, notamment en matière de politique douanière. Mais nous avons tous le sentiment que, tout en voulant rester indépendants des Etats-Unis, nous sommes cependant leurs amis, leurs alliés, et pour de très bonnes raisons, et que, dans les conversations où les intérêts sont divergents, nous devons rechercher loyalement, honnêtement, les moyens de nous entendre.

Cette politique que nous menons n'implique aucune vassalité à l'égard de l'Amérique. C'est une politique de bienséance internationale, mais ce n'est pas du tout la politique que nous invite à faire le Général de Gaulle.

A ce point de vue, je ne puis m'empêcher de relever un fait qui m'a paru vraiment dépasser les us et coutumes des relations internationales.

Dans sa dernière conférence de presse, le Général de Gaulle, après avoir salué la dévaluation de la livre, s'est demandé avec un scepticisme souligné, ce qu'il allait advenir du dollar.

Eh bien ! depuis quarante ans que je m'intéresse à la politique, je n'ai pas souvenir — et je ne sais si l'un d'entre vous en aurait — qu'un seul gouvernement ait jamais pris une attitude consistant à essayer de jeter le doute sur la valeur d'une monnaie étrangère, au risque de provoquer une spéculation contre cette monnaie. (*Applaudissements*) Jamais aucun gouvernement, aucun dictateur même, n'a fait cela !

Mesdames, Messieurs, nous demandons une politique commune, mais il est évident que si nous voulons une politique commune, nous devons disposer d'un mécanisme permettant de l'élaborer.

En face de la position élatante de la France, on n'entend aujourd'hui que des voix dispersées. Cherchons si une méthode efficace ne nous permettrait pas de découvrir les dénominateurs communs de la politique européenne.

Chaque fois que la France — M. de Grailly l'a très heureusement fait remarquer — a accepté une méthode de politique commune, comme il lui est arrivé de le faire en ce qui concerne le *Kennedy round*, le mécanisme a fonctionné à sa propre satisfaction, je crois, comme à la nôtre.

La possibilité d'un mécanisme existe et, quand la France accepte de l'utiliser, on arrive à un résultat.

Il faut donc — c'est le premier point — un mécanisme de décision.

Nous connaissons, depuis que les Communautés fonctionnent, en quoi il consiste. Il exige que les pays associés évitent de prendre des positions politiques nationales irréductibles avant d'avoir délibéré avec leurs partenaires car, lorsqu'un pays a officiellement annoncé sa politique, il lui devient très difficile par la suite de concerter cette politique avec celle des autres. Par conséquent, la base essentielle d'une politique commune c'est, avant toute prise de position politique, une négociation. Dans la Communauté européenne, pour qu'elle puisse se faire dans de bonnes conditions, il existe un organe indépendant, qui n'est pas un organe national, et qui prépare les éléments d'une

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

of a joint policy, after discussion with the different States, so as to ascertain whether that policy is likely to be accepted by all. Then, when that policy is submitted to the Council of Ministers, it is reviewed again, to see whether it is good in itself and to what extent it is compatible with the particular interests of each of the States concerned.

This method leads to results. But if you reject it at all costs, if you refuse to accept any machinery for a joint policy, can you expect such a policy to fall like manna from heaven? There is an element that is becoming more and more necessary to any joint policy, and that is the entry of England into Europe, for there can be no European policy without England. If England is left out of Europe, do you want it to have no policy at all? It must nevertheless live! Or, if it has a policy, you will say that it is an anti-European policy. Such an attitude is not justifiable. If Europe is to have a policy to be able to act in unison, that policy must be concerted between the Six and England.

Arising from this, Ladies and Gentlemen (a point which will, I think, strike Mr. de Grailly), if England did not come into the Common Market, only one course would be open — namely to set up immediately a political community, consisting of the Five and England, so that at least, on the political level, there could be a European policy other than that of France. If we had only a French policy plus the scattered policies of the States around it, we should be in a state of anarchy, especially as we do not know where France is leading us.

We do not wish — because we think this would not be European — to see, beside the French policy, six other policies, each going its own way, with a resulting dispersal of decisions and a weakening of our continent.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. de la Vallée Poussin, would you allow me to interrupt you at this point?

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — With pleasure.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. de la Vallée Poussin, I should not like you

to think that I was lacking in courtesy towards you a few moments ago. I was looking for the quotation from General de Gaulle to which you referred.

I cannot find it. If, a little later in your speech, you could give it to us, I should be glad.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I heard it on the French radio; I listened to it myself.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I have been unable to find it in the text. But it was not for that that I asked for permission to interrupt you. I merely wanted to point out that here, in Western European Union, we are, or should be, a political community, and a political community of seven, one of which is Britain.

The proposals you are putting before us are undoubtedly very interesting, but the aim of my report was, precisely, to ascertain whether, in this organisation, which is in existence, which has the advantage of being established by a treaty, we could engage in joint political action with Britain.

This question seems to me to be entirely apart from the question we shall be discussing tomorrow in connection with Mr. van der Stoel's report.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I think I can say that your wish that the WEU Council of Ministers should work out a joint policy is shared by all the members of our Assembly.

If our Assembly has so often complained, over the past seven or eight years, that no policy has ever emerged from the Council of Ministers, it is not the fault of the Five. (*Applause*) I do not know what has happened in the Council of Ministers, but one thing that is certain is that it has never issued a statement that the seven States have agreed on such and such a course of action.

I recalled in Committee that, on one point, on which, more than on any other, we thought that we might have the agreement of the French Government — namely that of the relations between Europe and Latin America — it had seemed to us that — in this matter, which was of importance and interest to France, and which touched on no particular susceptibilities — we

M. de la Vallée Poussin (suite)

politique commune, après avoir pris langue avec les autres Etats, de manière à voir si cette politique peut être acceptée par tous. Puis quand cette politique est présentée au Conseil des Ministres, ceux-ci revoient encore si elle est bonne en soi et dans quelle mesure elle est acceptable pour les intérêts particuliers de chacun des autres Etats.

Par cette méthode, on arrive à un résultat. Mais si vous la refusez à tout prix, si vous ne voulez accepter aucun mécanisme de politique commune, par quel miracle cette politique commune vous tombera-t-elle du ciel ? Pour le moment, et de plus en plus, il y a un élément indispensable à toute politique commune, c'est l'entrée de l'Angleterre à l'intérieur de l'Europe, car il n'y a pas de politique européenne sans l'Angleterre. Si vous laissez l'Angleterre en dehors de l'Europe, voulez-vous qu'elle n'ait pas de politique du tout ?... Mais elle doit vivre tout de même ! Ou bien, si elle en a une, vous direz que c'est une politique anti-européenne. Ce n'est pas là une attitude défendable. Si l'Europe doit avoir une politique, si elle doit parler d'une seule voix, il faut que cette politique soit concertée entre les Six et l'Angleterre.

C'est ce qui fait, Mesdames, Messieurs — chose qui frappera, je pense, M. de Grailly — que si l'Angleterre n'entrait pas dans le Marché commun, il n'y aurait qu'une seule solution : c'est de faire immédiatement une Communauté politique entre les Cinq et l'Angleterre, pour qu'au moins, sur le plan politique, il puisse y avoir une voix européenne autre que la voix française. S'il n'y avait que la voix française et celle des Etats dispersés tout autour, nous serions dans l'anarchie, d'autant plus que nous ne savons pas où la France nous conduit.

Nous ne voulons pas, parce que nous trouvons que ce ne serait pas européen, qu'à côté de la politique française, il y ait six autres politiques qui aillent chacune de leur côté dans la dispersion des décisions et dans la faiblesse de notre continent.

M. de GRAILLY (*France*). — M. de la Vallée Poussin, me permettez-vous de vous interrompre à ce point de votre intervention ?...

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Volontiers !

M. de GRAILLY (*France*). — M. de la Vallée Poussin, je ne voudrais pas que vous pensiez que,

tout à l'heure, je manquais de courtoisie à votre égard. Je cherchais la citation du Général de Gaulle à laquelle vous faisiez allusion.

Je ne l'ai pas trouvée. Si vous pouviez un peu plus tard dans votre intervention nous la donner, j'en serais heureux.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je l'ai entendue à la radio française, je l'ai écoutée personnellement.

M. de GRAILLY (*France*). — Je ne l'ai pas trouvée dans le texte. Mais ce n'est pas pour cela que j'ai demandé à vous interrompre. C'est simplement pour vous faire remarquer qu'ici, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, nous sommes, ou nous devrions être, une communauté politique et une communauté politique à sept dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne.

Les propositions que vous nous faites sont certainement très intéressantes, mais tout mon rapport tendait précisément à savoir si, dans cette organisation qui existe, qui a le mérite d'être consacrée par un traité, nous pouvions nous livrer à une action politique commune avec la Grande-Bretagne.

C'est une question qui me paraît tout à fait indépendante de celle dont nous discuterons demain, dans le cadre du rapport de M. van der Stoep.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Ce que je puis vous dire, je pense, c'est que votre souhait que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. élabore une politique commune, est celui de tous les membres de notre assemblée.

Si notre assemblée s'est si souvent, depuis sept ou huit ans, plainte que jamais une politique quelconque ne sortait du Conseil des Ministres, ce n'est pas par la faute des cinq Etats. (*Applaudissements*) J'ignore ce qui s'est passé au sein de ce Conseil des Ministres, mais il est certain qu'à aucun moment, il n'en est sorti une déclaration disant : les sept Etats se sont mis d'accord pour faire telle ou telle chose.

Je vous ai rappelé en commission que, sur un point, où l'on pensait que, sur plus qu'aucun autre, nous pourrions avoir l'accord du gouvernement français, à savoir celui des relations de l'Europe avec l'Amérique latine, nous nous disions : au moins, sur ce plan-là, auquel la France tient, qui l'intéresse et qui ne met en jeu aucune susceptibilité particulière, ne pourrait-on pas dé-

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

might be able to decide on a joint policy. We did not even get so far as trying to draw up forthwith a statement for circulation to the press. All we proposed was a joint study of the problems on which such a joint policy might be based. But, to the French Government, even this seemed too supranational, and it rejected the proposal.

I feel sure that the WEU Council of Ministers is the right place, if the French Government wants to co-operate in a joint policy. But I maintain, and I firmly believe that anyone who has followed events over the past few years will have noted, that every time an opportunity offers for working out a joint policy — apart from the few successful cases mentioned by Mr. de Grailly — whenever it is really a question of a universal policy, of the great problems that affect the history of the world, this refusal to accept a method that would enable us to achieve results does not come from the Five nor from the seventh member.

Consequently, Ladies and Gentlemen, I think we should realise in the first place that the presence of Britain in the Common Market is not necessary solely because, vis-à-vis the American dollar, we must have a common European currency, but also because, in the technological sphere, we must manage to regroup our forces and work together so as to be able, little by little, to catch up with the United States.

May I remind you in this connection of the statement contained in the report of the EEC Commission to the effect that, in the technological sphere, the effort of Britain alone is equal to that of the six Common Market countries. The Commission adds that if Britain and the Six were to pool their technological knowledge, this would not suffice ; they would still be hopelessly behind the United States. They would have, in addition, to decide on the joint elaboration of an integrated technological policy, to be applied to all industrial activity and all industrial research, because, if we wish to catch up with the United States, the time has come when all such activities must be grouped under a common plan.

And even this is not the essential. We want Europe to have some weight in world affairs, a

weight comparable if not equal to that of the two great powers. Now, the weight of Britain is still enormous and, without it, the weight of the rest of Europe is not enough. Eloquence, the brilliance of individual orators, these cannot offset the realities of power on which alone a policy can be based.

I think therefore, Mr. de Grailly, that the only answer I can give you is that the statement that there is no policy of the Five is incorrect. Such a policy may perhaps not have been formulated up to the present, but, this morning, three great European parties made a solemn declaration, which they called the "Declaration of Paris", to show that those three parties, representing at least 80 % of the electors throughout Europe, know what they want. Here is the text :

"At this historic moment, when the unity of Europe can be achieved both in its own interests and in the interests of relations with the rest of the world — (this is your report, Mr. de Grailly) — or alternatively when a disintegration of the western world can take place which might well produce an economic decline involving unemployment, industrial and social unrest and eventual breakdown of democratic institutions ;

We, the undersigned, Chairmen of the Political Groups, Christian Democrats, Socialists and Liberals, represented at the Assembly of the WEU, on behalf of our groups :

1. Express the solemn hope that in face of the repeated efforts of one member of the European Economic Community to impose unilateral decisions on the enlargement of the Community, the five other members will resolutely maintain a common position in favour of opening negotiations forthwith with Britain in accordance with the overwhelming wishes of the peoples of Europe,

2. Urge all the governments concerned to make it entirely clear that only an acceptance by all concerned of the political, economic, financial and social rules of the Treaties of Rome can result in the creation of a Europe capable of maintaining its independence of the two existing super powers in the post-industrial era,

3. Deplore the prejudgement of the situation made at President de Gaulle's press conference, a proceeding which cannot in any way

M. de la Vallée Poussin (suite)

cider une politique commune ? On n'a même pas été jusqu'à essayer de rédiger tout de suite un texte, une déclaration qui serait remise à la presse. La seule chose qu'on a demandée, c'est s'il serait possible de faire une étude en commun des problèmes sur lesquels pourrait être fondée cette politique commune. Cela a déjà paru trop supranational au gouvernement français, et il l'a refusé.

Par conséquent, je suis sûr que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. est un bon endroit si le gouvernement français veut faire cette politique commune. Mais j'affirme, et je crois vraiment que tous ceux qui suivent les événements depuis quelques années le constatent, que chaque fois que l'occasion se présente de faire cette politique commune — hormis les quelques cas particuliers réussis et heureux dont M. de Grailly a parlé — lorsqu'il s'agit vraiment d'une politique mondiale, des grands problèmes de l'histoire du monde, ce n'est pas de la part des Cinq, ni de la part du septième que vient ce refus de l'acceptation d'une méthode qui nous permettrait d'aboutir à un résultat.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, je pense qu'il est utile de nous dire d'abord que la présence de l'Angleterre à l'intérieur du Marché commun n'est pas seulement nécessaire parce que nous devons vis-à-vis de la monnaie américaine avoir une monnaie européenne commune, mais parce que, sur le plan technologique, nous devons arriver à regrouper nos forces et pouvoir exercer en commun un effort nous permettant de rattraper petit à petit l'Amérique.

Je vous rappelle sur ce point ce que nous trouvons dans le rapport de la Commission de la C.E.E. où l'on fait remarquer qu'à l'heure actuelle, l'effort de la Grande-Bretagne, au point de vue technologique, égale à lui seul celui des six Etats du Marché commun. Et la Commission ajoute : il ne suffirait même pas que les Anglais et les Européens des Six mettent ensemble leurs connaissances technologiques. Ils seraient encore irrémédiablement en retard sur l'Amérique. Il faudrait qu'en plus, ils décident de faire en commun une politique technologique intégrée qui s'applique à toute l'activité industrielle et à toute l'activité de recherche des entreprises parce que, vraiment, ce sont tous les efforts qui doivent être rassemblés dans un plan commun si nous voulons aujourd'hui rattraper les Etats-Unis.

Et ce n'est pas l'essentiel encore. Nous voulons que l'Europe ait un poids dans le monde, un poids

comparable sinon égal à celui des Grands ; or le poids de l'Angleterre représente encore quelque chose d'énorme et, sans ce poids, celui du reste de l'Europe n'est pas suffisant. Malgré l'éloquence, le brio de voix personnelles, elles ne compensent pas les réalités de la puissance sur lesquelles seule se fonde une politique.

C'est la raison pour laquelle je crois, M. de Grailly, que la seule réponse que je puis vous faire, c'est que l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de politique des Cinq est inexacte. Une telle politique n'avait peut-être pas été formulée jusqu'ici, mais ce matin, trois grands partis européens ont tenu à faire une déclaration solennelle qu'ils ont appelée la « Déclaration de Paris », pour marquer que ces trois partis, qui représentent 80 % au moins des électeurs de toute l'Europe, savent ce qu'ils veulent. En voici le texte :

« A cette heure historique où il est possible de réaliser l'union de l'Europe à la fois dans son propre intérêt et dans l'intérêt de ses rapports avec le reste du monde, » — c'est votre rapport, M. de Grailly — « où à défaut de cette union peut s'engager un processus de désintégration susceptible de conduire à un déclin économique entraînant le chômage, les troubles industriels et sociaux et peut-être la faillite des institutions démocratiques ;

Nous, soussignés, Présidents des groupes politiques chrétien-démocrate, socialiste et libéral, représentés à l'Assemblée de l'U.E.O., et parlant au nom de nos groupes,

1. Exprimons solennellement l'espoir que, face aux efforts répétés d'un seul membre de la Communauté Economique Européenne pour imposer des décisions unilatérales concernant l'élargissement de la Communauté, les cinq autres membres maintiennent un front commun en faveur de l'ouverture immédiate de négociations avec la Grande-Bretagne, conformément aux vœux de l'écrasante majorité des peuples d'Europe ;

2. Prions instamment tous les gouvernements intéressés de souligner nettement que seule l'acceptation par tous les intéressés des règles politiques, économiques, financières et sociales des Traités de Rome peut permettre la création d'une Europe capable de conserver son indépendance à l'égard des deux superpuissances de l'ère post-industrielle ;

3. Déplorons les jugements anticipés portés sur la situation par le Président de Gaulle dans sa conférence de presse, cette manière de procéder

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

be a substitute for the constitutional methods laid down in the Treaty of Rome binding on all signatories, and

4. Call on the Council of Ministers at its meeting on 18th and 19th December to open negotiations forthwith with Britain in accordance with the provisions of Article 237 of the Treaty of Rome."

Ladies and Gentlemen, we are seeking solidarity. This attitude of the Five is not aggressive. It is a legitimate defence against a unilateral act, but it is a necessity if we wish for a conversation. We can reply to a press conference only by a press conference. We would have preferred to see this discussion take place in the discreet atmosphere of diplomatic negotiations, and we still hope for such negotiations, to provide a setting in which these questions can be argued with all the necessary seriousness. However, since another method has been chosen, what can we do but follow suit ?

Having said this, Ladies and Gentlemen, I should nevertheless like to appeal to the entire French nation to realise that it cannot let itself be isolated from the rest of Europe. France must not become an island, an island in the middle of a Europe that might be other than it is, and I am convinced that the great majority of French people ask for nothing better than to be associated with the rest of Europe in that task of building Europe which we all need, of which we can see the results, and without which we shall sink into decay.

I should like to ask your permission to end with a little story, by way of relaxation.

I imagine that the President of the French Republic, like the rest of us, will one day come to the end of his life and that, beyond the grave, his eyes will behold the Lord, or, at any rate, an angel of the Lord. I imagine that this angel will say to him : "General, the Lord showered upon you the greatest gifts. He gave you courage and daring. He gave you the art of writing, the art of speaking, the art of broadcasting over the radio — which is exceptional — and he gave you

intelligence and insight ; he gave you almost everything that can be given to a man, in the hope that you would become the first great statesman of that Europe which is to spring into existence, that you would one day become the great spokesman of all Europe, vis-à-vis the United States and the Soviet peoples. That destiny, necessary for the world's future, was reserved for you. But you preferred to remain the last great Minister of Louis XIV."

Well, Ladies and Gentlemen, that is the conclusion I want to reach. We are now at the age of Europe, at the age of the great European structures. We are at the age when Europe is starting out on a new path. Is it not sad that, on a point regarding which the vast majority of our peoples are facing up to their responsibility and committing themselves, we are encountering an obstacle which, magnificent though it be, is, from the electoral point of view at any rate, rather slight ? (*Prolonged applause*)

5. Establishment of a Standing Technological Committee

(*Doc. 433*)

The PRESIDENT (Translation). — Gentlemen, owing to the lateness of the hour I think we shall have to suspend the Sitting and resume it this afternoon. But I have first to tell you that several of our colleagues have tabled a Motion for a Resolution on the establishment of a Standing Technological Committee, Document 433.

I propose that this Motion for a Resolution be referred to the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

Are there any objections ?...

It is so decided.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

M. de la Vallée Poussin (suite)

ne pouvant en aucun cas se substituer aux règles constitutionnelles prévues par le Traité de Rome et qui sont obligatoires pour tous les signataires, et

4. Demandons au Conseil des Ministres, lors de sa réunion des 17 et 18 décembre, d'ouvrir immédiatement des négociations avec la Grande-Bretagne conformément aux dispositions de l'article 237 du Traité de Rome. »

Mesdames, Messieurs, nous cherchons la solidarité. Cette attitude des Cinq n'est pas agressive. C'est une défense, une légitime défense contre un acte unilatéral, mais c'est une nécessité si nous voulons qu'il y ait une conversation. A une conférence de presse, nous ne pouvons répondre que par une conférence de presse. Nous aurions préféré que ce soit dans l'intimité des négociations diplomatiques que ce débat se produise, et nous espérons encore qu'elles auront lieu et qu'on pourra y débattre les problèmes avec tout le sérieux nécessaire. Mais puisque l'on se place sur un autre terrain, comment voulez-vous que nous ne nous y placions pas nous-mêmes ?

Cela dit, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout de même faire un appel à tout le peuple français pour qu'il comprenne qu'il ne peut pas se laisser isoler de tout le reste de l'Europe. Il ne faut pas que la France devienne une île, une île au milieu d'une Europe qui puisse être autrement qu'elle n'est, et je suis persuadé que, dans l'opinion publique française, il y a une grande majorité de Français qui ne demandent pas mieux que de s'associer avec le reste de l'Europe à cette œuvre de construction européenne dont nous avons tous besoin, dont nous voyons tous les fruits et sans laquelle toutes les décadences peuvent nous atteindre.

Alors, permettez-moi de terminer par un apologue : cela nous détendra.

J'imagine que le Président de la République Française, comme chacun de nous, arrivera un jour à la fin de sa destinée et que, dans l'au-delà, il verra apparaître le Seigneur, ou du moins un ange du Seigneur. J'imagine que cet ange lui dira : « Mon Général, le Seigneur vous a comblé des plus grands dons. Il vous a donné le courage et l'intrépidité. Il vous a donné l'art d'écrire et l'art de parler, l'art de vous faire entendre à la radio — ce qui est exceptionnel — il vous a donné

l'intelligence et la pénétration ; il vous a donné à peu près tout ce qu'on peut donner à un homme avec l'espoir que vous seriez le premier grand homme d'Etat de cette Europe qui doit naître, que vous seriez un jour le grand porte-parole de toute l'Europe, vis-à-vis des Etats-Unis et vis-à-vis des Soviétiques ; cette destinée nécessaire à l'avenir du monde, c'était à vous qu'elle était réservée. Mais vous avez préféré rester le dernier grand ministre de Louis XIV. »

Eh bien ! Mesdames, Messieurs, c'est la conclusion à laquelle je veux arriver. Nous sommes à l'âge de l'Europe, nous sommes à l'âge des grandes constructions européennes. Nous sommes à l'âge d'un grand départ de notre continent. N'est-il pas désolant de voir que, sur un point où l'immense majorité de nos peuples prennent leur responsabilité et s'engagent, nous nous trouvons devant un obstacle qui est magnifique, mais qui est réduit, en volume électoral tout au moins, à assez peu de chose. (*Applaudissements prolongés*)

5. Création d'un Comité permanent de la technologie

(Doc. 433)

M. le PRESIDENT. — Messieurs, je crois que l'heure avancée nous oblige à suspendre la séance et à la reprendre cet après-midi. Mais auparavant je dois vous dire que plusieurs de nos collègues ont déposé une proposition de résolution sur la création d'un Comité permanent de la technologie, Document 433.

Je propose de renvoyer cette proposition de résolution à la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

The President (continued)

Political responsibilities of WEU countries outside Europe (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 423 and Amendment).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.55 p.m.)

M. le Président (suite)

Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 423 et amendement).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 55)

ELEVENTH SITTING

Wednesday, 6th December 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Political responsibilities of WEU countries outside Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 423 and Amendment*).
Speakers: The President, Mr. de Grailly (*Rapporteur*), The President, Mr. Blumenfeld (*Chairman of the Committee*), Mr. de Grailly, Mr. de la Vallée Poussin, Mr.

Radius, Mr. Leynen, Mr. Edwards, Mr. Edelman, Mr. Kliesing, Mr. Griffiths, Mr. Nessler, Mr. Kopf, Mr. Jeger, Mr. Vos, Mr. Sandys, Mr. Sibille, The President, Mr. Blumenfeld, Mr. Radius, Mr. Blumenfeld, Mr. Peel, Mr. Schulz, Mr. Edwards, Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Edelman, Mr. von Merkatz, Mr. Jannuzzi, Mr. Kliesing, Mr. Radius, Lord Gladwyn, Mr. Radoux, Mr. Blumenfeld (*Chairman of the Committee*), Mr. Leynen, Mr. Edwards, Mr. Radoux, Mr. Leynen, Mr. Bohy.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Political responsibilities of WEU countries outside Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 423 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the resumed debate on the report of the General Affairs Committee on the

political responsibilities of WEU countries outside Europe and the vote on the draft Recommendation, Document 423 and Amendment.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I should like to speak on a point of order.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, speaking this morning before the opening of the general debate, I said that, having regard to the nature of the subject and having regard also to the discussions in Committee, I reserved the right to develop my argument on the substance at the end of the general debate, and would confine myself before the opening of that debate to presenting a preliminary outline.

I regret to note, Mr. President, that the order of speakers entered in the register was not adhered to and that the first speaker to be called was Mr. de la Vallée Poussin, whose name, as far as I am aware, was not included in the list. This is of minor importance, however; it is merely a reminder of the Rules of Procedure.

On the other hand, as a member of the French Delegation, and as Rapporteur, I wish to protest against the language used by the speaker in question from this rostrum and to state the inferences I shall draw from his intervention with regard to the presentation of my report.

As a member of the French Delegation, I shall be causing no surprise when I say that I cannot

1. See page 34.

ONZIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 423 et amendement*).

Interviennent : le Président, M. de Grailly (*rapporteur*), le Président, M. Blumenfeld (*président de la commission*), M. de Grailly, M. de la Vallée Poussin, M. Radius, M.

Leynen, M. Edwards, M. Edelman, M. Kliesing, M. Griffiths, M. Nessler, M. Kopf, M. Jeger, M. Vos, M. Sandys, M. Sibille, le Président, M. Blumenfeld, M. Radius, M. Blumenfeld, M. Peel, M. Schulz, M. Edwards, M. Kahn-Ackermann, M. Edelman, M. von Merkatz, M. Jannuzzi, M. Kliesing, M. Radius, Lord Gladwyn, M. Radoux, M. Blumenfeld (*président de la commission*), M. Leynen, M. Edwards, M. Radoux, M. Leynen, M. Bohy.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 423 et amendement)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les responsa-

bilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe et le vote sur le projet de recommandation, Document 423 et amendement.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, je demande la parole pour une motion d'ordre.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous la donne.

M. de GRAILLY (*France*). — Mesdames, Messieurs, j'ai annoncé ce matin que, prenant la parole avant la discussion générale, compte tenu de la nature du sujet et compte tenu également des discussions en commission, je me réservais de développer mon argumentation quant au fond pour la fin de la discussion générale, ne présentant qu'une première esquisse avant que cette discussion ne s'ouvre.

J'ai le regret de constater, M. le Président, qu'alors que la liste des orateurs avait été affichée dans un certain ordre, la parole a été donnée en premier lieu à M. de la Vallée Poussin qui, à ma connaissance, n'était pas inscrit sur cette liste. Ceci n'est d'ailleurs que de peu d'importance et constitue un simple rappel au Règlement.

Je voudrais, par contre, en tant que membre de la délégation française et en tant que rapporteur, protester contre les propos tenus par cet orateur à cette tribune et vous indiquer quelles conséquences je tirerai de cette intervention sur le plan de la présentation de mon rapport.

Comme membre de la délégation française, je n'étonnerai personne en disant que je ne puis

1. Voir page 34.

Mr. de Grailly (continued)

accept the manner, which I consider absolutely unworthy, in which a member of this Assembly, here in Paris, referred... (*Protests from various parts of the Assembly*)

Gentlemen, allow me to interrupt your protests. I know that this morning you expressed your indignation when reference was made to a crime of "lèse-dollar" said to have been committed by General de Gaulle at his press conference. Let me say that, for my part, I cannot admit that anyone should refer from this rostrum, as a hoped-for event, to the death of General de Gaulle.

In the first place, Mr. de la Vallée Poussin, you might be somewhat disappointed concerning what French political opinion and its political manifestation might be in the post-de Gaulle period. Moreover, both the members of this Assembly and European public opinion may one day regret not having followed General de Gaulle along the path that on many occasions he has pointed out to Europe.

But I also have to say that Mr. de la Vallée Poussin's intervention obliges me to change my position with regard to the report of the General Affairs Committee.

Mr. de la Vallée Poussin, it must be admitted, centred his speech of this morning round an extremely curious declaration, pompously described by him as the "Declaration of Paris", which emanates from this Assembly and constitutes a warning to the Council of Ministers, not of WEU, but of the Community of the Six.

Had this motion been submitted during tomorrow's discussion, I would have seen no objection to it; there might even have been some advantages, as I would have seen in it a sign that a member of this Assembly had taken the responsibility of instituting the process announced by General de Gaulle in his press conference.

I take note of it. I shall return to it tomorrow in my speech on Mr. van der Stoel's report. Nevertheless — and this is what, I think, we should bear in mind — this declaration is the expression of the political ideas (as Mr de la Vallée Poussin said this morning) of the members of the three groups of this Assembly, and therefore of the majority of the Assembly.

The Chairman of the Christian Democrat Group and the Chairmen of the other groups voted this motion not only on their own behalf, but on that of the members of their groups. The motion itself is what it is; in its essentials I do not find it objectionable; on the contrary, it anticipates some of the remarks I intend making.

But the fact that this recommendation should be presented today, on the occasion of the debate on my report, is surely significant. I had more than a feeling, I observed, this morning that this interpretation was shared by the Assembly.

This means that, if the recommendation submitted by me is approved, it will necessarily be coloured by this declaration. This means that what I am advocating in my capacity as Rapporteur on behalf of the unanimous General Affairs Committee and spokesman to the WEU Council of Ministers — namely political co-operation in this organisation — will be subordinated to the outcome of negotiations which are, and must remain, unconnected with the discussions in our Assembly, since they relate to the Treaty of Rome, while we here are working under the Brussels Treaty.

I should consider this as illogical, and I refuse to lend myself to any such action. I refuse to submit to the Assembly a recommendation which it would be absurd for the Assembly to adopt.

It is impossible to ask the organs of WEU to practise a policy of political co-operation — as I would wish — within this organisation which, I recall — I mentioned it to you this morning, Mr. de la Vallée Poussin — is a political organisation, or ought in any case to be one, grouping seven States including Britain, while, at the same time, by the statements you make in another connection and which appear to have won the support of the majority of this Assembly, you set your face against any kind of political co-operation before certain conditions have been fulfilled.

For this reason, Mr. President, I regret that I can no longer uphold this report and shall simply withdraw from the debate. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. de Grailly has raised a point of order. It behoves me to clarify certain points.

M. de Grailly (suite)

accepter la manière, que je considère comme absolument indigne, avec laquelle un membre de cette assemblée, à Paris, a pu évoquer... (*Protestations sur plusieurs bancs*)

Messieurs, permettez-moi d'arrêter vos protestations. Je sais que vous avez exprimé ce matin votre indignation à l'évocation d'un crime de lèse-dollar qui aurait été commis par le Général de Gaulle au cours de sa conférence de presse. Laissez-moi dire que je n'admets pas, quant à moi, que l'on puisse évoquer à cette tribune, comme un événement que l'on attend de ses vœux, la mort du Général de Gaulle.

D'abord, M. de la Vallée Poussin, vous pourriez avoir quelque déception sur ce que serait, dans l'opinion politique française et sa manifestation politique, l'après-gaullisme. D'autre part, peut-être aussi bien les membres de cette assemblée que l'opinion publique européenne regretteront-ils un jour de ne pas avoir suivi le Général de Gaulle dans la voie qu'à bien des égards il a pu montrer à l'Europe.

Mais je dois dire aussi que l'intervention de M. de la Vallée Poussin m'oblige à modifier ma position au regard du rapport de la Commission des Affaires Générales.

M. de la Vallée Poussin a centré, il faut le reconnaître, son intervention de ce matin sur un manifeste extrêmement curieux qu'il a pompeusement baptisé la « Déclaration de Paris », émanant de cette assemblée, et qui constitue une mise en demeure au Conseil des Ministres non point de l'Union de l'Europe Occidentale, mais de la Communauté des Six.

Si cette motion avait été présentée au cours de la discussion de demain, je n'y aurais vu aucun inconvénient ; j'y aurais même trouvé un certain nombre d'avantages, car j'y verrais la marque qu'un membre de cette assemblée vient de prendre la responsabilité d'entamer le processus annoncé par le Général de Gaulle dans sa conférence de presse.

J'en prends acte. J'y reviendrai d'ailleurs demain au cours de mon intervention sur le rapport de M. van der Stoep. Il n'en reste pas moins — et c'est ce que, je crois, nous devons retenir — que ce manifeste est l'expression de la pensée politique — M. de la Vallée Poussin nous l'a dit ce matin — des membres des trois groupes de cette assemblée, donc de la majorité de celle-ci.

En effet, ce n'est pas simplement le président du groupe démocrate-chrétien, ce ne sont pas seulement les présidents des divers groupes, mais les présidents mandatés par eux, qui ont voté cette motion. Celle-ci est ce qu'elle est ; dans le fond, elle ne me déplait pas, au contraire, elle va au-devant de certaines des démonstrations que je me propose de faire.

Mais présenter cette recommandation aujourd'hui, à l'occasion de la discussion de mon rapport, doit nécessairement avoir une signification. J'ai eu plus que le sentiment, j'ai constaté ce matin que cette interprétation était bien celle de l'Assemblée.

Cela veut dire, à supposer que la recommandation que je présente soit acceptée, qu'elle serait nécessairement colorée par ce manifeste. Cela veut dire que ce que je préconise en tant que rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales unanime et porte-parole auprès du Conseil des Ministres de l'U.E.O., à savoir la demande d'une coopération politique au sein de cette organisation, serait subordonné au sort des négociations qui sont et doivent rester étrangères aux délibérations de notre assemblée, puisqu'elles se placent sur le terrain du Traité de Rome, alors que nous travaillons ici dans le cadre du Traité de Bruxelles.

Je considérerais cela, pour ma part, comme illogique et je me refuse à me prêter à une manifestation de ce genre. Je me refuse à présenter à l'Assemblée une recommandation qui, si elle était adoptée, serait une véritable absurdité.

On ne peut à la fois demander aux organes de l'U.E.O. de pratiquer dès maintenant — ce que je souhaiterais — une coopération politique entre eux dans le cadre de cette organisation qui, je le rappelle — je vous l'ai dit ce matin, M. de la Vallée Poussin — est une organisation politique, ou devrait en tout cas en être une, groupant sept Etats dont la Grande-Bretagne, alors que, par les déclarations que vous faites par ailleurs et qui semblent avoir recueilli l'assentiment de la majorité de cette assemblée, vous vous refusez à toute espèce de collaboration politique avant que certaines conditions aient été remplies.

C'est pourquoi, M. le Président, je regrette de ne plus soutenir ce rapport et je me retire purement et simplement de sa discussion. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. de Grailly a soulevé une question sous forme de motion d'ordre. Il m'appartient de préciser certains points.

The President (continued)

Mr. de Grailly began with a remark — perhaps of minor importance, as he said, relating to the fact that I called Mr. de la Vallée Poussin this morning, whereas the order of speakers on the register was different.

For your information, I shall read out Rule 31, paragraph 2, of the Rules of Procedure of the Assembly :

“Representatives wishing to speak shall either enter their names before the opening of the Sitting in a register provided for the purpose or ask for the right to speak in the course of the Sitting. The President may, in the interests of the debate, depart from the order in which Representatives have entered their names or have asked to speak.”

I think this answers the first remark.

If you wish to know why I acted as I did, I have no difficulty in explaining : it was for a democratic reason, to give all Representatives, from whatever country, an opportunity of taking part in the debate.

The discussion on this point is therefore closed.

Mr. de Grailly's second remark concerns a declaration emanating from the Assembly.

I must point out that no declaration emanates from the Assembly. That there should be a declaration — I also heard it this morning in Mr. de la Vallée Poussin's speech — emanating from political groups outside the Assembly, reflects the right of every parliamentarian and every political group to hold press conferences. But this is not at all the same thing as a declaration emanating from the Assembly.

Thirdly, it goes without saying, Mr. de Grailly, that you have the right to uphold or not to uphold the report you submitted in Committee.

According to the printed text, this report is submitted on behalf of the General Affairs Committee by Mr. de Grailly, Rapporteur. On this point, I should like to hear the opinion of the Chairman of the General Affairs Committee.

I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — Mr. President, thank you for referring this question to me, as Chairman of the Committee. I think that I am within my terms of reference if I state that the draft Recommendation and the report of Mr. de Grailly, as Rapporteur, having been discussed in the Committee and having been voted upon at its last meeting, have now become the property of the General Affairs Committee and not that of the Rapporteur. We have presented them to this plenary meeting. The matter is now in your hands, Mr. President. Even if Mr. de Grailly does not wish to participate further in the debate which we are having under your chairmanship, I, as Chairman of the Committee, will be glad to continue to uphold the report and see it through this meeting.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. Chairman, I have listened to you as a matter of courtesy. What you have said is not, I think, contrary to the remarks made by me from this rostrum.

I said that, for the reasons I explained, I declined to uphold this report, of which I make no claim to ownership. You are naturally at liberty either to defend this report or to ask the Committee to appoint a Rapporteur to uphold it before the Assembly.

(*Mr. de Grailly left his place*)

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. de Grailly, please, do not go...

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I have already heard Mr. de la Vallée Poussin this morning. (*Murmurings*)

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I should be extremely sorry if Mr. de Grailly did not listen to me, and also if he took what I have said amiss. In fact my remarks contained nothing unpleasant, concerning either him or the French Government.

I merely wished to point out, in connection with Mr. de Grailly's report, that we were unanimous, at the meetings of the Committee, before General de Gaulle's press conference, in showing our desire to establish a joint European policy.

It was to this effect that I spoke. I appealed to the Five. I appealed to Britain and I appealed

M. le Président (suite)

M. de Grailly a fait une première remarque, peut-être secondaire, comme il l'a dit, relative au fait que j'ai donné la parole à M. de la Vallée Poussin ce matin, alors que l'ordre d'inscription des orateurs était différent.

Je lis, pour votre information, l'article 31, paragraphe 2, du Règlement de l'Assemblée :

« Les Représentants qui désirent prendre la parole se font inscrire dans un registre *ad hoc* avant l'ouverture de la séance ou demandent la parole au cours de celle-ci. Le Président peut, dans l'intérêt des délibérations, déroger à l'ordre des inscriptions et des demandes. »

Je crois avoir ainsi répondu à la première remarque.

Si vous désirez connaître la raison pour laquelle j'ai procédé de la sorte, je n'ai aucune difficulté à vous le dire : c'est pour une raison démocratique, pour mettre tous les Représentants, à quelque pays qu'ils appartiennent, en mesure de discuter.

La discussion sur ce point est donc close.

La deuxième remarque de l'intervention de M. de Grailly porte sur un manifeste émanant de l'Assemblée.

Je dois dire qu'aucun manifeste n'émane de l'Assemblée. Qu'il y ait un manifeste — je l'ai entendu également ce matin, dans l'intervention de M. de la Vallée Poussin — émanant de groupes politiques en dehors de l'Assemblée, c'est le droit de chaque parlementaire comme celui des groupes politiques, de faire des conférences de presse. Mais cela n'a rien à voir avec un manifeste émanant de l'Assemblée.

Ma troisième remarque est qu'il va sans dire, M. de Grailly, que vous avez le droit de soutenir ou de pas soutenir le rapport que vous avez présenté en commission.

D'après le texte imprimé, ce rapport est présenté au nom de la Commission des Affaires Générales par M. de Grailly, rapporteur. Sur ce point, je voudrais entendre l'avis du président de la Commission des Affaires Générales.

La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je vous remercie, M. le Président, de me soumettre cette question en ma qualité de président de la commission. Je crois être habilité à déclarer qu'après avoir été examinés par notre commission et votés par elle à sa dernière réunion, le projet de recommandation et le rapport de M. de Grailly appartiennent désormais à la Commission des Affaires Générales et non plus à son rapporteur. Nous présentons ce rapport à la présente session. Il est maintenant entre vos mains, M. le Président. Même si M. de Grailly ne souhaite plus participer au débat que nous menons sous votre présidence, je suis disposé, en tant que président de la commission, à soutenir le rapport et à le suivre tout au long du débat.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le président, je vous ai écouté par courtoisie. Je pense que ce que vous avez dit ne va pas à l'encontre des propos que j'ai tenus à cette tribune.

J'ai déclaré que, compte tenu des motifs que j'ai exposés, je renonçais à soutenir ce rapport dont je ne prétends nullement avoir la propriété. Je vous laisse bien entendu le soin de le défendre ou de charger la commission de déléguer tel rapporteur pour le soutenir devant l'Assemblée.

(*M. de Grailly quitte son siège*)

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. de Grailly, je vous en prie, ne quittez pas...

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de GRAILLY (*France*). — J'ai déjà entendu M. de la Vallée Poussin ce matin. (*Rumeurs*)

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je serais désolé que M. de Grailly ne m'écoute pas, et aussi qu'il prenne en mauvaise part ce que j'ai dit alors que, dans mes paroles, il n'y avait pas un mot désagréable ni à son égard, ni à l'égard du gouvernement français.

Je voulais simplement faire remarquer, s'agissant du rapport de M. de Grailly, que nous avons été unanimes, lors des réunions de la commission, avant la conférence de presse du Général de Gaulle, à marquer notre désir d'essayer de mettre sur pied une politique commune européenne.

C'est encore dans ce sens-là que j'ai parlé. J'ai demandé aux Cinq, j'ai demandé à l'Angleterre,

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

to France, to endeavour to agree on a joint European policy. But I was obliged to conclude by pointing out that, in seeking to establish this European policy through the usual diplomatic channels, we were confronted, a few days ago, by an act which in ordinary diplomatic practice was an appeal to public opinion. I had to explain to Mr. de Grailly that, if French policy was expressed by the method of press conferences, the same method would have to be used for expressing the policy of the Five and the policy of Britain.

That is the reason why I read out a text expressing the hope that the debate could be resumed in detail tomorrow, when Mr. van der Stoel's report comes up for discussion.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, we all have our own character and our own opinions.

I shall not speak on the substance of the debate. I shall say nothing about Mr. de la Vallée Poussin's speech, except that I found it disappointing. It was a poor de la Vallée Poussin speech. But let that pass.

The Rapporteur has just resigned his office. He has a perfect right to do so. I think it is the wish both of the President and of the majority of our colleagues that we should continue the discussion of this item of our agenda.

I therefore propose, Mr. President, that the sitting be suspended so that the Committee can meet and appoint a new Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am very sorry that Mr. de Grailly should have left before we had a chance to get matters straight.

In my view, Mr. de Grailly is right in one way but wrong in another. He is right in that, psychologically speaking, the declaration of the Chairmen of the groups should have been brought forward in connection with Mr. van der Stoel's

report. There, I entirely agree. That is certainly where this declaration should have been introduced; but the fact remains that the declaration was made on the threshold of the political discussion, and that for several years past it has been our custom to deal with all political questions together, since each such question naturally has repercussions on certain others.

Where Mr. de Grailly was wrong was in drawing personal conclusions from a debate which had only just begun.

Both the report and the recommendation before us are texts which have been submitted to us by the General Affairs Committee. Here, I wholly agree with the President when he says that it is the Committee which submits its texts. They do not belong to the Rapporteur alone.

Mr. President, there was another remark in Mr. de Grailly's speech which, I think, indicated an unfortunate reaction on the part of our colleague. He spoke of a declaration by the Assembly. In fact, it was a declaration made by the Chairmen of three groups of this Assembly, acting with the agreement of those groups. The members of this Assembly have an absolute right to ascertain whether the Assembly agrees with this text.

I see in this hall several friends of Mr. de Grailly. They can try to ascertain whether the Assembly is in agreement with this text. Until the Assembly has been consulted, it cannot be inferred that the text is an Assembly text.

This being said, Mr. President, I wish to appeal to the Assembly to endorse the report, and in particular its conclusions, especially in view of the fact that the Committee adopted them unanimously. We cannot drop this matter, and I very much regret that the Rapporteur did not wait until now to make his decision.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — We should continue the debate on the report. We had a very similar position in the Defence Committee when Mr. Goedhart wanted to withdraw his report. As Chairman, I ruled that since the report had received a second reading it was the property of the Committee and could not be withdrawn. It was circulated as a document. This is a stimulating report which we want to debate

M. de la Vallée Poussin (suite)

j'ai demandé à la France de s'efforcer d'avoir une politique commune européenne. Mais j'ai été bien obligé de terminer mon intervention en faisant remarquer que, recherchant cette politique européenne par les voies diplomatiques normales, nous nous sommes trouvés il y a quelques jours en présence d'un acte qui, sur le plan diplomatique normal, était un appel à l'opinion publique. J'ai dû expliquer à M. de Grailly que si la politique française s'exprimait par la méthode de conférences de presse, il était impossible que la politique des Cinq et la politique de l'Angleterre ne s'expriment pas également par une conférence de presse.

C'est la raison pour laquelle j'ai lu un texte qui exprimait l'espoir de pouvoir reprendre la discussion en détail demain, lors de la discussion du rapport de M. van der Stoel.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, chacun de nous a son tempérament et ses opinions.

Je n'entrerai pas dans le fond d'une discussion. Je ne parlerai pas de l'intervention de M. de la Vallée Poussin, sauf pour lui dire qu'il m'a déçu. C'était du mauvais de la Vallée Poussin. Passons !

Le rapporteur vient de donner sa démission, c'est son droit le plus absolu. Je crois que c'est le sentiment non seulement du Président, mais de la majorité de nos collègues qu'il faut continuer la discussion du point à l'ordre du jour.

C'est pourquoi je propose, M. le Président, une interruption de séance qui pourrait permettre à la commission de se réunir et de désigner un nouveau rapporteur.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, je regrette beaucoup que M. de Grailly nous ait quittés avant que chacun ait pu s'expliquer.

A mon avis, M. de Grailly a raison dans un certain sens et il a tort dans un autre. Il a raison en ce sens que, psychologiquement, la déclaration des présidents de groupes devrait se situer dans le cadre du rapport de M. van der Stoel. Là, je

marque mon accord parfait. C'est certainement le lieu où insérer cette déclaration, mais il n'épêche que la déclaration a été faite au seuil du débat politique et que, depuis quelques années, on a l'habitude de discuter toutes les questions politiques dans leur ensemble, l'une de ces questions, bien entendu, ayant des interférences sur certaines autres.

Le tort de M. de Grailly a été de tirer des conclusions personnelles d'un débat qui ne faisait que commencer.

Le rapport, mais aussi la recommandation, qui sont devant nous sont des textes qui nous ont été soumis par la Commission des Affaires Générales ; là, je suis en accord parfait avec le Président lorsqu'il dit que c'est la commission qui présente ses textes. Ce ne sont pas les textes du rapporteur seulement.

M. le Président, dans la déclaration de M. de Grailly il y a encore une chose qui, à mon avis, a constitué une malheureuse réaction de la part de notre collègue. C'est lorsqu'il a dit qu'il s'agissait d'un manifeste de l'Assemblée. A la vérité, il s'agit d'un manifeste des présidents des trois groupes de l'Assemblée, agissant avec l'accord des groupes. Or, c'est le droit strict des membres de cette assemblée de voir si l'Assemblée est d'accord avec ce texte.

J'aperçois dans cette salle quelques amis de M. de Grailly. Ils peuvent essayer de voir si l'Assemblée marque son accord sur ce texte. Cette consultation de l'Assemblée n'ayant pas été faite, on ne peut pas en déduire que c'est un texte de l'Assemblée.

Cela dit, M. le Président, je veux demander à l'Assemblée de retenir le rapport et plus spécialement ses conclusions, d'autant plus qu'elles ont été adoptées par la commission à l'unanimité. Nous ne pouvons pas nous dessaisir de cette affaire et je regrette beaucoup que le rapporteur n'ait pas attendu ce moment pour prendre sa décision.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous devrions poursuivre la discussion du rapport. Nous nous sommes trouvés dans une situation analogue à la Commission de défense lorsque M. Goedhart a voulu retirer son rapport. J'ai décidé alors, en tant que président, qu'après avoir été examiné en deuxième lecture, le rapport était devenu la propriété de la commission et ne pouvait plus être retiré. Il a été diffusé sous

Mr. Edwards (continued)

and it has had the unanimous agreement and recommendation of the Committee.

It is now before the Assembly. It has been submitted to the Assembly within the regulations and, in the Rapporteur's absence, I suggest that we continue our discussion with the Chairman of the General Affairs Committee acting on behalf of the Committee. I move to that effect.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — Further to that point of order. I am sorry that Mr. de Grailly shot his bolt and left. Perhaps I can remind him of the French proverb "*les absents ont toujours tort*". In this matter, too, it will be established that he was wrong because, on the principal point, I want to make it clear as the Chairman of the Socialist Group, that it has and had a perfect right to make a statement on any matter under the sun.

In fact, our statement was concerted with the full approval of the group, and we met outside the aegis of the Assembly as such. The report given to the Assembly by Mr. de la Vallée Poussin this morning was a direct consequence of the motion which was before the Assembly. If you refer to the declaration, you will see that in its opening words it refers to this historic moment and to the unity of Europe being achieved, both in its own interests and in the interests of the outside world, so that this is directly involved in the project before us. The intervention by Mr. de la Vallée Poussin was in order, and this is a matter of free speech. We have an absolute and unqualified right to make the declaration which we did.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the incident that has just taken place prompts me to say this.

The basis for our discussions here always has been the democratic right of freedom to express one's opinions, and it always will be. To this

extent, there is nothing to object to in the substance of the remarks made by Mr. de Grailly, or those of Mr. de la Vallée Poussin.

But the way in which Mr. de Grailly has left the meeting does not, if I may express my personal opinion, conform to the usages of this Assembly. It is against the rules of politeness which are normal here in relations between members, and is against the idea of respect for what another person thinks.

I therefore very much regret the course chosen by Mr. de Grailly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — While we are on the point of order which is before us, I should like you, Mr. President, to confirm three points to me. The first is that it is for you, as President of the Assembly, to decide what is in order and what is not in order. It is your decision that the speech of Mr. de la Vallée Poussin was in order, and to my mind that is sufficient and has decided that matter. Secondly, Mr. de la Vallée Poussin spoke as a free man, and it was for him to decide what it was pertinent to bring before the Assembly and what was not. It is not, to put it mildly, for Mr. de Grailly to tell Mr. de la Vallée Poussin what he may or may not say as a free man. Thirdly, the report of the General Affairs Committee has been printed and approved unanimously and is now before the Assembly. I propose, therefore, that we note the extraordinary action of the Rapporteur and regret it, but carry on with the discussion of the report which is before us.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Nessler.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, this incident was unexpected. Both in The Hague and in London, the General Affairs Committee discussed in all good faith, in all loyalty, a report which led to the recommendation submitted to you.

On the occasion of a brief explanatory statement by the Rapporteur, a member of this Assembly intervened, on a somewhat parallel matter, if I may say so, and put a match to the powder-keg.

What is serious and what causes concern to myself and my friends is that, as was mentioned

M. Edwards (suite)

forme de document. Il s'agit d'un intéressant rapport sur lequel nous tenons à avoir un débat. Il a d'ailleurs été approuvé et recommandé à l'unanimité par la commission.

L'Assemblée en est maintenant saisie conformément au Règlement. En l'absence du rapporteur, je propose que nous poursuivions le débat et que le président de la Commission des Affaires Générales se fasse le porte-parole de la commission. Telle est ma proposition.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Pour poursuivre cette discussion de procédure, je regrette que M. de Grailly soit parti après avoir lancé son trait. Je pourrais lui rappeler le proverbe français : « Les absents ont toujours tort. » En l'occurrence, on verra qu'il a bien eu tort car, sur le point essentiel, je tiens à préciser, en ma qualité de président du groupe socialiste, que ce groupe avait et a parfaitement le droit de faire une déclaration sur n'importe quelle question.

D'ailleurs, notre déclaration a été préparée d'un commun accord par le groupe, au cours d'une réunion tenue hors de l'Assemblée proprement dite. L'exposé qu'a fait ce matin M. de la Vallée Poussin devant l'Assemblée était la conséquence directe de la motion dont elle était saisie. D'autre part, si vous relisez la déclaration, vous constaterez que, dès ses premiers mots, elle évoque cette heure historique et la réalisation de l'unité de l'Europe dans son propre intérêt comme dans celui du reste du monde. Elle est donc directement en rapport avec la proposition qui nous est soumise. L'intervention de M. de la Vallée Poussin était conforme au Règlement. C'est une question de liberté de parole. Nous avons le droit le plus absolu de faire la déclaration en question.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, l'incident qui vient de se produire m'oblige à faire la déclaration suivante.

La base de nos délibérations a toujours été ici le droit démocratique à la liberté d'opinion et elle le restera. Dès lors, il n'y a rien à redire,

quant au fond, aux déclarations de M. de Grailly ni à celles de M. de la Vallée Poussin.

Mais pour ce qui est de la forme, de la manière dont M. de Grailly a quitté l'hémicycle, laissez-moi vous dire, à titre personnel, qu'elle ne correspond pas aux habitudes de cette assemblée ; elle est contraire à la courtoisie qui est d'usage ici dans nos rapports personnels et blesse, à mon avis, le respect que chacun doit à l'opinion de celui qui ne pense pas comme lui.

Je regrette donc profondément la forme qu'a choisie M. de Grailly. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Dans le cadre de cette discussion de procédure, j'aimerais que vous confirmiez trois points, M. le Président. Premièrement, c'est à vous qu'il appartient, en tant que Président de l'Assemblée, de décider ce qui est conforme au Règlement et ce qui ne l'est pas. Vous avez décidé que le discours de M. de la Vallée Poussin était conforme au Règlement et cela suffit, à mon avis, à régler le problème. Deuxièmement, M. de la Vallée Poussin s'est exprimé comme un homme libre ; c'était à lui de décider ce qu'il lui appartenait d'exposer devant l'Assemblée. Pour m'exprimer avec modération, ce n'était pas à M. de Grailly à apprendre à M. de la Vallée Poussin ce qu'il a ou non le droit de dire en tant qu'homme libre. Troisièmement, le rapport de la Commission des Affaires Générales a été imprimé, approuvé à l'unanimité et présenté à l'Assemblée. Je propose donc que nous prenions acte avec regret du geste insolite du rapporteur et que nous poursuivions la discussion du rapport dont nous sommes saisis.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Nessler.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, cet incident était inattendu. A La Haye, comme à Londres, en Commission des Affaires Générales, nous avons discuté en toute bonne foi, en toute loyauté, un rapport qui a fait l'objet de la recommandation qui vous a été présentée.

A l'occasion d'un exposé succinct du rapporteur, un membre de cette assemblée est intervenu sur un plan quelque peu parallèle, si je puis m'exprimer ainsi, et a allumé le brûlot.

Ce qui est grave, en ce qui me concerne ainsi que mes amis, c'est que, comme on l'a rappelé

Mr. Nessler (continued)

a short while ago, the relations of extreme courtesy that have always obtained in this Assembly have been badly damaged, not so much by Mr. de la Vallée Poussin — although he has some responsibility for it — but by the Assembly as a whole, which greeted his words with an excessive show of approval and, at the same time, manifested with regard to the Rapporteur and his words a reprobation which was, to say the least, unfair.

My friends and I have the impression — though Heaven knows we have tried to show civility — that we are always a little like Daniel in the lions' den, and every time one of us rises to speak he wonders whether he will be applauded or booed, which is what happened a short while ago.

In these circumstances, I understand the personal reaction of our friend and colleague, Mr. de Grailly, who had once more put before you the outcome of his work, which everyone admits is of exceptional quality. It is the Assembly that must bear the responsibility for the conditions in which this report will be discussed.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the report presented to us by Mr. de Grailly was adopted unanimously by the General Affairs Committee. This means that, while the text of the report was admittedly put forward under Mr. de Grailly's personal responsibility, its broad outlines were noted and approved by the Committee, and that the Committee adopted unanimously the draft Recommendation which precedes the report. The draft Recommendation is a draft which the Committee is proposing to this Assembly. The statement by Mr. de Grailly can only be interpreted as meaning that he is relinquishing his position as Rapporteur to the Committee and to this Assembly. I am sorry that this is so, but we must respect his statement.

The report is before us, and has been unanimously adopted by the Committee. It is a subject for debate by this Assembly, and we must discuss it further. The only question is how we are to discuss it, and here there are two possibilities open. One of these has already been suggested by the Chairman of the Committee, Mr. Blumen-

feld, who is prepared in his capacity of Chairman to take on the rôle of Rapporteur and to present the report as a Committee report. This would be an entirely practicable way of going about things. We have had another suggestion from Mr. Radius, who proposes an adjournment to allow the General Affairs Committee to appoint another Rapporteur; this, too, would be quite feasible. I would suggest, however, that we adopt the solution which will save us the most time; we do, after all, want to hear those persons who have put their names down to speak. For this reason it seems better to me to let the report be presented from now on by the Committee's Chairman, who has expressed his willingness to do so.

Lastly, I would like to say that irrespective of this incident we, as an Assembly of the parliamentarians of our seven countries, set store by the representatives of all seven countries in the Assembly working together in exactly the same spirit of co-operation as there always has been in the past. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jeger.

Mr. JEGER (*United Kingdom*). — This is a very regrettable incident which we have just witnessed in a democratic assembly. It does not do very much credit to the Assembly; but I may say that we have similar incidents in Britain. It has not been unknown for a group of children to collect together to play football and one small boy to come along with a football and say: "If you make me captain you can play with my ball, but if you do not agree I shall take the ball away and you cannot play football". On this occasion, however, the football is still with us. The Chairman of the Committee has accepted the report on behalf of the Committee and is prepared to answer the debate. He should therefore be accepted in place of the Rapporteur. As we have a large number of speakers who are anxious to speak on this controversial report, I suggest that we should not waste time but get on with our game of football, because we have the ball.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — The report was not approved by the Committee. If it had been, the dispute which has taken place would never

M. Nessler (suite)

tout à l'heure, les relations d'extrême courtoisie qui se sont toujours manifestées dans cette assemblée ont subi une atteinte très grave, non pas tant de la part de M. de la Vallée Poussin — qui y est pourtant pour quelque chose — que de l'ensemble de l'Assemblée qui a accueilli ses paroles par une manifestation d'approbation excessive et qui, dans le même temps, faisait porter sur la personne du rapporteur et ses propos une réprobation qui est, pour le moins, injuste.

Mes amis et moi avons l'impression — et Dieu sait pourtant si nous avons mis des formes jusqu'à présent — d'être toujours un peu Daniel dans la fosse aux lions et, chaque fois que l'un d'entre nous intervient, il se demande s'il va être bien accueilli ou hué, ce qui s'est produit tout à l'heure.

Dans ces conditions, je comprends la réaction personnelle de notre collègue et ami, M. de Grailly, qui, encore une fois, vous remet le résultat de son travail, dont chacun reconnaît d'ailleurs qu'il est d'une qualité exceptionnelle. L'Assemblée prend aujourd'hui la responsabilité des conditions dans lesquelles ce rapport va être discuté.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, le rapport qui nous a été présenté par M. de Grailly a été approuvé à l'unanimité par la Commission des Affaires Générales. Cela signifie que le texte du rapport a bien été déposé sous la responsabilité personnelle de M. de Grailly, mais que la commission a marqué son accord sur ses grandes lignes et qu'elle a été unanime à faire sien le projet de recommandation qui se trouve en tête du rapport. C'est ce projet que la commission soumet à l'Assemblée. La déclaration de M. de Grailly ne peut être interprétée qu'en un seul sens : M. de Grailly renonce à ses fonctions de rapporteur pour la commission et aussi pour l'Assemblée. Je le regrette, mais nous devons respecter sa volonté.

Le rapport est là devant nous. Il a été approuvé par la commission unanime. L'Assemblée en est saisie et elle doit continuer à l'examiner. La seule question qui se pose est de savoir de quelle façon. Il y a deux solutions possibles. La première a déjà été évoquée par le président de la commission, M. Blumenfeld. M. Blumenfeld est prêt, en

sa qualité de président, à assumer le rôle du rapporteur et à poursuivre la défense du rapport en tant que rapport de la commission. Rien ne nous empêche de suivre cette voie. Nous avons entendu une autre proposition de la bouche de M. Radius. M. Radius a proposé d'interrompre la séance afin que la Commission des Affaires Générales puisse désigner un nouveau rapporteur. Cette seconde voie est également acceptable, mais je vous propose quand même de choisir celle qui nous fera gagner du temps, car nous voulons entendre les orateurs qui se sont inscrits. Il paraît donc préférable que le rapport soit défendu par le président de la commission, d'autant plus que celui-ci s'y est déclaré prêt.

Je tiens à dire pour conclure qu'en dépit de l'incident qui vient de se produire, nous attachons le plus haut prix, en tant que membres d'une assemblée dont font partie les parlementaires des sept pays, à ce que les représentants de ces sept pays au grand complet continuent, au sein de cette assemblée, à collaborer dans un esprit de coopération, exactement comme ils l'ont toujours fait dans le passé. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Jeger.

M. JEGER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous venons d'assister à un incident d'autant plus regrettable qu'il s'est produit au sein d'une assemblée démocratique. Il n'est pas à l'honneur de l'Assemblée. Mais permettez-moi de dire qu'on connaît parfois en Angleterre des incidents similaires. Il est arrivé qu'un groupe d'enfants se rassemble pour jouer au football et qu'un petit garçon apporte le ballon et dise : « Si je suis capitaine, vous pourrez jouer avec mon ballon ; sinon, je le remporte et vous ne pourrez pas jouer du tout. » En l'occurrence, nous avons encore le ballon. Le président de la commission a accepté de se charger du rapport au nom de la commission et est prêt à répondre à nos questions. Il faut lui laisser prendre la place du rapporteur. Comme la liste des orateurs sur cette délicate question est longue, je propose de ne pas perdre de temps et de continuer à jouer, puisque nous avons encore le ballon.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Le rapport n'a pas été approuvé par la commission. S'il l'avait été, cette discussion n'aurait pas eu lieu.

Mr. Vos (continued)

have arisen. Every member of the Committee can look at the Minutes and see how many difficulties have arisen with Mr. de Grailly in the Committee. I will not go into that. We accepted the recommendation unanimously because it was a recommendation upon which we could all agree.

As to what is written in the report, I may say something on that during the debate. One has only to look at my country to see that it is something we would not like to approve. I say again openly that it is the recommendation only and not the report that we approve.

Let us then continue with the discussion. It is a discussion on the report that we want, and I think that the Assembly has a right to do this with or without the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — I do not feel that this incident has done any good to the reputation of this Assembly. However, I would like to take up one point which was made by Mr. Nessler a moment ago.

Earlier on Mr. de Grailly questioned the right of Mr. de la Vallée Poussin to say what he wished to say in the course of his remarks. That seemed to me strange enough. I, of course, do not know the rules of the National Assembly in France, but I was surprised when Mr. Nessler complained not only that Mr. de la Vallée Poussin had said things which in Mr. Nessler's opinion he should not have said, but also that the Assembly had "*acclamé excessivement*" — that we had applauded excessively. Where does the liberty of this Assembly rest? I ask you quite simply, in order to clarify the whole position, to rule once again clearly that within the rules of order which rest in your good hands, Mr. President, any speaker in this Assembly is entitled to say what he wishes in support of his viewpoint and that the Assembly as a whole is entitled to applaud or not applaud as it likes.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Sibille.

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — Mr. President — or rather, since this is a game of football, as someone said just now, Mr. Referee — I would remind you that, when an incident occurs on a football field, the referee suspends

the game for a few moments so that people may calm down, the ball can be put back in the right place (and this I think is a game which is being played with several balls, and inflated ones, at that); and that after that the game is resumed. I consider that the best course for us, too, would be to suspend the debate for a few moments; and even if we had things to say to one another, we could do it in the General Affairs Committee in peace and calm.

This, I think, is also the Assembly's wish.

Thank you, Mr. President (or rather Mr. Referee).

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I see no point in continuing a debate on a point of procedure after the Assembly's opinion has been given by 2, 3, 5, 10 members. The point in question has been completely clarified on both sides. It is my duty as President to allow the various explanations to be given, but I have no wish to see a useless controversy prolonged.

Does anyone else wish to speak?...

With your permission, Ladies and Gentlemen, I shall not reply to a speaker who asked me to confirm what I had already said. Once I have made a statement, there is no point in my confirming it. I have not changed my mind.

The incident is closed.

However, Mr. Radius has proposed that the sitting be suspended, so that the General Affairs Committee can meet and appoint a new Rapporteur.

What is the opinion of the Chairman of the General Affairs Committee in this regard?

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — As I stated at the beginning, I do not believe that this would serve any useful purpose. I ask you to rule that we continue with our discussion.

The PRESIDENT (Translation). — I shall consult the Assembly. Does it think it advisable that the sitting be suspended?...

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, I should like an explanation. Is

M. Vos (suite)

Tous les membres de la commission peuvent se reporter au procès-verbal et ils y verront combien M. de Grailly a provoqué de difficultés en commission. Je n'y reviendrai pas. Nous avons approuvé le projet de recommandation à l'unanimité parce que c'était un projet sur lequel nous pouvions tous nous mettre d'accord.

J'aurai quelques remarques à faire sur la teneur du rapport. Il suffit de connaître mon pays pour comprendre que nous n'aimerions pas l'adopter. C'est le projet de recommandation, je le répète encore ouvertement, que nous approuvons et non pas le rapport.

Poursuivons donc la discussion du rapport. C'est ce que nous voulons faire, et l'Assemblée a, me semble-t-il, le droit d'y procéder avec ou sans rapporteur.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — A mon sens, l'incident qui vient de se produire ne relève en rien la réputation de notre assemblée. Je voudrais cependant revenir sur un point que vient de soulever M. Nessler.

Il y a quelques instants, M. de Grailly a mis en doute le droit de M. de la Vallée Poussin de dire ce qu'il pensait dans notre débat. C'est assez bizarre. Certes, je ne connais pas le règlement de l'Assemblée Nationale française, mais j'ai été surpris d'entendre M. Nessler regretter non seulement que M. de la Vallée Poussin ait dit des choses qu'à son avis il n'aurait pas dû dire, mais aussi que l'Assemblée l'ait « acclamé excessivement ». Où gît dès lors, la liberté de l'Assemblée ? Je vous demande tout uniment, afin de bien éclaircir toute la situation, de décréter clairement, une fois de plus, qu'aux termes du Règlement dont vous avez la garde, M. le Président, tous les orateurs de cette assemblée ont le droit de dire ce qui leur plaît à l'appui de leurs opinions, et que l'Assemblée tout entière a le droit d'applaudir ou de ne pas applaudir quand bon lui semble.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Sibille.

M. SIBILLE (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, ou plutôt, puisqu'il s'agit d'une partie de football comme on vient de le dire, M. l'arbitre, permettez-moi de vous rappeler que, lorsqu'il y a un incident sur un terrain de football,

l'arbitre arrête la partie pendant un instant pour que les esprits se calment et que l'on puisse remettre le ballon à la place voulue. Il me semble, en outre, que cette partie se joue avec plusieurs ballons, et des ballons trop gonflés de surcroît. Le mieux est, je crois, de suspendre le débat un instant et, si nous avons encore quelque chose à dire, de le dire en toute sérénité et tranquillité d'esprit au sein de la Commission des Affaires Générales.

Je crois d'ailleurs que c'est le sentiment général de l'Assemblée.

Merci, M. le Président — pardon — M. l'arbitre.

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, je crois qu'il est inutile de poursuivre une discussion sur une question de procédure lorsque l'opinion de l'Assemblée a été exprimée par deux, trois, cinq, dix membres. Le point en discussion a été, d'un côté comme de l'autre, tout à fait éclairci. C'était mon devoir de Président de permettre que la question fût clarifiée ; mais je ne voudrais pas voir se prolonger une polémique tout à fait inutile.

Quelqu'un désire-t-il encore intervenir ?..

Permettez-moi, mes chers collègues, de ne pas répondre à un intervenant qui m'a demandé de confirmer ce que j'ai déjà dit. Si j'ai fait une déclaration, il est inutile que je la confirme. Je n'ai pas changé d'opinion.

L'incident est clos.

Toutefois, M. Radius a proposé de suspendre la séance pour permettre à la Commission des Affaires Générales de se réunir et de désigner un nouveau rapporteur.

Quel est l'avis du président de la Commission des Affaires Générales à cet égard ?

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Comme je l'ai dit au début, je n'en vois pas l'utilité. Je vous demande de décider la poursuite de la discussion.

M. le PRÉSIDENT. — Je consulte l'Assemblée. Estime-t-elle qu'il convient de suspendre la séance ?..

La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, je demande une précision. Le président de la Com-

Mr. Radius (continued)

the Chairman of the General Affairs Committee taking responsibility for the report? Is this regular?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — It is the recommendations upon which we vote, not the report. I do not associate myself with Mr. de Grailly's personal report, that is obvious.

The PRESIDENT (Translation). — We are in agreement. The debate will be continued.

I call Mr. Peel.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — I am very sorry, as a member of the General Affairs Committee, that our distinguished Rapporteur has decided to leave us. I would say only that he knew perfectly well that he was producing an interesting paper that would excite discussion and disagreement. He made his own points, and inevitably he was going to hear the other side of the picture. I cannot help feeling that it is a very great pity he has not been prepared to listen to other points of view. This was a contentious paper, and rightly contentious. If this Assembly and democratic assembly means anything, it means argument and being prepared to listen to other people and to accept the rights of other people to put their own points of view.

I am particularly sorry that Mr. de Grailly has gone, because I was going to stick very carefully to his paper. The importance of the debate in my view lies not so much in the recommendations, which I think are perfectly acceptable to everybody, as the report itself, because the report seems faithfully to reflect the views of the French Government and sets out the basic disagreements which exist between that government and all the other governments of our Alliance. It is for this reason that it seems to me of vital importance that we, the representatives of our peoples in our various countries, should publicly debate the issues so that all our governments should know what we think about them.

There appear to me to be two main themes running through Mr. de Grailly's report, and both, I submit, are erroneous. The first is that the basic human and world conflict between communism and freedom is really a conflict be-

tween the two super powers, America and Russia, and that Europe can and should avoid taking sides; and secondly, that France is the only European country with a European policy, and the rest of us dutifully follow America as selfish stooges of a latter-day American colonialism.

It seems to me that both these themes appear very clearly in Mr. de Grailly's report. The first theme shows itself in a strange conclusion that, because the economic and political preponderance of the United States is increasingly overwhelming, we should be prepared for frank co-operation with Russia. The second theme is illustrated by the contention that France is the only country which has completely unselfish and idealistic connections with the underdeveloped countries.

I want for a moment to take the first theme, the world struggle with communism. Mr. de Grailly's first theme overlooks the consistent and overwhelming evidence that world communism is still expansionist and determined to destroy democracy. For recent evidence, one has only to note the large increase in the Russian defence budget, the build-up of powerful Russian naval forces in the Mediterranean, Russia's penetration and interference in the Middle East and her support for aggressive action against Israel. Of course, the Russians will most certainly demand a price for their support of the Arab countries which will involve a threat to the southern and eastern flanks of the Atlantic Alliance and of our own Alliance.

In paragraph 83 on page 11 of his report, Mr. de Grailly makes a considerable understatement when he says:

"For reasons easy to understand, public opinion throughout Western Europe was also alive to the dangers with which the Israelis would be faced should their country be defeated."

However, if we harkened to the statements, both written and oral, made by the aggressive and Arab countries, it was not that Israel would face dangers but that, in the event of defeat, Israel would be eliminated. A leading Arab, when questioned in my own country as to why the Arabs wished to eliminate Israel, said that they did not wish to eliminate her and that that was not the word which had been used. They wished to liquidate her. The subtlety of that difference may be that their wish was to drive

M. Radius (suite)

mission des Affaires Générales prend-il le rapport à son compte ? Est-ce régulier ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — C'est le projet de recommandation qui est mis aux voix et non le rapport. Je n'avalise évidemment pas le rapport que M. de Grailly a rédigé en son nom personnel.

M. le PRÉSIDENT. — Nous sommes d'accord. Nous poursuivons la discussion.

La parole est à M. Peel.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — En tant que membre de la Commission des Affaires Générales, je regrette infiniment que notre distingué rapporteur ait décidé de nous quitter. Je ferai simplement remarquer qu'il savait parfaitement que son intéressant document provoquerait des discussions et des désaccords. Après avoir exposé ses propres vues, il allait inévitablement contempler l'envers de l'image. Je ne peux m'empêcher de regretter qu'il n'ait pas voulu écouter d'autres opinions que la sienne. Son document prête à controverse, à juste titre d'ailleurs. Si les mots d'assemblée, et d'assemblée démocratique, ont un sens, ils signifient discussion, désir de connaître l'opinion des autres et respect du droit d'expression d'autres points de vue.

Je regrette beaucoup que M. de Grailly ait quitté la salle, car je veux reprendre son texte point par point. A mon sens, notre débat ne porte pas tant sur le projet de recommandation — que nous pouvons tous accepter, je crois — que sur le rapport lui-même, car il semble qu'il reflète fidèlement les vues du gouvernement français et expose les désaccords fondamentaux entre ce dernier et tous les autres gouvernements de notre alliance. C'est pour cela qu'il importe tout particulièrement, à mon sens, que les représentants des peuples de nos divers pays en discutent les thèmes en public, de façon que tous nos gouvernements sachent bien ce que nous en pensons.

Je crois discerner, dans le rapport de M. de Grailly, deux idées principales qui sont, à mon sens, erronées. La première est que le conflit entre communisme et liberté, qui sépare fondamentalement les hommes et les nations, est en réalité le

conflit entre deux superpuissances, les Etats-Unis et l'U.R.S.S., dans lequel l'Europe peut et doit éviter de prendre parti. La deuxième est que la France est le seul pays européen qui ait une politique européenne, tous les autres suivant fidèlement l'Amérique en hommes de paille égoïstes d'un nouveau colonialisme américain.

Tels sont, je crois, les deux thèmes qui ressortent très clairement du rapport de M. de Grailly. Le premier aboutit à une étrange conclusion : la prépondérance économique et politique des Etats-Unis devenant de plus en plus écrasante, nous devrions nous apprêter à une franche coopération avec l'U.R.S.S. Le second est illustré par l'affirmation selon laquelle la France serait le seul pays qui ait des relations parfaitement idéalistes et désintéressées avec les pays en voie de développement.

Revenons un instant au premier thème, la lutte mondiale contre le communisme. M. de Grailly oublie que tout tend sans cesse à prouver que le communisme mondial est toujours expansionniste et décidé à détruire la démocratie. Pour prendre des exemples récents, il suffit de noter la forte augmentation du budget militaire soviétique, la concentration de puissantes forces navales soviétiques en Méditerranée, la pénétration et les ingérences de l'U.R.S.S. au Moyen-Orient et l'appui qu'elle a accordé aux agresseurs d'Israël. Bien entendu, les Russes vont très certainement réclamer aux pays arabes le prix de leur soutien, ce qui se traduira par une menace contre les flancs sud et est de l'Alliance atlantique et de notre propre alliance.

Au paragraphe 83, page 11, de son rapport, M. de Grailly reste nettement en-deçà de la vérité, quand il écrit :

« L'opinion publique, dans toute l'Europe occidentale, a été également sensible, et pour des raisons bien compréhensibles, aux dangers qui menaçaient les Israéliens au cas où leur pays aurait subi une défaite. »

Toutefois, en écoutant les déclarations, écrites et orales des pays agresseurs arabes, nous concevions qu'en cas de défaite, Israël serait non seulement en danger, mais qu'il courrait le risque d'une élimination totale. Un dirigeant arabe à qui on demandait en Angleterre pourquoi les Arabes souhaitaient éliminer Israël, a répondu que le terme était inexact : ils n'avaient pas parlé de l'éliminer mais de le liquider. Différence subtile de termes, le second signifiant peut-être que les Arabes avaient l'intention de jeter les Israéliens

Mr. Peel (continued)

the Israelis into the sea. Perhaps that is why he used the second word. But there could not be any difference in their objective which they have always made it clear to the world that they intended to accomplish. If Israel had been defeated, the Atlantic Alliance and Western European Union would have found themselves in an increasingly dangerous situation.

There was then no detectable agreed policy among the western powers, and I regret to say that there still appears to be no agreement on what our policy should be in this very vulnerable and dangerous part of the world. Agreement by the Western European Union Council that the Middle East conflict should be settled through the United Nations can hardly be described as a policy. The fact is that the United Nations failed dismally when it came to the crunch this year. When serious fire broke out in the Middle East, the fire engine disappeared in a cloud of desert sand. The countries in our Alliance must have a policy of their own which, if necessary, they can pursue at the United Nations. But that means identifying the common interests of the West in that area.

The struggle with international communism does not end in the Mediterranean and the Middle East. Wherever there are soft spots in the world, the communists will probe, pester and subvert, and this fact is nowhere clearer at the moment than in South East Asia. In paragraph 90 of his report, Mr. de Grailly says :

“It is more than probable that America will not accept the reunification of Vietnam under the aegis of one of the major communist powers, be it China or the Soviet Union.”

However, America has made it abundantly clear on more than one occasion that she is prepared to abide by the results of free elections. What Mr. de Grailly refers to as the “national reality” of Vietnam cannot be ascertained until that takes place ; in fact, until free elections have been held.

I want to turn for a moment to the second theme which runs through Mr. de Grailly's report — our responsibilities towards the under-developed countries. I had hoped that we should be spared the claim that France is the only

country among us which acts unselfishly and idealistically towards those countries and has no need of American support to protect its influence in Africa, and that the rest of us are busy protecting selfish commercial interests with American help. I find this rather surprising. We all suffer from the human failing of selfishness in some degree, and I hope that my French friends will not try to persuade me that they are entirely free from it. If it is selfish to help newly independent countries to preserve their freedom and stability in peace, then we are selfish. But do not let us pretend that we have not a policy.

I hope that our French friends do not imagine, for example, that the enormous cost to Britain of defeating communism in Malaysia and the threat of invasion by aggressive neighbours has been anywhere nearly met by the returns on our capital assets in that part of the world. The fact is that all our countries have both economic and political interests in many parts of the world, and we neglect them at our peril.

The struggle against communism is world-wide, and our common cause. It is only because the great free American democracy is the most powerful nation in the world and covers us all with her ultimate deterrent shield that France is able to have any influence in Africa. In fact, France's position is no different from that of the rest of us. Europe cannot afford to be inward-looking and isolationist. We used to accuse the United States of being isolationist and, therefore, partly responsible for precipitating the dreadful conflicts which we have had this century. However, it seems to me that France is the guilty one now, and is looking inward upon herself and a small Europe.

In a world which is constantly growing closer together physically and in which we are faced with a challenge of race, the challenge of poverty and the challenge of political ideology, if European civilisation is to survive, we must all be prepared to work for and, if necessary, to fight for the rights of free men wherever they may be.

I am very glad that Mr. de Grailly sees some hope of concerted action in helping Latin America and in the world conference on trade which is due to take place very shortly. These are important matters, and we should work hard for agreed policies. I know that the Americans would

M. Peel (suite)

à la mer. Mais cela ne change rien à l'objectif qu'ils n'ont jamais dissimulé au monde. Si Israël avait été vaincu, l'Alliance atlantique et l'Union de l'Europe Occidentale se seraient trouvées dans une position de plus en plus dangereuse.

A l'époque, les puissances occidentales n'avaient aucune politique commune discernable et j'ai le regret de constater qu'aucun accord ne semble encore exister entre nous quant à notre politique dans cette région du monde aussi vulnérable que dangereuse. Que l'Union de l'Europe Occidentale ait convenu qu'il appartenait aux Nations Unies de résoudre le conflit peut difficilement être tenu pour une politique. D'ailleurs, l'O.N.U. a essuyé un échec retentissant quand elle s'est trouvée au pied du mur cette année. Lorsqu'un grave incendie a éclaté au Moyen-Orient, la voiture des pompiers a disparu dans un nuage de sable désertique. Les pays qui font partie de nos alliances doivent avoir leur propre politique, quitte à la défendre aux Nations Unies. Mais cela exige la détermination des intérêts communs de l'Occident dans cette région.

La lutte contre le communisme international ne s'arrête d'ailleurs pas en Méditerranée et au Moyen-Orient. Chaque fois qu'il se présente un point sensible dans le monde, les communistes s'y infiltrent, l'énervent et y encouragent la subversion, comme le prouve si bien ce qui se passe actuellement dans le sud-est asiatique. Au paragraphe 90 de son rapport, M. de Grailly écrit :

« Il est plus que probable que l'Amérique n'acceptera pas que cette réunification du Vietnam se fasse sous l'égide d'une des grandes puissances communistes, que ce soit la Chine ou l'Union Soviétique. »

Pourtant l'Amérique a abondamment affirmé qu'elle était prête à respecter le résultat d'élections libres. C'est seulement lorsque ces élections libres auront eu lieu que l'on saura ce que M. de Grailly entend par « fait national » vietnamien.

J'en viens maintenant au second thème du rapport de M. de Grailly qui est notre responsabilité à l'égard des pays en voie de développement. J'espérais qu'on nous aurait épargné la thèse selon laquelle la France serait le seul de nos

pays à mener, à l'égard de ces pays, une politique idéaliste et désintéressée et à n'avoir pas besoin de l'aide américaine pour protéger son influence en Afrique, tandis que tous les autres ne se préoccuperaient que de protéger, avec l'aide américaine, d'égoïstes intérêts commerciaux. Je trouve cette idée plutôt surprenante. Nous souffrons tous d'une certaine dose bien humaine d'égoïsme et j'espère que mes amis français n'essaieront pas de me prouver qu'ils en sont totalement dépourvus. Si c'est être égoïste que d'aider les pays nouvellement indépendants à préserver leur liberté et leur stabilité dans la paix, alors nous le sommes. Mais n'allons pas prétendre que nous n'avons pas de politique.

J'espère que nos amis français n'imaginent pas, par exemple, que les frais énormes engagés par la Grande-Bretagne pour s'opposer au communisme en Malaisie et aux menaces d'invasion de ses voisins ont été tant soit peu compensés par le revenu des capitaux que nous détenons dans cette partie du monde. La vérité est que nos pays ont tous des intérêts économiques et politiques dans de nombreuses parties du monde et ne les négligent qu'à leurs risques et périls.

La lutte contre le communisme est mondiale et c'est notre cause à tous. C'est uniquement parce que la grande démocratie libre américaine est la nation la plus puissante du monde et qu'elle nous protège tous sous son bouclier nucléaire décisif que la France peut exercer une influence quelconque en Afrique. En fait, la position de la France ne diffère en rien de la nôtre. L'Europe ne peut se permettre de se replier sur elle-même dans l'isolationnisme. Autrefois, c'étaient les Etats-Unis que nous accusions d'être isolationnistes et d'être donc, en partie, responsables des terribles conflits de ce siècle. Mais, c'est la France, je crois, qui tombe maintenant dans ce défaut et qui se replie sur elle-même et sur une petite Europe.

Dans un monde qui rapetisse sans cesse et qui nous pose des problèmes de race, de pauvreté et de diversité d'idéologie politique, nous ne pouvons faire survivre la civilisation européenne qu'en travaillant, au besoin en combattant, en faveur des droits des hommes libres où qu'ils se trouvent.

Je suis très heureux que M. de Grailly voie quelque espoir d'action concertée dans le domaine de l'aide à l'Amérique latine et de la Conférence mondiale du commerce qui doit s'ouvrir sous peu. Ce sont là des questions importantes sur lesquelles il va falloir élaborer une politique

Mr. Peel (continued)

welcome Europe's help in Latin America, and certainly Mr. Heath, the leader of my own party in Britain, took great initiatives in the United Nations Conference on Trade and Development some years ago when he was President of the Board of Trade. Unfortunately, those initiatives have not been followed up. The tasks and the dangers are greater and wider than this. Only a united Europe, closely associated and allied with our North American friends, can meet and solve the challenge. France is the stumbling-block. That is clear. No one, in view of what has been happening for the last few years, can possibly deny this.

I would like to remind our French friends that in Britain's long history we have met and overcome many vicissitudes, and we shall certainly do so again. More than once, in the words of a great Englishman a long time ago, we have saved ourselves by our exertions and Europe by our example. I am sure that it is not at Britain, in temporary difficulty, that posterity will point an accusing finger, but at those who frustrated, blocked, and delayed Europe in fulfilling her great destiny. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I was shocked and saddened at witnessing the incidents that occurred at the beginning of this afternoon's sitting. A tradition has grown up in this Assembly that the discussion of a report becomes, at the same time, a dialogue with the person who has prepared it. Now that our colleague Mr. de Grailly has left us so abruptly, a dialogue of this kind is no longer possible, and I was at first inclined to refrain from speaking, this dialogue being rendered impossible.

However, Mr. President, I believe that this very incident is proof that our need here is not so much for a personal dialogue as for a confrontation with an attitude of mind, a contradiction between European terminology on the one hand, and certain conclusions which do not accord with that form of words, on the other. Indeed, if we look closely at the explanatory memorandum and the recommendation of Mr. de Grailly, it is dif-

ficult not to sense an inner dichotomy. Which of us would not subscribe to the terms of the recommendation? This tells us that the member States of Western European Union have a common interest, despite all differences in assuming their responsibilities within the national framework. It tells us that Europe must play an active part in world politics; and, finally, it tells us that WEU with its various organs, and the Assembly, in particular, is the ideal place for debating all the problems that ensue. "Hear, hear" to all of this!

Yet I find myself in the unhappy position of having to oppose the general trend of the report. It is a tradition of this Assembly to thank the Rapporteur for all the work and effort he has put into his task. I would have been glad to do this in a very personal form, and would have framed my thanks in words of respect — the respect of a good democrat for a man who puts forward a point of view before a large and important assembly knowing in advance that it will be a minority view. Unfortunately Mr. de Grailly has robbed me of the opportunity to pay him my personal respects for this.

There is, however, another political consideration on which I cannot keep silent. It would be wrong not to acknowledge German agreement with an important part of the report — the section which says that it will be impossible to establish an international order without due regard for national factors. I believe that as Germans we owe it in gratitude to state that hardly one of our allies has done so much as France to bring its views, the ideas in the report, home to the world — especially to the communist world — and, as regards the question of a divided Germany, is still doing so.

The reunification of Germany would mean that our country would, immediately after Brazil, I think, have the seventh or eighth largest population in the world. We know, Mr. President, that this prosaic statistic continues to be a nightmare to all our neighbours, both those within the Alliance and those whose attitude to us is one of reserve or enmity. This does not relieve us of the need to tell our allies once again that it is an illusion to think that a permanent division of Germany is better for Europe, better for world peace, and better for the interests of all men who care for peace and order. I, however,

M. Peel (suite)

commune. Je sais que les Américains accueilleraient favorablement l'aide de l'Europe en Amérique latine. D'autre part, du temps qu'il était ministre du commerce, M. Heath, chef de mon propre parti, a pris, à la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, d'importantes initiatives qui n'ont malheureusement pas été suivies. Mais nos tâches et nos risques vont bien plus loin. Seule une Europe unie, étroitement associée et alliée à nos amis nord-américains peut y faire face. La France, c'est clair, est la pierre d'achoppement. A considérer ce qui se passe depuis quelques années, nul n'en pourrait douter.

Je voudrais rappeler à nos amis français que tout au long de son histoire, la Grande-Bretagne a rencontré et surmonté bien des vicissitudes et qu'elle aura certainement à le faire encore. Plus d'une fois, comme le disait autrefois un grand Anglais, nous avons sauvé notre pays par nos efforts et l'Europe par notre exemple. Je suis sûr que ce n'est pas vers la Grande-Bretagne, provisoirement en difficulté, que la postérité pointera un doigt accusateur, mais sur ceux qui découragent, bloquent et retardent l'accomplissement du vaste destin de l'Europe. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, c'est avec stupéfaction et regret que j'ai été témoin des incidents qui se sont produits ici au début de la séance de l'après-midi. Une vieille tradition de cette assemblée veut que la discussion d'un rapport prenne la forme d'un dialogue avec son auteur. Après le départ inopiné de notre collègue, M. de Grailly, pareil dialogue n'est plus possible et je me suis demandé tout d'abord s'il ne serait pas mieux de renoncer à la parole.

Mais, M. le Président, je crois que l'incident qui vient de se produire ici nous prouve justement qu'il ne s'agit pas tant de se livrer à un dialogue que de s'expliquer sur une certaine mentalité, une contradiction entre un vocabulaire européen utilisé d'une part, et des conclusions auxquelles on arrive de l'autre, sans qu'elles y correspondent. En fait, lorsqu'on étudie l'exposé des motifs et le projet de recommandation de M. de Grailly, il

est difficile de ne pas voir la discordance qui les marque. Qui d'entre nous pourrait n'être pas d'accord avec la recommandation ? On nous y parle d'une communauté d'intérêts des Etats membres de l'U.E.O. malgré toutes les divergences sur la façon de concevoir leurs responsabilités sur le plan national. On nous dit que l'Europe doit prendre une part active à la politique mondiale et enfin que les divers organes de l'U.E.O., et notamment l'Assemblée, constituent le cadre institutionnel le plus approprié pour débattre tous les problèmes qui en découlent. Tout à fait d'accord !

Par contre, je regrette, personnellement, de devoir m'opposer à la tendance générale de l'exposé des motifs. Il est de tradition dans cette assemblée de remercier le rapporteur pour le travail qu'il a fourni et la peine qu'il a prise. J'aurais été heureux de le faire, sous une forme très personnelle, et teintée d'une nuance de respect, le respect d'un bon démocrate pour un homme qui, devant une grande assemblée, défend une conception dont il sait à l'avance qu'elle sera minoritaire. Malheureusement, M. de Grailly ne m'a pas laissé l'occasion de lui rendre cet hommage.

Mais il est une autre réflexion d'ordre politique que je ne puis m'empêcher de faire. Il serait injuste de passer sous silence que les Allemands approuvent une partie importante du rapport, celle où il est dit qu'on ne peut établir un ordre international sans tenir compte de l'importance des facteurs nationaux. Je crois que les Allemands ne font que payer une dette de reconnaissance en constatant à ce propos qu'aucun de leurs alliés n'a autant que la France soutenu devant le monde, et notamment devant le monde dominé par les communistes, la thèse générale du rapport, et qu'en ce qui regarde la division de l'Allemagne, personne ne continue à le faire aussi inlassablement qu'elle.

La réunification de l'Allemagne, si je ne me trompe, aurait pour effet de ranger ce pays à la septième ou huitième place dans le monde, immédiatement après le Brésil, pour ce qui est du chiffre de la population. Nous savons que cette simple statistique continue à hanter comme un cauchemar tous nos voisins, aussi bien ceux auxquels nous sommes unis dans le cadre de l'Alliance que ceux qui gardent à notre égard une attitude de réserve ou d'hostilité. Ceci ne nous libère pas de l'obligation de répéter sans cesse à nos alliés que ce serait une illusion de croire que le partage permanent de l'Allemagne est la meilleure for-

Mr. Schulz (continued)

argue from the example of an impaired country like Germany, whose position is exceptional. The report by Mr. de Grailly proceeds from the example of a country which is unimpaired, no part of which lies under foreign domination, a country whose capital can exercise its original functions.

From this point of view, we in Germany do not hold that, in an age of technology, an age of upheavals and changes which hardly any of us today can begin to imagine, every collectivity should find its historical and ultimate expression in the nation. On the contrary, we believe that in our day the sovereignty of nations must be sacrificed to higher obligations, and not merely economic links at that. When this sacrifice comes about not through force, violence and arbitrary will (for then it is not truly a sacrifice) but through agreement freely arrived at, and when it rests upon the clear wish of the peoples concerned, then the objectives with which it is linked should — in blatant contrast to the arguments in Mr. de Grailly's report — be final and beyond revision.

I myself have no liking for the almost untranslatable expression used in the report — "*disponibilité*", the ability of States to withdraw from these obligations or not even to incur them. The firm resolve of the German people of their own free will to surrender the element of arbitrary choice that lies concealed in this word "*disponibilité*", and to let their national potential, their strength in numbers and their industrial and scientific capacity pour into the mould of firm supranational undertakings, is perhaps the surest guarantee that never again within our boundaries shall we hear the clamours of the masses echo that baneful watchword: "Germany and German skills, Shall rid the world of all its ills".

The Rapporteur complains that France, whose views he has developed forcefully in his report, is as it were "out on her own", and meets increasing opposition from her European partners. Well, one of the rules of the democratic game, even when played at supranational level, is that a partner, who may perhaps offer better argu-

ments and have the more correct view of the political situation, defers to a majority decision which may well have been arrived at through chance circumstances and even perhaps through shared prejudices.

This distrust of the rules of democracy at supranational level may be one reason why France is defying all the institutional obligations which might require her to accept majority decisions when she feels, subjectively, that she knows better.

But is it not reasonable, Ladies and Gentlemen, though perhaps a little late to ask the counter-question? Should a partner who has consistently met with the opposition of the majority, and who has for years now been unable to get her ideas accepted, not begin to question the infallibility or even the rightness of her own views, and to see how these views measure up to the opposition of her partners?

And, these aspects of the question are covered in Mr. de Grailly's report. He has called upon us to work out a better, clearer, more logical and coherent concept; then France, he says, would be prepared to associate herself with the majority. This, too, is there in his report. He reproaches the majority of France's European partners for the fact that no such concept is to be seen.

I must frankly admit, Mr. President, that, so far as I am concerned, this reproach strikes home, and symbolically I hand it back to this Assembly. Is it not a fact that, over recent years, we have paid too little attention to the grand idea of a politically united Europe? When, however, we come to discuss the mechanisms for bringing this about, I am afraid we are once again at loggerheads with Mr. de Grailly and with the official French view. For in my opinion the viewpoint to offer in opposition to this would be that we must exert more energy, and commit ourselves more deeply, by countering the *Europe des patries* with the Europe of the peoples.

Were we to do this we should, I believe, find ourselves in close agreement with France; not with the France of today, but with the France of yesterday. If I am not mistaken, the whole idea of supranationality was born in France. The grand concept of the Schuman plan was developed in France, and was followed by the Pleven plan for a European Defence Community.

M. Schulz (suite)

mule pour l'Europe, pour la paix du monde, pour la tranquillité et l'ordre auxquels aspirent tous les hommes de bonne volonté. Or, je me réfère à l'exemple d'une nation blessée comme l'Allemagne. C'est une exception. Le rapport de M. de Grailly se fonde sur l'exemple d'une nation qui, elle, n'est pas blessée, d'une nation dont aucune partie ne vit sous la domination étrangère, d'une nation dont la capitale est en mesure de remplir sa fonction originelle.

A ce propos, les Allemands ne croient pas qu'à l'âge de la technologie, alors que s'opèrent des transformations, des mutations dont le plus imaginaire d'entre nous peut à peine se faire une idée, toute collectivité doit trouver son expression historique et ultime dans la nation. Nous croyons au contraire qu'à notre époque, la souveraineté nationale doit être sacrifiée à des obligations supérieures, et il ne s'agit pas seulement de liens économiques. Si un tel sacrifice est consenti, non sous la contrainte de la force, de la violence et de l'arbitraire — car, alors, il ne s'agirait pas à proprement parler d'un sacrifice — mais à la suite d'une entente librement acceptée, s'il procède de la volonté manifeste des peuples, alors — et ceci est en opposition formelle avec la thèse du rapport de M. de Grailly — il faudra que l'objectif en vue duquel ce sacrifice aura été fait, soit définitif et ne puisse être révisé.

Pour ma part, je n'aime pas une expression difficilement traduisible qui se trouve dans le rapport, celle de la « disponibilité » des nations, c'est-à-dire la faculté de ne pas remplir ces obligations ou même tout simplement de ne pas les contracter. Les Allemands sont fermement décidés à renoncer à l'élément arbitraire qui se cache derrière cette « disponibilité », à y renoncer librement et à couler leur potentiel, leur force numérique, leur capacité industrielle et scientifique, dans le moule d'une solide unité supranationale. Cette volonté, Mesdames et Messieurs, est peut-être le meilleur gage qu'à l'intérieur de nos frontières ne s'élèvera plus la clameur des masses, reprenant le slogan funeste que le génie allemand est appelé à guérir le monde.

Le rapporteur déplore que la France, dont il a, dans son rapport, exposé les conceptions de la manière la plus frappante, soit pour ainsi dire seule et se heurte à l'opposition sans cesse croissante de ses partenaires européens. Or, c'est une des règles du jeu du système démocratique, sur le plan supranational lui aussi, que le partenaire

qui a peut-être des arguments meilleurs et une vision plus juste de la conjoncture politique, n'en doive pas moins se soumettre aux décisions d'une majorité qui peut très bien résulter de circonstances fortuites ou de préjugés collectifs.

Cette méfiance envers les règles du jeu démocratique sur le plan supranational s'ajoute peut-être aux raisons qui poussent la France à s'opposer à toute obligation institutionnelle susceptible de lui faire accepter des décisions majoritaires qu'elle jugerait, subjectivement, contraires à ses convictions intimes.

Mais, Mesdames et Messieurs, n'est-il pas tout à fait légitime, même s'il est un peu tard pour le faire, de poser la question inverse. En effet, un partenaire qui se heurte à la résistance continue d'une majorité qu'il n'arrive pas, depuis des années, à convaincre, ne devrait-il pas se demander si sa propre conception est aussi infaillible et aussi juste qu'il le croit, vu l'opposition qu'elle rencontre chez les autres ?

Mais le rapport nous fournit les éléments d'une réponse. M. de Grailly nous demande d'élaborer une doctrine meilleure, plus claire, qui soit logique et cohérente, car alors la France serait prête à s'associer à la majorité. C'est ce qu'on lit dans le rapport. Il reproche à la majorité des partenaires européens de la France de ne lui offrir aucune solution de rechange.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, je vous avouerai franchement que j'ai été atteint par ce reproche. Et je le renvoie symboliquement à l'Assemblée. N'est-il pas vrai que, pendant ces dernières années, nous n'avons pas assez centré notre attention sur la grande idée de l'unification politique de l'Europe ? Or, lorsque nous nous entretenons des mécanismes nécessaires pour la réaliser, je crains là aussi que nous ne puissions nous accorder avec M. de Grailly, ni avec la position officielle de la France. Car, à mon avis, la solution de rechange consisterait à s'efforcer, avec une énergie plus grande encore, d'obtenir que l'Europe des peuples se substitue à l'Europe des patries.

En le faisant, nous nous trouverions, je crois, en accord parfait avec la France, peut-être pas avec la France d'aujourd'hui, mais avec celle d'hier. L'idée de la supranationalité est née en France, si je ne me trompe. C'est en France que s'est développée la grande idée du Plan Schuman. A cette idée, on a vu succéder le Plan Plevin pour la création d'une Communauté Européenne de

Mr. Schulz (continued)

It was not the Gaullist France of today, but the Fourth Republic, which buried the plan for a European Defence Community by a chance majority vote in the National Assembly in the summer of 1954. That was the first evidence of a discrepancy between French ideas — or, one might say, French idealism — and French pragmatism, which put a stop to the converting of ideas into facts.

But what happened after this setback, and after the shock we all sustained in 1954? The idea of the "*relance européenne*" became the new hope for our peoples. The very untranslatability of this phrase — into German at least — suggests that it was a typically French idea. But this "*relance européenne*" undoubtedly stood sponsor at the signing of the Rome Treaties, the Rome Treaties which founded a community that was to remain open, wide open to future partners. The time will have come, in our debate tomorrow, for showing that it is unfortunately France which, Argus-eyed, watches over the gates of the Community of the Six to see that they stay tight shut and to prevent any expansion.

I do not want to go in detail into the events that have taken place within the Community of the Six over the last few years, which in my view — and I would cite the Luxembourg compromise of January 1966, which I do not think was a sound compromise — are strong proof of how it is possible, by invoking allegedly vital national interests, to thwart the principle of majority decisions. I will only say that France's European partners have remained true to France's own ideas and visions of the future. But it does not follow from this that they are acting thus in weak-kneed dependence on the policies of the United States.

One further brief remark: I believe that the most disturbing and dangerous part of the report is where it talks about the superiority the Americans are supposed to have achieved over the Soviet Union since the Cuba crisis. Ought we not to wonder whether all these considerations are not based on an out-dated analysis of the situation? We are not living now in the post-Cuban world of international politics; since the Cuba crisis — which was, after all, more than five years ago — changes have occurred which call for thorough analysis and which seem to me to contradict the tenor of Mr. de Grailly's report on a number of

major points. We must take care that a well-intentioned policy of détente does not carry us into the vacuum of abstract speculation and theories. We should, rather, try to base a new and a stable policy of détente upon a modern and up-to-date analysis, with no illusions and no wishful thinking.

In closing, Ladies and Gentlemen, I would like to say that the unification of Europe to form an indissoluble whole may, despite the difficulties — perhaps, even, because of them — be the most exciting adventure in the whole history of mankind. We can only achieve this if we do not allow the egoism of nations to arrest us in our course. European union is brought nearer by every step we take towards future integration and federation; it is jeopardised by every step that delays this process.

To counter the arguments adduced by Mr. de Grailly in his report, I would appeal once again to the ideas and initiatives on Europe and European unification which have issued from this country, and from this city. I, for one, am not prepared to deny these ideas once, let alone thrice. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — We came to this Assembly today to discuss a very stimulating report, and recommendations which arise out of the report. I hope that because of our emotional disturbance we shall not confine our debate to something other than what is on the agenda of this part of the session of the Assembly. I hope that we shall accept the recommendations which are before us; we should accept them unanimously, because they are very constructive recommendations.

The report, of course, expresses the personal views of the Rapporteur, and we are entitled to debate the contentions which he advances and the arguments which he develops in his report. I sincerely hope, however, that we shall not allow the little emotional disturbance which we have had, and which involved the Rapporteur leaving the Assembly, to develop into a crisis in Europe. Europe is already divided into three Europes and we must not divide it into four, because there can be no Europe without France. France has gone through revolution, war and defeat, and it has

M. Schulz (suite)

Défense. Ce n'est pas la France gaulliste d'aujourd'hui, c'est la IV^e République qui a enterré, durant l'été 1954, le plan de cette Communauté Européenne de Défense par la voix d'une majorité de hasard, réunie à l'Assemblée nationale d'alors. Ce fut le premier symptôme de la divergence entre une idée française — on peut dire aussi entre l'idéalisme français — et le pragmatisme français qui allait empêcher l'idée de s'inscrire dans les faits.

Mais que s'est-il passé après ce refus, après le choc que nous avons ressenti en 1954 ? L'idée de la « relance européenne » a apporté à nos peuples une nouvelle espérance. Le simple fait que cette expression soit intraduisible — en allemand, tout au moins — fait présumer qu'il s'agit d'une notion typiquement française. Cette relance européenne a été à l'origine des Traités de Rome, qui ont institué une communauté destinée à s'ouvrir grand à d'autres partenaires. Dans nos débats de demain, nous aurons l'occasion de prouver que c'est malheureusement la France qui, avec les yeux d'Argus, veille sans relâche à ce que les portes de la Communauté des Six restent fermées et que tout élargissement soit rendu impossible.

Je ne veux pas entrer dans le détail des événements qui se sont déroulés à l'intérieur de la Communauté des Six au cours de ces dix dernières années — je me bornerai à vous rappeler le compromis de Luxembourg de janvier 1966 qui ne me paraît pas avoir été un bon compromis — et qui nous révèlent clairement comment il est possible, en invoquant des intérêts nationaux prétendument vitaux, de tourner le principe de la décision majoritaire. Je retiendrai seulement que les partenaires européens de la France sont restés fidèles aux idées et aux vues françaises. Mais je ne vois pas qu'il faille en tirer la conclusion qu'ils le font dans une soumission totale à la politique des États-Unis.

Une brève remarque encore. Le passage le plus inquiétant et le plus dangereux du rapport me paraît être celui qui traite de la prétendue supériorité que, depuis l'affaire de Cuba, les Américains auraient acquise sur l'Union Soviétique. Ne faut-il pas se demander si toutes ces considérations n'ont pas pour point de départ des analyses dépassées par les faits ? Nous ne vivons plus dans le climat qui était celui de la politique mondiale au lendemain de Cuba ; depuis cette crise, qui remonte maintenant à plus de cinq ans, des changements sont intervenus qu'il faudrait soumettre à une analyse serrée et qui me semblent, en tout

cas, contredire sur des points essentiels, celle que nous a présentée M. de Grailly dans son rapport. Evitons qu'une politique de détente bien intentionnée ne nous jette dans le vide des spéculations et des hypothèses abstraites. Efforçons-nous plutôt de stabiliser à nouveau les bases d'une telle politique de détente, en nous fondant sur une analyse des événements les plus récents, sans nous bercer de vaines illusions et sans prendre nos désirs pour des réalités.

Mesdames et Messieurs, je dirai, pour conclure, que la fusion de l'Europe en un tout indissociable sera peut-être, en dépit de toutes les difficultés, ou peut-être à cause d'elles, l'aventure la plus grandiose de l'histoire humaine. Nous n'y parviendrons que si nous ne permettons pas à l'égoïsme des nations de nous arrêter en route. L'unification européenne avancera avec chacun des pas que nous ferons dans la direction de l'intégration et de la fédéralisation. Elle est compromise par chacun des pas qui pourrait retarder ce processus.

Pour répondre à l'argumentation développée dans le rapport de M. de Grailly, j'en appelle une fois encore aux idées et aux initiatives qui, en faveur de la cause européenne et de l'unification européenne, sont parties de ce pays, de cette ville. Pour ma part, je ne suis pas prêt à renier ces idées une seule fois, et encore moins trois fois. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous sommes venus ce matin à l'Assemblée pour examiner un fort intéressant rapport et le projet de recommandation qui en découle. J'espère que l'émotion qui nous agite ne va pas restreindre notre débat à quelque autre point de l'ordre du jour de cette partie de la session. De plus, j'espère que l'Assemblée approuvera le projet de recommandation dont elle est saisie, et même à l'unanimité, car c'est un texte fort utile.

Le rapport expose évidemment les opinions personnelles de son auteur et nous sommes en droit de discuter les idées qu'il avance et les arguments qu'il développe. Mais j'espère sincèrement que le petit incident qui s'est traduit par le départ du rapporteur de l'hémicycle ne se transformera pas en une crise européenne. Alors que l'Europe est déjà divisée en trois, n'allons pas la partager en quatre, car il ne saurait y avoir d'Europe sans la France. La France a traversé des révolutions, connu la guerre et la défaite ; elle s'est développée et a fait de sa terre un jardin ; elle a tant apporté

Mr. Edwards (continued)

developed itself and developed its land like a garden, and has given so much to the culture of our world in music, in painting and in literature that it is unthinkable that we should try to drive a wedge between five countries of the Six and France.

I hope very much, because the Government of France has a view which it holds quite sincerely, that we will have a dialogue with France and with our French friends in order to solve this obvious problem which is dividing us.

I read this report with very great interest. I do not think that any evil consequences arise in our democratic assemblies from our debating and considering reports when a man of France, a man of great ability, even if great emotion, can look at the policies of our countries objectively. It gives us another view of the foreign policies we pursue. This is important to us. We must never be afraid to pursue the truth and to look at these problems from the other person's point of view.

I found much indeed in the report with which I agree, but I thought that it was not consistent. Our world for good or evil is divided between two great power blocs, the United States of America in the West and the Soviet Union in the East, and a mere incident between these two great power blocs could destroy our world and destroy our Europe. There is a vacuum in our world. It is, and has been, my view since the beginning of the European movement that we need to fill the vacuum with a new force, not a new military bloc, but a new force of peace and of construction. It is my view that Europe is the only force in the world that can save our universe from destruction. We have made our alliances because our democracy is founded on human freedom and our alliances and our agreements are perfectly understood. But if, as our French friends believe, there is indeed room for developing an independent force in Europe that is not a satellite of the United States of America, surely this can be done only by enlarging the European Community? One influences the politics of the world only if one is strong economically. It is unfortunate, but true, that the world is not quite ready for moral and ethical leadership. The world is influenced politically by economic power. The strength of the United States of America rests on the fact that its population of 200 million has not outstripped its productivity but that it is a

great sub-continent with one currency, the dollar, no frontiers, no restrictions on trade and tremendous expanding capital investments that have led to a technological revolution. The strength of the Soviet Union is that it is a great sub-continent with one currency, the rouble, no frontiers, a great common market among the eastern countries and no limitations on capital investments and the development of science.

If we are to influence the world and if we are to make some impact with Europeans, the seventeen nations of Europe must unite. We too must have one currency. We too must break down frontiers. We too must move boldly into technological revolution. We too must build up a population of 300 million that is equal economically with the United States of America and the Soviet Union, not as a challenge to them in any military sense, but in order to develop the European idea and give Europe some say and some influence in the world.

If this is true — and I am sure that this is the way that our French friends think — how can one do this without enlarging the European Community? I am very much afraid that the Europe of the Six has reached a great crisis. It needs to develop and to expand, otherwise it will move towards stagnation. This is a matter, I am sure, that our good friends of the five countries have very well in mind. One can summarise many things in the world often enough in "S's": success, after strife and struggles, and then stagnation. There is the danger of the Europe of the Six moving towards stagnation when it should be taking a great step forward by enlarging itself.

The report contains the argument that only our French friends are thinking in terms of an independent policy; that only our French friends have accepted the great revolution of our time, the nationalist revolution, where countries are determined to be free and get rid of foreign domination. Britain is accused in the report, very politely, I must say, of being very slow in getting rid of her world commitments and becoming truly European. One of the fundamental reasons why we are not in Europe today performing our functions in all its institutions is simply because after the war we were still a world power and we had a great world empire.

M. Edwards (suite)

à la culture musicale, picturale et littéraire du monde, qu'il est impensable d'essayer d'enfoncer un coin entre elle et les cinq autres membres du Marché commun.

Estimant que le gouvernement français avance ses opinions en toute sincérité, je souhaite vivement qu'un dialogue s'instaure avec nos amis français en vue de résoudre le problème évident qui nous divise.

J'ai lu le rapport avec le plus grand intérêt. Je ne pense pas que le fait d'examiner un rapport devant une assemblée démocratique et d'en discuter avec un Français très compétent, voire très passionné, mais qui considère avec objectivité les politiques de nos pays, puisse avoir des conséquences néfastes. Cela nous donnerait, fort utilement, une autre vision des politiques étrangères que nous poursuivons. Il ne faut jamais craindre de rechercher la vérité et de voir les problèmes par les yeux d'un autre.

D'ailleurs, le rapport contient bien des choses qui m'agrément, mais ce que je lui reproche, c'est un manque de logique. Quoi qu'on en pense, notre monde est divisé en deux grands blocs, les Etats-Unis d'Amérique à l'ouest et l'Union Soviétique à l'est, et il suffirait d'un simple incident entre ces deux grands blocs pour détruire le globe et du même coup l'Europe. Il y a un vide dans notre monde. Depuis la naissance du mouvement européen, j'ai toujours pensé qu'il fallait combler ce vide par une nouvelle force qui ne soit pas un nouveau bloc militaire, mais une force de paix et de construction. Je pense que l'Europe est la seule force du monde qui puisse sauver notre univers de la destruction. Nous avons noué nos alliances parce que notre démocratie est fondée sur la liberté de l'homme et que nos alliances et nos accords sont parfaitement clairs. Mais si, comme le croient nos amis français, il existe réellement une possibilité de créer en Europe une force indépendante qui ne soit pas un satellite des Etats-Unis d'Amérique, le seul moyen n'est-il pas d'élargir la Communauté européenne ? On ne peut influencer sur la politique mondiale que si l'on est économiquement fort. Il est regrettable mais vrai que le monde n'est pas encore mûr pour une gestion morale et éthique, car il est politiquement influencé par la puissance économique. La force des Etats-Unis d'Amérique vient du fait non seulement que sa population de 200 millions d'habi-

tants n'a pas dépassé le niveau de sa productivité, mais aussi du fait que c'est un vaste sous-continent, à monnaie unique, le dollar, sans frontières, sans barrières commerciales et bénéficiant d'immenses investissements dont la croissance a provoqué une révolution technologique. La force de l'Union Soviétique vient de ce qu'elle constitue un vaste sous-continent à monnaie unique, le rouble, sans frontières, doté d'un vaste marché commun en Europe orientale et dont les investissements et le développement scientifique sont illimités.

Si nous voulons influencer sur le monde et modifier le sort des Européens, il faut que nos dix-sept nations s'unissent. Nous devons, nous aussi, instituer une monnaie unique, abattre les frontières et entrer sans crainte dans l'ère de la révolution technologique. Notre population doit atteindre trois cents millions d'habitants et devenir ainsi, du point de vue économique, égale à celle des Etats-Unis d'Amérique ou à celle de l'Union Soviétique, non pas pour les défier militairement, mais pour donner corps à l'idée de l'Europe et donner à cette dernière un droit de parole et quelque influence dans le monde.

Si ce que je dis est exact — et je suis persuadé que c'est ainsi que nos amis français l'entendent — comment y parvenir sans élargir la Communauté européenne ? J'ai grand peur que l'Europe des Six ne soit au bord d'une crise grave. Elle doit se développer et s'élargir, sinon elle s'acheminera vers la stagnation. Je suis convaincu que c'est un problème qui n'échappe à aucun de nos amis des cinq autres pays. Trop souvent, dans le monde, le succès qui suit les luttes et les combats aboutit à la stagnation. Pour échapper à ce danger, l'Europe devrait faire un grand pas en avant en s'élargissant.

On voit aussi dans le rapport que seuls nos amis français raisonnent en fonction d'une politique d'indépendance, qu'ils sont seuls à avoir admis la grande révolution de notre époque, la révolution nationaliste qui pousse les pays à se libérer de la domination étrangère. Le rapport accuse la Grande-Bretagne, très poliment je dois dire, de trop tarder à se libérer de ses engagements mondiaux et à devenir véritablement européenne. Or, l'une des principales raisons pour lesquelles nous ne figurons pas aujourd'hui dans toutes les institutions européennes est simplement qu'au lendemain de la guerre, nous étions encore une grande puissance dotée d'un grand empire mondial.

Mr. Edwards (continued)

Gradually over the years we transformed a great colonial empire into a common one; step by step with the minimum of turmoil and revolution this great empire was transformed. It was because of this world responsibility that during the early debates on the Schuman plan Britain could not move boldly into Europe and become a European country at that time. The decision in my view was wrong, and I said so at the time, but basically this is the reason why we are not now part of the functional organisations of Europe. It is not as simple as the report suggests, and it is not enough to say that all we have to do is to get rid of our world commitments.

The basic policy of the British Government is this. We remove our bases and our control over territories as soon as they are free and when they tell us to remove our bases. If they want us to stay, then of course we stay, but only with the permission and agreement of the local population.

When we wanted to reduce our military strength in Malta there was a 24-hour strike there. The people were not saying "Tommy go home" but "Tommy stay in Malta" because of the employment provided to the workers in the island.

In Singapore we employed 45,000 local civilians. We cannot wind up this commitment without consulting the population and the government. If one withdraws from such a commitment, enormous economic problems are created. We stay because we are asked to. We are in Gibraltar because the people there wanted us to stay and said so by an overwhelming vote. Does this mean that we are maintaining ourselves as a colonial power? Nothing of the kind. Our biggest colony today is Hong Kong. We would be very glad to get rid of that if it was not for the disruption of trade which would occur in the Far East and if it was not for the commitments entered into.

If one analyses Britain's contribution to the United Nations — and it has not been as progressive, vigorous and forward-looking as many of us would have desired — it would be found that we have been in considerable conflict with the United States. We recognise Communist China, despite everything it does to our representatives.

We vote for and advocate membership of Communist China in the United Nations. This is in

conflict with American policy. We supplied food to North Vietnam, in spite of the fact that the Americans did not think that we should. We conduct trade with Cuba, contrary to American policy. We were in conflict with the United States over the Middle Eastern crisis. Clearly a European country can be independent of America but at the same time co-operate with her in many of the good things done in the world.

We should continue our discussion on this report. I hope that our Rapporteur will return tomorrow and continue his debate. I sincerely hope that we will not allow this incident to drive us into panic decisions because of the sincerely held attitude of the French Government. Our Europe will unite, verbally and boldly and constructively, in the next ten years. That is a very short period in history so let us be calm, develop our arguments, talk with our French colleagues and have a continuous dialogue. It will establish the basis of a united Europe to serve as a bridge of peace and construction in our troubled world. *(Applause)*

(Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kahn-Ackermann.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is really a very unusual report that this Assembly has before it today. It is a remarkable and unusual report, because it typifies a political philosophy that we have had to argue with in the past, and which we shall have to argue with now and in the future. It is a pity that we are unable to argue with the author of this report himself; because of this I shall limit myself to one or two brief comments.

There is no doubt at all that we have to agree with the recommendation accompanying the report. It is a reasonable recommendation, and there is nothing that can be said against it. Remarkably, however, it does not match up at all with the political philosophy that runs like a thread through the whole report. I want to discuss only one point which seems to me very important. At one place in the report we are told that there is one basic reason why the partners in Western European Union have been unable to pursue any unifying principle in the handling of their obliga-

M. Edwards (suite)

Peu à peu, avec les années, le grand empire colonial est devenu un empire ordinaire qui, avec le moins possible de désordre et de révolution, s'est progressivement transformé. C'est en raison de ses responsabilités mondiales qu'au début de l'examen du Plan Schuman, la Grande-Bretagne n'a pu entrer de front en Europe et devenir un pays européen. A mon avis, elle a eu tort, et je l'ai dit à l'époque, mais il faut voir là la raison fondamentale de notre absence des organisations fonctionnelles de l'Europe. Il ne suffit pas de dire, comme le rapport le prétend, que nous n'avons qu'à nous libérer purement et simplement de nos engagements dans le monde.

La politique du gouvernement britannique est essentiellement la suivante : nous abandonnons nos bases et notre gestion des territoires dès qu'ils se libèrent et nous demandent de partir. S'ils veulent que nous restions, nous restons évidemment, mais uniquement avec la permission et l'accord de la population locale.

Lorsque nous avons voulu réduire nos forces militaires à Malte, l'île a connu une grève de 24 heures. Les gens ne disaient pas « *Tommy, go home !* » mais « *Restez à Malte !* » parce que nous leur fournissions des emplois.

A Singapour, nous employions 45.000 civils recrutés localement. Nous ne pouvons pas partir sans consulter la population et le gouvernement. Quand on résilie ce genre d'engagement, on crée d'énormes problèmes économiques. Nous restons parce qu'on nous l'a demandé. Nous restons à Gibraltar parce que la population le veut et parce qu'elle l'a exprimé par un vote massif. Cela veut-il dire que nous restons une puissance coloniale ? Point du tout. Aujourd'hui, notre plus grande colonie est Hong-Kong. Nous serions très heureux de nous en débarrasser, s'il était possible de le faire sans bouleverser le commerce d'Extrême-Orient et si nous n'avions pas pris certains engagements.

Si l'on analyse la contribution de la Grande-Bretagne aux travaux des Nations Unies — encore qu'elle ne soit pas aussi progressiste, vigoureuse et tournée vers l'avenir que nombre d'entre nous l'auraient souhaité — on constate que nous nous sommes fermement opposés aux Etats-Unis. Nous avons reconnu la Chine communiste en dépit de tout ce qu'elle fait subir à nos représentants.

Nous demandons, par le vote et par la parole, l'admission de la Chine communiste aux Nations

Unies, ce qui est contraire à la politique américaine. Nous livrons des denrées alimentaires au Nord-Vietnam, quoi qu'en aient les Américains. Nous commerçons avec Cuba, contrairement à la politique américaine. Nous sommes en désaccord avec les Etats-Unis dans la crise du Moyen-Orient. De toute évidence, un pays européen peut être indépendant de l'Amérique et coopérer en même temps avec elle à l'accomplissement de nombreux travaux utiles dans le monde.

Nous devrions poursuivre notre examen du rapport. J'espère que notre rapporteur reviendra demain pour nous répondre. J'espère qu'à la suite de cet incident, nous ne nous laisserons pas aller à la panique devant une attitude adoptée de bonne foi par le gouvernement français. D'ici dix ans, l'Europe se sera unie, hardiment, en paroles et en actes. Comme c'est une très brève période de l'histoire, il nous faut rester calmes, exposer nos arguments, discuter avec nos collègues français, et poursuivre le dialogue. Nous jetterons ainsi les bases d'une Europe unie, lien pacifique et constructif dans notre monde troublé. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kahn-Ackermann.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport qui a été soumis à l'Assemblée est vraiment un document très original. Il est déjà remarquable et original par le seul fait qu'il nous offre un exemple typique d'une philosophie politique qui nous a donné matière à discussion dans le passé et continuera de le faire aujourd'hui et demain. Il est dommage que l'on ne puisse en débattre ici avec l'auteur du rapport. Aussi me bornerai-je à formuler quelques observations sur un petit nombre de points.

Il est certain que nous serons tous d'accord pour approuver le projet de recommandation. Il fait preuve de sagesse et il n'y a rien à y redire. Mais, chose remarquable, il ne cadre pas avec la doctrine qui apparaît, comme un fil conducteur, tout au long de l'exposé des motifs. Je voudrais m'arrêter sur un seul passage, qui me paraît important : c'est celui où on lit que, si les partenaires de l'Union de l'Europe Occidentale ne parviennent pas, à l'égard de leurs responsabilités hors d'Europe, à mettre en œuvre une politique commune, il y a à cela une cause fondamentale, c'est

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

tions outside Europe ; this, we are told, is the fact that whenever France has put forward sensible proposals in this direction she has come up against the systematic opposition of all the other countries, not only here in Western European Union but in the other international and European bodies as well. This, Ladies and Gentlemen, is an accusation made against us also elsewhere. What shocks me, however, is the implication that one's own opinions are absolutely and unshakably the right ones, and that there is no point, where opinions and assessments of situations are concerned, in seeking a compromise, as has always been usual in alliances in the past. I still look upon Western European Union as an alliance. The idea that all this counts for nothing, and the belief that French opinions are the only right opinions, does not offer much encouragement for the working out of shared concepts. This is more or less the philosophy one encounters at many conference tables where there is a representative of the French Republic present. Things cannot go on like this indefinitely — alliances, co-operation and teamwork are possible only where there is compromise and co-operation.

Secondly, the assessments made in this report proceed from the basic premise that all other countries — except France — are carrying out their obligations and policies, including their commercial and economic policies, under the sway of what might be termed, quite simply, the *pax americana*. I do not believe this is true. When all is said and done, no one ought to forget that the *pax americana* has meant a great deal to all of us and, anyhow in the view of France's allies, still does, even for France. But when we talk here about trade matters, and about the co-ordination of our aid to the countries of the third world, then this view taken as a basis for all the other conclusions of the report is simply not correct. We are today on the threshold of commercial and economic developments which, as Mr. Edwards has just shown very clearly, go far beyond the point where, for instance, British trading interests clash with American interests. Speaking as the delegate of a country which is the second largest trading nation in the world, I can say that exactly the same applies to us. This is something that is bound to happen, and you cannot just assume that we are shackled to the Americans. These shackles are a figment of the Rapporteur's imagination, and they just do not exist. So I think we should tell the Rapporteur, although he says he

no longer feels responsible for his report, that statements like this cannot go unchallenged.

Finally, I want to come back to the initial complaint that France has, in all her efforts to arrive at a co-ordinated policy in these fields, come up against opposition from her partners. I must ask Mr. de Grailly what he has to say about the 530 million dollars which France's partners in the EEC put into the development fund for what is very largely the French-speaking part of Africa, without themselves drawing any appreciable economic benefit (this may change, but that is how things stand so far). If we are to be reproved for having done nothing but obstruct practicable solutions, then I am not at all sure that this is a suitable climate in which to hold the next round of talks on the Yaoundé Convention, where this sort of thing will have to be discussed again and where important French interests will be involved. For this reason I consider that these statements are injudicious, in the light of this example of co-operation by France's partners in this field. I could give you a dozen more instances of the kind ; I shall not do so now, but will limit myself to these remarks because they seem to me to deal with the points on which the whole philosophy behind this report is at odds with our ideas on the subject. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I want to begin by saying how very much I regret the absence of Mr. de Grailly. We are all familiar with his acute intellect and with the closely argued logic of his speeches. The fact that we are not able to engage in a dialogue with him today on a report which is certainly his in its formation, its arguments and its conclusions, must be a matter for regret.

I find myself in a certain dilemma about the report itself. While I support wholly the recommendation which argues that there should be a concert of opinion in Europe in respect of the outside world, I find some difficulty with the arguments which Mr. de Grailly exposes in the course of his report. The report itself is extremely

M. Kahn-Ackermann (suite)

que les propositions raisonnables de la France se heurtent toujours à une opposition systématique de tous les autres Etats, non seulement de l'Union de l'Europe Occidentale, mais des autres organisations internationales et européennes. Mesdames, Messieurs, c'est un reproche que l'on n'entend pas seulement ici. Mais je suis stupéfait devant un raisonnement qui revient à dire qu'on est seul à avoir absolument et incontestablement raison et qu'il est insensé, lorsqu'il y a divergence de vues sur certaines situations, de devoir chercher des compromis, ainsi qu'il a toujours été d'usage dans les alliances. Je continue à considérer l'Union de l'Europe Occidentale comme une alliance. Que tout cela ne doive pas compter et que seul le point de vue français soit le bon, tous les autres étant erronés, voilà qui est peu encourageant pour l'élaboration de conceptions communes. C'est à peu près la philosophie qu'on retrouve souvent aux tables de conférence où prend place un représentant de la République Française. Cela ne peut durer. Alliance, fédération, collaboration ne se conçoivent pas sans compromis, ni esprit de coopération.

Deuxième point. La situation qui sert de base aux thèses développées dans le rapport est la suivante : tous les pays, excepté la France, n'exercent leurs responsabilités et ne mènent leur politique, notamment leurs politiques commerciale et économique, que sous l'empire de ce qu'on pourrait appeler tout simplement la *pax americana*. A mon avis, c'est une erreur. Tout d'abord, personne ne devrait oublier qu'en fin de compte, pour beaucoup d'entre nous, et même pour la France, la *pax americana* a joué et joue encore un rôle important. C'est en tout cas l'avis des partenaires de la République Française. Mais lorsqu'il s'agit des réalités de la politique commerciale, de la coordination de notre assistance aux pays du tiers monde, cette idée sur laquelle se fondent toutes les conclusions du rapport est tout bonnement fautive. Nous sommes au seuil d'une évolution commerciale et économique — M. Edwards vient de le dire avec beaucoup d'à propos — qui dépasse de loin, par exemple, une simple opposition entre les intérêts commerciaux britanniques et ceux des Etats-Unis. Représentant de la deuxième nation commerçante du monde, je puis dire qu'il en va exactement de même chez nous. C'est d'ailleurs fatal. On ne peut tout de même pas supposer que nous soyons vraiment enchaînés aux Américains. Ces chaînes sont en grande partie une in-

vention du rapporteur, mieux, elles n'existent pas du tout. Je pense donc qu'il faut dire au rapporteur, même lorsqu'il déclare ne plus être responsable du rapport, que pareilles constatations ne peuvent rester sans réplique.

Enfin, je voudrais revenir sur le premier reproche selon lequel tous les efforts de la France en vue d'élaborer une politique commune dans ces divers domaines se heurteraient à l'opposition de ses partenaires. A ce propos, je dois demander à M. de Grailly ce qu'il pense des 530 millions de dollars que les partenaires de la France au sein de la C.E.E. versent au fonds de développement destiné principalement à la zone francophone d'Afrique, sans en retirer eux-mêmes un avantage économique appréciable. Cela pourrait changer un jour, mais jusqu'à présent, le fait est là. Lorsqu'on nous reproche de faire obstacle à des solutions pratiques, je me demande si cela est de nature à créer un climat favorable aux prochaines négociations sur la Convention de Yaoundé, où il faudra rediscuter de ces questions et où des intérêts français considérables seront en jeu. C'est pourquoi je trouve que cette critique est irréfutable, face à l'exemple de coopération donné dans ce domaine par les partenaires de la France. Je pourrais en citer une douzaine d'autres, mais je m'abstiendrai de le faire, en m'en tenant aux observations que je viens de formuler, parce qu'il me semble qu'elles touchent à des points qui, par la façon dont le rapporteur les a traités à la lumière d'une certaine philosophie politique, appellent une confrontation avec les idées que nous avons nous-mêmes à ce sujet. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je commencerai par dire combien je déplore l'absence de M. de Grailly. Nous connaissons tous sa vive intelligence et la rigoureuse logique de ses discours. Il est regrettable que nous ne puissions engager avec lui un dialogue sur un rapport qui est bien de lui par sa forme générale, son argumentation et ses conclusions.

Le rapport lui-même n'est pas sans me poser un dilemme. Si j'appuie sans réserves la recommandation qui préconise une position commune de l'Europe à l'égard du monde extérieur, je n'approuve pas autant les idées que M. de Grailly expose dans le corps de son rapport. Son argumentation est extrêmement habile. Le seul point

Mr. Edelman (continued)

well argued. The only matter on which I differ with Mr. de Grailly is the premises from which he begins his argument.

Before I say in detail why I support and will vote for the recommendation, I want to explain the fallacies and flaws in Mr. de Grailly's basic position. This same position has been stated by President de Gaulle with even greater bluntness than Mr. de Grailly uses in his report. Britain, America, Canada, Israel and the international friends of the gold exchange standard have all come in for a vigorous lambasting, which is, happily, a tribute to the President's energies although many may differ from his conclusion.

Mr. de Grailly has summed up his argument about France's peculiar position in paragraph 72 of his report, when he says that France finds itself isolated in Europe on international policy not because of systematic anti-Americanism or national egoism but because France is unwilling to carry on a policy of "follow my leader" to the United States like her partners in WEU. He goes on :

"The *a posteriori* adoption of a policy defined in Washington according to American interests cannot provide a basis for a European policy."

The first question which has to be asked about the report is whether Mr. de Grailly's basic assumption is right. Is it true that the other six countries of WEU have such a slavish dependence on the strength of the United States that our governments automatically rubber stamp American decisions ?

No one can dispute that, whatever may be our differences with the United States on particular matters, there is a wide area both in social and in economic affairs where our principles, judgments and sympathies coincide. The very principles of the American constitution are rooted in western civilisation. We in Western Europe have no need to apologise for the fact that we have in the United States a strong ally in the continuing defence of our territories, our traditions and our way of life.

To our great regret, the cold war is not over. It has merely taken a different form. Only yesterday, we discussed the presence of the Soviet fleet in the Mediterranean. The presence of that fleet is a symptom as well as a physical fact.

Mr. de Grailly quite rightly argues that the United States Sixth Fleet is there as well. That is true, and I very much wish this confrontation did not exist. However, I am obliged to say that I feel very much safer with the United States Sixth Fleet than with the Soviet fleet, and I think that that is central to the argument.

There is not so much a coincidence, as Mr. de Grailly has argued, as a concensus of feeling and policy between the United States and those of us in the West who are her friends, and that is a different matter.

There is a European voice, if not a collective European voice, which welcomes — and I say that positively — a United States participation in our affairs. How can there be a collective European voice, even a WEU voice, speaking to the outside world, if the central institution of European unity, the EEC, is bereft of that integral part of Europe which is Great Britain ? President de Gaulle has spoken of Britain's candidature in terms of a drama in five acts, but I must confess that his own presentation of our motives and methods, which he describes as "an insistence and a really extraordinary haste" accompanied by "all sorts of promises and pressures", seems to me to be a kind of political *Grand-Guignol*.

Of course, we in Britain have noticed the great historical movements which are sweeping the world. We are aware of the enormous growth of power in the United States, in the Soviet Union, in China and also here on the continent. We are aware of the centrifugal tendencies in the Commonwealth. We are aware of the changing world, and that is why we are eager to take part in the new and united Europe which we believe can arise, glorying in its own strength and resources, but at the same time remaining true to its friendship with the United States and offering its helping hand to the third world, while at the same time working for a *détente* with the Soviet Union, and perhaps with China as well.

Is it an ignoble ambition for us in Britain to be in a hurry to get on with the job ? Once upon a time, the charge levelled against us in Britain, and perhaps justly, was that of dragging our feet, but now we have made a firm decision to join the European Community, a sincere decision endorsed by one of the largest parliamentary majorities ever seen in the British House of Commons, are we to be reproved for a lack of decorum and an unseemly haste ? Surely not !

M. Edelman (suite)

sur lequel je sois en désaccord avec lui, ce sont les prémisses de son raisonnement.

Avant d'exposer plus en détail les raisons pour lesquelles j'appuie la recommandation et vais voter pour elle, j'aimerais relever les erreurs et les failles de la position de base de M. de Grailly. Le Président de Gaulle a d'ailleurs exposé la même position de façon encore plus directe. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, Israël et les tenants de l'étalon or ont tous eu droit à une bonne bastonnade qui atteste, heureusement, l'énergie du Président français, encore que nous soyons nombreux à ne pas partager sa conclusion.

C'est au paragraphe 72 de son rapport que M. de Grailly a résumé son opinion quant à la position particulière de la France, en affirmant que ce n'est pas par anti-américanisme systématique ni par égoïsme national que la France se trouve isolée en Europe, mais parce qu'elle refuse que sa politique soit à la remorque des Etats-Unis comme celle de ses partenaires de l'U.E.O. Il précise :

« L'adoption, *a posteriori*, d'une politique définitive à Washington selon des intérêts américains ne peut constituer le fondement d'une politique européenne. »

La première question à se poser est de savoir si M. de Grailly part d'une hypothèse juste. Est-il vrai que les six autres pays de l'U.E.O. dépendent si servilement de la puissance des Etats-Unis, que leurs gouvernements ne font qu'entériner les décisions américaines ?

Personne ne peut contester que, quels que soient nos différends avec les Etats-Unis sur des points particuliers, il reste une vaste zone de questions sociales et économiques où nos principes, nos jugements et nos sympathies coïncident. Les principes mêmes de la Constitution des Etats-Unis ont leurs racines dans la civilisation occidentale. L'Europe occidentale n'a pas à s'excuser de voir dans les Etats-Unis un puissant allié pour la défense constante de ses territoires, de ses traditions et de son mode de vie.

A notre grand regret, la guerre froide n'est pas terminée. Elle a seulement pris une forme différente. Hier encore, nous avons parlé de la présence de la flotte soviétique en Méditerranée, qui est un symptôme tout autant qu'une réalité. M. de

Grailly a fait observer, à juste titre, que la Sixième flotte des Etats-Unis s'y trouve également. C'est exact, et j'aimerais beaucoup que cette confrontation n'existe pas. Cependant, j'avoue que je me sens beaucoup plus en sécurité avec la Sixième flotte américaine qu'avec la flotte soviétique et je crois que c'est là le fond de la question.

Il n'y a pas tant une convergence, comme le disait M. de Grailly, qu'une communauté de sentiments et de politique entre les Etats-Unis et ceux des Occidentaux qui sont leurs amis, et ce n'est pas la même chose.

La voix de l'Europe — même si elle n'est pas collective — accueille, à mon sens, avec chaleur, la participation des Etats-Unis à nos affaires. Mais comment pourrait-elle parler d'une seule voix au monde extérieur, même de la tribune de l'U.E.O., si l'institution centrale de l'unité européenne, la C.E.E., est privée de cette partie intégrante de l'Europe qu'est la Grande-Bretagne. Le Président de Gaulle a décrit la candidature britannique comme une pièce en cinq actes, mais j'avoue que la manière dont il a présenté nos motifs et nos méthodes, en nous attribuant « une insistance et une hâte vraiment extraordinaires » accompagnées « de toutes les promesses et de toutes les pressions imaginables » m'a fait penser à une sorte de « Grand-Guignol » politique.

Nous avons naturellement remarqué, en Grande-Bretagne, les grands mouvements historiques qui balaient le monde. Nous sommes conscients de l'immense accroissement de puissance des Etats-Unis, de l'Union Soviétique, de la Chine et aussi du continent européen. Nous avons conscience des tendances centrifuges du Commonwealth, comme de l'évolution du monde. C'est pour cela que nous avons hâte de participer à cette Europe nouvelle et unie qui peut, croyons-nous, se dresser dans la gloire de sa force et de ses ressources, tout en restant l'amie des Etats-Unis, en tendant une main secourable au tiers monde et en recherchant une détente avec l'Union Soviétique, voire avec la Chine.

Est-ce donc en voulant se mettre vite au travail que la Grande-Bretagne fait preuve d'une vile ambition ? On nous reprochait autrefois, peut-être à juste titre, de freiner le mouvement, mais, à présent que nous avons fermement décidé de nous joindre à la Communauté européenne et que cette décision sincère a été entérinée par une des plus larges majorités que l'on ait jamais vues à la Chambre des communes britannique, peut-on nous blâmer de ne pas y mettre les formes et de faire preuve d'une hâte intempestive ? Certainement pas !

Mr. Edelman (continued)

I am not going to anticipate tomorrow's debate in referring to Britain's application. I am simply arguing that Britain is historically, by culture and tradition, an integral part of Europe. The new technology has created new identifications. If Europe is to have any say outside Europe, it is essential for Britain to play a full part in the institutions created by the Treaty of Rome. I can imagine that there may be some who take a different view, who regard Britain's accession to the EEC as unwelcome not because she is weak and carrying too heavy a burden but because she is too strong and may be too dangerous as a competitor.

I hope that those who take this view will not be unduly intimidated. Mr. Harold Wilson has already pointed out, in his Guildhall speech, where he urged the establishment of a European technological community — a proposal already advanced by our Italian friends — and has pointed out very clearly, that Britain will bring to Europe the wealthy dowry of her technological and industrial experience, which is already illustrated in aviation by the successful Concorde.

I hope that those of Britain's friends who visit our country will look beyond the mini-skirts of the King's Road in Chelsea to the throbbing industries and the dynamic schools of technology which are now to be found all over our country, and which reflect the resources which lie at the root of Britain's capacity. If they see what I have just described, they will realise that every one of the Six, including France, would, with Britain herself, be enriched by Britain's participation in their affairs.

In paragraph 71 of the report, Mr. de Grailly says that "there can be no real economic and political quality outside Europe unless it is pursued by a united Europe". Those are Mr. de Grailly's own words. Unhappily, he dilutes them in paragraph 74 by saying that France at present cannot abandon its national prerogatives to European organisations. If, however, the overwhelming power of the United States is to be matched by Europe and Europe herself is to exercise any effective restraint on the United States or to collaborate with the United States constructively, it is essential for Europe to find a means collectively (which includes Great Britain) to organise its industry, its technology and its intellectual

powers to stand up to what has been called "*Le Défi Américain*".

Exactly what is this American challenge? To some it is an occasion for the emergence of a certain kind of anti-Americanism. It is not, as communists suggest, a certain conscious policy of economic colonialism, but is in fact part of the normal process by which large-scale capitalism invests in growth industries wherever it can. The growth industries in the West are the science-based industries using the new techniques and the new language of the second industrial revolution. That is why, to Europe's resentment in many cases, the United States takeovers are in our key industries, whilst European investors in the United States have to settle by contrast for investment in secondary industries, service industries, insurance, building and so on, where the market is more accessible.

This concerns directly our capacity to confront the United States. It is suggested that our defence against the advance of United States investment lies in a return to the gold standard. I am convinced that this is a non-starter, and that neither Britain nor the United States would consider a return to this primitive system which did so much harm in the 1920s. That does not exclude the possibility of a revision of the world's monetary system. If we are to achieve that revision, the voice of Europe must be heard. It is clear that we cannot tolerate the continuing United States export of an inflationary deficit with the aid of over-valued paper dollars. Such an export could buy up the strategic industries of Europe.

This, of course, reinforces the case for a really united Europe, with an effective participation of Great Britain, whose interests are so closely linked with those of our friends represented here.

Mr. de Grailly has said a great deal about European independence. This is a kind of shibboleth. He has not said why Europe should be free to make its own decisions. He talked about European independence, but it is a question-begging phrase. Let me give the case for it. It is not a question of being free of the United States, but that we in Europe want the centre of European decisions to be here in Europe. It does not mean that we should adopt policies adverse

M. Edelman (suite)

Je ne veux pas anticiper sur le débat de demain matin en m'étendant sur la candidature de la Grande-Bretagne. Je prétends simplement que, par son histoire, sa civilisation et ses traditions, la Grande-Bretagne fait partie intégrante de l'Europe. La nouvelle technologie a créé de nouvelles convergences. Si l'Europe veut avoir son mot à dire dans le reste du monde, il est indispensable que la Grande-Bretagne participe pleinement aux institutions créées par le Traité de Rome. J' imagine que certains diffèrent et considèrent comme inopportune l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E., non pas parce qu'elle est faible et qu'elle a de trop lourdes charges, mais parce qu'elle est trop forte et risque de devenir une concurrente trop dangereuse.

J'espère que ceux qui pensent comme moi ne se laisseront pas trop intimider. Dans le discours qu'il a prononcé au Guildhall pour prôner la création d'une communauté technologique en Europe — proposition que nos amis italiens avaient déjà formulée — M. Harold Wilson a très clairement indiqué que la Grande-Bretagne apporterait en dot à l'Europe sa riche expérience technologique et industrielle qu'illustre déjà la réussite du Concorde dans le domaine de l'aéronautique.

J'espère que les amis de la Grande-Bretagne qui visiteront notre pays verront, au-delà des minijupes de *King's Road*, à Chelsea, les usines bourdonnantes et les dynamiques écoles de technologie qui parsèment tout le pays et témoignent des ressources sur lesquelles repose le potentiel britannique. Ils comprendront alors que l'ensemble des Six, y compris la France, se trouverait enrichi — tout comme la Grande-Bretagne — par la participation de notre pays à ses affaires.

Au paragraphe 71 de son rapport, M. de Grailly dit que, « dans le domaine économique comme dans le domaine politique, une véritable politique hors d'Europe ne pourrait être menée à bien que par une Europe unie ». Ce sont là ses propres paroles. Il les affaiblit malheureusement au paragraphe 74 en précisant que la France ne peut abandonner actuellement ses prérogatives nationales à des organisations européennes. Or, si l'Europe entend rivaliser avec l'écrasante puissance des Etats-Unis, exercer sur eux une contrainte efficace ou collaborer utilement avec eux, il est indispensable qu'elle trouve collectivement — avec la Grande-Bretagne — le moyen d'organiser son industrie, sa technologie et ses ressources

intellectuelles en réponse à ce que l'on a appelé « le défi américain ».

Que représente exactement ce défi américain ? Pour certains, c'est une force qui provoque une certaine forme d'anti-américanisme. Il ne s'agit pas, comme le prétendent les communistes, d'une politique consciente de colonialisme économique, mais de la manifestation du processus normal en vertu duquel le grand capitalisme s'intéresse aux industries en expansion où qu'elles se trouvent. En Occident, les industries en expansion sont celles qui se fondent sur la science, qui utilisent les nouvelles techniques et le nouveau langage de la deuxième révolution industrielle. C'est la raison pour laquelle, en soulevant souvent le ressentiment des Européens, les Etats-Unis acquièrent nos industries clés, tandis que les investissements européens aux Etats-Unis doivent se cantonner dans les industries secondaires, les services, les assurances, le bâtiment, etc., où le marché est plus accessible.

Voilà qui concerne directement notre aptitude à affronter les Etats-Unis. On prétend que, pour nous défendre contre les investissements des Etats-Unis en Europe, il nous faut revenir à l'étalon or. Je suis convaincu que c'est là une voie sans issue et que ni la Grande-Bretagne, ni les Etats-Unis ne voudraient envisager le retour à ce système archaïque qui a fait tant de mal au lendemain de 1920. Je n'exclus pas pour autant la possibilité d'une réforme du système monétaire international, mais, pour qu'elle s'accomplisse, il faut que l'Europe fasse entendre sa voix. Il est évident que nous ne pouvons tolérer que les Etats-Unis poursuivent l'exportation d'un déficit inflationniste à l'aide de dollars-papier surévalués et mettent ainsi la main sur les industries stratégiques de l'Europe.

Ceci milite encore plus, naturellement, en faveur d'une Europe réellement unie et d'une participation effective de la Grande-Bretagne, dont les intérêts sont si étroitement liés à ceux de nos amis représentés ici.

M. de Grailly s'est beaucoup étendu sur l'indépendance de l'Europe. C'est une sorte de slogan politique. Il n'a pas dit pourquoi l'Europe doit être libre de prendre ses propres décisions. Il a parlé d'indépendance européenne, mais que veut-il dire par là ? Pour moi, il ne s'agit pas de nous libérer des Etats-Unis, mais de placer en Europe le centre des décisions européennes. Cela ne signifie pas que nous devons adopter une politique hostile ou inamicale à l'égard des Etats-Unis, mais

Mr. Edelman (continued)

or inimical to the United States, but we want to be free to agree with the United States as well as to disagree with them. This should not be regarded as anti-Americanism. We — and I speak now for all of us — have the resources and the market to look the United States straight in the eye. We have an industrial position older than that of the United States, and we have the scientific and inventive genius which the United States feels obliged to lure in the form of a brain drain or of a drain of Europe's heart's blood. We have all these great qualifications. Yet from the United States, seen from the perspective of the United Nations, where Europe is a depressed minority with a feeble voice, Europe, the mother of progress, is a dwindling, receding personality.

If Mr. de Grailly's report on European responsibilities is as serious as I believe it to be, I think we must regard it as a call to the full unification of Europe in an international system.

It means the entry of Britain into a full partnership with her friends to preserve the great values of Europe which are still threatened by purchase and by subversion. It means the mobilising of our technical resources to face the United States challenge. It means above all an end to that division in the heart of Europe which is a source of joy to our enemies, the *tertius gaudens*.

I hope, for those reasons, that we can put aside some of the pessimistic conclusions contained in the body of Mr. de Grailly's report. I hope that the recommendation originated by Mr. de Grailly, the representative of a great and noble people who have always been in the forefront of the struggle to advance human values, will serve as a manifest call to Europe, reminding us to close our ranks and to face the outside world as the champions of a common cause. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think we can congratulate ourselves on the course the debate has taken after today's episode. I very much regret this incident; what we need in the present situation is strict objectivity, a great deal of patience and that

nobility of mind which refuses to take offence. For without patience, receptiveness and a will to understand others we shall certainly not advance further in the present perilous state of affairs. This applies above all to us Germans. I have of course no right to speak for "us Germans"; nor have I the right to speak for the government or even for my own political group. But there is among us a very close coincidence of viewpoints, centred on the fact that we all support the entry of the Four. We support it because it will lend Europe greater weight.

It is obvious that this is going to set extremely difficult problems. But this in itself calls for the same spirit of solidarity and understanding. If we let our discussions get overheated and degenerate into emotional rhetoric, we shall not be doing any good to anyone — our British friends in particular. That at any rate is my personal conviction. Up to now my government has reacted with this strict objectivity.

Mr. de Grailly's report is very interesting in that it makes an attempt — a comprehensive attempt, I might say — to develop a political concept. I am always a bit worried when I hear this word "concept" used; for there is hardly any sphere which is more inimical to concepts, which is more difficult, that is, to force into a system and a logical pattern, than politics, because things change from one day to the next and this necessitates reactions. Concepts belong to the realm of the science of history, to the realm of science generally, of "politology", and are like intellectual beacons illuminating the silent thoughts of educated men. But as a rule practical politics are done more harm than good by the kind of philosophy which gives birth to concepts and to political systems such as the Holy Alliance and the like. At all events concepts have no place in practical diplomacy, any more than has the search for motives.

Things have been brought a little more to a point by the statement made at a press conference this morning. I will be frank and say that I was not too pleased with the third point, and that I personally — this is not intended as a criticism or reproach, for we all have a right to express our opinions, if we want to be Europeans — would like to keep my distance from this third point, since I do not feel it is altogether right in sub-

M. Edelman (suite)

que nous voulons être libres d'être ou non d'accord avec les États-Unis. Cela n'a rien d'anti-américain. Nous avons — je parle maintenant de nous tous — des ressources et un marché qui nous permettent de regarder les États-Unis bien en face. Nous avons une position industrielle plus ancienne que celle des États-Unis et nous disposons des savants et des inventeurs de génie que les États-Unis se croient obligés d'attirer chez eux, accaparant ainsi la matière grise, le sang même de l'Europe. Nous avons tous ces atouts et pourtant, vue des États-Unis, vue des Nations Unies où elle ne constitue qu'une pauvre minorité à la voix faible, l'Europe, mère du progrès, apparaît comme une personnalité falote et évanescence.

Si le rapport de M. de Grailly sur les responsabilités européennes est aussi sérieux que je le pense, je crois que nous devons le considérer comme un appel à l'unification totale de l'Europe au sein d'un système international.

Cela implique la participation de la Grande-Bretagne sur un plan d'égalité complète avec ses amis afin de préserver les grandes valeurs européennes encore menacées d'achat et de subversion. Cela implique la mobilisation de nos ressources techniques face au défi américain. Cela implique avant tout la fin de cette division de l'Europe qui est une source de joie pour nos ennemis, pour le *tertius gaudens*.

J'espère donc que nous pourrions écarter certaines des conclusions pessimistes contenues dans le corps du rapport de M. de Grailly. J'espère que la recommandation présentée par M. de Grailly, représentant d'un grand et noble peuple qui a toujours pris la tête de la lutte en faveur des valeurs humaines, sera considérée comme un appel manifeste à l'Europe, une invite à resserrer les rangs et à nous faire les champions d'une cause commune face au reste du monde. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nous devons, je crois, nous féliciter du tour qu'ont pris nos débats, après l'incident qui s'est produit. Je regrette cet incident. Ce qu'il nous faut, dans la situation actuelle, c'est une stricte objectivité, une grande patience

et enfin cette attitude pleine de noblesse qui refuse de prendre en mauvaise part ce qu'on nous dit. Car, sans patience, sans la volonté d'écouter et de comprendre, nous sommes sûrs de ne pas avancer, dans les conditions périlleuses où nous nous trouvons. Ceci vaut tout particulièrement pour nous, les Allemands. En fait, je n'ai pas le droit de parler au nom des Allemands. Je n'ai pas le droit de parler au nom du gouvernement, pas même au nom de mon groupe. Mais, chez nous, l'opinion est généralement favorable à l'entrée des Quatre, pour donner à l'Europe plus de poids.

Il est clair que cela soulève des problèmes invraisemblablement difficiles à résoudre. Mais c'est pourquoi, justement, la solidarité et la compréhension sont indispensables. Si nous permettons au débat de s'échauffer, de s'abandonner à la passion, nous ne rendrons service à personne, à commencer par nos amis britanniques. Du moins, est-ce là ma conviction personnelle. Jusqu'ici, mon gouvernement a réagi dans cet esprit de stricte objectivité.

Le rapport de M. de Grailly est très intéressant, car il fait une tentative, je dirai très sérieuse, pour élaborer une conception politique. J'ai toujours un peu peur quand on parle de « conceptions ». Car il n'est rien de plus réfractaire à toute « conception », c'est-à-dire de plus difficile à faire entrer de force dans un schéma logique, dans un système, que la politique, pour la raison que la situation évolue de jour en jour et qu'il faut y réagir. Les conceptions appartiennent au domaine de l'histoire, de la science en général, de la politologie ; elles sont comme des phares de l'esprit, éclairant la pensée sereine des hommes cultivés. Mais, en règle générale, l'action politique pratique est plutôt gênée que stimulée par cette philosophie dont naissent des conceptions, des systèmes politiques comme la Sainte Alliance et quelques autres du même genre. En tout cas, les conceptions doivent être étrangères à la diplomatie pratique, ainsi que, du reste, la recherche des motivations.

Ce qui a apporté à l'affaire un certain tranchant, c'est le manifeste qui a été lu ce matin à une conférence de presse. Je vous dirai franchement que le point 3 ne me plaît pas tellement et que je tiens personnellement à garder à son endroit mes distances : qu'on n'y voie ni critique, ni reproche ; chacun a le droit d'exprimer librement son opinion, du moins si nous voulons rester des Européens ; mais le point 3 ne me paraît pas tout

Mr. von Merkatz (continued)

stance. But we shall be talking about this aspect of things in tomorrow's debate.

As to the concepts and basic ideas underlying Mr. de Grailly's report, I will say only this: he seems to be making a great mistake about the nature of détente. Where in this world of ours has there been any real relaxing of tension? So far as I can see, the world is much more tense than ever although in the opinion of some people (which I do not share) the climate in which this tension might explode into armed conflict has cooled off, and although some people think things have improved. None of the major problems that have accumulated since the war to plague the world has been solved; quite the contrary, for every one of them — including the division of my country and of Europe — has become more difficult.

There is one point on which I fully concur with what Mr. de Grailly says in his report. It should be one of Europe's main tasks to develop a policy for peace. There does seem to be a certain amount of agreement between West and East in recognising the enormous danger inherent in an armed conflict and the use of force as a solution, even at local level. I have always tried to understand exactly what the policy of the French Head of State is when he says that any local conflict can, in a world of increasing tensions, lead to escalation and to a major explosion. History has taught us that having two super powers squaring up to each other is a dangerous state of affairs at any time. We need the combined strength of Europe and the collective experience and tradition of European politics to bring about a community of interest and to take the sting out of such conflicts as arise. I admit that this, too, is to some extent a philosophical outlook, but it is surely practical. Where, during the conflicts that have broken out about our ears in the last three years, was the voice of Europe? What were we able to do about them? What have we done except to make declarations *ad nauseam*? Things cannot go on like this. A European peace policy will only be possible when Europe carries more weight. This is why I have to say, with the deepest concern, that any breakdown of our Alliance, any cleavage in European solidarity, will lead not to a policy which preserves peace and liberty, but to one of capitulation and a partitioning of

Europe between the super powers. This would then, in the event of a worsening conflict, very soon result in a cry of "*sauve qui peut*"; and everyone will try to hide under the non-committal cloak of neutrality, yet will still suffer the inevitable ruin that threatens us all.

We in Germany must especially fear the danger of isolation. Look at the map! General de Gaulle is quite right when he says a country's policy is very largely determined by geography. For the map shows us clearly what isolation of Germany would mean. I venture to say that the isolation of any European country from the others would lead to the destruction of Europe. We must fight this policy of isolationism with firm patience, tenacity and objectivity, and not let ourselves become excited.

It means that Europe must be active, not passive. This, however, is not possible through the strength of nations alone. I, perhaps unlike many of my political friends, strongly favour a serious evaluation of the national factors involved. National factors are part of our European history, a maturing process from which there comes a people's capacity to develop a national sense of purpose. The forming of a national purpose, that confluence of wills, is in the last resort the essence of a supranational purpose. In the future, however the Europe of tomorrow is to be built, we shall need the drive and purpose that come from the soul of our separate peoples. That is how I understand nationalism, and it is not a thing to be despised.

One thing is certain: solidarity, whenever it has existed in the past, has worked well. Whenever we have been capable of developing solidarity, Europe has been able to hold her own. I am thinking back now to the years of the cold war and of Stalinist pressure. This engendered a measure of solidarity. It was not just a question of the protection provided by the United States of America. It was also an unmistakable determination to resist on the part of the Europeans which preserved world peace at that time. There are plenty of other examples; there is — though it is not nearly so shining an example — the

M. von Merkatz (suite)

à fait exact quant au fond. D'ailleurs, nous reviendrons demain matin sur cet aspect de la question.

Permettez-moi de vous dire une seule chose à propos des conceptions, des vues fondamentales que nous offre le rapport de M. de Grailly. Je crois qu'il se trompe gravement sur la nature de la détente. Qu'est-ce donc qui, dans le monde, s'est réellement détendu ? Je trouve, moi, que ce monde est beaucoup plus tendu qu'il ne l'était, même si — comme le disent quelques-uns dont je ne partage pas l'opinion — le climat n'est plus aussi propice à l'éclosion de luttes violentes, même si, comme certains le pensent, la situation s'est améliorée. Aucun des grands problèmes qui, depuis la guerre, s'accumulent dans le monde n'a été résolu jusqu'ici, mais, au contraire, chacun d'eux, et entre autres celui de la division de mon pays, de la division de l'Europe, est devenu plus difficile à résoudre.

Il est un point, pourtant, sur lequel je m'associe complètement à l'opinion exprimée par M. de Grailly dans son rapport. Oui, ce devrait être la grande tâche européenne de développer une politique de paix. Il semble que l'Ouest et l'Est soient plus ou moins d'accord pour reconnaître l'effroyable danger que porterait en elle une collision violente, le recours à la force pour régler un conflit, même local. J'ai toujours cherché à comprendre exactement la politique du chef de l'Etat français, quand il dit que chaque conflit local peut, dans un monde où les tensions ne cessent de croître, aboutir à une escalade et à une grave explosion. L'affrontement de deux superpuissances est déjà, comme l'expérience nous l'apprend, un fait dangereux. Il nous faut les forces additionnées de l'Europe et aussi les expériences et les traditions additionnées de la politique européenne, pour arriver à former une communauté et pour désamorcer les conflits que nous voyons naître. J'avoue que ceci, aussi, tient de la spéculation philosophique, mais a quand même un côté pratique. Dans les conflits qui ont fondu sur nous au cours des trois dernières années, qu'a pu dire la voix de l'Europe ? Qu'avons-nous pu faire ? Qu'avons-nous fait d'autre que nous épuiser en discours ? Il ne faut pas que cela continue. Une politique de paix européenne n'est possible que si l'Europe pèse d'un plus grand poids. C'est pourquoi je dois dire, à mon grand regret, que tout affaiblissement de l'Alliance, que tout relâchement de la solidarité européenne mène non

pas au maintien de la paix, au maintien de la liberté, mais à la capitulation et au partage de l'Europe entre les superpuissances. Et lorsque se dessinerait bientôt l'éventualité d'une extension du conflit, on entendrait retentir le cri du « Sauve qui peut ! » ; à ce moment, chacun essaierait de se glisser sous le manteau peu compromettant de la neutralité, sans pouvoir, pour autant, échapper à la ruine qui nous menace tous.

Les Allemands ont particulièrement à redouter le danger de l'isolement. Prenez une carte. Le Général de Gaulle a parfaitement raison de dire que la politique d'un pays lui est dictée en grande partie par la géographie. Regardons sur la carte où se trouve notre territoire, et nous comprendrons aussitôt ce que signifierait l'isolement de l'Allemagne. J'ose affirmer que l'isolement de n'importe quel pays européen amènerait, en définitive, la destruction de l'Europe. Il nous faut combattre la politique de l'isolement avec une patience de fer, avec ténacité, avec réalisme, sans agitation.

Ceci veut dire que l'Europe ne doit pas devenir passive ; elle doit rester active. Mais elle ne le peut par la seule force des nations qui la composent. Contrairement à ce qu'en pensent plusieurs amis qui me sont très proches sur le plan politique, j'estime qu'il faut attacher un très grand prix à l'élément national. La nation est un morceau de notre histoire européenne ; elle est l'aboutissement d'un processus de maturation d'où procède la faculté d'un peuple de se forger une volonté propre. Cette volonté de la nation, cette convergence de volontés, n'est-elle pas, en dernière analyse, la substance génératrice d'une volonté supra-étatique ? Nous aurons besoin encore, quelle que soit la manière dont sera construite l'Europe de demain, de ces impulsions qui montent du plus profond de nos peuples. C'est dans ce sens que je comprends l'idée de nationalité, que l'on ne saurait méconnaître.

Ce qui est sûr, c'est que le mécanisme de la solidarité, dans la mesure où il s'est manifesté dans le passé, a toujours fonctionné. C'est dans la mesure où nous avons eu la force de développer notre solidarité que l'Europe a pu s'affirmer. Je pense, en ce moment, aux années de la guerre froide et de la pression stalinienne. Alors, nous avons vu grandir entre nous la solidarité. Ce n'est pas seulement la protection des Etats-Unis, c'est aussi la volonté très nette de résister à l'écrasement des Européens qui, alors, a sauvé la paix du monde. Il existe bien d'autres exemples. On rappelle toujours les succès du *Kennedy round*

Mr. von Merkatz (continued)

success of the Kennedy round and of the Monetary Conference at Rio de Janeiro. Tomorrow we shall be debating the matter of Britain's accession, and I hope I shall be able to take part in this. I have, indeed, come prepared to do so. But I do not want to be like the student who was being examined on the subject of the elephant but who had swotted up on worms, and whose ruse was to start his answer: "The elephant has a trunk; this trunk is shaped like a worm; worms are..." and then went on to talk about worms. So I must save for tomorrow the conclusions which follow from this general survey of Mr. de Grailly's report, and which bear on the measures and constructive policy to be adopted for solving the problem of the accession of the Four. This is the crucial problem, and it also forms the practical aspect of the general political discussion we have heard today.

It is our duty to keep all these problems as concrete as possible. This demands a technical understanding of the subject which not all of us possess; we need the help of the competent bodies, in particular the Brussels Commission, which has already provided us with an outstanding report on these problems.

I personally shall vote unreservedly for the recommendation, and not only because I am a member of the General Affairs Committee. It was our kind of national rivalry in Europe that led to the fate of classical Greece, which came to ruin through the self-righteousness, parochialism and traditionalism of each of its individual cities. We must overcome every vestige of Machiavellianism in policy. In our age we need clear and straightforward policies. Our enemies, too, must know where they stand. It is precisely the methods of Niccolò Machiavelli, to some extent still prevalent in government and in the minds of our men, which, in this 20th century, do most to bring about our downfall. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the draft Recommendation, as far as its actual contents go, can be accepted and subscribed to. That there

is a *de facto* community of European responsibilities and interests in the rest of the world; that there is insufficient elaboration of a concerted European point of view in international organisations and, in particular, at the United Nations that the European countries need to take active political steps to promote peace in the world, improve the economic and social situation in developing countries and avoid a direct confrontation between the United States and the Soviet Union — all these premises contained in the memorandum are both valid and necessary, and lead up to the conclusions the Rapporteur then draws: that the WEU Council constitutes one of the most appropriate frameworks for comparing the views of WEU members on their foreign policy, through holding consultations on the development of the international situation with a view to eliminating obstacles to co-operation, concerting the policies of member States in international organisations, in particular the United Nations, and keeping the Assembly as fully informed as possible.

Thus far, there is nothing with which one cannot agree.

As representative of a country which, in accordance with the wishes of its parliament, has always supported this policy, I cannot but fully agree with these concepts; and I therefore call on the Assembly to accept them.

As to the explanatory memorandum to the draft Recommendation, I take — and I regret this — an entirely different view. But since the main feature of a document is undeniably its objective content — this is both a political and a legal principle — I declare that the draft Recommendation itself remains valid, despite the questionable validity of the reasons behind it. If this were not so, the interpretation of laws would be based on government and parliamentary reports, instead of their meaning being inferred from the preparatory discussion of them. It is thus possible for measures to be voted for reasons different from or even opposed to those set forth in the explanatory memorandum. Every decision, when it becomes the direct expression of the community, acquires objective reality and assumes the significance conferred on it by reason and by the letter. In this instance, therefore, we can I think accept this recommendation on the basis not so much of the explanatory memorandum as of its objective content.

This being said, I must say that I disagree with the memorandum on two points: the initial state-

M. von Merkatz (suite)

et ceux de la Conférence monétaire de Rio de Janeiro, bien qu'ils ne soient pas tellement éclatants. Nous aurons, demain encore, l'occasion de parler de l'adhésion de la Grande-Bretagne. J'espère pouvoir prendre part à ce débat. Je m'y suis préparé, mais je ne voudrais pas ressembler à cet étudiant qui, interrogé sur l'éléphant alors qu'il s'était préparé à parler des vers, croyait s'en tirer en répondant : « L'éléphant a une trompe, cette trompe ressemble à un ver, les vers se subdivisent... », et en se lançant dans une digression sur les vers. J'attendrai donc à demain pour vous exposer les conclusions auxquelles m'amènent ces considérations générales sur le rapport de M. de Grailly, et notamment à propos des mesures à prendre, dans le cadre d'une politique constructive, pour résoudre le problème de l'entrée des Quatre. C'est là le problème essentiel. Il s'agira, en somme, de tirer les conséquences pratiques de ce que nous avons débattu aujourd'hui sur le plan de la politique générale.

Il est de notre devoir de rendre ces problèmes aussi concrets que possible. Mais il y faut des connaissances techniques que chacun de nous ne possède pas. C'est pourquoi nous avons besoin de l'assistance des groupes compétents, et notamment de la Commission de Bruxelles qui nous a déjà fourni un rapport de premier ordre sur ces problèmes.

Si je me rallie à la recommandation, sans réserve et sans arrière-pensée, ce n'est pas seulement parce que je suis membre de la Commission des Affaires Générales. Les rivalités nationales entre Etats européens nous ont fait subir le destin de la Grèce antique qui a succombé à sa passion d'ergoter, à l'esprit de clocher et au traditionalisme de chacune de ses cités. Nous devrions purifier la politique des restes du machiavélisme. Notre époque a besoin d'une politique claire et honnête. L'adversaire lui aussi doit savoir exactement de quoi il retourne. Les méthodes de Machiavel qui imprègnent encore en partie nos gouvernements et l'esprit de nos peuples sont justement ce qui, au XX^e siècle, risque le plus de nous précipiter dans l'abîme. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, je crois que nous pouvons approuver le contenu du projet de recommandation. Le rapporteur souligne qu'il existe

une communauté de fait des responsabilités et des intérêts européens, dans le reste du monde, que l'Europe n'expose pas assez souvent un point de vue commun tant aux Nations Unies que dans les autres organisations internationales, que les pays européens doivent jouer un rôle politique actif en vue de promouvoir la paix dans le monde, de relever la situation économique et sociale dans les pays en voie de développement et d'éviter un affrontement direct entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Tout cela est vrai et devait être dit. Partant de ces prémisses, le rapporteur conclut que le Conseil de l'U.E.O. est l'un des cadres institutionnels les plus appropriés pour une confrontation des points de vue de ses membres sur leur politique étrangère, au moyen de consultations sur l'évolution de la politique internationale, en vue d'éliminer les divergences qui peuvent mettre obstacle à la coopération et d'élaborer de concert une politique commune dans les organisations internationales, notamment aux Nations Unies, en informant constamment l'Assemblée de façon aussi complète que possible.

Il n'y a rien, dans tout ceci, qu'on puisse contester.

Représentant d'un pays qui, de par la volonté de son parlement, a toujours soutenu cette politique, je ne peux qu'approuver ces idées et inviter l'Assemblée à faire de même.

Je ne puis, malheureusement, en dire autant de l'exposé des motifs qui accompagne le projet de recommandation. Mais, l'essentiel d'un document étant son contenu objectif — c'est là un principe politique et juridique indéniable — je soutiens que, bien que les motifs sur lesquels elle s'appuie soient discutables, la recommandation même garde toute sa valeur. S'il n'en était pas ainsi, on interpréterait les lois en se fondant sur les rapports des ministres et des parlements, au lieu de se reporter aux travaux préparatoires qui permettent d'en comprendre la signification ; c'est pourquoi il arrive que certaines mesures soient adoptées pour des raisons différentes ou même opposées à celles qu'exposent les rapports. Une décision, lorsqu'elle est l'expression directe de la volonté d'une collectivité, devient réalité objective et prend une signification conforme à la lettre des textes autant qu'à la *ratio*. Je pense donc que nous pouvons adopter le projet de recommandation compte tenu non pas de l'exposé des motifs, mais de son contenu objectif.

Ceci étant, je dois dire que je désapprouve le rapport sur deux points : d'abord, la conception

Mr. Jannuzzi (continued)

ment on the relations and functions of WEU ; and the diagnosis of the reasons why it is not possible to elaborate a joint European policy.

As regards the first, it is not correct to say that the sole, or at least the primary, task of WEU is to concert the foreign policy of its member States in regard to foreign countries outside Europe, leaving other bodies, such as the European Parliament, the Council of Europe and the North Atlantic Treaty Organisation, specific competence to deal with subjects concerning international relations between the European States. This interpretation is contrary to the reasons for the existence of WEU, the preamble to the Brussels Treaty of 1948 and also the Paris Agreements of 1954, to which I beg to draw the Assembly's attention.

The purpose of WEU is twofold : to affirm the principles of the United Nations Charter throughout the world ; to reinforce the economic and social links already existing between the European States and to co-operate loyally and co-ordinate their efforts to create, in Western Europe, a firm basis for European economic recovery.

Thus it is clear that the second objective is fully as important as the first, and constitutes one of the essential aims of the treaty. If mention were made of the existence and functions of other European bodies, it would be easy to reply that the tasks of the various bodies are not identical, and that the problem is not to allocate responsibilities but to co-ordinate them so that the policies of each of these bodies are conceived and developed with a view to the interests of Europe as a whole.

Take, for example, the problems of EEC and WEU : the United Kingdom would be excluded from dealing with those until such time as it joined the European Community.

As regards the second point, on which my views differ sharply from those of the memorandum (I say advisedly of the memorandum and not of the Rapporteur, who has resigned his office), and from the diagnosis made of the obstacles in the way of drawing up a joint foreign policy for the seven WEU countries, it is not true, in my view, to say that the WEU countries, with the

exception of France, are in a position of dependence upon American power which, it is averred, makes it impossible for them to adopt any clear, consistent, political conceptions and often takes the place of principles ; it is not true, either, to say that the difficulty in instituting a joint policy derives from the fact that France encounters systematic opposition from the other six WEU countries when it proposes the application of its own foreign relations policy, but that those countries have no valid alternative doctrine to propose.

I said just now that I had no intention of arguing with the Rapporteur — that, now that he has resigned, would be in bad taste. But to all those persons in France who are opposed to the Americans, I would like to say that my country strongly refutes all accusations of being subjugated to interests and principles which are not also our own. I should add that the theory that there can be no stable peace and order in the world unless the wishes of the peoples are met is not originally and exclusively French, but a universal one endorsed by all civilised peoples and applied by European States especially in regard to developing countries.

The aim of the WEU countries should be to find a permanent meeting ground and to take measures to put this theory into practice, without wasting time in the exchange of sterile and groundless criticism.

As regards the adoption of certain measures of conjunctural, long-term action on which the WEU countries can reach agreement, we are in favour of this being done. At the conjunctural level, the memorandum admits that WEU was right to consider that the Middle East problem and Israeli-Arab relations were not its concern. Here again, I agree with the memorandum. But as regards long-term action, I refute the assertion that America and those States which do not oppose American policy work on the assumption that the world is and must remain divided, and that it is the duty of the more prosperous countries to assist developing countries whilst maintaining their present situation, economic structures and social life.

On the contrary, America, in common with Western Europe and all the free democratic nations of the world, holds the view that the freedom of countries must be matched by the

M. Jannuzzi (suite)

des rapports qu'entretient l'U.E.O. et de ses fonctions ; ensuite, les raisons pour lesquelles il n'est pas possible d'élaborer une politique européenne commune.

Pour ce qui est du premier point, on ne saurait prétendre que la tâche exclusive ou du moins essentielle de l'U.E.O. est d'harmoniser la politique étrangère — extra-européenne — de ses membres, les relations internationales entre les Etats européens relevant de la compétence particulière d'organismes tels que le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et l'Organisation du Pacte atlantique. Une telle interprétation est incompatible tant avec les objectifs mêmes de l'U.E.O., qu'avec les idées qui ont donné naissance au Traité de Bruxelles de 1948 et aux Accords de Paris de 1954, que je me permets de rappeler à l'attention de l'Assemblée.

L'U.E.O. a deux objectifs essentiels : d'une part, réaffirmer la valeur universelle des principes de la Charte des Nations Unies ; d'autre part, resserrer les liens économiques et sociaux qui unissent déjà les Etats européens et coordonner leurs efforts dans un esprit de coopération loyale pour constituer en Europe occidentale une base solide pour la reconstruction de l'économie européenne.

Il est évident que le deuxième objectif est tout aussi important que le premier ; c'est l'un des buts essentiels du traité et il serait facile de répondre, à qui invoquerait l'existence des autres organismes européens et leurs attributions, que leurs tâches ne sont pas les mêmes et que le problème n'est pas de répartir exactement les responsabilités, mais de coordonner les efforts afin que les politiques de chacun de ces organes soient conçues et mises en œuvre comme un tout, dans l'intérêt de l'Europe.

Prenons, par exemple, les problèmes intéressant la Communauté Economique Européenne et l'U.E.O. : faudrait-il interdire à la Grande-Bretagne d'en discuter tant qu'elle ne sera pas membre de la Communauté européenne ?

En ce qui concerne le deuxième point, à propos duquel je m'écarte nettement de l'opinion exprimée dans le rapport (je dis à dessein du rapport et non du rapporteur, qui s'est démis de ses fonctions) quant aux difficultés qui s'opposeraient à l'élaboration d'une politique extérieure commune des sept pays de l'U.E.O., on ne saurait affirmer, à mon avis, que tous les pays de l'U.E.O. sauf la

France se trouvent à l'égard de la puissance américaine, dans une position de dépendance qui les empêcherait de formuler une politique claire et cohérente et leur tiendrait souvent lieu de principes ; on ne saurait davantage prétendre que, si l'Europe éprouve des difficultés dans l'élaboration d'une politique commune, c'est parce que les six autres pays de l'U.E.O. s'opposent systématiquement à l'application de la doctrine française des relations internationales, sans proposer de solution de rechange acceptable.

J'ai dit, tout à l'heure, que je n'avais pas l'intention d'engager une polémique avec le rapporteur : ce serait de mauvais goût maintenant qu'il s'est retiré ; mais je tiens à dire à quiconque, en France, est hostile aux Américains, que mon pays n'admet pas un instant qu'on l'accuse de se soumettre à des intérêts ou à des principes qui ne seraient pas également les siens. Je dois ajouter que la théorie selon laquelle l'ordre et la paix ne peuvent régner dans le monde que si les désirs des peuples sont satisfaits n'est pas une doctrine purement et exclusivement française ; c'est une doctrine universelle que tout peuple civilisé fait sienne et que les Etats européens appliquent, en particulier, lorsqu'il s'agit de pays en voie de développement.

Le but des pays de l'U.E.O. devrait être de trouver un terrain d'entente permanent et de prendre les mesures nécessaires pour appliquer cette doctrine, sans perdre leur temps en accusations stériles et injustifiées.

Pour ce qui est de la conjoncture à long terme et des points sur lesquels les Etats de l'U.E.O. pourraient s'entendre, nous sommes d'accord. Du point de vue conjoncturel, le rapport admet que l'U.E.O. a eu raison d'adopter une position de neutralité en ce qui concerne le Moyen-Orient ainsi que les rapports entre Israël et les Etats arabes. C'est également mon avis. Mais, pour ce qui est de l'action à long terme, je m'élève contre l'idée selon laquelle l'Amérique et les Etats qui ne désapprouvent pas sa politique considéreraient que le monde est, et doit rester, divisé et que les pays riches doivent aider les pays en voie de développement, tout en maintenant leur situation particulière, les structures de leur économie et leur vie sociale actuelles.

Comme l'Europe occidentale et les nations démocratiques libres du monde, l'Amérique affirme au contraire qu'à la liberté des nations doit correspondre la liberté des peuples qui sont le sujet,

Mr. Jannuzzi (continued)

freedom of peoples, that people must be the subject and not the object of national life, and the free arbiters inside their country of their own destiny ; also that the freedom of peoples can be obtained only by means of truly democratic structures and elimination of all subjugation within a country. This conflicts with the conception of certain States which demand freedom for other countries in the world but are not prepared to grant similar freedom, internally, to their own people.

When it is said, in the memorandum, that the French Republic is prepared to give one of these countries — Soviet Russia — frank co-operation, the thought immediately strikes us that there is a flagrant contradiction between this attitude and the principle of free people living in free countries.

It must, on the other hand, be firmly stated — and this is the positive aspect of the memorandum, to which I fully subscribe — that the world cannot evolve without the participation of Europe and that the efficacy of this participation will depend on the ability of the European States to eliminate rather than accentuate their differences of policy, and to co-operate smoothly.

As regards the principles we are all, or should be, in complete agreement ; as regards putting them into effect, the WEU Council will have to consult and agree. The Assembly will need to take action and the Council must give effect to its recommendations. This, I think, is what the draft Recommendation is asking us to do, putting aside our differences ; and it is in the interests of all of us to agree. It is on these grounds, Ladies and Gentlemen, that I support the draft Recommendation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, when you read through the text of the recommendation, you find yourself meeting quite a number of old friends. It mentions regret at the differences of opinion on our shared responsibilities. It deplores the failure to work out a common European viewpoint. It calls for "European co-operation", and hopes for a concerted policy by all the member States in the

international organisations, especially in the United Nations. These are, all of them, thoughts and ideas that have occupied this Assembly for the past ten years or more, and which have always been warmly supported here. One might think, therefore, that everything was perfectly clear and straightforward, and that there was no need for discussion.

But things begin to look rather different when you read the report. My own reaction is that not only is there much in the report that is incorrect, but the question arises of how far this report can be reconciled at all with what the draft Recommendation says.

Although I want to criticise a number of points in the report which I consider to be wrong, I will, Mr. President, be suitably brief.

I could very well begin right at paragraph 1, which says that this Assembly has dealt only very inadequately with Western Europe's responsibilities outside Europe, and that the Council of Ministers has done just the reverse. It may well be that the Council of Ministers has dealt with these matters. But an exchange of reports on visits still does not constitute a common policy, and if the Council of Ministers had really come to a positive political result, this would surely have been reflected in the annual report ; and then we should not have had to send that report back because of its lack of content.

If Mr. de Grailly were honouring us with his presence — which he is not — I would ask him to read through the reports of the Assembly from earlier years. He might find it interesting to read the report written some five years ago by our colleague, Anthony Kershaw, which gave some very striking figures on the differing opinions and opposing attitudes of the member States of this Alliance, as demonstrated, for example, in a large number of votes at the United Nations.

I will not dwell on this, however, but will pass on to more important matters of political interests and principles. Here again I shall limit myself to what the Rapporteur has had to say about my own country. He says, for instance, that our interests outside Europe consist of relating everything to the Hallstein doctrine, and that for the rest we give aid only to countries which are under American protection. This is, at the

M. Jannuzzi (suite)

et non l'objet, de la vie des nations et qui doivent pouvoir, chez eux, choisir librement leur destin ; elle affirme que la liberté des peuples n'a de sens que dans le cadre de véritables structures démocratiques et en l'absence de toute sujétion à l'intérieur du pays même. Voilà qui contraste avec la conception de certains Etats qui réclament la liberté pour les autres nations du monde tout en la déniaient à leur peuple.

Quand on lit, dans le rapport, que la République Française est disposée à donner son appui, sans arrière-pensée, à l'une de ces nations — l'Union Soviétique — on pense immédiatement qu'il y a une contradiction flagrante entre cette attitude et le principe de la liberté des peuples au sein de pays libres.

Il faut au contraire affirmer avec force — et c'est l'aspect positif du rapport que j'approuve entièrement — que le monde n'évoluera pas sans l'Europe et que la participation de l'Europe en la matière sera d'autant plus efficace et décisive que les Etats européens sauront agir en harmonie et éliminer les divergences entre leurs positions respectives au lieu de les accentuer.

Sur les principes, nous sommes, ou nous devrions être tous d'accord ; pour les mettre en œuvre, il faudra que le Conseil de l'U.E.O. procède à des consultations et prenne des décisions. Il faudra que l'Assemblée agisse et que le Conseil donne suite à ses recommandations. C'est à cela, me semble-t-il, que nous invite le projet de recommandation, quelles que soient les divergences de vues qui peuvent exister entre nous, et nous avons tous intérêt à nous entendre sur ce point. C'est dans cet esprit, mes chers collègues, que j'approuve le projet de recommandation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la lecture du projet de recommandation nous fait retrouver quelques bonnes vieilles connaissances. On y regrette les divergences sur la façon de concevoir nos responsabilités communes. On y note l'insuffisante élaboration d'un point de vue européen. On y réclame une « coopération européenne » et l'on souhaite une politique concertée des Etats membres dans

les organisations internationales, notamment à l'O.N.U. Voilà des réflexions et des idées qui occupent cette assemblée depuis plus de dix ans et auxquelles elle a toujours apporté son plus grand appui. On pourrait dès lors estimer que tout cela est clair et simple, qu'il est inutile d'en discuter.

Mais les choses se présentent d'une façon quelque peu différente lorsque, après cela, on lit l'exposé des motifs. Personnellement, je suis arrivé à la conviction non seulement que celui-ci contient beaucoup d'inexactitudes, mais qu'on est en droit de se demander dans quelle mesure il est conciliable avec le projet de recommandation.

Si vous me permettez, M. le Président, de passer au crible quelques points du rapport qui, à mon sens, sont inexacts, je le ferai avec la concision requise.

Je pourrais déjà commencer au paragraphe 1, où on lit que l'Assemblée, à l'inverse du Conseil des Ministres, ne s'est occupée que d'une façon fort insuffisante des responsabilités des pays membres de l'U.E.O. hors d'Europe. Il se peut que le Conseil des Ministres se soit penché sur ces questions. Mais l'échange de relations de voyage ne signifie pas encore qu'il y ait une politique commune, et si le Conseil des Ministres avait réellement obtenu des résultats positifs, le rapport annuel en aurait sûrement fait mention et nous n'aurions pas dû le repousser parce qu'il manquait de substance.

Si M. de Grailly nous avait fait l'honneur d'être présent parmi nous — ce qu'il ne fait pas, hélas — je l'aurais prié de relire certains rapports soumis à l'Assemblée de l'U.E.O. au cours des sessions précédentes. Peut-être lirait-il, avec intérêt, le rapport que notre collègue Anthony Kershaw a rédigé, il y a déjà cinq ans environ, et qui contenait une statistique impressionnante sur les divergences de vues et les conceptions opposées des Etats membres de notre alliance qui s'étaient manifestées, par exemple, lors de nombreux votes à l'O.N.U.

Mais je ne m'attarderai pas sur ce problème et je vous parlerai de choses plus importantes, tels les intérêts et les principes politiques. Mais sur ce point aussi, je me bornerai à examiner ce que le rapporteur dit de mon pays. Il dit, par exemple, qu'en ce qui concerne nos intérêts hors d'Europe, nous limitons nos objectifs à l'application de la « doctrine Hallstein » et que, pour le reste, nous n'accordons notre assistance qu'aux pays qui

Mr. Kliesing (continued)

very least, an erroneous viewpoint, and I want to set the record straight on a number of points. I will refer to what Mr. Kahn-Ackermann has just said: a large part of the aid we give to Africa, I would even say the major part of German aid to Africa, goes via the Common Market in Brussels and is allocated predominantly to countries which once belonged to the French colonial empire, and which still today enjoy the special tutelage of France and have a specially close relationship with France. Nor do the manufactured goods which the African countries buy with this German money come mainly from German factories — the lion's share goes rather into the coffers of the French economy. I think therefore that it cannot really be said that German aid to Africa has anything to do with "American protection" or the Hallstein doctrine. This is, at all events, a false and rather one-sided estimate.

The attitude to the principles behind our policies appears in paragraphs 55 and 56. Here, again, the principles of German foreign policy are shown, it seems to me, only fragmentarily and in a totally false light. Saying that German foreign policy has three objectives — German security, a rapprochement between West and East in Europe and the reunification of Germany — and that political interests outside Europe play only a secondary rôle, is to give a dangerously abbreviated account of German foreign policy. This account becomes in fact very questionable indeed when it says that among these three objectives there is a certain order of importance — that security and American protection take pride of place and that security ranks higher than détente. This, too, is wide of the mark. For a policy of security and a policy of détente are two sides of the same coin. You cannot separate one from the other, and anyone who tried to allot priorities here would be pursuing a wrong policy.

Anyone who thinks that where this problem is concerned the question of political developments outside Europe plays a subsidiary rôle in German policy is completely ignoring the fact that German policy is also aware that decisions in the sphere of world politics of enormous importance to Europe and the countries of Europe will

be taken outside Europe over the next ten years, in Asia, Africa and Latin America.

And now I come to the real gist of the matter, to the question that our Rapporteur himself makes the major issue. What are, in actual fact, the great difficulties that prevent us from arriving at a shared European viewpoint in these extra-European questions? I would refer you here to paragraph 66 of the report. It has already been mentioned that, according to Mr. de Grailly, the trouble is that all the other European countries cannot make up their minds to accept and adopt for their own use the doctrine which governs French foreign policy. He adds that no alternative is offered to this French doctrine in Europe.

This presents two problems. The first is that of French doctrine. If we want to know how this runs, we must turn to paragraph 37, where the principle of "national independence" is offered as the basis. Now, we certainly have no wish to make too light of this; we know that this principle of national independence is a very topical and very awkward problem, the importance of which we come up against in all our day-to-day political dealings.

This is not, however, the real crux of the problem; the question is whether this principle of national independence is a sufficient basis for a common European policy. I think this is something that as such needs no further consideration; for the failure of our past attempts to arrive at a shared European policy are, in fact, proof that up to now existing national independence has not in practice been capable of solving the problem. The reason for this, of course, is that the very concept of national independence implies looking after national interests. These national interests are divergent and mutually conflicting. If France accepts the principle of national independence as the only valid principle, then its adoption by the other member States will mean that this French national independence will have to live alongside British, German, Italian, Belgian, Dutch, Luxembourg and other national independences. We should thus have a sum of national independences, but still no common European policy.

Yet Mr. de Grailly puts this viewpoint forward, though he has the same experience and the same knowledge as we have. If a new member were to

M. Kliesing (suite)

bénéficient de la protection particulière des Etats-Unis. C'est pour le moins inexact et je dois y apporter quelques correctifs. Je me réfère à ce que mon collègue Kahn-Ackermann vient de dire. Une grande part — je crois même pouvoir dire la plus grande part — de l'assistance allemande aux Etats africains passe par le Marché commun à Bruxelles et va surtout à des pays qui ont fait partie de l'empire colonial français et qui, aujourd'hui encore, se trouvent sous la protection particulière de la France et entretiennent des relations très étroites avec elle. Il ne faut pas croire que les marchandises achetées par les Etats africains grâce à cet argent allemand proviennent principalement du marché allemand. Au contraire, la part du lion va plutôt alimenter les caisses de l'économie française. On ne peut donc vraiment pas dire, à mon avis, que l'aide allemande à l'Afrique ait quelque chose à voir avec la « protection américaine » ou avec la « doctrine Hallstein ». En tout état de cause, c'est là une interprétation inexacte et très partielle.

L'opinion du rapporteur sur les principes de notre politique s'est cristallisée dans les paragraphes 55 et 56. Ici aussi, les principes qui régissent la politique étrangère allemande ont été, selon moi, énoncés de façon très fragmentaire et très inexacte. Lorsque le rapporteur écrit que la politique étrangère de la République fédérale poursuit trois objectifs, à savoir la sécurité de l'Allemagne, le rapprochement entre l'Est et l'Ouest de l'Europe et, enfin, la réunification de l'Allemagne, les intérêts politiques hors d'Europe ne jouant dans ce contexte, qu'un rôle secondaire, il donne de cette politique une image dangereusement sommaire. Mais sa façon de voir devient tout à fait contestable lorsqu'il affirme qu'il existe entre ces principes une sorte de hiérarchie, que l'objectif essentiel est la recherche de la sécurité et de la protection américaine, la sécurité passant avant la détente. Cela aussi est faux, car sécurité et détente sont les deux faces d'une même pièce. On ne peut les dissocier, et celui qui établirait entre elles un ordre de priorité, ferait une mauvaise politique.

Croire que, eu égard à ces problèmes, l'évolution politique hors d'Europe ne joue qu'un rôle secondaire dans la définition de la politique allemande, c'est entièrement méconnaître que les dirigeants allemands sont très conscients du fait que, sur le plan de la politique mondiale, des décisions de la plus haute importance, notamment

pour l'Europe et les pays européens, interviendront dans les dix prochaines années hors d'Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique latine.

J'en viens maintenant à l'essentiel, à cette question que le rapporteur lui-même place au centre du débat. Quels sont donc ces obstacles majeurs qui nous empêchent de parvenir à une politique européenne commune à l'égard des problèmes extra-européens ? Je me réfère au paragraphe 66 du rapport. On a déjà indiqué que M. de Grailly affirme que, s'il y a un problème, il est dû au fait que tous les autres Etats européens ne peuvent se décider à accepter la doctrine qui inspire la politique étrangère française et à en faire la base de leur propre politique. Il ajoute que l'on ne propose, en Europe, aucune solution de rechange.

Il y a là deux problèmes. Le premier est celui de la doctrine française. Si nous voulons savoir ce qu'elle est, il nous suffit de lire le paragraphe 37 où l'on nous donne, comme principe de base, celui de l'indépendance nationale. Eh bien, nous n'entendons nullement en minimiser l'importance. Il s'agit là, nous le savons, d'un problème très grave et très actuel dont notre activité politique nous permet d'apprécier chaque jour l'importance.

Mais là n'est pas le nœud du problème. La question qui se pose est de savoir si le principe de l'indépendance nationale constitue une base suffisante pour la mise en œuvre d'une politique européenne commune. Je crois que point n'est besoin d'épiloguer, car les échecs que nous avons subis jusqu'à présent dans nos tentatives pour mettre au point une doctrine européenne prouvent à suffisance que l'indépendance nationale, qui existe actuellement, n'a pas été capable de résoudre ce problème. Cela provient naturellement du fait que la notion même d'indépendance nationale implique la défense des intérêts nationaux. Or, ces intérêts nationaux sont divergents et opposés. Si on considère en France que le principe de l'indépendance nationale est le seul valable, son adoption par les autres pays membres signifierait qu'à côté de l'indépendance française, il y aurait l'indépendance britannique, allemande, italienne, belge, hollandaise, luxembourgeoise, etc. En d'autres termes, cela ferait une addition de politiques indépendantes, mais non une politique européenne commune.

Néanmoins, M. de Grailly défend ce point de vue, alors qu'il a pu faire les mêmes expériences et les mêmes constatations que nous. Si un nou-

Mr. Kliesing (continued)

come into this Assembly and read this report, he would wrongly assume that Mr. de Grailly was being naive. But he would be doing Mr. de Grailly an injustice. Our Rapporteur knows very well what he is writing, and he knows why he is writing it, and that this principle just cannot be put into practice. Yet he still writes it. This naturally raises the question of how serious he is being when he calls for a common European policy.

I would now like, Mr. President, to comment on two points in the report that I feel to be of special importance. What paragraph 73 says seems to me to be rather dangerous in the form in which it says it. French policy is interpreted as though, more than the policy of the other countries, it were prepared for "frank co-operation with the Soviet Union and, on the other hand, is more wary of American power".

I do not want to impose a particular interpretation on Mr. de Grailly here. But I do think that several interpretations are possible, including some that would be highly dangerous to European security. In his verbal report today Mr. de Grailly touched on this, yet for my taste he tended to play down this problem of European security. This may be because he is perhaps looking at this problem only, or mainly, from a military standpoint. True, we are familiar with the theory that a war in Europe has become unlikely. But this is no longer by any means the decisive question for our security, which is nowadays quite different. If we are to continue with several dozen unrestricted national sovereignties in Europe, and if we are, in the way suggested in the report, to pursue a policy of distrusting the United States and displaying goodwill towards the Soviet Union (and I do not at all discount this latter idea, quite the contrary, for it would encourage a relaxation of tensions), then we must ask ourselves the following question, which is really at the heart of our problem of security: Will the Soviet Union in fact need, over the next ten years, to use war to gain her ends? Over the next ten years, will not the formidable shadow of Soviet might spread all over Europe of its own accord as a result of this political trend, and thus render the whole problem of our security and freedom obsolete? This is the crux of the problem, and I do not feel that the Rapporteur has really covered it as he should have done.

I am sorry, Mr. President, but I still have to say something about paragraph 78, in which the last sentence states, in short, that most of the countries of Europe are pursuing a policy on areas outside Europe not only from a European standpoint but rather in accordance with the whims of American policy. The French text uses the phrase "*les aléas de la politique américaine*", while the English version reads "the whims of American policy". I think that this wording oversteps a limit which should not have been crossed.

The Rapporteur provided us with a further demonstration this morning of how high in his scale of values he places the idea of "dignity". We know that "national dignity" is very important and commands a great deal of respect, for him as for all of us. He must realise, however, that other people and other nations have a "national dignity" too, and I feel it has been offended here. (*Applause*)

For what does the text mean, after all? The only thing it can mean is: "You Europeans are betraying the European point of view, and are the satellites of the Americans". I am not at all sure that that is a good thing to put in the report. When a report which is supposed to be trying to bring about European partnership adopts a tone like this, I just do not know what value to place on such professions of faith in Europe. If this is the quintessence of the report, then I wonder whether the statements in the recommendation about a common and concerted policy for Europe mean anything at all.

In my view there is a contradiction between the recommendation and the report, in that the report reduces the profession of faith in a shared European policy to nothing more than a hollow phrase. We must, however, never forget that this joint European policy represents the wishes, and the hopes, of our peoples.

Mr. de Grailly says that no alternative to his doctrine exists. Does he completely ignore the work of Winston Churchill, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, Paul Henri Spaak and many other politicians of all nations and all parties? Is their work not enough to help us to arrive at a political concept?

I think there are alternatives to this doctrine of his, such as will lead us to a policy for Europe.

M. Kliesing (suite)

veau membre faisait son entrée à l'Assemblée, il pourrait, en lisant cela, prendre à tort l'auteur du rapport pour un naïf. Ce serait faire injure à M. de Grailly. Le rapporteur sait ce qu'il écrit ; il sait aussi pourquoi il l'écrit et il n'ignore pas que ce principe n'est pas applicable. Et pourtant il l'écrit. Dès lors, on peut se demander s'il souhaite vraiment rechercher, comme il le dit, une politique européenne commune.

Permettez-moi encore, M. le Président, d'évoquer deux passages du rapport qui me semblent particulièrement importants. Le paragraphe 73 contient une idée qui, formulée en ces termes, paraît quelque peu dangereuse. Le rapporteur interprète la politique française comme si elle était, davantage que celle des autres pays, disposée « à une coopération sans arrière-pensée avec l'Union Soviétique et manifestait, au contraire, plus de méfiance à l'égard de la puissance américaine ».

Je ne puis imposer mon interprétation du texte de M. de Grailly. Mais je crois que ce texte en permet plusieurs, dont certaines risqueraient de mettre en péril la sécurité européenne. Dans son exposé oral, M. de Grailly y a d'ailleurs fait allusion aujourd'hui. Or, il a, un peu trop à mon goût, minimisé le problème de la sécurité européenne. Cela tient sans doute au fait qu'il l'envisage uniquement, ou avant tout, sous son aspect militaire. Bien sûr, nous connaissons la thèse qui veut qu'une guerre soit devenue improbable en Europe. Mais là n'est plus la question décisive lorsqu'il s'agit de notre sécurité. Elle se pose plutôt en d'autres termes. Si nous tenons à conserver en Europe quelques douzaines de souverainetés nationales sans restriction aucune, si nous adoptons, de la façon décrite dans le rapport, une politique de méfiance à l'égard des États-Unis tout en nous comportant avec bienveillance — je ne m'y refuse pas, au contraire, la détente le commande — à l'égard de l'Union Soviétique, on peut poser la question suivante qui touche au cœur même du problème de notre sécurité : l'Union Soviétique aura-t-elle encore besoin, au cours des dix prochaines années, de recourir à la guerre pour réaliser ses objectifs, ou bien cette évolution politique aura-t-elle pour effet d'étendre peu à peu et sans heurt, sur l'Europe entière, l'ombre formidable de la superpuissance soviétique, à tel point qu'il serait désormais vain de parler de notre sécurité et de notre liberté ? Voilà le fond du problème dont le rapporteur n'a pas, à mon avis, tenu suffisamment compte.

M. le Président, je regrette de devoir également parler du paragraphe 78. En bref, on y lit, à la dernière phrase, que la plupart des États européens ont, à l'égard des régions situées hors d'Europe, une politique découlant, non de points de vue européens, mais des caprices de la politique américaine. Dans le texte français, il est question des « aléas de la politique américaine », alors que le texte anglais dit : « *the whims of American policy* ». Je crois que cette formulation franchit une limite qu'il n'aurait pas fallu dépasser.

Cet après-midi même, le rapporteur nous a montré à quel haut degré dans l'échelle des valeurs il plaçait la notion de dignité. Nous savons que la « dignité nationale » est pour lui, comme pour nous tous, une chose très importante et fort respectable. Mais je voudrais qu'il comprenne que d'autres hommes et d'autres peuples ont eux aussi leur « dignité nationale », et que celle-ci a été froissée. (*Applaudissements*)

En effet que veut dire ce texte ? Rien d'autre que ceci : vous Européens, vous reniez les points de vue européens, vous n'êtes que des satellites de l'Amérique. Je ne sais pas s'il convient d'écrire ces choses-là dans un rapport. Lorsqu'un document qui prétend viser à une association européenne adopte ce ton, je ne sais plus ce que valent les professions de foi qu'on y trouve à l'égard de l'Europe. Si c'est là la quintessence du rapport, je me demande quelle valeur on peut attacher aux passages de la recommandation où il est question d'une politique européenne concertée.

A mon sens, l'exposé des motifs est en contradiction avec le projet de recommandation du fait qu'il réduit à une phrase creuse le vœu de voir s'instituer une politique commune. Mais nous ne devons jamais oublier que cette politique commune répond aux aspirations et aux espoirs de nos peuples.

M. de Grailly estime qu'il n'y a pas d'autre solution que sa doctrine. Je voudrais lui demander s'il ignore délibérément et complètement l'œuvre d'un Winston Churchill, d'un Robert Schuman, d'un Konrad Adenauer, d'un Alcide de Gasperi, d'un Paul-Henri Spaak et de beaucoup d'autres hommes politiques appartenant aux peuples et aux partis politiques les plus divers. N'y trouverait-on pas assez d'éléments pour élaborer une conception politique commune ?

Je crois qu'il existe des solutions de rechange à la doctrine française, qui permettraient la mise

Mr. Kliesing (continued)

All that we need for finding them is goodwill.
(*Applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, may I be allowed to submit to the Assembly a few reflections inspired by the excellent report “submitted on behalf of the General Affairs Committee by Mr. de Grailly, Rapporteur”. Those are the words used on the cover of the document. As you see, I am taking precautions.

This report which, it has been emphasised, is an important one, gives us an opportunity for considering certain vital aspects of political collaboration between the WEU member countries. The Rapporteur was, in our opinion, perfectly right to stress, in his introduction, the differences between the Assembly and the Council of Ministers in their approach to their respective work.

The Council does not, of course, neglect specifically European problems. There have, at the quarterly sessions of the Ministers, always been lengthy discussions on East-West relations and on the economic situation inside Europe. But it is a fact that the Council has always devoted a great deal of its time to examining the situation in the rest of the world, with a view if not to adopting a common approach to problems existing there, at least to seeking to avoid too great a divergence in countries' reactions to the periodical upsets occurring in certain parts of the world.

That the results of these collective consultations are still very meagre is no doubt due, as Mr. de Grailly asserts, to the fact that the attitudes taken by individual WEU member countries to extra-European problems differ widely, owing partly to historical factors and also to the existence of links of all kinds with certain regions, or certain groups of countries.

As regards the particular problem of German foreign policy, I admit I listened with great

interest to the recent statement made by the German Chancellor, Mr. Kiesinger, at the luncheon given by the Foreign Press Association in London, on 25th October last.

Contrary to the views of President Segni, quoted by our Rapporteur, who stresses the need for close association between Europe, NATO and the Atlantic Alliance, the German Chancellor drew an absolutely clear distinction between Europe and what he calls the Atlantic Union. Here is the text of his statement :

“I have always been in a little doubt as to Atlantic unity. Some day we may have a world government. But for now it is better to establish European unity. I do not think Europe is a provincial idea. I am a European. I am proud of our European traditions. I think a united Europe — between the giants of the world, America, Russia and tomorrow China — might be in a better position to preserve peace than an Atlantic union. We should concentrate our energies on this. This is one way to carry on the glorious tradition of this part of the world. At the same time we would be friendly partners and competitors of the United States.”

It seems to us very sound to say that a united Europe, between the giants of the world, would be in a better position to preserve peace than an Atlantic union. Similarly, there is nothing that need shock us in a hope that Europe may become a friendly partner and competitor of the United States. This is in my view proof of an encouraging development of the situation.

France was one of the first countries to advocate introducing more flexibility into the policy pursued since the end of the war in regard to Eastern Europe. After being long in the vanguard in this respect, France has now seen its efforts for normalising relations with the countries of Eastern Europe supported by all the western States.

The grievous war in Vietnam is yet another example of how ideas, sometimes disputed, end by compelling recognition. France was the first western power, for long the only one, to state that it was useless to seek a military solution for what was an essentially political problem.

The recognition of this truth was all too long hampered by adherence to some begging of the

M. Kliesing (suite)

en œuvre d'une politique européenne. Il ne faudrait que de la bonne volonté pour les trouver. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, qu'il me soit permis de soumettre à l'Assemblée quelques réflexions que m'inspire l'excellent rapport « présenté au nom de la Commission des Affaires Générales par M. de Grailly, rapporteur ». C'est sous cette forme que cela figure sur la couverture du document. Vous voyez que je prends des précautions.

Ce rapport, dont l'importance a été soulignée, nous donne l'occasion de nous interroger sur certains aspects essentiels de la concertation politique entre les pays membres de l'U.E.O. C'est, à notre avis, à juste titre que le rapporteur a souligné dans son introduction la différence d'orientation qui caractérise les travaux de notre assemblée et ceux du Conseil des Ministres.

Certes, le Conseil n'ignore pas les problèmes spécifiquement européens. Les réunions trimestrielles des ministres ont toujours comporté un large échange de vues sur les relations Est-Ouest ainsi que sur la situation économique à l'intérieur de l'Europe. Mais c'est un fait que le Conseil a toujours consacré une part très importante de ses discussions à un examen de la situation dans le reste du monde afin, sinon de définir une approche commune des problèmes qui s'y présentent, du moins de chercher à éviter une trop grande divergence de réactions devant les troubles qui périodiquement ébranlent certaines régions du monde.

Si les résultats de cet examen collectif demeurent encore très minces, c'est sans doute, ainsi que le rappelle M. de Grailly, parce que la situation particulière de chaque pays membre de l'U.E.O. à l'égard des problèmes extra-européens diffère profondément pour des raisons qui tiennent, en partie, à l'histoire et à l'existence de liens de toute nature avec certaines régions, ou certains groupes de pays.

Sur le problème particulier de la politique étrangère allemande, j'avoue avoir accueilli avec

beaucoup d'intérêt la récente déclaration du Chancelier Kiesinger au déjeuner de la presse étrangère à Londres, le 25 octobre dernier.

En effet, et contrairement au Président Segni, que cite notre rapporteur et qui associe étroitement l'Europe, l'O.T.A.N. et la Communauté atlantique, le Chancelier a établi une délimitation des plus nettes entre l'Europe et ce qu'il appelle l'union atlantique. Voici d'ailleurs le texte de sa déclaration :

« J'ai toujours éprouvé certains doutes quant à l'unité atlantique. Un jour peut-être nous aurons un gouvernement mondial. Mais, pour le moment, il est préférable de réaliser l'unité de l'Europe. Je ne pense pas que l'Europe soit une idée provinciale. Je suis Européen. Je suis fier de nos traditions européennes. J'estime qu'une Europe unie — entre les géants du monde, Amérique, Russie et demain Chine — pourrait être mieux en mesure de préserver la paix qu'une union atlantique. Nous devrions concentrer nos énergies vers cet objectif. C'est là un moyen de perpétuer la glorieuse tradition de cette partie du monde. Cela ne nous empêcherait pas d'être des partenaires et des concurrents amicaux des Etats-Unis. »

Il nous paraît très juste d'affirmer que l'Europe unie, entre les géants du monde, paraît mieux en mesure de préserver la paix qu'une union atlantique. De même, le vœu que l'Europe devienne un partenaire et un concurrent amical des Etats-Unis n'a rien qui puisse nous choquer. Cet exemple est à mon sens la preuve qu'une évolution positive se manifeste.

La France a été l'un des premiers pays à préconiser un assouplissement de la politique qui était menée depuis la fin de la guerre à l'égard de l'Europe orientale. Longtemps en flèche sur ce point, la France a vu ses efforts pour une normalisation des rapports avec les Etats de l'est de l'Europe largement suivis par l'ensemble des pays occidentaux.

Le douloureux conflit vietnamien fournit une autre illustration de la manière dont des idées, parfois contestées, finissent par s'imposer. La France a été la première, et longtemps la seule parmi les Occidentaux, à dénoncer l'illusion d'une solution militaire, alors que le problème est essentiellement politique.

Certaines pétitions de principe, certains attachements ont constitué pendant trop longtemps

Mr. Radius (continued)

question, by certain attachments. But more and more voices are now being raised in our countries, in particular in Britain and the Netherlands, to call for the unconditional cessation of the bombing of North Vietnam and a return to the Geneva Agreements.

Even in the United States, certain eminent persons have expressed opinions which indicate remarkable progress towards a more realistic appreciation of the situation in South-East Asia. I am thinking in particular of General Gavin's statements concerning the "fact that the Vietnamese nation exists".

In regard to the Middle East conflict, Mr. de Grailly rightly stressed that the policies of our countries were basically not too dissimilar, but that divergencies still existed about the best methods for imposing a just and equitable solution designed to permit the restoration of peace in this area.

In this connection, the recent Franco-British co-operation in the Security Council which led to the unanimous adoption of the British draft Resolution is an encouraging indication of a new awareness. The French Representative remarked, on that occasion, that a certain amount of agreement and collaboration between the great powers was essential to enable the parties involved to find a solution; and he paid tribute to the efforts made by the British Delegation to draft a text which would be acceptable to everyone.

I should like, in my turn, to emphasise the importance of the repeated proposals made by France for joint action in favour of the developing countries.

In this connection, Mr. Couve de Murville, in his speech in the United Nations General Assembly on 28th September last, said that prospects for the next Conference on Trade and Development, to be held in New Delhi in 1968, appeared to be more favourable.

These indications seem to be confirmed, firstly, by the fact that the Monetary Conference at Rio adopted a unanimous resolution calling for a survey of the organisation of raw material markets and, secondly, by the fact that OECD has

taken certain measures to promote the sale of the manufactured products of developing countries.

It is to be hoped that this trend will be accentuated, and that the WEU countries, together with all other industrialised countries, will co-operate to give careful consideration to their responsibilities towards the rest of the world with the purpose of putting an end, if possible, to an inequality which is causing increasing concern and which contains the germ of future conflicts.

I had reserved a few moments to refer to the remarks made this morning by our colleague, Mr. de la Vallée Poussin. I shall not do so, firstly because he is not present and it would be discourteous on my part to revert to this subject in his absence; and secondly because enough has already been said about what some have described as a "regrettable incident".

There is however one point, only one, on which I agreed with him this morning; this was when he regretted the absence of the beginnings of political collaboration within Europe.

I announce my support in advance for Mr. Radoux's amendment recommending that the Council: "Revive the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved".

Mr. de la Vallée Poussin, in his indictment this morning, naturally omitted to mention a certain Fouchet plan, then a Fouchet-Cattani plan, which was again called the Fouchet plan. It was thus a French proposal and a basis for discussion designed to lead to political union.

I hope we shall eventually be able to achieve this union. For long past, since people have not consented to listen to us, we have been waiting for others to take up this torch.

It remains for me to express the hope that, despite this "Declaration of Paris" — that is what it has been called — the atmosphere on 17th and 18th December 1967 will not be upset. This is, I think, also the hope and the wish of Mr. de la Vallée Poussin; although he did it a grave disservice this morning. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, my dear colleagues, I do not intend to add to the passion of this debate but to put a

M. Radius (suite)

un obstacle à la reconnaissance de cette vérité. Mais des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent dans nos pays, en particulier en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, pour réclamer l'arrêt inconditionnel des bombardements du Nord-Vietnam et le retour aux Accords de Genève.

Aux Etats-Unis même, d'éminentes personnalités ont pris des positions qui traduisent une évolution remarquable vers une appréciation plus réaliste de la situation en Asie du sud-est. Je pense particulièrement aux déclarations du général Gavin sur le « fait national » vietnamien.

A propos du conflit du Moyen-Orient, M. de Grailly a justement souligné que la politique de nos pays était analogue sur le fond, mais que des différences subsistaient sur les moyens de faire prévaloir une solution juste et équitable qui permit le retour de la paix dans cette région.

A ce titre, la coopération des délégations française et britannique qui vient de se manifester à l'occasion des travaux du Conseil de sécurité, qui ont permis l'adoption à l'unanimité du projet de résolution britannique, constitue un indice encourageant d'une nouvelle prise de conscience. Le représentant français a rappelé à cette occasion qu'une certaine entente, une certaine collaboration entre les grandes puissances paraissaient indispensables pour aider les parties à parvenir à une solution et il a rendu hommage aux efforts déployés par la délégation britannique pour élaborer un texte qui ne fût repoussé par personne.

Je voudrais enfin insister à mon tour sur l'importance des propositions constantes faites par la France et tendant à organiser une action d'ensemble en faveur des pays en voie de développement.

M. Couve de Murville a fait remarquer à ce propos, dans le discours qu'il a prononcé devant les Nations Unies le 28 septembre dernier, que la prochaine conférence sur le commerce et le développement, qui se tiendra l'an prochain à New-Delhi, paraissait s'ouvrir sous des auspices plus favorables.

Ces indices semblent se confirmer puisque l'étude d'une organisation des marchés des produits de base a fait l'objet d'une résolution unanime à la Conférence monétaire de Rio et que l'O.C.D.E. a, d'autre part, pris certaines disposi-

tions pour favoriser la vente des produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement.

On ne peut que souhaiter que cette tendance se précise et que les pays de l'U.E.O., ainsi que l'ensemble des pays industrialisés, coopèrent étroitement à une étude attentive de leurs responsabilités à l'égard du reste du monde afin de mettre fin, si possible, à une inégalité de plus en plus préoccupante, qui porte en elle le germe de conflits futurs.

Je m'étais réservé quelques minutes pour parler de l'intervention, ce matin, de notre collègue, M. de la Vallée Poussin. Je ne le ferai point, d'abord parce qu'il n'est pas là et qu'il serait discourtois de ma part de revenir sur cette question en son absence, ensuite parce qu'on a suffisamment parlé de ce que d'aucuns ont qualifié d'« incident regrettable ».

Il y a cependant un point, le seul, sur lequel j'étais d'accord avec lui ce matin ; c'est lorsqu'il regrettait l'absence d'une amorce de collaboration politique dans le cadre de l'Europe.

Je souscris d'avance à l'amendement de M. Radoux qui recommande « de relancer l'idée de l'union politique de l'Europe en vue d'aboutir au dépôt d'un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif ».

Dans son réquisitoire de ce matin, M. de la Vallée Poussin avait naturellement omis de parler d'un certain plan Fouchet, puis du plan Fouchet-Cattani, qui était redevenu un plan Fouchet. C'était donc une proposition française et une base de discussion vers une union politique.

J'espère qu'enfin nous pourrions arriver à cette union. Depuis longtemps, puisqu'on n'a pas voulu nous entendre, nous attendons que d'autres reprennent ce flambeau.

Il me reste à souhaiter que, malgré cette « Déclaration de Paris » — c'est le nom qu'on lui a donné — l'atmosphère des 17 et 18 décembre 1967 ne soit point troublée. Je pense ainsi rejoindre le vœu, le désir de M. de la Vallée Poussin ; il l'a très mal servi ce matin. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, loin de vouloir ajouter à la passion de ce débat,

Lord Gladwyn (continued)

few questions in the spirit of a genuine enquirer after truth. They concern the basic philosophy of Mr. de Grailly's case. I would have been pleased to have our Rapporteur here to reply, but unfortunately he is absent. If he reads my intervention he might let me know personally what his replies are to my questions.

From the report and what he said today, it would seem that the general thesis of the French Government, in so far as this can be laid down by anyone other than its head, is as follows: 'The only basis for international politics today is the nation State, whether it is an enormous entity, such as the 600 million of China or a tiny community such as Iceland. The "personality", as it is called, of all these totally independent entities must be respected. None of them can or should enter into any arrangement with its friends and neighbours resulting in a limitation of its absolute freedom of action. From what I gather it might even be held that it is practically immoral even to try. Anyway, the "recognition of national fact", which was the phrase employed by Mr. de Grailly, has nothing to do with nationalism. For some reason or other, Mr. de Grailly seems to equate this with physical and military aggression — that is to say an attempt by one nation to impose its will on another by force of arms.

France is particularly concerned with assuring the total independence of "the weakest States" — this was Mr. de Grailly's phrase. In so doing she intends, if she can, to create an international order which by itself, it is alleged, will somehow or other ensure peace. She is also concerned with aiding emergent States which have difficulties in becoming completely independent. Nevertheless France, according to Mr. de Grailly, believes that what he calls "Europe" should play a great part in world affairs and world politics.

In particular, Europe should resist any attempt by the United States to assert its influence anywhere in the world. This leads inevitably to an attitude which must to some extent be anti-American. It is suggested that this attitude should be shared by France's nearest friends and allies. The reason why these friends and allies must accept this attitude is that the French Government demands that they should adopt it, in the interest not only of its friends but of the entire world. If France's neighbours have doubts about

the adoption of this Manichaeian policy, it proves that they have no policy at all. The conclusion, not unnaturally perhaps, is that it is unlikely that her friends and neighbours will follow the French lead. The report thus ends on a note of considerable pessimism.

There are certain questions which her allies really must put to France in response to this rather remarkable attitude and which I shall attempt to formulate. First, why do you maintain that the totally independent national State is the only basis for international policy? We are not living in the nineteenth century but in an industrialised era where larger groupings are becoming a necessity. There is unfortunately considerable reason to suppose that if not formed voluntarily they will be formed compulsorily. I think it is bound to happen by the simple economic logic of events. Therefore my first question is this: why is it suggested that the totally independent national State is the only basis for international policy?

The second question is how a world system of totally independent nation States can be formed without encouraging that kind of nationalism which Mr. de Grailly evidently deplores. Nobody would accuse the French Government of any intention of wishing to dominate its friends and neighbours by force of arms, but is it not entirely clear that the imposition, by other means, of a policy in some mysterious way better than that of other nations because it is formed with, as it were, a sense of mission, must result in the creation of similar nationalist policies everywhere? It seems to me that this is an inevitable consequence. We have only to look at the effect of most efforts in Germany. In other words, is not this Maurrassian thesis, however satisfying to national pride, an immense danger to all concerned, more especially when it seems essential that the European States should get closer and closer together and not further and further apart? My second question, therefore, is how a world of independent nations can be formed in the way suggested.

My final question relates to what Mr. de Grailly means when he talks about Europe and Europe's mission in the world. Either he means some international entity in which the decisions really are taken in common, and preferably, of course, in a democratic way, or he does not. If he means that, then it makes a mockery of the conception of an international order based on

Lord Gladwyn (suite)

je vais poser quelques questions dictées par mon désir sincère de rechercher la vérité. Elles concernent la philosophie essentielle de l'argumentation de M. de Grailly. J'aurais été heureux que notre rapporteur fût ici pour nous répondre, mais il est malheureusement absent. S'il lit le texte de mon intervention, il me fera peut-être connaître personnellement ce qu'il aurait répondu.

Si l'on considère le rapport de M. de Grailly et ce qu'il nous a dit aujourd'hui, il me semble que, d'après la thèse générale du gouvernement français, pour autant qu'un autre que son chef puisse l'exposer, l'unique base de la politique internationale serait aujourd'hui l'Etat national, qu'il s'agisse d'une immense entité de 600 millions d'habitants comme la Chine ou d'une minuscule communauté comme l'Islande. Il faudrait respecter la personnalité, comme on dit, de toutes ces entités totalement indépendantes. Aucune d'elles ne saurait conclure avec ses amis et ses voisins aucun accord qui puisse limiter sa liberté absolue d'action. Si je comprends bien, il serait presque immoral même de s'y essayer. De toute façon, la « reconnaissance du fait national », pour reprendre l'expression de M. de Grailly, n'a rien à voir avec le nationalisme. Pour je ne sais quelle raison, M. de Grailly semble assimiler ce dernier à l'agression physique et militaire, c'est-à-dire à la tentative d'une nation d'imposer sa volonté à une autre par la force des armes.

La France se préoccupe tout particulièrement d'assurer l'indépendance totale des Etats les plus faibles, déclare M. de Grailly. Ce faisant, elle s'efforce de créer un ordre international qui assure par lui-même, prétend-il, le maintien de la paix. Elle souhaite également aider les nouveaux Etats qui ont des difficultés à réaliser leur indépendance complète. Selon M. de Grailly, la France estime néanmoins que ce qu'il appelle « l'Europe » doit jouer un rôle important dans les affaires et dans la politique mondiale.

L'Europe doit en particulier résister à toute tentative des Etats-Unis d'affirmer leur propre influence dans une région quelconque du monde. Ceci conduit inévitablement à une attitude plus ou moins anti-américaine. Les plus proches amis et alliés de la France devraient adopter la même attitude parce que le gouvernement français le leur demande, dans l'intérêt non seulement de ses amis, mais du monde entier. S'ils hésitent à adopter cette politique, cela démontre qu'ils n'ont pas de politique du tout. La conclusion, assez na-

turelle d'ailleurs, est qu'il est peu probable que les amis et voisins de la France se rangent derrière elle. Il n'est donc guère surprenant que le rapport s'achève sur une note très pessimiste.

Devant cette attitude assez étonnante, les alliés de la France doivent lui poser certaines questions que je vais essayer de formuler. D'abord, pourquoi prétendre que l'Etat national totalement indépendant soit le seul fondement d'une politique internationale ? Nous ne vivons plus au XIX^e siècle, mais à une époque d'industrialisation où de vastes regroupements s'imposent. Tout semble malheureusement prouver que, s'ils ne s'effectuent pas d'eux-mêmes, ils s'imposeront par la simple logique de l'évolution économique, d'où ma première question : pourquoi prétendre que l'Etat national totalement indépendant soit le seul fondement d'une politique internationale ?

Ma deuxième question est la suivante : comment créer un système mondial d'Etats nationaux totalement indépendants sans encourager le type de nationalisme que M. de Grailly réproouve manifestement ? Personne n'accuse le gouvernement français de vouloir dominer ses amis et ses voisins par la force des armes, mais ne peut-on pas penser que le fait d'imposer par d'autres moyens une politique qui serait supérieure, de quelque mystérieuse façon, à celle des autres nations parce qu'elle émanerait en quelque sorte de la conscience d'une mission, ne pourrait qu'engendrer partout les mêmes politiques nationalistes. C'est là, me semble-t-il une conséquence inévitable. Il suffit de considérer le résultat de la plupart des efforts en Allemagne. En d'autres termes, toute cette thèse, si satisfaisante soit-elle pour l'orgueil national, ne représente-t-elle pas un immense danger pour tous les intéressés, surtout à un moment où les Etats européens devraient se rapprocher de plus en plus au lieu de s'éloigner les uns des autres. D'où ma deuxième question : peut-on créer de cette façon un système mondial de nations totalement indépendantes ?

En dernier lieu, je demanderai ce que M. de Grailly veut dire lorsqu'il parle de l'Europe et de sa mission dans le monde ? Pense-t-il ou non à quelque entité internationale où les décisions seraient réellement prises en commun et, de préférence, selon des règles démocratiques ? S'il y pense, il tourne en dérision la thèse selon laquelle un ordre international repose sur des Etats na-

Lord Gladwyn (continued)

independent nation States. If he does not, he means that any common attitude can only be adopted by the States concerned accepting the lead of one of them, presumably France. This seems to me to be a dilemma, and we must, I think, ask the French Government quite frankly what it means by posing it. Unless they can answer this, we really cannot approve their policy as formulated by Mr. de Grailly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux, the last speaker on my list.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I bring you two items of good news: the President has told you that I am the last speaker, and I promise to be the briefest.

I should like to speak to the amendment I have tabled which I proposed because I had the impression that there was a consensus in this Assembly or, at any rate, in the General Affairs Committee, to seize an opportunity.

In politics, as opportunities are very rare, I thought it well to seize immediately upon this one to ask you to make a change in the recommendation.

I am sorry that Mr. Radius is not here, as I could have told him — with much pleasure, moreover — that, as a Leftist, I very often find at my side someone who is still further to the Left. What is happening now to Mr. Radius, who is a Gaullist, is that, on this particular point, he has found at his side someone who is even more Gaullist than he!

I should like to remind you, and possibly Mr. Radius' information is not complete, that what I am proposing today is nothing more than a repetition of what was accepted by all the political groups in the European Parliament in 1965.

I was Rapporteur of a Committee. All of us — Socialists, Liberals and Christian Democrats — were in agreement and, with a particularly intelligent man, Mr. de Lipkowski, we proposed more or less what is now in my amendment, namely that, on the basis of existing plans, we could try to formulate a new plan, draft it in a new way and thus endeavour to find a new course.

I should also like to remind Mr. Radius that the Fouchet plan is not the only one. Because of the importance of its author, it was called by this name at the time and made a considerable stir. But there was also an Italian Government plan, a German Government plan and a Belgian Government plan. At the time, all of us tried very hard to find a way of reconciling the various points of view.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, the purpose of the amendment I have submitted today is mainly to get us out of a state of non-progression.

I think that an opportunity for this may offer. Instead of saying, as in paragraph 2 of our recommendation: "Do everything possible to find areas of agreement on which co-operation might be based, in spite of the difficulties which may be encountered temporarily in European co-operation", instead of using terms which seem to me very vague, I ask you to adopt others that are much clearer and are a reminder that, if the Council wished — for it is really the Council of Western Europe — it could take over the idea of the political union of Europe and draw up a new plan.

I would recall that in this recommendation I have — deliberately moreover — made no reference to earlier plans. I leave it to the Council of Ministers to decide whether it should rout out the earlier plans that are in existence and, in that case — I should like to stress this point particularly — "all the plans", or whether it should leave them out of account and, starting from zero, set about drawing up a new plan.

The second peculiar feature of my proposal is that it does not state who should take the initiative. It might be the Council, it might be a government, or it might be several governments. I leave this entirely open; but I say that the essential thing now is to allow the Council the possibility of seizing the opportunity to innovate and to choose the courses to be proposed.

Before tabling this amendment, I had a talk with the Chairmen of all the political groups in this Assembly, and they all agreed with the text.

I believe that its adoption will mark a positive step. We shall ask the Council to seize the opportunity that may present itself.

Lord Gladwyn (suite)

tionaux indépendants. Dans le cas contraire, il estime que la seule attitude que puissent adopter les États intéressés serait de se ranger derrière l'un d'eux, probablement derrière la France. Je vois là un dilemme et je crois que nous devrions demander très franchement au gouvernement français ce qu'il entend faire pour le résoudre, car s'il ne peut répondre, nous ne pourrions pas approuver la politique formulée par M. de Grailly. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radoux, dernier orateur inscrit.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, mes chers collègues, je vous apporte une double bonne nouvelle. Le Président vous a dit que j'étais le dernier orateur et moi, je vous promets d'être le plus bref.

Je viens défendre l'amendement que j'ai présenté. Si je l'ai proposé, c'est parce qu'il me semblait qu'il existait dans cette assemblée, ou en tout cas au sein de la Commission des Affaires Générales, un consensus pour saisir une occasion.

En politique, les occasions étant fort rares, j'ai cru bon de saisir immédiatement celle-ci pour vous demander d'apporter une modification à la recommandation.

Je regrette que M. Radius ne soit pas là, car j'aurais pu lui dire, avec beaucoup de plaisir d'ailleurs, qu'étant un homme de gauche, il m'arrive très souvent de trouver à mon côté un homme qui soit encore plus à gauche. Ce qui arrive aujourd'hui à M. Radius, qui est gaulliste, c'est de trouver en l'occurrence, et sur ce point particulier, quelqu'un qui est plus gaulliste que lui.

Je veux rappeler, et peut-être l'information de M. Radius n'est-elle pas complète, que ce que je propose aujourd'hui n'est rien de plus que le rappel de ce qui, en 1965, a été accepté par tous les groupes politiques du Parlement européen.

J'étais le rapporteur d'une commission. Socialistes, libéraux, sociaux-chrétiens, nous nous sommes entendus et, avec un homme particulièrement intelligent, M. de Lipkowski, nous avons proposé à peu près ce qui se trouve dans mon amendement, c'est-à-dire qu'à partir des plans existants, nous pourrions essayer de formuler un nouveau plan, d'en faire une nouvelle présentation et d'essayer ainsi de trouver une nouvelle voie.

Je rappelle aussi à M. Radius qu'il n'y a pas que le plan Fouchet. Certes, en raison de l'importance de son auteur, il a été appelé ainsi à l'époque et a fait alors beaucoup de bruit. Mais il existait aussi un plan du gouvernement italien, un plan du gouvernement allemand et un plan du gouvernement belge. A l'époque, les uns et les autres nous avons beaucoup travaillé pour essayer de rapprocher les points de vue.

M. le Président, mes chers collègues, l'objet de l'amendement que je présente aujourd'hui est essentiellement de sortir de l'immobilisme.

Je crois que l'occasion peut s'en présenter. Au lieu de dire, comme dans le paragraphe 2 de notre recommandation : « De mettre tout en œuvre pour dégager, malgré les difficultés que peut rencontrer momentanément la coopération européenne, les points de convergence sur lesquels pourrait reposer cette coopération », au lieu d'employer des termes qui me paraissent très vagues, je vous demande d'en adopter d'autres qui sont beaucoup plus clairs et qui rappellent que si le Conseil le voulait bien, car il est vraiment le Conseil de l'Europe occidentale, il pourrait reprendre l'idée de l'union politique européenne et formuler un nouveau projet.

Je rappelle que, dans cette recommandation, intentionnellement d'ailleurs, je n'ai pas parlé des anciens projets. Nous laissons au Conseil des Ministres le soin de savoir s'il doit sortir des tiroirs les anciens projets qui existent, et dans ce cas — j'y insiste beaucoup — tous les projets, ou s'il ne doit pas les prendre en considération et s'il doit immédiatement, partant de zéro, en formuler un nouveau.

La deuxième particularité de ma proposition, c'est de ne pas dire qui doit prendre l'initiative. Ce peut être le Conseil ; ce peut être un gouvernement ; ce peuvent être plusieurs gouvernements. Nous laissons la voie absolument libre, mais nous disons que l'essentiel, aujourd'hui, est de laisser la possibilité au Conseil de saisir l'occasion d'innover et de choisir les formules à proposer.

J'ai eu, avant de déposer cet amendement, une conversation avec les présidents de tous les groupes politiques de cette assemblée. Et tous m'ont donné leur accord sur ce texte.

Je crois qu'en l'adoptant, nous ferons œuvre positive. Nous allons demander au Conseil de saisir l'occasion qui peut se présenter à lui.

Mr. Radoux (continued)

In politics, as you know, good ideas do not always come at good moments, they sometimes come at bad moments.

To conclude: if the Council of Ministers is prepared to pay heed to it, this Assembly may one day be called a "providential Assembly". In fact, I would remind you that it came into existence on the demise of the EDC and that it may, if it agrees to my proposal, revive a great idea that will benefit us all. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Chairman of the Committee.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — Mr. President, the hour is drawing late and I do not propose as Chairman of the General Affairs Committee to take up much time. We have had a most spirited debate, as might have been foreseen. I find myself in a little difficulty in trying to do the jobs of two because our Rapporteur unfortunately decided to leave us. I regret this, as have all those who have participated in the debate, because I believe that we should have had an answer from the Rapporteur to the many critical comments and speeches by delegates of the Assembly. I cannot and will not as Chairman of the Committee try to answer the critics of the explanatory memorandum which, as you all know, is the sole responsibility of the Rapporteur.

The whole report contains two sections. One is the explanatory memorandum to which I have referred; the other is the draft Recommendation. At the outset of my short intervention and summing up of the general debate, I would like to make a very sharp distinction not only for myself, but also on behalf of the Committee, because I know what the General Affairs Committee said and commented on in our many sessions over the past months. If the vote that this Assembly will be called upon to deliver at the conclusion of today's debate on the draft Recommendation is carried, I certainly will interpret it only as a vote in favour of the draft Recommendation and not as a vote in favour of the report, that is, the explanatory memorandum. I must make this distinction here and now because it is quite true and correct — and I agree with what a number of my colleagues have said here — that there is a discrepancy in comparing the recommendation with the "*exposé des motifs*". It is obvious that

there should have been, and must be, a discrepancy because the report of our Rapporteur, Mr. de Grailly, has had a very distinct ideology with which the overwhelming majority of the General Affairs Committee during their discussions in Committee did not agree. It is equally true that during the debate and discussions at Committee stage we did not take a vote or try to refute the ideology which was so clearly manifesting itself in our Rapporteur's personal report because we all felt that it was necessary to discuss this in the plenary session of the WEU Assembly. I ask you what good would have come out of even a mild explosion in the Committee, a subsequent withdrawal of the report and draft Recommendation and no discussion in the plenary session? I believe it was a good thing to present the report. I can only reiterate that we all regret that Mr. de Grailly saw fit to leave the Assembly this afternoon and was not prepared to listen to and argue with the other members of the Assembly and his colleagues in the General Affairs Committee in an open contest of minds.

Perhaps I should comment on the spirited, short and very fair intervention of our colleague, Mr. Radius. Although he was not speaking in the capacity of Chairman of the French Delegation, he defended the theses of his colleague, Mr. de Grailly, and, at the same time, showed an understanding of parliamentary debate, democratic behaviour, democratic rules and free speech. I want to thank him for that. His speech has brought us together so that we can start again tomorrow on discussions amongst ourselves, including all our French colleagues, particularly Mr. de Grailly, who said earlier that he proposed to come back tomorrow to discuss Mr. van der Stoel's report.

I find it quite deplorable that, during the past few years, specifically the last twelve months, since I have had the honour of being Chairman of the General Affairs Committee, it has not been possible to solicit a positive reaction from the French Government, more particularly the Quai d'Orsay, when we have asked them to talk to the General Affairs Committee and lay down in more detail the French view on European policy. I regret this and I hope that, in the future, we shall have an opportunity of discussing the matter with the executive branch of the French Government, as we have been able to discuss it with the Ministers of the governments of other countries, including the Foreign Ministers of the Netherlands, Germany and Britain.

M. Radoux (suite)

Vous savez qu'en politique, ce n'est pas toujours dans les bons moments que l'on trouve les bonnes idées, les bonnes occasions, mais parfois dans les mauvais moments.

Je termine. Si le Conseil des Ministres veut bien la suivre, cette assemblée pourra peut-être un jour être qualifiée d'assemblée providentielle. Je rappelle, en effet, qu'elle est née sur l'acte de décès de la C.E.D. et qu'elle peut, si elle nous suit, faire revivre une grande idée qui nous servira tous. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le président de la commission.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, il se fait tard et je ne voudrais pas parler trop longtemps en ma qualité de président de la Commission des Affaires Générales. Ainsi qu'il était à prévoir, nous avons eu un débat très animé. Ce n'est pas sans peine que je m'acquitte d'une double tâche, notre rapporteur ayant malheureusement décidé de nous quitter. Je regrette ce départ, comme tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune, car je pense que M. de Grailly aurait dû répondre aux nombreux discours et commentaires critiques des membres de notre assemblée. Je ne pourrais ni ne voudrais répondre, en ma qualité de président de la commission, aux critiques adressées à l'exposé des motifs dont le rapporteur, comme vous le savez, a l'entière responsabilité.

L'ensemble du rapport comprend deux sections, qui sont l'exposé des motifs que je viens de mentionner et le projet de recommandation. Au début de cette brève intervention et pour résumer le débat général, je tiens à faire une nette distinction entre ces deux sections, non seulement à titre personnel, mais également au nom de la commission, car je sais ce qui s'est dit à la Commission des Affaires Générales au cours de ses nombreuses réunions des derniers mois. Si l'Assemblée, à la fin de la discussion d'aujourd'hui, approuve le projet de recommandation, j'interpréterai certainement cette décision comme un vote en faveur du seul projet de recommandation et non pas du rapport, c'est-à-dire de l'exposé des motifs. Je dois faire sans tarder cette distinction, car on relève indiscutablement — comme l'on fait remarquer plusieurs de mes collègues — une contradiction entre la recommandation et l'exposé des motifs. Il ne pouvait, ni ne devait, en être autrement, puisque dans le rapport même, M. de Grailly

expose des idées auxquelles l'immense majorité de la Commission des Affaires Générales n'a pas souscrit au cours des discussions en commission. Il est tout aussi vrai que lors de ces discussions, nous n'avons pas procédé à un vote, ni tenté de réfuter l'idéologie qui transparaisait si clairement dans le rapport personnel de notre rapporteur, parce que nous estimions tous qu'il importait d'en débattre en séance plénière de l'Assemblée. A quoi aurait-il servi de faire, en commission, un éclat, même léger, qui aurait abouti à faire retirer le rapport et le projet de recommandation et à supprimer tout débat en séance plénière ? J'estime qu'il était bon de présenter le rapport. Je dois redire combien nous regrettons tous que M. de Grailly ait cru devoir quitter l'Assemblée cet après-midi sans vouloir entendre les autres membres de l'Assemblée, notamment ses collègues de la Commission des Affaires Générales, ni engager avec eux une libre joute d'opinions.

Je crois devoir commenter aussi la brève mais chaude et loyale intervention de M. Radius. Bien qu'il ne parlât pas en qualité de chef de la délégation française, il a défendu les thèses de son collègue, M. de Grailly, en démontrant son respect du débat parlementaire, du comportement démocratique, des règles de la démocratie et de la liberté de parole. Je tiens à l'en remercier. Son intervention nous a rapprochés et a permis à nos débats de reprendre demain avec tous nos collègues français, en particulier M. de Grailly qui a fait savoir qu'il reviendrait discuter le rapport de M. van der Stoel.

Je trouve déplorable que, depuis plusieurs années, plus précisément depuis les douze mois pendant lesquels j'ai eu l'honneur de présider la Commission des Affaires Générales, le gouvernement français, et plus particulièrement le Quai d'Orsay, n'ait pas réagi de façon positive quand nous lui demandions d'exposer plus en détail à la Commission des Affaires Générales la conception française de la politique européenne. Je le regrette et j'espère que nous aurons l'occasion d'aborder cette question avec les membres du gouvernement français, tout comme nous avons pu le faire avec les ministres des autres pays, notamment avec les ministres des affaires étrangères des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

Mr. Blumenfeld (continued)

I make the point because it would be a bad reflection on the importance which the French Government attach to the work of European solidarity for which we in this Assembly are trying to work. We must achieve a common policy outside this continent, including Great Britain, and a common policy inside vis-à-vis our own European problems. I hope that a message to that effect will go out to the French Government from the delegates to this Assembly which meets in Paris, the capital of France.

Earlier in my summing up, I drew a distinction between the *exposé des motifs* and the draft Recommendation. Like other speakers, I note that the text of the recommendation is not the ultimate in precise and positive appeal to the Council of Ministers. But how could this be, when in Committee we were so greatly divided on a number of major theses put forward by our colleague, Mr. de Grailly, although we on the Committee welcomed the fact that it was the first occasion since the French elections on which we had asked a member of the major French government party to present a report. I feel that that was a good thing. I hope that it will be repeated in the future, and that the incident today was only a very passing one.

I wish to re-state that, while the text of the draft Recommendation does not satisfy a number of members, it is none the less an expression of the aspirations of the Assembly that the Council of Ministers of the seven nations should work more vigorously towards the solidarity which is required to make Europe a strong viable factor in world politics and see to it that we do not fall behind even more than we have already.

In that spirit, I am very glad as Chairman of the Committee to accept Mr. Radoux's amendment. It suggests deleting paragraph 2 and inserting his proposed wording. After consulting a number of members of the Committee, I am willing to accept and vote in favour of the amendment. I believe that it strengthens considerably the political direction and impact of what we are trying to express and what Mr. de Grailly had in mind when drafting the first draft Recommendation, although he did not express it so aptly.

It can be said that this should be included in the report which we shall be discussing tomorrow, but, as Mr. Radoux was trying to say, when

reviewing the idea of the political union of Europe, including the new applicant, Great Britain, he wishes us to insert appropriate words in the recommendation to the Council of Ministers of WEU, because Britain is a member of the Council and of the Assembly. I hope I have understood him correctly. I see him indicating his agreement.

In that spirit, as Chairman of the Committee, I move that the amendment be accepted. In spite of everything which has been said in a critical vein, I hope that the draft Recommendation will be agreed to by the vast majority of members of the Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

Document 423 contains a draft Recommendation submitted by the General Affairs Committee.

Mr. Radoux has tabled an amendment to this text.

It reads as follows :

"In the operative text of the draft Recommendation, delete paragraph 2 and insert the following :

2. Revive the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved ;"

Mr. Radoux has already spoken to his amendment.

Does anyone else wish to speak ?...

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I wish to speak, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I support Mr. Radoux's idea 100 % — I might even say 1000 %. This very morning, in the General Affairs Committee — my colleagues can bear witness to this — I suggested that to set on foot the political unification of Europe should be one of the main concerns of our Assembly.

However, I have three comments to make.

The first concerns the report dealing with responsibilities outside Europe.

I should like to point out that paragraph 2 of the recommendation, which Mr. Radoux proposes

M. Blumenfeld (suite)

Si j'en parle, c'est parce que cela risque de nous faire douter de l'importance que le gouvernement français attache à la solidarité européenne que nous essayons tous ici de réaliser. Nous devons arriver à mettre au point une politique commune aussi bien à l'extérieur de l'Europe, Grande-Bretagne comprise, qu'à l'égard de nos propres problèmes européens. J'espère que les délégués à cette assemblée réunie à Paris, capitale de la France, adresseront un message à cet effet au gouvernement français.

Au début de ce résumé, j'ai déjà fait une distinction entre l'exposé des motifs et le projet de recommandation. Comme d'autres orateurs, je remarque que le texte de la recommandation n'a pas toute la précision ni la netteté propres à toucher le Conseil des Ministres. Mais, pouvait-il en être autrement, alors que la commission était si divisée sur plusieurs des grandes thèses développées par notre collègue, M. de Grailly. Elle s'est pourtant félicitée d'avoir, pour la première fois depuis les élections françaises, invité un membre du grand parti gouvernemental français à présenter un rapport. J'estime que c'était une heureuse initiative. J'espère qu'elle se renouvellera et que l'incident d'aujourd'hui ne sera que passager.

Je tiens à réaffirmer que, même si le texte du projet de recommandation ne satisfait pas certains membres, il n'en exprime pas moins le désir de l'Assemblée de voir le Conseil des Ministres des sept pays s'employer plus activement en faveur de la solidarité européenne qui permettra à l'Europe de jouer un rôle déterminant dans la politique mondiale et de veiller à ne pas perdre ce que nous avons déjà acquis.

C'est dans cet esprit qu'en tant que président de la commission, j'accepte volontiers l'amendement de M. Radoux. Il propose de remplacer le paragraphe 2 par un texte de sa main. Après avoir consulté divers membres de la commission, je suis prêt à accepter l'amendement et à voter en sa faveur. Je pense qu'il renforce considérablement le côté politique et l'impact de ce que nous essayons d'exprimer et de ce que M. de Grailly avait à l'esprit lorsqu'il rédigeait le premier projet de recommandation, bien qu'il ne l'ait pas exprimé d'une manière aussi heureuse.

On dira peut-être que cet amendement devrait être incorporé au rapport que nous examinerons demain, mais, ainsi qu'il a essayé de le dire en

parlant de l'union politique d'une Europe où figurerait la Grande-Bretagne, M. Radoux désire que la recommandation à l'intention du Conseil des Ministres de l'U.E.O. comporte les termes appropriés, la Grande-Bretagne étant membre du conseil et de l'assemblée de cette organisation. J'espère l'avoir bien compris. Il me fait signe que oui.

C'est dans cet esprit que je vous propose, en ma qualité de président de la commission, d'adopter cet amendement. En dépit de toutes les critiques qui ont été formulées, j'espère que la grande majorité des membres de l'Assemblée approuvera le projet de recommandation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

Dans le Document 423, la Commission des Affaires Générales présente un projet de recommandation.

Un amendement a été déposé à ce projet par M. Radoux.

Il est ainsi conçu :

« Dans le texte de la recommandation elle-même, remplacer le paragraphe 2 par le texte suivant :

2. De relancer l'idée de l'union politique de l'Europe en vue d'aboutir au dépôt d'un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif.»

M. Radoux a déjà soutenu son amendement.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je la demande, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, je souscris à cent pour cent — je dirai même à mille pour cent — à l'idée qu'a défendue ici M. Radoux. Ce matin même à la Commission des Affaires Générales — mes collègues peuvent en témoigner — j'ai demandé que le fait de procéder à l'unification politique de l'Europe constitue une des grandes préoccupations de notre assemblée.

Cependant, je dois présenter trois remarques.

La première concerne le rapport qui traite des responsabilités hors d'Europe.

Je tiens à faire remarquer que le paragraphe 2 de la recommandation, que M. Radoux veut sup-

Mr. Leynen (continued)

to delete, relates not only to co-operation in Europe but also to co-operation outside Europe.

This paragraph should be considered in conjunction with the last paragraph of the preamble, which contains the phrase "...for comparing the views of European countries on their foreign policy and for co-operation in this field". Since this is in accordance with the preoccupation expressed in the paragraph under consideration, the latter cannot be deleted.

Thirdly, Mr. President, I regret that a matter as important as a proposal for the revival of the idea of the unification of Europe should be buried in a report which has given rise to discussion and even to incident, and a recommendation concerning the political responsibilities of WEU countries outside Europe.

The Chairman of the General Affairs Committee has already said that it would be more appropriate if this recommendation were included in the one that we shall be voting on tomorrow after discussing Mr. van der Stoel's report. I wonder whether it might not be better to make a single and very short recommendation, apart from Mr. de Grailly's report and Mr. van der Stoel's report, saying merely :

"The Assembly,

Aware that the building of Europe in the political field is today a problem of first importance,

EARNESTLY RECOMMENDS THAT THE COUNCIL..."

This would be followed by Mr. Radoux's amendment, which I should like to see worded as follows:

"Revive, with all its seven members, the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved."

I do not know whether it is possible, after the debate, to propose a separate resolution.

To sum up, I fully support Mr. Radoux's idea, but his text does not seem to me to be in the right place. I am therefore against the deletion of paragraph 2 and I propose that the amendment be discussed at the same time as Mr. van der Stoel's report. But I should much prefer, follow-

ing the declaration issued by the Chairmen of the groups and the interesting political debate we have had today, the adoption of a special resolution that would be a "white stone" in the work of WEU.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I too would like to retain paragraph 2 of the recommendation. My colleagues and I are strongly in favour of the amendment proposed by Mr. Radoux. May I suggest that we retain paragraph 2 and add Mr. Radoux's amendment as paragraph 3 ? This would merely mean changing paragraph 3 to paragraph 4. We could then include the important paragraph 2 and Mr. Radoux's amendment. I have discussed this briefly with Mr. Radoux and he has agreed to it. I hope that the Chairman of the General Affairs Committee will agree also.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — I thank my excellent colleague, Mr. Leynen, for his 1000 % support. However, I would have preferred him to confine himself to a 100 % support, as that would certainly have been complete! (*Smiles*)

I am a little anxious about his suggestion for, according to the practice of this Assembly, it is no longer possible, from a procedural point of view, to propose another recommendation at this stage.

Secondly, if we adopt Mr. Leynen's proposal, the chances are that we shall say the same thing tomorrow, whereas the amendment is more in its proper place in the present draft Recommendation. In fact, in paragraph 2 we take over the very terms used by the Rapporteur and the idea of a political union of Europe. That is why I felt able to say a short while ago that I was snatching at the opportunity to revive an idea.

I agree with Mr. Leynen's proposal to mention — in another resolution — the Seven. He reminds us of Talleyrand's saying : "it goes even better if it is said". But here we have no need to refer to Talleyrand because, as the President has rightly said, any recommendation approved by this Assembly is naturally approved by the seven countries composing it.

M. Leynen (suite)

primer, n'a pas seulement trait à la coopération en Europe, mais aussi à la coopération en dehors de l'Europe.

Il faut rapprocher ce paragraphe du dernier alinéa des considérants, où il est dit notamment : « ...pour une confrontation des points de vue des pays européens sur leur politique étrangère et pour leur coopération dans ce domaine » ; cela rejoignant la préoccupation exprimée dans cet alinéa, celui-ci ne saurait donc être supprimé.

En troisième lieu, M. le Président, je regrette qu'une chose aussi importante que la demande de relance de l'idée de l'unification européenne soit noyée dans un rapport qui a été sujet à discussion, et même à incident, et dans une recommandation qui traite des responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe.

Alors je me pose la question : l'honorable président de la Commission des Affaires Générales a déjà dit que cette recommandation serait mieux à sa place dans celle que nous voterons demain en conclusion du rapport de M. van der Stoel. Il serait peut-être encore préférable de faire une seule recommandation très brève, distincte du rapport de M. de Grailly et de celui de M. van der Stoel, en disant simplement :

« L'Assemblée,

Consciente du fait que la construction européenne dans le domaine politique est le problème numéro un du moment,

RECOMMANDE INSTAMMENT AU CONSEIL... »

puis viendrait l'amendement proposé par M. Radoux, que je voudrais voir rédigé comme suit :

« De relancer à Sept l'idée de l'unification européenne en vue d'aboutir à un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif. »

Je ne sais s'il est possible, à la suite du débat, de proposer une résolution distincte.

Pour me résumer, je souscris complètement à l'idée de M. Radoux, mais son texte ne me paraît pas à sa place. Je m'oppose donc à la suppression du paragraphe 2 et je propose que l'amendement soit renvoyé éventuellement au rapport de M. van der Stoel. Mais je préférerais de loin qu'à la suite

de la déclaration des présidents de groupes et de l'intéressant débat politique que nous avons eu aujourd'hui, une résolution spéciale soit adoptée qui serait une pierre blanche dans les travaux de l'U.E.O.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais, moi aussi, que le paragraphe 2 de la recommandation soit retenu. Mes collègues et moi-même appuyons entièrement l'amendement proposé par M. Radoux. Puis-je suggérer de maintenir le paragraphe 2 et d'insérer à sa suite l'amendement de M. Radoux qui deviendrait le paragraphe 3, tandis que l'actuel paragraphe 3 deviendrait le paragraphe 4. Nous pourrions conserver ainsi l'important paragraphe 2, tout en insérant l'amendement de M. Radoux dans la recommandation. J'en ai parlé brièvement à M. Radoux qui a souscrit à ma proposition. J'espère que le président de la Commission des Affaires Générales l'approuvera également.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (*Belgique*). — Je remercie mon excellent collègue, M. Leynen, de m'avoir donné son accord à mille pour cent. J'aurais préféré qu'il se contentât d'un accord à cent pour cent, car celui-ci eût alors sans doute été complet ! (*Sourires*)

Je redoute un peu sa formule, car selon l'usage dans cette assemblée, il n'est plus possible, au point de vue de la procédure, de proposer maintenant une autre recommandation.

Ma deuxième observation est que, si nous suivons la proposition de M. Leynen, nous risquons de dire demain la même chose, alors que l'amendement est beaucoup mieux à sa place dans le présent projet de recommandation. En effet, nous reprenons au paragraphe 2 les termes mêmes du rapporteur et l'idée d'Europe politique. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir dire tout à l'heure que je saisissais la balle au bond pour essayer de relancer une idée.

Je suis d'accord avec M. Leynen lorsqu'il propose — dans une autre résolution — de préciser « à Sept ». Il rappelle Talleyrand qui estimait que « cela va encore mieux en le disant ». Mais, ici, nous n'avons pas à nous référer à Talleyrand puisque, comme l'a très bien dit le Président, une recommandation votée par cette assemblée l'est, bien entendu, par les sept pays qui la composent.

Mr. Radoux (continued)

I should like to make it clear that I am submitting this recommendation here intentionally, as this is the only Assembly in which the seven countries are represented. Consequently, I entirely agree with the suggestion put forward by my good friend, Mr. Edwards, that the paragraphs of the recommendation be left as they are, with my amendment added after paragraph 2.

I appeal to Mr. Leynen to withdraw his comments, although they seem to me to be apposite. While I agree with the term "white stone", however, I would prefer a slightly grey stone to no stone at all.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am anxious lest a great idea that is dear to us all may be buried in a recommendation concerning the political responsibilities of the WEU countries outside Europe.

It would be preferable to delete the words "outside Europe" from the title of our recommendation and refer solely to the political responsibilities of the WEU countries.

If the title were changed in this way, the idea could be retained and inserted in the recommendation where it would be perfectly appropriate.

The PRESIDENT (Translation). — Excuse me for interrupting, Mr. Leynen, but the time for making proposals is past. The debate is closed.

We have to discuss only the amendment and the draft Recommendation. Have you any other amendments to propose ?...

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — No, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — You will have an opportunity tomorrow, when Mr. van der Stoel's report comes up for discussion, to propose another draft Recommendation embodying the same idea.

What we have before us is only an amendment to the text of the draft Recommendation. We cannot change the title of the draft Recommendation; to do that an amendment would have to be tabled.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, my remarks apply only to the amendment, which I accept. But I maintain that it is in the wrong place in a draft Recommendation dealing with the responsibilities of WEU countries outside Europe since it concerns responsibilities within Europe itself.

We can do one of the following: make the amendment into a separate text, or attach it to Mr. van der Stoel's report, or, again, delete the words "outside Europe" from the title of the draft Recommendation.

That is my argument. It is for you to decide. You control procedure. But I must protest once more against the fact that an idea of such importance should be expressed in the wrong place.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Mr. Leynen's remarks are absolutely well-advised. But at this stage of the debate, and in view of the procedure followed, there are unfortunately only two alternatives: either we drop Mr. Radoux's amendment or we insert it in the place he suggests.

If, at a later sitting, Mr. Leynen wishes to take up his idea again, and incorporate it in a stronger, more striking motion not hemmed round by so many considerations, I shall support him immediately; but at the moment, since it is important that this comment should be made, and since this cannot be done except by the procedure now being suggested, I shall vote for Mr. Radoux's amendment because there are only two possibilities open to me: either to remain silent on this point, which I do not want to do; or else to say what I have to say in this manner. I realise that it is imperfect and inadequate, but it is at the moment the only way open to me.

The PRESIDENT (Translation). — The situation is as follows. The opinion of the Committee has already been expressed. Mr. Radoux has tabled an amendment. This amendment, modified by Mr. Edwards' proposal which is accepted by Mr. Radoux, is to insert, after paragraph 2, the following paragraph:

"Revive the idea of the political union of Europe with a view to a new plan being tabled whereby this aim can be achieved."

M. Radoux (suite)

Je réponds clairement que c'est intentionnellement que je présente ici cette recommandation, car nous sommes la seule assemblée où nous nous retrouvons à Sept. Par conséquent, je me rallie entièrement à ce qu'a dit mon excellent ami, M. Edwards : laissons les paragraphes de la recommandation tels qu'ils sont, mais ajoutons le texte de mon amendement à la suite du paragraphe 2.

Je demande à M. Leynen de vouloir bien renoncer à ses observations que je crois tout à fait pertinentes. Néanmoins, si je suis d'accord avec le terme de « pierre blanche », j'aime mieux une pierre un peu grise plutôt que pas de pierre du tout.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, ma préoccupation est qu'une grande idée qui nous est chère à tous ne soit pas noyée dans une recommandation concernant les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe.

Laissons plutôt tomber les mots « hors d'Europe » de l'intitulé de notre recommandation et parlons uniquement des responsabilités politiques des pays de l'U.E.O.

L'intitulé étant ainsi modifié, notre idée pourrait être retenue et insérée dans la recommandation où elle aurait vraiment sa place.

M. le PRÉSIDENT. — Excusez-moi de vous interrompre, M. Leynen, mais le temps des propositions est dépassé. La discussion est close.

Nous avons à discuter seulement l'amendement et le projet de recommandation. Proposez-vous d'autres amendements ?...

M. LEYNEN (*Belgique*). — Non, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Vous pourrez demain, à propos du rapport de M. van der Stoel, proposer un autre projet de recommandation qui reprenne la même idée.

Nous nous trouvons seulement en présence d'un amendement au texte de la recommandation. Nous ne pouvons pas modifier le titre du projet de recommandation, un amendement serait alors nécessaire.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, mon intervention se limite à l'amendement que j'accepte. Mais je prétends qu'il ne se trouve pas à sa place dans un projet de recommandation concernant « les responsabilités des pays de l'U.E.O. hors d'Europe », car il concerne les responsabilités à l'intérieur de l'Europe même.

De deux choses l'une : ou nous en faisons un texte séparé, ou nous le joignons au rapport de M. van der Stoel, ou encore nous supprimons de l'intitulé les mots « hors d'Europe ».

Telle est ma thèse. A vous de décider ! Vous êtes maître de la procédure. Mais je proteste, encore une fois, contre le fait qu'une idée aussi importante ne se trouve pas à sa vraie place.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, les observations de M. Leynen sont infiniment judicieuses. Mais à cet instant du débat, et étant donné la manière dont la procédure est engagée, il n'y a malheureusement pour nous qu'une alternative : ou bien nous abandonnons le vœu exprimé par M. Radoux, ou bien nous l'insérons là où M. Radoux le suggère.

Si, lors d'une session ultérieure, M. Leynen veut reprendre son idée, en faire une motion plus éclatante, plus visible, moins enserrée dans des considérations, je serai immédiatement à ses côtés ; mais, à l'heure présente, comme il est important que cette chose soit dite et comme il n'y a pas d'autre moyen de le dire que la procédure qui nous est proposée, je voterai l'amendement de M. Radoux parce que je dois, ou bien me taire sur un point sur lequel je n'ai pas envie de me taire, ou bien le dire de cette manière, que je reconnais imparfaite, insuffisante certes, mais qui est, à l'heure actuelle, la seule ouverture qui me soit offerte.

M. le PRÉSIDENT. — La situation est la suivante. L'avis de la commission a déjà été exprimé. M. Radoux a déposé un amendement. Cet amendement, modifié selon la proposition de M. Edwards, acceptée par M. Radoux, tend à insérer, après le paragraphe 2, le paragraphe suivant :

« De relancer l'idée de l'union politique de l'Europe en vue d'aboutir au dépôt d'un nouveau projet permettant de réaliser cet objectif. »

The President (continued)

We shall now vote on Mr. Radoux's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted unanimously.

I shall now ask you to vote on the amended draft Recommendation.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly begin its Sitting tomorrow morning, Thursday, at 9.15 a.m. instead of at 10 o'clock.

Are there any objections ?...

It is so decided.

The next public Sitting will therefore be held tomorrow, at 9.15 a.m., with the following Orders of the Day :

The British application for membership of the European Communities (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 424).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.55 p.m.)

1. See page 35.

M. le Président (suite)

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Radoux.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de recommandation amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il une opposition au projet de recommandation amendé ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*En conséquence, le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité*¹.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée que la séance de demain matin jeudi commence à 9 h. 15 au lieu de 10 heures.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

La prochaine séance publique aura donc lieu demain matin, à 9 h. 15, avec l'ordre du jour suivant :

La candidature britannique aux Communautés européennes (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 424).

Il n'y a pas d'opposition ?

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 55)

1. Voir page 35.

TWELFTH SITTING

Thursday, 7th December 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the Composition of Committees.
4. The British application for membership of the European Communities (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee; Address by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands; Resumed Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 424*).

Speakers : The President, Mr. van der Stoel (*Rapporteur*), Mr. Rodgers, Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Sandys, Mr. Flornoy, Mr. Kopf, Mr. Heffer, Mr. Jannuzzi, Mr.

Schulz, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. von Merkatz, Mr. St. John-Stevas, Mr. Flornoy, Dr. Summerskill, Mr. Radoux, Lord Listowel, Mr. Kirk, Mr. Luns (*Minister for Foreign Affairs of the Netherlands*), Mr. Leynen, Lord Gladwyn, Mr. Vogt, Mr. de Grailly, Mr. Vos, Mr. Abelin, Mr. Silkin, Mr. Nessler, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Griffiths, Mr. van der Stoel (*Rapporteur*), Mr. Blumenfeld (*Chairman of the Committee*), Mr. Sibille, Mr. Radoux.

5. Revival of the idea of the political union of Europe (Doc. 434).

Speaker : The President.

6. Close of the Session.

The Sitting was opened at 9.25 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The United Kingdom Delegation has proposed the following changes in the composition of Committees :

1. See page 38.

General Affairs Committee : Mr. Jeger as an alternate in place of Mr. Hamling ;

Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions : Mr. Chapman as an alternate in place of Mr. Jeger ;

Committee on Rules of Procedure and Privileges : Mr. Rhodes as an alternate in place of Mr. Williams.

Are there any objections to these proposals ?...

They are agreed to.

4. The British application for membership of the European Communities

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee; Address by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands; Resumed Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 424)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on the British application for membership of the European Communities and the vote on the draft Recommendation, Document 424.

Before calling the Rapporteur, may I remind the Assembly that Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, will address us this afternoon at 3 p.m.

DOUZIÈME SÉANCE

Judi 7 décembre 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition de commissions.
4. La candidature britannique aux Communautés européennes (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales ; Discours de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas ; Suite de la discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 424*).
Intervient : le Président, M. van der Stoel (*rapporteur*) M. Rodgers, M. Kahn-Ackermann, M. Sandys, M. Flornoy, M. Kopf, M. Heffer, M. Jannuzzi, M. Schulz, M. de la Vallée Poussin, M. von Merkatz, M. St. John-Stevas, M. Flornoy, Mme Summerskill, M. Radoux, Lord Listowel, M. Kirk, M. Luns (*Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas*), M. Leynen, Lord Gladwyn, M. Vogt, M. de Grailly, M. Vos, M. Abelin, M. Silkin, M. Nessler, M. de la Vallée Poussin, M. Griffiths, M. van der Stoel (*rapporteur*), M. Blumenfeld (*président de la commission*), M. Sibille, M. Radoux.
5. La relance de l'idée de l'union politique de l'Europe (Doc. 434).
Intervient : le Président.
6. Clôture de la session.

La séance est ouverte à 9 h. 25, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence, seront publiés dans la liste de présence annexée au procès verbal¹.

3. Modifications dans la composition de commissions

M. le PRÉSIDENT. — La délégation du Royaume-Uni propose les modifications suivantes dans la composition de commissions:

Commission des Affaires Générales: M. Jeger, membre remplaçant, à la place de M. Hamling;

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale: M. Chapman, membre remplaçant, à la place de M. Jeger;

Commission du Règlement et des Immunités: M. Rhodes, membre remplaçant, à la place de M. Williams.

Il n'y a pas d'opposition à ces candidatures? ...

Elles sont ratifiées.

4. La candidature britannique aux Communautés européennes

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales ; Discours de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas ; Suite de la discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 424)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la candidature britannique aux Communautés européennes et le vote sur le projet de recommandation, Document 424.

Avant de donner la parole au rapporteur, je rappelle à l'Assemblée que nous entendrons cet après-midi, à 15 heures, M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

1. Voir page 38.

The President (continued)

I call Mr. van der Stoel, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*). — Mr. President, in our Assembly there are many representatives of a generation which was responsible for the destinies of Europe after the second world war, a generation which was determined to prevent the errors of those preceding them, a generation which was determined not to allow a resurgence of the nationalism which had proved to be so disastrous for Europe in previous decades, a generation which was convinced that narrow national interests ought to be subordinated to larger and more important common interest. In short, it was a generation which was inspired by men like Schuman, Monnet and Spaak, the architects of a new and united Europe.

Much has been achieved, especially in the fifties. The European Communities were born; the Common Market proved to be a spectacular success. However, much remained undone. The projects for a European political community and for a European army did not materialise. Moreover, only six European countries were involved in the process of integration. Britain and the Scandinavian countries did not take part in it.

In the meantime, dramatic changes have occurred on the world scene. Half a century ago, Western Europe played a decisive rôle in world affairs. Now, the real centres of power are Washington and Moscow. A second industrial revolution is taking place before our eyes, but the countries of Western Europe are not in the vanguard of the process as they were in the nineteenth century. They are lagging far behind in comparison with economic giants of continental size like the United States and the Soviet Union, and, with every month which passes, the gap is widening. It is not because there is any lack of talents, brains and skills in Europe, but because the peoples of Europe have failed so far to pool their technological resources and to remove the innumerable barriers in the organisational, administrative and legal spheres which stand in the way of a common effort.

Twenty years ago, there were still many who argued that a European nation State of medium size would have sufficient resources to maintain its place in the world independent of others. Today, practically everyone agrees that this is completely impossible, both in the economic and

in the political and military spheres. Europe can only maintain its proper place in the world and safeguard its future if it succeeds in overcoming its internal divisions and agreeing on common policies and common efforts. It is equally clear that there is not much time left. We cannot afford to leave the concept of European unity in the realm of dreams, hopes and speeches. We cannot afford to leave it to future generations. It is the responsibility of this generation to overcome the obstacles of an old-fashioned and narrow-minded nationalism and quicken the process of European unification.

At this moment, the peoples of Europe have an historical chance to make vitally important progress in the direction of European unity. The opportunity presents itself to do away with the barriers which separate the countries of EEC and EFTA and to create an enlarged Community comprising nearly all the democratic countries of Europe. Britain, followed by Ireland, Denmark and Norway, has applied for membership of the EEC. Let us not be mistaken about the true nature of this step. Britain has not applied for membership half-heartedly, with mental reservations, or with the secret hope of diluting the Community. The British Government has taken this step on behalf of a nation and a parliament which have shown a rare unanimity in supporting the policy. It has done so in a way which leaves no doubts about its willingness to accept the Treaty of Rome and the ensuing obligations.

Britain has also made it clear that it understands and accepts the wider implications of the Treaty of Rome and is fully prepared to contribute to the process of the political unification of Europe. Moreover, Britain has made important proposals for a joint European effort in the vitally important sphere of technology. The British Government and the British people do not intend to join the Community in order to put on the brakes. They have demonstrated convincingly that they do so with the firm will to help make a success of it, and with the equally firm conviction that only by pooling their efforts can the peoples of Europe secure their future.

Here is a country and a people which are now firmly committed to the concept of a united Europe. All the signs point unmistakably in the same direction. Britain is preparing to join the vanguard of the movement towards European unity.

M. le Président (suite)

La parole est à M. van der Stoel, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, notre assemblée compte de nombreux Représentants d'une génération qui était responsable des destinées du monde au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, qui était déterminée à éviter le retour aux erreurs de ses aînés, qui refusait de permettre le renouveau d'un nationalisme qui s'était révélé particulièrement désastreux pour l'Europe au début de ce siècle, enfin qui était convaincue de la nécessité de subordonner les intérêts nationaux mesquins à un intérêt commun plus large et plus important. Bref, c'était une génération inspirée par des hommes comme Schuman, Monnet et Spaak, les architectes d'une Europe unie et nouvelle.

Ses réalisations ont été grandes, surtout entre 1950 et 1960, avec la création des Communautés européennes et le succès éclatant du Marché commun. Mais il restait beaucoup à faire. Les projets de communauté politique et d'armée européenne ne se sont pas traduits dans les faits. Six pays européens seulement ont participé au processus d'intégration. La Grande-Bretagne et les pays scandinaves sont restés en dehors du mouvement.

Pendant ce temps, la situation mondiale s'est radicalement modifiée. Il y a un demi-siècle, l'Europe occidentale jouait dans le monde un rôle décisif. Maintenant, les centres réels du pouvoir sont Washington et Moscou. Une deuxième révolution industrielle se déroule sous nos yeux et les pays d'Europe occidentale sont loin d'être en tête du processus comme au XIX^e siècle. Ils sont, en effet, très en retard sur les États-Unis et l'Union Soviétique, ces géants économiques de dimension continentale, et l'écart augmente de mois en mois. Ce n'est pas faute de talent, d'intelligence ou de qualités techniques, mais parce que les peuples européens n'ont pas su mettre en commun leurs ressources techniques et abattre les innombrables barrières structurelles, administratives et juridiques qui s'opposent à un effort commun.

Il y a vingt ans, beaucoup d'entre nous croyaient encore qu'un Etat européen de dimension moyenne disposerait de ressources suffisantes pour tenir une place dans le monde indépendamment des autres pays. De nos jours, presque tout le monde reconnaît que c'est absolument im-

possible, sur le plan économique comme sur le plan politique et militaire. L'Europe ne pourra conserver sa place dans le monde et préserver son avenir que si elle surmonte ses divisions internes et si elle convient de mettre en commun sa politique et ses efforts. Il est également clair qu'il ne lui reste plus beaucoup de temps. Nous n'avons pas le droit de reléguer l'idée de l'unité européenne parmi les rêves, les espérances et les discours. Nous n'avons pas le droit de la confier aux générations futures. C'est à la nôtre qu'il appartient d'éliminer les obstacles que crée un nationalisme étroit et démodé et d'accélérer le processus d'unification européenne.

En ce moment, les peuples d'Europe ont une occasion historique de faire un pas essentiel vers l'unification européenne, d'abattre les barrières qui s'élèvent entre pays de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. et de créer une communauté élargie comprenant presque tous les pays démocratiques d'Europe. La Grande-Bretagne, bientôt suivie de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège, a demandé à faire partie de la C.E.E. Ne nous méprenons pas sur la nature de ce geste. La Grande-Bretagne n'a fait cette demande ni à son corps défendant, ni avec des réserves mentales, ni dans le secret espoir d'affaiblir la Communauté. Le gouvernement britannique a agi au nom d'une nation et d'un parlement qui l'ont approuvé avec une rare unanimité et d'une façon qui ne laisse aucun doute sur sa volonté d'accepter le Traité de Rome et les obligations qui en découlent.

La Grande-Bretagne a également montré qu'elle comprend et qu'elle accepte les incidences plus larges du Traité de Rome et qu'elle est entièrement disposée à contribuer au processus d'unification politique de l'Europe. De plus, elle a présenté d'importantes propositions en vue de la mise en commun des efforts européens dans le domaine crucial de la technologie. Le gouvernement et le peuple britanniques ne désirent pas entrer dans la Communauté pour la freiner. Ils ont démontré de façon convaincante qu'ils agissent dans la ferme intention de faire réussir l'entreprise et en pleine conscience du fait que c'est uniquement en mettant leurs efforts en commun que les peuples européens peuvent garantir leur avenir.

Voici donc un pays et un peuple qui se sont nettement déclarés en faveur de l'unité européenne. Tous les signes indiquent clairement la même direction. La Grande-Bretagne s'apprête à rejoindre l'avant-garde du mouvement d'unification européenne.

Mr. van der Stoep (continued)

In recent months there have been many discussions about possible dangers for the cohesion of the Community. Personally, I believe that there is a very real danger ; and it comes mainly from a government which is permanently trying to undermine the position of the European Commission, which is constantly opposing the majority decisions provided for in the Treaty of Rome and which has made the concept of national independence the centre-piece of its policies. It does not come from a government which is persistently showing its willingness to implement the provisions of the Treaty of Rome and is firmly committed to the view that realistic policies must be based on the concept of European interdependence, and which, to quote one of its members, wants "to establish a real identity for Europe in the world".

Of course, several problems will have to be solved in negotiations before Britain can enter the Community. It would be unwise to underestimate their importance, but it is impossible to say that no solution can be found for them. When the first negotiations on British membership were ended abruptly by the French veto at the beginning of 1963, many obstacles had already been cleared away. A few more weeks of patient negotiation probably would have been sufficient to reach concrete agreement, notwithstanding that the list of subjects to be dealt with was much longer than it is this time. It is certainly possible to reach agreement, if only there is the political will to succeed. This is not only my personal view. It is the view of Mr. Brandt, the German Foreign Minister, who spoke only a few days ago of the conviction of his government that a solution could be found for all the economic and financial problems related to the accession of Britain.

This is the view of all the governments concerned, with the single exception of the French Government. We must not be so concerned about the precarious position of the British balance of payments. It has been said that the economic health of the Community might be endangered if an ailing Britain were allowed to become a member. Those who argue along those lines can only present a good case if they can prove that these difficulties will persist. They will find it difficult to prove this. There are clearly many reasons for believing that Britain's economic future will be bright and that the balance of payments problem will be overcome.

It is generally assumed that the devaluation of the pound will help considerably in eliminating the deficit and in creating a surplus, even more so because the British Government is determined to reap the full profit from devaluation by following a rigorous policy of restraint. The efforts made to reduce government spending overseas, which had risen from £175 million to £460 million a year on current account in the last 10 years, will have the same effect. These factors combined provide solid grounds for the hope that the British balance of payments position will not be a problem for long. This is not only the view of the British Government. The same conclusion was reached independently by the widely respected British National Institute of Economic and Social Research, whose experts expect a very considerable improvement in the balance of 1969, possibly even leading to a surplus during that year of as much as £500 million.

So far I have spoken of the problems to be discussed during the negotiations for British membership. We must see these questions in their proper perspective. Britain is not knocking on the door of the Community as the impoverished relative who has lived for too long beyond his means and who is now suddenly asking to be made a director of the prosperous family firm. It would be more proper to make a comparison between the merger of two companies both of whom are incapable of competing on their own with the stronger and bigger corporations and find it mutually advantageous to agree on amalgamation.

Let us have a look at the facts as presented by the European Commission. The gross national product of the Community of the Six is now equal to about 40 % of that of the United States. If Britain, Ireland, Norway and Denmark joined, it would be equal to 60 % of the United States. The British contribution alone would increase the economic potential by more than 30 %. Moreover, the Commission assumes that the creation of an enlarged Community would contribute to economic expansion in Europe.

These are not the only advantages of British entry to the Community. The future of the European economy depends to a very large extent on the successful development of modern science-based industries. Europe is in serious danger of becoming the industrial backyard of the world if it cannot compete in such spheres as electronics and computers and in the civil application of

M. van der Stoep (suite)

Ces derniers mois, l'on a beaucoup parlé de risques possibles pour la cohésion de la Communauté. Personnellement, je crois qu'il existe un danger très réel, mais qui provient surtout d'un gouvernement qui tente en permanence de saper la position de la Commission européenne, s'oppose constamment aux décisions majoritaires prévues au Traité de Rome et fait du principe de l'indépendance nationale la pièce maîtresse de sa politique. Il ne vient pas d'un gouvernement qui ne cesse de faire preuve de sa volonté d'appliquer les dispositions du Traité de Rome, qui est fermement convaincu que toute politique réaliste doit se fonder sur le concept de l'interdépendance européenne et qui, pour citer l'un de ses membres, souhaite «donner une réelle identité à l'Europe dans le monde».

Certes, il faudra, avant que la Grande-Bretagne puisse entrer dans la Communauté, résoudre par voie de négociation de nombreux problèmes. Il serait peu sage d'en sous-estimer l'importance, mais on ne saurait les considérer comme insolubles. Au moment où les premières négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ont brusquement été interrompues par le veto français au début de 1963, de nombreux obstacles avaient déjà été aplanis. Quelques semaines supplémentaires de patientes négociations auraient suffi pour parvenir à un accord concret, encore que la liste des questions litigieuses fût alors bien plus longue que maintenant. Un accord serait certainement possible si l'on avait la volonté politique de réussir. Je ne suis pas le seul à le penser; c'est aussi l'avis de M. Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, qui nous disait, il y a quelques jours encore, combien son gouvernement était convaincu de la possibilité de résoudre les problèmes économiques et financiers que pose l'adhésion de la Grande-Bretagne.

Tous les gouvernements intéressés, à l'exception du gouvernement français, pensent de même. La précarité de la balance des paiements britannique ne doit pas tant nous inquiéter. Selon certains, la santé économique de la Communauté pourrait être compromise par l'entrée en son sein d'une Grande-Bretagne convalescente. Leur argumentation ne paraît solide que s'ils démontrent que ces difficultés vont persister. Ils s'apercevront que ce n'est pas facile. Pour nombre de raisons, on peut estimer que la Grande-Bretagne a un brillant avenir économique devant elle et qu'elle pourra surmonter les problèmes de sa balance des paiements.

On pense généralement que la dévaluation de la livre contribuera sensiblement à supprimer le déficit et à créer un excédent, d'autant que le gouvernement britannique est décidé à tirer tous les avantages possibles de la dévaluation en suivant une rigoureuse politique d'austérité. Les efforts qu'il a déployés pour réduire ses dépenses à l'étranger, qui étaient passées, depuis dix ans, de 175 millions de livres à 460 millions de livres par an en compte courant, vont produire des effets similaires. A eux deux, ces facteurs constituent de solides raisons d'espérer que le problème de la balance des paiements britannique ne subsistera pas longtemps. Le gouvernement britannique n'est pas le seul à le croire. Le très respectable Institut national britannique des recherches économiques et sociales est, en effet, arrivé indépendamment à la même conclusion puisque ses experts envisagent, pour 1969, une très notable amélioration de la balance, voire un éventuel excédent de 500 millions de livres.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des problèmes dont vont traiter les négociations sur l'adhésion britannique. Il convient de les replacer dans leur juste perspective. La Grande-Bretagne ne frappe pas à la porte du Marché commun à la façon d'un parent pauvre qui a trop longtemps vécu au-delà de ses moyens et qui demande brusquement à être nommé directeur de la prospère affaire familiale. Si l'on tient à faire une comparaison, il serait plus juste de parler de la fusion de deux entreprises incapables, séparément, de concurrencer les sociétés plus grandes et plus fortes et pour qui cette fusion présente de mutuels avantages.

Regardons les faits que nous présente la Commission du Marché commun. Le produit national brut des Six s'élève maintenant à 40% de celui des Etats-Unis. Si la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège et le Danemark entraient dans la Communauté, il atteindrait 60% de celui des Etats-Unis. La participation britannique accroit, à elle seule, le potentiel économique de plus de 30%. De plus, la Commission estime que la création d'une Communauté élargie favoriserait l'expansion économique de l'Europe.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté présenterait d'autres avantages encore. L'avenir de l'économie européenne dépend très largement du développement d'industries modernes à base scientifique. L'Europe court le grand risque de n'être que «l'arrière-cour» de l'industrie mondiale si elle est incapable de la concurrencer dans des domaines tels que l'électronique, les calculs

Mr. van der Stoep (continued)

nuclear energy. It is especially in these areas that Britain has very much to offer. The European Commission estimates that in 1963 Britain spent what corresponds to 63 %, nearly two-thirds, of the total expenditure of the Community, on research and development. The number of scientists employed in Great Britain alone is about 59 % of the number employed in the whole of the Community.

Addressing the Consultative Assembly of the Council of Europe last January, the British Prime Minister warned us of the danger of :

"... an industrial helotry under which we in Europe produce only the conventional apparatus of a modern economy, while becoming increasingly dependent on American business for the sophisticated apparatus, which will call the industrial tune in the seventies and eighties."

These words are not necessarily alarmist, but they are supported by hard facts. The United States alone is spending about six times more on research and development than the whole of the European Community. The technological gap is rapidly widening. If we do not succeed in agreeing quickly on a concerted effort to reverse this trend it may be too late. There is an urgent need for a technological community covering the whole of democratic Europe above all to give a real content to it and to come to a real pooling of our resources.

We can no longer afford to spend long years in endless discussions on the question of the agricultural levies or the problem of the sterling balances. Important as these questions are, they are completely overshadowed by the dangers confronting the future of the European economy. History will pass a very hard judgment on us if we fail to discern what the real priorities are. We all have more to gain by breaking down the barriers obstructing real integration and by overcoming the obstacles standing in the way of an enlargement of the Community than we have to lose by giving up certain advantages and privileges.

Nor are the advantages of a larger and more intensive co-operation of a purely economic nature. Politically, too, we need a larger Europe.

Last June our Assembly adopted a recommendation stating, *inter alia*, that only united action by the European States could enable a true balance to be established in the western world. Here, too, a British contribution is essential. It is absurd to think that Britain, once a member of the Community, could and would be used as an instrument to secure American domination over Europe. Britain is not America's Trojan Horse. It is fully willing to join in the efforts to achieve European political unity. Britain values close but not exclusive links with the United States, especially in defence areas, because it believes that the maintenance of the Atlantic Alliance is vital to the security of Europe.

Britain is not the only European country which takes this view. It is fully shared by five of the six member States of the European Community. A politically united Europe could play a far more important rôle on the world scene. It would no longer be true that we are powerless to influence events, even when a grave crisis develops dangerously near our back door, as happened last summer. Europe could play a far greater part in the efforts to preserve the détente with the East and to curb the nuclear danger. It could do much more to help the underdeveloped nations overcome poverty and want.

Politically and economically, Europe could look forward to a brighter future if it succeeds in overcoming its internal divisions and rivalries, if only it manages to orientate itself towards the future.

It is against this background that our Assembly will have to consider the words spoken by the President of France at his latest press conference — words which will inevitably lead to the conclusion that he is trying once again to overrule his partners and prevent Britain from becoming a member of the Community. If the other States of the Community were to bow to his will, this would not only be bad for Britain but it would be a disaster for the whole of Europe. From then on the foundation of mutual trust, on which the Community is built, would be definitely and perhaps permanently destroyed. In an atmosphere of suspicion and distrust no new initiatives can be born. It would be virtually impossible to reach agreement on common policies.

M. van der Stoep (suite)

latrices et les applications civiles de l'énergie nucléaire. Or, c'est justement dans ces domaines que la Grande-Bretagne a beaucoup à offrir. La Commission de la C.E.E. estime qu'en 1963, la Grande-Bretagne a dépensé pour la recherche et la mise au point l'équivalent de 63%, c'est-à-dire environ les deux tiers, des dépenses totales de la Communauté. A elle seule, la Grande-Bretagne emploie près de 59% du nombre total des chercheurs de la Communauté.

S'adressant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe en janvier dernier, le premier ministre britannique nous a prévenus du danger qu'il y aurait à laisser les Européens devenir des

«... ilotes industriels condamnés à ne fabriquer que l'équipement conventionnel d'une économie moderne, tout en devant de plus en plus dépendre des grandes sociétés américaines pour l'équipement avancé qui fera la loi dans l'industrie au cours des années 70 et 80 ».

Ces paroles ne sont pas nécessairement alarmistes, mais elles sont confirmées par les faits. A eux seuls, les Etats-Unis dépensent en recherche et mise au point six fois plus que l'ensemble de la Communauté européenne. L'écart technologique se creuse rapidement. Si nous ne mettons pas rapidement d'accord pour renverser cette tendance par une action concertée, nous risquons d'arriver trop tard. Il est urgent de créer une communauté technologique couvrant l'Europe démocratique tout entière, pour donner à cette dernière un contenu réel et lui permettre de mettre véritablement en commun ses ressources.

Nous ne pouvons plus nous permettre de perdre des années à discuter sans fin de la question des droits sur les produits agricoles ou du problème des balances sterling. Si importantes soient-elles, ces questions sont totalement éclipsées par les risques que court l'avenir de l'économie européenne. L'histoire nous jugera très sévèrement si nous sommes incapables de discerner les priorités véritables. Nous gagnerons tous plus à abolir les barrières qui s'opposent à l'intégration et à éliminer les obstacles qui freinent l'élargissement de la Communauté que nous ne perdrons à abandonner certains avantages et privilèges.

D'ailleurs, les avantages d'un élargissement et d'une intensification de la coopération ne sont pas purement économiques. Politiquement aussi, l'Eu-

rope doit s'élargir. En juin dernier, notre assemblée a adopté un projet de recommandation constatant notamment que seule une unité d'action des Etats européens pouvait permettre d'établir un équilibre véritable au sein du monde occidental. En cela aussi, la participation britannique est essentielle. Il est absurde de croire qu'une fois entrée dans la Communauté, la Grande-Bretagne pourrait servir d'instrument pour assurer la domination américaine en Europe. La Grande-Bretagne n'est pas le cheval de Troie de l'Amérique. Elle est très désireuse de participer à l'effort d'unification politique de l'Europe. Elle apprécie, cependant, les liens étroits, mais non exclusifs, qu'elle entretient avec les Etats-Unis, surtout dans les secteurs de défense, car elle croit que le maintien de l'Alliance atlantique est vital pour la sécurité de l'Europe.

La Grande-Bretagne n'est d'ailleurs pas le seul pays d'Europe à être de cet avis. Il est pleinement partagé par cinq des six membres de la Communauté européenne. Une Europe politiquement unie pourrait jouer un rôle beaucoup plus important sur la scène mondiale. Nous ne resterions plus impuissants devant les événements si une crise grave évoluait dangereusement à notre porte, comme l'été dernier. L'Europe serait bien mieux placée pour contribuer à la détente avec l'Est et pour pallier le danger atomique. Elle pourrait lutter enfin bien plus activement pour libérer les nations insuffisamment développées de la pauvreté et de la faim.

Du double point de vue politique et économique, l'Europe aurait de meilleures perspectives si elle réussissait à surmonter ses divisions et ses rivalités internes, et pour peu qu'elle parvienne à se tourner vers l'avenir.

C'est dans cette optique que notre assemblée doit considérer les paroles qu'a prononcées le Président de la République Française à sa dernière conférence de presse — paroles qui laisseront inévitablement penser qu'il s'efforce, une fois de plus, de passer outre à l'avis de ses partenaires et d'empêcher la Grande-Bretagne d'entrer dans la Communauté. Si les autres Etats de la Communauté obéissaient à son désir, ce ne serait pas seulement un mal pour la Grande-Bretagne, mais un désastre pour l'Europe entière. Dès lors, la confiance mutuelle sur laquelle repose la Communauté serait nettement, et peut-être définitivement, détruite. Dans une atmosphère de méfiance et de soupçon, il ne peut naître aucune initiative nouvelle et un accord sur des politiques communes serait virtuellement impossible à réaliser.

Mr. van der Stoel (continued)

Inevitably, Community interests would get less attention, and purely national interests would begin to prevail again. A general erosion of the Community would be the result.

This is an historical hour for Europe. It is confronted with a clear choice. One road leads to an enlargement of the Community and to an intensification and quickening of the integration process, both economically and politically. It is our only chance, and it may well be our last chance, to build a Europe which has enough vitality and strength to protect its political interests and to compete with other nations of continental size in the economic field. The other way leads to disintegration and, consequently, to economic decline and to a situation in which others decide on our fate. Inevitably it will lead us back to the fatal errors of the past.

At this critical stage of European history, much depends on the five States which are the partners of France in the present Community. No one will ask them to take a stand against France as such. France has a vital rôle to play in the Europe of the future. We shall have to ask them, however, to take a firm stand against the present policies of the French Government, which could have such disastrous consequences for the whole of Europe. We shall have to ask them to act with determination and to agree on common action in order to achieve the much needed enlargement of the Community and to safeguard the future of Europe. The Five will have to act as one.

We have to appeal to the Ministers who are meeting on 18th and 19th December not only to consider themselves as the representatives of Germany, Italy, Belgium, the Netherlands and Luxembourg, but to speak for Europe, to speak for those millions of Europeans whose future prosperity is at stake, to speak for all those millions of older people in Europe who still have vivid memories of two world wars and who know that virulent nationalism was the main cause of them, and to speak for those millions of younger people on both sides of the Channel for whom national frontiers are remnants of the past and who feel themselves citizens of Europe just as much as citizens of their own country.

Some time ago the British Government stated that it was not prepared to take "No" for an

answer. This is true for Britain, but it is just as true for Europe as a whole. Europe cannot take "No" for an answer, because this is in fact a "No" to European unity and a "No" to the future of Europe. Europe cannot afford a "No"; it can only accept an unqualified "Yes".
(*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Rodgers to speak in the debate.

Mr. RODGERS (*United Kingdom*). — I should like, first, to congratulate Mr. van der Stoel most warmly on his report and also on his very powerful and, as I think we must all believe, convincing speech this morning. He set out the issues which confront us in this debate with very great skill and clarity. The draft Recommendation now before the Assembly will, I am sure, be readily accepted by the delegates here. That recommendation entirely coincides with the British Government's point of view.

In particular, we agree that an immediate start should be made to negotiations between the Six and Britain for entry into the European Communities. That is, after all, the key. Until these negotiations begin we cannot enter the Communities, and until the Communities are enlarged to include us and those other European States who have applied with us for full membership we shall not make any real progress towards that European unity which for so long has been the objective of this Assembly.

The unity of Europe is what our debate here is really about and what the whole history of Europe has been centred on since the 1940s right up to 1967, the year in which we were ready to make another great advance on the road to a united Europe, because Britain has now made a commitment to Europe which is total and unequivocal, and to the Europe of the Treaty of Rome.

Not everyone yet understands the profound change which has taken place in my country. We have come to recognise that from now on our major interests and the major field of operation for our policies must be in and with Europe. We have said quite plainly that we want to work out, in Europe and with other Europeans, our common destiny.

M. van der Stoel (suite)

Inévitablement, les intérêts de la Communauté seraient moins pris en considération et les intérêts purement nationaux prévaudraient à nouveau. Il en résulterait une érosion générale de l'esprit communautaire.

L'Europe connaît donc une heure historique. Elle doit faire un choix net. L'une des voies qui lui sont ouvertes conduit à un élargissement de la Communauté, ainsi qu'à l'intensification, à l'accélération du processus d'intégration économique et politique. C'est notre seule chance — peut-être la dernière — d'édifier une Europe qui ait suffisamment de vitalité et de force pour protéger ses intérêts politiques et concurrencer d'autres nations de taille continentale sur le terrain économique. L'autre voie conduit à la désintégration et, partant, au déclin économique et à une situation dans laquelle il appartiendra à des tiers de décider de notre destin. Inévitablement, cela nous ramènerait aux fatales erreurs d'antan.

A ce stade critique de l'histoire européenne, bien des choses dépendent des cinq États partenaires de la France dans la Communauté actuelle. Personne ne leur demandera de prendre position contre la France elle-même, contre la France qui a un rôle capital à jouer dans l'Europe de l'avenir. Mais il nous faudra leur demander de s'élever avec fermeté contre la politique actuelle du gouvernement français, politique qui pourrait avoir des conséquences particulièrement désastreuses pour toute l'Europe. Il faudra leur demander d'agir avec détermination et de s'entendre sur une action commune destinée à réaliser l'indispensable élargissement de la Communauté et à préserver l'avenir de l'Europe. Les Cinq devront faire bloc.

Aux ministres qui se réunissent les 18 et 19 décembre, nous devons demander de ne pas se considérer uniquement comme les représentants de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, mais de parler au nom de l'Europe, au nom de ces millions d'Européens dont la prospérité future est en jeu, de ces millions d'Européens âgés qui se souviennent encore des deux guerres mondiales et qui savent qu'un nationalisme virulent en a été la cause principale, de ces millions de jeunes enfin qui, des deux côtés de la Manche, considèrent les frontières comme des vestiges du passé et se sentent autant citoyens de l'Europe que citoyens de leur propre pays.

Il y a quelque temps, le gouvernement britannique a déclaré qu'il ne considérerait par un «non»

comme une réponse. Il avait raison de le dire, mais l'Europe pourrait en dire tout autant. L'Europe ne peut pas considérer un «non» comme une réponse, parce que ce serait en fait un «non» à l'unité européenne et un «non» à l'avenir de l'Europe. L'Europe ne peut se permettre d'accepter un «non»; tout ce qu'elle peut accepter, c'est un «oui» sans réserve. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — Dans la discussion, la parole est à M. Rodgers.

M. RODGERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais d'abord féliciter très chaleureusement M. van der Stoel de son rapport et du discours — que nous devons tous considérer, je crois, comme extrêmement vigoureux et convaincant — qu'il a prononcé ce matin. Il a exposé, avec beaucoup de compétence et de clarté, les problèmes que pose le présent débat. Je suis certain que les délégués accepteront sans hésiter le projet de recommandation soumis à l'Assemblée. Il correspond en tout cas entièrement aux vues du gouvernement britannique.

Nous souscrivons en particulier à l'idée que des négociations devraient commencer immédiatement entre les Six et la Grande-Bretagne sur notre adhésion aux Communautés européennes. C'est somme toute, la clé du problème. Tant que ces négociations n'auront pas commencé, nous ne pourrons entrer dans les Communautés, et tant que les Communautés ne se seront pas élargies jusqu'à inclure la Grande-Bretagne et les autres États européens qui ont demandé à y adhérer à part entière, nous ne pourrons réaliser aucun progrès réel vers l'unité européenne dont notre assemblée a fait depuis si longtemps son objectif.

C'est en effet, l'unité de l'Europe qui forme le fond non seulement de nos débats, mais de toute l'histoire de l'Europe depuis la fin de la guerre jusqu'en 1967, date où nous étions prêts à faire à nouveau un grand pas sur la voie de l'unification de l'Europe, la Grande-Bretagne ayant pris à l'égard de l'Europe, et de l'Europe du Traité de Rome en particulier, un engagement total et sans équivoque.

Certains n'ont pas encore compris le profond changement qui s'est accompli dans mon pays. Nous avons désormais admis que c'est en Europe que se trouvent nos intérêts essentiels et que doit se situer le principal champ d'action de notre politique. Nous avons dit très clairement notre désir de forger notre destinée commune en Europe, en compagnie des autres Européens.

Mr. Rodgers (continued)

This, then, is the point which we have reached. We have travelled a long way since the Founding Fathers of Europe, men like Robert Schuman, Konrad Adenauer, Paul-Henri Spaak and Jean Monnet, set the process in train.

That we have come so far makes it all the more unreasonable that progress should now be threatened by obstruction. The question must, therefore, be put quite plainly: Who are the real Europeans amongst us? Are they those on the road, or those who build the obstruction? Let me put it in another way. A few days ago it was suggested that Britain's entry into the European Communities would lead to their destruction because we, Britain, constitute such a "monumental exception". Yet which country among us is the real "monumental exception" to the general European consensus on how to conduct our relations with each other and with the world outside, on how to organise our defence, on how to pursue our international monetary policies? Who is out of step? Certainly not Britain.

It is worth looking again at some of the charges which have been made against us. I would ask Representatives to note in passing how the faults and failings of which Britain is accused seem to vary from one moment to another. When one argument is shown to be false, another is quickly substituted. The fact is that not one of these arguments holds water. I hope I shall be forgiven if I rehearse some of the arguments with which we are familiar but which recur with remarkable frequency.

First, it was said that we were not "truly European" and that we were "too tied to America". Our relations with the United States, however, are very similar to those of other members of the Six. They are certainly not of a unique nature. What is more, we have said that once we are members of the EEC our relationship with America will be Europe's relationship. We have set out what we hope that relationship might become: in the Atlantic Alliance, a more equal partnership between Europe and the United States; in the industrial field, a vigorous independence of American domination.

Secondly, it is said that we were too involved with the Commonwealth, but our membership of the Commonwealth is in fact fully compatible

with participation in a politically and economically united Europe, and will indeed be to Europe's advantage.

Some of the Six have extremely close special relations with some of their ex-colonies, not only economic but also in the political and defence spheres, which go further than our Commonwealth connection. Does this fact make these countries any the less European?

Then it has been said that we had too many special commitments in various parts of the world. I have already mentioned how our policies have been modified over the years. Are these interests of ours essentially different from those of several members of the Community in Africa, in South East Asia and in overseas development programmes? In any case, Europe needs these links with lands across the world. What we want is that these separate interests should be increasingly recognised as the interests of Europe as a whole so that Europe will come to stand as a world power on a scale comparable to that of the United States and the Soviet Union.

Then it was argued that Britain's entry would change the whole nature of the Community. But we are ready to accept the Community as it stands today. We have no thought of trying to turn it into something else. We admit that there will be changes, but they will be changes of dimension, not of character. The Community will be larger, more powerful, more influential, but it will still be the Community of the Treaty of Rome in its aims, objectives and institutions.

Then it was said that Britain was asking for exceptional and very long delays before she would be prepared to comply with the provisions of the Treaty of Rome, but, far from seeking to delay, it is we, Britain, who are anxious that negotiations should begin at once and be concluded as rapidly as possible. It is we who have insisted that time is not on Europe's side if Europe is to regain her rightful place amongst the great powers of the world.

It was said that we would not be able to accept the Communities' agricultural policy, but that is surely for Britain to judge. We have said that we are ready to come to terms with this system. We have made it clear that we have no intention of attempting to re-negotiate the fundamental principles of the common agricultural policy any more than the treaty itself. We shall, of course,

M. Rodgers (suite)

Voilà donc où nous en sommes. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis que les pères de l'Europe, des hommes tels que Robert Schuman, Konrad Adenauer, Paul-Henri Spaak et Jean Monnet ont mis le processus en marche.

Nous sommes allés si loin qu'il semble déraisonnable que des obstructions viennent compromettre notre progression. Il faut donc poser clairement la question: qui sont les vrais Européens parmi nous? Ceux qui arpentent la route ou ceux qui y élèvent des obstacles? Sous un autre angle, je ferai remarquer qu'il y a quelques jours, on suggérait que l'entrée de la Grande-Bretagne dans les Communautés européennes entraînerait leur destruction, car elle constitue une «exception monumentale». Or, quel est, parmi nos pays, celui qui constitue réellement «l'exception monumentale» à l'unanimité qui règne, par ailleurs, en Europe sur la façon d'organiser nos relations entre Européens et avec le reste du monde, de mettre sur pied notre défense et de conduire notre politique monétaire? Qui est sorti du rang? Ce n'est certainement pas la Grande-Bretagne.

Il n'est pas inutile de revenir sur certaines des accusations lancées contre nous. Je vous prie de noter en passant que les fautes et les errements dont on accuse la Grande-Bretagne semblent varier d'un moment à l'autre. Lorsqu'un argument se révèle faux, on lui en substitue rapidement un autre. En fait, aucun de ces arguments ne tient debout. J'espère que vous me pardonnerez de reprendre certains des thèmes que nous connaissons bien, mais qui reviennent pourtant avec une fréquence étonnante.

On a dit, d'abord, que nous n'étions pas «de vrais Européens» et que nous étions «trop liés à l'Amérique». Nos relations avec les États-Unis sont cependant fort analogues à celles des Six. Elles n'ont certainement rien d'exceptionnel. De plus, nous avons déclaré qu'une fois dans la C.E.E., nos relations avec les États-Unis seront celles de l'Europe. Voici d'ailleurs comment nous les voyons: au sein de l'Alliance atlantique, une association plus équitable entre l'Europe et les États-Unis dans le domaine industriel, une indépendance vigoureuse à l'encontre de la domination américaine.

On a dit, ensuite, que nous étions trop liés au Commonwealth, mais le fait que nous en fassions partie est parfaitement compatible avec notre

participation à une Europe politiquement et économiquement unie, laquelle ne peut qu'en profiter.

Certains membres des Six entretiennent d'ailleurs, avec certaines de leurs anciennes colonies, des relations particulières extrêmement étroites dans le domaine non seulement économique, mais politique et militaire, et les poussent bien plus loin que nous ne le faisons avec le Commonwealth. Ces pays sont-ils moins européens pour autant?

On a également dit que nous avons trop d'engagements particuliers en divers endroits du monde. J'ai déjà expliqué comment notre politique s'était modifiée au cours des années. Nos intérêts diffèrent-ils essentiellement de ceux que certains membres de la Communauté peuvent avoir en Afrique, dans le Sud-est asiatique ou dans des programmes de développement outre-mer? De toute manière, l'Europe a besoin de ces liens avec le reste du monde. Ce que nous voulons, c'est que ces intérêts distincts deviennent ceux de l'ensemble de l'Europe et que l'Europe s'élève ainsi au rang de puissance mondiale, à l'échelle des États-Unis et de l'Union Soviétique.

On a encore prétendu que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté en modifierait totalement la nature, alors que nous sommes prêts à l'accepter telle qu'elle existe actuellement. Nous ne songeons pas à en faire autre chose. Nous prévoyons, certes, des changements, mais sous l'angle de la dimension et non de la nature. La Communauté sera plus grande, plus puissante, plus influente, mais elle restera la Communauté du Traité de Rome, sans rien changer de ses buts, de ses objectifs ni de ses institutions.

On a dit aussi que la Grande-Bretagne avait besoin d'un délai exceptionnel et très long avant d'être en mesure d'observer les dispositions du Traité de Rome. Or, loin de temporiser, c'est au contraire la Grande-Bretagne qui souhaite que les négociations commencent immédiatement et se terminent aussi vite que possible. C'est elle qui clame que l'Europe n'a pas de temps à perdre si elle veut retrouver la place qui lui revient parmi les grandes puissances du monde.

On a dit que nous ne pourrions pas accepter la politique agricole de la Communauté, mais n'est-ce pas la Grande-Bretagne qui doit en décider? Nous avons déclaré que nous étions prêts à nous accommoder du système. Nous avons précisé que nous n'avions pas l'intention de revenir sur les principes fondamentaux de la politique agricole commune, pas plus que sur le traité lui-même. Nous comp-

Mr. Rodgers (continued)

expect to negotiate about the size of our contribution to the fund so as to arrive at a more equitable sharing of the burden, but this need not be at the expense of others. Because of the colossal size of our agricultural market, there will be a substantial margin when we enter the Community which could be used to reduce the financial burden which Community countries would otherwise continue to bear if we did not become a member.

Then for a while another objection was heard: Britain's entry would create such a powerful bloc in Western Europe that it would help to perpetuate the division of Europe and so be an obstacle to the policy of détente. Our critics cannot have it both ways. Versatile though my country is, we cannot at the same time both strengthen the Community and weaken it. The fact is that our policy of working for détente in Europe is no different from that of the Six. All our experience since the war suggests that if we are to achieve harmony with our neighbours in Eastern Europe, then Western Europe's own policies must be coherent and effective. Britain's entry into the Communities will do much to strengthen these policies: far from intensifying the cold war, we should be able to redouble our efforts to bring it finally to an end.

Then, next, the target was the British economy, but we have repeatedly said that we shall enter the Community only when our economy is fit and strong. We had already made enormous progress towards getting rid of the deficit in the balance of payments before the events of the summer — particularly the Middle East crisis — and the slackening of some of our most important overseas markets slowed us down again. The combination of devaluation and the stiff accompanying measures we have felt it necessary to make will enable us to achieve the improvement in exports which will put us into surplus. There is, therefore, nothing in our economic situation which should prevent the immediate opening of negotiations for our accession.

Objections were made to the international rôle of sterling, but the reserve currency rôle of the pound is something which has grown out of its use in world trade. It is not a creation of ours, nor is it something to which we are attached as a matter of national prestige. We had repeatedly said that we are ready for change. We have

offered to discuss on a European basis all aspects of the international position of sterling, including the possibility of a European currency. As our own balance of payments strengthens, the scope for action will widen.

Other charges have been made, but I think that I have dealt with the main ones. We shall go on answering as patiently as we can whatever other objections may be thought up to delay our entry into the European Communities. In this Britain can perhaps afford to be patient, because we are confident of the final outcome. But can Europe as a whole be patient when every minute's delay makes it more difficult to achieve our objectives in the world — a real economic and political independence and a truly European voice in world affairs?

The position of my government is quite straightforward. It is well known to everybody. We have applied for membership of the European Economic Community under Article 237 of the Treaty of Rome. That Article lays down three steps and only three steps which have to be taken before a new member can join the Community: the State which wishes to join has to apply for membership; the European Commission has to give its opinion on the application, and the Council of Ministers has to give a reply. We have put in our application and our Foreign Secretary has explained, in his speech to the Council of Western European Union on 4th July, the basis on which this application rests.

He set out in some detail the case for British membership and in effect outlined Britain's position in any negotiations. In the light of this statement, the European Commission have given their opinion. They have produced a helpful and constructive report. We are bound to find in this report certain views to which not all governments subscribe, but let us please avoid ascribing to the Commission views which are not contained in their report. It has been said, for example, that the report shows that the economy of Britain would be incompatible with the Common Market in a number of respects. This view is not contained in the Commission's report; indeed, if it were, how could the Commission have reached the conclusion that "negotiations should be opened in the most appropriate form with the States which have applied for membership"?

M. Rodgers (suite)

tons naturellement négocier le montant de notre contribution au fonds, de manière à répartir plus également la charge, mais sans nécessairement nuire aux autres. Étant donné les dimensions colossales de notre marché agricole, il subsisterait, à notre entrée dans la Communauté, une notable marge qui permettrait de réduire la charge financière que les pays membres de la Communauté continueraient à supporter si notre candidature était rejetée.

Une autre objection a eu cours pendant un certain temps: avec l'entrée de la Grande-Bretagne, le Marché commun ferait de l'Europe occidentale un bloc si puissant qu'il contribuerait à perpétuer la division de l'Europe et à faire obstacle, ainsi, à la politique de détente. Mais n'est-ce pas contradictoire? Si souple que soit mon pays, il ne peut à la fois renforcer la Communauté et l'affaiblir. En fait, notre politique de détente en Europe ne diffère en rien de celle des Six. Depuis la fin de la guerre, tout nous montre que pour vivre en harmonie avec ses voisins d'Europe orientale, l'Europe occidentale doit mener une politique cohérente et efficace. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté contribuerait largement à consolider cette politique. Loin d'intensifier la guerre froide, elle devrait nous permettre de redoubler d'efforts pour y mettre enfin un terme.

On a pris ensuite pour cible l'économie britannique, mais nous avons maintes fois déclaré que nous n'entrerions dans la Communauté que lorsque notre économie serait saine et forte. Avant les événements de l'été dernier, en particulier avant la crise du Moyen-Orient, nous avions déjà réussi à éliminer une bonne partie du déficit de notre balance des paiements, mais le marasme dont souffrent nos plus grands marchés d'outre-mer a, de nouveau, ralenti notre progrès. A présent, comme vous le savez, la dévaluation, doublée des mesures rigoureuses que nous avons jugé nécessaire de prendre, nous permettra d'accroître nos exportations jusqu'à avoir une balance favorable. Notre situation économique ne s'oppose donc en rien à l'ouverture immédiate de négociations en vue de notre adhésion au Marché commun.

On nous a objecté le rôle international de la livre, mais son rôle de monnaie de réserve a tout naturellement découlé de son utilisation dans les échanges mondiaux. Ce n'est ni une création britannique, ni une chose dont nous fassions une question de prestige national. Nous n'avons cessé de répéter que nous acceptions de modifier cette

situation. Nous avons proposé d'examiner au niveau européen tous les aspects de la position internationale de la livre, et notamment la possibilité de créer une monnaie européenne. Au fur et à mesure que notre balance des paiements s'améliorera, le champ d'action s'élargira.

Ce ne sont pas toutes les objections, mais je crois avoir mentionné les principales. Nous continuerons de réfuter, avec autant de patience que possible, toutes celles qu'on pourra encore imaginer pour retarder notre entrée dans les Communautés européennes. La Grande-Bretagne peut sans doute se permettre d'être patiente, car elle est certaine du résultat final. Mais l'Europe tout entière peut-elle prendre patience, alors qu'avec chaque minute qui passe, il lui devient plus difficile d'atteindre ses objectifs mondiaux qui sont une réelle indépendance économique et politique et un droit de parole authentiquement européen dans les affaires mondiales?

La position de mon gouvernement est très claire. Tout le monde la connaît. Nous avons fait acte de candidature à la Communauté Economique Européenne conformément à l'article 237 du Traité de Rome. Cet article ne prévoit que trois étapes — et trois seulement — avant qu'un nouveau membre puisse être admis dans la Communauté: dépôt de la candidature de l'Etat, avis de la Commission européenne sur cette candidature et réponse du Conseil des Ministres. Nous avons déposé notre candidature et, dans un discours prononcé devant le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale le 4 juillet dernier, notre ministre des affaires étrangères en a indiqué les raisons fondamentales.

Il a défendu de façon assez détaillée la cause de l'adhésion de la Grande-Bretagne et dit quelle serait la position de la Grande-Bretagne en cas de négociation. La Commission européenne a donné son avis en fonction de cette déclaration et rédigé un rapport utile et constructif. On y trouve, assurément, des idées auxquelles certains de nos gouvernements ne souscrivent pas, mais abstenons-nous, de grâce, d'attribuer à la Commission des vues qui ne figurent pas dans le rapport. On a ainsi prétendu que, d'après le rapport, l'économie de la Grande-Bretagne serait inconciliable à plusieurs égards avec le Marché commun. Or, le rapport n'en dit rien, sinon, comment la Commission aurait-elle pu conclure «qu'il conviendrait d'ouvrir des négociations dans les formes les plus appropriées, avec les Etats ayant présenté des demandes d'adhésion»?

Mr. Rodgers (continued)

The sentence in Article 237 of the Treaty of Rome which says that the conditions of admission and the necessary adjustments to the treaty shall be subject to an agreement between the member States and the applicant State clearly envisages negotiations. How else can these conditions and adjustments be agreed upon? The treaty does not envisage any preconditions for negotiations or pre-negotiations or any grounds on which negotiations might be refused. Individual governments may have reservations and may foresee substantial difficulties. These are not reasons for refusing negotiations. It is only through negotiations that it is possible to discover whether difficulties can be overcome.

The British application is a matter for consideration in the Council of Ministers of the Communities. In accordance with the provisions of the Treaty of Rome, the reply must come from the Council of Ministers as a whole, and that is what we are waiting for.

Our application is for full membership. Let me make this clear. We hear from various quarters suggestions of association or some form of probationary relationship or other arrangements for linking us with the European Communities. These alternatives are unacceptable to Britain. Anything short of full membership would deny us a full voice in future Community decisions and would thus commit us to accepting and operating far-reaching decisions which we had taken no part in shaping. There are other important ways in which association does not measure up to the needs of the situation. We should be denied, and the European Community would be denied for an indefinite period, the advantages, especially the political advantages, which determined Britain to apply for membership. When the Prime Minister announced on 2nd May our decision to apply, he made it clear that among the principal reasons was to ensure that Europe plays in world affairs a part which the Europe of today is not playing. We have since emphasised the importance of "economic union" in Europe as a condition for creating viable European industries on advanced technological base. These advantages both to us and to the existing members of the European Community would be forfeited for an indefinite period as a result of a mere association.

It was to be expected that our efforts to make progress would meet with disappointments and

rebuffs, but the Assembly can scarcely be satisfied with the chain of events since last May when our application was submitted to the Council of Ministers of the European Economic Community. Nevertheless, our decision to apply was no short-term measure, and our policy remains unchanged.

We are most grateful for the steadfast support which we have had from other governments. We have taken much heart, too, from the overwhelming support which our application has received from parliamentarians, the press and the public throughout Europe. All this strengthens us in our determination not to move from our chosen course.

We have seen how every now and then in the long history of our continent events have come about, decisions have been taken, deeds have been done, which, for good or ill, have determined the way in which European affairs have run for many years after. A turning point is reached, perhaps gradually, perhaps suddenly, and then, so it seems, a different age begins. These decisive moments in our history stand out clearly: the death of Charlemagne and the breaking up of Europe which followed; the voyages of discovery and the start of the new European empires; the French revolution and the beginnings of modern democracy; the industrial revolution and the triumph of man over his environment; the shot fired at Sarajevo and the beginning of the end of European nationalism.

I believe that the years immediately after 1945 will be seen to come into this category; that then, too, there was a turning point in our affairs. The decision was made to bury ancient rivalries once and for all and to try to build a new unity based on strength and common purpose. It was more than just a vision, for it was followed by practical steps in the political and economic spheres.

What Schuman, Adenauer, Spaak, Monnet and others began, we must complete. I cannot believe that prejudice or national pride will be allowed to slow down the momentum of European unity or lead us to break faith with those pioneers of 20 years ago. Britain, at least, is ready to play her part. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kahn-Ackermann.

M. Rodgers (suite)

Le passage de l'article 237 du Traité de Rome, d'après lequel les conditions de l'admission et les adaptations du traité que cela entraîne font l'objet d'un accord entre les Etats membres et l'Etat demandeur, envisage de toute évidence des négociations. Comment pourrait-on se mettre autrement d'accord sur ces conditions et ces adaptations? Le traité n'envisage ni préalable aux négociations, ni pré-négociations, ni aucun motif qui permette de refuser ces négociations. Un gouvernement peut, certes, nourrir des réserves et prévoir de grosses difficultés. Ce n'est pas une raison pour refuser des négociations. Ce n'est que par la voie de négociations que l'on pourra discerner si les difficultés peuvent être surmontées.

C'est au Conseil des Ministres des Communautés qu'il appartient d'examiner la candidature britannique. Conformément aux dispositions du Traité de Rome, la réponse doit émaner de l'ensemble du Conseil des Ministres et c'est là-dessus que nous comptons.

Nous avons demandé à adhérer à part entière, je tiens à le préciser. De divers côtés on a parlé d'association, de quelque forme de période probatoire et autres arrangements susceptibles de nous rattacher aux Communautés européennes. La Grande-Bretagne ne saurait s'en contenter. Toute solution autre que l'adhésion pleine et entière nous interdirait de participer pleinement aux futures décisions communautaires et nous engagerait ainsi à accepter et appliquer des décisions de grande portée à l'élaboration desquelles nous n'aurions pas participé. Sous d'autres angles encore, l'association ne répond pas aux nécessités de la situation. La Grande-Bretagne et la Communauté européenne seraient indéfiniment privées des avantages, en particulier politiques, qui ont déterminé la Grande-Bretagne à faire acte de candidature. Lorsque le premier ministre a fait connaître, le 2 mai, cette décision, il a précisé que l'un de nos principaux motifs était de permettre à l'Europe de jouer dans les affaires mondiales le rôle qui lui est actuellement interdit. Depuis, nous avons souligné que l'«union économique» était la condition essentielle de la création en Europe d'industries viables fondées sur une technologie moderne. Une simple association priverait de ces avantages, pendant un temps indéterminé, la Grande-Bretagne comme les membres actuels de la Communauté européenne.

Il était à prévoir que nos efforts pour aller de l'avant nous vaudraient des déceptions et des

rebuffades, mais l'Assemblée ne saurait approuver les événements qui se sont succédé depuis que notre candidature a été transmise, en mai dernier, au Conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne. Mais notre décision de faire acte de candidature n'était pas une initiative sans lendemain et notre politique reste inchangée.

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux gouvernements qui nous ont constamment soutenus. Nous avons été très sensibles aussi à l'immense appui que nous avons reçu des parlementaires, de la presse et du public de toute l'Europe. Tout cela renforce notre détermination de ne pas dévier de la voie que nous nous sommes tracée.

Au cours de la longue histoire de notre continent, nous relevons des événements, des décisions et des hauts faits qui ont commandé en bien ou en mal l'évolution des affaires européennes pendant de longues années. Un tournant décisif est atteint, peu à peu ou brusquement, et une nouvelle ère semble commencer. Ces points décisifs de notre histoire se détachent clairement: mort de Charlemagne et morcellement de l'Europe, grands voyages de découvertes et début des nouveaux empires européens; révolution française et débuts de la démocratie moderne; révolution industrielle et triomphe de l'homme sur la nature; coup de pistolet à Sarajevo et mort graduelle du nationalisme en Europe.

Je crois que les années qui ont immédiatement suivi 1945 figureront également dans cette catégorie; à cette date aussi, nos affaires ont connu un tournant décisif. Nous avons décidé d'enterrer définitivement les vieilles rivalités et d'essayer d'édifier une unité nouvelle fondée sur une puissance et des objectifs communs. Cette décision n'était pas illusoire, puisqu'elle a été suivie de mesures pratiques dans les domaines politique et économique.

Ce que Schuman, Adenauer, Spaak, Monnet et d'autres ont commencé, nous devons l'achever. Je n'arrive pas à croire qu'on laissera les préjugés ou l'orgueil national ralentir notre progression vers l'unité européenne ou nous faire manquer de parole envers ces pionniers d'il y a vingt ans. La Grande-Bretagne, en tout cas, est prête à jouer son rôle. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kahn-Ackermann.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I need hardly stress that I support wholeheartedly the Rapporteur's remarks and the conclusions he has drawn in his report, as well as the recommendation associated with it, and that I feel I must thank him for such a clear and lucid account.

Our wishes and our declaration of intent — at all events the declaration of this Assembly's intent — unfortunately come up against the fact that one of the partners to whom it is addressed has a mind already made up beforehand — France, through the mouth of her President. We must note with deep concern that the statements made by the General at his press conference about the opening of negotiations with Britain may well be laying down directives for future French policy and will surely determine the line to be taken by the French Delegates at the Ministerial Meeting on 18th and 19th December.

I think, therefore, that we ought to take stock of what this *fait accompli* means. First of all, what has happened? One of the partners has, because of her own national interests, refused to allow the start of negotiations with the applicant, by simply putting her own preconceived, and in many aspects undefined, views in place of the result looked for by all sides. What are we to think of this? It is certainly not in the spirit of the relevant provisions of the Treaty of Rome. The French Government has an undenied right to put forward her views on the British application, based on a variety of far from negligible reasons, at the end of negotiations on British entry into the EEC. But I do not think that the French Government has the right to refuse a careful examination of the problems connected with a possible British entry into the EEC and to pronounce a premature verdict which serves the interests of the French Government alone.

What arguments have been used here? Admittedly the present state of the British economy is perhaps not likely to win the applicant a very favourable assessment for entry to the Club of the Six. But is it possible, merely on this account, to say that the British are not ready for Europe?

There are times when the Elysée takes excessive liberties with history. This nation, which is sup-

posed not to be mature enough to join Europe, is the same nation that 25 years ago, or rather more than 25 years ago, kept France, and the Head of the Fifth Republic, in being. It is the same nation whose determination helped to prevent this continent of ours from becoming a fascist empire. To say that such a nation is not ready for Europe is absolute nonsense.

There are, however, other misleading interpretations, which were mentioned by the last speaker, for example that the report of the EEC Commission bears out the French belief that the British application for admission could not be entertained at present.

What does this report actually say? The Commission's report lists a large number of technical difficulties which would have to be solved on Britain joining the EEC or before. But it comes to the conclusion that there are acceptable and practicable solutions for all of these.

The behaviour of our French partner in this business raises a number of serious questions for the other five governments; the question, for instance, whether this way of going about things — this exclusive pursuit of French interests — can provide a believable basis for what the French have offered but not yet really defined — to intensify political co-operation too within the EEC, or whether the stiff-necked confrontation of French political interests with the wishes of her other five partners in the EEC, which can do very little to help the future development of the Community, means that the French are prepared to jeopardise the Community Europe that has been painfully built up over the past eleven years, should the other five not allow themselves to be overborne.

Or does it mean that nobody in Paris wants to recognise that ruthlessly setting French interests before the interests of the other five is going to destroy Europe instead of strengthening it? Does it mean that the French Government is going, without the bat of an eyelid, to ride roughshod over the idea of a greater Europe which is held by the other five, and to insist that the other five fall into line with what seems to me to be the very vague concept of Europe held by the French Head of State — and this without even making any really serious

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je n'ai pas besoin de vous faire remarquer spécialement que j'appuie de tout cœur les déclarations du rapporteur et les conclusions de son rapport, tout comme la recommandation qui s'y rattache, et que je tiens à le remercier de son exposé si clair et si précis.

Notre souhait et la proclamation de notre volonté — tout au moins de la volonté de cette assemblée — se trouvent malheureusement confrontés avec le fait qu'un de nos partenaires, celui auquel ils s'adressent, a déjà pris sa décision; et ce partenaire, c'est la France, s'exprimant par la bouche de son Président. Il nous faut constater avec inquiétude que les déclarations du Général au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à propos de l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne, pourraient être, en quelque sorte, des directives données à la diplomatie française et qu'elles détermineront certainement en partie l'attitude qui sera celle des représentants de la France, à la réunion des ministres, les 18 et 19 décembre.

Je crois donc qu'il nous faut faire le point sur la signification de ce fait accompli. Et tout d'abord, que s'est-il passé? Un de nos partenaires, par souci de ses intérêts nationaux, a refusé *a priori* l'ouverture de négociations avec le demandeur, en substituant purement et simplement son opinion préconçue et mal précisée sur bien des points aux résultats auxquels on espère de tous côtés voir aboutir les négociations. Que faut-il en penser? C'est certainement contraire à l'esprit des Traités de Rome. Personne ne contestera au gouvernement français le droit, à la fin des négociations sur l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans la C.E.E., d'exprimer son opinion définitive, en se fondant sur des raisons multiples qu'il ne faut certainement pas prendre à la légère. Mais il me semble que le gouvernement français n'a pas le droit de se refuser à un examen minutieux des problèmes que suscite pareille adhésion et de prononcer à l'avance un verdict qui ne sert que ses propres intérêts.

Quels sont les arguments avancés? Certes, l'état actuel de l'économie britannique n'est peut-être pas de nature à faire obtenir au candidat une très bonne note pour son entrée dans le club des Six. Mais cela suffit-il pour qu'on puisse dire tout simplement que les Britanniques ne sont pas mûrs pour faire partie de l'Europe?

A l'occasion, l'Elysée en prend vraiment à son aise avec l'histoire. Ainsi donc, le pays qui soi-

disant n'est pas mûr pour l'Europe serait celui-là même qui, il y a vingt-cinq ans ou un peu plus, a sauvé la vie de la France et du même coup celle du Président de la V^e République. C'est ce même pays qui a contribué, par sa ténacité, à empêcher que notre continent ne soit transformé en un fief de l'impérialisme fasciste. Nier qu'un tel pays ait la maturité requise pour faire partie de l'Europe est tout simplement absurde.

Mais il est d'autres interprétations fallacieuses, et que l'orateur précède a d'ailleurs relevées, comme par exemple l'affirmation que le rapport de la Commission de Bruxelles aurait confirmé l'opinion du gouvernement français, à savoir qu'on ne peut pour l'instant, acquiescer à la demande d'adhésion anglaise.

Que trouve-t-on en réalité dans ce rapport? Il énumère un grand nombre de difficultés techniques qui doivent être résolues lors de l'adhésion britannique ou avant cette adhésion. Mais il conclut qu'à toutes ces difficultés, il est possible d'apporter des solutions acceptables et réalisables.

Le comportement du gouvernement français en cette affaire soulève pour les cinq autres toute une série de questions délicates; on peut, par exemple, se demander si le style adopté en l'occurrence — pour faire passer les intérêts français avant tous les autres — peut apporter une base sérieuse à l'offre française, peu précisée du reste pour l'instant, d'approfondir notre coopération dans la C.E.E., même politiquement; ou encore, si la confrontation rigoureuse des intérêts politiques français avec les vœux des cinq autres partenaires, laquelle, de toute façon, ne peut avoir une influence favorable sur l'évolution future de la Communauté, signifie que, du côté français, on pourrait aller jusqu'à mettre en jeu l'existence même de cette Europe de la C.E.E. dont l'édification nous a coûté onze ans d'efforts, au cas où les cinq autres n'accepteraient pas cela.

Ou cela signifie-t-il qu'à Paris, on ne veut pas savoir que faire passer les intérêts français par-dessus tout, sans tenir compte de ceux des cinq autres, doit mener à la destruction de l'Europe et non à son renforcement? Cela signifie-t-il que le gouvernement français va, une fois de plus et sans sourciller, faire fi de la conception que se font les cinq autres pays d'une plus grande Europe exigeant que les Cinq souscrivent à celle, très vague à mon avis, que se fait de l'Europe le chef d'Etat français, et cela avant même qu'aient été sérieusement étudiées les possibilités de créer une

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

study of the possibilities of a Europe enlarged by the accession of the four applicants?

Our governments might not express these thoughts so loudly and bluntly; but conduct like this really amounts to cocking a snook at the democratic system, in so far as it has been possible to establish such a system in our European institutions. Taken together with other factors which are becoming more and more evident in European politics, the principle behind this kind of behaviour must precipitate the destruction of all hopes of putting our ideas of Europe into practice, and will in many countries accelerate a reversion to nationalist policies and their deplorable accompanying symptoms in public opinion and internal political conditions in these countries. And this applies also to the Federal Republic.

Unhappily the outlines of this development are already becoming clearly visible. This seems to me to be one reason why, in our debate today, we cannot but think of what will happen if the evening of 19th December brings not much more than a French "No" to the opening of negotiations with the United Kingdom.

I repeat: this would mean that the French Government was refusing to pay heed to vital interests of France's treaty partners, and it would be a precedent for the behaviour we must expect from the French Government when other difficult decisions face the Community in the future. It would unavoidably raise the question whether a Community maltreated in this way can still fulfil the hopes that have been pinned on it.

Already it would be hard for the Community to do this under normal circumstances. The Foreign Minister of the Federal Republic of Germany, Mr. Brandt, recently stressed that the Community would only find its final form after solving the problem of its enlargement, which was an inescapable necessity, and I underline these words. This enlargement is necessary for political and economic reasons, and no political discussion within this continent of ours can any longer proceed without it.

No one is denying that this enlargement of the Community will undoubtedly be a long — and in view of the circumstances perhaps a very long — process. Nevertheless we must look at the

important long-term prospects. We must realise that we need Britain in Europe, both for strengthening us politically and economically and for finding lasting solutions to our problems of security. And finally we should not forget that the accession of Britain and the other countries that are applying would increase the economic capacity of the Community by 50 %.

Lastly, it remains for us representatives of the Federal Republic to ask our French friends a number of questions which affect our interests if they are not going to agree to an enlargement of the EEC. What, for example, would compensate the German trade balance if next year our surpluses, which are predominantly in the EFTA countries, were to disappear? What help, or what proposals, would the French Government put forward for solving the problems that would face a valued friend and important trading partner of the Federal Republic such as Denmark, were there no change in the present situation? The same could be said of Ireland and other countries.

How does the French Government envisage the dismantling of protectionist features in the Community of the Six which run counter to the economic and trading interests of Germany? What political guarantee can France give us of a steady improvement in our international position, which can in normal circumstances only be brought about by the enlargement and increasing integration of the Community?

Vital problems of security also arise here for the Federal Republic of Germany, problems which would be simpler and more functional to solve if Britain could embark upon a steady course leading to membership of the EEC.

Another question: what importance are we to attach to the article by the French Chief of the General Staff on the concept of all-round defence? After all, it is not normally part of an active Chief of General Staff's job to write articles, even if articles do, in the Fifth Republic, occasionally assume the symbolic mantle of political prophecy. Does this article mean that France is reviewing her decision to stay in the Atlantic Alliance, the military concepts of which can hardly be reconciled with all-round defence? If

M. Kahn-Ackermann (suite)

plus grande Europe, par l'admission des quatre pays désireux d'y entrer.

Nos gouvernements ne le disent peut-être pas aussi haut et aussi clairement; mais cette façon d'agir est vraiment un défi à toutes les règles démocratiques qu'on a réussi à introduire dans nos institutions européennes. S'ajoutant à certains autres éléments que l'on perçoit de plus en plus clairement dans la politique de l'Europe, le principe qui détermine une telle attitude doit forcément précipiter la destruction de toute espérance de voir se réaliser l'Europe et, de plus, hâter dans bien des États le retour à une politique nationaliste, avec les effets lamentables qu'il entraîne dans leur opinion publique et dans leurs conditions politiques intérieures. Cela s'applique aussi à la République Fédérale d'Allemagne.

Malheureusement, cette évolution commence déjà à se dessiner avec netteté. C'est pourquoi il me semble à peu près impossible de ne pas nous préoccuper, dans ce débat, de ce qui va arriver si, au soir du 19 décembre, il ne reste pas grand-chose de plus que le «non» français à l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne.

Je répète: cela signifierait que le gouvernement français se refuse à prendre en considération les intérêts vitaux de ses partenaires, et qu'il faudra s'attendre à une attitude similaire de la part du gouvernement français à propos d'autres décisions délicates que la Communauté va devoir prendre dans un proche avenir. La question se poserait forcément de savoir si une communauté aussi malmenée serait encore en mesure de répondre aux espérances qui ont été placées en elle.

Elle aurait déjà bien du mal à le faire aujourd'hui, dans des circonstances normales. Le ministre des affaires étrangères de la République fédérale, M. Brandt, a dit récemment avec beaucoup de justesse que les Communautés ne trouveront leurs contours définitifs qu'après la solution du problème de leur élargissement qui est — et j'y insiste — indispensable. Il est indispensable, pour des raisons politiques et économiques, et il est impensable qu'on puisse l'écarter encore des discussions politiques de notre continent.

Il n'est personne pour nier que cet élargissement sera — sans aucun doute — un processus de longue durée, et peut-être même, en raison des circonstances, de très longue durée. Mais cela ne

doit pas nous empêcher de voir les perspectives importantes qui s'ouvrent devant nous. Nous devons comprendre que l'Europe a besoin de l'Angleterre, aussi bien pour s'affermir politiquement et économiquement que pour trouver des solutions durables aux problèmes de sa sécurité. Et puis, n'oublions pas que l'adhésion de l'Angleterre et des autres États qui veulent se joindre à nous augmenterait de 50 % le potentiel économique de la Communauté.

Finalement, il nous reste, à nous, représentants de la République fédérale, à poser certaines questions, importantes au point de vue de nos intérêts, à nos amis français, s'ils refusaient de consentir à l'élargissement de la C.E.E. Comment se figurent-ils, par exemple, que l'Allemagne pourrait équilibrer sa balance commerciale si les excédents, qui se trouvent concentrés dans les pays de l'A.E.L.E., doivent disparaître l'année prochaine? Quelle assistance ou quelles propositions le gouvernement français a-t-il à offrir ou à faire pour résoudre les problèmes avec lesquels un ami aussi éprouvé, un partenaire commercial aussi important de la République fédérale que le Danemark, va se voir confronté, si la situation actuelle ne se modifie pas? On pourrait en dire autant de l'Irlande et d'autres pays.

Comment le gouvernement français se représente-t-il l'abolition, dans la Communauté des Six, des mesures protectionnistes qui vont à l'encontre des intérêts économiques et commerciaux des Allemands? Quelle garantie politique la France est-elle à même de nous donner d'une amélioration continue de notre situation internationale, alors que cette amélioration ne peut procéder, normalement, que d'un élargissement et d'une intégration toujours plus poussée de la Communauté?

Dans ce contexte, on voit émerger aussi des problèmes de sécurité qui sont pour la République fédérale d'une importance vitale et dont la solution serait plus facile et plus fonctionnelle, si la Grande-Bretagne pouvait s'orienter avec plus de certitude vers sa participation à la C.E.E.

Autre question encore: quelle signification faut-il attribuer à l'article qu'a écrit le chef de l'état-major français sur le concept de la défense «tous azimuts»? Car, normalement, je ne vois pas qu'il soit dans le rôle d'un chef d'état-major en exercice d'écrire des articles, même si, dans la V^e République, ceux-ci peuvent prendre, à l'occasion, le caractère de symboles annonciateurs d'une réorientation politique. Faut-il en conclure que la France est en train de réviser sa décision de rester dans l'Alliance atlantique, dont évidemment les

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

such a prospect were in view, keeping Britain out of the EEC would be hitting Germany in a vital spot.

I will leave this catalogue of questions there, although there are still a dozen important, and possibly even more important, ones we could ask our French friends to answer and which, if the treaty is worth anything at all, we may expect them to answer.

In the German view the advantages of British accession to the EEC are obvious, fully aware though we are of the difficulties to be overcome. But there were daunting difficulties when the EEC was founded and if we had looked at these alone as the French Government is now looking at the question of British entry, and had not kept the long-term objectives in view, the EEC would probably never have come into being at all.

The few positive features which we can find in French statements and attitudes on the question of British accession to the EEC do not satisfy us. It is not a good thing for a single country to impose on its five partners, without any prior consultation with their governments, limits on alternative solutions or preliminary stages from which it could later be difficult to depart. This is something which calls for prior consultation with your friends and partners, especially those partners with whom you have a binding agreement to consult.

We must insist on knowing exactly what it is that Paris looks upon as being features of Britain's unreadiness for Europe. Were the French Government to oppose this, it would become plainer than ever that the French President's veto was for political, and not economic, reasons. A veto based on political motives can of course only be countered by political arguments, and not by fresh modifications to the calendar of negotiations.

At that moment all the parties concerned would be placed in the disagreeable and paradoxical situation of having to check through the list of their vital political interests to see whether there is any choice they can make between the

alternatives offered, or rather any choice between a more and more politically emasculated EEC and the greater Europe we need as a guarantee of our future political and economic existence.

I am not going to venture any opinion on the outcome of such a stock-taking; but it is certain that we could not build a sound Europe if, in the EEC Europe we have today, actions are to be decided by one of the partners alone while the others, for fear of jeopardising what has already been achieved, are condemned to do no more than react. (*Hear, hear*)

I would think that if this French veto proves to be a basically political veto, then we shall very quickly have to do something to demonstrate our political solidarity with Britain, if Britain wishes it. The Five who are in favour of the accession of Britain and the other countries ought to try to see whether — if Britain wishes — they could, aside from their treaty obligations to the European Economic Community, enter into negotiations with a view to the possible setting up of a political federation with Britain. I can only hope that there will then be sufficient solidarity among the Five for a move of this kind. The interests of the various partners may differ; but the French Government should then not overlook the fact that by persisting in their present behaviour they are courting the risk of isolation for the French ideas about Europe.

When you look at public opinion in the countries of Europe, you cannot help seeing — and nobody is more sorry than Germany that this should be so — that such an isolation of the French political viewpoint is coming about. I repeat that nobody would be more sorry than we in Germany. Whatever our friends in this Assembly expect of us, they cannot ignore the fact that we are the most politically vulnerable, and hence not the strongest link in the chain, and that we need the unwavering solidarity of our friends and partners no less than Britain does.

A lasting French veto on British entry would do serious damage to vital interests of the Federal Republic. It would strike deep at the self-esteem of the democratic State in Germany, and the result would be that even more Germans would seek a bogus kind of self-esteem in those political

M. Kahn-Ackermann (suite)

concepts militaires ne s'harmonisent guère avec ceux de la défense «tous azimuts»? Dans cette hypothèse, l'exclusion de l'Angleterre de la C.E.E. toucherait l'Allemagne en un point vital.

J'arrêterai là cette liste de questions. Mais on pourrait en ajouter une douzaine d'autres, tout aussi importantes ou peut-être même plus; nous attendons de nos amis français qu'ils y répondent et, si le traité vaut quelque chose, nous sommes en droit d'attendre qu'ils le fassent.

Les avantages de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. sont, aux yeux des Allemands, incontestables, même si nous nous rendons parfaitement compte que les difficultés qu'il nous faudra maîtriser seront grandes. Mais, grandes ont été aussi les difficultés lors de la création de la C.E.E., et si, à cette époque, on n'avait vu qu'elles, comme le fait actuellement le gouvernement français à propos de l'adhésion britannique, et si on n'avait pas visé au but final à atteindre, on ne serait sans doute jamais arrivé à fonder la C.E.E.

Les rares éléments positifs que nous pouvons extraire jusqu'ici des déclarations et des prises de position françaises sur l'adhésion britannique ne nous paraissent pas satisfaisantes. Ce n'est pas un très bon procédé qu'un seul pays indique à ses cinq associés, sans avoir consulté leurs gouvernements, qu'il entend imposer des limites aux solutions de rechange ou des étapes préliminaires qu'il peut être ensuite difficile de dépasser. Car enfin, c'est bien là un sujet sur lequel on doit à l'avance consulter ses amis et ses partenaires, et peut-être surtout ceux d'entre eux avec lesquels ces consultations ont été expressément prévues par un traité.

Nous devons insister pour que l'on précise les éléments dont on prétend à Paris qu'ils démontrent le manque de maturité de la Grande-Bretagne pour faire partie de l'Europe. Mais si le gouvernement français devait s'opposer également à cette procédure, il serait plus évident que jamais que ce ne sont pas des raisons économiques, mais des raisons politiques qui déterminent le veto du Président français. A un tel veto fondé sur des motifs politiques, on ne peut donner que des réponses politiques, au lieu d'accepter une fois de plus des modifications au calendrier des négociations.

A ce moment, tous les pays intéressés se trouveraient dans l'obligation fort désagréable et paradoxale de procéder à l'inventaire de leurs intérêts politiques vitaux, pour voir s'il leur est possible de faire un choix entre les termes de l'alternative,

ou mieux, entre une C.E.E. de plus en plus dénaturée politiquement, et cette plus grande Europe dont nous avons besoin pour assurer notre avenir politique et économique.

Je ne me hasarderai pas ici à préjuger le résultat d'un pareil inventaire. Mais ce qui est sûr, c'est que nous ne pourrions pas construire une Europe saine si, dans celle de la C.E.E. que nous possédons aujourd'hui, toute action doit être décidée par un seul partenaire, les autres étant condamnés à de simples réactions par la crainte continue de voir remettre en cause les résultats acquis. (*Signes d'approbation*)

Je pense que s'il s'avérait que le veto français est fondé sur des principes politiques, il nous faudrait accomplir très rapidement un acte de solidarité politique avec la Grande-Bretagne, au cas où ce pays le souhaiterait. Les Cinq, qui souhaitent l'adhésion de la Grande-Bretagne et d'autres pays, devraient alors — dans la mesure où la Grande-Bretagne le souhaite — examiner si, en faisant abstraction de leurs obligations contractuelles dans le cadre de la Communauté Economique Européenne, il leur serait possible d'ouvrir des négociations ayant pour objet de créer une fédération politique avec la Grande-Bretagne. Il faut espérer qu'à ce moment, les cinq gouvernements feront preuve d'une solidarité suffisante pour permettre une telle action. Les intérêts des divers partenaires peuvent être différents. Mais le gouvernement français devra comprendre alors qu'en persévérant dans son attitude, il risque de se retrouver seul avec la conception qu'il a de l'Europe.

Quand on considère l'opinion publique en Europe, on est amené de toute façon à constater que l'isolement menace les conceptions politiques françaises, et personne ne le regrette davantage que les Allemands. Et je répète que personne n'a plus de raisons de le regretter que nous. Quelle que soit l'attitude que nos amis dans cette assemblée s'attendent à nous voir prendre, je leur demande de ne pas perdre de vue que nous sommes, dans cette chaîne, l'anneau le plus vulnérable au point de vue politique et que nous ne saurions donc en être l'anneau le plus fort. L'Allemagne a donc besoin de la solidarité à toute épreuve de ses amis et de ses partenaires, autant que que la Grande-Bretagne.

Le maintien du veto français à l'adhésion de la Grande-Bretagne lèserait gravement certains intérêts vitaux de la République fédérale. Il atteindrait profondément l'état démocratique allemand dans son estime de soi-même et entraînerait un nombre croissant d'Allemands à chercher une com-

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

forces which awaken disagreeable memories of a past we thought we had done with once and for all.

I do not believe that the President of the French Republic can remain indifferent to this. The people of France are certainly not indifferent to it.

The party chairmen in the German parliament have given it to be understood that they will not bow to the French veto on the opening of negotiations with Britain. This is a demonstration of determination, even if the paths of action that remain open are limited. But that will not alter our determination to use every means at our command to bring about an opening of negotiations with the United Kingdom on her accession to the Community, and to do everything in our power to make a greater Europe a reality. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — First of all, I believe that my British colleagues would like me to express our thanks to Herr Kahn-Ackermann for his very helpful speech, which I am sure we all of us greatly appreciate. My country has formally applied for full membership of the European Economic Community and, as my colleague Mr. Rodgers, who is a Minister in the British Government, has emphasised, our Government have unequivocally declared their readiness to assume the full obligations of the Treaty of Rome and to accept all the procedures and arrangements made under it. They have also made it clear that they are prepared to discuss further at the conference table any problems which the Six might wish to raise. There would seem therefore to be no good reason for delaying the start of negotiations.

The purpose of my intervention in this debate, however, is not to plead the cause of Britain but rather to plead the cause of Europe, of which Britain is an integral part. In the words of the former British Prime Minister, Clement Attlee, whose recent death we mourn, Europe must unite or perish. The creation of an Economic Community of six nations is a fine beginning, but by itself it is not enough. A Europe without Britain is as incomplete as a Europe without

France or Germany, or any of the other nations represented here.

The signatories of the Treaty of Rome never envisaged that the Community would be confined to an exclusive group of Six. On the contrary, their clearly expressed intention was to leave the door open for others to join. The objective was nothing less than the union of all the free nations of Europe for their common good and for the good of the world. Only through this wider unity can we achieve for our peoples the prosperity which modern progress has made possible.

Only by uniting all the resources of all our countries can we hope to hold our own in competition with the United States. Only in this way can we acquire the strength to resist what I must describe as the industrial colonisation of Europe by America. Nor must we assess the benefits of European unity purely in economic terms. The achievement of political unity is every bit as important. Europe will not secure her due influence in the world until she has developed a collective political identity and the capacity to speak with one voice.

Then and only then shall we gain an effective say in the great decisions which shape the course of history — decisions which today are mostly taken in Washington and Moscow. A divided Europe will be increasingly ignored. On the other hand, a truly united Europe will be able to claim her rightful seat at the top table, among the giants of the modern world.

Prosperity, economic independence and political power. Those are the prizes which will be ours when we make up our mind to join together. The progress of unification is being impeded at present at heavy cost to the interests of all. It can be delayed, but it cannot be stopped. The European idea has been firmly planted, it has taken root, it has fired the imagination, particularly of the young people with whom the future lies. The faith will continue to spread. The more opposition it encounters the stronger it will grow. It will be irresistible. The creation of a united Europe is not only essential, it is inevitable and it must include Britain.

The British are just as much European as the French or the Germans or the peoples of Benelux. We are all of us members of the European family. We belong together. Our fortunes are inextricably linked. There may be temporary difficulties of an economic, political or personal

M. Kahn-Ackermann (suite)

pensation auprès de formations politiques qui ressuscitent le souvenir désagréable d'un passé que nous croyions définitivement révolu.

Je ne pense pas que cela puisse être indifférent au Président de la République Française. En tout cas, cela n'est certainement pas indifférent au peuple français.

Les présidents des groupes politiques au parlement allemand ont donné à entendre qu'ils ne sont pas disposés à s'incliner devant le veto français à l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne. C'est là une manifestation de leur volonté, quelque étroite que puisse être la voie qui reste désormais ouverte. Cela ne peut rien changer à notre volonté de lutter, par tous les moyens dont nous disposons, pour l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne, pour que ce pays entre dans la Communauté, décidés que nous sommes à continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir, afin que l'idée de la plus grande Europe devienne une réalité. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je crois que mes collègues britanniques aimeraient que je remercie tout d'abord M. Kahn-Ackermann de sa très utile intervention que nous avons tous beaucoup appréciée, j'en suis sûr. Mon pays a officiellement demandé à adhérer à la Communauté Economique Européenne et, comme l'a souligné M. Rodgers, qui fait partie du gouvernement britannique, ce dernier s'est déclaré prêt, sans équivoque aucune, à assumer l'ensemble des obligations du Traité de Rome et à accepter toutes les procédures et dispositions qui en découlent. Il s'est également déclaré prêt à reprendre, autour d'une table de conférence, tous les problèmes que les Six pourraient soulever. Je ne vois aucune raison valable de retarder l'ouverture des négociations.

En intervenant dans ce débat, je ne veux d'ailleurs pas plaider la cause de la Grande-Bretagne, mais celle de l'Europe dont la Grande-Bretagne fait partie intégrante. Pour reprendre les paroles d'un ancien premier ministre britannique, M. Clement Attlee, dont nous déplorons le récent décès, l'Europe doit s'unir ou mourir. La création d'une communauté économique entre six nations était un début favorable mais, en soi, insuffisant. Sans la Grande-Bretagne, l'Europe est aussi incomplète

que sans la France ou l'Allemagne, ou l'un quelconque des pays représentés ici.

Les signataires du Traité de Rome n'ont jamais envisagé que la Communauté pût se limiter à un groupe exclusif de six pays. Au contraire, leur intention expresse était de laisser la porte ouverte à d'autres. Leur objectif était d'unir toutes les nations libres d'Europe pour leur bien à toutes et celui du monde. Seule cette unité élargie peut donner à nos peuples la prospérité que leur permet le progrès moderne.

Nous ne pourrions soutenir la concurrence des Etats-Unis qu'en mettant en commun les ressources de tous nos pays. C'est ainsi seulement que nous serons assez forts pour résister à ce que j'appellerai la colonisation industrielle de l'Europe par l'Amérique. Il ne faudrait pas non plus mesurer les avantages de l'unité européenne sous l'angle purement économique. La réalisation de l'unité politique est tout aussi importante. L'Europe n'exercera sur le monde l'influence qui lui revient que si elle acquiert une personnalité politique unique et s'exprime d'une même voix.

C'est alors, et alors seulement, que nous pourrions efficacement intervenir dans les grandes décisions qui façonnent le cours de l'histoire et qui sont de nos jours essentiellement prises à Washington et à Moscou. Divisée, l'Europe sera de plus en plus négligée. Vraiment unie, elle pourra, au contraire, réclamer la place qui lui est due à la grande table, parmi les géants du monde moderne.

Prospérité, indépendance économique et pouvoir politique, voilà ce que nous gagnerions si nous décidions de nous unir. Le ralentissement actuel du processus d'unification nous coûte très cher et nous nuit à tous. Mais si ce processus peut être retardé, il ne saurait être stoppé. L'idée européenne s'est fermement implantée, elle a pris racine, elle a enflammé les imaginations, surtout celles des jeunes à qui appartient l'avenir. Cette croyance continuera de se répandre. Plus elle rencontrera d'opposition, plus elle se renforcera, pour devenir irrésistible. Bref, la création d'une Europe unie où figure la Grande-Bretagne n'est pas seulement essentielle, mais inévitable.

Les Britanniques sont tout aussi européens que les Français, les Allemands ou les peuples du Benelux. Nous faisons tous partie de la famille européenne. Nous devons vivre ensemble. Nos fortunes sont inextricablement liées. Des difficultés temporaires, d'ordre économique, politique ou personnel,

Mr. Sandys (continued)

nature. But, in the long run, nothing and nobody can prevent us from pursuing together our common destiny. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — My dear Colleagues, it gives me great pleasure to welcome here today my predecessor, Mr. Carlo Schmid, Minister for Federal Affairs of the Federal Republic of Germany.

(*Turning to Mr. Carlo Schmid*) Sir, your continued interest in the work of our Assembly is a source of great satisfaction to me. Your interest is not, I feel sure, only that which a former President might take in the development of an Assembly whose destiny was for long in his capable hands. It is perhaps also an interest that a Minister for Federal Affairs of his country might take in a body which, let us hope, represents the promise of a future European federation, the embryo of a real parliamentary power that will in turn become the embryo of a real European executive power.

I bid you welcome, Sir, to this Assembly you know so well. (*Applause*)

I call Mr. Flornoy.

Mr. FLORNOY (*France*) (Translation). — Mr. President, I would have deemed it a signal honour to intervene for the first time in this Assembly on a subject which, as we are all aware, is of the utmost importance to the destiny of Europe. Nevertheless, I am giving up my right to speak.

I am doing so because, since the publication of the text of the Declaration of Paris and of Mr. de la Vallée Poussin's sharp comments, Mr. van der Stoel's report has taken on the sense of a consistent criticism directed solely against the policy of my country. This is confirmed by the remarks made this morning. I decline, therefore, to add any comments that might imperil the work of building Europe, in which I firmly intend to take part.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the reasons why Britain's entry into the Common Market seems desirable, not to say

essential, have been expounded from this rostrum often and at length by members of the German Delegation and others. If you look at Britain's development over the past twenty years, you get the impression that both externally and internally she has undergone a very deep and fundamental change. Externally, this change is tied up with changes in the nature of the Commonwealth. Internally, it is coupled with a change in British public opinion. The feeling of being a self-sufficient and independent insular entity has more and more given way to a deeper awareness of European identity, at the same time as other changes in the external position of Britain have taken place. Today there can be no doubt — and the history of this Assembly has again and again given evidence of these changes in the British way of thinking — that the British parliament and British people have inwardly linked themselves with Europe and would like outwardly to link themselves with the Common Market.

If we want to find some pragmatic way of coping with the dilemma that faces our countries at the present time, we must first of all spend another moment or two taking stock of the situation. The statements made by the French President at his press conference leave us in no doubt that while there is no fundamental rejection of Britain's entry seen in the long term, France does not at the moment feel that the time for accession has yet come, and considers that a number of changes are necessary inside Britain.

It might be pointed out here that the changes in Britain have, in the view of the French Head of State, taken place in five acts, a way of putting things which is doubtless an attempt to take account of the developments that there have been in Britain. On the other hand the majority of the members of this Assembly have shown, quite clearly and unequivocally, that they want the door to British entry to be opened by beginning direct negotiations with the United Kingdom as soon as possible. This is a summary of the recommendation put before the Assembly by the Rapporteur, Mr. van der Stoel. It is also one of the demands contained in the declaration made to the press yesterday by the Chairmen of the three political groups.

Finally, we have another important document — the Brussels Commission report; this is a very thorough, concrete and impartial report which

M. Sandys (suite)

peuvent certes surgir, mais à la longue, rien ni personne ne pourra nous empêcher de suivre ensemble notre destinée commune. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, je suis heureux d'accueillir aujourd'hui, dans cette enceinte, mon prédécesseur, M. Carlo Schmid, Ministre des affaires fédérales de la République Fédérale d'Allemagne.

(*S'adressant à M. Carlo Schmid*) M. le Président, je me félicite de constater l'intérêt que vous continuez à porter aux travaux de notre assemblée. Sans doute, cet intérêt n'est-il pas seulement celui qu'un ancien Président peut porter au développement d'une assemblée qu'il a longtemps guidée d'une main sûre. C'est peut-être aussi celui qu'un ministre des affaires fédérales de son pays peut porter à un organe qui constitue, il faut l'espérer, l'élément précurseur d'une future fédération européenne, l'embryon d'un véritable pouvoir parlementaire qui deviendra l'embryon d'un véritable pouvoir exécutif européen.

Mon cher Président, M. le Ministre, je vous souhaite la bienvenue dans cette enceinte que vous connaissez bien. (*Applaudissements*)

La parole est à M. Flornoy.

M. FLORNOY (*France*). — M. le Président, j'aurais considéré comme un honneur particulier d'intervenir pour la première fois dans cette assemblée sur un sujet qui, nous en avons tous conscience, est d'une extrême importance pour le destin de l'Europe. Cependant, je renonce à la parole.

En effet, depuis la publication du texte de la Déclaration de Paris et des commentaires acerbes de M. de la Vallée Poussin, le rapport de M. van der Stoel a pris le sens d'une critique systématique et exclusive de la politique de mon pays. Les propos tenus ce matin le confirment. Aussi, je me refuse à ajouter quelques commentaires qui pourraient compromettre l'œuvre de création de l'Europe à laquelle j'entends bien participer.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, les raisons qui rendent souhaitable, voire nécessaire, l'adhésion de la Grande-Bretagne au

Marché commun ont été à plusieurs reprises exposées du haut de cette tribune, et notamment par les membres de la délégation allemande. Si l'on considère l'évolution de la Grande-Bretagne au cours des deux dernières décennies, on ne peut manquer de constater qu'il s'est produit dans ce pays, aussi bien sur le plan extérieur qu'intérieur, une transformation profonde. A l'extérieur, elle est due au changement intervenu dans le caractère du Commonwealth. A l'intérieur, elle procède d'une évolution de l'opinion britannique. La conscience qu'elle avait d'appartenir à un monde insulaire très autonome et indépendant a progressivement fait place à une conscience européenne de plus en plus vive, et cela parallèlement aux modifications qui ont affecté la position internationale de la Grande-Bretagne. A l'heure actuelle, il n'y a plus de doute — et d'ailleurs les travaux de notre assemblée nous ont permis de nous en rendre compte de session en session — que le parlement et le peuple britannique aient donné leur adhésion intérieure à l'Europe et désirent l'adhésion extérieure au Marché commun.

Si nous voulons trouver les moyens pratiques de sortir du dilemme dans lequel nos pays semblent enfermés, il nous faut d'abord, et une fois de plus, faire le point de la situation. Les déclarations que le chef d'Etat français a faites au cours de sa conférence de presse montrent sans aucun doute que l'adhésion de la Grande-Bretagne n'est pas rejetée en principe, considérée, tout au moins, à longue échéance. La France estime toutefois que le moment n'en est pas encore venu et qu'au préalable, une série de transformations doivent s'accomplir à l'intérieur même de la Grande-Bretagne.

A cet égard, je voudrais rappeler que le chef d'Etat français a discerné cinq étapes dans l'évolution de la Grande-Bretagne, s'efforçant ainsi, sans doute, d'apprécier à leur juste valeur les changements qui se sont produits dans ce pays. D'autre part, la majorité des membres de notre assemblée a exprimé clairement le vœu de voir préparer l'adhésion de la Grande-Bretagne par l'ouverture immédiate de négociations directes avec ce pays. C'est, en résumé, la teneur des recommandations que le rapporteur, M. van der Stoel, a soumises à l'Assemblée. Et c'est l'une des revendications qui ont été communiquées, hier, à la presse dans la déclaration des présidents de nos trois groupes politiques.

Ensuite, nous disposons d'un autre document important, à savoir le rapport de la Commission de Bruxelles, rapport très fouillé, très concret et

Mr. Kopf (continued)

shows what difficulties there are and which, after discussing the problems involved, proposes that negotiations on accession should be opened with the United Kingdom in a suitable form.

And lastly we have, during the last few days, had a notable speech from Mr. Giscard d'Estaing at Lyons, in which he spoke of British entry as being desirable. He did say, however, that this entry must be preceded by certain changes, changes which must meet the points made by the Commission. But he went on to say that if Britain is to carry through these changes she must do so with the certainty of being accepted as a full member. He further pointed out that the development of the Common Market must not be hampered by Britain's entry, and that the Common Market of the future, including Britain, must have a certain minimum of political organisation. This last sentence accords entirely with the German view.

What is to happen now, however, when we can see that these positions seem to be to a very large extent at variance with each other, and may indeed be quite irreconcilable? We must talk to Britain, and there must be negotiations with her. We believe that internal discussions within the Six are needed, and these have already started; but they must not be allowed to drag on interminably. It must be made possible to start negotiations with the United Kingdom. I will leave aside the legal questions at issue. It is the Council of Ministers that decides on the opening of negotiations, not the governments. The treaty with Britain on accession and the way accession is to be organised would be a treaty between Britain and the six countries, and would need ratification by their parliaments. In the meantime it is the Council of Ministers that has the say. I associate myself entirely with the statement of the Rapporteur, and with the statement of the Chairmen of the political groups, that these negotiations with Britain should be started.

I would like to make a further comment here. In the statement to the press recently made by the French Head of State, there was a sentence which left open the possibility of certain other arrangements, in the form of association or in some other form. This sentence is worth looking at carefully; it introduces the idea of an "arrangement", a blanket term which is so all-

embracing that it could be taken to cover association, even though President Hallstein once said that the area covered by the term association is extremely large. But as we examine this phrase used by the French President, it occurs to us at once that even the possibility of such an arrangement could only be gone into by having discussions with Britain. So even for those among us who think that there is no possibility for an early accession — a view I do not share — it would be necessary to enter into negotiations with the United Kingdom. And so we come to the conclusion that in any case we shall have to negotiate. We may hope that the Council of Ministers will, at its next meeting, find a suitable way of starting these talks with Britain.

I want to put two further points quite briefly. There has been talk here of how far national independence, and the idea of maintaining national sovereignty, still has a part to play in the Europe of today. It has become plain within the Six that the realisation of the need not only for European co-operation, but for delegating to the Community certain powers of a national kind, is widely shared. It is noteworthy that in one very special sector of the Common Market, agriculture, there has already been a very substantial transfer of sovereignty to the Community with the approval — indeed, at the express wish — of France. It was seen here that French interests were in agreement with general European interests. If, however, in so important a sector as agriculture, there has been recognition of the value of common activities — if not of their predominance — if the recognition has been shared by France, and if arrangements have been arrived at which promise satisfactory solutions for the agriculture of our six countries, then one might surely hope that this basic attitude might succeed in other areas of co-operation within the Common Market.

A final word should be said about our relationship with America. We are sure that Britain's accession to the Common Market will strengthen our political and economic position vis-à-vis America. We certainly look for this strengthening. The last speaker referred to the dangers of the industrial colonisation of Europe by America, but I do not want to deal with this question here. We believe that this shared objective, the strengthening of a free Europe, will be helped

M. Kopf (suite)

très objectif, qui énumère les difficultés existantes et qui, après un examen des problèmes techniques, propose d'ouvrir, dans la forme la plus appropriée, des négociations avec la Grande-Bretagne en vue de son adhésion.

Enfin, nous avons lu, ces jours-ci, un discours remarquable prononcé par M. Giscard d'Estaing à Lyon, dans lequel celui-ci a déclaré que l'adhésion de la Grande-Bretagne était souhaitable. Certes, il a souligné la nécessité de procéder au préalable à certains remaniements qui devraient répondre aussi aux conditions formulées par la Commission de Bruxelles. Mais il a ajouté qu'en les réalisant, la Grande-Bretagne devait avoir la certitude d'être acceptée comme membre à part entière. D'autre part, il a indiqué que le développement du Marché commun ne devait pas être freiné par l'entrée de la Grande-Bretagne et que le futur Marché commun, dont ferait partie la Grande-Bretagne, devrait être doté d'un minimum d'organisation politique. Cette dernière exigence correspond exactement aux conceptions allemandes.

Mais que faut-il faire à présent, devant ces positions fort divergentes, et même apparemment inconciliables? Il faut entamer le dialogue avec la Grande-Bretagne, il faut négocier avec elle. Bien sûr, des consultations sont indispensables entre les Six. Elles sont déjà engagées. Mais il ne faut pas qu'elles s'éternisent. Il faut ouvrir la voie aux négociations avec la Grande-Bretagne. Mon propos n'est pas d'aborder l'aspect juridique du problème. L'ouverture de négociations appartient au Conseil des Ministres et non aux gouvernements. Le traité relatif à l'adhésion et aux modalités de celle-ci doit être conclu entre la Grande-Bretagne et les six pays, et être ratifié par leurs parlements. En attendant, la parole est au Conseil des Ministres. Je souscris pleinement à la déclaration du rapporteur et à celle des présidents des groupes politiques sur la nécessité d'engager les négociations.

Je voudrais y rattacher une autre observation encore. Dans la conférence de presse que le chef d'Etat français a tenue récemment, on relève une phrase qui laisse entrevoir la possibilité d'autres arrangements, soit sous la forme d'une association, soit sous une autre forme. C'est une phrase qui mérite toute notre attention, car elle introduit la notion d'arrangement, couvrant diverses possi-

bilités et dont la portée est si large qu'elle permettrait d'inclure l'association, bien que nous ayons entendu dire un jour par le président Hallstein que le cadre de l'association est déjà exceptionnellement large. Mais lorsqu'on réfléchit à cette phrase prononcée par le chef d'Etat français, on ne manquera pas de se rendre compte que pour pouvoir examiner un tel arrangement, il faut, une fois de plus, engager des pourparlers avec la Grande-Bretagne. Ainsi, la nécessité de négocier avec la Grande-Bretagne s'impose même à ceux de nos collègues qui croient, contrairement à ce que je pense moi-même, que l'adhésion de ce pays à la C.E.E. n'est pas pour bientôt. On est donc amené à conclure qu'il faudra en tout cas négocier avec la Grande-Bretagne. Nous avons, quant à nous, l'espoir que le Conseil des Ministres trouvera dès sa prochaine réunion le moyen d'entamer ces conversations.

Permettez-moi de relever encore brièvement deux points. On s'est demandé ici dans quelle mesure l'indépendance nationale, l'idée du maintien de la souveraineté nationale, pouvait encore jouer un rôle en Europe. Dans la Communauté des Six, on a pu constater que la nécessité non seulement de poursuivre une coopération européenne, mais de déléguer certains pouvoirs à une communauté supranationale, a été largement admise. Il est à noter que dans un secteur bien défini du Marché commun, celui de l'agriculture, c'est avec l'accord de la France, ou même plutôt à sa demande, que des droits de souveraineté très étendus ont été transférés à la Communauté. Il est apparu en l'occurrence que l'intérêt français coïncidait avec les intérêts communautaires. Mais si dans un secteur aussi important que le secteur agricole, on a pu reconnaître, non la prédominance, mais la valeur des activités communes, si la France l'a reconnue, elle aussi, au cours de ces négociations, si des arrangements ont pu être conclus dont nous attendons des solutions satisfaisantes pour l'agriculture de nos six pays, on est en droit d'espérer que la même attitude sera adoptée dans les autres domaines où la coopération au sein du Marché commun s'impose.

Un dernier mot au sujet de nos rapports avec les Etats-Unis. Nous sommes convaincus que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun renforcera la position politique et économique de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique. Nous souhaitons vivement ce renforcement. L'orateur précédent a parlé du danger d'une colonisation industrielle de l'Europe par les Etats-Unis. Je n'entends pas approfondir cette question. Pour ma part, je crois que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché

Mr. Kopf (continued)

rather than hindered by the entry of Britain into the Common Market.

There is, all the same, a special problem which affects our country. We think that co-operation with America, especially in defence and especially within the NATO framework, is as much a necessity as ever — that it is essential for all of us in free Europe, and that we must maintain and foster it.

This brings me to the end of what I have to say. I am going to vote in favour of this Assembly, too, calling for an early start on negotiations with Britain and for having talks with Britain. I would like to feel that the European idea will, in all our countries, including those in which the concept of national identity is accorded a high value (and in the last resort this means all of us), nevertheless be and remain a constructive and essential factor in our overall policy, and especially in our foreign policy. (*Applause*)

(Mr. Kahn-Ackermann, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kopf.

I call Mr. Heffer.

Mr. HEFFER (*United Kingdom*). — Mr. President, fellow delegates, we all will agree, I think, that this is probably one of the most important debates we have had in this Assembly. Therefore, I find it somewhat regrettable that some of our French colleagues have so far refused to participate in it. I trust that they will not continue with that view and that later today we shall hear the view of the majority opinion in France at this Assembly in relation to Britain's entry into the Common Market. I say that because free discussion is the essence of democracy.

Might I point out one historical fact to our French colleagues. A great Englishman, Thomas Paine, who fought in the American Revolution, was ultimately welcomed, as you know, as a member of the revolutionary French Assembly. This historical link appeals very much to me as a radical, and I hope that our French colleagues will see that there are French and British links as well as links in other directions.

We would also agree, I think, that the situation is undoubtedly a serious one. At best, Britain could be invited to begin negotiations after 18th December. At worst, the European Economic Community could begin a process of disintegration. I am not one of those who would be happy to see this process begin, neither am I in favour of any suggestion that the Five negotiate or line up with Britain as against France. I hope and trust that even at this late hour commonsense will prevail and that after 18th December Britain will be asked to begin negotiations, although it appears more difficult at this stage based upon the General's attitude. Nevertheless, this, in my opinion, is a time when all of us need to keep a cool and clear head. This my government have done, and it is a course which I urge everyone in all European governments to follow.

Unfortunately, some of the speeches we have heard earlier in the Assembly have not helped the situation but have added fuel to the fire. For example — and it is a pity that he is not here — the implication in Mr. Goedhart's document that France is responsible for the Soviet fleet being in the Mediterranean is, in my opinion, an irresponsible statement. I am sure that this view did not commend itself to most delegates in the Assembly. In the past we have had a cold war against the Soviet Union. This may or may not have been right because of the situation that began after the second world war, but let us not begin a new phase of the cold war either against the Soviet Union or against our French colleagues. I will also appeal to them not to begin a phase of cold war against us.

Whatever our disagreements with these two great countries are, our government's policy is to develop cordial relations with both of them. I was, and still am, a supporter of a united Europe. I am still convinced the best way that this can be achieved is by British entry into the European Economic Community. I think that the General is wrong in rejecting our application at this stage. I fully appreciate and understand his attitudes, but I do not agree with them. The General is correct when he insists that Europe should have a rôle separate from that of the United States, but in my opinion where French logic fails is to believe that Britain is a satellite of the United States of America.

Certainly Britain is close to the United States of America. This has an historical basis, and I have already pointed out one historical link. Let us look at the facts. Despite the pressure that has

M. Kopf (suite)

commun ne mettra pas obstacle au renforcement de l'Europe libre que nous poursuivons en commun, mais qu'au contraire elle le favorisera.

Certes, l'Allemagne se trouve confrontée avec un problème d'un caractère tout particulier. Nous estimons que la coopération avec les Etats-Unis, spécialement en matière de défense et dans le cadre de l'O.T.A.N., continue à répondre à une nécessité qui s'impose à nous tous, à l'ensemble de l'Europe libre et qu'il est de notre devoir de la maintenir et de la cultiver.

J'arrive à la fin de mon exposé. Je m'associe au vœu, que notre assemblée est appelée à exprimer à son tour, de voir ouvrir des négociations, des pourparlers avec la Grande-Bretagne. Au surplus, j'aime à croire que, dans nos différents pays, même dans ceux qui attachent un très haut prix à l'idée de la nation — ne le faisons-nous pas tous, en définitive? — l'idée européenne demeurera néanmoins et en même temps qu'elle, un élément constructif et essentiel de notre politique commune et, en particulier, de notre politique étrangère. (*Applaudissements*)

(*M. Kahn-Ackermann, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — Merci, M. Kopf.

La parole est à M. Heffer.

M. HEFFER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, nous conviendrons tous, je crois, que cette discussion est sans doute l'une des plus importantes qui se soient déroulées dans notre assemblée. Il me semble donc regrettable que certains de nos collègues français aient jusqu'ici refusé d'y participer. Je suis persuadé qu'ils ne persisteront pas dans cette voie et que, dans le courant de la journée, ils viendront nous exposer l'opinion de la majorité française sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Je l'espère parce que la liberté de discussion est le fondement de la démocratie.

Mes collègues français me permettront-ils de leur rappeler un point d'histoire? Après avoir combattu pour la révolution américaine, un célèbre Anglais, Thomas Paine, a été élu, en France, membre de la Convention. Ce lien historique ne peut que plaire au socialiste que je suis et j'espère que nos collègues français y verront la preuve de liens entre nos deux pays aussi bien qu'avec d'autres.

Vous conviendrez aussi que la situation est particulièrement grave. Au mieux, les négociations avec la Grande-Bretagne pourraient débuter après le 18 décembre. Au pire, la Communauté Economique Européenne risque de se désagréger. Je ne suis pas de ceux qui s'en féliciteraient et je ne suis pas non plus d'avis que les Cinq négocient seuls avec la Grande-Bretagne ou s'associent avec elle contre la France. J'espère sincèrement que, malgré le peu de temps qui nous reste, le bon sens va l'emporter et qu'après le 18 décembre, la Grande-Bretagne sera invitée à entamer la négociation, encore que cela semble maintenant plus difficile en raison de l'attitude du Général de Gaulle. Néanmoins, c'est le moment, je crois, de garder tous notre calme et notre lucidité. C'est ce que mon gouvernement a fait et c'est l'attitude que je conseille à tous les membres des autres gouvernements européens.

Malheureusement, quelques-unes des interventions précédentes, loin d'apaiser les esprits, ont jeté de l'huile sur le feu. C'est ainsi que M. Goedhart — dont je regrette l'absence — laisse entendre, dans son rapport, que la France est responsable de la présence de la flotte soviétique en Méditerranée. Cette remarque me paraît irréfléchie et je suis persuadé que la plupart des membres de cette assemblée ne l'ont pas appréciée. Nous avons connu une guerre froide avec l'Union Soviétique, que l'on pouvait croire justifiée ou non par la situation issue de la Deuxième guerre mondiale. Il ne faudrait pas entamer une nouvelle phase de guerre froide ni contre l'Union Soviétique, ni contre nos collègues français. Je les conjure aussi de ne pas en entreprendre une contre nous.

Quels que soient ses désaccords avec ces deux grands pays, le gouvernement britannique a pour politique d'entretenir des relations cordiales avec l'un et l'autre. J'ai toujours été partisan d'unifier l'Europe. Je suis encore convaincu que la meilleure façon d'y parvenir est de faire entrer la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne. Je crois que le Général a tort de rejeter maintenant notre demande. J'apprécie et comprends parfaitement sa position, sans l'approuver pour autant. Le Général a raison de dire que l'Europe doit jouer un rôle distinct de celui des Etats-Unis, mais est-ce conforme à la logique française de dire que la Grande-Bretagne est un satellite des Etats-Unis d'Amérique?

Certes, la Grande-Bretagne est proche des Etats-Unis. C'est une réalité historique, comme il en existe d'autres, dont j'ai déjà parlé. Mais voyons les faits. Bien que les Etats-Unis pressent mon

Mr. Heffer (continued)

been applied by the United States to my government to put troops in Vietnam — never mind the so-called support for the bombing — there is not one British soldier in Vietnam, and neither will there be. We have made our position perfectly clear as far as this is concerned.

Also look at the pressure that Britain has had applied to her in relation to trade with Cuba. Britain does trade with Cuba and Britain intends to trade with Cuba.

Let us look at the question of the recognition of Red China. Britain recognises Red China, and sometimes our poor diplomats have a rough time of it. We recognise Red China, and we also only recently again voted for Red China to become part of the United Nations. Is this the work of a satellite, somebody who does not stand up on his own feet, a country that has not an independent position?

Let us look at the position in the Middle East. In fact, Britain's view in relation to the last crisis in the Middle East has been very little different from the French view. We as a country have kept a strict neutrality and, as a result, our Foreign Secretary has sometimes run into criticism both in our own country and elsewhere. It should be noted, however, that it was the British resolution that was accepted by the United Nations and, as a result of our resolution, we risked a break with the United States because of our position.

By keeping Britain out of the EEC the danger will be that Anglo-United States ties will be strengthened, to the detriment of Britain, of France and of all those who believe in a strong Europe. If Britain is in the EEC, the logic of the situation is that step by step the so-called special relationship will change and Britain will of necessity develop a different attitude towards the United States. But why should it be an anti-United States attitude? We need to develop friendships both with the East and with the West.

In the report presented by Mr. de Grailly yesterday, in paragraph 47 it states:

"British policy is certainly undergoing a remarkable evolution. Perhaps this evolution, together with the relinquishment of British positions East of Suez as from 1970, will draw the United Kingdom's positions gradually

closer to those of France, which would perhaps give new impetus to Europe."

That is a correct statement, but unfortunately it is spoilt in the next sentence, where Mr. de Grailly says:

"But the situation in this respect is not yet clear enough for your Rapporteur to be able to consider it as a basis for the joint European policy he is trying to define."

That is regrettable, because our position is quite clear. Further on in his report, he refers to Britain depending on the United States. We cannot accept the essential premise that Britain's interests and influence are strictly and directly dependent on American military presence outside Europe.

It is a widely held view, in my party in particular, that Britain's influence will be stronger without world-wide military commitments, either American or British. Military adventures have damaged our relations with certain countries in the past, adventures which I hope Britain will never repeat.

British policy is clear. Our rôle has changed. Whether we are in the Common Market or outside it, Britain is now irrevocably orientated towards Europe, and it is only a matter of time before Europe becomes a unified whole.

In conclusion, if Britain is rejected she will of necessity be forced to look for alternatives. Britain is not a weak nation, she is a strong nation. A balance of payments deficit and the problem of our sterling balances does not diminish our real strength. We are a great industrial and trading nation. We have begun to move rapidly towards the second industrial revolution, more rapidly, in fact, than any other European country. Europe needs Britain equally as much as, if not more than, Britain needs Europe. Our technological know-how is there to be mobilised behind a greater European potential. I appeal to this Assembly and to all the nationalities present to see the possibilities which are inherent in this situation, the immense and wonderful possibilities, a real opportunity for what General de Gaulle and everybody else in Europe wants, a unified Europe. I say to our colleagues in France and in Europe as a whole: you reject this application at Europe's

M. Heffer (suite)

gouvernement d'envoyer des troupes au Vietnam — passons sur ce qu'on dénomme soutien au bombardement — il n'y a pas un seul soldat britannique au Vietnam et il n'y en aura pas. Nous avons en la matière une position parfaitement claire.

Voyons aussi les pressions exercées sur la Grande-Bretagne au sujet de son commerce avec Cuba. La Grande-Bretagne commerce effectivement avec Cuba et a l'intention de continuer.

Abordons maintenant la question de la reconnaissance de la Chine communiste. La Grande-Bretagne a reconnu la Chine communiste et ses diplomates n'y ont pas toujours une vie facile. Nous avons reconnu la Chine communiste et nous avons une fois de plus, tout récemment, voté en faveur de son admission aux Nations Unies. Serait-ce là l'attitude d'un satellite, d'un pays incapable de se tenir debout ni d'avoir une position indépendante?

Venons-en enfin à notre position dans l'affaire du Moyen-Orient. En réalité, l'attitude de la Grande-Bretagne dans la dernière crise du Moyen-Orient n'a que peu différé de celle de la France. Notre pays s'en est tenu à une stricte neutralité et son ministre des affaires étrangères n'a pas manqué d'être critiqué, de ce fait, en Grande-Bretagne et ailleurs. Il faut pourtant noter que c'est une résolution britannique que l'O.N.U. a adoptée et que notre attitude risquait de nous faire rompre avec les Etats-Unis.

Le maintien de la Grande-Bretagne hors de la C.E.E. risque de renforcer ses liens avec les Etats-Unis au détriment de la Grande-Bretagne, de la France et de tous ceux qui croient à la nécessité d'une Europe forte. Si la Grande-Bretagne est membre de la C.E.E., la logique veut que les liens «spéciaux» qui l'unissent aux Etats-Unis se transforment peu à peu et que son attitude évolue nécessairement à l'égard de ce pays. Mais pourquoi adopter une position anti-américaine, alors qu'il importe d'entretenir des relations amicales aussi bien avec l'Est qu'avec l'Ouest ?

Dans le rapport que nous a présenté hier M. de Grailly, il est dit au paragraphe 47 :

«Il est certain que la politique britannique est en train de subir une évolution remarquable. Il est possible que cette évolution accompagnée de l'abandon des positions britanniques «à l'est de Suez» prévu pour les années qui suivront

1970, amènent le Royaume-Uni à rapprocher de plus en plus ses positions de celles de la France, ce qui donnerait peut-être un élan nouveau à l'Europe.»

M. de Grailly a raison de le dire ; malheureusement la phrase suivante gâche tout :

«Néanmoins la situation n'est pas encore à cet égard assez claire pour que votre rapporteur puisse la considérer comme le fondement de cette politique commune de l'Europe qu'il cherche à définir.»

Je trouve cela regrettable parce que notre position est tout à fait claire. Ailleurs dans le rapport, il est dit que la Grande-Bretagne dépend des Etats-Unis. Nous ne pouvons admettre cette idée que les intérêts et l'influence de la Grande-Bretagne puissent dépendre directement et absolument de la présence militaire américaine hors d'Europe.

On pense assez couramment, notamment dans mon parti, que l'influence de la Grande-Bretagne serait plus grande en l'absence de tout engagement militaire à l'échelle mondiale de la part des Etats-Unis comme de la Grande-Bretagne. Les aventures militaires ont déjà détérioré nos rapports avec certains pays et j'espère que la Grande-Bretagne ne se lancera plus jamais dans de telles aventures.

La politique de la Grande-Bretagne est claire. Notre rôle a changé. Qu'elle soit dans le Marché commun ou pas, la Grande-Bretagne est maintenant irrévocablement tournée vers l'Europe et le temps n'est pas loin où l'Europe sera unifiée.

En conclusion, si la candidature britannique est repoussée, la Grande-Bretagne devra trouver une solution de rechange. Ce n'est pas une nation faible, bien au contraire. Le déficit de sa balance des paiements et le problème des balances sterling ne diminuent en rien sa force réelle. C'est une grande nation industrielle et commerciale qui s'achemine rapidement vers une deuxième révolution industrielle, plus rapidement en fait que tout autre pays européen. La Grande-Bretagne est autant, sinon plus, nécessaire à l'Europe que l'Europe à la Grande-Bretagne. Elle pourrait mettre son savoir-faire technique au service du potentiel économique européen. Je demande à notre assemblée et à toutes les nations qui y sont représentées de prendre conscience des possibilités immenses et merveilleuses qu'offre la situation, de l'occasion qui se présente de réaliser ce que le Général de Gaulle et tous les autres Européens souhaitent, une Europe unifiée. Je dois dire à nos collègues

Mr. Heffer (continued)

peril, not Britain's. I hope that the lesson will not be lost on this Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Heffer.

I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Italian Government, in accordance with the will of parliament, expressed clearly and repeatedly, is in favour of accepting the applications of the United Kingdom, Denmark, Ireland and Norway for entry into the European Economic Community.

At the Council of Ministers of the Community, held at Luxembourg on 24th October 1967, the Italian Minister for Foreign Affairs, Mr. Fanfani, declared once more that, in the opinion of the Italian Government, the enlargement of the Community by admission of those States which had applied would improve the dimensions of the Common Market; create better economic conditions for investments, technological progress, trade and consumption; reinforce the political aspects of the Community; facilitate its relations with all other countries, both highly industrialised and developing ones, and intensify communications between East and West. At the same time, it would not substantially modify the main objectives, the characteristics and methods of the European Community as consecrated in the treaty, and practised throughout the ten years of its existence.

In taking this stand, Italy endorses the principles underlying the various kinds of international commitments freely undertaken and remains true to the foreign policy which it has pursued consistently and unswervingly throughout the brief but eventful period of its new Republic.

It is, indeed, upon the respect of covenants that international order is built. And it was because of the disregard or violation of treaties that the League of Nations collapsed in the conflagration of the second world war.

Let us take a look at the history of the international treaties of the post-war period. The United Nations Charter already contains a solemn political pledge by all its member States to combine

their efforts to promote the economic and social development of the peoples and international co-operation. This pledge is renewed in the Brussels Treaty of 17th March 1948, instituting the Western European Union formed of Belgium, France, Luxembourg and the United Kingdom; and enlarged, in 1954, by the adherence of the Italian Republic and the Federal Republic of Germany. One of the main objectives of the treaty is to build a united Europe: "to co-operate loyally" — the preamble writes — "and to co-ordinate their efforts to create in Western Europe a firm basis for European economic recovery".

The Rome Treaties of 25th March 1957 establishing the European Economic Community and the European Atomic Energy Community merely confirm these pledges by the six signatory States, and give them concrete expression in the form of the European Common Market.

The preamble to the treaty establishing the European Economic Community sets forth its political substance and the final aims transcending the six-power agreement.

The signatories to the treaty — the preamble states — resolved to lay the foundations for closer integration of the peoples of Europe; to eliminate the barriers that divide Europe, guaranteeing stability of expansion, balanced international exchanges and fair competition and, anxious above all to strengthen the defence of freedom and peace, make a joint and solemn appeal to other European peoples, inspired by the same ideals, to associate with them in the pursuit of these aims.

This appeal was launched not only by Belgium, Germany, Italy, the Netherlands and Luxembourg, but also by France.

In conformity with the spirit of the preamble, Article 237 of the treaty states that any European State may apply to become a member of the Community. The only stipulation the treaty makes is that the State applying must be animated by the same desire to strengthen the defences of peace and freedom by contributing to build up the combination of resources which form the Common Market. Acceptance of applications shall be by unanimous vote of the members of the Council.

It is however the essence of the democratic conception, on which the treaty is based, that dissent — unless it is to be a veto, which is both intolerable and anti-democratic — shall be moti-

M. Heffer (suite)

de France et d'Europe en général que s'ils rejettent notre demande, ils mettront en péril l'Europe et non la Grande-Bretagne. J'espère que l'Assemblée saura s'en souvenir. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. Heffer.

La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, conformément à la volonté maintes fois exprimée en termes clairs par le parlement, le gouvernement italien estime qu'il convient d'accueillir favorablement la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège à la Communauté Economique Européenne.

A la réunion du Conseil des Ministres de la Communauté, qui s'est tenue à Luxembourg le 24 octobre 1967, M. Fanfani, Ministre italien des affaires étrangères, a réaffirmé que, selon le gouvernement italien, l'élargissement de la Communauté par l'admission des Etats qui en ont fait la demande, donnera au Marché commun des dimensions plus satisfaisantes, créera des conditions économiques plus favorables aux investissements, au progrès technique, aux échanges et à la consommation, renforcera la Communauté du point de vue politique, facilitera ses rapports avec tous les autres pays, tant industrialisés qu'en voie de développement, intensifiera le dialogue entre l'Est et l'Ouest, et tout cela sans modifier sensiblement les buts fondamentaux, le caractère et les méthodes des Communautés européennes, consacrés tant par le traité que par les pratiques en vigueur depuis dix ans.

L'Italie entend par là prouver son attachement aux principes sur lesquels se fondent divers engagements internationaux librement acceptés et à la politique étrangère que cette jeune république poursuit avec une constance inébranlable depuis le début d'une existence brève, certes, mais riche en événements.

C'est d'ailleurs du respect des pactes que naît l'ordre international, et c'est pour avoir ignoré ou violé des traités que la Société des Nations a péri dans la conflagration de la Deuxième guerre mondiale.

Revoyons l'histoire des traités internationaux d'après-guerre. Aux termes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, les Etats membres prennent l'engagement politique solennel d'unir

leurs forces pour favoriser le développement économique et social des peuples et la coopération internationale. Cet engagement a été renouvelé par le Traité de Bruxelles, du 17 mars 1948, portant création de l'Union de l'Europe Occidentale composée de la Belgique, de la France, du Luxembourg et du Royaume-Uni puis, en 1954, de la République italienne et de la République Fédérale d'Allemagne. L'un des objectifs essentiels des hautes parties contractantes est de promouvoir l'unité de l'Europe, de «coopérer loyalement» — lit-on dans le préambule — et de «coordonner les efforts pour constituer en Europe occidentale une base solide pour la reconstruction de l'économie européenne».

Les Traités de Rome du 25 mars 1957 instituant la Communauté Economique Européenne et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique ne font que confirmer les engagements pris par les six Etats signataires et leur donner la forme concrète du Marché commun européen.

Les principes fondamentaux du traité instituant la Communauté Economique Européenne en définissent la substance politique et les objectifs ultimes, qui débordent le cadre d'un simple accord entre les six puissances.

Les Etats parties au traité — lit-on dans le préambule — déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, décidés à éliminer les barrières qui divisent l'Europe, en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence, et résolus enfin à affermir les sauvegardes de la paix et de la liberté, appellent conjointement et solennellement les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort.

Cet appel lancé par la Belgique, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Luxembourg l'est aussi par la France.

Conformément à l'esprit du préambule, l'article 237 du traité dispose que tout Etat européen peut demander à devenir membre de la Communauté. Le traité exige seulement que, comme les Etats contractants, l'Etat demandeur soit animé de la volonté de sauvegarder la paix et la liberté, en contribuant à la constitution de l'ensemble des ressources qui forment le Marché commun. Sa demande est soumise au Conseil qui se prononce à l'unanimité.

Mais le principe même de la démocratie, sur lequel le traité se fonde, veut que tout rejet d'une demande soit raisonnablement motivé, pour ne pas devenir un veto intolérable et anti-démocratique.

Mr. Jannuzzi (continued)

vated by reasons. The very fact of specifying that admission must be by unanimous vote denotes political concern about the possibility of States not inspired by the same ideals and not having the same *raison d'être* wishing to join the Common Market.

It is abundantly clear that there can be no valid political grounds for refusing the applications of either the United Kingdom or the other States which have now applied for admission. France, according to such statements as have been made, both in appropriate and in less appropriate places, is raising objections of two kinds, neither of them in the least valid — one political, the other economic.

I must say at once that I do not consider that any of the objections raised by France preclude the initiation of negotiations which, by their very nature, are designed to ascertain the acceptability or otherwise of these applications. I feel bound to add, moreover, that the prejudicial objection to starting negotiations indicates more and more France's preconceived hostility towards the United Kingdom, whose political motives are perfectly compatible with those required of a European State applying for admission to the Common Market.

The French objections are not merely unacceptable in that they are based on a prejudgment but are, moreover, doomed to failure. The political objection — that the admission of the United Kingdom to the European Economic Community would be an obstacle to détente between East and West does not hold water: on the contrary, as Western European co-operation grows closer, it becomes increasingly necessary to extend it to include the rest of Europe.

France's other objection, a pseudo-political one, that it is doubtful whether the United Kingdom can really be a loyal European in view of its links with the United States of America — is equally unfounded and merely re-echoes the carping remarks heard yesterday from a Gaullist Deputy, the Rapporteur of the report on WEU's foreign policy, according to which the Western European States, with the exception of France, are in a permanent condition of subjection to the United States. A baseless statement and politically dishonest, contradicting the stand taken both by all the countries of the Community and by the United Kingdom, which have proved that they can com-

bine a policy of friendship with America, Atlantic solidarity, close European co-operation and détente vis-à-vis the countries of the East.

As regards the second series of objections raised by France, the Rapporteur has analysed them at length and refuted them with arguments to which we can all subscribe.

Problems there are, but they are not difficult to solve, and they can be deferred to the negotiations stage, when they can be approached in a spirit of mutual goodwill and without a preconceived attitude of dismissal. We must realise that, if temporary economic difficulties were taken as grounds for excluding a particular State from the European Community, one of the purposes of the Common Market — to solve the problems of individual States by concerted action — would disappear. Moreover, it has been pointed out quite rightly, with an obvious allusion to France, that the founder members of the European Economic Community cannot require States now applying for admission to fulfil conditions which they themselves were not required to fulfil at the time when the Community was founded.

In conclusion, I would like to state, though without repeating the valid arguments contained in the report, with which I fully agree, that the enlargement of the European Economic Community by the admission of these four States, which will be followed, subsequently, by that of the other EFTA countries, will eliminate the present duplication of economic structures amongst the States of Western Europe, inconceivable as between western States sharing the same ideology and bound by the same vital interests and the same treaties, will strengthen the political and economic rôle of Europe on the continent, in its relations with developing countries, in the United Nations and throughout the world and prepare the way for co-operation as the basis of universal détente.

It is essential, therefore, that negotiations for the United Kingdom's admission to the Common Market, far from being hampered, should be conducted with speed and efficiency and in good faith. Thank you. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you very much. I call Mr. Schulz.

M. Jannuzzi (suite)

Le simple fait que l'on exige l'unanimité dénote en fait une préoccupation d'ordre politique: la crainte qu'un pays qui ne partagerait pas les aspirations des Etats membres du Marché commun et qui n'aurait pas la même raison d'être ne tente d'y adhérer.

Or, de toute évidence, la demande d'adhésion du Royaume-Uni et des autres Etats à la Communauté européenne ne saurait soulever aucune objection valable sur le plan politique. Devant des assemblées qui n'étaient pas toujours celles auxquelles elle aurait dû s'adresser pour faire des déclarations de cette nature, la France a soulevé des objections de caractère politique ou économique aussi dénuées de valeur les unes que les autres.

Je dois dire d'emblée qu'à mon avis, aucune des objections soulevées par la France ne peut nous amener à renoncer à des pourparlers dont le but même est de déterminer si les demandes d'admission peuvent être retenues. Mais je ne peux m'empêcher d'ajouter qu'en soulevant ainsi des questions préjudicielles, la France révèle de plus en plus nettement son hostilité préconçue à l'égard de la Grande-Bretagne dont les mobiles politiques ne sauraient en aucun cas justifier le rejet d'une demande d'admission au Marché commun.

Outre le fait que ce préalable est inacceptable, il faut bien dire que les objections françaises ne sauraient être retenues. L'objection politique selon laquelle l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté Economique Européenne ferait obstacle à la détente entre l'Est et l'Ouest n'a aucun sens: tout au contraire, plus la coopération des pays de l'Europe occidentale s'affirme, plus elle suppose la participation du reste de l'Europe.

L'autre objection d'ordre pseudo-politique formulée par la France, qui doute que le Royaume-Uni ait une vocation sincèrement européenne, étant donné ses liens avec les Etats-Unis d'Amérique, n'a pas plus de valeur; hier déjà, nous avons entendu ces paroles ingrates de la bouche d'un député gaulliste, auteur du rapport sur la politique extérieure de l'U.E.O., selon lequel tous les Etats de l'Europe occidentale, à l'exception de la France, subordonneraient tous leurs intérêts à ceux de la nation américaine. C'est une affirmation gratuite, dénuée de toute bonne foi politique, car elle est en contradiction avec la politique de tous les Etats de la Communauté et du Royaume-Uni

qui ont prouvé que, pour eux, l'amitié avec l'Amérique n'excluait ni la solidarité atlantique, ni une étroite coopération européenne, ni la détente dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

Quant à l'autre série d'objections soulevées par la France, le rapporteur en a fait une analyse fort complète et il y a répondu par des arguments que nous pouvons tous approuver.

Certes, divers problèmes se posent, mais ils ne sont pas difficiles à résoudre et c'est au moment des négociations qu'il faudra les examiner, dans un esprit d'entente mutuelle et sans être décidé, à l'avance, à opposer au demandeur une fin de non-recevoir. Il ne faut pas oublier que si l'on refuse d'admettre certains Etats au sein de la Communauté européenne sous prétexte de leurs difficultés économiques du moment, l'une des raisons d'être du Marché commun — qui est de chercher à résoudre, grâce à une action concertée, les problèmes auxquels les divers Etats ont à faire face — perdrait tout son sens. De plus, on a fait valoir à juste titre — en pensant, de toute évidence, à la France — que les membres fondateurs de la Communauté Economique Européenne ne peuvent imposer aux Etats qui veulent devenir membres de la Communauté des conditions auxquelles ils n'ont pas eu à satisfaire eux-mêmes lors de sa création.

En conclusion, sans vouloir répéter les solides arguments présentés dans le rapport, et que j'approuve entièrement, j'estime qu'en éliminant une dualité économique inconcevable dans cet Occident européen dont tous les Etats sont liés par une même idéologie, les mêmes intérêts essentiels et les mêmes traités, l'élargissement de la Communauté Economique Européenne, grâce à l'admission des quatre Etats en cause puis des autres Etats de l'A.E.L.E., renforcerait le rôle de l'Europe, sur le plan politique et économique, tant à l'intérieur du continent que dans ses rapports avec les pays en voie de développement, avec les Nations Unies, avec le monde entier et qu'il faciliterait la coopération, source de détente universelle.

C'est pourquoi il importe non seulement de ne pas s'opposer à l'ouverture de négociations en vue de l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, mais encore de les mener rapidement, en toute bonne foi, à une heureuse conclusion. *Merci. (Applaudissements)*

M. le PRESIDENT (Traduction). — *Merci.* La parole est à M. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the tone of our debate has, in keeping with the importance of our subject, been so serious and weighty that I cannot resist the temptation of opening my remarks with a little light relief. The background to this humorous interlude of mine is admittedly, a reason rather for despondency and dismay; yet the news item connected with it, as reported in a German newspaper, fits so neatly and so ironically into our topic here today that I may be allowed to read out the passage in question.

I quote from today's *Frankfurter Allgemeine Zeitung* which, under the headline "Another failure for Europa I", says :

"Yet again, the third attempt within three days at launching Europa I, the launcher rocket of the European Launcher Development Organisation (ELDO) from the test range at Woomera ended in failure on Wednesday. Once again..."

— and here I would ask for your very special attention, Ladies and Gentlemen —

"the first stage of the rocket, built in Britain, functioned perfectly for the seventh time in succession, while the second stage, developed in France, failed to work, just as it did during the last test in August 1966. The first and second stages also failed to separate. The third stage, designed in the Federal Republic of Germany, was not fuelled." (*Laughter*)

After this news item we can only hope that — to continue with the metaphor — the Federal Republic will be fully fuelled with energy for the coming decisive round of discussions on 18th and 19th December. The grave background to this item is, however, that we in the Europe of the Six would be well advised to consider very seriously, and to put into effect, the repeated proposals by Britain for the creation of a closely-knit technological community in Europe; this would be in our own interests as well as in hers.

None of us in the Assembly will shut our eyes to the fact that a new situation has arisen in European affairs since the fateful day of 27th November. This Assembly has never had to take such important decisions as those that face it today. It is not for us to deal with the question of what compromises might be found in the near future. We are not here to help our governments

do their work; we are not here to help the Council of Ministers to do theirs. All we have is a duty to convey to the Council of Ministers, as quickly and clearly as we can, the will of our peoples. And we have after all been elected, each in his own country, to represent the discernible wishes of our peoples in a democratic way. And finally, our parliaments have again elected us to play a part here in fostering the process of building Europe.

The eyes of the public are at this moment fixed upon this chamber, and we cannot disregard the silent but unmistakable exhortation which runs: *videant consules, ne quid detrimenti res publica europea capiat*. I would like to talk for a moment about this *res publica europea*. I would remind you that this *res publica europea* was a prime consideration in the Paris Declaration made yesterday by the three main political groups in the Assembly. This Paris Declaration should be seen as a manifestation of our political desires and as a call to all those in responsible quarters to do their utmost to resolve the present crisis; but it is also — I will add quite frankly — a warning from parliamentarians addressed to their governments. To one of these governments, a warning not to push things too far; but also to the other five governments, a warning that they should not, in a glow of pre-Christmas spirit over the next few days, enter into any hasty and ill-advised compromises.

More than 10 years ago this *res publica europea* was in the minds of the authors of the Rome Treaties, when they laid down a moral and practical constitution for the Europe-to-be. This constitution contained a mission, the clear desire to realise this Europe within a foreseeable future.

I would like, Ladies and Gentlemen, to consider some of the statements made at his press conference by the French President against the background of the Rome Treaties. It is impossible, in a debate like ours today, for arguments not to overlap and repeat each other. I would even say that it is a good thing for us to repeat them here today, for the overwhelming majority of this Assembly do not need to convince each other. The need instead is to convince the public that we stand by our obligations.

What is the position today? Not only Britain, but four European countries as well, applied

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nos débats prennent un cours si sérieux et si grave — le sujet le veut d'ailleurs — que je ne puis résister à la tentation d'y introduire, au début de cet exposé, une note d'humour. Certes, le fait qui est à l'origine de cet intermède humoristique est plutôt triste et alarmant. Mais l'information relative à l'événement, telle qu'elle est reproduite dans un journal allemand, illustre avec tant de pétillante ironie le thème de nos débats, que vous me permettrez, sans doute, de vous en donner lecture.

Voici ce que je lis dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de ce jour, sous le titre «Nouvel échec d'Europa I» :

«Le troisième essai de lancement, en trois jours, sur le terrain expérimental de Woomera, de la fusée Europa I fournie par le C.E.C.L.E.S. a échoué mercredi. En effet, si cette fois encore...»

— et ici, Mesdames, Messieurs, je demande toute votre attention —

«le premier étage de fabrication britannique s'alluma pour la septième fois consécutive de façon irréprochable, le second étage de la fusée, construit en France, ne fonctionna pas, tout comme lors de l'essai précédent en août 1966. D'autre part, le premier étage ne s'est pas séparé du second. Le troisième étage, construit en Allemagne fédérale, n'avait pas reçu sa charge de carburant. » (*Hilarité*)

Espérons — pour rester dans le même ton — que la République fédérale recevra une charge suffisante d'énergie pour le «round» décisif des 18 et 19 décembre. Toutefois, la situation révélée par cette anecdote est si grave que l'Europe des Six serait bien avisée d'examiner sérieusement la proposition que la Grande-Bretagne nous a faite à diverses reprises de créer une étroite communauté technologique en Europe, et d'y donner suite; ce serait dans notre intérêt comme dans le sien.

Personne, dans cette enceinte, ne se dissimule que depuis ce 27 novembre fatidique, il s'est créé une situation nouvelle en Europe. Jamais auparavant cette assemblée n'a eu à prendre des décisions aussi graves. Nous n'avons pas à nous occuper de la question de savoir quels compromis pourront, dans un proche avenir, être trouvés en cette matière. Nous ne sommes pas les agents d'exécution

de nos gouvernements, ni du Conseil des Ministres; notre tâche consiste simplement à faire connaître aussi rapidement et aussi clairement que possible au Conseil la volonté de nos peuples. En définitive, nous avons tous été élus dans nos patries pour traduire, d'une façon démocratique, la volonté de nos peuples telle qu'elle se manifeste à nos yeux. Nous avons été élus une seconde fois par nos parlements nationaux pour faire progresser la cause européenne.

L'opinion publique a, en ce moment, les yeux braqués sur cette salle et il n'est pas possible de prendre à la légère son avertissement muet mais qu'on ne peut manquer d'entendre: *videant consules, ne quid detrimenti res publica europea capiat*. C'est de cette *res publica europea* que je voudrais vous entretenir. Je vous rappelle que la *res publica europea* se trouvait au premier plan de la Déclaration de Paris publiée hier par les trois grands groupes politiques de l'Assemblée. Cette déclaration doit être comprise comme une manifestation de notre volonté politique et comme un appel adressé à toutes les instances responsables pour qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir, chacune dans son domaine, pour résoudre la crise actuelle. Mais — permettez-moi de l'ajouter en toute franchise — elle tend également à mettre en garde les gouvernements: l'un d'eux, contre l'adoption d'une attitude trop rigide; les cinq autres, contre l'acceptation dans les prochains jours, à la faveur de l'ambiance de Noël, de compromis intempestifs.

C'est cette *res publica europea* qu'avaient en vue, déjà, il y a plus de dix ans, les auteurs du Traité de Rome, en rédigeant une constitution valable, tant sur le plan moral que sur celui des faits, pour l'Europe en devenir. Elle comporte la mission, la volonté nettement exprimée, de réaliser cette Europe dans un avenir prévisible.

Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'examiner à mon tour, à la lumière du Traité de Rome, certaines déclarations faites par le Président français au cours de sa conférence de presse. Il est impossible, dans un débat comme celui que nous avons engagé aujourd'hui, d'éviter les chevauchements et les redites. Je dirais même qu'il est utile de répéter certains arguments aujourd'hui. La plupart des membres de cette assemblée n'ont pas besoin de se convaincre mutuellement. Notre intérêt à tous est plutôt de convaincre l'opinion publique que nous remplissons nos obligations.

Quelle est la situation? Non seulement la Grande-Bretagne, mais quatre pays européens ont intro-

Mr. Schulz (continued)

months ago to join the EEC. The Brussels Commission has examined their applications carefully, and has issued an equally careful and thorough statement of its views. The French President has given to understand, through his press conference, that as he sees it the Commission's statement makes an expansion of the Community impossible, at least for the present and for the foreseeable future. I — with, I believe, the majority of this Assembly — take the opposite view.

The Commission's report has found no harmonious solution to the exceptional technical and economic difficulties. No one is doing this, none of us here is doing it, much as we want to see Britain's accession and an enlargement of the Community. The Commission has left no doubt, however, that for political reasons and in obedience to the requirements of the Rome Treaties the final objective of any negotiations must be a clear determination to widen the Community.

Secondly, the French President has pointed out, not for the first time, what a difficult economic position Britain is in. This, too, is undisputed; least of all do our friends in Britain dispute it. But what was France's economic position at the time the Rome Treaties came into force? Was it not the nascent Community of the Six that gave decisive help to France to improving her economic position?

It may be argued against this that adaptation was an easy process at that time, easier at all events than it is today, when the structure of the Community has already assumed impressive dimensions even though it may still not be complete. But does not this structural growth also involve a greater capacity and a greater fund of experience that would enable us today to help a European partner, or partners, through adaptation difficulties?

Further, the French President has — again, not for the first time — tried to show that Britain is still not European enough to take part in this great experiment. I feel that the British have done everything in their power to demonstrate their goodwill. And, after all, what criteria other than goodwill do we have in politics — what criteria are there other than clear statements of intent by

the governments concerned? Or does de Gaulle's complaint of a lack of European maturity really mean that Britain is not sufficiently Gaullist? Well, this is something on which probably Britain will disappoint the General just as much as will his other partners within the Six. France will have to cope with the blessings of Gaullism (and I say it with all respect) as well as with its darker side, which has recently clouded the European horizon, on her own. If objective problems really exist in the massive proportions in which the French President sees them, it is precisely then that we need to negotiate, to negotiate closely on every detail, in order to find out where the initial impressions that have been formed in various quarters are right, and where they are wrong.

If, finally, it is said that the structure and nature of the Community as it has so far existed would be altered by an enlargement, if the present Europe of the Six were to become a Europe of the Ten or possibly even more members, then this too is precisely indicated in the Rome Treaties. This, if we regard the treaties as a constitution for the Europe-to-be, is a kind of moral and constitutional obligation. The new Community was to be open to new members, and was not to be a closed Community. We do not want to be an exclusive club, and we do not want to remain one. What we want is, through an economic fusion of Europe, to work towards the grand idea of a political unification of this continent of ours. We ought surely to look upon the principle of unanimity in the acceptance of a new member as being intended by the authors of the Rome Treaties merely as a brake, and as offering an existing member the possibility of blocking the entry of a new member for legitimate and cogent economic or political reasons. But it was never intended as a long-term principle.

I want to put forcefully to you my personal conviction that we, as parliamentarians, must do everything we can to ensure that, before this year is out, the decision is taken to open negotiations. I hope for a decision of this kind by 19th December at the latest; if I interpret the Rome Treaties aright, such a decision does not, unlike the decision on the final acceptance of new members, need to be unanimous. I would like to stress this point yet again.

M. Schulz (suite)

duit, il y a des mois déjà, une demande d'adhésion. La Commission de Bruxelles a examiné avec soin ces demandes et pris position à leur égard avec tout autant de soin et de précision. Le Président français a laissé entendre au cours de sa conférence de presse qu'à son sens, l'avis de la commission revient à rendre impossible l'élargissement de la Communauté, du moins actuellement et dans un délai rapproché. Quant à moi, je prétends l'inverse, comme la grande majorité de cette assemblée, je crois.

Le rapport de la Commission de Bruxelles n'a donné aucune solution harmonieuse aux difficultés techniques et économiques qui sont d'une gravité exceptionnelle. Personne ne le fait, pas même l'un de nous, quelle que soit la sincérité avec laquelle nous souhaitons l'adhésion de la Grande-Bretagne et l'extension de la Communauté. Toutefois, la Commission n'a pas laissé de doute sur la nécessité, tant pour des motifs politiques que pour s'acquitter de la mission qui nous est confiée par le Traité de Rome, de fixer, sans équivoque, comme objectif final de toute négociation, l'élargissement de la C.E.E.

En second lieu, ce n'est pas la première fois que le Président français met l'accent sur les difficultés de la situation économique de la Grande-Bretagne; personne ne les conteste, et nos amis anglais sont bien les derniers à le faire. Mais quelle était donc la situation économique de la France au moment de l'entrée en vigueur du Traité de Rome? N'est-ce pas précisément la Communauté des Six en voie de formation qui l'a aidée à redresser cette situation de façon décisive?

On pourrait objecter que le processus d'adaptation était plus aisé à l'époque, plus aisé en tout cas qu'à l'heure actuelle où l'édifice de la Communauté atteint déjà des dimensions impressionnantes, même s'il n'est pas encore tout à fait achevé. Mais cet édifice en voie de construction ne recèle-t-il pas aussi un accroissement de puissance et d'expériences qui permettraient, dans la situation actuelle, d'aider un ou plusieurs partenaires européens à surmonter leurs difficultés d'adaptation?

Par ailleurs, le Président de la République Française a essayé — ce n'était pas non plus la première fois — de prouver que la Grande-Bretagne n'est pas assez européenne pour risquer la grande expérience. Or, je crois que les Britanniques ont tout fait pour prouver leur bonne volonté. Et quels autres critères avons-nous, en fin de compte, en politique, si ce n'est la bonne volonté,

si ce n'est l'intention nettement déclarée des gouvernements intéressés? Ou bien, le Général de Gaulle a-t-il voulu dire, en reprochant à la Grande-Bretagne son manque de maturité européenne, qu'elle n'était pas suffisamment gaulliste? Dans ce cas, il risque fort d'être déçu par la Grande-Bretagne tout autant que par les autres pays membres de la Communauté des Six. Quant aux bienfaits du gaullisme — soit dit avec tout le respect que je lui dois — ainsi qu'aux ombres qui, ces derniers temps, se sont profilées à l'horizon européen, c'est une affaire qui ne regarde que la France. C'est au moment où les obstacles sont aussi gigantesques que l'affirme le Président français qu'il importe de négocier, de rediscuter sans cesse chaque détail afin de découvrir où est le vrai et où est le faux dans les thèses initiales énoncées de part et d'autre.

Enfin, quant à soutenir que les Communautés actuelles seraient modifiées dans leur structure et dans leur essence si l'Europe des Six était élargie jusqu'à former une Europe comptant dix ou sans doute plus de membres encore, il suffit de relire le texte du Traité de Rome pour constater que cet élargissement y est indiqué avec précision. Ce traité, si nous le considérons comme la constitution de l'Europe en devenir, en fait une sorte d'obligation morale et constitutionnelle. La Communauté doit être ouverte à de nouveaux membres, elle ne peut être fermée. En effet, nous ne voulons ni être une association exclusive, ni le rester, mais nous entendons, à travers l'intégration économique de l'Europe, servir la grande idée de l'unité politique de notre continent. La règle de l'unanimité prévue pour l'adhésion de nouveaux membres n'était, dans l'esprit des auteurs du Traité de Rome, qu'un frein, une possibilité offerte à l'un ou l'autre des membres de s'opposer, pour des raisons économiques ou politiques, légitimes et impérieuses, à l'entrée de nouveaux membres, mais ce principe n'avait pas été conçu pour être appliqué pendant une longue période.

Personnellement, je suis persuadé — et je voudrais qu'il n'y ait aucun malentendu sur le sens de mes paroles — que nous devons, nous parlementaires, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'année ne s'achève pas sans qu'une décision positive ait été prise sur l'ouverture de négociations. J'attends, au plus tard le 19 décembre, une décision en ce sens qui, si j'interprète correctement le traité, ne doit pas, contrairement à celle qui porte sur l'admission définitive de nouveaux membres, être prise à l'unanimité. Je voudrais, une fois encore, insister tout particulièrement sur ce point.

Mr. Schulz (continued)

Should a decision of this kind not be taken, or should in spite of such a decision on the opening of negotiations the official French attitude be still maintained at the end of the negotiations, then we must, through the decision we take here today, make plain our belief that, however the future may appear, such a development could not but affect the structure and objectives of the Community of the Six. It is not only possible for the Community to change in a positive sense, as intended by the Rome Treaties, through natural growth; it can also be changed for the worse, through immobility, by non-observance of the Rome Treaties and of the political intention assigned to the Six by the treaties.

The French President has now, in his press conference, introduced a very interesting and one might also say an exclusive idea into the discussion. He has developed an alternative, which could take the form of a disintegration of the economic collaboration already built up within the Community and of new, looser associations which, at the present moment at least, none of us can picture very clearly. I do not, to be sure, feel that anyone will be willing to give up what has so far been achieved, and I think that the institutional framework achieved in the EEC is too precious to all of us — probably most of all, if you weigh the various interests carefully, to France herself. Perhaps, however, we have got too much into the habit of looking at the Rome Treaties as a sort of one-way street to Europe. Here I would like to take up something that was said by Mr. Kahn-Ackermann — a thought that I heartily approve of and which I would earnestly commend to the Assembly. If the treaty becomes, by continued disregard of its spirit and by the crippling of its living constitutive features, a dead-end instead of a one-way street; if it becomes a cul-de-sac along the road to Europe, then we should urgently investigate — and this body may well be the right place to do this in the first instance — whether a political fusion of Europe and, especially, a scientific and technological fusion of Europe such as we urgently need, might not be possible in other ways and with other groupings than those originally provided for under the Rome Treaties. If France were to opt out of such a development, no one would be more sorry than we; and for this reason we need not hesitate to say to our French friends right now, at this more hypothetical stage of an eventual alternative, that if their government should think better about taking part in a development of this kind, then the future partners

will leave the door wide open, especially to France — the France that would today close the doors of the EEC to countries that seek to enter.

We must not ignore the fact — and this brings me to the end of what I have to say — that whatever individual successes there have been for the European idea over the past four or five years since the first crisis between the EEC and Britain, the Community has been traversing a perilous road. It is almost amazing that our peoples, though they have lost much of their initial enthusiasm for the European idea (and this, too, is a fact we cannot ignore), have kept their faith in the principle of a fusion of our continent. This is something very precious, which we should treat with great care. Soundings of public opinion have shown that in all our countries there is still a substantial majority of the population who are forward-looking where matters of Europe are being discussed. So I do not look upon it as entirely out of the question that in the quite near future — perhaps in a matter of weeks if, as the signs seem unhappily to suggest, things take a negative turn — the time for action by the parliaments of Europe, and by this parliamentary assembly in particular, may have come. Our peoples must know that with us their desires, their European determination and their wishes are in good hands. I do not look upon it as out of the question that in the near future the moment will come to swear another "*serment du jeu de paume*" this time in favour of Europe. And if anyone believes that the psychological hour for freedom and the development of freedom can no longer strike in the 20th century, but that the idea belongs to the 18th century, he had best dismiss his professions of faith in freedom as empty, pious talk.

Nor do I look upon it as out of the question that our President will need to investigate the possibilities of calling an extraordinary sitting of this Assembly before next June, to decide on our approach to the European crisis and to determine its policy. We cannot escape the alternatives. On the one hand there is the authoritarian Messianic mission of one great man. I personally do not even believe that this Messianic zeal really leads to Europe, at least not to the Europe that the great majority of the Assembly wants to see. On the other hand, there is the duty entrusted to us by our peoples to bend all our energies straightway to the creation of a living political and democratic Europe. To repeat: we cannot, in our own interests, evade the dilemmas; for I believe that the reputation of parliamentary democracy — not

M. Schulz (suite)

Mais que faire si une telle décision n'intervenait pas ou si, en dépit d'une telle décision, la France maintenait sa position à l'issue des négociations ? C'est en prévision de pareille éventualité que nous devons dès à présent, par le vote que nous allons émettre aujourd'hui, affirmer notre conviction qu'une évolution aussi funeste, et quel que puisse être l'avenir, affecterait nécessairement les structures et les objectifs de la Communauté des Six. Si la Communauté, conformément à la volonté des signataires des Traités de Rome, peut évoluer favorablement grâce à un élargissement naturel, elle peut aussi, par immobilisme, par méconnaissance des Traités de Rome et des buts politiques qu'ils assignent aux Six, évoluer en sens inverse.

Or, dans sa conférence de presse, le Président français a jeté dans le débat une autre idée très intéressante — on pourrait dire, exclusive. Il a exposé une solution de rechange, qui consisterait à désintégrer la coopération économique déjà existante à l'intérieur des Communautés et à créer des formes d'association plus souples, dont pour le moment aucun de nous ne peut se faire une idée tant soit peu claire. Je pense cependant que personne ne songe à sacrifier ce qui a été acquis, que le cadre institutionnel établi à la C.E.E. nous est trop cher à tous, et peut-être tout particulièrement à la France, si l'on pèse bien tous les intérêts en jeu. Mais nous sommes probablement trop habitués à voir dans le Traité de Rome une sorte de voie unique vers l'Europe. A cet égard, je voudrais me référer à une idée développée par mon ami Kahn-Ackermann, idée que j'approuve et que je voudrais expressément recommander à l'attention de l'Assemblée. Si le sens du traité était constamment méconnu et que la paralysie de ses éléments constitutifs et vivants le réduisît, non plus simplement à une voie à sens unique conduisant vers l'Europe, mais à une impasse, il faudrait d'urgence examiner en commun — peut-être en première instance dans cette assemblée — la possibilité de parvenir, par d'autres méthodes et par d'autres groupements que ceux initialement prévus par le Traité de Rome, à l'union politique du continent et surtout à la fusion scientifique et technologique que nous avons hâte de voir aboutir. Si la France devait s'exclure de ce mouvement, personne ne le regretterait certainement autant que nous. C'est pourquoi, devant l'éventualité plutôt hypothétique de pareille solution de rechange, il ne nous en coûte pas de dire, dès aujourd'hui, à nos amis français: si votre gouvernement revenait à de meilleurs sentiments, les partenaires de demain laisseraient la porte ouverte, spé-

cialement à cette France qui, aujourd'hui, veut fermer celle de la C.E.E. à d'autres partenaires désireux d'y entrer.

Il n'est pas permis de se dissimuler — et c'est par là que je voudrais terminer — que, nonobstant les succès isolés remportés par l'idée européenne, nous avons, au cours des quatre à cinq dernières années, depuis la première crise surgie à propos de la candidature britannique, suivi une pente dangereuse. Il est presque stupéfiant que, tout en ayant perdu beaucoup de leur enthousiasme initial pour l'idée européenne — le fait est là, hélas, et on ne peut l'escamoter — nos peuples aient gardé leur foi dans le principe de l'unification de notre continent. C'est un capital précieux, que nous devons manipuler avec prudence. Les sondages d'opinion montrent que, dans tous nos pays, une majorité importante reste orientée vers l'avenir lorsqu'il s'agit de la discussion des problèmes européens. Il n'est pas exclu dès lors que, dans un délai très rapproché — peut-être même dans quelques semaines, si les événements prennent, comme le font croire, hélas! certains signes, un cours défavorable — les parlements européens, et notamment cette assemblée, aient à intervenir. Nos peuples doivent savoir que nous saurons faire écho à leur désir, à leur résolution et à leur volonté de parvenir à l'unification européenne. Il n'est pas exclu, selon moi, que vienne bientôt le moment de refaire le serment du Jeu de Paume, cette fois-ci en faveur de l'Europe. Et celui qui pense que les temps ne sont plus propices à la liberté, à un développement libre, comme au XVIII^e siècle, ferait mieux d'abjurer tout de suite sa foi en la liberté pour ne plus se consacrer qu'à des sermons dominicaux qui n'engagent à rien.

Il n'est pas exclu, non plus, que le Président de l'Assemblée soit appelé à examiner la possibilité de réunir celle-ci en session extraordinaire avant le mois de juin, afin qu'elle puisse prendre position à l'égard de la crise européenne et arrêter sa politique. Nous ne pouvons échapper à l'alternative. D'un côté, il y a le messianisme autoritaire d'un grand homme. Personnellement, je ne crois pas que ce messianisme mène vraiment à l'Europe, du moins à cette Europe que la grande majorité de l'Assemblée appelle de ses vœux. De l'autre, il y a le mandat, que nous tenons de nos peuples, de rassembler à nouveau, et précisément en ce moment, toutes nos énergies en vue de créer une Europe politique et démocratique pleine de vie. Je le répète: nous ne pouvons échapper au dilemme, ne serait-ce que dans notre propre intérêt,

Mr. Schulz (continued)

just in one of our member States, but in all our member States — will depend upon the course we take. Either we fail to produce the drive and impetus we need, because success does not attend our efforts at the right moment, or else we shall witness an unprecedented resurgence of the parliamentary ideal: for the task which lies ahead, and to which this ideal must be dedicated, is itself without precedent. (*Applause*)

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

The PRESIDENT (Translation). — I wish to say a few words about the arrangements for the debate.

There is still a large number of speakers on the list.

The Sitting will be suspended at 1 p.m. and resumed at 3 p.m., when Mr. Luns will address the Assembly.

For the convenience of most of the members of the Assembly, it would be well if the vote could be taken this afternoon between 5 o'clock and 5.30.

I therefore ask speakers to be as brief as possible, and, in any case, not to exceed the time they have announced for their speeches.

I thank them in advance.

I call Mr. de la Vallée Poussin, who wishes to make a personal statement.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I have asked to speak in order to make a personal statement. You may perhaps prefer me to do so at the end of the debate. However, as this is an important matter in which my honour is involved, it is absolutely essential that I refute certain charges made against me which are completely unfounded.

The PRESIDENT (Translation). — If you prefer to speak at once, I give you the floor.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, yesterday, when I came into the meeting, Mr. de Grailly was already speaking. Consequently, I did not hear his first remarks. But he made a statement which was absolutely incorrect. He said that I had referred

from this rostrum, as a hoped-for event, to the death of General de Gaulle.

Everyone in this Assembly is sufficiently acquainted with my correctness to know that it is inconceivable that I should have spoken in those terms.

Mr. President, I asked you to check the verbatim record of my speech. I showed it to all those who had a right to be informed immediately. No one can deny that what I said was absolutely correct and that I made no insinuations of any kind concerning the life of General de Gaulle.

I very much regret that such ideas should have been bruited abroad.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. de la Vallée Poussin is informed that this statement has been noted.

We shall now resume the discussion of Mr. van der Stoep's report on the British application for membership of the European Communities.

I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to support our President's very much called for appeal, and to put my thoughts to you as briefly as possible. I shall not be dealing with the possible alternatives that face us, or the ways out of a possible crisis, but with the decision-taking that is open to us in this situation.

We in Germany want — and I can say this quite definitely, without reservations and without ifs or buts — the accession of the Four; that is to say, we want a widening of the Community. We believe that solutions to the problems that arise are possible, always provided that there is goodwill. Why do we want this? We want it because an enlargement of the Community would substantially strengthen the potential of the European Community. It seems to me that the world today is witnessing an alteration in power structures, with economic and social factors coming a great deal more to the fore than they were in the 19th century. An increase in economic power — especially technological power — through an enlargement of the Community, by the accession of Britain in particular, would mean carrying a great deal more weight in the world, which is necessary to hold one's own. My personal belief,

M. Schulz (suite)

car du choix que nous ferons dépendra, en définitive, la réputation du régime démocratique et parlementaire, non seulement dans l'un de nos États, mais dans tous les États membres de la Communauté. Ou bien notre élan sera brisé, parce que nos efforts n'auront pas été couronnés de succès au moment opportun, ou bien nous assisterons à un renouveau sans exemple de l'idée parlementaire, parce que la cause qu'elle doit servir est, elle aussi, sans exemple. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Je voudrais donner quelques indications sur le déroulement de notre débat.

De nombreux orateurs sont encore inscrits dans la discussion.

La séance sera suspendue à 13 heures et reprise à 15 heures. Nous entendrons à ce moment-là M. le Ministre Luns.

Pour les convenances de la plupart des membres de l'Assemblée, il serait désirable que le vote puisse intervenir cet après-midi entre 17 heures et 17 h. 30.

Je demande donc aux orateurs d'être aussi concis que possible et de bien vouloir s'en tenir, en tout cas, au temps de parole qu'ils ont indiqué.

Je les remercie.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, pour un fait personnel.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, je demande la parole pour un fait personnel. Mais peut-être préféreriez-vous que je la prenne à la fin du débat. Toutefois, comme il s'agit d'une affaire importante et dans laquelle mon honneur est en cause, je suis absolument obligé de rectifier des imputations tout à fait gratuites qui m'ont été attribuées.

M. le PRÉSIDENT. — Si vous préférez intervenir immédiatement, je vous donne la parole.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, hier, M. de Grailly parlait déjà quand je suis entré en séance. Par conséquent, je n'avais pas entendu ses premières observations. Or, il a fait une déclaration tout à fait inexacte. Il a dit que j'avais évoqué à cette tribune, comme un

événement que l'on attend de ses vœux, la mort du Général de Gaulle.

Chacun, dans cette assemblée, connaît assez ma correction pour savoir qu'il est inimaginable que j'aie employé une expression de ce genre.

M. le Président, je vous ai prié de vérifier le procès-verbal de mon discours. Je l'ai montré à toutes les personnes qui méritaient d'être informées immédiatement. Personne ne peut nier que ce que j'ai dit était parfaitement correct et qu'il n'y avait aucune forme quelconque d'insinuation sur la vie du Général de Gaulle.

Je regrette beaucoup que de pareilles idées aient pu être lancées dans le public.

M. le PRÉSIDENT. — Il est donné acte à M. de la Vallée Poussin de sa déclaration.

Nous reprenons la discussion du rapport de M. van der Stoep sur la candidature britannique aux Communautés européennes.

La parole est à M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). M. le Président, Mesdames, Messieurs, déférant au vœu légitime de notre Président, je vais vous exposer ma pensée sous une forme aussi concise que possible. Je ne m'occuperai pas des solutions de rechange qui peuvent s'offrir à nous, des moyens qui nous permettraient de sortir d'une crise éventuelle, mais de l'attitude que nous pourrions adopter dans les conditions actuelles.

Je vous dirai donc que nous, les Allemands, nous voulons clairement, sans réserve, sans «si» et sans «mais», l'adhésion des Quatre, c'est-à-dire l'élargissement de la Communauté. Nous croyons qu'on peut résoudre les problèmes qui se posent, à condition d'y mettre de la bonne volonté. Pourquoi voulons-nous cette adhésion? Nous la voulons parce que l'élargissement de la Communauté signifierait un renforcement considérable de son potentiel. J'ai l'impression que, dans le monde d'aujourd'hui, les structures du pouvoir ont subi une certaine modification, dans la mesure où l'économique et le social y occupent une place beaucoup plus en vue qu'au XIX^e siècle. Le développement de notre force économique, notamment dans le domaine technologique, grâce à l'élargissement de la Communauté mais surtout à l'entrée du Royaume-Uni, nous donnerait beaucoup plus de poids; et il en faut pour se maintenir dans le monde et y faire

Mr. von Merkatz (continued)

too, is that an enlargement of the Community will be more likely to help than to hinder a solution to the political problem of creating a political union; difficulties which have made themselves felt in earlier discussions on this would be easier to resolve in a larger Community, paradoxical though this may sound. We know that in developing our political union we looked first of all for institutional and procedural rules. Our next stage was to work out the principles of a common policy; and this is where the whole thing bogged down. An enlarged Community would find it very much easier to hammer out common guidelines for a policy.

We from the German viewpoint — and I would ask you not to take this as presumptuous; what I mean is the German viewpoint as I personally understand it — do not want to see a break-up of alliances, a break-up of what has already been achieved in the Communities, nor a weakening of the rôle of the Commission. Quite the opposite — if the Community grows in size, the rôle of the Commission as it is set out in its report will become much more important, especially its right to launch initiatives. For this reason I am not at the moment (and please note that I say at the moment) looking at any alternatives either for us or for others, but want rather to confine myself to existing facts and to work therefrom. Nor do we seek, and this I must stress most insistently, to destroy the climate of political trust that exists between France and Germany; this has finally come about through the work of great statesmen, through much effort and through a long and painful process, and it forms one of the foundations of Europe. It must not be destroyed. Differences of opinion occur in any family and in any friendship. A friendship which is not able to sort out differences of opinion is not a real friendship, but only a make-believe one. Any family, any close relationship, even a marriage between man and wife, often encounters major crises; but with goodwill — when you are dealing with human relationships you call it love, in political affairs I would call it reasonableness — these storms can be weathered.

Enlarging the Community, Ladies and Gentlemen, involves a risk — this has already been said

in the Commission's report. To employ the reasoning of our German Economics Minister, Professor Schiller, when he spoke at Strasbourg, an enlargement of the Community from six members to ten would inevitably, following Hegelian principles, involve changes of quality. This is quite true; the Community of Ten would be different from the Community of Six. Arriving at decisions would mean a different interplay of political factors. This is obvious.

It is also certain — as the Commission has said — that the risk consists in adding to conflicts of interest, bearing in mind the differing economic circumstances of the members of the Community. It is not the economic and social circumstances of the United Kingdom only that differ from those of certain continental countries: even among the Six there are considerable economic difficulties. Thus, when you see certain posters in Strasbourg, you can gather that even French industry will need time to adjust itself to certain things. Our German agriculture has it pretty tough; my own constituency is in a farming area, and I know what the feelings are. I can see how very substantial problems of re-structuring and losses in income are occurring through the fall in cereal prices; one difficulty after another. Every country has its growing pains along the road to a new era.

It was our Economics Minister Professor Schiller who pointed out in Strasbourg — and his thinking is perfectly clear and logical — that, as the conflict of interests grows in a larger circle, so do both the need for, and the ease of, reaching compromises. Compromises also become commoner. One of the advantages I see in this — and I hope no one will feel offended by my words — is that such a Community would have to abandon the idea that one or other country, or a combination or coalition of countries, sets the tone for the rest. These problems call for exceptionally careful study. We have here the problem of our time: on the one hand, a democratic urge which leads to independence, and on the other, arising from the need for large-scale industrial, economic, commercial and even social and political co-operation, interdependency, the mutual dependence of one and the other, and all this on a basis of diversity. These are the great intellectual and political problems we have to solve. The two things go together; the natural diversity provides a basis for the possi-

M. von Merkatz (suite)

son chemin. Par ailleurs, je suis personnellement convaincu que l'élargissement de la Communauté favoriserait plutôt qu'il ne gênerait la solution des problèmes politiques, c'est-à-dire la création d'une union politique, et que bien des difficultés qui se sont fait jour au cours des discussions seraient plus faciles à surmonter dans une Communauté élargie, encore que ceci puisse sembler paradoxal. Nous savons que, dans notre évolution vers l'union politique, nous avons connu d'abord le stade où l'on cherchait à définir un cadre institutionnel et des règles de procédure. Ensuite, on a pensé qu'il fallait commencer par établir les principes d'une politique commune. Puis, toute l'affaire est restée en panne. A une Communauté élargie, il sera beaucoup plus facile d'élaborer les principes d'une politique commune.

Nous autres Allemands — je vous demande de n'y voir aucune présomption; je vous dis simplement comment je conçois personnellement le point de vue allemand — ne voulons pas l'abolition des alliances, la destruction de ce qui a été acquis dans les Communautés, l'affaiblissement du rôle de la Commission. Au contraire, si la Communauté parvient à s'élargir, ce rôle, tel que l'expose le rapport de la Commission, deviendra infiniment plus important, et il en sera surtout ainsi de son droit d'initiative. C'est pourquoi en ce moment — je dis bien en ce moment — je n'entends envisager aucune solution de rechange, ni pour nous, ni pour d'autres, et je voudrais, au contraire, voir préserver et développer ce qui a déjà été réalisé. Nous ne voulons pas non plus — permettez-moi de le souligner avec force — la destruction de la confiance politique qui a réussi enfin à s'établir entre la France et l'Allemagne, grâce à l'action de grands hommes d'État, au prix d'efforts considérables, après un processus long et douloureux, et qui est l'un des fondements essentiels de l'Europe. Il ne faut pas que tout cela soit détruit. Dans toutes les familles, dans toutes les amitiés, il se produit de temps en temps des divergences de vues. Une amitié où l'on n'est pas en mesure de régler ses différends n'est pas une amitié, c'est un faux-semblant. Toute famille, toute relation plus ou moins étroite et le mariage lui-même connaissent souvent de graves crises qu'on peut, cependant, surmonter en y mettant cette bonne volonté que dans la vie ordinaire on nomme l'amour et dans la vie politique la raison.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, l'élargissement de la Communauté est un risque; c'est ce

que nous dit le rapport de la Commission. Pour reprendre le raisonnement de notre ministre fédéral de l'économie, le Professeur Schiller, dans son discours de Strasbourg, le passage d'une Communauté à six à une Communauté à dix entraînera, bien sûr, selon le principe hégélien, des changements qualitatifs. C'est vrai: cette Communauté à dix sera autre chose que la Communauté à six. Les volontés politiques devront s'harmoniser d'une façon différente. C'est évident.

Il est évident aussi — comme la Commission l'a relevé — que ce risque réside essentiellement dans une multiplication des conflits d'intérêts provoqués par les différences entre les économies des divers membres de la Communauté. Il est vrai que la situation économique et sociale du Royaume-Uni diffère de celle de plusieurs États du continent. Mais, entre les Six eux-mêmes, il y a de très grandes difficultés économiques. C'est ainsi qu'à Strasbourg, par exemple, on seut s'apercevoir, à la lecture de certaines affiches, que l'industrie française a besoin de temps, elle aussi, pour s'adapter à certaines choses. Notre agriculture, à nous, se débat dans des difficultés affreuses. Je suis député d'une circonscription agricole et je connais l'état d'esprit qui y règne. Je vois surgir là-bas de grosses difficultés dues aux restructurations, j'y constate les pertes de revenus provoquées par la réduction du prix des céréales; ce n'est que misère sur misère. Chaque pays passe par les maux inhérents à tout développement qui conduit à un âge nouveau.

C'est encore notre ministre de l'économie, M. Schiller, qui, à Strasbourg, a fait remarquer avec beaucoup de clarté et de logique, que la multiplication des conflits d'intérêts dans un cercle plus vaste rend les compromis d'autant plus nécessaires, mais aussi plus aisés. Ils deviennent aussi plus nombreux. Mais j'y vois avant tout un avantage — je voudrais ne blesser personne en le disant — c'est que dans une telle communauté nous devons renoncer à l'idée que l'un ou l'autre pays, ou un groupe, une coalition de pays, puisse donner le ton. Les questions que nous avons à résoudre exigent de nous un tact extraordinaire. Et voilà justement le grand problème de notre temps: c'est de pouvoir concilier l'indépendance née d'une volonté démocratique et l'interdépendance résultant de la nécessité de collaborer dans un cadre plus large sur les plans industriel, économique, commercial, et même social et politique; tout cela, dans le respect de la diversité. Tels sont les grands problèmes intellectuel et politique auxquels il nous faut trouver une solution. Les deux éléments sont intimement liés:

Mr. von Merkatz (continued)

bility of compromise, and this possibility increases as the Community expands.

Enlarging the Community will of course mean altering the treaty. It will mean far-reaching changes in the political and economic structure of the four countries that seek entry to the Community. Whether all the problems are really as formidable as they are made out to be — people talk of lamentations at Europe's Wailing Wall and say there are colossal, gigantic problems to be overcome — is something we shall have to look at. Only a practical will to cope with them can determine that point.

The necessary changes of structure must have an end in view — the objective of full membership. It is a question of step-by-step development which cannot be carried through without co-operation with the Community: and I repeat that — without co-operation with the Community as it exists at present. The point of full membership is manifested in the aim of co-operation, of gradual, mutual comprehension and help in the changes in the structure of the new members. At the same time it must be borne in mind that the structure of the older members, too, will be affected.

The Commission has said that it still has not got a complete picture of the factors and conditions for accession. It lacks information which can only be supplied by the Four. Now, nothing would be easier than to fill in these gaps in the picture on the 18th and 19th of this month, and to draw up a list of questions that need to be asked, so that the Four can answer them. Such a list ought, in view of the high intellectual and practical abilities of the Commission's staff, to be easy enough to prepare; and then the questions could be answered.

Something has been said here today about entry negotiations to which I must take some exception. Things are not as simple, from the legal viewpoint, as all that. There are the two terms — entry and admission. In earlier days there was in the cases of well-known international organisations, such as the Universal Postal Union, or in respect of patents agreements, only the declaration of accession, which was made in an informal manner. The door was open to any nation that was prepared to join. These organisations were so arranged as to make the accession of new members as easy as

possible. It was intended that organisations like the Universal Postal Union should be kept universal.

With other communities with a more rigid internal structure, one speaks of an admission procedure. Here there is accession plus admission, and this admission is more complicated than it seems to me to have been presented so far. First of all, the request for accession is made, after which it is examined. Then comes the period of internal agreement on the conditions to be laid down for admission. Only after this are there negotiations on the conditions, and guarantees of their fulfilment. Finally come the negotiations on accession, which are at the same time negotiations on the necessary changes in the text of the treaty. The act of admission is finally completed by ratification of the treaty text.

The French Head of State has now — and I say this on French soil with all respect — put forward a viewpoint which does not seem to me to be entirely logical. Therefore, he said at his press conference: "Everything depends, therefore, not at all on negotiations — which would be for the Six a step towards abandonment, sounding the knell of their Community — but rather on the determination and action of the great British people, which would make it one of the pillars of the European Europe". To me, those are not just diplomatic words; they have both a positive and a negative content. I want to stress the positive side, which is the recognition of the fact that not only the United Kingdom, but also the others, Ireland, Denmark and Norway — a good proportion of the Scandinavian world — are important parts and pillars of Europe. This is recognised.

But whether, *per definitionem* as Professor Hallstein would say, negotiations would mean the destruction of the Communities depends upon the negotiations themselves, and upon the precedent of the Maudling negotiations. During the negotiations which broke down in 1963 much remained still unresolved. Great play is made of this today.

All the same I feel that with a little tenacity of purpose, and if we do not (and here I disagree with many of my friends) choose to bring about a confrontation, it will be possible to put the

M. von Merkatz (suite)

de la diversité naturelle jaillit la possibilité de trouver des compromis. Or, cette possibilité ne fait qu'augmenter quand la Communauté s'élargit.

Elargissement signifie naturellement modification du traité. Cela implique une transformation profonde de la structure politique et économique des quatre Etats qui se joindront à nous. Tous les problèmes sont-ils réellement aussi ardues qu'on nous les représente — on parle du mur des lamentations de l'Europe — sont-ils vraiment d'une ampleur colossale, gigantesque? Nous ne le saurons que plus tard, quand nous serons décidés à les maîtriser, pratiquement.

Les modifications de structure qu'il faudra effectuer doivent avoir un but, et ce but c'est l'adhésion de plein droit. Il s'agit d'un développement progressif qui ne peut arriver à son terme — je souligne — sans une collaboration avec la Communauté telle qu'elle existe actuellement. L'adhésion de plein droit se reflète déjà dans la collaboration, dans la compréhension et l'assistance mutuelles et progressives qui seront nécessaires pour opérer les modifications de structure imposées aux nouveaux membres, sans oublier que cela affectera en même temps les structures des anciens Etats membres.

La Commission a constaté qu'elle n'est pas encore en possession d'un tableau complet des éléments et des conditions nécessaires à l'adhésion. Il lui manque des renseignements que seuls les Quatre peuvent lui fournir. Or, rien ne serait plus simple que de combler cette lacune les 18 et 19 décembre, et de dresser la liste des questions à poser aux Quatre, afin que ceux-ci puissent y répondre. Etant donné que la Commission dispose de collaborateurs hautement qualifiés sur le plan théorique aussi bien que pratique, il ne doit pas être difficile de dresser un tel questionnaire. Et alors on pourra y répondre.

A propos des négociations relatives à l'adhésion, on a dit ici, aujourd'hui, certaines choses que je crois devoir réfuter. En effet, du point de vue juridique, tout cela n'est pas si simple. Nous nous trouvons devant deux notions: celle de l'adhésion et celle de l'admission. Autrefois, il n'y avait, à proprement parler, dans les organisations internationales bien connues, comme l'Union Postale Universelle, ou dans les accords internationaux sur les brevets, que la déclaration d'adhésion faite sous une forme officieuse. Ceci laissait la porte ouverte à tout Etat désireux d'y adhérer. Ces organisations

étaient conçues de façon à rendre l'adhésion de nouveaux membres aussi facile que possible. On voulait conserver à des institutions comme l'Union Postale Universelle et à d'autres de même nature un caractère d'universalité.

Dans d'autres communautés, dont la structure interne est plus rigide, on parle d'une procédure d'admission. Ici, il y a adhésion plus admission, et cette admission est plus compliquée qu'on ne l'a dit jusqu'ici, il me semble. Tout d'abord, il y a le dépôt de la demande d'admission. Vient ensuite l'examen de cette demande. Alors vient la période où il faut, à l'intérieur de l'organisation, se mettre d'accord sur les conditions de l'admission. C'est alors seulement que suit le stade des négociations sur les conditions et sur les garanties destinées à assurer leur respect. Pour finir, on en arrive aux négociations sur l'adhésion, qui portent en même temps sur les modifications qu'il est nécessaire d'apporter au texte du traité. L'acte d'admission s'accomplit finalement par la ratification du traité.

Or, le chef d'Etat français — et, sur le sol français où nous sommes, je dirai cela avec tout le respect qui convient — a défendu une opinion qui ne me paraît pas tout à fait logique. «Tout dépend donc», a-t-il dit à sa conférence de presse, «non pas du tout d'une négociation qui serait pour les Six une marche à l'abandon, sonnante le glas de leur Communauté, mais bien de la volonté et de l'action du grand peuple anglais, qui feraient de lui un des piliers de l'Europe européenne». Pour moi, il ne s'agit pas seulement ici de paroles diplomatiques. On y trouve quelque chose de positif et quelque chose de négatif. Je voudrais mettre l'accent sur le positif, à savoir sur la constatation que le Royaume-Uni — mais également les autres, l'Irlande, le Danemark et la Norvège, qui représentent une bonne partie du monde scandinave — constituent un élément essentiel, un pilier de l'Europe. Cela est reconnu.

La question de savoir si, *per definitionem*, comme disait le Professeur Hallstein, les négociations doivent provoquer la ruine des Communautés, dépend des négociations elles-mêmes et de l'expérience qu'on a pu tirer des négociations Maudling. Il faut dire qu'au cours de ces négociations, qui ont échoué en 1963, on avait omis d'élucider bien des choses. Et aujourd'hui on les dramatise un peu trop.

Pourtant, je crois — et ici je diffère de certains de mes amis — qu'avec un peu de ténacité et en évitant de choisir la méthode de l'affrontement, on peut concrétiser les problèmes et surmonter les

Mr. von Merkatz (continued)

problems in concrete form and to overcome difficulties. This, however, is a matter of political tactics, which is the concern of our governments.

Mr. Schulz has told us that this is the time for parliaments to act — they should provide an impetus, so that our governments act, so that they transcend the hesitations and timidity of their present actions. They should also be persuaded to define a certain line of policy. I welcome what Mr. Schulz has said. It makes good parliamentary sense.

I would however warn against forcing issues and against dramatising details. Please understand what I am trying to say; this is not a “bear” operation and it is not a policy of knuckling under. We ought, however, to try as much as possible to analyse things and see just what is involved.

The French President has also said — I think it was Mr. Kopf who quoted this, and I apologise for repeating it — that France is quite prepared, in order to make things easier for Britain, to enter into an arrangement, which might be termed “association” and which would foster economic relations between the countries of the continent and the British, Scandinavians and Irish. I do not like the sound of that word “association”. If you look at what association is, and what this legal expression means from the treaty viewpoint you cannot want association for the Four, for the simple reason that Europe’s development must lead to all the countries involved sharing in decisions. We must not have a position where a European country with which we want to collaborate closely is required as a condition to accept things which have been decided on by the others without that country having any say in the matter.

There is a further problem here. From the German standpoint, and from the standpoint adopted by the Brussels Commission in its report, it is essential to develop the Community during the period over which the four applicant countries are adapting themselves. This means that things have, to some extent, to be arranged in concert. Perhaps I am being naive; perhaps, too, I am harbouring illusions. But in some instances, at least, illusions coupled with goodwill have furthered political progress. I am basing myself here not on the symptoms of crisis, and of the dark clouds that hang over us, but am trying instead — perhaps

out of a certain amount of despair, yet a positive despair — to look for the last resort, for room to manoeuvre by negotiation. This, too, comes out in the French President’s words, and he was not speaking to empty air.

France, too, finds herself in special circumstances, and has had her own developing pains. This, too, we have to remember. We are today a family of problem children, and by the way highly-gifted ones at that. Europe is after all a highly-gifted area full of vitality, and this finds its expression in these very difficulties. I do not want to be over-optimistic, but stand with the doggedness of despair on the *terra firma* of things-as-they-are, refusing all show-downs, all digging-in of heels and all mutual recrimination.

Professor Schiller, the German Economics Minister, and Mr. Giscard d’Estaing of France, have made many constructive suggestions, which do not deal with negotiations as such. Both of them seek to make measures of adaptation possible between the members of the Community and those applying for membership. To give these measures as a whole a working title, I would call them adaptation consultations over the settling of concrete problems. These will make a lot of things clearer.

The discussions of 18th and 19th December will show whether this road — midway between negotiations and resignation, and bringing the problems into concrete form — is open to us. A great deal could be achieved with goodwill. I do not think much of the legalistic interpretation of Article 237. This article has almost the same wording as Article 205 of the Euratom Treaty or Article 98 of the ECSC Treaty; and these, incidentally, correspond in their content — if you think about them carefully — to Article 237, even though the procedure for the ECSC Treaty appears outwardly to be easier. In fact changes to these treaties would be needed as well, calling for ratification. And this brings us back to the legal form of Article 237.

The interpretation of the preambles to the different treaties — what I might call the “theology” of the European Communities — we will leave aside. If we decide to centre negotiations upon the problem of adaptations, we shall, I believe, arrive at concrete solutions. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. St. John-Stevas.

M. von Merkatz (suite)

obstacles. Mais c'est là une question de tactique politique qui est du ressort de nos gouvernements.

M. Schulz a dit que c'était maintenant aux parlements d'intervenir en incitant nos gouvernements à l'action, afin qu'ils dépassent leurs hésitations et la timidité de leurs initiatives actuelles. Il faudrait aussi les amener à définir une certaine ligne de conduite. J'approuve ce qu'a dit M. Schulz. C'est tout à fait légitime du point de vue parlementaire.

Néanmoins, je vous mets en garde contre les affrontements et contre la dramatisation des questions de détail. Je vous demande de me comprendre. Ce que je vous propose, ce n'est pas de jouer à la baisse, ce n'est pas de pratiquer une politique de soumission. C'est, dans la mesure du possible, d'analyser les choses pour voir de quoi il s'agit réellement.

Le Président de la République Française a prononcé d'autres paroles que, si je ne me trompe, M. Kopf a déjà citées et que vous m'excuserez de répéter; il a dit que, pour faciliter les choses à l'Angleterre, la France est toute disposée à entrer dans quelque arrangement qui, sous le nom d'association, favoriserait les échanges commerciaux entre les continentaux d'une part, les Britanniques, les Scandinaves et les Irlandais d'autre part. Je n'aime pas beaucoup le mot «d'association». Si l'on examine ce concept et le sens qui lui est donné dans le traité, on trouvera qu'il est impossible de vouloir l'association des Quatre, pour la raison très simple que le développement de l'Europe doit mener à la faculté, pour tous les pays intéressés, de prendre part à l'élaboration des décisions. Il n'est pas possible, en effet, que l'un quelconque des pays européens avec lequel on se propose de coopérer étroitement, soit contraint de se soumettre à des décisions que d'autres ont prises sans lui.

Dans cet ordre d'idées, il y a un autre problème qui se pose. De l'avis des Allemands, qui est aussi celui qui est exprimé dans le rapport de la Commission de Bruxelles, il est nécessaire, pendant la période d'adaptation des quatre candidats, de développer la Communauté même. Mais cela exige une certaine concertation. C'est peut-être un peu naïf et je me fais sans doute des illusions. Mais il faut avouer que les illusions et la bonne volonté ont, en partie tout au moins, fait progresser la politique. Ce ne sont pas tant les aspects de la crise, les nuages noirs qui s'amoncellent au-dessus de nous, qu'un certain désespoir, mais un désespoir

positif, qui me pousse à recourir au dernier moyen qui nous reste, à sauvegarder cette marge de manœuvre que ménageraient des négociations. Cette idée, du reste, se dégage également des paroles du chef d'Etat français, et il ne les a sûrement pas prononcées en l'air.

La France, elle aussi, se trouve dans une situation très particulière et a dû traverser sa crise de croissance. Il faut en tenir compte. Nous sommes, au fond, une famille d'enfants terribles, d'enfants très doués, il faut le remarquer en passant. L'Europe demeure une région pleine de talents, pleine de vie, et les difficultés qu'elle éprouve en sont la preuve. Je ne veux pas être trop optimiste, mais je continue à m'ancrer désespérément au sol des réalités, et à ne vouloir ni confrontations, ni durcissements, ni accusations réciproques.

M. Schiller, notre ministre de l'économie, et M. Giscard d'Estaing, en France, ont fait toute une série de propositions constructives où il n'est pas question de négociations au sens propre du terme. Tous deux s'attachent plutôt à rendre possibles des mesures d'adaptation entre les pays membres de la Communauté et les pays désireux d'y entrer. Pour plus de facilité, j'appellerai tout cela «consultations d'adaptation sur le règlement des questions concrètes». Ceci permettra de clarifier bien des choses.

Cette voie intermédiaire entre les négociations et la résignation, cette voie de la concrétisation des problèmes est-elle praticable? Les négociations des 18 et 19 décembre nous l'apprendront. Avec de la bonne volonté, on irait loin. Je n'aime pas beaucoup que l'on se livre à l'exégèse juridique de l'article 237. Les termes de cet article sont presque identiques à ceux de l'article 205 du Traité de l'Euratom ou de l'article 98 du Traité de la C.E.C.A. dont la substance, si on l'examine bien, correspond aussi à celle de l'article 237, bien que la procédure prescrite par le Traité de la C.E.C.A. paraisse plus aisée à première vue. Mais là aussi, il faudra, en réalité, procéder à des modifications du traité, et donc à des ratifications. Ceci nous ramène à la formule juridique de l'article 237.

Nous ne ferons pas l'exégèse des préambules des divers traités, où l'on trouve ce que j'appellerai la «théologie» des Communautés européennes. Si l'on voulait se résoudre à centrer les négociations sur le problème des adaptations, je crois qu'on pourrait aboutir à des solutions concrètes.
(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. St. John-Stevas.

Mr. St. JOHN-STEVAS (*United Kingdom*). — First, I want to congratulate Mr. van der Stoep on his brilliant and incisive report which sets out clearly the problems and the opportunities presented by Britain's application to join the Common Market. His conclusion is equally clear, that it would be to the mutual advantage of Britain and the Community that the application should be successful.

The past difficulties have arisen mainly on the part of Britain, and that was true as late as 1962. There was perhaps an insufficient realisation in Britain at that time of the changes and sacrifices which would have to be made for Britain's application to be successful. Nevertheless, had those negotiations succeeded, there would have been a very rapid change of attitude.

Mr. Rodgers emphasised the profound changes which have come about, but there is, none the less, some truth in the analysis of President de Gaulle of the position in Britain. However, the answer to President de Gaulle is that changes of attitude follow changes of commitment, and that is particularly true in a country such as Britain, which is essentially a pragmatic one. Therefore, what we can ask legitimately of the President of France is to give us the chance to make this new commitment, and we can guarantee that old vestigial attitudes will disappear.

Today, as opposed to the position five years ago, one has the profound change that all three political parties in Britain support the application to join the Common Market. There has been a very noticeable shift away from imperial commitments to European ones. All that is appreciated in this Assembly, and it is appreciated, at any rate, in five of the countries who are members of the Six.

The difficulties really arise from one country only and from the will of one man, the President of France. I wish to say something about my feelings on this issue. First of all, I do not believe that there is any rancour in Britain about the attitude of President de Gaulle. There is very little resentment. It is true that we have had to endure a certain amount of lecturing and exhortation on our shortcomings and our immaturity. That may do us some good. It is unlikely to do us any harm. Yet this breach with France causes many of us the greatest anguish, and here I want to address my remarks directly to Mr. de Grailly and Mr. Flornoy, who made a rather sibylline contribution to our debate earlier.

Those of us who regard France as the fount and centre of European civilisation, who know and understand the contributions which France has made to religion, to literature, to the visual arts, to philosophy and to law, those of us who recall our alliance in two world wars and the common sacrifices and achievements of our people, see the separation today as something which is little short of a tragedy for both our peoples.

The British Delegation here is studded with the names of distinguished francophiles. As I look at the Assembly, I see seated together Lord Gladwyn and Lord Norwich: Lord Gladwyn who has made such a contribution to Franco-British understanding as our Ambassador in Paris; and Lord Norwich who bears a name which will be honoured always when Frenchmen and British come together. We have also among us Mr. Edelman, who has made such a notable contribution towards Franco-British understanding.

This situation is worse than tragic. It is absurd. It is ridiculous. There is no conflict of basic interests between Britain and France. The conflicts between our countries basically are less today than at any time in our past history.

There is no disposition in Britain, therefore, to be anti-French. We recognise that to be anti-French is to commit the sin of being uncivilised. Nor are we in Britain anti the President of France. We recognise how much he has achieved for France. We recognise his idealism. We recognise that, almost alone among the statesmen of the world, he is acting from a basis of principle and conviction which increases greatly the prestige of his country and creates an influence out of proportion to its power. We recognise where he has restored France's standing in the world. All this we applaud.

Having said that, we must ask ourselves: can the present policy with regard to the future of Europe be good for France herself, to condemn France to the isolation from which Britain has so recently emerged? One has seen in this Assembly the foreshadowing of what is likely to come about in future, by the rancour which has been aroused, for example, between Mr. de la Vallée Poussin and Mr. de Grailly. That is a harbinger of what lies ahead if this policy is pursued.

In England we believe that the President of France is mistaken about Britain's accession to the

M. St. JOHN-STEVAS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais d'abord féliciter M. van der Stoep de son rapport aussi brillant qu'incisif où il expose clairement les problèmes et les possibilités que présente la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun. Il conclut aussi clairement que si cette candidature était retenue, ce serait à l'avantage mutuel de la Grande-Bretagne et de la Communauté.

Jusqu'ici, les difficultés venaient surtout de la Grande-Bretagne, du moins jusqu'en 1962. Nous n'avions peut-être pas suffisamment pris conscience, à l'époque, de tous les changements et sacrifices qui seraient nécessaires pour faire accepter la candidature britannique. Néanmoins, si les négociations avaient abouti, le changement d'attitude aurait été très rapide.

M. Rodgers a mis l'accent sur les profonds changements qui sont intervenus. L'analyse qu'a faite le Général de Gaulle de la position britannique n'en contient pas moins des éléments de vérité. Nous pouvons toutefois lui rétorquer que les changements d'attitude succèdent à l'évolution des engagements, surtout dans un pays comme la Grande-Bretagne qui est essentiellement pragmatique. Nous pouvons donc légitimement demander au Président de la République Française de nous donner l'occasion d'endosser ce nouvel engagement en lui garantissant la disparition du reliquat de nos vieilles attitudes.

Un des grands changements intervenus depuis cinq ans est l'appui que les trois partis politiques britanniques accordent à la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun. L'intérêt s'est très nettement porté sur les obligations européennes, aux dépens des obligations impériales. Tout cela, cette assemblée l'apprécie, du moins les représentants de cinq des six pays de la Communauté.

En fait, les difficultés sont dues à un seul pays et à la volonté d'un seul homme, le Président de la République Française. J'aimerais dire ce que je pense à ce sujet. D'abord, je ne crois pas que l'attitude du Général de Gaulle soulève de la rancune en Grande-Bretagne. On note très peu de ressentiment. Il nous faut, certes, supporter un certain nombre de leçons et d'admonestations sur nos insuffisances et notre manque de maturité. Cela peut nous faire du bien, et probablement aucun mal. Pourtant, cette brouille avec la France chagrine énormément un grand nombre d'entre nous et je veux, ici, m'adresser directement à M. de Grailly et à M. Flornoy qui ont apporté une contribution assez sybilline à notre débat.

Ceux d'entre nous qui considèrent la France comme la source et le centre de la civilisation européenne, qui connaissent et comprennent la contribution qu'elle a apportée à la religion, à la littérature, aux arts, à la philosophie et au droit, ceux qui se souviennent de l'alliance qui nous a unis pendant deux guerres mondiales, ainsi que des sacrifices et des exploits communs à nos deux peuples, ceux-là considèrent notre séparation actuelle presque comme une tragédie pour nos deux peuples.

La délégation britannique ici présente est constellée d'éminents francophiles. J'aperçois côte à côte, sur les bancs de l'Assemblée, Lord Gladwyn et Lord Norwich: Lord Gladwyn qui a tant contribué à l'entente franco-britannique lorsqu'il était notre ambassadeur à Paris et Lord Norwich dont le nom sera honoré chaque fois que des Français et des Britanniques seront réunis. Nous comptons également parmi nous M. Edelman qui s'est tant dépensé, lui aussi, pour l'entente franco-britannique.

La situation est pis que tragique. Elle est absurde. Elle est ridicule. Les intérêts fondamentaux de la Grande-Bretagne et de la France ne sont pas en conflit. Les divergences entre nos pays sont plus faibles aujourd'hui qu'à n'importe quel moment de notre histoire passée.

Les Britanniques n'ont donc pas tendance à devenir anti-français. Nous reconnaissons qu'en se disant anti-français, on commet un péché de barbarie. Nous n'éprouvons pas non plus de ressentiment à l'égard du Président de la République Française. Nous savons tout ce qu'il a fait pour la France. Nous reconnaissons son idéalisme. Nous reconnaissons qu'il est presque le seul des hommes d'Etat du monde à agir en fonction de principes et de convictions qui accroissent considérablement le prestige de son pays et lui permettent d'exercer une influence sans rapport avec sa puissance réelle. Nous reconnaissons qu'il a rendu à la France son rang dans le monde. A tout cela, nous applaudissons.

Cela dit, nous devons nous demander si la politique actuelle de la France en ce qui concerne l'avenir de l'Europe sert bien ses intérêts, s'il est bon de la condamner à un isolement dont la Grande-Bretagne vient à peine de sortir? A cette assemblée, nous avons eu une idée de ce qui nous attend à l'avenir, en constatant l'aigreur des propos entre M. de la Vallée Poussin et M. de Grailly, par exemple. C'est un signe de ce qui nous attend si la politique actuelle se poursuit.

Nous pensons en Angleterre que le Président de la République Française se trompe au sujet de

Mr. St. John-Stevas (continued)

Community. We believe him to be sincere but mistaken. We believe that he has underestimated the Europeanism of the British people. We believe that he has underestimated the contribution which Britain can make to the European Community. I single out two contributions that we can make. The first is to do with technology. I represent a constituency which contains some of our greatest science-based industries — Marconi and English Electric. There is a great contribution to be made there.

Secondly, we have a great political contribution to make. After all, Westminster is the Mother of Parliaments. We have a tradition of political stability; we have created political institutions which work, and that is precisely what we have to offer Europe, and that is why association is unacceptable to us, because it would prevent us from making that contribution to Europe which is the principal dowry that we can bring with us.

In this situation, we ask our friends in the Community to stand firm. We do not ask them to be anti-French or pro-British. Nor do we ask them to break up the Community on 18th December, because that would be a disaster for all of us. We simply ask them to be pro-European. What is involved in this crisis is much more than the future of Britain — although naturally that is of some concern to me — it is the whole future of Europe. Is the Europe of the future to be a small, exclusive club of primarily economic rather than political significance, or is it to be a wider union, based on economic unity certainly but charged with a wider political purpose?

The letter of the Treaty of Rome is certainly economic, but the spirit is profoundly political. The choice has to be made between two kinds of Europe on 18th December. Meanwhile, we at this conference thank the parliamentarians of many nations for what they have said here. We thank them for the historic Declaration of Paris made yesterday, and we thank them in the name of Britain. We thank them also in the name of the united Europe of the future, to which they have made such a signal contribution in their deliberations. (*Applause*)

Mr. FLORNOY (*France*) (Translation). — I am asking to speak in order to make a personal

statement. I wish to reply briefly to the previous speaker, who made a very discreet allusion to my remarks.

The PRESIDENT (Translation). — You have the floor.

Mr. FLORNOY (*France*) (Translation). — I should like simply to say to our colleague that there should be no confusion in his mind, and that my remarks this morning, which were very brief, implied no hostility, either towards the United Kingdom or towards its application for membership of the European Community. I should not like there to be any mistake on this point. I am one of those who wish to see Great Britain come into the Common Market. We differ only in regard to method: we are perhaps slower; perhaps a certain section of French opinion thinks that it should be done more gradually, on a more solid and more secure foundation.

We may differ on this point, but my remarks imply no criticism. My sole criticism — I should like to make this clear — relates to what I personally consider was a mistake: the press conference on the publication of the Declaration of Paris. This seems to me a disagreeable way of circumventing our Assembly in an attempt to attract public attention, which is not the rôle of the delegates to our Assembly. It also seems to me that the text of this declaration reflects an aggressive attitude with regard to the person of the President of the French Republic.

It is for this reason that I found the appeal in question particularly regrettable, and, so as to avoid exacerbating the debate — for, in the heat of the moment, I might have been led to say things going beyond the feeling we all share about the need to build Europe and, hence, to remove these barriers between ourselves — I declined to add any comments or to take part in the debate. This is merely a clarification that I wished to offer, after our esteemed colleague's excellent speech.

The PRESIDENT (Translation). — I call Dr. Shirley Summerskill.

Dr. SUMMERSKILL (*United Kingdom*). — Mr. President, along with my colleagues, I warmly welcome Mr. van der Stoep's report and the draft Recommendation annexed to it. I feel that the tone of this debate was admirably set, not only by Mr. van der Stoep, but by the reasoned remarks made by you, Mr. President, on Monday. You denounced the political insolvency of Europe, you

M. St. John-Stevas (suite)

l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Nous pensons qu'il est sincère, mais qu'il se trompe. Nous pensons qu'il sous-estime les sentiments européens du peuple britannique. Nous pensons qu'il sous-estime la contribution que la Grande-Bretagne peut apporter à la Communauté européenne. Je n'en citerai que deux exemples. Le premier se rapporte à la technologie. Je représente une circonscription où se trouvent quelques-unes de nos plus grandes industries scientifiques: Marconi et English Electric. Il y aurait là une importante contribution.

Nous pouvons apporter une grande contribution aussi dans le domaine politique. Westminster n'est-il pas l'ancêtre des parlements? Nous avons une tradition de stabilité politique, nous avons créé des institutions bien rodées et c'est précisément ce que nous avons à offrir à l'Europe. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter une association, car elle nous empêcherait d'offrir à l'Europe cette contribution qui constitue le gros de notre dot.

Aussi demandons-nous à nos amis de la Communauté de se montrer fermes. Nous ne leur demandons pas d'être antifrançais ou antibritanniques. Nous ne leur demandons pas davantage de faire éclater la Communauté le 18 décembre, car ce serait un désastre pour nous tous. Nous leur demandons simplement d'être proeuropéens. Ce qui est en jeu, dans cette crise, c'est beaucoup plus que l'avenir de la Grande-Bretagne — bien que je m'en préoccupe, naturellement — c'est celui de l'Europe tout entière. L'Europe future sera-t-elle un petit club fermé, de caractère plus économique que politique, ou deviendra-t-elle cette large union fondée, certes, sur l'économie, mais également investie d'une mission politique plus vaste?

Dans la lettre, le Traité de Rome est certainement économique, mais son esprit est profondément politique. Il faudra choisir, le 18 décembre, entre deux sortes d'Europe. En attendant, nous remercions, à cette session, les parlementaires de nombreux pays des paroles qu'ils ont prononcées ici. Nous les remercions de la Déclaration historique de Paris qu'ils ont faite hier. Nous les en remercions au nom de la Grande-Bretagne. Nous les en remercions aussi au nom de la future Europe unie à laquelle ils apportent une contribution si remarquable dans leurs délibérations. (*Applaudissements*)

M. FLORNOY (*France*). — Je demande la parole pour un fait personnel. Je désire répondre

rapidement au précédent orateur qui m'a mis très aimablement en cause.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez la parole.

M. FLORNOY (*France*). — Je voudrais seulement dire à notre collègue qu'il ne doit pas y avoir de confusion dans son esprit et que mes propos de ce matin, qui ont été brefs, ne montraient aucune hostilité ni vis-à-vis du Royaume-Uni, ni vis-à-vis de sa candidature à la Communauté européenne. Je ne voudrais pas qu'il y ait d'erreur sur ce point. Je suis de ceux qui souhaitent l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Nous différons seulement de méthode: peut-être sommes-nous plus lents, peut-être une certaine partie de l'opinion française conçoit-elle que cela doit se faire progressivement, avec une assise plus solide et mieux assurée.

C'est sur ce point que nous pouvons différer, mais il n'y a dans mon propos aucune critique. Ma seule critique — je tiens à le préciser — porte sur ce que je considère personnellement comme une erreur: la conférence de presse sur la publication de la Déclaration de Paris. Il me semble y voir une façon désagréable de passer par-dessus notre assemblée pour essayer d'attirer l'attention des peuples, ce qui n'est pas le rôle des délégués à notre assemblée. Il me semble aussi que ce texte a un caractère agressif à l'égard de la personne du Président de la République Française.

C'est la raison pour laquelle j'ai trouvé cet appel particulièrement regrettable. Afin de ne pas envenimer le débat — car j'aurais été amené à dire des choses qui, dans un moment de passion, auraient peut-être dépassé le sentiment que nous avons tous de la nécessité de construire l'Europe et donc d'éliminer ces barrières entre nous — je n'ai pas voulu ajouter de commentaires, ni entrer dans la discussion. C'est une simple mise au point que je tenais à faire après votre excellent exposé, mon cher collègue.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Mme Shirley Summerskill.

Mme SUMMERSKILL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, à l'instar de mes collègues, je tiens à féliciter chaleureusement M. van der Stoep de son rapport et du projet de recommandation qui y est joint. Je crois que M. van der Stoep et vous-même, M. le Président, grâce à vos pertinentes remarques de lundi avez admirablement donné le ton du débat. Vous avez

Dr. Summerskill (continued)

reminded us that the British Isles are part of Europe, and always will be, and that they cannot remain indefinitely detached from the European Communities.

Meanwhile, until Britain joins the Community, it is essential that, through this Assembly, the political links between Britain and the Six are maintained and strengthened. This is an urgent rôle of the Assembly. The countries of the Five must unite in their desire and belief that Britain will become a member. They must take her into account in any long-term decisions. It is equally necessary for Britain to pursue policies that will bring her own institutions into line with those of the Common Market. It is also important, as the Council of Ministers has yet to meet, that we do not allow bitterness or hostility to pervade this debate.

There is one overriding fact for British delegates to impress upon this Assembly, and that is the continued and serious intention of the British Government to press their application to join the Community as a full member. The application, which has the strongest support of the British Parliament, stands as firm as it was before the General's speech.

We have not come here in a defeatist attitude or to bewail events. We come in a spirit of optimism. It follows that the most important aspect of this debate today, that which must be emphasised above all others, is that this Assembly should unanimously support Britain's early entry to the Community as a full member. This is the essential recommendation of the report, and this message should go out from this Assembly.

It would be a tragedy if this issue were to inflict serious damage on Anglo-French relations, because we are inevitably tied together by history, and I do not believe that there is any great division between the man in the street in Britain and the man in the street in France on this issue.

In this Assembly, there has been much analysis of the French Government's current attitude. Either it is fear that Britain will be a burden on the Community, or that she will provide competition which will be too strong. One thing is clear, that Britain has as much to give to Europe

as she will receive from Europe. Unfortunately, the French image of Britain can be grossly distorted. For example, we are sometimes pictured as a tea-drinking nation paralysed by strikes. Tea-drinking we may be, but let us put strikes in perspective. In 1966, Britain lost in industrial disputes for every 1,000 people employed 180 man-days, whereas 240 were lost in France during the same year.

Britain has her fair share of crumbling castles and ancient monuments, but she is also a pace-maker in the fields of computers, electronics and the civil applications of nuclear energy. I believe that her people, both the older and the younger generation, are more outward-looking and internationalist than ever before. The old nationalism is dead. Devaluation of the pound does not affect Britain's firm resolution to pursue her declared European policy. In fact, as Mr. van der Stoel has pointed out, this puts Britain in a much stronger position to withstand the immediate impact of joining the Community. Moreover, did not France devalue, and did not Mr. Couve de Murville imply last month that devaluation was necessary if Britain was to join the Community?

In conclusion, I urge delegates to reaffirm their desire for Britain to enter the Community as a full member. Even if the voice of this Assembly is unheeded by the French Government, it will be heard by ordinary people in Europe, and in the long run this is more important, because their wishes will eventually prevail. They will know that Europe can be peaceful, politically powerful and prosperous if it is united, not divided. When history comes to be written, it is the ordinary people who will have created the Europe which we all want to see. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, before speaking on the subject under discussion, I want to rectify the French text of the Motion for an Order on the revival of the idea of the political union of Europe, which has been submitted to you by my colleague Mr. Leynen and myself.

In compliance with the President's request to be brief, I shall ask you to take account not of the French text but of the English one. It is the English translation which is correct; the French text is not suitable, especially as regards para-

Mme Summerskill (suite)

dénoncé l'insolvabilité politique de l'Europe, vous nous avez rappelé que les Îles Britanniques font, et feront toujours, partie de l'Europe et qu'elles ne sauraient rester indéfiniment à l'écart des Communautés européennes.

Mais, en attendant que la Grande-Bretagne adhère à la Communauté, il importe que notre assemblée contribue à maintenir et à renforcer les liens politiques qui unissent la Grande-Bretagne aux Six. C'est une de ses tâches les plus urgentes. Les Cinq doivent manifester en commun qu'ils désirent et comptent voir la Grande-Bretagne devenir membre de la Communauté. Ils doivent la faire entrer en compte dans toutes leurs décisions à long terme. Il importe également que la Grande-Bretagne poursuive des politiques susceptibles d'aligner ses propres institutions sur celles du Marché commun. Le Conseil des Ministres ne s'étant pas encore réuni, il importe enfin d'éviter de laisser nos débats s'entacher d'amertume ou d'hostilité.

Le fait majeur dont les représentants de la Grande-Bretagne doivent convaincre l'Assemblée, c'est que le gouvernement britannique a la très ferme intention de continuer à défendre sa demande d'adhésion à part entière. Cette demande, très vigoureusement soutenue par le parlement britannique, n'a rien perdu de sa fermeté depuis le discours du Général.

Nous ne sommes pas venus ici avec une attitude défaitiste, ni pour déplorer les événements, mais dans un esprit optimiste. C'est pourquoi il importe aujourd'hui, au premier chef, que cette assemblée soutienne unanimement l'entrée rapide de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Telle est la recommandation essentielle du rapport et c'est de notre assemblée que doit venir ce message.

Il serait tragique que ce différend endommage gravement les relations entre l'Angleterre et la France, pays auquel nous sommes indissolublement liés par l'histoire. Il n'y a pas, non plus, je crois, de grandes divergences de vues sur ce point, entre simples citoyens de Grande-Bretagne et de France.

On a abondamment analysé, ici, l'attitude actuelle du gouvernement français. Craint-il que la Grande-Bretagne soit une charge pour la Communauté ou craint-il qu'elle fasse trop concurrence à ses membres? Ce qui est clair, c'est que la Grande-Bretagne a autant à donner à l'Europe qu'à en

recevoir. Malheureusement, la France peut se faire une image très fautive de la Grande-Bretagne, se la représenter, par exemple, comme un pays de buveurs de thé, paralysé par les grèves. Certes, nous buvons du thé, mais voyons un peu les grèves: en 1966, les conflits du travail ont entraîné, en Grande-Bretagne, la perte de 180 journées de travail pour mille salariés, contre 240 en France.

La Grande-Bretagne a sa part de châteaux en ruines et de monuments antiques, mais elle mène aussi le train en matière de calculatrices, d'électronique et d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Je crois que son peuple, jeunes et vieux réunis, a l'esprit plus ouvert et plus international que jamais. Le nationalisme d'antan est mort. La dévaluation de la livre n'a rien enlevé à la Grande-Bretagne de sa ferme résolution de poursuivre la politique européenne qu'elle s'était fixée. En fait, comme M. van de Stoel l'a fait remarquer, la Grande-Bretagne est ainsi bien mieux placée pour supporter le contrecoup immédiat de son entrée dans la Communauté. D'ailleurs, la France n'a-t-elle pas eu recours à la dévaluation et M. Couve de Murville n'a-t-il pas laissé entendre, le mois dernier, qu'elle serait forcée d'y recourir si la Grande-Bretagne entrait dans la Communauté?

Pour finir, je prierai l'Assemblée de réaffirmer son désir de voir la Grande-Bretagne adhérer pleinement à la Communauté. Même si l'opinion de notre assemblée laisse indifférent le gouvernement français, elle n'en touchera pas moins les simples citoyens de l'Europe et, à la longue, c'est bien cela qui importe, car leurs désirs finiront par l'emporter. Ils comprendront que, pour être paisible, politiquement puissante et prospère, l'Europe doit être unie et non divisée. Au regard de l'histoire, l'Europe que nous souhaitons tous aura été créée par ses simples citoyens. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, avant de parler du sujet qui nous préoccupe, je voudrais rectifier le texte français de la proposition de directive qui vous a été remis concernant l'union politique de l'Europe et qui vous a été présentée par mon collègue Leynen et moi-même.

Pour respecter le désir du Président et, par conséquent être bref, je vous demande de prendre en considération non pas le texte français, mais le texte anglais. En effet, c'est la traduction anglaise qui est bonne; le texte français ne nous convient

Mr. Radoux (continued)

graph 2 which states that "*l'union politique est le problème numéro un*". What we want to say, as is said in the English text, is that, at the present juncture, this is a problem of first importance — not problem No. 1.

Mr. President, I wish, like several other speakers, to begin — and not merely out of politeness — by thanking Mr. van der Stoel for his excellent work and congratulating him on the recommendation he has presented. It is true that it is a very long one; but I think that was inevitable, at any rate if the preamble was to include everything that had to be mentioned, at the present stage, in order to make the position clear and enable conclusions to be drawn.

Ladies and Gentlemen, since my speaking time is limited, I shall begin by a brief reference to the atmosphere in which the problems relating to the second British application for membership of the Common Market have been discussed in this Assembly — for this is not the first time Great Britain has applied for admission: she already applied once in the early 'sixties.

My first point is that neither side should hark back to the past; if we did that, we would be liable, both of us, to repeat the same mistakes.

I do not say this in a spirit of criticism, for in an enterprise as important as that of changing the course of events in Europe and enabling it to play a new rôle, in new ways, in a new world, it was almost inevitable that mistakes should be made. So what is most important of all, I think, is to recall our great moments of clear-sightedness.

Such great moments, my dear Colleagues, are: the Zurich speech, delivered by an eminent Englishman exactly twenty years ago; the method devised by the French, that is to say, the new Community systems which have so greatly changed the course of events in Europe since 1948-49. It was from this time onwards that, as regards method, Europe turned its back on the past.

We have realised — and, beyond speeches, it is the realisation of facts that counts — that the use

of the Community method, both within the Community of the Six and outside it, has enabled Europeans to score significant successes.

My first point, therefore, is that it has been the inspiration provided by a great Englishman and the method devised by the French which have, so far, been responsible for the progress made in the Europe of the Six.

My second point is that, in addition, no policy should be founded on sentiments other than generous.

It is scarcely a matter for pride for us Europeans that when, after the first world war and down to 1937-38, a harsh voice over the radio brought us to grasp what was really happening, our reaction was not to unite but to adopt egoistic, egocentric national policies!

But policies should not be based on past memories, pertinent as they may be. This, I repeat, serves no purpose, except to set us against one another. What I ask is that our policy should be inspired by sentiments of generosity and, I would add, by sentiments of solidarity.

As regards the substance of the question under discussion — the present British application for admission to the Common Market — I have, as my friends know, stated my views at various meetings. I shall therefore not revert to them now, both because I have no wish to repeat myself, and also because I should be unable to express myself as eloquently as the previous speakers from this platform, both British and continental.

I am in favour of the admission of Britain to the Common Market and of its entry into the Community. Why? Simply because the aim, both of the European organisation and of the Messina meeting — it is important to recognise and remember this today — was to build not a Europe of the Six but the largest possible Europe, starting with those countries which accepted the principles and rules of this new Community. Our British friends today declare that they accept these principles and rules. They have a right to do so, and in that case it is our duty to agree to their entry into the Community.

The fact remains that we are confronted with real difficulties. Our British friends have never pretended that such difficulties did not exist; they have not said: we are entering the Common

M. Radoux (suite)

pas, notamment en ce qui concerne le paragraphe 2, où l'on dit que «l'union politique est le problème numéro un». Or, nous voulons dire, comme le mentionne le texte anglais, qu'en l'état actuel des choses, c'est un des problèmes les plus importants, et non pas le problème numéro un.

M. le Président, comme plusieurs orateurs, je voudrais tout d'abord remercier — et ceci n'est pas une formule de politesse — M. van der Stoep pour l'excellent travail qu'il a fourni et le féliciter pour la recommandation qu'il a présentée. Celle-ci est certes très longue, mais je crois qu'il était impossible de faire autrement, du moins si l'on voulait exprimer dans les considérants tout ce que, à l'heure actuelle, l'on avait à dire pour être bien compris et aboutir à des conclusions.

Mesdames, Messieurs, comme mon temps de parole est limité, je voudrais d'abord évoquer brièvement devant vous l'atmosphère dans laquelle sont discutés dans cette assemblée les problèmes relatifs à la deuxième proposition britannique d'entrée dans le Marché commun — en effet, ce n'est pas la première fois que la Grande-Bretagne sollicite cette entrée, elle l'a déjà fait au début des années 1960 — et pour émettre quelques remarques à ce sujet.

D'abord, je pense que ni les uns ni les autres, nous ne devons revenir sur le passé; si nous le faisons, nous pourrions, chacun de notre côté, répéter les erreurs commises.

Ne voyez dans mes paroles aucun esprit critique, mais dans une entreprise aussi importante que celle qui consiste à changer le cours des choses en Europe et à lui permettre de jouer un rôle nouveau dans des formes nouvelles, dans un monde nouveau, il était presque fatal que des erreurs soient commises. Ce qu'il faut donc surtout, me semble-t-il, c'est retenir les grands moments de lucidité que nous avons eus.

Ces grands moments, mes chers collègues, c'est notamment le discours de Zurich, qui a été prononcé par un grand Anglais il y a exactement vingt ans; c'est la méthode qui a été imaginée par les Français, à savoir les mécanismes communautaires nouveaux qui ont modifié considérablement le cours des événements en Europe depuis 1948-1949. En effet, c'est à partir de cette époque que, du point de vue de la méthode, l'Europe a tourné le dos au passé.

Nous avons pu constater — car, au-delà des discours, c'est la constatation des faits qui im-

porte — parmi les six pays et en dehors de la Communauté des Six, que la méthode communautaire a permis aux Européens d'enregistrer de très grands succès.

Je voudrais donc partir de cette première remarque pour dire que c'est l'idée d'un grand Anglais et la méthode des Français qui, jusqu'à présent, ont ouvert la voie du progrès dans l'Europe des Six.

Ma deuxième observation est qu'il ne faut pas non plus fonder une politique sur des sentiments qui ne seraient pas généreux.

Devons-nous tellement nous féliciter, comme Européens, que, après la Première guerre mondiale et jusqu'en 1937-1938, alors qu'une voix rauque à la radio nous rappelait la réalité des choses, nous ayons eu, les uns vis-à-vis des autres, une politique égoïste, égocentrique?

L'on ne doit pas baser une politique sur les réminiscences du passé qui seraient peut-être, dans une certaine mesure, justifiées. Je le répète, cela ne sert à rien, sinon à nous dresser les uns contre les autres. Ce que je demande, c'est que notre politique soit animée par des sentiments généreux et, ajouterai-je, des sentiments de solidarité.

Quant au fond de la question, la candidature britannique actuelle au Marché commun, mes amis savent que, dans plusieurs réunions, j'ai émis mon opinion. Je n'y reviens donc pas afin de ne pas me répéter et parce que je m'exprimerais moins bien que les orateurs britanniques et continentaux qui m'ont précédé à cette tribune.

Je suis pour la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun et pour l'entrée de ce pays dans la Communauté. Pourquoi? Tout simplement parce que le but de l'organisation européenne et de l'opération de Messine, il faut le reconnaître et le rappeler aujourd'hui, a été non pas de faire une Europe à Six, mais de construire la plus grande Europe possible en commençant avec ceux qui acceptaient les principes et les règles de cette nouvelle Communauté. Aujourd'hui, nos amis anglais déclarent accepter ces principes et ces règles. C'est leur droit et c'est alors notre devoir d'accepter qu'ils entrent dans la Communauté.

Il n'en reste pas moins que nous nous trouvons en présence de difficultés réelles. Nos amis anglais n'ont jamais prétendu qu'elles n'existaient pas; ils n'ont pas dit: nous entrons «tout de go» dans le

Mr. Radoux (continued)

Market straight away, and we are convinced that, if we open negotiations, we shall be admitted in a week or a month.

It is my belief, you see, that the main weakness of the French Government's present position does not consist in a weakness in argument on the chances of the British entering the Common Market, for financial, economic or other reasons. The main weakness of the French position appears to be — I do not say "is" — the refusal to negotiate. I do not see how, without talking to someone, without listening to him and examining his case, it is possible to say: I am opposed to your entering the Common Market; I do not agree to your joining the club of the Six; your intentions may be of the best, but at all events I refuse for the moment to discuss with you.

The question that arises is, then, when the moment will come, and when the conditions will be fulfilled. It is precisely in order to find this out that we ought to meet.

To agree to negotiate means giving the French Government an opportunity to state its views, to present its case and explain what it wants and where the difficulties lie. But it also means — I must add this at once — enabling the Community as a whole — and this is important — the Six united in this great undertaking with which we cannot interfere because it is essential both for those who belong to it and for those who wish to enter it, to present its case, too. I personally find the report submitted by the Rey Commission, which is in favour of opening negotiations, excellent.

Then, since we shall be talking amongst ourselves — I might even say amongst friends, since that is what we are, all the seven of us and not merely the Six — we shall be able to see what the difficulties are and state our intention — the seven of us, I repeat, and not just the Six — to achieve results.

The third point about opening negotiations is to give Britain a possibility of explaining its position. It is only through negotiations that a country can explain its position. It is impossible to negotiate solely by making speeches, repeating, in every capital, arguments in favour of Britain's

entry into the Common Market and then, the following day, hearing the statements made by the other side about why this is not possible, for one reason or another.

Today, I repeat, after the appeal made by the parliamentarians in this Assembly, it is the turn of the Ministers, that is to say, the negotiators, to act, to take over from the politicians, whose job is merely to draw the attention of Ministers, but who hold no executive power, and so cannot foresee how the situation may develop. But what can parliamentarians say? It is they who know why negotiation succeeded at Messina, why the Six are united, and why they have not failed.

At Messina, my dear Colleagues, there were many obstacles to be overcome. My government was in an extremely difficult position in regard to certain sectors of its economy. But what did the Six say at Messina? They said: we intend to succeed; we have come to Messina not so as to see whether it is possible to succeed, but because, all Six of us, we are determined to build Europe, to establish a European Community on the basis of the principles to which I have referred.

Subsequently, they perceived that Holland was having difficulties, France too, and Germany perhaps — though to a lesser extent; in short, that every country represented at the negotiations was saying: look out! I, too, have a banana skin on which we may slip.

What did the Ministers do? They said to their experts: do not come back and tell us that it is impossible to solve the problem. Your terms of reference are to find us a solution for those problems which, today, cannot be solved at the national level. Cease to behave as national experts, behave as Community experts, and come back and tell us how, if there were a Community, problems should be solved.

Ladies and Gentlemen, it is the Messina situation that we are in today in regard to the British. We must not say, along with Françoise Sagan, that we shall wait and see, in a month, in a year... No, we must state that it is our intention, our policy, to build Europe together with the British, the Norwegians, the Danes, the Irish, with all those who accept the rules of the Community.

M. Radoux (suite)

Marché commun et nous sommes persuadés que, si nous entamons des négociations, notre adhésion sera chose faite la semaine prochaine ou le mois prochain.

Je crois, voyez-vous, que la plus grande faiblesse de la position actuelle du gouvernement français n'est pas une faiblesse d'argumentation sur la plus ou moins grande chance qu'ont les Anglais d'entrer dans le Marché commun, pour des raisons financières, économiques ou autres. La plus grande faiblesse du gouvernement français aujourd'hui serait — je ne dis pas «c'est» — le refus de négocier. Je ne comprends pas comment, sans parler avec quelqu'un, sans l'écouter, sans ouvrir son dossier, on puisse dire: «Je m'oppose à votre entrée dans le Marché commun; je n'accepte pas que vous veniez dans le club des Six; peut-être vos intentions sont-elles pures; en tout cas, je me refuse pour le moment à discuter avec vous.»

La question que l'on peut se poser est alors de savoir quand le moment arrivera et quand les conditions seront remplies. C'est précisément pour le savoir que l'on doit se réunir.

Accepter les négociations, c'est donner au gouvernement français la possibilité de s'expliquer autour d'une table, d'ouvrir son dossier, d'exposer ce qu'il veut et de montrer où résident les difficultés. Mais, je l'ajoute tout de suite, c'est aussi la possibilité pour la Communauté tout entière — et ici j'insiste — pour les Six réunis, pour cette grande entreprise à laquelle nous ne pouvons pas toucher parce qu'elle est essentielle pour ceux qui en font partie et pour ceux qui veulent y entrer, d'apporter son dossier, de l'ouvrir. Personnellement, je trouve excellent le rapport déposé par la Commission Rey et qui est en faveur de la négociation.

Puis, lorsque nous serons entre nous, j'ose même dire lorsque nous serons entre amis — parce que nous ne sommes pas autre chose que des amis — les Sept, et non pas seulement les Six, nous examinerons quelles sont les difficultés et nous pourrions affirmer notre volonté, non seulement, je le répète, entre les Six, mais entre les Sept, d'aboutir à un résultat.

Enfin, la troisième possibilité, c'est, pour la Grande-Bretagne, de s'expliquer. Il n'est pas possible à un pays de s'expliquer autrement que par des négociations. Il n'est pas possible, pour négocier, de prononcer uniquement des discours, en répétant dans toutes les capitales tel ou tel argu-

ment en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et puis d'entendre, le lendemain, les interventions d'un autre côté affirmant que cette entrée n'est pas possible pour telle ou telle raison.

Je le répète, aujourd'hui, après l'appel des parlementaires émanant de cette assemblée, la parole est aux ministres, c'est-à-dire aux négociateurs, et non plus aux hommes politiques dont la mission, bien entendu, est d'attirer l'attention des ministres, mais qui ne détiennent pas le pouvoir exécutif et, par conséquent, ne peuvent savoir à l'avance comment les choses pourront se passer. Mais que peuvent dire les parlementaires? C'est qu'ils savent pourquoi la négociation a réussi à Messine, pourquoi les Six se sont réunis; ils savent pourquoi ils n'ont pas échoué.

Mes chers collègues, à Messine, il y avait beaucoup de difficultés à résoudre. Mon gouvernement se trouvait dans une situation extrêmement difficile pour certaines catégories sectorielles de son économie. Mais qu'ont dit les six pays, à Messine? Ils ont dit: «Nous avons la volonté politique d'aboutir; nous sommes à Messine, non pas pour voir s'il est possible d'aboutir, mais parce que, tous les Six, nous avons la volonté de faire l'Europe, de bâtir une Communauté européenne, à partir des principes que j'ai rappelés.»

Ensuite, ils se sont aperçus que la Hollande connaissait des difficultés, la France également, que l'Allemagne en avait peut-être, mais moins; bref que chacun, autour de la table de négociations, disait: attention! j'ai moi aussi une peau de banane sur laquelle, peut-être, nous allons glisser.

Qu'ont fait les ministres? Ils ont dit à leurs experts: «Ne revenez pas devant nous en disant qu'il est impossible de résoudre le problème. Nous vous donnons mandat de nous apporter une solution pour les problèmes qui, aujourd'hui, vus sous l'angle national, ne peuvent être réglés. Enlevez votre veste d'experts nationaux, mettez une veste communautaire et venez nous dire, s'il y avait une communauté, comment il faudrait résoudre les problèmes.»

Mesdames, Messieurs, la situation de Messine est celle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui vis-à-vis des Anglais. Nous ne devons pas dire, comme Françoise Sagan, que nous verrons dans un mois, dans un an... Nous devons dire que nous avons la volonté politique de faire l'Europe avec les Anglais, les Norvégiens, les Danois, les Irlandais, avec tous ceux qui acceptent les règles de la Communauté.

Mr. Radoux (continued)

Since those who are applying for admission to the Community agree to the rules of the treaty, it behoves us to agree to negotiate. If we refuse to do this, we shall not be logical (*Applause*) and we shall then be putting ourselves in a sorry position.

I do not think I have given offence to anyone. What I am saying is that the French case is much easier to plead if we open negotiations than if we simply all go our own separate ways, without meeting. What we must do is to study Mr. Rey's report and arrange to meet round the conference table.

I shall conclude by saying that it is round this table, too, that we must seek the best means of achieving our aims.

Ladies and Gentlemen, throughout the history of the past twenty years in Europe, I have never seen really good results achieved by using the words "always" and "never".

I have spoken of negotiation. It is a word which is almost necessarily accompanied by the word "compromise". If we agree to negotiate, the compromise — we all realise that the aim is the admission to full membership of the European Community of the United Kingdom and other countries — cannot be achieved overnight. My British friends also have stated publicly that negotiations might go on for one, two, perhaps three years. But much can be done in the space of one or two years. We can meet and negotiate for one year or for two — I repeat, it is not a case merely of delivering speeches from platforms such as this — and we can find points of agreement. But it is essential that we should all be absolutely determined, from the moment when negotiations are opened, to accept these countries as full and equal members.

If we wish to attain this end, it is no good sitting glaring at one another. We have done that so often, in other circumstances, over the past twenty years! That has got us nowhere. And refusing to negotiate is tantamount, in my view, to sitting glaring at one another.

I am appealing to the French Government, before the 18th and 19th December, to agree to enter into negotiations, to demonstrate its desire to build the largest Europe possible. We all, at

heart, doubtless want the same thing, but we go on arguing and digging up past reminiscences, searching for obstacles in the way of complete success.

What I am afraid of is not that Britain will not enter the Community in one or two years — though I would like her to enter at once; no, what I am afraid of is that, if negotiations are not started immediately, we may begin to wonder when they will start, and when Britain will finally join our ranks. And even if she does one day join our ranks, will it not then perhaps be too late, because by that time one or other of our members will have had to turn towards other countries, outside Europe?

Owing to our weakness, our refusal to negotiate or compromise, owing to the fact that some of us are not sufficiently pragmatic and others, due to their traditions, are unable, at this important moment, to be sufficiently logical, we shall have let slip, once and for all, this opportunity to build Europe.

It is for this reason that I make a fervent appeal to the French Government: negotiations with Britain must be opened; that, as previous speakers have so well expressed it, represents the only means of enabling Europe once more to pursue a policy of its own, and not in words only, but in deeds as well.

Ladies and Gentlemen, if, in the world of today, Washington and Moscow are able to take stands and make decisions, it is because they have not only a policy, but also the means for putting it into effect. It is essential that, on 18th and 19th December, negotiations be opened, so that Europe, too, may be given the means for putting an important policy into effect. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*United Kingdom*). — Mr. President, it is clear from the debate this morning and yesterday that parliamentary opinion in the Five, like that of our friend Mr. Radoux, desires that negotiations for British entry into Europe should start as soon as possible. We in the British Delegation are deeply grateful for this support, which is the best possible indication of public opinion in the greater part of Western Europe. If, in the democracy, the opinion of a parliamentary majority counts for something, the view taken by this parliament of the Seven, which has been so clearly expressed, cannot fail to make an im-

M. Radoux (suite)

Dès l'instant où ceux qui demandent leur adhésion à la Communauté acceptent les règles du traité, il faut accepter nécessairement la négociation. Sinon, nous ne sommes pas logiques (*Applaudissements*) et nous nous mettons alors dans une mauvaise position.

Je crois n'avoir heurté personne. Je dis que le dossier français est beaucoup plus facile à plaider si nous entrons en négociation que si nous agissons les uns et les autres sans nous rencontrer. Ce qu'il faut, c'est étudier le rapport de M. Rey, c'est se rencontrer autour d'une table.

Je terminerai en disant que c'est aussi autour de la table qu'il faut rechercher le meilleur moyen d'arriver au but.

Mesdames, Messieurs, dans l'histoire des vingt dernières années de l'Europe, je n'ai jamais vu que nous ayons obtenu de très bons résultats en employant les mots « toujours » et « jamais ».

J'ai parlé de négociations. C'est un mot qui s'accompagne presque nécessairement du mot « compromis ». Si l'on accepte la négociation, le compromis — nous reconnaissons pourtant tous que le but est l'adhésion à part entière du Royaume-Uni et des autres pays à la Communauté européenne — ne peut être atteint demain. Mes amis anglais, eux aussi, ont déclaré publiquement que cela durerait peut-être un an, deux ans, trois ans. Mais beaucoup de choses peuvent être faites en un an ou deux ans. Nous pouvons, pendant un an, pendant deux ans, nous asseoir autour d'une table de négociation — je le répète, il ne s'agit pas seulement de prononcer des discours à des tribunes comme celles-ci — et trouver des éléments qui nous rapprochent. Mais ce que nous devons vouloir ensemble et ce sur quoi il ne peut y avoir aucun doute, c'est, à partir du moment où l'on se trouve autour de la table, d'aboutir à l'adhésion pleine et entière.

Si nous voulons atteindre ce but, nous ne devons pas nous regarder en « chiens de faïence ». Nous l'avons fait si souvent dans d'autres circonstances au cours des vingt dernières années ! Cela ne nous a pas réussi. J'appelle se regarder en « chiens de faïence » ne pas vouloir négocier.

L'appel que je lance au gouvernement français, c'est, avant les 18 et 19 décembre, d'accepter d'entrer en négociations, c'est de vouloir montrer la volonté politique de faire la plus grande Europe

possible. D'ailleurs, au fond, nous voulons tous la même chose, mais nous nous disputons et, par les réminiscences du passé, nous essayons de voir s'il n'y a pas, à gauche ou à droite, tel ou tel obstacle à une complète réussite.

Ce que je crains, ce n'est pas que la Grande-Bretagne n'entre pas dans la Communauté dans un an ou dans deux ans — je voudrais qu'elle y entre tout de suite ; l'angoisse qui m'étreint, c'est que si l'on n'entre pas en négociation immédiatement, l'on puisse se demander : « Quand va-t-on commencer, quand la Grande-Bretagne va-t-elle nous rejoindre ? Et même si elle nous rejoint un jour, ne sera-t-il pas alors trop tard, parce que l'un ou l'autre d'entre nous aura dû se tourner vers d'autres pays extra-européens ? »

Par notre faiblesse, par le refus de négocier, par le refus d'un compromis, par le fait que les uns, peut-être, n'auront pas été assez pragmatiques et que les autres, suivant leur tradition, n'auront pas, à cette heure importante, été assez logiques, nous aurons manqué définitivement cette construction de l'Europe.

C'est pourquoi je lance un appel pathétique au gouvernement français : il faut entrer en négociation avec la Grande-Bretagne ; c'est, comme l'ont dit si bien les orateurs qui m'ont précédé, la seule façon pour l'Europe de retrouver, non seulement en paroles, mais en actes, les moyens d'une politique.

Mesdames, Messieurs, si des positions sont prises aujourd'hui dans le monde, si des décisions peuvent être arrêtées à Washington et à Moscou, c'est parce que, non seulement on y mène une politique, mais qu'on dispose des moyens de cette politique. Ce qu'il faut, c'est, les 18 et 19 décembre, ouvrir les négociations pour donner à l'Europe les moyens d'une grande politique. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, il ressort des débats d'hier et de ce matin que les parlementaires des Cinq partagent l'opinion de notre ami M. Radoux et souhaitent l'ouverture aussi rapide que possible de négociations en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. Les membres de la délégation britannique leur sont profondément reconnaissants de ce soutien, car il reflète au mieux l'opinion publique de la majeure partie de l'Europe. Si l'opinion d'une majorité parlementaire a quelque valeur en démocratie, le point de vue que notre parlement des Sept a exprimé en termes si

Lord Listowel (continued)

pression on French opinion and to strengthen the hand of our governments. We have no less convincing testimony in our favour in the report of the European Commission, a body uniquely qualified to form an objective opinion about our qualifications for entry free from any political or national bias.

No one who reads that report would say that the Commission had failed to take into account every flaw in the British economy. If, as it appears, the considered opinion of the Commission is that our economy should not prevent the opening of negotiations, in spite of its temporary disequilibrium, it is hard to see on what rational ground any government in the Six could take a different view. As governments have had sufficient time to consider the Commission's report, all that we ask is that the Six should give us a definite answer, yes or no, without any further delay. We are not prepared to be sidetracked into blind alleys chosen deliberately to lead nowhere.

Whatever the outcome of the meeting of Ministers on 18th and 19th December, we believe that the argument will show the superiority of the European idea to any attempt that may be made to revert to divisive nationalism. Because we do not want, for our part, to impair the institutional development of the European idea, we would not wish the Community to be shipwrecked or even halted in its momentum by a division of opinion about the British application.

The European Economic Community is as inconceivable without France as it is without any other member of the Six. It cannot continue its advance without French co-operation. The very fact that, when France is failing to make her hoped-for contribution to European security and political unity, her neighbours become gravely alarmed and distressed, is the best evidence that she is indispensable. Let us, rather, look forward to the day when French policy will reflect fully the large and influential body of French opinion that is now opposed to the stalling tactics of its government and wishes to see France accelerating rather than retarding the unification of Europe.

If our application is defeated, I do not believe for a moment that the British people or the British

Government will turn their backs on Europe. Of course, such a set-back would be a severe blow to the national pride of any country, but we would do our best to avoid petty vindictiveness or sterile recrimination. On the other hand, it is more than likely that the tide of public opinion in Britain which now favours Europe would begin to ebb. That is one of the reasons why the time factor is so important and why it would be highly dangerous to miss the moment when public opinion is solidly on our side.

Delay will not make our entry impossible, but it will certainly make it much more difficult. As more common policies are adopted by the Community, it will become increasingly difficult for non-members to conform to rules concerning their vital economic interests about which they have not even been consulted, far less given a chance to share in the process of decision.

If we had to wait, there would still be much that we could do in the meantime to prepare the ground for eventual entry. Association is not, and never will be, an alternative to full membership. The type of association envisaged by the Rome Treaty for relations between the Community and developing countries obviously is not applicable to Britain. No special arrangement with the Community would be worth considering unless it was a transitional stage in a definite time-table to full membership. There is no reason to suppose that an arrangement of this kind is in the mind of the French Government. I am sure that those who take a contrary view are not being realistic.

There are three main directions in which we should move, regardless of the outcome of our present application, to bring about conditions which will facilitate our eventual entry and that of our EFTA partners. First, there is the offer of a technological community made by our Prime Minister in his recent speech in London. We spend more money on research and development, we have more engineers and scientists, and we put more capital into the technically advanced industries than any other country in Western Europe. It is for this reason that, unless Europe includes the British economy, it will never be able to generate the large-scale industries which can compete with the Americans on equal terms. Such industries must be able to serve a unified continental market, such as already sustains the giant industries of America and the Soviet Union. But a unified market is a condition which cannot be fulfilled until we join Europe. On the other hand,

Lord Listowel (suite)

clairs ne manquera pas d'impressionner l'opinion publique française et de renforcer la position de nos gouvernements. Un témoignage tout aussi convaincant en notre faveur figure dans le rapport de la Commission européenne, organe exceptionnellement qualifié pour exprimer, quant à notre éligibilité, une opinion objective, dépourvue de tout préjugé politique ou national.

Après avoir lu ce rapport, personne ne peut prétendre que la Commission ait omis de tenir compte d'aucune faiblesse de l'économie britannique. Si, de l'avis bien réfléchi de la Commission, le déséquilibre temporaire de notre économie ne s'oppose pas à l'ouverture de négociations, on voit mal sur quels arguments rationnels un gouvernement des Six pourrait fonder un avis différent. Quoi qu'il en soit, les Six ont eu suffisamment de temps pour examiner le rapport de la Commission et tout ce que nous leur demandons, c'est de nous dire oui ou non sans plus tarder. Nous ne sommes pas disposés à nous laisser entraîner dans des venelles délibérément choisies pour ne mener nulle part.

Quel que soit le résultat de la réunion des ministres des 18 et 19 décembre, nous sommes persuadés que cet argument permettra à l'idée européenne de l'emporter sur toute tentative de retour à un nationalisme générateur de divisions. Comme nous ne tenons nullement, pour notre part, à gêner le développement des institutions européennes, nous ne désirons pas que la Communauté fasse naufrage ou perde même de son élan par suite de divergences d'opinions sur la candidature britannique.

La Communauté Economique Européenne est aussi inconcevable sans la France qu'elle l'est sans un de ses autres membres. Elle ne peut poursuivre son progrès sans la collaboration de la France. Le seul fait que la France néglige d'apporter sa contribution, comme on l'espérait, à la sécurité européenne et à son unité politique, suscite parmi ses voisins des craintes et inquiétudes graves qui montrent combien cette contribution est indispensable. Mais tournons-nous plutôt vers l'avenir, vers le jour où la politique française reflétera entièrement les vues de cette vaste et influente fraction de l'opinion qui s'oppose actuellement à la tactique dilatoire du gouvernement actuel et souhaite que la France accélère l'unification de l'Europe au lieu de la retarder.

Je ne crois pas un seul instant que le peuple et le gouvernement britanniques puissent tourner le

dos à l'Europe si leur candidature était repoussée. Un tel échec porterait naturellement un rude coup à l'orgueil national de n'importe quel pays, mais nous ferions de notre mieux pour éviter les ranunces mesquines et les récriminations stériles. En revanche, il est plus que probable que la vague qui pousse l'opinion publique britannique à favoriser l'Europe commencerait à se retirer. C'est une des raisons pour lesquelles le facteur temps est si important, car il serait extrêmement dangereux de laisser passer l'instant où l'opinion publique se range fermement à nos côtés.

Un retard n'empêcherait pas notre entrée, mais la rendrait certainement bien plus difficile. Plus la Communauté adoptera de politiques communes, plus il sera difficile pour les pays non membres de plier leurs intérêts économiques vitaux à des règlements sur lesquels on ne les aura même pas consultés, sans avoir participé à leur élaboration.

Si nous devons attendre, nous pourrions entre-temps faire beaucoup pour préparer notre entrée éventuelle. L'association ne peut et ne pourra jamais remplacer la participation de plein droit. Le type d'association qu'envisage le Traité de Rome pour les relations entre la Communauté et les pays en voie de développement n'est manifestement pas applicable à la Grande-Bretagne. Aucun arrangement spécial avec la Communauté ne serait digne d'attention, sauf s'il s'agit d'une étape transitoire dans le cadre d'un calendrier précis d'adhésion à part entière. Rien ne permet de supposer que le gouvernement français envisage un tel arrangement. Quiconque pense le contraire manque, à mon sens, de réalisme.

Indépendamment du sort qui sera réservé à notre demande actuelle, nous devrions, pour créer des conditions qui facilitent l'entrée de la Grande-Bretagne et de ses partenaires de l'A.E.L.E. dans le Marché commun, progresser dans trois directions principales. Je citerai d'abord l'offre de communauté technologique qu'a faite, à Londres, notre premier ministre lors d'un récent discours. Nous dépensons plus pour la recherche et la mise au point, nous avons plus d'ingénieurs et de savants et nous investissons plus dans les industries techniques de pointe que n'importe quel autre pays d'Europe occidentale. C'est pour cela que, sans l'apport de l'économie britannique, l'Europe ne pourra jamais créer de vastes industries capables de concurrencer les Etats-Unis sur un plan d'égalité. Ces industries doivent pouvoir alimenter un marché continental unifié, comme le font déjà les industries géantes des Etats-Unis et de l'Union Soviétique. Mais le marché européen ne

Lord Listowel (continued)

it must be admitted that we are losing ground to America so rapidly that we should begin immediately to do what we can to pool our technical resources.

Delay will widen the technological gap between Europe and America, and long delay will make it unbridgeable. That is why the technological community should not wait for British admission to the Economic Community. In the second place we could make further progress in the harmonisation of our policies and administrative practices with those of the Six, to the limited extent that this is possible while we remain outside. We should fit more easily and rapidly into the pattern of the Six if as many adjustments as possible have been made before we join the Community.

Thirdly, we must take full advantage of the unique opportunity that devaluation has given us of making our domestic economy strong and stable. Our government has every intention of doing this. We are confident that we now have the means to replace persistent imbalance by steady growth. The sooner we achieve this objective the sooner will the critics and sceptics be silenced, and the sooner shall we be able to maximise our economic contribution to Europe.

In the context of history, Britain is moving from the period when she was the metropolis of an Empire and Commonwealth and had a special relationship with the United States to a period when she will become an integral part of a united Western Europe. Historic changes of this magnitude take many years to reach fruition. Viewed in this context, the events of the last few weeks may seem less discouraging, and those of the next few weeks or months less momentous. History is neither predictable nor pre-ordained. We shall need all the support that we can get from our friends in the Six, and all the patience and tenacity of purpose we possess, before we and those of our EFTA partners who wish to accompany us, succeed in completing another stage in the building of a united Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly will no doubt wish to suspend the debate now and resume it this afternoon at 3 p.m.

Are there any objections?...

The Sitting is suspended.

(The Sitting was suspended at 1 p.m. and resumed at 3.05 p.m.)

The Sitting is resumed.

We shall resume the debate on the report of the General Affairs Committee on the British application for membership of the European Communities, Document 424.

I call Mr. Peter Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — This is the second time this year that I have had the privilege of speaking immediately before the Dutch Foreign Minister at an international gathering. The last occasion was when he was awarded the Charlemagne Prize in Aachen some six months ago and I had the honour to represent the leader of my party and deliver for him a speech in honour of Dr. Luns. It is a very real privilege that we are to hear once again from Dr. Luns, who has been for the last 14 years the outstanding champion of the European idea in his country, and indeed in Europe. I have no idea what he is going to say now, but if he says anything resembling what he said in Aachen in May, particularly about the United Kingdom joining the Community, it will be a matter of great rejoicing in my own country and, I think, in Europe generally.

This has been a curious debate. It reminds me of two previous debates in European gatherings over the past 12 years, one in this building in December 1958 and one in the Council of Europe in Strasbourg in January 1963. On each of those occasions we were faced with a statement by the President of France and were apprehensive as to precisely what that statement meant, and on each occasion we discovered that our worst fears were to be realised. In December 1958, we were faced with the decision of the French Government not to go on with the discussions on the creation of a possible free trade area which would include the Community and the present EFTA members. In January 1963, we were faced with a statement on the 14th of that month made at a press conference which implied, as became the case a fortnight later, that the French Government were determined to break off the negotiations then going on in Brussels on the possible accession of Britain to the Economic Community.

Lord Listowel (suite)

pourra être unifié que si nous nous y joignons. Il faut, d'autre part, reconnaître que nous prenons si rapidement du retard sur les Etats-Unis que nous devrions nous employer sans délai à mettre en commun nos ressources techniques.

Si nous tardons, le fossé technologique entre l'Europe et l'Amérique ne fera que s'élargir et, si nous tardons trop, il va devenir infranchissable. Il ne faut donc pas attendre que la Grande-Bretagne soit admise dans la Communauté Economique Européenne pour créer cette communauté technologique. En second lieu, nous pourrions continuer d'harmoniser nos politiques et nos pratiques administratives avec celles des Six, dans la mesure restreinte où nous pourrions le faire du dehors. Nous nous plierons plus facilement et plus rapidement au schéma des Six si nous réalisons autant d'ajustements que possible avant notre entrée dans la Communauté.

En troisième lieu, nous devons mettre à profit l'occasion unique que la dévaluation nous offre de rendre notre économie intérieure forte et stable. Notre gouvernement y est fermement décidé. Nous sommes persuadés d'avoir désormais le moyen de substituer à un déséquilibre persistant une croissance régulière. Plus tôt cet objectif sera atteint, plus tôt nous imposerons le silence aux critiques et aux sceptiques et plus tôt nous pourrions porter au maximum notre contribution économique à l'Europe.

Sur le plan de l'histoire, la Grande-Bretagne passe d'une période où elle était la métropole de son Empire et du Commonwealth, et bénéficiait de liens spéciaux avec les Etats-Unis, à une période où elle va faire partie intégrante d'une Europe occidentale unifiée. Des transformations historiques de cette ampleur demandent des années pour venir à terme. Vus sous cet angle, les événements des dernières semaines semblent moins décourageants, et ceux des prochaines semaines ou des prochains mois, moins déterminants. On ne peut ni écrire, ni ordonner l'histoire d'avance. Nous aurons besoin de tout le soutien que peuvent nous apporter nos amis des Six et de toute la patience et de la ténacité dont nous sommes capables avant de réussir, avec ceux de nos partenaires de l'A.E.L.E. qui désirent se joindre à nous, à franchir une nouvelle étape de l'édification d'une Europe unie. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour la reprendre cet après-midi à 15 heures.

Il n'y a pas d'opposition? ...

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à 13 heures, est reprise à 15 h. 05*)

La séance est reprise.

Nous reprenons la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la candidature britannique aux Communautés européennes, Document 424.

Dans la discussion, la parole est à M. Peter Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — C'est la deuxième fois cette année que j'ai l'honneur de monter à la tribune d'une réunion internationale immédiatement avant le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. La dernière fois, c'était il y a six mois, à Aix-la-Chapelle, où il recevait le prix Charlemagne et où je représentais le chef de mon parti pour prononcer, en son nom, un hommage à M. Luns. C'est un très grand privilège pour nous d'entendre à nouveau M. Luns qui a été, ces quatorze dernières années, l'un des plus grands défenseurs de l'idée européenne, tant dans son pays qu'en Europe. Je n'ai pas la moindre idée de ce qu'il va nous dire, mais si son intervention reste dans la ligne de celle d'Aix-la-Chapelle, notamment en ce qui concerne l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté, on s'en réjouira énormément dans mon pays, et, je crois, dans toute l'Europe.

Notre discussion a jusqu'ici revêtu une tournure plutôt curieuse. Elle m'a rappelé deux débats européens de ces douze dernières années, dont l'un a eu lieu ici-même en décembre 1958 et l'autre au Conseil de l'Europe à Strasbourg en janvier 1963. A chacune de ces occasions, nous venions d'entendre une déclaration du Président de la République Française, nous nous inquiétions de sa signification précise et, chaque fois, nous allions découvrir que nos pires craintes étaient fondées. En décembre 1958, le gouvernement français décidait de ne pas poursuivre les négociations sur la création d'une zone de libre échange qui aurait pu englober les membres de la Communauté et ceux de l'A.E.L.E. Le 14 janvier 1963, le Président de la République Française laissait entendre, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement français était décidé, comme il l'a d'ailleurs fait quinze jours plus tard, à rompre les négociations alors en cours à Bruxelles sur l'éventuelle entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne.

Mr. Kirk (continued)

Today we are in the same sort of twilight period. Twelve days ago the President of France held a press conference in which he indicated that the French Government intended to obstruct progress towards a genuine united Europe, but we shall not know definitely until 18th December when the Council of Ministers of the EEC will answer yes or no to the application made by the British Government and British Parliament, with the support of all three parties in Britain, to join the EEC.

The repetition is becoming almost tedious, and one wonders what new reasons the French Government can think up to keep Britain out of the European Economic Community. Looking at the reports of the press conference which the President of France held on 27th November, one wonders on reading some passages whether he intends us to take him seriously. At the beginning of the passage dealing with British entry, he referred to British insistence and haste quite out of the ordinary, seeming to imply that for the last five years this subject had not been discussed at all. There was a reference to the monetary crisis shedding some light on the application, but it happens that Great Britain had already proposed the immediate opening of negotiations between herself and the Six with a view to her entering the Common Market. At the same time he said that Great Britain accepted all the dispositions which governed entry to the Six which seemed contradictory to the request to start negotiations, because why negotiate about clauses already accepted in advance? If this is the considered view of the President of France, he seems to be unaware of the fact that it is necessary to negotiate the voting, the balanced weighting of votes, the amount of money Britain will contribute and the host of technical details which are bound to arise, even though the British Government has accepted completely the obligations imposed on it by the Treaty of Rome. One passes over the fact that he appears to be unaware it was Mr. Heath and not Mr. Maudling who negotiated at Brussels for a period of 18 months.

One comes to what appears to be his main objection. Referring as he does to the report of the Brussels Commission of 29th September, he says that this report:

“... shows with the greatest clarity that the present Common Market is incompatible with

the economy as it exists at present of Britain, whose chronic balance of payments deficit is proof of permanent disequilibrium, and shows features concerning production, sources of supply, credit policies, working conditions, which she could not alter without transforming her own nature.”

How does he know, how does anyone know, that the balance of payments difficulties from which my country has been suffering for the past five years are permanent and that the disequilibrium is permanent? If he does know that, could he not have used precisely the same words about France in 1957 or 1958? France was prepared to undertake the necessary measures to transform her own nature and become a member of the Community; so, I believe, are we. Though one might have some reservations, and as a member of the opposition I do, about the precise nature of the measure which the present government has taken about its determination to rectify this omission, I am quite certain we would all agree.

The arguments put forward in the press conference are trivial. We know perfectly well this is not the basic objection. What we are faced with, however, is the same thing we were faced with in 1963 and 1958: a determination apparently by the French Government not even to permit negotiations to start and, as Mr. Radoux pointed out this morning in what I thought was a very effective and eloquent speech, this is a position so illogical that it is almost incredible that it comes from France, after all the most logical country of Europe.

What, then, can we do? Mr. van der Stoep, in his excellent report, has summed up the position extremely effectively. I have very little doubt myself that if the French Government refuses even to allow negotiations to begin under Article 237 of the Treaty of Rome France will be in breach of that treaty. It will be up to France's partners to decide what action they should take about this breach, which would be grave because Article 237 is mandatory: negotiations will begin if a country accepts the Treaty of Rome and applies for membership. A refusal to allow negotiations to begin is in itself a very serious breach of the treaty. It would be possible, of course, for the other five using their majority rights which exist under the treaty, though they have not been used since the so-called Luxembourg compromise, to instruct the Commission to begin negotiations.

M. Kirk (suite)

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une période crépusculaire assez semblable. Il y a douze jours, le Président de la République Française a indiqué, au cours de sa conférence de presse, que le gouvernement français s'opposerait à la réalisation d'une Europe véritablement unie, mais nous ne saurons ce qu'il en est que le 18 décembre, date où le Conseil des Ministres de la C.E.E. aura répondu oui ou non à la demande d'adhésion à la C.E.E. présentée par le gouvernement et le parlement britanniques, forts du soutien unanime des trois partis politiques de leur pays.

Cette répétition devient presque lassante et l'on se demande quelles raisons nouvelles le gouvernement français peut imaginer pour tenir la Grande-Bretagne hors du Marché commun. A la lecture de certains passages de la conférence de presse tenue le 27 novembre par le Président de la République Française, on se demande s'il entend être pris au sérieux. Au début du passage relatif à l'adhésion de la Grande-Bretagne, il fait allusion à l'insistance et à la hâte vraiment extraordinaires de la Grande-Bretagne, comme si, depuis cinq ans, il n'avait jamais été question de cette affaire. Il parle aussi de la crise monétaire qui éclairerait un peu les raisons de cette demande d'adhésion, sans songer que la Grande-Bretagne avait, bien avant, proposé d'engager des négociations immédiates avec les Six afin d'entrer dans le Marché commun. Dans le même temps, il dit que la Grande-Bretagne a accepté toutes les dispositions qui régissent l'entrée dans la Communauté des Six, ce qui semblait un peu contradictoire avec la demande de négociation, car, pourquoi négocierait-on sur des clauses que l'on aurait déjà acceptées? Si c'est là l'opinion bien pesée du Président de la République Française, il doit ignorer qu'il est nécessaire de négocier le mode de vote, l'équilibre pondéré des voix, le montant de la contribution financière de la Grande-Bretagne et une myriade de détails techniques qui surgiront forcément, même une fois que le gouvernement britannique aura entièrement accepté les obligations du Traité de Rome. On lui pardonne d'ignorer que c'est M. Heath et non pas M. Maudling qui a mené la négociation à Bruxelles pendant un an et demi.

Venons-en à ce qui semble être son objection principale. Au sujet du rapport de la Commission de Bruxelles, du 29 septembre, il déclare que ce rapport:

«... démontre, avec la plus grande clarté, que le Marché commun est incompatible avec l'écono-

mie, telle qu'elle est, de l'Angleterre, dont le déficit chronique de sa balance des paiements prouve le déséquilibre permanent, et qui comporte, quant à la production, aux sources d'approvisionnement, à la pratique du crédit, aux conditions de travail, des données dont ce pays ne pourrait changer sans modifier sa propre nature.»

Comment peut-il savoir, plus que quiconque, que les difficultés de balance des paiements dont mon pays souffre depuis cinq ans, sont chroniques, et que le déséquilibre est permanent? S'il le sait, pourquoi n'a-t-il pas employé exactement les mêmes mots au sujet de la France de 1957 ou de 1958? La France était alors décidée à prendre les mesures nécessaires pour modifier sa propre nature et adhérer à la Communauté, comme nous le sommes aujourd'hui, je crois. Si l'on peut émettre, quand on fait partie, comme moi, de l'opposition, certaines réserves quant à la nature exacte des mesures prises par le gouvernement actuel pour manifester son désir de rectifier cette omission, je suis convaincu que nous l'approuvons tous sur le fond.

Les arguments avancés au cours de la conférence de presse sont faibles. Nous savons parfaitement que l'objection fondamentale n'a pas été exprimée. En réalité, nous nous trouvons, comme en 1963 et en 1958, devant la détermination manifeste du gouvernement français de refuser ne serait-ce que l'ouverture des négociations. Comme l'a dit M. Radoux ce matin, dans une intervention à mon sens très efficace et éloquente, c'est une attitude si illogique qu'il est presque incroyable qu'elle vienne de France, le pays qui est, après tout, le plus logique d'Europe.

Dès lors, que peut-on faire? M. van der Stoep a très efficacement résumé la situation dans son excellent rapport. Je ne doute guère, pour ma part, qu'en refusant jusqu'à l'ouverture de négociations en vertu de l'article 237 du Traité de Rome, le gouvernement français ne contrevienne à ce traité. Dans ce cas, il appartiendra aux partenaires de la France de tirer les conséquences de ce manquement au traité qui serait d'autant plus grave que l'article 237 à un caractère obligatoire: les négociations débutent dès lors qu'un pays accepte les obligations du Traité de Rome et demande à adhérer. Le refus de laisser ouvrir des négociations est, en soi, un très grave manquement au traité. Les cinq autres pays pourraient, certes, user du vote à la majorité que prévoit le traité, encore qu'ils ne l'aient pas fait depuis le «compromis de Luxembourg», et ordonner à la Commission d'ouvrir les

Mr. Kirk (continued)

I doubt myself whether this will be effective, but it is certainly something which could be done.

However, there are other things which I think we could do. One of them is a suggestion, made by the British Prime Minister in his speech at the Guildhall in London at the beginning of this month, for the immediate creation of a technological community. This idea should certainly be explored, though I see considerable difficulties about achieving it, not because of lack of warmth on the British or, indeed, on the continental side, but because I do not see how one can create a technological community which, because of the attitude of the French Government, would have to be divorced from economic considerations. If France is not prepared to enter into negotiations with the United Kingdom on the question of economic communities, then how can France enter into negotiations, as she is apparently now prepared to do, about the technological community? It might be that Britain and the EFTA countries and the other members of EEC who are prepared to discuss economic problems with Britain would have to enter into negotiations without the French Government and that at a later stage, when France was ready to come along with negotiations over the whole field, we would be able to discuss with her the terms under which such a community could be extended to France.

The one thing I am quite certain we cannot do is to do nothing. I do not think that we can sit back as we did in 1958 and 1963 and pretend that the situation remains unchanged. I have been for 20 years a supporter of European unity and of Britain's participation in it. I am quite certain that the British, though a very pleasant people and a very long suffering people, cannot accept a third rebuff of this kind.

Mr. Heffer, in what I thought was an excellent speech this morning, suggested that if negotiations do not begin as a consequence of the meeting of Ministers on 18th December, then people in Britain will begin to look for alternatives. That would be a disaster not just for Britain but for Europe. However, I believe that what he says is right: they will, indeed; they already have. If this sort of nonsense is going to continue along the lines of the press conference of General de Gaulle, the demand for alternatives will become greater.

What are the alternatives that one might look for? Some suggest association. Indeed, General de Gaulle himself in his press conference in words that Mr. von Merkatz cited this morning said:

“Indeed, to help her” — that is, Great Britain — “in these matters, France is quite prepared to enter into some arrangement which, under the name of association or some other, would encourage henceforth commercial exchanges between the continentals on the one hand and the British, the Scandinavians and the Irish on the other.”

One must assume that the President of France does not intend to break existing international agreements to which France is a signatory, and therefore he must be aware that the only form of association permissible under the General Agreement on Tariffs and Trade is some kind of free trade area, precisely the proposal which the British Government put forward in 1957 which was vetoed by the French Government in 1958. Has France now gone back on its decision to quit the Maudling Committee? If so, perhaps we could be told, because this is an important change of policy and a matter of very considerable importance so far as Britain is concerned. Of the others, Mr. Giscard d'Estaing is one, and my colleague, Lord Gladwyn, in his articles and letters in the French press, is another who suggested some kind of delayed entry, that we should negotiate now and agree to enter later.

My country is not prepared to be put on probation in this way. We have committed no crime. If we are fit to enter the Community now, we should enter now; if we are not fit, it is not possible to say now that at some later stage we may well be. Either we can come in or we can stay out, but the matter must be decided firmly one way or the other.

Finally the proposal is made for some kind of North Atlantic free trade area. Not only does this run up against the precise objections which the French Government had to the original Maudling proposals, it is also a proposal that finds no echo in the United States itself. Indeed, the danger of the present situation is that the United States is moving rapidly towards a form of protectionism which the North Atlantic free trade area would only encourage.

I believe that, although people may look for alternatives, there is no effective alternative at all

M. Kirk (suite)

négociations. Je ne crois pas beaucoup à l'efficacité du procédé, mais il pourrait certainement être employé.

Je crois, cependant, qu'il existe d'autres solutions. Nous pourrions ainsi, comme le suggérait le premier ministre britannique au début de ce mois, dans un discours prononcé au Guildhall de Londres, créer immédiatement une communauté technologique. C'est une idée à creuser, même si les difficultés sont considérables, non que les Britanniques, ni même les pays du continent, manquent de conviction, mais parce que je ne vois pas comment créer une communauté technologique qui devrait divorcer des considérations économiques en raison de l'attitude du gouvernement français. Puisque la France ne veut pas discuter de communautés économiques avec le Royaume-Uni, comment pourrait-elle, quoi qu'elle en dise, discuter d'une communauté technologique? Il se pourrait que la Grande-Bretagne, les pays de l'A.E.L.E. et les autres membres de la C.E.E. qui sont prêts à parler de problèmes économiques avec la Grande-Bretagne commencent à négocier sans le gouvernement français et que, plus tard, lorsque la France sera prête à entamer des négociations d'ensemble, nous envisagions avec elle les conditions moyennant lesquelles une telle communauté pourrait englober la France.

La seule chose que nous ne puissions pas faire, j'en suis tout à fait sûr, c'est de rester sans rien faire. Il n'est pas question de nous rasseoir, comme en 1958 et 1963, et de faire comme si rien n'était changé. Je suis, depuis vingt ans, partisan d'une unité européenne où figurerait la Grande-Bretagne. Je suis persuadé que les Britanniques, bien qu'ils soient des gens très aimables et de longtemps habitués à souffrir, ne supporteront pas une troisième rebuffade de ce genre.

Dans une excellente intervention, M. Heffer a laissé entendre ce matin que si la réunion ministérielle du 18 décembre n'aboutissait pas à des négociations, les Britanniques se mettraient à la recherche d'autres solutions. Ce serait désastreux, non seulement pour la Grande-Bretagne, mais pour l'Europe. Toutefois, je crois qu'il a raison et qu'ils le feront, s'ils ne le font pas déjà. Si ce genre d'absurdité se poursuivait selon le thème de la conférence de presse du Général de Gaulle, la recherche de solutions de rechange risquerait de se précipiter.

Quelles solutions de rechange pourrait-on rechercher? Certains suggèrent une association. Le Général de Gaulle lui-même y a fait allusion dans sa conférence de presse par ces mots que M. von Merkatz citait ce matin :

«Certes, pour lui faciliter les choses», à la Grande-Bretagne, «la France est toute disposée à entrer dans quelque arrangement qui, sous le nom d'association, ou sous un autre, favoriserait, dès à présent, les échanges commerciaux entre les continentaux d'une part, les Britanniques, les Scandinaves et les Irlandais d'autre part.»

Il faut supposer que le Président de la République Française n'entend pas rompre les accords internationaux actuellement signés par la France. Il doit donc savoir que la seule forme d'association autorisée par le G.A.T.T. est un type de zone de libre-échange, c'est-à-dire exactement ce que le gouvernement britannique proposait en 1957 et à quoi le gouvernement français opposait son veto en 1958. La France est-elle revenue sur sa décision de quitter le Comité Maudling? Dans ce cas, il faudrait peut-être nous prévenir, car ce serait un grand changement de politique et une question extrêmement essentielle du point de vue britannique. Parmi les autres solutions, on relève celle de M. Giscard d'Estaing et celle que Lord Gladwyn a exposée dans des articles et des lettres parus dans la presse française, à savoir une sorte d'entrée différée que nous négocierions maintenant, en convenant d'adhérer plus tard.

Mon pays ne souhaite pas être ainsi soumis à une période de probation. Il n'a commis aucun délit. Si nous sommes aptes à entrer dans la Communauté maintenant, nous devrions y entrer maintenant. Si nous n'y sommes pas aptes, on ne saurait dire maintenant si nous pourrions l'être à un stade ultérieur. De deux choses l'une, ou nous pouvons entrer, ou nous ne le pouvons pas, mais il faut en décider une fois pour toutes.

Enfin, on a proposé de créer une sorte de zone de libre-échange de l'Atlantique nord, mais cette proposition ne se heurte pas seulement aux objections que le gouvernement français avait précisément soulevées au moment des premières propositions Maudling, mais ne trouve même aucun écho aux Etats-Unis. Qui plus est, ces derniers s'acheminent rapidement vers une forme de protectionnisme que la création d'une zone de libre-échange de l'Atlantique nord ne ferait qu'encourager.

Malgré cette recherche de solutions de rechange, rien ne saurait efficacement remplacer, pour la

Mr. Kirk (continued)

either for Britain or for Europe to an enlargement of the present Community at the earliest possible moment to take in the United Kingdom, the Scandinavian countries and Ireland. The present British Government, to which I am politically opposed, has given every undertaking that any government can reasonably be asked to give about the obligations that it will assume under the treaty. There is no reason whatsoever why the genuineness of these undertakings cannot now be tested in negotiations. If negotiations fail to open as a result of the ministerial meetings on 18th and 19th December, it can only be because one member of the Community has decided that in no circumstances can Great Britain join the European Economic Community. If that is the case, it would be much better for them to say so now and at least we will then know where we stand. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Luns I am happy to welcome you, Sir, to this Assembly.

I am especially gratified that, at a time when your colleagues, faced with a troubled international situation, have preferred to take refuge in silence, you have felt it incumbent upon you to explain to our Assembly the views of your government. In the present conjuncture, it is well that members of parliament should be informed directly of the views of governments. They will thus be in a position to have a full and frank exchange of views, based on direct information, as to the most burning problem of the moment.

I call Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands. *(Applause)*

Mr. LUNS (*Minister for Foreign Affairs of the Netherlands*) (Translation). — Mr. President, allow me first of all to thank you very warmly for your kind words. May I say how much my government and I appreciate this opportunity of acquainting you with our thoughts on the great political problem that concerns us all.

I should like, Mr. President, to stress once more that we realise the great usefulness of this Assembly. Ample proof of this is, moreover, provided by the publicity given to its work and the interest taken by public opinion in its discussions.

I repeat, I am very happy that you have allowed me to come and speak to you today.

(The speaker continued in English)

It is not so long ago that I had the opportunity to expound my views on the British application for membership before two of your Committees which met in the Hague in October last. There, I set out at great length the basic reasons why we in the Netherlands think that the United Kingdom, Ireland, Denmark and Norway should be admitted to participate in the construction of the European Communities.

I do not propose to go over the same ground again, although I would like to make some additional comments. In the meantime, you have no doubt taken note of the discussions which have taken place in the Councils of Ministers of the European Communities on this subject. I dare say that you will not have experienced great trouble in keeping up with the rate of progress achieved there, although your General Affairs Committee has prepared an admirable report in which the different questions connected with the enlargement of the Communities are spelled out clearly.

I am happy to know that it is a positive, constructive report, the conclusions of which my government would support unreservedly. It is no news to you that my government and my country are convinced supporters of the idea of an enlarged Community.

Perhaps I might briefly recall the main considerations underlying our position. In the first place, it is a fact that the principle of a larger Community is firmly embedded in the Treaty of Rome, which points out the possibility and desirability of permitting other European countries which share our ideas to join in our efforts.

Second, it is likewise a fact that, over the past years, all of the six governments have repeatedly made it clear that full membership is the only acceptable and practical way for other European nations of the same nature as the Six to participate in the work of the European Communities. Mr. Kirk has rightly underlined that aspect, too. Time and again it has been stressed that nothing else will do.

Third, there is the overriding fact that Europe, for all its brilliance and prestige, is or has become a rather small place in the world today — a small place perched precariously on the western end of the Eurasian mainland and vitally in need of unity of effort, of vision and of purpose. Europe simply cannot afford to let itself be undermined

M. Kirk (suite)

Grande-Bretagne ou l'Europe, l'extension aussi rapide que possible de la Communauté au Royaume-Uni, aux pays scandinaves et à l'Irlande. Le gouvernement de M. Wilson, dont je suis l'adversaire politique, a donné toutes les assurances possibles quant aux obligations qu'il assumera en vertu du traité. Rien n'interdit d'éprouver la véracité de ces assurances par le moyen de négociations immédiates. Si les réunions ministérielles du 18 et du 19 décembre ne sont pas suivies de négociations, ce sera uniquement parce que l'un des membres de la Communauté aura décidé qu'en aucun cas la Grande-Bretagne n'entrerait dans la Communauté Economique Européenne. Si c'était exact, il vaudrait mieux qu'il le dise dès maintenant, pour que nous sachions, au moins, où nous en sommes. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — M. le Ministre Luns, je suis heureux de vous accueillir dans cette enceinte.

Je me félicite particulièrement de constater qu'à un moment où vos collègues, en présence d'une situation internationale troublée, ont préféré se réfugier dans le silence, vous avez estimé qu'il vous appartenait d'exposer devant notre assemblée les conceptions de votre gouvernement. Dans la conjoncture actuelle, il est bon que les parlementaires soient informés directement des vues gouvernementales. C'est ainsi qu'il leur sera possible d'avoir, à propos du problème le plus brûlant de l'actualité, un échange de vues franc et complet appuyé sur des informations directes.

La parole est à M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. (*Applaudissements*)

M. **LUNS** (*Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas*). — M. le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de tout cœur de vos aimables paroles. Laissez-moi vous dire combien mon gouvernement et moi-même apprécions l'occasion qui nous est offerte de vous faire part de nos préoccupations et de nos idées au sujet du grand problème politique qui nous intéresse tous.

Je tiens à le souligner, M. le Président, une fois de plus, nous pouvons constater la grande utilité de cette assemblée. D'ailleurs, la publicité faite à ses travaux et l'intérêt que porte l'opinion publique à ses délibérations le prouvent à suffisance.

Je le répète, je suis très heureux que vous m'ayez permis de venir aujourd'hui devant vous.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

(Traduction). — Il n'y a pas très longtemps, j'ai eu l'occasion d'exposer mes vues sur la candidature britannique à deux de vos commissions réunies en octobre dernier à La Haye. J'ai longuement analysé devant elles les principales raisons pour lesquelles les Pays-Bas estiment que le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark et la Norvège devraient être admis à participer à l'édification des Communautés européennes.

Je ne reviendrai donc pas sur tous ces arguments, et me contenterai de quelques remarques complémentaires. Vous avez certainement suivi, dans l'intervalle, les discussions qui ont eu lieu à ce sujet au Conseil des Ministres des Communautés européennes et vous n'aurez pas eu grand mal à soutenir le rythme des progrès réalisés, encore que votre Commission des Affaires Générales ait préparé un rapport remarquable où elle énumère très clairement les divers problèmes liés à l'élargissement des Communautés.

J'ai constaté avec plaisir qu'il s'agit d'un rapport positif et constructif dont mon gouvernement approuverait sans réserves les conclusions. Je n'ai pas à vous apprendre que mon gouvernement et mon pays défendent avec conviction l'idée d'une Communauté élargie.

Peut-être devrais-je rappeler brièvement les principaux motifs qui dictent notre attitude. En premier lieu, il est certain que le principe d'une Communauté plus vaste est clairement inscrit dans le Traité de Rome, puisque ce dernier précise qu'il est possible et souhaitable de permettre à d'autres pays européens qui partagent nos idées de se joindre à nos efforts.

En second lieu, il est également certain qu'au cours des dernières années, les six gouvernements ont tous déclaré à plusieurs reprises que l'adhésion de plein droit est la seule méthode acceptable et pratique qui permette à d'autres Etats européens de même nature que les Six de participer aux travaux des Communautés européennes, comme M. Kirk l'a fort justement souligné. A diverses occasions, il a été précisé qu'aucune autre formule n'était viable.

En troisième lieu, on se heurte à ce fait primordial qu'en dépit de tout son éclat et de tout son prestige, l'Europe ne représente plus dans le monde qu'un petit territoire dangereusement situé à l'extrémité occidentale du continent eurasiatique et incapable de vivre sans unir ses efforts, ses vues et ses objectifs. L'Europe ne peut absolument pas

Mr. Luns (continued)

and weakened by new divisions just at a moment when finally we are on our way to eliminating old divisions. To maintain new splits, to erect new barriers against the desire of the overwhelming majority of Europeans, is to weaken the position both of ourselves and of those who want to join us.

Fourth, we are convinced that there is a clear mutual advantage in enlarging the Communities to encompass the countries which I have mentioned. The Six have much to offer to them in terms of commercial opportunities, in terms of advanced economic integration where we have gained a great deal of experience already, and, finally, in terms of progress towards the ultimate goal of a truly united Europe. But they have also much to offer us. I am thinking in particular, besides the welcome enlargement of the market, of the world-wide commercial, financial and political links which these countries bring with them and which must be considered as valuable assets for anyone who has Europe's position in the world at heart. To consider such links and the experience that goes with them as drawbacks is to take a particularly short-sighted view of things.

This applies in equal measure to the rôle of sterling, which, in the context of an upsurge of the British economy, is no doubt an asset rather than a burden. There is also the field of technology where the applicant member States have important assets to contribute. In fact, the enlargement of the Common Market would undoubtedly signify a new impetus both for existing member countries and for those who join.

Such, then, are the general considerations which determine our position towards the pending applications for membership. These considerations are by no means peculiar to the Dutch Government. I would think that they are fairly generally shared by five of the six governments within the Community, as well as by a large majority of public opinion.

The idea, sometimes advanced, that the Dutch have a particular case to plead is, it seems to me, quite erroneous. It is sometimes even suggested that what the Netherlands really seek is a situation in which the three largest member countries — France, Britain and Germany — would keep each other in check, thus creating more elbow-room for a smaller country like Holland. Seen in this light, our enthusiasm for admitting new members would

be determined not so much by a wish to further the unification of Europe as by the determination to maintain the maximum independence for the Netherlands. This assumption, ingenious though it is, is of course a distortion of the truth.

It is generally known that in my country there is a widely spread and deeply felt conviction, shared by all the major political parties, that one of the fundamental objectives of our foreign policy is to advance the cause of European unity. My countrymen want this process of unification speeded up and are prepared to make the necessary sacrifices in their aims for national independence for its achievement.

The European idea is a given fact in the Netherlands, today no less than 10 or 5 years ago, and it has been a major element in my country's post-war policies. Our insistence that a European Community should not stagnate but advance, that it should not turn inward but should expand to encompass other European countries and thereby become the main instrument for unifying Europe, stems from this same idea.

If on occasion we may have spoken out rather loudly in favour of Britain's entry to the Communities, it is not because of a special relationship with the United Kingdom nor for selfish reasons, but because we have grown somewhat impatient with the pace of these last few years. Further delay will make us, and not only us, more impatient. To talk about delay brings us to the present serious situation. All of you are no doubt fully aware of recent developments inside and outside the European Communities in connection with the British application. You know how old problems have been raised again in spite of the rather conclusive evidence that they are no longer real issues. We have heard statements about Britain's incapacity to become a part of Europe or even to be European, in spite of abundant evidence that she is no more or less European than any of the countries on the continent.

In spite of available evidence that the enlargement of the Communities will bring opportunities rather than risks, we have seen dangers sketched and a "march to surrender" envisaged. A march to surrender is not contemplated by any of us. Confronted with these distressing facts, we have to keep in mind three basic considerations. The first is that the United Kingdom has applied for membership and that the application stands. It is

M. Luns (suite)

se laisser miner et affaiblir par de nouvelles divisions au moment précis où elle est enfin en train d'éliminer ses anciennes discordes. Admettre de nouvelles scissions, élever de nouvelles barrières à l'encontre du désir de l'écrasante majorité des Européens, c'est affaiblir la position à la fois de nos pays et de ceux qui veulent se joindre à nous.

Quatrièmement, nous sommes convaincus qu'il y aurait un mutuel avantage à étendre les Communautés aux pays que j'ai mentionnés. Les Six ont beaucoup à leur offrir, sous forme de possibilités commerciales, d'intégration économique poussée, domaine dont nous avons déjà une bonne expérience, et enfin de progrès sur la voie de l'objectif final qu'est l'Europe réellement unie. Mais eux aussi ont beaucoup à nous offrir. En dehors d'un heureux élargissement de notre marché, je pense en particulier aux liens commerciaux, financiers et politiques mondiaux que ces pays apporteraient avec eux et que tous ceux à qui la position de l'Europe dans le monde tient à cœur doivent considérer comme d'importants atouts. Considérer ces liens et l'expérience qui va de pair comme des inconvénients, c'est avoir des vues particulièrement étriquées.

On peut en dire autant du sterling qui, dans le cas d'un renouveau de l'économie britannique, serait assurément un avantage plutôt qu'une charge. Dans le domaine technique aussi, les candidats nous apporteraient des avoirs importants. En fait, l'élargissement du Marché commun donnerait sans nul doute un nouvel élan aux pays membres actuels comme aux nouveaux adhérents.

Tels sont les motifs généraux qui dictent notre attitude face aux candidatures en suspens. Ils ne sont nullement particuliers au gouvernement néerlandais. Ils sont généralement partagés, je crois, par cinq des six gouvernements de la Communauté, ainsi que par la grande majorité de l'opinion publique.

On prétend parfois que les Hollandais ont une cause particulière à défendre. C'est une idée entièrement fautive. Certains laissent même entendre que ce que les Pays-Bas recherchent, c'est une situation où les trois Etats membres les plus importants — la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne — seraient dressés l'un contre l'autre, laissant une plus grande liberté de manœuvre à un petit pays comme le leur. Vu sous cet angle, l'enthousiasme

que nous manifestons pour l'admission de nouveaux membres serait dicté moins par notre désir de faciliter l'unification de l'Europe que par notre volonté d'assurer la plus grande indépendance possible aux Pays-Bas. Pour ingénieuse qu'elle soit, cette supposition déforme naturellement la vérité.

On sait généralement que la majorité de mes concitoyens, de même que tous leurs grands partis politiques, sont profondément convaincus que l'un des objectifs essentiels de notre politique étrangère est de faire progresser la cause de l'unité européenne. Mes compatriotes veulent que le processus d'unification s'accélère et sont prêts à consentir pour cela les sacrifices nécessaires sur le plan de leur indépendance nationale.

L'idée européenne est un fait acquis aux Pays-Bas, aujourd'hui tout comme il y a cinq ou six ans. Elle est un des éléments essentiels de leur politique d'après-guerre. C'est en vertu de la même idée que nous demandons que la Communauté européenne avance au lieu de piétiner, s'élargisse pour accueillir d'autres pays au lieu de se replier sur elle-même et devienne ainsi le principal instrument de l'unification de l'Europe.

Si, à l'occasion, nous avons parlé un peu trop fort en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans les Communautés, ce n'est pas en raison de liens spéciaux avec le Royaume-Uni, ni par égoïsme, mais parce que nous avons ressenti quelque impatience devant les temporisations des dernières années. De nouveaux retards ne feront qu'accroître l'impatience, chez nous comme ailleurs. Mais en parlant de retard, nous en revenons à la grave situation actuelle. Vous êtes naturellement tous au courant des événements survenus récemment au sein et à l'extérieur des Communautés européennes à la suite de la candidature britannique. Vous savez comment on a fait ressurgir de vieux problèmes qui nous semblent assez nettement dépassés. Nous avons entendu parler de l'incapacité de la Grande-Bretagne à faire partie de l'Europe ou même à se montrer européenne, bien que tout nous montre qu'elle n'est ni plus, ni moins européenne que n'importe quel pays du continent.

Bien que, d'après les éléments dont nous disposons, l'élargissement des Communautés doive présenter des avantages plutôt que des risques, nous avons entendu évoquer des dangers et envisager «une marche à la reddition». Aucun d'entre nous n'envisage la reddition. Devant ces réalités affligeantes, nous devons nous souvenir de trois faits essentiels. Le premier est que le Royaume-Uni a posé sa candidature et la maintient. La question

Mr. Luns (continued)

still before us. The question of the enlargement of the Communities will remain under discussion until it has been solved in accordance with the treaty.

The second consideration is that the application has been addressed to the Council of the Communities, as it should be, and the Council will have to answer it. Answers of individual member States outside the context of the European Communities are not foreseen in the treaty. The third consideration is that the Council, by unanimous decision, has agreed to commence the procedures of Article 237. These procedures have not been concluded and the debate will consequently go on until they are finished.

It is clear from these facts that the Council will still have to provide an answer to the question of whether and when the negotiations with the applicant States will begin. This is the crucial point which will continue to press upon us. The Six have recently agreed that the European Commission will supplement its previous study with additional comments on the situation resulting from devaluation of the pound. The report is to be presented in a few days' time and a full-scale discussion is foreseen for 18th-19th December.

At the same time we unanimously agreed that, at the last Council meeting of the year, we would decide on the conclusions of the procedures set in motion last summer under Article 237. Unfortunately it is quite conceivable that these procedures cannot be concluded; in other words that no agreement will be reached on the opening of negotiations. I need not tell you that this possibility weighs heavily on our minds and that such a situation would be extremely serious.

No one should have illusions about the consequences which might follow. Even if the fabric of the Communities would not be immediately affected — although the possibility is not to be dismissed altogether — the life of the Communities would certainly suffer. Let there be no doubt about it, one cannot block such an elementary development as the growth of the Communities towards true and natural European dimensions without inflicting grave injuries on developments within the Communities. All the vital forces that make up, in each of our countries, the drive towards greater unity would be affected and the results would not be slow in making themselves felt. It would be a mistake to believe that business

would continue as usual. The very basis of our co-operation would have been damaged. The business of Europe simply could not be transacted as before.

Even under these serious circumstances there is no need for those with the European ideal at heart to sit down and abstain from further action. There is a great deal that we can do to prepare the ground or the time when the course towards European integration can be resumed. In the first place there would be a clear need for co-operation between those who favour the enlargement of the Communities. This co-operation would not only serve to demonstrate and underline our conviction that the accession of the United Kingdom to full membership is merely a question of time, but also would be an instrument to use in the most constructive manner possible.

Secondly, within the confines of the Six we have to see to it that no action is taken to make admission of new members more difficult. On the contrary, we should arrange our affairs in such a manner that we would facilitate and prepare the impending enlargement of the Communities. Thirdly, the United Kingdom might also undertake to continue to prepare itself for the day that it enters the Communities so that to the largest possible extent, transitional difficulties are reduced.

These thoughts will need to be further explored and elaborated, but at the present I have to confine myself to these rather general indications. Different suggestions have been made in the last few days about solutions other than full membership for the United Kingdom. It has been said that it would be wrong to adopt an "all or nothing" attitude and that one should be content, for the time being at least, with a so-called half-way solution, like association, or membership in phases, or some such structure.

In passing, it would be odd if such an intermediate solution were now to be suggested, after repeating over and over again that only full membership is the answer for other European countries which want to join the Community. Mr. Kirk has already spoken eloquently about this. It is not the first time that we have talked about European association; we did so in 1957 and 1958, but I think that whatever the merits of the particular construction then attempted may be, the fact is that the Six unanimously agreed in the following years that nothing less than full membership would do. It would be odd if we were to make a complete about-turn on this point.

M. Luns (suite)

de l'élargissement des Communautés restera à l'étude jusqu'à ce qu'elle ait été réglée conformément au traité.

Le deuxième est que la candidature a été adressée, comme il se devait, au Conseil des Communautés et que le Conseil va devoir donner sa réponse. Le traité ne prévoit pas de réponse individuelle d'un Etat membre, hors du cadre des Communautés européennes. Le troisième est que le Conseil a décidé à l'unanimité d'entamer la procédure prévue à l'article 237. Cette procédure n'est pas terminée et le débat se poursuivra par conséquent jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à son terme.

Il ressort de ces considérations que c'est toujours au Conseil qu'il appartient de décider si des négociations sont à engager avec les Etats candidats et à quelle date. C'est là le point crucial qui va continuer de s'imposer à nous. Les Six sont convenus récemment que la Commission européenne compléterait son étude par des observations sur la situation consécutive à la dévaluation de la livre. Ce rapport sera présenté dans quelques jours et un débat général est prévu pour les 18 et 19 décembre.

En même temps, nous sommes convenus à l'unanimité qu'à la dernière réunion que le Conseil tiendrait cette année, nous prendrions une décision quant aux conclusions des procédures entamées l'été dernier conformément à l'article 237. Il est malheureusement fort possible que ces procédures ne puissent être menées à terme, c'est-à-dire qu'aucun accord n'intervienne sur l'ouverture des négociations. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une telle situation serait fort grave et que nous sommes extrêmement préoccupés par cette éventualité.

Personne ne doit se faire d'illusions sur les conséquences qui pourraient en découler. Même si la texture des Communautés n'en était pas immédiatement affectée — encore que la possibilité ne puisse en être entièrement écartée — leur existence en souffrirait sans doute. Voyons les choses en face: on ne peut empêcher une évolution aussi normale que l'extension des Communautés à leurs dimensions européennes naturelles sans en compromettre gravement le développement intérieur. Toutes les forces vitales qui participent, dans chacun de nos pays, à cet élan vers une plus grande unité en seraient affectées et les résultats ne tarderaient pas à se faire sentir. On aurait tort de croire que les choses continueraient de suivre

leur cours habituel. Les fondements mêmes de notre coopération seraient ébranlés. Les affaires européennes ne pourraient tout simplement plus être traitées comme avant.

Même en ces graves circonstances, ceux qui ont à cœur l'idéal européen ne doivent pas baisser les bras et s'abstenir de toute nouvelle initiative. Nous pouvons faire beaucoup pour préparer le terrain ou l'époque de la reprise du processus d'intégration européenne. Premièrement, une coopération s'impose clairement entre ceux qui se prononcent pour l'élargissement des Communautés. Elle ne servirait pas seulement à démontrer et à souligner notre conviction que l'adhésion de plein droit du Royaume-Uni n'est qu'une question de temps, mais constituerait un instrument à utiliser d'une manière aussi constructive que possible.

Deuxièmement, au sein des Six, nous devons veiller à ne rien faire qui puisse rendre l'admission de nouveaux membres plus difficile. Nous devrions, au contraire, nous organiser de façon à faciliter et à préparer l'élargissement prochain des Communautés. Troisièmement, le Royaume-Uni pourrait s'engager à continuer de se préparer en vue du jour où il sera admis dans les Communautés, de manière à réduire autant que possible les difficultés de la période transitoire.

Ces idées demandent à être creusées et développées, mais, pour l'instant, je dois me limiter à ces indications assez générales. Au cours des derniers jours, on a avancé des formules autres que l'adhésion de plein droit du Royaume-Uni. On a dit que ce pays aurait tort de s'en tenir au «tout ou rien» et pourrait se contenter, du moins provisoirement, d'une solution dite intermédiaire, comme l'association, l'adhésion par étapes ou quelque autre arrangement du même ordre.

Il semble étrange, soit dit en passant, de suggérer maintenant une solution intermédiaire de ce genre, après avoir répété, à maintes reprises, que l'adhésion de plein droit était la seule formule pour l'adhésion d'autres pays européens à la Communauté. M. Kirk s'est déjà exprimé en termes éloquents à ce sujet. Ce n'est pas la première fois que nous parlons d'association européenne, puisque nous l'avons fait en 1957 et en 1958, mais, quels qu'eussent été les mérites de la structure envisagée à l'époque, les Six sont convenus à l'unanimité dans les années suivantes que seule l'adhésion de plein droit serait valable. Il serait étrange que nous fassions maintenant volte-face à cet égard.

Mr. Luns (continued)

What is far more serious, the experience of European contacts has taught us that this formula has inherent drawbacks and defects. Association, of course, provides no satisfactory or lasting solution for the institutional problems. In the Common Market, economic policies must be decided upon and conducted together. This applies to agriculture, to State aid, to cartels, commercial policy, transport and so on. By definition, an associate partner has no voice in the formulation of these policies, and rather ramshackle compromises have to be devised in order to attenuate for the associated partners the consequences of policies in which they have had no say, such as promises and commitments on the part of the Six to engage in consultations with the associate and take account of his interests and, when necessary, provide special measures on his behalf.

We have had these problems with Greece, but in that more manageable context they were not so serious. The association of Austria would have posed the same problems, but already on a larger scale, and we cannot yet say that all the expected difficulties could be surmounted. When imagining what it would mean to have the United Kingdom and possibly other EFTA partners as associates, economically fully fledged, but institutionally separate, it will be seen that the problem becomes truly staggering.

Can we reasonably expect them to follow and accept, without seeing them first, all future policies of the Six? Also, how could the Six in all major cases consult them, take account of their interests and provide special measures on their behalf? The latter aspect would be, I think, particularly difficult and would mean long and unavoidable delays in decision-making in the Community as well as grave complications in such decision-making. Such complex consultations would be satisfactory neither to them nor to us.

Some people talk a great deal in these days about the character of the Communities and about the supposed dangers which would result from an enlarged membership. I am surprised to see the same people suggesting association or half-way membership as an alternative, because it is evident, and always has been considered evident, that if there is anything that presents hazards to the established procedures and methods of the Com-

munities, it is precisely an association with important and fully developed European countries.

From the point of view of the Communities, therefore, the association of the United Kingdom as an alternative to membership seems to be an unattractive proposition, and from the United Kingdom itself the view is no more encouraging. Here again we have the essential problem of the influence of the associate members on the decisions taken by the Six and also the question of the transition to full membership, and whether it will be automatic or not. I have yet to hear from those who suggest association as a real alternative positive and precise answers to these questions. So long as they are left unanswered, any suggestion of association or pre-membership or any other sort of agreement is to my mind simply not relevant and hardly worth considering. It is therefore far better to stay on the straight and narrow road towards full membership. We know where this road leads to, and we also know that it will be travelled. It is only a question of time. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Sir, before you leave the rostrum, one member of the Assembly has asked me to enquire whether you would be good enough to reply to a question.

It is customary, in this Assembly, that the reply given to a question asked by a member does not lead to a discussion.

Mr. LUNS (Translation). — I am perfectly willing to reply to a question.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Sir.

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — For reasons of politeness, I shall put my question in our shared mother-tongue.

Mr. President, we know that the Ministers of the Benelux countries have held consultations in The Hague. This is quite a normal procedure, and can arouse no objections. However, it was said in Belgian newspapers on 6th December that the Benelux Ministers were intending to seek consultations between the Five as a whole — that is to say, without France — prior to 18th December. I would like to know from Mr. Luns (and I hope I am not being indiscreet) whether this is true, and if so whether he does not consider that such a step would be likely to awaken the suspicions of

M. Luns (*suite*)

Ce qui est bien plus grave, c'est que l'expérience des contacts européens nous a appris que cette formule d'association est pleine d'inconvénients et de failles. Elle n'apporte naturellement pas de solution satisfaisante ni durable aux problèmes institutionnels. Dans le Marché commun, les politiques économiques doivent être décidées et menées de concert. Il en est ainsi pour l'agriculture, les subventions d'Etat, les cartels, la politique commerciale, les transports, etc. Un associé n'a, par définition, pas voix au chapitre et, pour atténuer les conséquences que pourraient avoir pour lui des politiques à l'élaboration desquelles il ne participe pas, les Six doivent donc recourir à des compromis assez boiteux, tels que promesses et engagements de le consulter, de tenir compte de ses intérêts et, s'il y a lieu, de prendre des mesures spéciales en sa faveur.

Nous avons connu ces problèmes avec la Grèce, mais ils n'étaient pas aussi graves dans un contexte plus malléable. L'association de l'Autriche poserait les mêmes problèmes, mais déjà à une plus grande échelle, et nous ne saurions encore dire si toutes les difficultés prévues pourraient être surmontées. Quand on imagine ce que cela signifierait si la Grande-Bretagne et peut-être d'autres pays de l'A.E.L.E. entraient en association économique complète avec la Communauté, tout en restant séparés d'elle sur le plan des institutions, on voit que le problème deviendrait vraiment atterrant.

Pouvons-nous raisonnablement espérer que ces pays puissent suivre et accepter, les yeux fermés, toutes les politiques futures des Six? D'autre part, comment les Six pourraient-ils, dans tous les cas importants, les consulter, tenir compte de leurs intérêts et prévoir des mesures spéciales en leur faveur? Je pense que ce dernier aspect serait particulièrement délicat, car il provoquerait des délais considérables et inévitables, ainsi que de graves complications dans l'élaboration des décisions de la Communauté. Des consultations aussi complexes ne donneraient satisfaction ni à eux, ni à nous.

Certains parlent beaucoup, en ce moment, du caractère de la Communauté et des dangers que provoquerait son élargissement. Je suis surpris que ce soient les mêmes personnes qui suggèrent, à titre de solution de rechange, l'association ou l'adhésion par étapes alors qu'il est évident, comme il l'a toujours été, qu'il n'existe rien de plus dangereux, pour les procédures et méthodes en vigueur dans la Communauté, qu'une association avec d'im-

portants pays européens parvenus à leur plein développement.

Du point de vue de la Communauté, donc, la formule de l'association du Royaume-Uni, au lieu de son adhésion à part entière, semble dépourvue d'intérêt et pas plus encourageante, d'ailleurs, pour le Royaume-Uni. Le problème majeur reste celui de l'influence exercée par les membres associés sur les décisions prises par les Six, du passage à l'adhésion à part entière et de la question de savoir s'il sera automatique ou non. J'aimerais que ceux qui proposent l'association comme véritable solution de rechange, m'apportent des réponses précises et explicites à ces questions. Aussi longtemps qu'ils ne le feront pas, je considérerai toute suggestion d'association, de pré-adhésion ou de quelque autre arrangement de ce genre comme inappropriée et peu digne d'intérêt. Il vaut donc bien mieux suivre la voie droite et étroite de l'adhésion de plein droit. Nous savons où elle mène; nous savons que nous la prendrons. Ce n'est là qu'une question de temps. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, avant que vous descendiez de la tribune, un membre de l'Assemblée m'a prié de vous demander si vous vouliez bien répondre à une question.

Il est d'usage, dans cette assemblée, que lorsqu'une question est posée par un membre de l'Assemblée, la réponse ne puisse pas donner lieu à débat.

M. LUNS. — J'accepte très volontiers que me soit posée une question.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre.

La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*) (Traduction). — Par courtoisie, je poserai ma question dans la langue qui nous est commune.

M. le Président, on sait que les ministres du Benelux ont eu des consultations à La Haye. La chose est normale et l'on ne peut s'en offusquer. Pourtant, certains journaux belges du 6 décembre dernier ont affirmé que les ministres du Benelux avaient l'intention de provoquer des consultations globales entre les Cinq, donc sans la France, avant le 18 décembre. J'aimerais apprendre de la bouche de M. le Ministre Luns — j'espère ne pas être indiscret en lui posant cette question — si l'information est exacte et, dans l'affirmative, s'il n'estime pas que pareille démarche est susceptible de

Mr. Leynen (continued)

the French Government; this would do nothing to help British accession.

Mr. LUNS (Translation). — Mr. President, out of politeness to my interrogator, I shall reply in the same mother-tongue.

As he has indicated, there were indeed reports in the press about the possibility of an initiative being taken by the Benelux Ministers along the lines he mentioned.

I will begin, however, by answering the most relevant part of his question — whether making contacts which do not include one of the members concerned is not likely to aggravate matters. I would like to point out that in the first place one member of the Community sees nothing wrong in making a statement, heard by many people at home and abroad, without first discussing it with the other members. Secondly, it is quite normal for countries to make contact with one another; whether this contact is a formal one or not is not all that important. For example I have today, as the delegate in question perhaps knows, had a long talk with my French opposite number. My Belgian colleague has had talks in London; towards the end of this week my German colleague will be in London; and finally, Mr. Rey has been in London, too. Moreover, the three Benelux countries have exchanged views on this very same question without this leading to a worsening of our relations with our friends in the EEC. The danger does not appear so great to me as it does to the questioner, whose intentions I, of course, fully respect.

As to his factual question whether these consultations will take place, I still cannot at the present moment give any answer. One reason which can decide a country to hold aloof is, indeed, that relations might be upset. I think the questioner will be satisfied with this answer. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Sir.

I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — It is a great honour for me to speak immediately after the Foreign Minister of the Netherlands, that doughty protagonist of the European cause. He is also, as all know, a great and constant supporter of the efforts my government have made now for so long to enter into the European Economic Community. I would like to congratulate him on another splendid speech.

The essential message emerging from this historic Assembly, whether from the debate on the report of Mr. de Grailly or from this debate on the wholly admirable report of Mr. van der Stoep, or, indeed, from the parallel "Declaration of Paris" subscribed to by the three major political groups in this Assembly, is that negotiations on Britain's application for membership of the European Economic Community must start, and must start soon. More specifically, and this is also part of the message, these negotiations cannot either legally or in practice be held up for any length of time by the veto of one government. If *therefore that government persists in its attitude, the negotiations must still be held* — and I believe this is the view of most members of this Assembly — *between Britain and the Five with the participation of the European Economic Commission*. I know that is not the view of my colleague, Mr. Heffer, for reasons which are no doubt valid, but I am sure that it is believed to be the view of most members of this Assembly. That, therefore, is the major message which comes from this Assembly.

Let no one think that such a proceeding, if it unfortunately has to come about and be adopted, would result in a disruption of the European Economic Community. Why do I say that? In the first place nobody would dispute that under Article 237 of the Treaty of Rome, France retains a potential veto on the entry of any new member, though if negotiations took place without her she would have to justify such a veto, if it were unfortunately applied, in the light of the new situation which negotiations would certainly produce. There would therefore be no attempt to exclude France from the European Economic Community.

In the second place, France cannot in practice leave the European Economic Community. She can, if she wants to, go on strike, and she did in 1965, but if she did she would eventually have to come back. It is true that, as a gesture, France

M. Leynen (suite)

susciter la méfiance du gouvernement français, ce qui ne servirait pas la cause de l'adhésion britannique.

M. LUNS (Traduction). — M. le Président, par courtoisie envers le représentant qui m'a posé la question, je voudrais répondre dans la même langue.

Ainsi qu'il l'a dit, il y a eu des informations dans la presse à propos d'une initiative éventuelle des ministres du Benelux dans le sens indiqué.

Mais je voudrais tout d'abord répondre à la partie la plus importante de sa question, où il demande si le fait d'établir des contacts en excluant l'un des membres ne risquerait pas d'aggraver la situation. Je tiens à faire observer, en premier lieu, que l'un des membres de la Communauté n'a pas cru devoir consulter les autres avant de faire une déclaration qui a été entendue par un large auditoire, aussi bien dans le pays même qu'à l'étranger. En second lieu, il est normal que les pays aient des contacts entre eux. Que ces contacts aient un caractère officiel ou non n'est pas tellement important. Aujourd'hui, par exemple, comme le sait probablement l'honorable Représentant, j'ai eu un long entretien avec mon collègue français. Mon collègue belge a eu des conversations à Londres. A la fin de cette semaine, mon collègue allemand se rendra lui aussi à Londres. D'autre part, M. Rey lui aussi a été à Londres. Au surplus, les trois pays du Benelux ont eu sur ce même problème un échange de vues qui n'a nullement affecté nos relations avec les pays amis de la C.E.E. Pour ma part, je considère que le risque est loin d'être aussi grave que l'indique l'honorable Représentant dont j'apprécie, au demeurant, les intentions.

Quant à la question concrète de savoir si ces consultations auront lieu réellement, je ne puis encore y répondre en ce moment. L'une des raisons qui peuvent décider un pays à se tenir quelque peu à l'écart est précisément la crainte de voir ces bonnes relations compromises. Je crois que cette réponse pourra donner satisfaction à l'honorable Représentant. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, je vous remercie.

Dans la discussion, la parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole immédiatement après le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, ce vaillant défenseur de la cause européenne qui soutient aussi, vous le savez, avec beaucoup de constance les efforts que mon gouvernement déploie depuis si longtemps pour entrer dans la Communauté Economique Européenne. J'aimerais le féliciter d'avoir fait, une fois de plus, un excellent discours.

Le message essentiel qui se dégage des travaux de cette session historique de notre assemblée, que ce soit du débat sur le rapport de M. de Grailly ou du débat sur l'admirable rapport de M. van der Stoel ou bien encore de la « Déclaration de Paris » parallèle à laquelle ont souscrit les trois grands groupes politiques de notre assemblée, c'est que les négociations relatives à la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne doivent s'engager, et ce, dès que possible. Plus précisément, nos débats ont prouvé — et c'est une partie du message — qu'aucun gouvernement ne peut, ni en droit, ni en fait, retarder par son veto, pour une durée quelconque, l'ouverture de telles négociations. *Si donc ce gouvernement persiste dans son attitude, il faudra néanmoins* — et je crois exprimer l'opinion de la plupart des membres de cette assemblée — *que les négociations s'engagent entre la Grande-Bretagne et les Cinq, avec la participation de la Commission de la Communauté Economique Européenne.* Mon collègue, M. Heffer, ne partage pas cet avis, je le sais, pour des raisons sans doute valables, mais je suis certain d'être d'accord avec la plupart des membres de cette assemblée. C'est donc là le grand message de notre assemblée.

Ne croyons pas que cette procédure, si elle devait malheureusement être adoptée, provoquerait l'éclatement de la Communauté Economique Européenne. Pourquoi ? D'abord, personne ne conteste qu'au titre de l'article 237 du Traité de Rome, la France ait le pouvoir d'opposer son veto à l'entrée d'un nouveau membre dans la Communauté ; toutefois, si, hélas, elle l'exerçait et que les négociations se déroulent sans elle, elle devrait le justifier à la lumière de la nouvelle situation que créeraient certainement les négociations. Personne ne tentera donc d'exclure la France de la Communauté Economique Européenne.

En second lieu, la France ne peut pas, en pratique, quitter la Communauté Economique Européenne. Elle peut, si elle le veut, se mettre en grève — comme elle l'a fait en 1965 — mais il faudra, en fin de compte, qu'elle revienne. Certes,

Lord Gladwyn (continued)

might conceivably leave the Western Alliance. That is what I believe some people fear. However, as things are, this would after all not alter the existing situation very much. France, alas, is now in practice neutral as between the United States and the Soviet Union. Her allies can only await in this respect some change of heart which may one day perhaps be forthcoming.

Finally it is said — and I believe this is the major fear of many people — that if negotiations took place between the Five and Britain, France, as a supreme gesture, might recognise the DDR, the Deutsche Demokratische Republik. This seems to be what is chiefly feared by many of our German colleagues. We must be frank about these fears — and why not here in this parliament? — and we ought to say what is on our minds. Well, this gesture, if it ever was made, would simply reinforce the Western Alliance as nothing else would. It would actually force a close association between Western Germany and Britain. There would be no other solution in the circumstances. It is therefore quite unlikely. For these reasons, I believe there must and will be negotiations even if France in the initial stages does not participate in them.

In spite of the personal opposition of the President of France, the candidature of the United Kingdom and of some other European democracies for membership of the Community remains and will subsequently remain the central feature of the political landscape. It is useless to suggest that, since the candidature presents, as it does, certain real difficulties for the United Kingdom, it should now be withdrawn. It will not be withdrawn. It is equally useless to suggest that instead there should be — and here I agree entirely with the Foreign Minister of the Netherlands — some form of association with the Community of Britain and the other candidates. French suggestions to that effect are not to be taken seriously. That of General de Gaulle himself has never been elaborated, but it seems to indicate some method of facilitating an increase in trade. What could this possibly be? Within the limits of the most favoured nation clause and the Kennedy round, this would seem to amount merely to rather more activity on the part of the various chambers of commerce, very good in itself, but hardly a solution for anything. Clearly it is simply put forward as a delaying manoeuvre. We all know that. In any case association — and here again I agree very much with

what Mr. Luns said — is out of the question as implying (and this is the essential point) no certainty of entry and no control over policy.

It is much the same with schemes for the constitution of some technological community of which Britain might be part in some way outside the Community. Unless such a technological community contained a supranational element, it would be useless or near useless. One has only to observe what has happened to such joint undertakings as ELDO, ESRO and so on: they work up to a certain point beyond which they cannot work because they do not contain any supranational content, in other words, there is no real authority. This is the essential point which emerges from the recent work of Mr. Jean-Jacques Servan-Schreiber. But, as we all know, the slightest element of supranationality is at present an anathema to the President of the French Republic.

I suppose that a good way round the difficulty might be to call it something else. I see in my French newspaper, for instance, that Mr. Edgar Faure, the French Minister of Agriculture, has referred ingeniously to a "structural" Europe, which he evidently thinks is the same thing as a supranational Europe, without mentioning this fatal word. Perhaps in future we should always talk about a "structural Europe", providing that we know what it means.

Here, I enter on contentious ground, which I am glad to be able to debate in the presence of the Foreign Minister of Holland. As I see it, the objections to an association do not apply, or if they do they apply to a much lesser degree, to what has been called a "delayed entry". I may be wrong, but I thought that this latter solution was denounced in terms of almost equal vehemence by Mr. Luns when he spoke about association. However, I am not quite sure that he understands completely what I, at any rate, would consider to be a delayed entry. I think that it is something which should be considered, and I floated it as early as last June. It was promptly repudiated by the British Government, and no doubt it is now repudiated by a great many people, including the British Government. However, I still think that there is something in the idea, and I would like to elaborate on it to make certain that people understand what it actually is.

Naturally, under this or some similar scheme, it would be essential to start negotiations. Unless negotiations are started, nothing can happen, and that is why the emphasis placed on the preliminary act of negotiation by this Assembly and by all

Lord Gladwyn (suite)

la France pourrait faire le geste de quitter l'Alliance atlantique. C'est ce que redoutent certains, je crois. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, cela ne changerait guère la situation actuelle. La France a malheureusement adopté, dans la pratique, une position de neutralité entre les États-Unis et l'Union Soviétique. Ses alliés n'ont plus qu'à attendre qu'elle change de sentiment, ce qui se produira peut-être un jour.

Pour beaucoup enfin — et c'est, je crois, leur plus grande crainte — la France pourrait, si des négociations s'engageaient entre les Cinq et la Grande-Bretagne, aller jusqu'à reconnaître la R.D.A., la République Démocratique Allemande. C'est ce que semblent surtout craindre nombre de nos collègues allemands. Soyons francs à cet égard — et pourquoi pas dans cette assemblée — et disons ce que nous avons sur le cœur. Eh bien, ce geste, s'il était jamais fait, serait le meilleur moyen de renforcer l'Alliance atlantique. En réalité, il forcerait l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne à s'associer étroitement. Dans ces circonstances, il n'y aurait rien d'autre à faire. Ce geste est donc fort improbable et, à mon avis, des négociations devraient et vont se dérouler, même si la France n'y participe pas au stade initial.

En dépit de l'opposition personnelle du Président de la République Française, la candidature du Royaume-Uni et de quelques autres démocraties européennes à la Communauté va constituer dorénavant la pièce maîtresse de la scène politique. Il est inutile de suggérer qu'en raison de certaines difficultés réelles qu'éprouve le Royaume-Uni, cette candidature doit être retirée. Elle ne le sera pas. Il est tout aussi inutile de proposer — et ici je suis entièrement d'accord avec le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas — d'envisager plutôt une forme d'association de la Grande-Bretagne et des autres candidats. Il ne faut pas prendre au sérieux les propositions qu'a présentées la France à cet effet. Celle du Général de Gaulle lui-même n'a jamais été très précise, encore qu'elle évoque quelque moyen d'encourager les échanges. Mais quel moyen? Compte tenu de la clause de la nation la plus favorisée et des négociations Kennedy, cela se limiterait à une plus grande activité des chambres de commerce, ce qui est excellent en soi, mais pas très efficace. Il s'agit évidemment d'une manœuvre dilatoire, comme nous le savons tous. De toute façon, l'association est à exclure — ici encore, je suis tout à fait d'accord avec M. Luns — parce qu'elle ne donnerait à la

Grande-Bretagne (et c'est là le point essentiel) aucune certitude d'entrée ni aucun contrôle politique.

On peut en dire autant des projets de constitution d'une communauté technologique dont la Grande-Bretagne pourrait, d'une manière ou d'une autre, faire partie en dehors de la Communauté. A moins de comporter un élément supranational, elle serait inutile ou presque. Il suffit de penser à ce qu'il est advenu d'entreprises communes telles que le C.E.C.L.E.S. ou le C.E.R.S.: elles ne peuvent plus fonctionner au-delà d'un certain point, faute de comporter un élément supranational, autrement dit faute d'autorité réelle. C'est le point essentiel qui ressort du récent ouvrage de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Mais nous savons bien que la moindre mention de la supranationalité attire aujourd'hui les foudres du Président de la République Française.

Une bonne façon de tourner la difficulté serait d'employer un autre terme. Je vois par exemple, dans mon journal français, que M. Edgar Faure, Ministre français de l'agriculture, a ingénieusement parlé d'une Europe «structurelle», qu'il assimile, de toute évidence, à une Europe supranationale, mais sans utiliser le mot fatal. Peut-être devrions-nous toujours à l'avenir parler «d'Europe structurelle», à condition de savoir ce que cela signifie.

Je vais maintenant aborder un point litigieux et je suis heureux de le faire en présence du ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. Pour moi, les objections que soulève l'association ne s'appliquent pas, sinon à un bien moindre degré, à ce que l'on a appelé «l'entrée différée». Sauf erreur de ma part, M. Luns s'est élevé avec presque autant de véhémence contre cette solution que contre l'association. Mais je ne suis pas sûr qu'il la comprenne comme moi. Pour moi, c'est une solution à envisager et j'en ai lancé l'idée dès juin dernier. Le gouvernement britannique l'a promptement repoussée, comme le font probablement bien d'autres maintenant. Je crois pourtant que l'idée n'est pas sans intérêt et j'aimerais m'y attarder un peu pour m'assurer que l'on comprend bien ce qu'elle recouvre.

Naturellement, un tel plan suppose, comme tout autre, l'ouverture de négociations, sans quoi rien ne peut se passer. C'est pour cela que l'intérêt que notre assemblée, et tous les gouvernements intéressés, à la seule exception de la France, attachent à

Lord Gladwyn (continued)

the governments concerned, with the sole exception of France, is so necessary, vital and desirable. But having started to negotiate, surely it could be arranged that, once agreement had been reached on the three essential issues, it should be possible to sign the treaty. We all know in our bones what those three essential issues are. The first one is the length and nature of the transitional period. The second is the length and nature of some special régime which would be applied to the so-called Sugar Islands in the Commonwealth, which are included in the Commonwealth Sugar Agreement, and New Zealand. The final matter is the percentage of the proceeds of the agricultural levies which, from the outset, Britain would pay to the agricultural fund, the rest to be negotiated when the whole agricultural policy comes up for revision at the end of 1969.

As I say, once agreement was reached on those three essential points — and with the minimum of goodwill it should be possible to arrive at agreement on them within a period of months — Britain would, as I see it, sign the treaty. Once we sign the treaty, we become a member of the Community. I repeat a *member* of the Community. But here is the point. It might also have been agreed previously that, at the moment of signature, a protocol would also be signed whereby, though a member, Britain would not be a full member of the Community until the end of the transitional period, whatever that had been agreed to be.

During this period, which would end on a given date, so that there would be certainty of entry, Britain would not be represented on the Council of Ministers. Nor should she have official members on the Commission, because, if she was not represented on the Council, she could not be represented there, either. However, there is no reason to suppose that she could not have three observers on the Commission who would have a constitutional right to be consulted on all major changes of policy in the Community itself.

Under this scheme, Britain would therefore have what she would not have under association, namely, the certainty of ultimate entry with some control over policy. In another capacity, these observers would also be responsible for what would be a continuing negotiation on the numberless minor points which would have to be settled, in any event, before Britain could be a full member of the Community.

There is one logical defect in this scheme. It could be said and no doubt would be said, not only perhaps by France but by other members of the Community, that such an arrangement would provide Britain with the opportunity of becoming a full member of the Community by a given date even though she had not solved her balance of payments problems or found an acceptable rôle for the pound.

To overcome this difficulty, I suggest that a formula should be drafted by experts (and perhaps embodied in the protocol) which would be applied at the end of the transitional period to determine whether Britain had qualified for membership under this heading. If there was no agreement on the matter, it could be referred to arbitration in the person of, say, the President of the IMF and others, who would decide, in the last resort, whether the formula applied or not. If in their judgment it did not apply, Britain would have to delay becoming a full member for, say, another year.

It would be most unlikely that the formula would not apply at the end of the transitional period if only because, during the transitional period, all steps would have been taken by common negotiation to get the British economy geared to the continental economy, to solve the British balance of payments problems and to find an acceptable rôle for the pound. Those questions would certainly be solved, because negotiations would have taken place in a friendly atmosphere with the expectation that, at the end of the transitional period, Britain would become a full member of the Community.

In any case, a term would have been set for this process and much progress would have been made in the meantime towards the gradual harmonisation of foreign policies. In the transitional period which I contemplate, it would indeed be obvious that the Western European Union, with its Council of Ministers and its Assembly, would play an ever greater part.

The PRESIDENT (Translation). — Lord Gladwyn, our colleague Mr. Vogt would like to interrupt you for a moment. Will you allow him to do so?

Lord GLADWYN (*United Kingdom*) (Translation). — I only intend speaking for about two minutes more, Mr. President. Perhaps I might finish my intervention?

The PRESIDENT (Translation). — Yes, Lord Gladwyn.

Lord Gladwyn (suite)

l'acte liminaire de la négociation est si nécessaire, si vital et si souhaitable. Une fois les négociations engagées, on pourrait certainement convenir que la signature du traité serait possible après accord sur les trois problèmes essentiels. Ces trois problèmes, nous les avons tous à l'esprit. Le premier a trait à la durée et à la nature de la période transitoire; le second à la durée et à la nature d'un régime spécial applicable aux îles du Commonwealth que couvre le *Commonwealth Sugar Agreement* et à la Nouvelle-Zélande; le troisième au pourcentage des prélèvements agricoles que la Grande-Bretagne devrait au départ verser au Fonds agricole, le reste étant à négocier lors de la révision, fin 1969, de l'ensemble de la politique agricole.

Done, après accord sur ces trois points essentiels et sous réserve d'un minimum de bonne volonté, on devrait pouvoir s'entendre sur ces points en quelques mois et la Grande-Bretagne signerait, à mon idée, le traité. Cela fait, elle deviendrait membre de la Communauté. Je dis bien *membre*, mais je précise. On pourrait avoir préalablement décidé que la signature du traité s'accompagnerait de celle d'un protocole selon lequel, bien que membre, la Grande-Bretagne ne deviendrait membre à part entière de la Communauté qu'à la fin d'une période transitoire convenue.

Durant cette période, qui aurait un terme fixe, de façon à donner à la Grande-Bretagne la certitude d'entrer dans le Marché commun, notre pays ne serait pas représenté au Conseil des Ministres. De ce fait, il ne serait pas non plus officiellement représenté à la Commission. Toutefois, rien ne nous permet de supposer qu'il ne pourrait pas envoyer à la Commission trois observateurs qui auraient constitutionnellement le droit d'être consultés sur tous les grands changements de politique de la Communauté proprement dite.

Ainsi, la Grande-Bretagne serait certaine d'entrer un jour dans la Communauté et de disposer d'un certain contrôle sur ses politiques, ce qu'elle ne pourrait pas faire si elle y était simplement associée. Une autre fonction des observateurs dont je viens de parler consisterait à veiller à la poursuite des négociations sur les innombrables points mineurs à régler, en tout état de cause, avant que la Grande-Bretagne ne devienne membre à part entière de la Communauté.

On remarque cependant une faille dans la logique de ce plan. La France et peut-être certains autres membres de la Communauté pourraient dire, et diraient certainement, que ce plan permettrait à la Grande-Bretagne de devenir membre à part entière de la Communauté à une date donnée, même si elle n'avait pas résolu ses problèmes de balance des paiements ni trouvé un rôle acceptable à la livre.

Pour résoudre cette difficulté, je pense que des experts pourraient élaborer une formule (éventuellement inscrite au protocole) qui permette de juger, à la fin de la période transitoire, si la Grande-Bretagne a rempli toutes les conditions nécessaires à son adhésion. En cas de contestation sur ce point, on aurait recours, par exemple, à l'arbitrage du président du F.M.I. et d'autres personnes, qui décideraient, en dernier ressort, si la formule a bien été appliquée. Sinon, l'entrée de la Grande-Bretagne serait encore retardée, mettons, d'une année.

Il serait fort improbable que la formule ne s'applique pas à la fin de la période transitoire, toutes les mesures ayant été prises au moyen de négociations communes, durant la période transitoire, pour rapprocher l'économie britannique de celle du continent, pour résoudre les problèmes de la balance des paiements britannique et pour donner à la livre un rôle acceptable. Ces questions auraient certainement été résolues, puisque les négociations se seraient déroulées dans une atmosphère amicale et dans l'espoir qu'à la fin de la période transitoire, la Grande-Bretagne devienne membre à part entière de la Communauté.

De toute manière, on aurait fixé une date limite au processus et, dans l'intervalle, procédé à l'harmonisation progressive des politiques étrangères. Il est bien évident que, durant cette période transitoire, l'Union de l'Europe Occidentale, son Conseil des Ministres et son assemblée joueraient un rôle encore plus important.

M. le PRÉSIDENT. — Lord Gladwyn, notre collègue M. Vogt souhaiterait vous interrompre un instant. Permettez-vous cette interruption?

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*). — Je n'en ai plus que pour deux minutes, M. le Président. Peut-être pourrais-je terminer mon exposé?

M. le PRÉSIDENT. — Oui, Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Once Britain joined the Community, it would of course be merged in the European Communities. It seems to me that a solution on these lines would be in harmony with the views recently expressed by Mr. Willy Brandt, to say nothing of those of Mr. Valéry Giscard d'Estaing.

To sum up, my conclusions are, first, there must be and will be negotiations on the British application even if, to start with, and regrettably, they have to take place between the Five with the Commission and the United Kingdom only. Second, and granted that France has a continuing veto on the operation, the quickest way of getting Britain in might yet be to agree to what I called a "delayed entry", paradoxical though it is at first sight. Third, no-one wants to isolate France. Nor can she be isolated, except by her own free will. What everyone wants eventually is that we should, as Europeans, all go forward together. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vogt.

Mr. VOGT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, thank you very much for giving me the opportunity of intervening here and now from my place.

I do not want to say anything on the substance of the matter, but only on a particular statement that has been made — namely, that Germany might in some circumstances be afraid lest France recognise Central Germany as an independent State. This is not, I believe, something that Germany has any worries about at all. There is after all, the Franco-German treaty of friendship, and there is the undertaking by the western powers to work towards the reunification of Germany. This is agreed upon by treaty, and any such recognition would be a breach of treaties. France could not, therefore, undertake any separate action. Not just recently, but over quite a few years, the French President has brought up the matter of this focus of European unrest when speaking in the countries of the East. During his visits to Poland and the Soviet Union, too, he said that this trouble spot must be dealt with, and that reunification of Germany was necessary to bring about a calm Europe and a peaceful world. I would like to say, therefore, that there can be no such fear, for there are facts which exclude such a possibility.

The PRESIDENT (Translation). — Lord Gladwyn need not reply, as this is merely a personal statement.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — I am delighted to hear that there is no fear in Germany that France will recognise the DDR. If there is no fear, then there is no particular reason why the Germans should not put considerable pressure on their French friends to agree to British entry.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in discussing Mr. van der Stoel's report, submitted on behalf of the General Affairs Committee, I am not sure that we are strictly within our terms of reference. But I willingly recognise that we are acting in response to what are perhaps the greatest concerns in the minds of the majority of the members of WEU — concerns of which I would not for a moment dispute the legitimacy and importance.

I only regret that they are being expressed — and have already been expressed here on several occasions — in a too heated manner. I am persuaded that, in this matter, passion is a bad adviser, that it is absolutely vain, and that, in so far as we want this discussion to be of some value, it would run counter to the aim pursued. In other words, to deal with this subject in a heated manner would be not only unprofitable but harmful.

I should like, more particularly after Lord Gladwyn's brilliant intervention, to recall the legal content of the problem, that is, the terms of Article 237 of the Treaty of Rome. I had the impression a moment ago that Lord Gladwyn had forgotten this essential factor in the problem.

What does Article 237 say?

"Any European State may apply to become a member of the Community. It shall address its application to the Council..."

This was done: Great Britain has indeed made, in the form prescribed therein, a request to accede to the Treaty of Rome.

"...which, after obtaining the opinion of the Commission, shall act by means of a unanimous

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La Grande-Bretagne, ayant adhéré au Marché commun, entrerait automatiquement dans les autres Communautés européennes. Il me semble qu'une solution de ce genre serait conforme aux vœux récemment exprimés par M. Willy Brandt, sans parler de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour conclure, je dirai en premier lieu qu'il est non seulement indispensable mais inévitable que la demande britannique soit suivie de négociations, même si malheureusement, au départ, elles ne devaient se dérouler qu'entre les Cinq, la Commission et le Royaume-Uni. En second lieu, à supposer que la France maintienne son veto, le moyen le plus rapide de faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun serait peut-être encore d'accepter ce que j'ai appelé une « entrée différée », aussi paradoxal que cela puisse sembler à première vue. En troisième lieu, personne ne souhaite isoler la France. Cela serait d'ailleurs impossible à moins qu'elle ne le fasse de sa propre volonté. En fait, ce que tous les Européens désirent en définitive, c'est aller tous de l'avant. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Vogt.

M. VOGT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie beaucoup de me donner la possibilité d'intervenir immédiatement, en vous parlant de mon banc.

Sans vouloir me prononcer sur le fond, je tiens cependant à m'élever contre une formule qui a été employée et qui revient à dire que l'Allemagne pourrait craindre, dans certaines circonstances, de voir la France reconnaître l'Allemagne centrale comme Etat indépendant. C'est là, je crois, quelque chose dont l'Allemagne n'a pas peur. Car il existe un traité d'amitié franco-allemand et il y a l'engagement pris par les puissances occidentales d'agir en faveur de la réunification allemande. Cela a été convenu par traité. Cette reconnaissance serait une violation des traités. Ici, la France ne peut pas faire cavalier seul. Ce n'est pas ces temps derniers seulement, c'est depuis un certain nombre d'années déjà que le Président de la République Française parle, dans les pays du bloc oriental, de ce foyer d'agitation en Europe. C'est notamment au cours de ses visites en Pologne et en Union Soviétique qu'il a dit que ce foyer d'agitation devait être éliminé et que la réunification de l'Allemagne était indispensable pour arriver à rendre au continent sa tranquillité et à rétablir la paix dans le monde. J'ose donc affirmer qu'une

pareille crainte ne peut exister, car des faits sont là, qui nous empêchent simplement de l'éprouver.

M. le PRESIDENT. — Lord Gladwyn n'a pas à répondre, car il s'agit d'un fait personnel, d'une simple déclaration.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis heureux d'apprendre qu'on ne craint nullement en Allemagne que la France reconnaisse la R.D.A. Dans ces conditions, les Allemands n'ont aucune raison particulière de ne pas exercer une forte pression sur leurs amis français pour qu'ils acceptent l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. de Grailly.

M. de GRAILLY (*France*). — M le Président, Mesdames, Messieurs, avec la discussion du rapport de M. van der Stoel, fait au nom de la Commission des Affaires Générales, je ne suis pas sûr que nous exercions les compétences les plus strictes de notre assemblée. Mais je reconnais volontiers que nous répondons aux préoccupations qui sont peut-être les plus vives dans l'esprit de la plupart des membres de l'U.E.O., préoccupations dont je ne discute pas un instant le bien-fondé et l'intérêt.

Je voudrais simplement regretter qu'elles s'expriment, comme elles se sont déjà exprimées ici à plusieurs reprises, d'une manière trop passionnée. Je suis convaincu que, dans cette affaire, la passion est très mauvaise conseillère, qu'elle est totalement inutile et que, dans la mesure où l'on veut que ce débat ait une certaine utilité, elle irait à l'encontre du but poursuivi. Autrement dit, prendre cette affaire d'une manière passionnelle serait non seulement inutile, mais nuisible.

Je voudrais rappeler, surtout après la brillante intervention de Lord Gladwyn, les données juridiques du problème, à savoir les termes de l'article 237 du Traité de Rome. J'avais l'impression tout à l'heure que Lord Gladwyn avait oublié cet élément essentiel du problème.

Que dit l'article 237?

« Tout Etat européen peut demander à devenir membre de la Communauté. Il adresse sa demande au Conseil... »

— c'est ce qui a été fait: la Grande-Bretagne a effectivement formulé, dans les formes prévues par ce texte, une demande d'adhésion au Traité de Rome —

« lequel, après avoir pris l'avis de la Commission, se prononce à l'unanimité. Les conditions

Mr. de Grailly (continued)

vote. The conditions of admission and the amendments to this Treaty necessitated thereby shall be the subject of an agreement between the member States and the applicant State."

Incidentally, I see, Lord Gladwyn, that this word "applicant" is the one I used in Committee and to which you objected. But that is a detail.

I shall continue reading Article 237:

"Such agreement shall be submitted to all the contracting States for ratification in accordance with their respective constitutional rules."

This Article, therefore, contains two very important elements. An application for membership by a non-founder European State is subject to a certain procedure and, in order to be successful, requires the unanimous agreement of the founder States. Moreover, that agreement has to be submitted to the parliaments for ratification. As you know, such ratification does not allow parliaments to amend the provisions of treaties, but only to accept or reject them.

So, Ladies and Gentlemen, without going further for the moment, I merely say that if you think there are signs of systematic and unjustified opposition to the British application to join the European Communities, this is perhaps neither the place nor the time to fan the flame. On the contrary, since the debate on this subject has been opened, efforts must be made to find ways of enabling those on whose decision depends the favourable outcome of this matter to come to an agreement.

We have before us Mr. van der Stoel's report, and I repeat here what I said to him in Committee, namely that I admire, the masterly way in which he has dealt with the subject and argued his case but I cannot accept either his report or the recommendation he is submitting to the Assembly.

I cannot accept this report — I shall pass quickly over this point — because I think it is both sketchy and partial. I can pass quickly because it suffices to refer you to a text that you have necessarily read before taking part in this debate, i. e. the opinion of the Commission of the European Communities. This document contains an enumeration of all, what I might call, the technical problems raised by the prospect of Britain joining the Communities: currency problems, agricultural

problems and problems raised by the agreements with the Commonwealth, which form the subject of Article 131 of the Treaty of Rome.

The least that can be said of these problems is that they are serious — far more so than one might be led to suppose by a perusal of Mr. van der Stoel's report alone — and, also, they were not invented by General de Gaulle or by Mr. Couve de Murville or by the French Government. Consequently, when this report is presented to us as a catalogue of artificial difficulties which, according to your statements, my dear Rapporteur, would seem to be practically invented by the French Government, we are given a very sketchy and in any case, to my mind, totally inaccurate picture of the situation.

Let us now turn to the recommendation.

As I said just now, we are discussing a subject that does not essentially come within the province of our Assembly. To see this, it suffices to read the recommendation and consider the way in which it has been drawn up.

It must be admitted that, in these international assemblies, our powers are not extensive. This is a consultative assembly. But, I think we should always make it a rule to draft our recommendations as though effect were to be given to them.

We should, then, be very careful. We should see that we are in a position to say: they were mistaken in not paying heed to us; they should have done what we said.

What are we asking for? To whom are we addressing ourselves, and by what right?

In the first place, the Assembly welcomes the British application for membership, sets forth a number of considerations several of which are perfectly correct, and then recommends that the Council (this is paragraph 1) "Invite the member governments to take account of the above considerations".

All right! This might at a pinch come within the province of our Assembly, although it might be maintained that it is not essentially within the competence of the WEU Council to discuss British membership of the Community.

But paragraph 2 of the recommendation begins: "Request the six member governments of the European Communities..."

M. de Grailly (suite)

de l'admission et les adaptations du présent traité, que celle-ci entraîne, font l'objet d'un accord entre les Etats membres et l'Etat demandeur.»

Entre parenthèses, je m'aperçois, Lord Gladwyn, que ce mot «demandeur» est celui que j'avais employé en commission et contre lequel vous aviez élevé des objections. Mais c'est un détail.

Je poursuis ma lecture de l'article 237 :

«Cet accord est soumis à la ratification par tous les Etats contractants, en conformité de leurs règles constitutionnelles respectives.»

Cet article contient donc deux éléments de la plus grande importance : une demande d'adhésion d'un Etat européen non fondateur est soumise à une certaine procédure et requiert, pour qu'elle aboutisse, l'accord de l'unanimité des Etats fondateurs. Et cet accord doit, en outre, être soumis aux parlements pour ratification. Cette ratification, vous le savez, ne permet pas aux parlements d'amender les modalités des traités, mais seulement de les accepter ou de les rejeter.

Alors, Mesdames et Messieurs, sans aller plus loin pour l'instant, je vous dis : si vous crovez qu'il se manifeste des oppositions systématiques et injustifiées contre la candidature britannique aux Communautés européennes, peut-être n'est-ce ni le lieu ni le temps de les attiser. Peut-être conviendrait-il, au contraire, puisque la discussion est ouverte sur ce sujet, de chercher ce qui pourrait mettre d'accord ceux de la décision de qui dépend l'issue favorable de cette affaire.

Nous sommes saisis du rapport de M. van der Stoel et je lui répète ici ce que je lui ai dit en commission : j'éprouve une très grande admiration pour le talent avec lequel il a traité le sujet, mené son plaidoyer, mais je ne puis en aucune manière accepter ni son rapport, ni la recommandation qu'il présente à l'Assemblée.

Je ne puis accepter son rapport — et je vais passer rapidement sur ce point — car j'estime qu'il est à la fois sommaire et partial. Je peux passer rapidement, car il me suffit de vous renvoyer à une lecture que vous avez faite nécessairement avant de participer à cette discussion et qui est celle de l'avis de la Commission des Communautés européennes. On trouve énumérés dans ce document tous les problèmes que pose, sur le plan que je qualifierai de technique, la perspective de l'adhé-

sion de la Grande-Bretagne aux Communautés : problèmes monétaires, problèmes agricoles, problèmes que posent les accords avec le Commonwealth qui font l'objet de l'article 131 du Traité de Rome.

Le moins qu'on puisse dire de ces problèmes, c'est, d'une part, qu'ils sont sérieux, infiniment plus que ne pourrait le donner à penser la seule lecture du rapport de M. van der Stoel, et, d'autre part, qu'ils n'ont été inventés ni par le Général de Gaulle ni par M. Couve de Murville ni par le gouvernement français. Par conséquent, lorsque ce rapport nous est présenté comme un exposé de difficultés artificielles qui seraient, à vous lire, mon cher rapporteur, quasiment de l'invention du gouvernement français, on a une vue tout à fait sommaire et en tout cas, à mes yeux, totalement inexacte de la situation.

Examinons maintenant la recommandation.

Je le disais tout à l'heure, nous discutons sur un sujet qui n'est pas essentiellement de la compétence de notre assemblée. Il suffit pour s'en apercevoir de lire la recommandation et de voir la manière dont elle a été bâtie.

Dans ces assemblées internationales, nous n'avons pas, il faut le dire, des pouvoirs considérables. Nous formons une assemblée consultative. Mais je crois que nous devrions toujours prendre comme règle de rédiger nos recommandations comme si elles devaient avoir un effet.

Il nous faut donc faire très attention et nous mettre dans la situation de pouvoir dire : on a eu tort de ne pas nous suivre ; il fallait faire ce que nous disions.

Or, que demandons-nous ? A qui nous adressons-nous et de quel droit ?

D'une part, l'Assemblée se félicite de la demande d'adhésion présentée par la Grande-Bretagne, rappelle un certain nombre de considérations dont, d'ailleurs, beaucoup sont tout à fait justes, et puis elle recommande au Conseil — c'est le point 1 — d'inviter les gouvernements membres à «tenir compte des considérations ci-dessus».

Soit ! Ceci serait à la rigueur de la compétence de notre assemblée. Encore que l'on puisse soutenir que ce n'est pas essentiellement de la compétence du Conseil de l'U.E.O. de discuter de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté.

Mais le point 2 de la recommandation est libellé ainsi : «De demander aux six gouvernements membres des Communautés européennes...»

Mr. de Grailly (continued)

The difficulty has therefore been realised, and the recommendation is addressed only to a part of the governments represented on the Council. Gentlemen, this is not possible. I may be the only one to say so from this rostrum; I may well be the only one to demonstrate this attitude when it comes to the vote. But I shall then have the sad privilege of being the only one in this Assembly to adopt a logical attitude.

We cannot, in an official recommendation emanating from our Assembly, address ourselves only to some of the members of the Council.

Then, in paragraph 3, we read: "Request the governments concerned to do everything in their power to secure a successful conclusion of these negotiations".

This is the essence of the matter: to consider the difficulties as solved. It is the policy of all or nothing.

And what is meant by "a successful conclusion of these negotiations"? Ladies and Gentlemen, I am convinced that all the parties in this affair hope that the request put forward by Britain will not give rise to a crisis and that a solution will be found. Consequently, either paragraph 3 indicates the adoption of a definite position and implies a particular solution in preference to any other, or it means nothing, and, in these circumstances, I shall have to oppose the taking of a vote on this recommendation.

You will understand, Mr President, that this is not the only purpose of my intervention. I should like to try to contribute something to this debate by addressing, in turn, my colleagues who are members of the parliaments of the five partners of France in the Community of the Treaty of Rome, and those members of parliament who represent Great Britain in this Assembly.

Even if passion, if the heat of the debate, has led to a hardening of some expressions, some attitudes, by underlining differences which have thus appeared to be far more virulent, perhaps, between members of parliament than they are between representatives of responsible governments, I think that there is, in fact, between the positions maintained by the French Government and its parliamentary majority, on the one hand, and, let us say, the parliamentary majority of the other five States, on the other, a fundamental misunderstanding.

In fact, how can we, any of us, disagree when the purpose which it is proposed to achieve is the strengthening of the economic potential and the political potential of the Communities instituted by the Treaty of Rome? It would be sheer madness to refuse such a prospect. No rational government could refuse a solution which would result in the first place in a strengthening of the economic potential of the European Communities. In this connection, Mr. van der Stoep says: "as a result of the membership of the United Kingdom... the... gross national product of the Community would be increased... and would be brought up to about 60% of that of the United States".

That would of course be very interesting if this prospect were not accompanied by that of a number of difficulties. It is here that the disagreement of which we are all aware has arisen, and with your permission, Ladies and Gentlemen, since you are not expecting repetitions, I shall not repeat here, far less well, what was said on two occasions by Mr. Couve de Murville to the Council of Ministers of the Community, in July and October last, when he reviewed these difficulties and suggested a procedure. I should like to avoid burdening the discussion with considerations that are familiar to us all.

I shall merely say: since there are certain prospects but also certain difficulties; and since, contrary to what might normally have been expected, the Six do not appear to be in agreement on the definition of these difficulties, they must first reach an agreement on that definition. This must be done, because — proof has once more been furnished by this debate — even in this respect there are misunderstandings and disputes. These disputes must cease, so that at least we can together recognise the nature of these difficulties and agree on the procedure to be followed, even if we differ on the main issue. I do not say that total agreement is necessary, in advance, before negotiations with Great Britain begin. This I have already said and it is not my custom to contradict myself from one day to the next; but at least we must arrive at a common view of the problems. Every day, however, we have the proof, and we have it again today in this debate, that this condition has not been fulfilled.

It is also necessary that, in face of certain questions that will be entailed by the negotiation with Great Britain — for while conversations are

M. de Grailly (suite)

L'on a donc vu la difficulté et, dans cette recommandation, on ne s'adresse qu'à une partie des gouvernements composant le Conseil. Messieurs, ce n'est pas possible. Je serai peut-être le seul à le dire à cette tribune; je serai peut-être le seul à manifester cette position lors du vote. Mais alors, j'aurai le triste privilège de prendre seul dans cette assemblée une position logique.

Nous ne pouvons pas, dans une recommandation officielle de notre assemblée, nous adresser à une partie seulement des membres du Conseil.

Puis le point 3: «De demander aux gouvernements intéressés de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir le succès des négociations».

C'est le fond de la question: considérer les difficultés comme résolues. C'est la politique du tout ou rien.

D'ailleurs, qu'est-ce que cela veut dire, «le succès des négociations...»? Mesdames, Messieurs, je suis convaincu que toutes les parties dans cette affaire souhaitent que la demande formulée par la Grande-Bretagne ne donne pas lieu à une crise et que, par conséquent, une solution soit trouvée. Par conséquent, ou bien ce point 3 est une prise de position et implique telle ou telle solution de préférence à telle autre, ou bien il ne veut rien dire et, dans ces conditions, je ne pourrai que m'opposer au vote de cette recommandation.

Vous comprendrez, M. le Président, que tel n'est pas l'objet essentiel de mon intervention. Je voudrais essayer d'apporter une certaine contribution à ce débat en m'adressant successivement à mes collègues, membres des parlements des cinq partenaires de la France au sein de la Communauté du Traité de Rome, puis aux parlementaires représentant à cette assemblée la Grande-Bretagne.

Même si la passion, si l'excitation du débat, a eu pour effet de durcir certaines expressions, certaines attitudes, en soulignant des oppositions qui sont ainsi apparues beaucoup plus virulentes, peut-être, entre parlementaires qu'elles ne le sont entre représentants des gouvernements responsables, je pense qu'il y a cependant dans la réalité, entre les positions soutenues par le gouvernement français et par sa majorité parlementaire, d'une part, et disons la majorité parlementaire des cinq autres Etats, d'autre part, un malentendu fondamental.

En effet, comment pourrions-nous, les uns et les autres, être en désaccord lorsqu'on propose d'atteindre un but qui serait le renforcement du potentiel économique et celui du potentiel politique des Communautés instituées par le Traité de Rome? Il est évident qu'il faudrait être fou pour refuser une perspective comme celle-ci. Il est certain qu'aucun gouvernement conséquent ne pourrait refuser une solution qui aboutisse d'abord au renforcement du potentiel économique des Communautés européennes. A cet égard, M. van der Stoep nous dit: «L'adhésion de la Grande-Bretagne augmenterait considérablement le produit national brut de la Communauté, l'élèverait à 60% du potentiel américain».

Tout cela serait effectivement extrêmement intéressant «si» cette perspective n'était pas accompagnée de celle d'un certain nombre de difficultés. C'est alors que surgit un désaccord que chacun connaît, et vous permettrez, Mesdames, Messieurs, car vous n'attendez pas des redites, que je ne refasse pas ici, et beaucoup moins bien, l'exposé qu'à deux reprises M. Couve de Murville a fait au Conseil des Ministres de la Communauté aux mois de juillet et d'octobre derniers, lorsqu'il a passé en revue ces difficultés et suggéré des procédures. Je voudrais, en effet, me garder d'alourdir la discussion de considérations qui sont parfaitement connues des uns et des autres.

Je dirai simplement: étant donné qu'il y a certaines perspectives, mais aussi certaines difficultés et que, contrairement à ce qui viendrait normalement à l'esprit, il ne semble pas que les Six soient d'accord sur la définition même de ces difficultés, il faut d'abord qu'ils s'entendent sur cette définition. Il faut le faire parce que, la preuve en est donnée encore par ce débat, même à cet égard, il y a des malentendus, des controverses. Il faut que ces controverses cessent, pour qu'au moins on connaisse ensemble la nature de ces difficultés et qu'on admette ensemble la procédure à suivre, quitte à diverger sur le fond. Je ne dis pas qu'un accord total, préalable, doive être exigé avant que des négociations soient engagées avec la Grande-Bretagne; cela, je l'ai déjà dit, et je n'ai pas l'habitude de dire un jour le contraire de ce que j'ai dit la veille, mais au moins faut-il qu'il y ait une vision commune des problèmes. Or, tous les jours, nous avons la preuve, et nous l'avons encore aujourd'hui par ce débat, que cette condition n'est pas remplie.

Il faut également qu'en face de certaines questions que posera la négociation avec la Grande-Bretagne — car si des conversations sont nécessai-

Mr. de Grailly (continued)

necessary between the Six, I do not for a moment think that they will be sufficient and it is obvious that there will have to be others with the applicants — it is also necessary, I say, in order to avoid crises and their repercussions on the Community, that, in broad outline at least, a common view should be held by the Six on the important problems.

In this connection, I should like to give you an example taken from a statement made by Mr. Wilson in the House of Commons on 2nd May last, when he said:

“Great Britain is ready to accede to the Treaty of Rome subject to the necessary adjustments consequent upon the accession of new members...”

What adjustments?

“... and provided she obtains satisfaction on the points concerning which, in her opinion, there are difficulties.”

Is it not logical that, in face of such a stand, a member of the Community should wish to reach agreement with its partners on the substance of the difficulties mentioned by the British Prime Minister? In fact, according to the article of the Treaty of Rome to which I referred earlier, any government may veto the accession of a new member, and not one of them — in any case, not mine — wishes to find itself obliged to do so without having wanted to examine the problem.

Thus we would avoid finding ourselves one day in an impasse, in the “all or nothing” situation to which I am surprised to see that attempts are being made to bring us.

Your report, Mr. Rapporteur, completely overlooks this aspect of the matter. I maintain, however, that the French position has the merit of being prudent, the only one that is apparent at the moment; and I think, contrary to what the present atmosphere in this Assembly might lead us to believe, that this attitude of prudence and reason will prevail in the end.

I trust so, in the future interest of negotiations, just as I also trust there will be no crisis. I hope therefore that, in a few days, my government's views as far as procedure is concerned will be largely accepted by its partners.

We now come to the political problem and to the consideration that the accession of Great Britain should strengthen the political potential of the Community.

From the mathematical point of view, it is of course obvious that the figure seven is higher than the figure six. But it behoves us to see clearly what are the prospects opened up by British membership. I shall touch on this very rapidly because it involves a repetition, which, a few moments ago, I said I wished to avoid. The question is not only the entry of Great Britain but also the entry of three other States that now belong to the European Free Trade Association.

The breaking up of this association, due probably to the refusal of two States at least — Sweden and Switzerland — to accede to the Treaty of Rome on account of their political attitude of neutrality, will require agreements of association to be concluded with those countries.

In short, the prospects of enlargement are far greater than a mere increase from six to seven.

Having said this, I am prepared to agree that this enlargement will strengthen the Community politically, but provided the links between its members are tightened up concomitantly and perhaps even previously.

In this respect, I have noted a very interesting consideration in the part of the opinion of the EEC Commission dealing with relations between the Community and the United States. This chapter says that the Community, once enlarged, would have better chances of establishing relations on an equal footing between Europe and America. But it makes an essential reservation:

“However, these chances would remain potential if enlargement did not allow the Community to safeguard in its entirety, perhaps even to strengthen, its cohesion and its capacity for decision and action.”

Save in the actual wording — for we may not all use the same words to express the same idea — this is exactly what has been said on several occasions by Mr. Couve de Murville and what has been said, at least twice, by General de Gaulle, and it is what I am trying to say (though far less

M. de Grailly (suite)

res entre les Six, je ne pense pas un instant qu'elles soient suffisantes et il est évident qu'il en faudra d'autres avec les demandeurs — il faut, dis-je, pour éviter précisément des crises avec leurs incidences pour la Communauté que, dans les grandes lignes au moins, il y ait sur les problèmes importants une vue commune entre les Six.

Je voudrais, à cet égard, vous donner un exemple tiré d'une déclaration faite par M. Wilson, le 2 mai dernier, devant les Communes :

«La Grande-Bretagne est prête à accepter le Traité de Rome sous réserve des ajustements nécessaires consécutifs à l'adhésion de nouveaux membres...»

Quels ajustements?

«... et pourvu qu'elle obtienne satisfaction sur les points dans lesquels, à son avis, résident les difficultés».

N'est-il pas logique qu'en présence de telles prises de position, certain membre de la Communauté souhaite s'entendre avec ses partenaires sur le fond des difficultés évoquées par le chef du gouvernement britannique. En effet, conformément à l'article du Traité de Rome que je rappelais, en tout état de cause chacun des gouvernements peut dire non à l'adhésion d'un nouveau membre et aucun de ces gouvernements — en tout cas pas le mien — ne souhaite se trouver dans l'obligation de le faire sans avoir voulu examiner le problème.

Ainsi éviterait-on de se trouver un jour dans une impasse, dans la situation du «tout ou rien» où je m'étonne que l'on cherche décidément à nous amener.

Or, M. le rapporteur, votre rapport néglige totalement cet aspect des choses. J'affirme en tout cas que la position de la France a le mérite d'être une position de prudence, la seule qui actuellement se manifeste, et je pense, contrairement à ce que l'ambiance de cette assemblée pourrait donner à croire, je pense, pour ma part, que cette position de prudence et de raison prévaudra en définitive.

Je le souhaite, Messieurs, et ce dans l'intérêt futur des négociations, comme je souhaite également — je le dis fermement — qu'il n'y ait pas de crise. J'espère donc que, dans quelques jours, les vues de mon gouvernement seront dans une grande

mesure acceptées, en ce qui concerne la procédure, par ses partenaires.

Ensuite, il y a le problème politique et cette considération que l'adhésion de la Grande-Bretagne doit accroître le potentiel politique de la Communauté.

Certes, là encore, d'un point de vue mathématique, il est évident que le chiffre sept est plus élevé que le chiffre six. Il importe cependant que l'on voie bien quelles sont les perspectives ouvertes par l'adhésion de la Grande-Bretagne. Je vais aller très rapidement parce qu'il s'agit ici d'une redite que je voulais éviter tout à l'heure. Ce n'est pas seulement l'entrée de la Grande-Bretagne qui est en cause, c'est également l'entrée de trois autres Etats actuellement membres de l'Association Européenne de Libre-Echange.

Par conséquent, l'éclatement de cette association, dû vraisemblablement au refus de deux Etats au moins, la Suède et la Suisse, d'adhérer au Traité de Rome, compte tenu de leur position politique de neutralité, amènera à conclure des accords d'associations avec ces pays.

Bref, les perspectives d'élargissement sont infiniment plus importantes que le simple élargissement de six à sept.

Ceci étant dit, Mesdames, Messieurs, je veux bien admettre que cet élargissement renforcera politiquement la Communauté, mais à la condition que le resserrement des liens entre ses membres soit concomitant et peut-être même préalable.

A cet égard, j'ai retenu, de l'avis de la Commission des Communautés, une considération fort intéressante qui figure dans l'examen des rapports entre la Communauté et les Etats-Unis. On lit dans ce chapitre que la Communauté, une fois élargie, aurait de meilleures chances d'établir des relations sur un pied d'égalité entre l'Europe et l'Amérique, mais on y trouve cette réserve essentielle :

«Toutefois, ces chances demeureront virtuelles si l'élargissement ne permettait pas à la Communauté de sauvegarder intégralement, sinon même de renforcer, sa cohésion et sa capacité de décision et d'action.»

Eh bien, aux termes près — car chacun ne peut employer les mêmes mots pour exprimer la même idée — c'est très exactement ce qu'a dit à plusieurs reprises M. Couve de Murville et ce qu'a déclaré, deux fois au moins, le Général de Gaulle, et c'est ce que je m'efforce de dire beaucoup moins bien

Mr. de Grailly (continued)

well) here: a prior strengthening of the Communities is necessary so that they can absorb the enlargement and so that the latter does not come about at the expense of the solidarity of their members.

What is happening now? — and I shall say no more about this matter — It is enough to read the newspapers with your eyes open, to prick up your ears in a gathering like this, to perceive that the only tangible result, so far, of the British application for membership of the European Communities has been the creation of a certain tension between the Six. I do not go so far as to say there is a crisis between the governments, but the tension cannot be denied.

It is already essential, therefore, to reduce this tension and then walk warily, without ever closing the door to any solution of whatever kind. In other words, we must never get into a situation where no other course is open to us than to close a door.

That is one prospect. Are there others?

I will not dwell on the highly fantastic prospect so aptly described just now by Lord Gladwyn since, I recall, it is absolutely in contradiction with that of the treaty. But it is certain that if a position founded on reason were really unacceptable to the five partners of France, if living together with France seemed so odious to some, that would surely mean a crisis and perhaps even the end of the Community enterprise.

I solemnly state here that we French will take neither the initiative in nor the responsibility for bringing about such a situation.

I should like now to address myself briefly to my British colleagues, not only to Lord Gladwyn but also to those in positions of responsibility and who can exert a certain influence on the present British Government.

The governments of our two countries have this in common, that they certainly know what they want and what they do not want. But the French Government lets this be known, perhaps, a little more clearly, and the President of the Republic goes so far as to disclose not only his thoughts but also the notions at the back of his mind. The British Government knows what it wants, but I am

not absolutely sure that everyone else is quite clear on the subject.

In this respect, even if this may have caused some irritation, General de Gaulle — who was moreover, not the first to do so — was quite right to recall the attitudes successively adopted by the British under several different governments with regard to the institutions of the Treaties of Rome.

Admittedly, the Conservative and Labour Parties have each taken office in turn, but it matters little: whatever party is in power, I know that in your country, Gentlemen, and I am paying you a very sincere tribute, there is a fundamental solidarity on questions of foreign policy when the national interest is at stake. Consequently, it matters little here that sometimes the Conservatives and sometimes the Labour Party are in power.

Consequently, in face of your successive attitudes, we may, then, wonder what you are seeking today.

If it is the breaking up of the Community, I do not say that you will definitely succeed, but you have a good chance from what we have heard here during this session. In other words, if indeed the reaction of the five governments that are partners of France is akin to that of certain members of parliament, then perhaps you will succeed in breaking up the six-power Community. I would deplore it, but it is a prospect which is not overlooked in our policy.

As a matter of fact, I do not think that is the aim you are pursuing. I believe in the sincerity of the Labour Government. I am convinced that you wish to come into the European Community established by the Treaty of Rome. I am even struck by the way in which you seem to regard as secondary the institutions existing outside the treaty. I therefore admit that your aim is full membership of the Rome Treaty organisation.

But then your approach is perhaps not the best. To seek — I do not say as you do, but as you give overmuch the impression of doing — to play off France's five partners against France — because it happens that in the present state of things, although the situation may be different tomorrow, the French Government is the only one to raise objections (that is to say, elements of discussion) — does not seem to me the most adroit manoeuvre. In any case, it is a method that will lead to nothing.

M. de Grailly (suite)

ici: un renforcement préalable des Communautés est nécessaire afin qu'elles puissent absorber l'élargissement et que celui-ci ne se fasse pas aux dépens de la solidarité de leurs membres.

Or — et je n'en dirai pas plus sur ce point — que voyons-nous actuellement? Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup, car il suffit d'ouvrir les yeux lorsqu'on lit la presse et de tendre l'oreille lorsqu'on se trouve dans un lieu comme celui-ci, pour s'apercevoir que le seul résultat tangible, jusqu'à présent, de la candidature britannique aux Communautés européennes a été de créer entre les Six une certaine tension. Je ne dis pas, certes, une crise entre les gouvernements, mais la tension est indéniable.

Il me paraît donc déjà indispensable d'atténuer cette tension, puis de s'engager prudemment sans jamais fermer une porte à aucune solution quelle qu'elle soit. Autrement dit, il ne faut jamais se mettre dans la situation de n'avoir d'autre recours que de fermer une porte.

Voilà une perspective. Y en a-t-il d'autres?

Je ne veux pas discuter de celle hautement fantaisiste présentée tout à l'heure avec tant de talent par Lord Gladwyn, puisque, je le rappelle, elle est absolument en contradiction avec celle du traité. Mais il est certain que si cette position de raison était vraiment insupportable aux cinq partenaires de la France, si véritablement la cohabitation avec la France paraissait tellement odieuse à certains, ce pourrait être, à coup sûr, la crise et peut-être même la fin de l'entreprise communautaire.

J'affirme ici que nous ne prendrons, nous Français, ni l'initiative, ni la responsabilité de créer une telle situation.

Je voudrais maintenant m'adresser brièvement à mes collègues britanniques, non seulement à Lord Gladwyn, mais également à ceux qui détiennent des responsabilités et peuvent exercer sur le gouvernement britannique actuel une certaine influence.

Les gouvernements de nos deux pays ont ceci de commun qu'à coup sûr, ils savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas. Mais le gouvernement français le fait savoir peut-être d'une manière un peu plus claire et le Président de la République va même jusqu'à dévoiler non seulement ses pensées, mais ses arrière-pensées. Le gouvernement britannique sait ce qu'il veut, mais je ne suis

pas absolument sûr que chacun le sache très exactement.

A cet égard, même si cela a pu causer quelque irritation, le Général de Gaulle — il n'a pas été le premier d'ailleurs — a bien fait de rappeler quelles avaient été les attitudes successives des Britanniques sous plusieurs gouvernements différents à l'égard des institutions du Traité de Rome.

Certes, conservateurs et travaillistes se sont succédé au pouvoir, mais peu importe: quel que soit le parti au gouvernement, je sais qu'il existe chez vous, Messieurs, et c'est un hommage très sincère que je vous rends, une solidarité essentielle sur les questions de politique étrangère lorsque l'intérêt national est en jeu. Par conséquent, peu importe ici, dans le fond, que tantôt les conservateurs, tantôt les travaillistes soient au gouvernement.

Dès lors, en présence de vos attitudes successives, nous pourrions nous demander ce que vous cherchez aujourd'hui.

Si c'est l'éclatement de la Communauté, je ne dis pas que vous réussirez à coup sûr, mais vous avez une bonne chance, à en croire ce que nous avons entendu ici au cours de cette session. Autrement dit, si véritablement la réaction des cinq gouvernements partenaires de la France était voisine de celle de certains parlementaires, alors, Messieurs, peut-être réussirez-vous à faire éclater la Communauté des Six. Je le déplore, mais c'est une éventualité que n'ignore pas notre politique.

A vrai dire, je ne crois pas que ce soit le but que vous recherchez. Je crois à la sincérité du gouvernement travailliste. Je suis convaincu que vous voulez entrer dans la Communauté européenne instaurée par le Traité de Rome. Je suis même frappé de la manière dont vous semblez considérer comme secondaires les institutions existant en dehors de ce traité. J'admets donc que votre but est d'être membre à part entière de l'organisation du Traité de Rome.

Mais alors, votre démarche n'est peut-être pas la meilleure. Chercher, je ne dis pas comme vous le faites, mais comme vous en donnez trop l'impression, à jouer les cinq partenaires de la France contre la France — parce qu'il se trouve qu'en l'état actuel des choses, alors que peut-être demain la situation sera différente, le gouvernement français est le seul à formuler des objections, donc des éléments de discussion — ne me paraît pas la manœuvre la plus adroite. En tout cas, c'est une méthode qui n'aboutira à rien.

Mr. de Grailly (continued)

In concert with whom, on whom, should your effort be brought to bear? Obviously, on the French Government — the more so as you know — because we often have occasion to express them — the political aims we are pursuing throughout the world. We are well aware that we cannot achieve them alone and that, consequently, we have to rely in Europe on partners, on trusty partners. We know well that if we are in agreement on the aims we can come to an understanding with Great Britain, which, for us, would certainly be the most reliable partner.

Since this is how we feel, perhaps you could come round to the same sentiments. To incite you to do so, I shall end with a quotation from General de Gaulle. I shall not follow in the wake of most speakers in this debate and quote from his latest press conference, but from one of his first books, "*Le Fût de l'Épée*", published in 1932. Dealing with character, he wrote: "Reliance can be placed only upon that which resists, and firm and awkward characters should be preferred to those that are easy-going and slack."

The PRESIDENT (Translation). — Gentlemen, I must remind you of what I said this morning. I still have six speakers on my list. For the convenience of most of the members of the Assembly, it would be desirable to take the votes at about 5.30 p.m.

I am therefore obliged to urge that each speaker be as brief as possible and, in any case, keep within the time-limit he has set for himself.

I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — After the press conference of the President of the French Republic, we have to look into our European affairs again and draw conclusions and come to a decision. From this press conference, I gather that the President of the French Republic is not willing at this moment to accept Great Britain as a member of the European Community and is of the opinion that profound changes will be necessary in Great Britain before it would be right for her to join, and therefore I understand that in the next few years, at any rate he is not intending to accept Great Britain as a member of the Community.

It is quite clear from the press conference that the President of the French Republic has a totally

different opinion of what has to be done in Europe to achieve greater unity to that which we hold. Five of the six member States expressed a wish that Great Britain should join as a new member, as the first new member of the Community. Because Great Britain, Ireland, Denmark and Norway asked for membership, and Austria, Switzerland and Sweden for association, it is obvious that the Community would benefit from these countries, developed industrially with a high standard of living. Out of the 13 countries, 12 asked for unity and only France is absent from this common policy.

I will not go into the domestic situation in our countries. I do not ask whether the French President expresses the thoughts and wishes of the French people. I will not go into the tense situation in France over the British accession to the Community. France has no more than 30% of the total number of inhabitants of the Six, and not more than 20% of the total population of the 13 European countries. We cannot and must not allow one country to dictate the course of our history, the way in which we come together, into a greater Europe, along the lines of the Treaty of Rome.

If France prefers to go against the other European countries, or in EEC against the other five countries, a very serious question will arise. There will be a request for France to withdraw and leave the others to choose the course that they wish. Let France withdraw from our economy as she has already withdrawn from our military affairs. If she wants to go it alone, let her suffer the consequences of her own policy. Let her draw this conclusion before we are forced to this end.

If necessary, we must agree to disagree and agree that France cannot come with us any longer. If France leaves us we could try the other 12 countries.

At first there could be the Five and Great Britain, shaping our new community along the lines of the Treaty of Rome. We have seen how useful this treaty has been to the Six in achieving its work. If we agree to disagree, 200 million Europeans have a possibility of going further. All of us can assure France that we will bless the day when she will join the common effort again. I have

M. de Grailly (suite)

Avec qui, sur qui, devez-vous faire porter votre effort? Il est évident que c'est sur le gouvernement français, d'autant plus que vous connaissez — parce que nous avons souvent l'occasion de les exprimer — les buts politiques que nous poursuivons dans le monde. Nous savons parfaitement que nous ne pouvons les atteindre seuls et que, par conséquent, nous devons nous appuyer en Europe sur des partenaires, et des partenaires valables. Nous savons parfaitement que, si l'on s'accorde sur les buts, on pourra s'entendre avec la Grande-Bretagne et que celle-ci serait très certainement pour nous le partenaire le plus solide.

Puisque nous sommes dans ces sentiments, peut-être pourriez-vous y venir aussi. Pour vous y engager, je terminerai par une citation du Général de Gaulle. Je n'évoquerai pas pour cela, comme la plupart des orateurs dans ce débat, sa dernière conférence de presse, mais un de ses premiers écrits qui remonte à 1932, *Le Fil de l'Épée*. Traitant du caractère, il écrivait: «On s'appuie seulement sur ce qui résiste et il faut préférer les cœurs fermes et incommodes aux âmes faciles et sans ressort.»

M. le PRÉSIDENT. — Messieurs, je rappelle une observation que j'ai faite ce matin. Six orateurs sont encore inscrits dans la discussion. Pour les convenances de la plupart des membres de l'Assemblée, il serait désirable que les votes puissent intervenir vers 17 h. 30.

Je suis donc dans l'obligation d'insister auprès de chaque orateur afin qu'il soit aussi concis que possible et demeure, en tout cas, dans les limites du temps de parole qu'il a lui-même fixé.

La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Après la conférence de presse du Président de la République Française, il nous faut examiner à nouveau nos affaires européennes, en tirer des conclusions et prendre une décision. J'en déduis, pour ma part, que le Président de la République Française s'oppose actuellement à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne et qu'à son avis, ce pays devra subir de profondes transformations avant de pouvoir y entrer. Je conclus donc qu'il n'a pas l'intention d'accepter la candidature de la Grande-Bretagne, du moins au cours des prochaines années.

Il ressort clairement de cette conférence de presse que le Président de la République Française

a une opinion totalement différente de la nôtre sur ce qu'il convient de faire en Europe pour parvenir à une plus grande unité. Cinq des six États membres de la Communauté ont exprimé le désir d'y voir entrer la Grande-Bretagne qui deviendrait ainsi le premier nouveau membre. Les pays qui ont sollicité leur adhésion à part entière, à savoir la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège, et ceux qui ont demandé l'association, c'est-à-dire l'Autriche, la Suisse et la Suède, sont des pays hautement industrialisés, à niveau de vie élevé, et il est évident que leur participation représenterait un avantage pour la Communauté. Douze pays sur treize se sont donc prononcés pour l'unité et seule la France est absente de cette politique commune.

Je ne veux pas entrer dans les détails de la situation intérieure de nos pays. Je ne demande pas si le Président de la République Française se fait l'interprète des pensées et des souhaits de la population française. Je ne veux pas m'étendre sur la situation tendue qui règne en France à propos de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. La population de la France ne représente pas plus de 30% de la population totale des Six et 20% de celle de treize pays européens. Nous ne pouvons et ne devons permettre à un pays de nous dicter le cours de notre histoire, la manière de nous grouper pour réaliser une plus grande Europe conforme au Traité de Rome.

Si la France préfère aller à l'encontre des autres pays européens ou de ses cinq partenaires à la C.E.E., la situation sera très grave. On lui demandera en effet de se retirer et de laisser ses partenaires libres de suivre la voie qu'ils auront choisie. Que la France se retire de notre économie comme elle s'est déjà retirée de nos affaires militaires! Si elle veut faire cavalier seul, qu'elle subisse les conséquences de sa politique! Laissons-la libre de tirer cette conclusion avant d'être contraints d'adopter cette méthode.

Si nécessaire, nous devons convenir de notre désaccord avec la France et décider qu'elle ne peut plus être des nôtres. Si elle nous quittait, nous pourrions tenter l'expérience avec les douze autres pays.

Pour commencer, les Cinq et la Grande-Bretagne pourraient modeler la nouvelle Communauté selon les directives du Traité de Rome. Nous avons pu constater l'utilité qu'a présentée ce traité pour les Six. Si nous nous accordons sur notre désaccord, 200 millions d'Européens n'en pourront pas moins progresser. Nous pouvons tous assurer la France que nous bénirons le jour où elle décidera de nous

Mr. Vos (continued)

the impression that the length of time needed to bring France back from its isolation will be much shorter than the time foreseen at the recent press conference.

If we agree to disagree, we can avoid certain conclusions for EEC which would follow if we try to remain together with different aims and policies. We have had enough fighting within EEC and we do not want any more. If necessary, France will have to realise that the other five can fight hard, much harder and substantially than they have done so far. I do not prefer this way. We learned something from France, from 1963-66. Not only France has the power to bring about a standstill in EEC or, as de Gaulle wants it, an explosion in the Six.

France knows that she stands alone, without any support from other countries. She is in a minority. Everyone in the other European countries, and many people in France, would welcome a new line by France, the accepting of democratic rule, of a majority decision in this important affair. The President of the French Republic often in internal affairs has recourse to a referendum. If he would accept one now for all the 13 European countries, or the Six of EEC, on the question of Britain's membership as soon as possible and the immediate opening of negotiations to that end, the outcome need not be feared. However, I do not always consider referendums to be the most useful democratic method.

Five of the Six asked for immediate negotiations over Britain's membership of the Community. The Government of the United Kingdom, quite rightly, stated that their application for membership still stood and that they could only accept an answer from the Council of Ministers. This answer has to be given at the next meeting of the Six. It cannot be postponed again without creating more difficulty. France may say "No" to negotiations. She has a legal right to do so. We can then ask her to leave us. France need not say "No". She can accept the United Kingdom because all the five want it. After negotiations, which I hope will begin soon, we should have a constructive agreement among the negotiators. France has the power to say "No", but she does not have to use this

power. In my opinion she should not for the sake of democracy, for the sake of Europe and for the sake of France.

I end by expressing the hope that at this late hour France will find the way back to its allies and the EEC, back to the construction of Europe on the foundations laid by the Treaty of Rome. I hope that the acceptance of the draft Recommendation will be another sign that we all want a united Europe. (*Applause*)

(*Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Abelin.

Mr. ABELIN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my colleague, Mr. de Grailly, has just spoken to us about the policy of France. But, in the European sphere, France did not wait for him before evolving its policy.

May I be allowed, as one who co-operated closely with Robert Schuman, to recall very briefly some of the thoughts of that great statesman?

He never thought of a European community as being confined to the six countries. He agreed, he wished even, that the Community, once established, would be joined by other countries; and among those countries he assigned a very important place, and rightly so, to Great Britain.

Mr. Schuman knew very well that Great Britain, at the time when the coal and steel pool was set up, was not in a position to join the European partners immediately. She had widespread responsibilities throughout the world; she had her own particular difficulties; but Mr. Schuman was sure in his mind, as were many others, that Great Britain would one day become one of the principal members of the Community.

It must be admitted that Britain has not always given sufficient evidence of her political determination, and that there have been times when, despite the difficulties besetting her, she might have demonstrated more clearly her intention to succeed. But she did not.

M. Vos (suite)

rejoindre à nouveau. J'ai l'impression qu'il faudra beaucoup moins de temps à la France pour ressortir de son isolement que ne le laissait prévoir la récente conférence de presse.

Si nous nous mettions d'accord pour signifier notre désaccord, nous pourrions épargner à la C.E.E. certaines conséquences qui ne manqueraient pas de se produire si nous essayions de rester groupés avec des objectifs et des politiques différents. Nous avons eu assez de luttes intestines à la C.E.E. et nous n'en voulons plus. Au besoin, la France comprendra que les cinq autres pays peuvent se battre durement, bien plus durement et plus sérieusement qu'ils ne l'on fait jusqu'ici. Ce n'est pas ce que je préfère, mais la France nous a appris quelque chose entre 1963 et 1966. Elle n'est pas seule capable d'immobiliser la C.E.E. ou, comme le souhaite de Gaulle, de faire exploser les Six.

La France sait qu'elle reste seule, sans le soutien des autres pays. Elle est en minorité. Tous les citoyens des autres pays européens, comme bien des Français, se réjouiraient de voir la France adopter une nouvelle attitude dans cette importante affaire, en acceptant le jeu des règles démocratiques et une décision à la majorité. Le Président de la République Française a souvent recours au referendum pour les affaires intérieures. S'il en acceptait un maintenant parmi les treize pays européens ou les six pays de la C.E.E. sur la question de l'adhésion rapide de la Grande-Bretagne au Marché commun et l'ouverture immédiate de négociations à cette fin, le résultat ne ferait guère de doute, encore que je ne considère pas toujours le referendum comme la méthode démocratique la plus sûre.

Cinq pays sur six ont demandé des négociations immédiates sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Le gouvernement du Royaume-Uni a déclaré à juste titre que sa candidature était toujours valable et qu'il ne saurait accepter qu'une réponse émanant du Conseil des Ministres. Cette réponse doit être donnée à la prochaine réunion des Six. Elle ne pourra être différée sans créer de nouvelles difficultés. La France dira peut-être «non» aux négociations. Elle a juridiquement le droit de le faire. Nous pourrions lui demander alors de nous quitter. Mais il n'est pas nécessaire que la France dise «non». Elle pourrait accepter le Royaume-Uni puisque ses cinq partenaires le veulent. A l'issue des négociations qui, je l'espère, commenceront bientôt, un accord cons-

tructif pourrait être conclu entre négociateurs. La France a le pouvoir de dire «non», mais il n'est pas nécessaire qu'elle use de ce droit. J'estime qu'elle doit y renoncer, dans l'intérêt de la démocratie, de l'Europe et de la France.

Je conclus en exprimant l'espoir que la France retrouvera, à cette heure tardive, le chemin qui la ramènera aux côtés de ses alliés et de la C.E.E. pour reprendre la construction de l'Europe sur les fondements du Traité de Rome. J'espère qu'en acceptant tous le projet de recommandation, nous manifesterons encore notre désir de voir l'Europe unie. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Abelin.

M. ABELIN (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, mon collègue, M. de Grailly, vient de nous parler de la politique de la France. Mais, dans le domaine européen, la France ne l'a pas attendu pour avoir une politique.

Pour avoir été le collaborateur immédiat du Président Robert Schuman, vous me permettez d'évoquer de façon très brève quelques-unes des pensées de ce très grand homme d'Etat.

Pour lui, la construction européenne n'était pas limitée aux six pays. Il admettait, il souhaitait même que d'autres pays rejoignent la Communauté qui était instituée, et, parmi ces pays, il donnait une place fort importante et tout à fait justifiée à la Grande-Bretagne.

M. Schuman savait très bien que la Grande-Bretagne, lors de la création du Pool charbon-acier, n'était pas en mesure de rejoindre immédiatement les partenaires européens. Elle avait des responsabilités très étendues sur le plan mondial; elle avait ses difficultés propres, mais il était certain, dans la pensée de M. Schuman comme dans celle de bien d'autres, que la Grande-Bretagne serait un jour un membre éminent de la Communauté.

Il faut bien reconnaître qu'elle n'a pas toujours donné une impression suffisante de sa volonté politique, et qu'à certains moments, elle aurait pu marquer davantage, quelles que soient les difficultés qu'elle rencontrait, sa volonté d'une finalité. Elle ne l'a pas fait.

Mr. Abelin (continued)

In other circumstances, she may, for reasons related not to her world-wide responsibilities but rather to the difficult situation then obtaining in Europe, have given the impression that she was not keen to join a European community.

Mr. Bevin, who was a great British Foreign Minister, is taxed with the somewhat hard saying that Great Britain did not have to enter into partnership with a continent that was ruined by the war.

This comment was resented by the French, with the result that, even apart from the government and from the views that are now expressed officially, there has been and still is a tendency on the part of some Frenchmen, albeit people of goodwill, to think that, at certain moments, Great Britain did not make things easier.

It may even be that in 1962 or 1963, when British opinion was divided on the question of Britain's entry into the Community, certain reservations expressed by the French were understandable.

Today, it must be admitted that the problem presents itself in a different light, and that not all the objections put forward by the French Government are rational.

One of these objections takes the form of a calling in question of Britain's intentions. Britain, it appears, is not positively resolved to enter the Community; her intentions are not sincere.

Mr. de Grailly explained that he did not share that view. How, indeed, could anyone share it, when a large majority — I would even say the great majority — of the British Parliament have declared in favour of entry into the Community, and the British Government itself has repeatedly stated that it has a political as well as an economic interest in joining?

A second objection is that Great Britain is not in a position to join the Community because she is not yet ready to do so economically. I shall not repeat these arguments, which have been developed on many occasions. In my view, they are not sufficiently pertinent nor do they contain sufficient truth to be worth dwelling on at length.

Agricultural policy does, of course, entail problems. But are these problems purely technical, or are they also political, resulting in this instance not from the British attitude but from some French positions?

It is clear that the availability of the very large resources of the European agricultural guidance and guarantee fund involves certain conditions or "implications" as our English friends put it. It may be wondered what rôle the Commission will play; and uncertainty on this score has already, recently, produced an atmosphere of crisis.

There is also the question of parliamentary control — of a more serious and more democratic control. Here, it is the French Government which is embarrassed and, apparently, raising objections; far more, it seems, than the British Government.

In regard to technical questions, then, we may all consider, with due seriousness, that they are pretty formidable. The angle is quite different with regard to their economic aspect.

People talk to us about the problem of the pound sterling. There are of course some grounds for the reservations expressed with regard to the maintenance of the pound at its present level, and with regard to the rôle of the British currency. But here again, can the possibility be ruled out that certain negotiators are swayed by political considerations, since it is, in fact, the rôle of reserve currencies as a whole which is at stake? Through the pound sterling, there may be other currencies that are open to criticism.

Then again, we are told that the progress of the British economy is so slight that, if the British entered the European Community, the entire European economy would be affected. There is, we are told, a danger of contamination. With the progress of the British gross product so meagre, will not the dynamism of the Community be jeopardised by the accession of Great Britain?

We even find in a little pamphlet which I have here, circulated in large numbers, and certainly subsidised (or so I believe) to some extent by public funds — a pamphlet entitled "*Réalisations de la Direction des relations publiques et de l'informa-*

M. Abelin (suite)

Dans d'autres circonstances, elle a pu, pour des raisons qui ne tenaient pas à ses responsabilités mondiales mais plutôt à la situation difficile dans laquelle se trouvait l'Europe, donner le sentiment qu'elle ne tenait pas à faire partie de l'ensemble européen.

On reproche à M. Bevin, qui a été un grand ministre des affaires étrangères britannique, ces paroles un peu dures « que la Grande-Bretagne n'avait pas à s'associer à un continent qui était ruiné par la guerre ».

C'est une opinion que les Français ont douloureusement ressentie. Si bien que, en dehors même du gouvernement de la France et des vues qui sont exprimées maintenant de façon officielle, il y a eu, il y a encore cette réaction d'un certain nombre de Français, qui sont cependant de bonne volonté, de penser que la Grande-Bretagne, à certains moments, n'a pas facilité les choses.

Il est même possible qu'en 1962 ou 1963, l'opinion britannique étant divisée sur la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, certaines réserves formulées, notamment du côté français, aient été compréhensibles.

Aujourd'hui, il faut reconnaître que le problème se présente de façon différente et que les objections formulées par le gouvernement de la France ne sont pas toutes rationnelles.

L'une de ces objections est une sorte de procès d'intention qui serait fait à la Grande-Bretagne. Celle-ci n'aurait pas une volonté tout à fait affirmée d'entrer dans la Communauté. Ses intentions ne seraient pas sincères.

M. de Grailly a précisé qu'il ne reprenait pas ce jugement à son compte. D'ailleurs, comment pourrait-on le reprendre alors qu'une grande majorité, je dirai même l'immense majorité du parlement britannique s'est prononcée pour l'adhésion à la Communauté et que le gouvernement britannique lui-même a multiplié les déclarations portant non seulement sur l'intérêt économique de cette adhésion, mais aussi sur son intérêt politique ?

Une deuxième catégorie d'objections sont avancées, selon lesquelles la Grande-Bretagne ne serait pas en mesure de participer à la Communauté parce qu'elle ne serait pas prête sur le plan économique. Je ne reviens pas sur ces arguments. Ils ont été maintes fois développés. Ils ne sont pas, j'en ai le sentiment, assez pertinents et ils ne com-

portent pas une véracité suffisante pour qu'on s'y attarde longuement.

La politique agricole, bien entendu, pose des problèmes. Mais sont-ce des problèmes uniquement techniques ou des problèmes également politiques qui tiennent, cette fois-ci, non pas à l'attitude de la Grande-Bretagne, mais à des positions françaises ?

Il est clair qu'avec les ressources fort importantes du F.E.O.G.A., certaines conséquences ou « implications », comme disent nos amis anglais, sont posées. On peut se demander quel sera le rôle de la Commission, ce qui a déjà donné lieu, dans un passé récent, à une atmosphère de crise.

Puis se pose la question du contrôle parlementaire, d'un contrôle qui soit plus sérieux et plus démocratique. Là, c'est le gouvernement français qui se sent gêné et qui ferait des objections, beaucoup plus, semble-t-il, que le gouvernement britannique.

Si bien que, lorsque nous parlons de questions techniques, nous pouvons considérer tous, pour être sérieux comme on nous le demande, qu'elles sont assez redoutables. Quand il s'agit de l'aspect économique des problèmes, c'est vraiment un point de vue assez différent.

On nous parle du problème de la livre sterling. Bien entendu, il y a une part de vérité dans les réserves qui sont formulées sur le maintien à son niveau ou sur le rôle de la monnaie britannique. Mais là encore, est-ce que des considérations d'ordre politique n'animent pas l'esprit de certains négociateurs, parce que c'est tout le rôle des monnaies de réserve qui est, par là même, mis en jeu ? A travers la livre sterling, il y a peut-être aussi d'autres monnaies qui peuvent être critiquées.

Enfin, on nous dit que l'économie britannique connaît un progrès si limité que c'est toute l'économie européenne qui serait atteinte si les Anglais entraient dans la Communauté européenne. Il y aurait là, dit-on, un danger de contamination. Le progrès du produit brut anglais étant faible, le dynamisme de la Communauté ne va-t-il pas être compromis par l'adhésion de la Grande-Bretagne ?

On en arrive même, dans une petite revue que j'ai sous les yeux et qui a été largement répandue, certainement alimentée — du moins je le crois — par des fonds publics pour une part, revue éditée par l'Association pour la défense du Marché com-

Mr. Abelin (continued)

tion", published by the association for the defence of the Common Market — we even find, I say, doubts being raised about the technological contribution which Great Britain could make to the European Community.

In trying to prove their point, people go too far; for a serious study of the problem shows without a doubt that Great Britain, if she entered the Community, would make a technical, scientific and technological contribution of the utmost importance.

Then we come to other considerations, surely resulting from a more elaborate study, which provide more justification, or at least more reason, for the official French position. The argument is that Great Britain's entry into the Community would ruin this great European enterprise both on the economic and on the political plane.

On the economic plane, it is claimed that, at the time when Great Britain made its first application for admission, the Americans reacted by demanding the opening of the Kennedy round negotiations, which may have very wide repercussions on world trade and on the situation in certain countries. It is said then that, if Great Britain were to enter the European Community, the Americans would react much more strongly.

We do not know what would happen and whether, in fact, the consequences of Great Britain's entry into the Community could be very serious. Here again, the view adopted appears to be somewhat superficial or one-sided.

I must now come to the more fundamental objections which Mr. de Grailly and others have in mind, although they express them, if they will allow me to say so, in a rather embarrassed manner. I mean the political objections. The European Community, it is said, would cease to be European; it would no longer be a European Europe. The Community would become an Atlantic Community and the words, "these frightening words", are thus spoken.

An Atlantic Community? Certainly not, for the United States would then play too extensive a rôle and exercise too strong an influence on the destinies of Europe. It is up to us, in agreement with our British friends, to make sure that the

Community is European and that, though open to the outside world, it does not appear to be and does not become a sort of prisoner or agent of a Community which is indeed under American control.

I do not intend to hark back to an argument which no one has raised in this Assembly, that is to say that the entry of Britain would put a brake on our relations with the East and would, to some extent, jeopardise the East-West détente. This argument in fact does not hold water. To maintain it is tantamount to calling in question the intentions of the British Parliament and the British Government.

There is, however, another political aspect of the situation which is not sufficiently emphasised. Mr. de Grailly stated that the structures of political Europe needed to be strengthened and made more cohesive before agreements could be concluded with Great Britain.

These political structures are frightening, at least to the French Government. That government has never, as we well know, been in favour of certain political structures and it may well fear that, if Great Britain entered the Community, it would become necessary and inevitable to strengthen those structures and also, as regards foreign policy, to make a more determined effort to concert the policy of the Community. It may also be feared that there will be firmer parliamentary control. One of the things with which the so-called Europeans were at one time taxed was that their supranational attitude was inconsistent with their acceptance of Great Britain's entry into the European Community. Now that the British recognise this political aim, now that their desire for democratic organisation is patent, we can no longer be reproached with inconsistency.

When, in 1963, the French Government opposed continuing the negotiations with Great Britain, it claimed that it was in fact the spokesman of all the other members, the Germans, the Italians, and the Belgians not stating clearly what the French Government had the courage to do, that Great Britain, in 1962, was not ready to enter the Common Market.

You will agree with me that the French Government today can no longer make this claim. Following today's discussions, following the repeated statements of the British Government and the vote in the House of Commons, the French Govern-

M. Abelin (suite)

mun, *Réalisations de la Direction des relations publiques et de l'information*, on en arrive même, dis-je, à mettre en cause l'apport technologique que pourrait consentir la Grande-Bretagne à la Communauté européenne.

A force de vouloir prouver, on en arriverait à trop prouver car, si l'on considère le problème sous son jour le plus sérieux, il ne fait pas de doute que la Grande-Bretagne entrant dans la Communauté la ferait bénéficier d'un apport technique, scientifique et technologique extrêmement important.

Puis, on en vient à d'autres considérations qui sont sans doute plus approfondies, qui justifient davantage, ou, en tout cas, motivent davantage la position officielle française. C'est que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté ruinerait la grande entreprise européenne sur le plan économique, d'une part, sur le plan politique, d'autre part.

Sur le plan économique, on prétend que lorsque la Grande-Bretagne a fait sa première demande d'admission, les Américains ont réagi et ont demandé que s'engage la négociation Kennedy dont les conséquences sur le commerce mondial et sur la situation d'un certain nombre de pays peuvent être très étendues. On ajoute alors que, si la Grande-Bretagne entrait dans la Communauté européenne, les Américains réagiraient de façon beaucoup plus marquée.

Nous ne savons pas ce qui se passerait et si les conséquences de l'adhésion de la Grande-Bretagne pourraient être très sérieuses. Là encore, c'est une vue assez schématique ou assez particulière des problèmes qui est dégagée.

Je crois qu'il faut en arriver aux objections plus fondamentales auxquelles pensent M. de Grailly et d'autres, bien qu'ils les expriment d'une manière, ils me permettront de le dire, un peu embarrassée. Ce sont les objections d'ordre politique. L'Europe deviendrait, dit-on, une Communauté qui ne serait plus européenne; elle ne serait plus l'Europe européenne. La Communauté deviendrait une Communauté atlantique et le mot, «ce mot qui fait peur», est ainsi prononcé.

Communauté atlantique? Certainement pas, car les Etats-Unis auraient alors un rôle beaucoup trop étendu, une action sur les destinées de l'Europe qui serait trop forte. Il nous appartient, en accord avec nos amis britanniques, de faire en sorte que la

Communauté soit européenne et que, largement ouverte à l'extérieur, elle n'apparaisse pas et ne soit pas comme une sorte de prisonnière ou d'agent d'une Communauté qui serait, elle, dirigée par les Américains.

Je ne reviens pas sur un argument que personne n'a soulevé à cette tribune, selon lequel l'entrée de la Grande-Bretagne serait un frein à nos relations avec l'Est et compromettrait, dans une certaine mesure, la détente entre l'Est et l'Ouest. Rien, en effet, ne permet d'affirmer une thèse semblable. Ce serait un procès d'intention à l'encontre du gouvernement et du parlement britanniques que d'affirmer pareille thèse.

Mais il y a un autre aspect politique des choses qu'on ne met pas assez en valeur. M. de Grailly a dit qu'il était nécessaire de structurer l'Europe politique de façon plus cohérente avant que des accords ne soient passés avec la Grande-Bretagne.

Ces structures politiques, on est effrayé par elles, tout au moins quand il s'agit du gouvernement français. Celui-ci n'a jamais été favorable, on le sait bien, à certaines structures politiques et il peut redouter que, la Grande-Bretagne entrant dans la Communauté, il ne devienne indispensable et inévitable que ces structures politiques soient renforcées et, en particulier, qu'il y ait, dans le domaine de la politique étrangère, une recherche plus marquée de politique commune sur un plan communautaire. L'on peut aussi redouter qu'un contrôle parlementaire s'affirme avec un peu plus d'éclat. On a reproché autrefois, à ceux qui étaient soi-disant européens, la contradiction entre leur attitude supranationale et leur acceptation de l'admission de la Grande-Bretagne. Dès lors que les Anglais marquent cette finalité politique et qu'on connaît leur volonté d'organisation démocratique, c'est un reproche qui ne peut plus nous être adressé.

Lorsqu'en 1963, le gouvernement français s'opposait à la poursuite des négociations avec la Grande-Bretagne, il déclarait alors qu'il était, en fait, le porte-parole de tous les autres, les Allemands, les Italiens, les Belges ne disant pas clairement ce que le gouvernement français avait le mérite d'exprimer, à savoir que la Grande-Bretagne, en 1962, n'était pas prête à entrer dans le Marché commun.

Vous m'avouerez que le gouvernement français ne peut plus reprendre cette thèse à son compte. A la suite des débats d'aujourd'hui, comme à la suite des multiples interventions du gouvernement britannique et du vote de la Chambre des com-

Mr. Abelin (continued)

ment cannot maintain that it is speaking on behalf of all the other members, for that would not be true. The parliaments and governments of France's five partners have expressed their opinion very clearly.

One might wonder — but I would not like to think this possible — whether the refusal to open negotiations might not have something to do with the fact that, this time, they have a very good chance of succeeding. This would be a very painful argument, and one that a Frenchman speaking either in his own parliament or in an international assembly would find it hard to put forward.

It is not for me, in this Assembly, to give an opinion on the value of French policy or on the ideas expressed by the President of our Republic or his government. I venture, nevertheless, to tell Mr. de Grailly that the government — as he well knows — does not represent unanimous French opinion on this point. I find it all the easier to say this because I am not speaking solely as a member of the opposition, since the important European moves made by France, the ones which led to the very valuable results of which Mr. Radoux this morning reminded us, were taken when we ourselves were in the majority and when we raised no objection to a particular person or a particular government.

Our country took risks but, my dear Colleague, it was also prudent. For Mr. Robert Schuman, and most of his successors, were prudent men. Indeed, they were sometimes reproached, at least some of them, not for lack of imagination but for the prudence they displayed.

There is certainly no justification for reproaching those now in opposition, who helped to initiate yesterday's policy and contributed to the creation of Europe, in the terms used in this morning's *Figaro* by one of the leaders of the present majority.

This article — an extremely interesting one, moreover — contains the following passage:

“Certain people think that a larger Europe must be built at all costs, even if it involves the destruction of two thousand years of national civilisation. They propose covering up the Gallo-Roman mosaic of our historical traditions with the grey concrete slabs of the twentieth century.”

One might imagine that this was meant to be a joke, if it did not come from a man who is universally considered as serious and fit to concern himself with the great problems of the future.

Mr. President, it is late, and I shall conclude, for I do not wish to overtax your patience. Because we believe today, as we did yesterday, in Europe and in its advancement; because we believe in the necessity of Great Britain's entry into the Common Market and in the advantages in the way of a better balance and of economic and social progress it can bring, provided that it conforms to the provisions of the Treaty of Rome and does not attempt, as it has sometimes been suggested it might, to transform the European Community into a British Community; for all these reasons, I proclaim the convinced support of a large number of French parliamentarians and of the people we represent for the opening of negotiations with Great Britain. And it is our fervent hope that these negotiations, without detriment to our country's interests or its national personality, that these negotiations — though apparently we must not use this word because it offends certain susceptibilities, so let us rather say conversations, or investigations (let us be more and more prudent) — may be concluded as soon as possible. (*Applause*)

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — Mr. President, the record of this debate will appear on a historic page of the chronicle of the advance of Europe, its successes and its setbacks, towards final economic and political unity. I am glad that following the wise advice and example of my friend and legal colleague, Mr. de Grailly, it has been conducted in a spirit which has not been overheated. I am glad also that it has not been, despite his own speech, excessively deflated.

In less than a fortnight's time the governments of the Six will decide whether to accept or reject the recommendation of the Commission that negotiations should now be opened in the most appropriate form with the six which have applied for membership. Despite the interpretation which Mr. de Grailly gave to us as to the issue we are facing, the real issue is whether or not to negotiate. The issue is not where the negotiations will lead,

M. Abelin (suite)

munes, il ne peut pas affirmer qu'il parle au nom de tous les autres; ce ne serait pas exact. Les parlements, les gouvernements des cinq partenaires de la France se sont prononcés très nettement.

On pourrait se demander — mais je ne veux pas croire que cela soit possible — si le refus des négociations ne tiendrait pas au fait que, cette fois-ci, elles ont les plus grandes chances d'aboutir. Ce serait une hypothèse très pénible qu'un Français parlant à la tribune, soit de son parlement, soit d'une assemblée internationale, aurait beaucoup de peine à énoncer.

Je n'ai pas à juger dans cette enceinte de la valeur de la politique française ni des idées qui sont exprimées par le Président de notre République ou par son gouvernement. Je me permettrai pourtant de dire à M. de Grailly que le gouvernement ne représente pas — il le sait bien — l'unanimité des Français sur ce point. Je le dis d'autant plus facilement que je ne parle pas seulement en opposant, puisque les grandes initiatives européennes prises par la France, celles qui ont conduit à des résultats fort importants que M. Radoux, ce matin, voulait bien rappeler, ont été prises alors que nous étions dans la majorité et que nous ne faisons pas opposition à telle ou telle personnalité ou à tel ou tel gouvernement.

Notre pays prenait des risques, mais, mon cher collègue, il était également prudent. Car M. Robert Schuman, ainsi que la plupart de ses successeurs, étaient des hommes prudents. Et l'on a pu leur reprocher parfois, tout au moins à quelques-uns d'entre eux, non pas leur manque d'imagination, mais la relative prudence avec laquelle ils opéraient.

On ne peut certainement pas adresser aux opposants actuels, qui ont été les initiateurs de la politique d'hier et qui ont contribué à la création de l'Europe, les reproches qu'un des leaders de la majorité actuelle leur faisait ce matin dans le journal *Le Figaro*.

Il est dit dans cet article, d'ailleurs plein d'intérêt:

«Pour certains, l'Europe supérieure doit se faire à tout prix, même si elle comporte l'écrasement de deux mille ans de civilisation nationale. Ils proposent de répandre la dalle grise du béton du XX^e siècle sur la mosaïque gallo-romaine de nos traditions historiques.»

On pourrait penser, mes chers collègues, que cette phrase est une sorte de canular, si elle n'était signée d'un homme considéré par tous comme sérieux et pouvant s'intéresser aux grands problèmes de l'avenir.

M. le Président, je termine car il est tard et je ne veux pas abuser de votre bienveillance. Parce que nous croyons à l'Europe, aujourd'hui comme hier, à sa progression, à la nécessaire entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, au facteur d'équilibre et aussi de progrès économique et politique que la Grande-Bretagne peut nous permettre d'accomplir sous la réserve qu'elle se conforme aux dispositions du Traité de Rome et qu'elle ne cherche pas, comme on l'a dit parfois dans le passé, à transformer la Communauté européenne en Communauté britannique, j'apporte le soutien convaincu d'un grand nombre de parlementaires français et des populations que nous représentons à l'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne, en souhaitant de tout cœur, sans trahir les intérêts de notre pays et sans mettre en cause sa personnalité, que ces négociations — il paraît qu'il ne faut pas employer ce terme parce qu'il heurte certaines oreilles — disons donc que ces conversations, que ces investigations — soyons de plus en plus prudents — aboutissent dans les délais les plus rapides. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, le compte rendu de nos débats constituera une page historique de la progression de l'Europe, avec ses succès et ses reculs, vers son but ultime qui est l'unité économique et politique. Je suis heureux qu'à la suite de l'exemple et des sages conseils de mon ami et collègue juriste, M. de Grailly, le ton de nos débats ne se soit point trop échauffé, et plus encore, que malgré son intervention, notre discussion n'ait pas été découragée à l'excès.

Dans moins de quinze jours, les gouvernements des Six auront décidé d'accepter ou de rejeter la recommandation de la Commission d'ouvrir maintenant, sous la forme la plus appropriée, des négociations avec les Etats qui ont posé leur candidature au Marché commun. En dépit de l'interprétation que M. de Grailly nous a donnée du problème qui nous occupe, le problème réel est de savoir s'il convient ou non de négocier. Il ne s'agit

Mr. Silkin (continued)

whether to the full early membership requested by the United Kingdom and of the other States concerned, or to some transitional solution which may satisfy all the governments involved in the negotiations; nor is the issue what changes must take place in the British system, whether agricultural, legal or economic. Those are matters for the negotiations themselves, just as are the method and the date of entry.

Let us examine for one moment what are the views of those concerned with the question of whether negotiations should be opened. May I begin with my own country. My government, the vast majority of my parliament, the British people as a whole have clearly shown, indeed, in unmistakable terms, that they support the entry into negotiations. Mr. de Grailly sought, I thought, to draw some adverse conclusion from a statement of the British Prime Minister in which he referred to adjustments. Let me assure him that the British Prime Minister has said again and again — and it is the view of the British Government as a whole — that Great Britain, the United Kingdom, accepts the Treaty of Rome as it stands and that the adjustments which have been referred to are those for which the treaty itself provides as an inevitable result of the entry of a new member into the Community. So much for Britain.

The Five, one after another, have clearly shown that they want to open negotiations. The Commission recommended the opening of negotiations. The Assembly of the Council of Europe and, judging by the speeches that we have heard today, perhaps with only a single exception, the Assembly of this Council, representing parliamentarians throughout Europe and, in this case, the Seven, have shown that they want negotiations to be opened. The governments of the countries of Western Europe outside Western European Union have stated again and again that they want negotiations to open and I believe that a high proportion — perhaps even the majority — of the ordinary people of France would wish negotiations to open.

What, then, is the attitude of the government in France to this question of whether or not to negotiate? Can it be a refusal even to have the courage to negotiate in order to search for a way of solving the undeniable problems that exist? Like Mr.

Radoux, I find it hard to believe that so illogical and so weak a stand could be taken by the proud nation in whose territory I speak. However, if the mind of the Government of France is already fixed and immutable in a refusal to agree even to negotiation, if France is to be that monumental exception of which we have heard, then nothing that any of us can say today will help.

None the less, as my colleague Dr. Summerskill so eloquently pointed out, this debate will not have been valueless even then, for it will have displayed to the public opinion of Europe the virtual unanimity of the representatives of the peoples of Western Europe. But can that monumental exception to the will of Europe really exist, and, if it does exist, what is the reason for it? There are some who have said that the President of France, despite his undoubted Europeanism, would sooner lead, even dominate, a small group of European States than be an equal partner in a true Europe. For myself, I cannot accept that view. Mr. de Grailly, in his written report which was debated yesterday, explained the basic philosophy of France and of General de Gaulle as resting upon the idea of the independence of every nation and the repugnance of France to the idea of stronger nations oppressing weaker nations. That is a sentiment which I heartily endorse, and I cannot believe that France would wish to abandon it in dealing with the most fundamental union of which France itself is a part.

I believe that there are two reasons for the present attitude of the Government of France. First there is the fear of American colonisation, and secondly there is the desire for a strong European political unity coupled with a fear that a wider grouping would prejudice it. It is a curious thing that on these two concepts we are all agreed, and yet they seem to lead to opposite conclusions. Does that not indeed emphasise the need to negotiate, to discuss the real issues?

Let us look at the economic facts of American colonisation. I do not at this hour want to bore the Assembly with quotations of many figures. Sufficient is it to say that year by year since 1961 the American economy has been increasing its lead over that of Europe. Indeed, from 1957 to 1964 its direct investments in Western Europe increased from some 4,000 million dollars to three times that figure.

Over 75% of the European market in computers and a high proportion of the market in all the growth industries is in American hands. This does not apply solely to Britain, but to Europe as a

M. Silkin (suite)

pas de savoir à quoi aboutiront les négociations, que ce soit à l'entrée rapide, à part entière, du Royaume-Uni et des autres Etats intéressés dans le Marché commun ou à quelque solution transitoire qui pourrait satisfaire tous les gouvernements intéressés; ni de savoir quelles sont les modifications à apporter au système britannique dans le domaine agricole, juridique ou économique. Tout cela relève en effet des négociations, de même que les modalités et la date de l'adhésion.

Examinons un instant le point de vue des gouvernements intéressés sur la question de l'ouverture des négociations, en commençant, si vous le permettez, par mon propre pays. Mon gouvernement, la grande majorité du parlement britannique et l'ensemble de la population se sont clairement prononcés, en termes dépourvus d'ambiguïté, en faveur de l'ouverture de négociations. M. de Grailly a tenté, ce me semble, de tirer la conclusion contraire d'une déclaration dans laquelle le premier ministre britannique faisait allusion à des ajustements. Je dois lui préciser que le premier ministre britannique n'a cessé de dire, au nom de l'ensemble de son gouvernement, que la Grande-Bretagne, ou plutôt le Royaume-Uni, accepte le Traité de Rome tel qu'il est et que les ajustements en question sont ceux que prévoit le traité lui-même et auxquels il faut inévitablement procéder lorsqu'un nouveau membre entre dans la Communauté. Voilà pour la Grande-Bretagne.

Quant aux Cinq, ils ont, l'un après l'autre, clairement exprimé leur désir d'ouvrir la négociation. La Commission l'a également recommandé. L'Assemblée du Conseil de l'Europe et, si l'on en juge par les interventions d'aujourd'hui à l'exception d'une seule peut-être, cette assemblée, qui représente les parlementaires de toute l'Europe et en l'occurrence de l'ensemble des Sept, ont exprimé le même désir. Les gouvernements des pays d'Europe occidentale qui ne font pas partie de l'U.E.O. ont dit et redit qu'ils souhaitaient l'ouverture de négociations et je crois qu'un important pourcentage — la majorité peut-être — des Français la souhaite aussi.

Quelle est donc l'attitude du gouvernement français à l'égard de la négociation? Ira-t-il jusqu'à se dénier le courage d'entreprendre une négociation pour trouver le moyen de résoudre les indéniables problèmes qui se posent? Comme

M. Radoux, j'ai du mal à croire que la fière nation sur le territoire de laquelle je me trouve puisse prendre une position si illogique et si faible. Toutefois, si le gouvernement français est absolument décidé à refuser même de négocier, si la France doit être cette exception monumentale dont on a parlé, tout ce que nous pourrions dire n'y changerait rien.

Même alors, comme l'a si bien dit Mme Summerskill, notre débat n'aura pas été inutile, puisqu'il aura démontré à l'opinion publique européenne que l'unanimité pratique des représentants des peuples de l'Europe occidentale peut se faire sur ce point. Mais l'exception monumentale par rapport aux autres pays d'Europe peut-elle réellement exister et, dans ce cas, quelle en est la raison? Selon certains, le Président de la République Française, en dépit d'un réel esprit européen, préférerait conduire, voire dominer, un petit groupe d'Etats européens qu'entrer véritablement à égalité avec les autres pays dans une Europe unie. Je n'en suis pas convaincu. M. de Grailly explique, dans le rapport que nous avons examiné hier, que la philosophie profonde de la France et du Général de Gaulle repose sur l'idée de l'indépendance de chaque pays et répugne à voir les nations les plus fortes opprimer les nations les plus faibles. C'est là un sentiment que je partage de bon cœur et je n'imagine pas que la France ait la moindre intention de le sacrifier le jour où elle abordera l'unité fondamentale à laquelle elle ne peut que participer.

Je crois que l'attitude actuelle du gouvernement français s'explique par deux raisons. D'une part, il craint la colonisation américaine, de l'autre, il souhaite l'unification politique véritable de l'Europe tout en appréhendant qu'un élargissement ne lui nuise. Nous sommes tous d'accord sur ces points, mais il est curieux qu'ils nous amènent à des conclusions opposées. Cela ne fait-il pas ressortir la nécessité de négocier et d'aborder les véritables problèmes?

Envisageons donc les réalités économiques de la colonisation américaine. Je ne veux pas accabler l'Assemblée de chiffres à cette heure tardive et me contenterai de dire que depuis 1961, l'emprise de l'économie américaine sur celle de l'Europe s'accroît d'année en année. De 1957 à 1964, en effet, ses investissements directs en Europe occidentale sont passés de quelque 4 milliards de dollars à trois fois cette somme.

Plus de 75% du marché européen des ordinateurs et un important pourcentage du marché des industries en expansion sont aux mains des Américains, pas seulement en Grande-Bretagne, mais

Mr. Silkin (continued)

whole. Mr. de Grailly stated in his report that today there is no longer a true balance between the United States and the Soviet Union but that the economic and political preponderance of the United States throughout the world was increasingly overwhelming. How true that is.

The General, in his press conference, said that in order that Europe may be able to form a counterweight to the immense power of the United States it must at all costs avoid weakening itself. On the contrary, it must strengthen the bonds and rules of the Community so that the problem is well understood and agreed by all. The question is how can Europe avoid the increase of that tendency just as much as Britain? When we come to political groups, Mr. de Grailly has pointed out the possible political effects of economic independence of America, and he has shown, whether one agrees with him or not, how closely identified the Five and Britain are with American policy. What is certain is that economic dependence, to a greater or lesser degree, must create political dependence. That applies as much to France and the other European countries as to Britain.

What are the alternatives to the solution which we put forward? Mr. Kirk has discussed them. It is not only a question of alternatives for Britain and the other applicants, but a question of alternatives for the Community. However, there are none for the Community. For us there is one possibility, mentioned already, of the Atlantic free trade area. To take part in such a solution would be contrary to the two principles which appear to be France's main grounds for opposition to our entry. It would mean the enormous enhancement of American economic colonisation of Europe, and the permanent abandonment of true European political unity.

In his press statement the General spoke of the five-act drama. One was tempted to try to find titles for the drama. Perhaps *Le Malade Imaginaire*? Might it not be entitled a European tragedy? Let it rather be the first five scenes of the first act, and let the second act be economic unity and growth, leading eventually to the third act of this great play — a politically united Europe, able to take its true place, in equality and equal partnership with the United States and the

other giants, whether their political views commend themselves to us or not. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Nessler.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I am sorry for the distinguished Rapporteur, but the so-called Declaration of Paris has profoundly altered the discussion, which should have been concentrated on his excellent report and the valiant work that went into its preparation.

The so-called Declaration of Paris — first surprise — had as its promoters and protagonists people who, in recent years, have reproached us for not having leapt with sufficient enthusiasm and faith into the order of supranationality and who have unexpectedly switched over to another subject, namely the entry of Great Britain into the Common Market. In other words, our discussion has suddenly changed direction, without our realising that the problem which concerns us fundamentally is not only the existence but also the survival of Europe.

Though we may not be flattered to hear it, Europe is not a new idea. In far-off times there was, for centuries, a Roman Europe, which was totally integrated with a single government, owing to the superiority of the Roman civilisation, to the completely unified customs, standards of living, and economic and social relationships. Then, with Charlemagne, we come to a Gallo-Germanic Europe which covered practically all of modern Europe. Later still, there were the Europe of Charles the Fifth, and Napoleon's political Europe. Like grafts driven out of the main body by the advent of antibodies, these various attempts, which were both serious and real, collapsed in the course of ages.

Even today, leaving aside the examples provided by history, we find in Eastern Europe seven countries ruled by governments with a common ideology, a complementary economy and a similar political formation, which have demonstrated a certain form of perfection in integration. And here and there, in Rumania, Yugoslavia and Hungary, centrifugal forces are already becoming apparent which, if care is not taken, will make these structures look fragile.

M. Silkin (suite)

dans toute l'Europe. M. de Grailly fait observer dans son rapport qu'il n'y a plus aujourd'hui d'équilibre véritable entre les États-Unis et l'Union Soviétique, mais que la prépondérance économique et politique des États-Unis dans le monde se fait de plus en plus écrasante. Comme il a raison!

Dans sa conférence de presse, le Général de Gaulle a dit que, pour que l'Europe puisse faire équilibre à l'immense puissance des États-Unis, il lui faut, non pas tout affaiblir, mais au contraire resserrer les liens et les règles de la Communauté. Le problème est donc bien compris et accepté par tout le monde. Il s'agit seulement de savoir ce que l'Europe, tout autant que la Grande-Bretagne, peut faire contre l'extension de cette tendance. Si nous en venons aux groupes politiques, M. de Grailly nous a exposé les conséquences politiques possibles d'une indépendance économique à l'égard de l'Amérique et montré — qu'on l'approuve ou non — combien les Cinq et la Grande-Bretagne s'identifiaient étroitement à la politique américaine. Il est hors de doute qu'une dépendance économique entraîne inmanquablement une plus ou moins grande dépendance politique. Mais cela vaut autant pour la France que pour les autres pays européens, notamment la Grande-Bretagne.

Quelles sont les solutions de rechange possibles? M. Kirk en a envisagé un certain nombre, mais il s'agit d'en trouver non seulement pour la Grande-Bretagne et les autres candidats au Marché commun, mais aussi pour la Communauté elle-même. Or, pour elle, il n'y en a aucune. La Grande-Bretagne a, par contre, la possibilité, déjà mentionnée, d'entrer dans une zone de libre-échange atlantique. Mais recourir à cette solution serait contraire aux deux principes au nom desquels la France, semble-t-il, s'oppose à notre entrée dans le Marché commun. Il en résulterait, en effet, un immense accroissement de la colonisation économique de l'Europe par l'Amérique et l'abandon définitif d'une réelle unité politique de notre continent.

Dans sa conférence de presse, le Général de Gaulle a parlé d'une tragédie en cinq actes. On serait tenté de lui chercher un titre. Peut-être *Le Malade imaginaire*, ou encore *Une tragédie européenne*? Ne vaudrait-il pas mieux que ce ne soient que les cinq premières scènes du premier acte et que le second acte soit celui de l'unité et de la croissance économique. Nous arriverions ainsi, peut-être, au troisième acte de cette grande pièce, où se jouerait l'union politique d'une Eu-

rope capable d'occuper sa véritable place, à égalité et en association équitable avec les États-Unis et autres géants, que leurs idées politiques nous conviennent ou non. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Nessler.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'en suis fâché pour l'honorable rapporteur, mais la Déclaration dite de Paris a profondément modifié la discussion qui aurait dû porter essentiellement sur les termes de l'excellent rapport qu'il a fourni et l'effort très méritoire dont son travail est le résultat.

La Déclaration dite de Paris — première surprise — a eu pour promoteurs et pour protagonistes des personnalités qui nous ont reproché, au cours des années récentes, de ne pas entrer de plain-pied et avec assez d'enthousiasme et de foi dans l'ordre de la supranationalité et qui, au terme d'un virage inattendu, ont enfourché un nouveau cheval de bataille qui est l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Si vous préférez, on a tout à coup changé de discussion, sans se rendre compte que le problème qui nous préoccupe fondamentalement est non seulement l'existence, mais la survie de l'Europe.

Dût notre vanité en être affectée, l'Europe n'est pas une innovation. Nous avons connu dans le cours lointain de l'histoire, pendant des siècles, l'Europe de Rome qui était totalement intégrée avec un gouvernement unique, du fait de la supériorité de la civilisation romaine, des mœurs, des niveaux de vie, des rapports économiques et sociaux complètement unifiés. Puis il y eut une Europe gallo-germanique avec Charlemagne, qui couvrait pratiquement l'Europe actuelle. Plus tard, ce furent l'Europe de Charles Quint et l'Europe politique de Napoléon. Comme les greffons qui sont chassés du corps principal par des anti-corps qui apparaissent, ces différentes tentatives, qui ont non seulement été sérieuses mais réelles, ont éclaté au cours des âges.

Aujourd'hui encore, pour ne pas m'en tenir aux références de l'histoire, dans l'est de l'Europe, sept pays dominés par des gouvernements d'idéologie commune, d'économie complémentaire, de formation politique analogue, ont présenté une certaine forme de perfection dans l'intégration. Et nous voyons déjà, de-ci de-là, en Roumanie, en Yougoslavie, en Hongrie, apparaître des forces centrifuges qui font, si l'on n'y prend garde, que ces constructions prennent un aspect fragile.

Mr. Nessler (continued)

I am convinced that Europe can only develop and advance insofar as the interests of all Europeans are harmonised and linked.

While I do not cast doubts upon the comparatively recent conversion of our English friends, I feel obliged to say, because it is true and because we here are loyal and sincere in our dealings with one another, that the reason why Great Britain is urging her application today is that she has realised, or that she imagines, that it is now in her national interest to enter Europe.

On this point, I do not want to embark on a discussion which might lead nowhere. What is essential is that it must not be thought that entering Europe means entering the Promised Land.

As a member of parliament — and I think that all of you, at any rate among the Six, have experienced this — I have noticed, in contacts with my constituents and others, in private conversations or at meetings held by me, that in connection with the development of Europe unexpected obstacles, difficulties and anxieties crop up, which all of us are determined to overcome.

It is for this reason that the French Government does not remind our British friends — as Mr. Abelin did a few moments ago — of the hesitation they showed with regard to the ECSC, the EDC, the Treaty of Paris and so on. What we wish to safeguard is what has been achieved already and might be imperilled. For there is a phrase that I have never heard until now. There has been talk of negotiations, and various euphemisms have been used, but we should not forget that negotiations have already taken place. They went on for nearly twenty months, in 1961 and 1962. And the reason why, at a press conference, the President of the French Republic stated that a deadlock had been reached, was that political conditions — remember the Canossa of Nassau — had, at a certain time, undergone a notable change and the negotiation could not be continued in the conditions in which it had been started.

What did the President of the French Republic propose at that time? As he proposed at his last press conference — which is not a diplomatic instrument but simply a statement of intention —

at that time, he proposed association, an arrangement to be discussed.

I ask the Assembly, and more particularly the British Delegation: what would have happened if, in 1963, England had agreed to conclude a treaty of association? We should already have had nearly five years of transitional period, and many of the technical, economic and social difficulties would have been solved.

The fact is that, unfortunately, it has been sought to introduce into this problem notions of national pride. Yet, according to the etymology of the word, association in no way implies subordination; it simply means agreement.

I still remember the expression used by one of our English colleagues — I shall venture to use that expression here, although at the moment I have not much respect for the present régime in Greece — who said that England was not Greece. But if association had been accepted, we should probably have made considerable progress towards solving our problem.

What is dividing us now? You speak of negotiations, i.e. a debate in which seven countries, unfortunately acting singly, will have to take part, while we think that negotiation, if it is to be successful, to lead to results, should be bilateral, i.e. take place between the Six, on the one hand, and possible applicants, on the other.

In that case, a preliminary negotiation is necessary among the Six, for the purpose not of imposing conditions on Great Britain but of considering those that the Six will impose on themselves, to ensure that the new accession will not fundamentally upset existing structures.

So long as this preliminary negotiation is not concluded, we are in danger of finding ourselves once again in the same impasse as in 1961 and 1962, which seems to have been forgotten but which constitutes a precedent of first importance.

For our part, far from breaking off the discussion, we should like to see all the arguments put on the table, amply developed, amply supported, so that, sooner or later, the solution to which we all aspire can be achieved.

It was with much surprise that I heard several speakers, sincerely or brutally, often inspired by

M. Nessler (suite)

En réalité, nous sommes persuadés que l'Europe ne pourra se développer, se perfectionner que dans la mesure où les intérêts de tous les Européens seront harmonisés et articulés.

S'il est vrai que je ne mets pas en doute la conversion relativement récente de nos amis anglais, je suis bien obligé de dire, parce que c'est la vérité et que nous sommes loyaux et sincères ici les uns à l'égard des autres, que la Grande-Bretagne aujourd'hui n'insiste sur sa candidature que dans la mesure où elle s'est rendu compte, où elle s'imagine que son intérêt national est aujourd'hui d'entrer dans l'Europe.

Sur ce point, je ne veux pas entrer dans une discussion qui présenterait un caractère byzantin. Le fond du problème, c'est qu'il ne faut pas penser qu'il s'agit de la terre promise.

En tant que parlementaire — et je pense que chacun d'entre vous, au moins parmi les Six, a dû le ressentir — parmi mes électeurs et même les autres, dans les conversations particulières ou dans les réunions que je tiens, apparaissent, à l'occasion du développement de l'Europe, des obstacles, des difficultés, des inquiétudes que nous n'attendions pas et que nous avons la volonté de résoudre.

C'est pourquoi le gouvernement français ne rappelle pas à nos amis britanniques — M. Abelin l'a fait tout à l'heure — toutes les hésitations qu'ils ont manifestées à l'occasion de la C.E.C.A., de la C.E.D., du Traité de Paris, que sais-je encore! Ce que nous voulons préserver, c'est ce qui a été jusqu'à présent construit et qui risquerait d'être compromis. Car il y a une phrase que je n'ai pas encore entendue jusqu'à présent. On nous parle de négociations, avec des euphémismes divers d'ailleurs; mais n'oublions pas qu'elles ont été entreprises. Elles se sont déroulées pendant près de vingt mois, en 1961 et en 1962. Et si, à l'occasion d'une conférence de presse, le Président de la République Française a déclaré qu'on était dans l'impasse, c'est parce que les conditions politiques — rappelez-vous le Canossa de Nassau — avaient été, à un moment donné, singulièrement modifiées et que la négociation ne pouvait pas être poursuivie dans les conditions dans lesquelles elle s'était engagée.

Qu'a proposé, à ce moment-là le Président de la République Française? Comme il l'a proposé au cours de sa dernière conférence de presse, qui n'est pas un acte diplomatique mais une simple déclara-

tion d'intention, à l'époque il avait proposé l'association, un arrangement à débattre.

Je pose la question à l'Assemblée et plus particulièrement à la délégation britannique: que se serait-il passé si, en 1963, l'Angleterre avait consenti à conclure un traité d'association? Nous aurions déjà près de cinq ans de période transitoire et bien des difficultés techniques, économiques et sociales auraient été résolues.

La vérité, c'est que, d'une façon très fâcheuse hélas, on a voulu introduire dans ce problème des notions d'amour-propre. Cependant, suivant l'étymologie du mot, l'association n'implique aucune subordination mais signifie simplement un accord.

Je me rappelle encore l'expression d'un de nos collègues anglais nous disant — je vais me permettre ici cette expression, bien que pour l'instant je n'aie pas beaucoup de respect pour le régime en vigueur en Grèce — que l'Angleterre n'est pas la Grèce. Mais si l'association avait été admise, il est probable que nous aurions largement fait avancer notre problème.

Qu'est-ce qui nous oppose présentement? D'une part, vous parlez de négociations, c'est-à-dire d'un débat où sept pays auront à discuter, en ordre divergent malheureusement, alors que nous pensons que la négociation, pour être fructueuse, pour être féconde, pour déboucher sur un résultat, devrait être bilatérale, c'est-à-dire se dérouler entre les Six d'une part, les candidats éventuels d'autre part.

A partir de ce moment-là, une pré-négociation est nécessaire entre les Six, non pas pour imposer des conditions à la Grande-Bretagne mais pour examiner celles qu'ils s'imposeront à eux-mêmes, pour faire que cette adhésion s'effectue sans troubler d'une façon fondamentale les structures déjà mises en place.

Tant que cette négociation préalable ne sera pas parvenue à son terme, nous risquons de connaître une nouvelle fois la même impasse qu'en 1961 et 1962, dont on paraît avoir oublié l'existence et qui, cependant, est un précédent d'une importance capitale.

En ce qui nous concerne, loin de rompre le dialogue, nous voulons que tous les arguments soient mis noir sur blanc, largement développés, largement fondés, pour permettre la solution, proche ou lointaine, à laquelle les uns et les autres, nous aspirons.

J'ai été très surpris d'entendre un certain nombre d'orateurs, avec sincérité ou avec brutalité,

Mr. Nessler (continued)

a vulgar Francophobia and going to the utmost limit of restraint, imagining — in a sort of coalition which is not provided for in our agreements and our treaties — some sort of “divide and rule” tactics. It might even be asked, and some people are pleased — I am tempted to say, delighted — with this, whether Great Britain should be brought into the Common Market or whether France should be excluded.

This is a hypothesis which is contrary to all the legal content of our agreements, and which assumes — and I heard this from various quarters — a fundamental change in French foreign policy.

I have allowed myself this digression because this is an illusion which you must shed. While it is true that the present majority may be replaced by another majority — in the parliamentary jungle everything is possible — you must realise that a new majority replacing the present one would consist, to a determinant extent, of members of the French Communist Party, whose feelings with regard to Europe cannot be said to be more cordial than ours.

This again is a point which I wanted to stress, for here it is a matter of political facts and not of more or less acceptable assumptions concerning the longevity of the President of the French Republic.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I protested this morning against that interpretation.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Your protest is belated.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I ask you to re-read the text of my speech. No one can say that it is not entirely respectful with regard to the President of the French Republic.

The PRESIDENT (Translation). — This is not the time to open a discussion of this kind. The Minutes are perfectly clear and nothing need be added to them.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — I wanted to reply to Mr. de la Vallée Poussin...

(*Interruption*) I have been interrupted. I am not responsible for this incident. (*Further interruptions*)

The PRESIDENT (Translation). — In any case, I ask you not to fan the flame.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — I merely want to say that the expression used by Mr. de la Vallée Poussin was regrettable in that it was ambiguous.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — There was no ambiguity in what I said.

The PRESIDENT (Translation). — Do not start an argument.

Please conclude, Mr. Nessler.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, I am not responsible for the incident.

Mr. ABELIN (*France*) (Translation). — Yes, you are.

The PRESIDENT (Translation). — The incident is closed.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, I much regret that the very sincere conciliatory attempt made by my friends and myself with the object of opening a discussion with the great majority of this Assembly should have come up against its feeling as manifested in the famous Declaration of Paris, endorsed by all the members of parliament who in fact represent 90% of our number.

I also regret that, as I was about to finish, an incident should have occurred which may have given the impression that, whereas I had wished to make a positive contribution both to the building of Europe and to the forging of links of harmonisation and friendship with Great Britain, I was obliged to conclude in a tone which is not what I would have desired.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths, the last speaker on my list.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — I asked for ten minutes to support the recommendation, but I hope to be able to complete my remarks in five. My purpose is to recapitulate the attitude of the British Delegation, and of the Conservative Party in particular, towards my

M. Nessler (suite)

souvent animés d'un sentiment de francophobie vulgaire, imaginer à l'extrême limite des contraintes, par une sorte de coalition qui n'est pas prévue dans nos accords et dans nos traités, une certaine forme de tactique qui consisterait à diviser pour régner. On pourrait, et certains s'en accommodent — je dirai presque, s'en réjouissent — se poser la question de savoir s'il faut faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun ou s'il faut en exclure la France.

C'est une hypothèse qui va contre toutes les données juridiques de nos accords, qui suppose aussi — et je l'ai entendu de divers côtés — un changement fondamental de la politique étrangère française.

Je me permets cette digression parce que cette illusion, il faut que vous la perdiez. S'il est vrai que la majorité actuelle peut être remplacée par une autre majorité — dans la jungle parlementaire toutes les suppositions sont permises — dites-vous bien que la nouvelle majorité qui remplacerait la majorité actuelle, comprendrait, pour une partie déterminante, le parti communiste français dont on ne peut pas dire que ses sentiments à l'égard de l'Europe soient plus chaleureux que les nôtres.

Voilà encore un point que je voulais mettre, une fois pour toutes, en évidence, car il s'agit là de réalités politiques et non pas d'hypothèses plus ou moins supportables sur la longévité du Président de la République Française.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — J'ai protesté ce matin contre cette interprétation.

M. NESSLER (*France*). — C'est une protestation tardive.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je vous demande de relire le texte de mon discours. Personne ne peut dire qu'il ne soit pas parfaitement respectueux du Président de la République Française.

M. le PRESIDENT. — Ce n'est pas le moment d'ouvrir une telle discussion. Il y a un procès-verbal qui est très net et auquel il n'y a rien à ajouter.

M. NESSLER (*France*). — Je voudrais répondre à M. de la Vallée Poussin... (*Interruption*)

J'ai été interrompu. Ce n'est pas moi qui ai créé cet incident. (*Nouvelles interruptions*)

M. le PRESIDENT. — Je vous prie, en tout cas, de ne pas l'envenimer.

M. NESSLER (*France*). — Je veux dire seulement que l'expression employée par M. de la Vallée Poussin était déplorable dans la mesure où elle était équivoque.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je me suis exprimé sans aucune espèce d'équivoque.

M. le PRESIDENT. — N'engagez pas de dialogue.

Veuillez conclure, M. Nessler.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, ce n'est pas moi qui ai créé l'incident.

M. ABELIN (*France*). — Si, c'est vous!

M. le PRESIDENT. — L'incident est clos.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, je regrette beaucoup que la tentative conciliante, très honnête, que mes amis et moi-même avons tentée en vue d'ouvrir le dialogue avec la grande majorité de cette assemblée se soit heurtée à son sentiment qui s'est manifesté par la fameuse Déclaration de Paris, contresignée par l'ensemble des parlementaires qui représentent effectivement 90% d'entre nous.

Je regrette aussi qu'au moment où j'allais terminer, un incident ait pu faire croire que, loin d'apporter une contribution positive à la fois à la construction de l'Europe et à la formation de véritables liens d'harmonisation et d'amitié avec la Grande-Bretagne, je sois obligé de conclure sur un ton qui n'aura pas été celui que j'aurais souhaité.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Griffiths, dernier orateur inscrit.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (*Traduction*). — Ayant demandé dix minutes pour soutenir le projet de recommandation, j'espère pouvoir le faire en cinq. Je voudrais résumer la position de la délégation britannique, notamment de ses membres conservateurs, quant à la demande

Mr. Griffiths (continued)

country's application to join the Common Market, and I speak not just as an Englishman but as a European.

I believe, as a European, that the Community is at a turning-point. Either it will grow stronger and move forward, or it will soon begin to stagnate and retreat. The choice between these two courses has come to a clear-cut issue, the issue of British membership. The Community plus Great Britain can be strong, united and prosperous, a force to be reckoned with at the centre of world affairs. The Community minus Great Britain is destined to remain poorer than it need be and relegated to a secondary place at the high table of world diplomacy.

Mr. de Grailly and Mr. Nessler have put a straight question to the British: What do we really want? I will tell them. We wish to be equal European members of the European Community. I think that we are entitled to ask for that. The legal position is quite simple. We have applied for membership under Article 237. We ask for no special conditions. The European Commission, having considered our application, has advised the Community that there are no obstacles to a successful negotiation. We therefore await the decision of the Council of Ministers.

I cannot say that we await it with any overwhelming confidence. Five of the Ministers, representing a large proportion of the people of the Community, will, we are sure, vote in favour of British entry, but one Minister and one alone is expected to say No. He will do so on the authority of the President of France, a great man whom we all respect; but, with the greatest respect to President de Gaulle, I say to him that he has no right and no authority to impose on five countries, five allied governments and five freely-elected parliaments the fiat of one nation, one government and one man. I say this because the French policy would condemn Europe to three quite unacceptable weaknesses.

Taking the first weakness, by 1970 the American gross national product will pass the thousand million target. In the last five years America has added to her production the equivalent of the 1966 output of France, Germany and Italy put together. In such a context is it not absurd to pretend that the Six alone or EFTA alone will

be able to maintain their economies in the world of the late sixties and seventies?

My second charge against the French President's decision is that it consigns our Europe to political impotence. The whole world, including Europe, was taken to the brink of war over Cuba, yet Europe was not consulted. More recently, the war between Israel and the Arab countries blocked the Suez Canal, but Europe could do nothing to prevent it. A Europe divided is a Europe impotent.

My last charge against the French Government concerns the security and the stability of all the people that we here represent.

The stability of our continent rests, above all, on two conditions. The first is the American presence guaranteeing our defence. The second is the integration into NATO and into the EEC of the great power and energies of Germany. The policy of President de Gaulle threatens both these pillars. On the one hand, it is anti-American, and it raises the dangers that the day may come when the Americans will go home. There are 40 million dead that are testimony to the danger of that. Then, too, as Mr. Kahn-Ackermann pointed out this morning, if Europe fails to provide a strong and satisfying haven for the energies of the great German people, an even greater danger could arise.

I offer this warning. By breaking up NATO, which has guaranteed Germany security, or by shattering the hopes of the German people, which repose in the Common Market, if France threatens the safety of Germany, then she threatens the safety of all Europe, and the French, German and British people will be placed at risk.

I turn, finally, to the ways in which these dangers of economic weakness, diplomatic impotence and political insecurity can and must be averted. The short answer is to unite, and the first step is to open negotiations to bring Britain into the Community. My country has taken some hard knocks in recent months. They could be called insults. I hope that Great Britain will not follow the example set by Mr. de Grailly yesterday afternoon and walk out of the chamber. I hope and trust that Britain will not give up, that we will not lose patience, and that we will keep our application on the table.

However, it must be said that there will be a shift of opinion in Britain. The British people are

M. Griffiths (suite)

d'adhésion de mon pays au Marché commun. Mais je ne parlerai pas seulement comme Anglais, mais comme Européen.

En tant qu'Européen, je crois que la Communauté est à un tournant de son histoire. Elle peut soit se renforcer et progresser, soit tomber rapidement dans le marasme et perdre du terrain. Le choix entre ces deux voies est clairement symbolisé par la candidature britannique. Avec la Grande-Bretagne, la Communauté peut devenir forte, unie et prospère et constituer, au centre des affaires mondiales, une force à respecter. Sans la Grande-Bretagne, elle est destinée à rester plus pauvre qu'elle ne le mérite et à ne siéger qu'au bas bout de la grande table de la diplomatie mondiale.

M. de Grailly et M. Nessler ont nettement demandé aux Britanniques ce qu'ils voulaient. Je vais le leur dire. Nous voulons être membres de la Communauté européenne, à égalité avec les autres Européens. Nous avons le droit de le demander, ce me semble. Notre position juridique est fort simple. Nous avons posé notre candidature à la Communauté au titre de l'article 237, sans poser de conditions spéciales. Sur le vu de notre demande, la Commission européenne a indiqué à la Communauté que rien ne s'opposait à une négociation. Nous attendons donc la décision du Conseil des Ministres.

Je ne dirai pas que nous l'attendons en toute confiance. Cinq des ministres, qui représentent une large proportion de la population de la Communauté, vont incontestablement voter en faveur de l'admission de la Grande-Bretagne, mais l'un d'eux, et un seul, répondra sans doute «non». Il le fera au nom du Président de la République Française, ce grand homme que nous respectons tous. C'est donc avec le plus grand respect que je lui dirai qu'il n'a ni le droit ni le pouvoir d'imposer à cinq pays, à cinq gouvernements alliés et à cinq parlements librement élus la volonté d'une seule nation, d'un seul gouvernement et d'un seul homme. Si je le dis, c'est parce que la politique française risque de condamner l'Europe à trois inadmissibles faiblesses.

Voyons la première. D'ici 1970, le produit national brut des Etats-Unis aura dépassé le milliard de dollars. L'accroissement que la production américaine a connu depuis cinq ans est égal à la totalité de la production de la France, de l'Allemagne et de l'Italie en 1966. Dans un tel contexte, n'est-il pas absurde de prétendre que les Six ou les pays

de l'A.E.L.E. seront capables de maintenir leur économie à flot d'ici 1970 et dans les années suivantes?

Le deuxième reproche que je ferai au Président de la République Française, c'est que sa décision réduit l'Europe à l'impuissance politique. Le monde entier, Europe comprise, s'est trouvé au bord de la guerre au moment de l'affaire de Cuba, sans que l'Europe soit consultée. Plus récemment, la guerre entre Israël et les pays arabes a bloqué le canal de Suez sans que l'Europe puisse rien faire pour l'empêcher. Une Europe divisée est donc une Europe impuissante.

Le dernier reproche que j'adresserai au gouvernement français concerne la sécurité et la stabilité de tous les peuples que nous représentons ici.

La stabilité de notre continent repose avant tout sur deux piliers. Le premier est la présence américaine qui garantit notre défense. Le second est l'intégration de la puissance et de l'énergie de l'Allemagne dans l'O.T.A.N. et la C.E.E.. La politique du Président de Gaulle fait trembler ces deux piliers. D'une part, elle est antiaméricaine et nous fait risquer de voir un jour les Américains rentrer chez eux. Quarante millions de morts témoignent du danger que cela représente. D'autre part, comme M. Kahn-Ackermann l'a montré ce matin, si l'Europe n'offre pas un cadre solide et satisfaisant à l'énergie du grand peuple allemand, un danger plus grand encore risquerait de surgir.

Prenons bien garde. En provoquant l'éclatement de l'O.T.A.N., qui a garanti la sécurité de l'Allemagne, en ébranlant les espoirs du peuple allemand qui reposent sur le Marché commun, en menaçant la sécurité de l'Allemagne, la France menace la sécurité de toute l'Europe et met en danger les peuples de France, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

J'en viens finalement à la façon dont on peut, dont on doit éviter ces risques de faiblesse économique, d'impuissance diplomatique et d'insécurité politique. La réponse est brève: il faut s'unir, en commençant par ouvrir des négociations en vue d'admettre la Grande-Bretagne dans la Communauté. Ces derniers mois, mon pays a reçu quelques coups douloureux, que l'on pourrait appeler insultes. J'espère que la Grande-Bretagne ne quittera pas la salle, comme l'a fait M. de Grailly hier après-midi. J'espère fermement qu'elle n'abandonnera pas la lutte, qu'elle ne perdra pas patience et qu'elle maintiendra sa candidature.

Il faut cependant noter que l'opinion publique britannique a évolué. La Grande-Bretagne ne peut

Mr. Griffiths (continued)

entitled to something better than humiliation. They will not be prepared to accept any half-way house — any country membership, as Mr. Macmillan described it. Nor will we be content to stay hanging about in the corner waiting for the French President to whistle. There will be talk in my country of alternatives, and Britain has alternatives. Those of us who believe in Europe will help to keep the lamps of Europe burning in the windows of Britain.

We need a sign from this Assembly that the barriers will be dismantled one day soon and that Britain will be made welcome in the European Community, where she belongs. We intend to join Europe for European reasons. Without Britain, Europe will be the weak sister among the continents. With Britain, it can be strong. With Britain, it can be rich. Without Britain, it may be poor. Without Britain, Europe's voice in the world could well cease to be listened to. With Britain, it will be heard with ever growing authority in Washington, in Moscow and in Peking.

Let us make the decision that history, geography, economics and politics demand. Let us start negotiations. Let us bring Britain in, because it is good for Europe, it is good for Britain, and it is good for the whole world. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I have no more speakers on my list.

I call the Rapporteur.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*). — My task has been made easier for me because there has been to a remarkable degree a unanimity in the Assembly, which shows clearly that an overwhelming majority of the peoples we represent are in favour of Britain becoming a member of the Community, not in some far distant future, not at the end of the 1970s or the beginning of the 1980s, but in the next few years. Also there is a remarkable degree of unanimity that negotiations in order to achieve this aim must start very soon.

The suggestion has been made that it might be necessary to call a special session of this Assembly. This is certainly a suggestion to be kept in mind. We cannot judge on this at the moment, but we might have to decide on it later.

Mr. de Grailly said that I have been partial. I have quoted the position in my report several

times and the main arguments of the French Government, and I do not think that this can be said. First, I have tried to produce arguments, and then I have put my own arguments against the arguments produced by the French Government. Frankly, I had expected Mr. de Grailly to try to show that my arguments were not valid, but not much effort has been made in that direction.

There was then the question of the competence of this Assembly. It has been the custom of the Assembly repeatedly to discuss questions concerning Britain and the EEC, and I do not think there has been any exception to that.

As to what Lord Gladwyn has called delayed membership, there is no indication at all that the French Government is interested in this. Certainly official representatives of the French Government have not given any indication in this direction. Also it has been proved during the debate that there is a great reluctance on the British side to accept the suggestion because the British Government does not want to be in a probationary situation which is quite understandable. Apart from that, even if both French and British Governments were to be interested in such a solution, very many difficulties would present themselves. How long would the transitional period be? Would this end automatically for membership? Most important of all, what would be the situation during this transitional period? Of course, the Community would have to go on and vital decisions would have to be taken which would be of great importance to Britain herself. As Lord Gladwyn said, this would certainly be of great interest to Britain. Britain ought to have some influence on these decisions and how to work out such a formula. I do not think there is any magic formula. It is more likely that there will be interminable negotiations on a formula and we might even be bogged down in such negotiations. I am sure that is not what Lord Gladwyn wants.

On the recommendation which has been presented to the Assembly, one technical remark must be made on paragraph 2 (b) of the English text. It is there stated:

“(b) to concentrate these negotiations on the major problems to be decided by the respective governments;”

That is a more correct text than the French text of the same paragraph which might create misunderstanding.

M. Griffiths (suite)

se contenter d'humiliations, elle n'est pas prête à accepter une demi-mesure, un statut de membre honoraire, comme dit M. Macmillan. Elle n'admettra pas non plus de rester dans un coin en attendant que le Président de la République Française la siffle. Nos citoyens vont parler de solutions de rechange, et la Grande-Bretagne n'en manque pas. Ceux de nous qui croient à l'Europe s'efforceront de faire brûler la lampe de l'Europe aux fenêtres des Britanniques.

Cette assemblée doit nous donner l'espoir que les obstacles seront abattus un jour prochain et que la Grande-Bretagne recevra, dans la Communauté européenne, la place qui lui revient. Nous voulons entrer dans l'Europe pour des raisons européennes. Sans la Grande-Bretagne, l'Europe restera la parente pauvre des autres continents. Avec la Grande-Bretagne, elle peut être forte, elle peut être riche. Sans elle, elle risque de rester pauvre et de ne plus faire entendre sa voix dans le monde. Avec elle, l'Europe se ferait entendre avec une autorité croissante à Washington, à Moscou et à Pékin.

Prenons la décision qu'exigent l'histoire, la géographie, l'économie et la politique. Entamons les négociations. Ouvrons les portes à la Grande-Bretagne, car ce sera pour le bien de l'Europe, pour le bien de la Grande-Bretagne et pour celui du monde tout entier. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La liste des orateurs est épuisée.

La parole est à M. le rapporteur.

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — Ma tâche a été facilitée par le remarquable degré d'unanimité qui règne à l'Assemblée, et qui montre clairement que, dans leur écrasante majorité, les peuples que nous représentons sont favorables à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, non pas dans quelque avenir éloigné, non pas un peu avant ou après 1980, mais dans les prochaines années. On estime également avec un remarquable degré d'unanimité que les négociations à cette fin doivent commencer très bientôt.

On a dit qu'il serait peut-être nécessaire de convoquer l'Assemblée en session extraordinaire. Nous pouvons certes y penser, sans rien pouvoir décider pour l'instant. Nous aurons peut-être à l'envisager plus tard.

Selon M. de Grailly, j'aurais été partial. Je ne crois pas l'avoir été, car, dans mon rapport, j'ai

plusieurs fois cité les prises de position et les principaux arguments du gouvernement français. J'ai tenté d'abord de présenter les arguments, puis d'opposer les miens à ceux du gouvernement français. A dire vrai, je prévoyais que M. de Grailly tenterait de démontrer mon argumentation, mais il n'a guère déployé d'efforts dans ce sens.

Pour ce qui est de la compétence de notre assemblée, nous avons coutume d'y discuter de questions concernant la Grande-Bretagne et la C.E.E.; je ne pense donc pas que nous ayons fait une exception à cet égard.

En ce qui concerne l'adhésion différée, comme l'appelle Lord Gladwyn, rien n'indique que le gouvernement français s'y intéresse. En tout cas, ses représentants officiels n'ont donné aucune indication de ce genre. Il ressort également du débat que le camp britannique hésite beaucoup à accepter cette suggestion, le gouvernement britannique répugnant à subir une période probatoire, ce qui est très compréhensible. Par ailleurs, même si cette solution intéressait les gouvernements français et britannique, elle soulèverait de nombreuses difficultés. Combien de temps la période transitoire durerait-elle? Aboutirait-elle automatiquement à l'adhésion? Et, surtout, quelle serait la situation au cours de cette période de transition? Comme la Communauté devrait naturellement continuer de fonctionner, elle aurait à prendre des décisions capitales pour elle mais aussi très importantes pour la Grande-Bretagne, comme l'a fait observer Lord Gladwyn. La Grande-Bretagne devrait pouvoir exercer une certaine influence sur ces décisions, mais comment en établir la formule? Je ne crois pas qu'il y ait une formule magique. Je vois plutôt d'interminables négociations dans lesquelles nous risquerions même de nous enliser. Ce n'est certainement pas ce que désire Lord Gladwyn.

En ce qui concerne la recommandation présentée à l'Assemblée, une remarque technique s'impose au sujet du paragraphe 2 (b) du texte anglais. Ce dernier se présente comme suit:

«(b) *to concentrate the negotiations on the major problems to be decided by the respective governments.*»

Ce texte est plus correct que la version française du même paragraphe, laquelle peut prêter à confusion.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would have liked to say a few words, but, as time is short, I will confine myself to the conclusions I draw as Chairman of the Committee and Representative at the Assembly. The political debate of the last two days has made the following facts quite clear:

1. The overwhelming majority of European parliamentarians rejects the political methods as well as most of the arguments so far offered by General de Gaulle in connection with the enlargement and future unification of Europe.

2. The French President is going the right way about to isolate his country and the real interests of his people from those of his partners in Europe, and nobody regrets this more than we in Germany.

3. The solidarity of the Europeans, so often professed by de Gaulle vis-à-vis the gigantic rivalry of the super-powers and the sudden emergence of a new world power in Asia — China — sounds an increasingly hollow phrase when it is compared to the policy being pursued by the French inside, for and outside Europe.

4. The five partners in the EEC are firmly determined to maintain their conception of European unification in the face of the French view.

What practical consequences does this have for the immediate future?

(a) Binding commitments in the Treaty of Rome, and politically and morally cogent necessities, demand the urgent start of negotiations with Britain.

(b) All the problems and questions connected with British accession, and the enlargement of the Community, raised more especially by France, can and shall be dealt with together at the conference table.

(c) These cover, in particular, the examination of transitional solutions or phased accession, which

admittedly the British Government, for understandable reasons, does not accept at the present, but which it cannot and would not seek to exclude at the stage of true negotiations.

These negotiations will be long and arduous. In the end British accession will happen — and this, too, is stated in the report of the Brussels Commission — because there is no problem in the economic, technical, financial and political spheres which cannot be solved with goodwill, skill in negotiation and a true European spirit.

If, however, the French President persists in steering a collision course, public opinion in his country and our friends and colleagues in the French National Assembly must be assured that we shall not recoil. We must be prepared for the crisis. Our parliaments and our governments, are armed for the fray: we shall have not only to speak, but to act, and I would recall here the fact of the impending new decisions to be taken on the agricultural settlement, the development and financial aid to the associated countries in Africa, the future energy policy of the Community — all questions in which the French Government has a definite, and indeed a vital interest.

The alternative we put forward is: a Europe of the future, enlarged and strengthened by the accession of Britain and Scandinavia.

All of us still hope for insight, political good sense and respect for the dignity and self-esteem of all partners concerned.

The creative forces of this old, yet eternally young continent, and of the vigorous young generation in Europe, demand that we do not sink back into pusillanimity, lose our visions of unification and let them slip between our fingers, but that, in the eyes of history, and of generations to come we shall be proud to have been Europeans, and to have cherished, increased and passed on our heritage.

For all these reasons I invite you to vote in favour of the draft Recommendation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld, président de la Commission des Affaires Générales.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, j'aurais voulu, moi aussi, vous adresser quelques paroles. Mais, étant donné l'heure tardive, je me bornerai à vous faire part des conclusions que je tire de ce débat, en ma double qualité de président de la commission et de Représentant à l'Assemblée. Les débats politiques de ces deux derniers jours ont fait ressortir avec toute la netteté désirable les faits suivants :

1. La majorité écrasante des parlementaires européens repousse les méthodes politiques, comme aussi la plupart des arguments du Général de Gaulle connus jusqu'à présent, en ce qui concerne l'élargissement des Communautés et l'unification future de l'Europe.

2. Le Président de la République Française fait tout ce qu'il faut pour isoler son pays et les véritables intérêts de son peuple de ceux de ses partenaires européens, et personne ne le regrette plus que nous autres Allemands.

3. Les appels réitérés de de Gaulle à la solidarité des Européens face à la compétition gigantesque des superpuissances, à la montée rapide d'une nouvelle puissance mondiale en Asie, la Chine, sonnent de plus en plus creux quand on les confronte avec la politique française pratiquée en Europe, pour l'Europe, et hors d'Europe.

4. Les cinq partenaires de la France dans la C.E.E. sont fermement décidés à maintenir leur conception de la politique à suivre pour l'unification de l'Europe, face à la conception française.

Quelles sont les conséquences politiques pratiques de cet état de choses pour l'avenir immédiat ?

(a) Des clauses obligatoires du Traité de Rome, des nécessités politiques et morales impérieuses exigent que les négociations avec l'Angleterre soient ouvertes sans délai.

(b) A la table de conférence, toutes les questions, tous les problèmes que posent l'adhésion britannique, l'élargissement de la Communauté, ceux que soulève notamment la France, pourront et devront être débattus en commun.

(c) Il faut y inclure, en particulier, l'étude des solutions transitoires ou de l'adhésion par étapes

que le gouvernement britannique repousse encore à l'heure actuelle, il est vrai, pour des raisons compréhensibles, mais qu'au stade des négociations réelles il ne pourra ou ne voudra plus repousser.

Les négociations seront longues et difficiles ; mais elles aboutiront à l'entrée de la Grande-Bretagne — cela aussi se trouve dans le rapport de la Commission de Bruxelles — parce qu'il n'existe pas de problème, qu'il soit d'ordre économique, technique, financier ou politique, qu'on ne puisse résoudre en y mettant de la bonne volonté, beaucoup de diplomatie et un esprit véritablement européen.

Mais si le Président de la République Française persiste à vouloir la collision, il faut que l'opinion publique de son pays, comme aussi nos collègues et amis de l'Assemblée nationale française, sachent que la peur ne nous fera pas reculer. Nous devons nous préparer à la crise. Nos gouvernements, nos parlements sont armés : nous devons alors non seulement parler, mais agir, et je vous rappelle le règlement agricole sur lequel il faudra prendre incessamment une nouvelle décision, l'assistance technique et financière aux pays africains associés à la Communauté, la politique future de la Communauté en matière d'énergie, toutes questions qui intéressent puissamment le gouvernement français, ou, pour mieux dire, qui touchent à ses intérêts vitaux.

La solution de rechange que nous proposons c'est l'Europe de l'avenir, élargie et fortifiée par l'entrée de l'Angleterre et des pays scandinaves.

Nous persistons à croire que tous les partenaires sauront faire preuve de compréhension et de sagesse politique dans le respect mutuel de leur dignité et avec toute l'estime qu'ils se doivent.

Les forces créatrices de ce continent si vieux et pourtant éternellement jeune, la nouvelle génération européenne pleine de dynamisme exigent de nous que nous ne retombions pas dans la pusillanimité, que nous ne laissions pas s'évanouir le rêve de notre union, que nous ne le laissions pas filer entre nos doigts, afin que, devant l'histoire, devant les générations futures, nous puissions être fiers d'avoir été des Européens, fiers d'avoir conservé, augmenté et transmis l'héritage du passé.

C'est pour toutes ces raisons que je vous invite à voter le projet de recommandation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

The President (continued)

The General Affairs Committee has submitted a draft Recommendation in Document 424.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — In the circumstances, voting will be by roll-call.

Mr. Sibille has requested to be allowed to explain his vote.

I call Mr. Sibille.

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — Mr. President, as a European I have always fought for the entry of Great Britain into the Common Market and, if I remember rightly, when, to safeguard her interests, she did not become a member, we in WEU and in the Council of Europe nevertheless went to meet her and invite her to join us.

I note that the terms which have been used against France were never used against Great Britain. It is for this reason that, as a European, I shall vote against the draft Recommendation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux to explain his vote.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I should like to be sure, with regard to the draft Recommendation before us, that it is the English text which is authentic and not the French text.

A VOICE (Translation). — As at the United Nations.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — As at the United Nations or elsewhere.

In the case of paragraph 2 (b), the English text should be considered as authentic, since the French text does not say at all the same thing.

I suppose the Rapporteur would agree with this.

The PRESIDENT (Translation). — If I understand aright, this is merely a question of translation in the two languages. The Rapporteur has already referred to the English text. The French wording of sub-paragraph (b) should be as follows:

“(b) *de centrer ces négociations sur les grands problèmes à trancher par les gouvernements respectifs;*”

We shall now take a vote by roll-call.

The voting will begin with Mrs. Maxsein.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	50
Ayes	43
Noes	7
Abstentions	0

*The draft Recommendation is therefore adopted*².

5. Revival of the idea of the political union of Europe

(*Doc. 434*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Leynen and Mr. Radoux have tabled a Motion for an Order on the revival of the idea of the political union of Europe.

This proposal has been distributed as Document 434, the French text of which has been revised.

1. See page 39.

2. See page 41.

M. le Président (suite)

Dans le Document 424, la Commission des Affaires Générales présente un projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il une opposition au projet de recommandation?...

M. SIBILLE (*Italie*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

M. Sibille a demandé la parole pour une explication de vote.

Je la lui donne.

M. SIBILLE (*Italie*). — M. le Président, en tant qu'Européen, j'ai toujours bataillé pour que l'Angleterre entre dans le Marché commun et, si j'ai bonne mémoire, lorsque, pour sauvegarder ses intérêts, elle n'a pas adhéré, aussi bien à l'U.E.O. qu'au Conseil de l'Europe, nous sommes toujours allés à sa rencontre pour l'inviter à se joindre à nous.

Je constate que les termes dont on s'est servi contre la France n'ont jamais été utilisés à l'encontre de la Grande-Bretagne. C'est pour ce motif que, comme Européen, je voterai contre le projet de recommandation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radoux pour une explication de vote.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, je voudrais être bien certain, en ce qui concerne le projet de recommandation qui nous est soumis, que c'est le texte anglais qui prévaut et non le texte français.

UNE VOIX. — Comme à l'O.N.U.

M. RADOUX (*Belgique*). — Comme à l'O.N.U. ou ailleurs.

Pour le (b) du paragraphe 2, c'est le texte anglais qui doit faire foi, le texte français ne disant absolument pas la même chose.

Je suppose qu'il en est bien ainsi dans l'esprit du rapporteur.

M. le PRÉSIDENT. — Si je comprends bien, il ne s'agit que d'un problème de traduction dans les deux langues. Déjà le rapporteur s'est référé au texte anglais. Le paragraphe (b) devrait être libellé en français comme suit:

«(b) de centrer ces négociations sur les grands problèmes à trancher par les gouvernements respectifs.»

Nous devons maintenant procéder au vote par appel nominal.

Celui-ci commencera par le nom de Mme Maxsein.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹:

Nombre de votants	50
Pour	43
Contre	7
Abstentions	0

Le projet de recommandation est adopté².

5. *Relance de l'idée de l'union politique de l'Europe*

(Doc. 434)

M. le PRÉSIDENT. — MM. Leynen et Radoux ont déposé une proposition de directive sur la relance de l'idée de l'union politique de l'Europe.

Cette proposition a été distribuée sous le n° 434, dont le texte français a été révisé.

1. Voir page 39.

2. Voir page 41.

The President (continued)

In accordance with Rule 30, paragraph 2, of the Rules of Procedure, this Motion may be put to the vote without first being referred to Committee.

Does anyone wish to speak?...

I shall ask you to vote on the Motion for an Order by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

*The Motion for an Order is adopted unanimously with one abstention*¹.

6. Close of the Session

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we have come to the end of our work.

Before declaring the Session closed, may I say that, in a parliamentary assembly, especially when we are members of the same family, the European family, it is not a bad thing that the debates should at certain moments be somewhat lively — that is the right of all members of parliament.

I declare the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union closed.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.20 p.m.)

1. See page 42.

M. le Président (suite)

En application de l'article 30, paragraphe 2, du Règlement, cette proposition de directive peut être mise aux voix sans renvoi préalable en commission.

Personne ne demande la parole?...

Je mets la proposition de directive aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

La proposition de directive est adoptée à l'unanimité moins une abstention¹.

6. Clôture de la session

M. le **PRESIDENT**. — Mesdames, Messieurs, nous sommes arrivés au terme de nos travaux.

Avant de déclarer close notre session, permettez-moi de vous dire que, dans une assemblée parlementaire, surtout lorsque l'on se trouve dans une même famille, la famille européenne, il n'est pas mauvais que les débats soient, à certains moments, assez vifs. C'est le droit de tous les parlementaires.

Je déclare close la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 20)

1. Voir page 42.

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

I — First Part of the Thirteenth Ordinary Session
II — Second Part of the Thirteenth Ordinary Session

	Page
A	
Accounts of the Assembly for the financial year 1966	
Presentation of the Motion to approve the final — ..	II - 72-73
Vote on the Motion	II - 73
Action taken in national parliaments	
Presentation of the Report	I - 168-169 II - 86
Debate on the Report	I - 169-170
Address by :	
— the Provisional President	I - 57-59
— the President	I - 61-64 II - 45-49
— Mr. Stonehouse	I - 71-74
— Mr. Rodgers	I - 87-90
— Mr. Reynolds	I - 116-120
— Mr. Grégoire	I - 178-182
— Replies to questions	I - 197-199
— Mr. Luns	II - 193-196
— Reply to a question	II - 197
Aerospace symposium (see : Organisation of an —)	
Aircraft industry (see : European collaboration in the —)	
Atlantic co-operation (see : Europe and —)	
Attendance Lists	I - 17, 21, 23, 27, 38, 45 II - 13, 18, 25, 30, 34, 38
B	
British application for membership of the European Communities	
Presentation of the Report	II - 159-162
Debate on the Report	II - 162-193, 197-216
Address by Mr. Luns	II - 193-196
— Question and reply ...	II - 196-197
Vote on the draft Recommendation	II - 217

	Page
Budget of the Assembly for 1968	
Presentation of the — ...	II - 72-73
Vote on the draft —	II - 73
Budget of the ministerial organs of WEU for 1967	
Presentation of the Report	II - 72-73
Vote on the draft Opinion	II - 73-74
C	
Committees	
Nomination of members for —	I - 13-16, 80
Changes in the composition of —	I - 159, 224 II - 71, 85, 158
Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions (see : Creation of a —)	
Cost of defending Western Europe (Docs. 406 and 426); State of European Security (Docs. 407 and 425)	
Address by Mr. Reynolds ..	I - 116-120
Presentation of the Reports	
— Doc. 406	I - 139-141
— Doc. 407	I - 141-146
— Doc. 426	II - 74-75
— Doc. 425	II - 87-92
Debate on the Reports	
— Docs. 406 and 407	I - 146-154
— Doc. 425	II - 92-101
Amendment No. 1 (Doc. 406) by Mr. Beauguitte	I - 154
— Adoption of the Amendment	I - 154
Amendment No. 1 (Doc. 407) by Mr. Kirk	I - 155-156
— Adoption of the Amendment	I - 156
Amendment No. 2 (Doc. 407) by Mr. Blenkinsop ..	I - 156-157
— Adoption of the Amendment	I - 157

	Page
Votes on the draft Recommendations	
— Doc. 406	I - 154
— Doc. 407	I - 156
— Doc. 426	II - 75
— Doc. 425	II - 102
Votes on the draft Resolutions	
— Doc. 406	I - 154
— Doc. 407	I - 157
— Doc. 425	II - 102
Vote on the draft Order (Doc. 407)	I - 157
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	
Presentation of the Report	I - 65
Debate on the Report	I - 66-70
Vote on the draft Resolution	I - 70
Credentials	
Examination of —	I - 59-61, 224 II - 45
D	
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	
Presentation of the Report	II - 49-52
Debate on the Report	II - 53-70, 75-81
Proposal by Mr. Bourgoïn	II - 81-82
— Rejection of the proposal	II - 82
Amendment No. 1 by Mr. Schulz	II - 82-83
— Adoption of the Amendment	II - 84
Amendment No. 2 by Mr. Draeger	II - 83
— Rejection of the Amendment	II - 84
Vote on the draft Recommendation	II - 84
E	
Establishment of a Standing Technological Committee — Motion for a Resolution	
Reference to Committee ..	II - 123
European collaboration in the aircraft industry	
Presentation of the Report	I - 70-71 II - 109-112
Address by Mr. Stonehouse	I - 71-74
Debate on the Report	I - 74-79 II - 112-114

	Page
Amendment No. 1 by Mr. Richter	I - 79-80
— Adoption of the Amendment	I - 80
Vote on the draft Recommendation	I - 80 II - 114
European Communities (see : British application for membership of the —)	
Europe and Atlantic co-operation	
Presentation of the Report	I - 170-174
Debate on the Report	I - 174-178
Vote on the draft Recommendation	I - 178
G	
Greece	
The situation in — Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure	I - 138
Presentation of the Motion	I - 192
Debate on the Motion	I - 192-196
Amendment No. 1 by Mr. Silkin	I - 196-197
— Adoption of the Amendment	I - 197
Vote on the draft Recommendation	I - 197
M	
Middle East	
Situation in the — Motion for a Resolution with a request for urgent procedure	I - 100
— Reference to Committee	I - 101
— Adoption of urgent procedure	I - 101
Presentation of the draft Recommendations (Docs. 415 and 416)	I - 200-202
Debate on the draft Recommendations	I - 202-218
Amendment No. 2 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 218
— Rejection of the Amendment	I - 218
Amendment No. 3 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 218-219
— Adoption of the Amendment	I - 219

	Page
Amendment No. 4 (Doc. 415) by Mr. Silkin	I - 219
— Rejection of the Amendment	I - 219
Amendment No. 1 (Doc. 415) by Mr. Basile	I - 219-220
— Rejection of the Amendment	I - 220
Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 220-221
— Rejection of the Amendment	I - 221
Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	I - 221-222
— Adoption of the Amendment	I - 222
Amendment No. 1 (Doc. 416) by Mr. Basile	I - 223
— Rejection of the Amendment	I - 223
Amendment No. 3 (Doc. 416) by Mr. Matteotti	I - 223
— Adoption of the Amendment	I - 223
Votes on the draft Recommendations	
— Doc. 415	I - 220
— Doc. 416	I - 224
Vote on the Motion for an Order (Doc. 417)	I - 220
Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report of the Council (see : Report of the Council, Twelfth Annual)	
O	
Order of Business	
Adoption of the —	I - 65 II - 49
Change in the —	II - 75
Orders of the Day of the Sitings	I - 11, 20, 22, 24, 36, 41 II - 11, 14, 23, 29, 33, 36
Organisation of an aerospace symposium — Motion for an Order	
Adoption of the Motion ..	II - 114

	Page
P	
Parliaments (see : Action taken in national —)	
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
Presentation of the Report	II - 115-119
Debate on the Report	II - 119-123, 125-154
Amendment by Mr. Radoux	II - 154-156
— Adoption of the Amendment	II - 157
Vote on the draft Recommendation	II - 157
Political union of Europe (see : Revival of the idea of the —)	
President	
Election of the —	I - 61
Address by the —	I - 61-64 II - 45-49
R	
Report of the Council, Twelfth Annual (Doc. 401)	
Motion to disagree with the content of the — (Doc. 413)	I - 138
Presentation of the Report by the Chairman of the Council	I - 178-182
Statement by Mr. Tinaud .	I - 182-184
Statement by Mr. Blachstein	I - 184-185
Questions put to the Chairman of the Council	I - 185-186
— Replies to questions ...	I - 197-199
General Debate	I - 186-187, 189-190
Presentation of the Motion	I - 187-188
Adoption of the Motion ..	I - 199
Revival of the idea of the political union of Europe — Motion for an Order	
Adoption of the Motion ..	II - 218
S	
Session	
Opening of the —	I - 56
Adjournment of the — ...	I - 224
Resumption of the —	II - 44
Close of the —	II - 218

	Page
Six and seven power Europe	
Presentation of the Report	I - 81-85
Debate on the Report	I - 85-87, 90-100, 102-116, 120-127, 128-129
Address by Mr. Rodgers ...	I - 87-90
Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	I - 129
— Adoption of the Amend- ment	I - 130
Amendment No. 2 by Mr. de Grailly	
— Withdrawal of the Amendment	I - 130
Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 130-134
— Adoption of the con- solidated Amendment..	I - 134
Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 134-137
— Rejection of the Amend- ment	I - 137
Vote on the draft Recom- mendation	I - 137-138
Standing Technological Com- mittee	
(see : Establishment of a —)	
State of European security (see : Cost of defending Wes- tern Europe)	
State of European space activ- ities	
Presentation of the Report	I - 160-164 II - 102-105
Debate on the Report	I - 164-168 II - 105-107
Vote on the draft Recom- mendation	I - 168 II - 107

T

Texts adopted

Motion to disagree with the content of the Twelfth An- nual Report of the Council	I - 51
Recommendations :	
— 150 — European colla- boration in the aircraft industry	I - 19
— 151 — Six and seven power Europe	I - 30
— 152 — The cost of de- fending Western Europe — Infrastructure and NADGE	I - 31

	Page
— 153 — State of Euro- pean security	I - 33
— 154 — The state of Euro- pean space activities — European space and sa- tellite technology and in- ternational competition	I - 39
— 155 — Europe and Atlantic co-operation ..	I - 40
— 156 — The situation in Greece	I - 50
— 157 — The situation in the Middle East	I - 52
— 158 — The situation in the Middle East	I - 54
— 159 — The cost of de- fending Western Europe	II - 20
— 160 — Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank ..	II - 21
— 161 — State of Euro- pean security	II - 26
— 162 — State of Euro- pean space activities ...	II - 28
— 163 — European colla- boration in the aircraft industry	II - 31
— 164 — Political respon- sibilities of WEU coun- tries outside Europe	II - 35
— 165 — The British ap- plication for membership of the European Com- munities	II - 41
Resolutions :	
— 32 — Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aero- space Questions	I - 18
— 33 — Rôle of the Assembly in scrutinising the cost of defending Western Europe — In- frastructure and NADGE	I - 32
— 34 — Withdrawal of NATO-assigned forces from the Federal Repub- lic of Germany	I - 34
— 35 — The future of the Atlantic Alliance	II - 27
Opinion :	
— 14 — Budget of the mi- nisterial organs of WEU for the financial year 1967	II - 19
Orders :	
— 31 — State of European security	I - 35

INDEX

	Page		Page
— 32 — The situation in the Middle East	I - 53	Tributes	
— 33 — The organisation of an aerospace symposium	II - 32	— to Mr. Fritz Erler	I - 56
— 34 — The revival of the idea of the political union of Europe	II - 42	— to Mr. Antonio Azara . . .	I - 56-57
		— to Mr. Gustave Alric . . .	II - 44
		V	
		Vice-Presidents	
		Election of the six —	I - 64-65

INDEX OF SPEAKERS

I — First Part of the Thirteenth Ordinary Session
II — Second Part of the Thirteenth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Mr. Abelin (France) :		Mr. Blachstein (Federal Republic of Germany) :	
Six and seven power Europe		Statement on the Twelfth Annual Report of the Council	I - 184-185
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 132	Mr. Blenkinsop (United Kingdom) :	
The British application for membership of the European Communities	II - 206-209	Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report	I - 189
B		The situation in the Middle East	I - 214-215
Mr. Badini Confalonieri (Italy) :		Mr. Blumenfeld (Federal Republic of Germany) :	
Address by the President ..	I - 61-64	Six and seven power Europe	
	II - 45-49	— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 137
Election of the six Vice-Presidents	I - 64, 65	Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report	I - 187-188
Tribute		The situation in the Middle East	I - 216-218
— to Mr. Gustave Alric ..	II - 44-45	— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	I - 222
Examination of credentials	II - 45	Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 153-154
Mr. Basile (Italy) :		— Point of order	II - 127, 131, 132
The situation in the Middle East		The British application for membership of the European Communities	II - 216
— Amendment No. 1 (Doc. 415) by Mr. Basile	I - 219-220	Mr. Bohy (Belgium) :	
— Amendment No. 1 (Doc. 416) by Mr. Basile	I - 223	The situation in the Middle East	I - 200-202
Mr. Beauguitte (France) :		— Amendment No. 2 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 218
The cost of defending Western Europe		— Amendment No. 3 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 219
— Amendment No. 1 by Mr. Beauguitte	I - 154	— Amendment No. 1 (Doc. 415) by Mr. Basile	I - 220
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 53-57	— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 221
State of European security	II - 92-94, 99	— Amendment No. 1 (Doc. 416) by Mr. Basile	I - 223
Mr. Berkhan (Federal Republic of Germany) :		Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 67
State of European space activities	I - 160-164		
Mr. Bettiol (Italy) :			
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 58-60		

	Page		Page
Political responsibilities of WEU countries outside Europe		Mr. Delforge (<i>Belgium</i>):	
— Amendment by Mr. Radoux	II - 156	Six and seven power Europe	
Mr. Bos (<i>Netherlands</i>):		— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 135-136
Six and seven power Europe	I - 97-99	Mr. Dodds-Parker (<i>United Kingdom</i>):	
Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):		The situation in the Middle East	I - 202-205
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	I - 69	Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 60-63
European collaboration in the aircraft industry	I - 70-71 II - 113-114	Sir Alec Douglas-Home (<i>United Kingdom</i>):	
— Amendment No. 1 by Mr. Richter	I - 79	Six and seven power Europe	I - 90-91
The cost of defending Western Europe; State of European security	I - 150-151	Mr. Draeger (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European space activities	I - 167-168 II - 106-107	Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 63-65
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 70	— Amendment No. 2 by Mr. Draeger	II - 83
— Amendments Nos. 1 and 2 by Mr. Schulz and by Mr. Draeger	II - 81, 82	E	
Mr. Brown (<i>United Kingdom</i>):		Mr. Edelman (<i>United Kingdom</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	I - 66-67, 69-70	Six and seven power Europe	I - 81-85, 107-109, 128, 129
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank		— Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	I - 129
— Amendments Nos. 1 and 2 by Mr. Schulz and by Mr. Draeger	II - 82	— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 130, 133, 134
D		— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 135
Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>):		Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 139-142
Six and seven power Europe		— Point of order	II - 129
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 136	Mr. Edwards (<i>United Kingdom</i>):	
The situation in Greece	I - 192, 195-196	The cost of defending Western Europe	I - 139-141 II - 74-75
The situation in the Middle East		Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 80-81
— Amendment No. 2 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 218	— On a point of order ..	II - 57-58
— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 221	— Amendments Nos. 1 and 2 by Mr. Schulz and by Mr. Draeger	II - 81, 83
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 119-121, 121-123, 127-128	State of European security	II - 101
— Personal statement	II - 179, 213	Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 136-138

	Page
— Point of order	II - 128-129
— Amendment by Mr. Radoux	II - 155
F	
Mr. Fitch (<i>United Kingdom</i>):	
The cost of defending Western Europe	
— On a point of order . .	II - 75
Mr. Flämig (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European space activities	I - 165-167
Mr. Flornoy (<i>France</i>):	
The British application for membership of the European Communities	II - 170
— Personal statement . . .	II - 184
Mr. Fossé (<i>France</i>):	
Action taken in national parliaments	I - 168-169
Sir Geoffrey de Freitas (<i>United Kingdom</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	I - 67-68
G	
Lord Gladwyn (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe	I - 91-93
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 150-152
The British application for membership of the European Communities	II - 197-199, 200
Mr. Goedhart (<i>Netherlands</i>):	
Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report	I - 189, 199
The situation in the Middle East	I - 210-212
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 49-52, 69, 78-80
— Amendment No. 2 by Mr. Draeger	II - 84
Mr. de Grailly (<i>France</i>):	
Six and seven power Europe	I - 102-107, 112-113 126-127
— Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	I - 129

	Page
— Amendment No. 2 by Mr. de Grailly	I - 130
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 130, 131-132, 133
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 134-135
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 115-119, 121, 125-126
— Point of order	II - 127
The British application for membership of the European Communities	II - 200-205
Mr. Grégoire (<i>Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council</i>):	
Presentation of the Twelfth Annual Report of the Council	I - 178-182
Replies to questions	I - 197-199
Mr. Griffiths (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe	I - 120-122
Europe and Atlantic co-operation	I - 175-177
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
— Point of order	II - 129
The British application for membership of the European Communities	II - 213-215
H	
Mr. Hansen (<i>Luxembourg</i>):	
Action taken in national parliaments	II - 86
Mr. Heffer (<i>United Kingdom</i>):	
On a point of order	I - 59
Six and seven power Europe	I - 96-97
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	
— Point of order	II - 82
The British application for membership of the European Communities	II - 172-174
Mr. Housiaux (<i>Belgium</i>):	
Orders of the Day	I - 101
Six and seven power Europe	I - 122-125
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 134

	Page		Page
J			
Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>):		The British application for membership of the European Communities	II - 190-193
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 144-146	Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
The British application for membership of the European Communities	II - 174-175	Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	I - 68
Mr. Jeger (<i>United Kingdom</i>):		The situation in the Middle East	I - 205-206
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 68-69	Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 146-149
Political responsibilities of WEU countries outside Europe		— Point of order	II - 129
— Point of order	II - 130	Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
K		Examination of credentials	I - 60
Mr. Kahn-Ackermann (<i>Federal Republic of Germany</i>):		Six and seven power Europe	I - 93-94
Six and seven power Europe	I - 85-87	Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 137	— Point of order	II - 130
The situation in Greece	I - 192-193	The British application for membership of the European Communities	II - 170-172
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 138-139	L	
The British application for membership of the European Communities	II - 166-169	Mr. Lenze (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Mr. Kempfner (<i>Federal Republic of Germany</i>):		The situation in Greece	I - 193
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	I - 65, 68-69	The situation in the Middle East	I - 212-214
Mr. Kershaw (<i>United Kingdom</i>):		Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 75-78
European collaboration in the aircraft industry	I - 77-79 II - 109-112	— Amendment No. 1 by Mr. Schulz	II - 83
Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>):		State of European security	II - 95-98, 99
State of European security		Mr. Leynen (<i>Belgium</i>):	
— Amendment No. 1 by Mr. Kirk	I - 155, 156	Election of the President	I - 61
Europe and Atlantic cooperation	I - 174-175	Election of the six Vice-Presidents	I - 65
Twelfth Annual Report of the Council	I - 186-187	Six and seven power Europe	
The situation in Greece	I - 193-194, 196, 197	— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 131, 132, 133-134
The situation in the Middle East		Questions put to the Chairman of the Council	I - 185-186
— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 221	The situation in the Middle East	
		— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 220-221
		— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	I - 222

	Page
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
— Point of order	II - 127, 128
— Amendment by Mr. Radoux	II - 154-155, 156
Question put to Mr. Luns.	II - 196-197
Lord Listowel (<i>United Kingdom</i>):	
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 3 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 219
The British application for membership of the European Communities	II - 188-190
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	I - 67
The cost of defending Western Europe; State of European security	I - 151-154
The situation in Greece ..	I - 194-195
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	I - 222
Mr. Luns (<i>Minister for Foreign Affairs of the Netherlands</i>):	
Address by —	II - 193-196
— Reply to a question ..	II - 197
M	
Mr. Matteotti (<i>Italy</i>):	
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 3 (Doc. 416) by Mr. Matteotti .	I - 223
Mrs. Maxsein (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European space activities	II - 105-106
Mr. von Merkatz (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Europe and Atlantic co-operation	I - 170-174, 177-178
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 142-144
The British application for membership of the European Communities	II - 179-182

	Page
Mr. de Montesquiou (<i>France</i>):	
Question put to the Chairman of the Council	I - 189
The situation in the Middle East	I - 206-207
State of European space activities	II - 102-105, 106
Mr. Moutet (<i>France</i>):	
Tributes	
— to Mr. Fritz Erler	I - 56
— to Mr. Antonio Azara .	I - 56-57
Address by the Provisional President	I - 57-59
Examination of credentials	I - 59-60, 60-61
Election of the President .	I - 61
Six and seven power Europe	I - 109-111, 112
— Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	I - 129
Action taken in national parliaments	I - 169-170

N

Mr. Nessler (<i>France</i>):	
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
— Point of order	II - 129-130
The British application for membership of the European Communities	II - 211-213
Viscount Norwich (<i>United Kingdom</i>):	
Defence of the Mediterranean and the NATO southern flank	II - 65-67, 69

P

Mr. Peel (<i>United Kingdom</i>):	
The situation in Greece ..	I - 192
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 132-134
Mr. Pounder (<i>United Kingdom</i>):	
State of European space activities	I - 164-165
European collaboration in the aircraft industry	II - 112-113
Mr. Prélôt (<i>France</i>):	
The situation in Greece	
— On a point of order ..	I - 197

	Page		Page
R			
Mr. Radius (<i>France</i>):			
Six and seven power Europe	I - 112		
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 135		
— Explanation of vote ...	I - 137-138		
State of European security			
— Amendment No. 1 by Mr. Kirk	I - 156		
Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 149-150		
— Point of order	II - 128, 131-132		
Mr. Radoux (<i>Belgium</i>):			
Six and seven power Europe	I - 99-100		
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 133		
State of European security	I - 141-146 II - 87-92, 98, 99-101		
— Amendment No. 1 by Mr. Kirk	I - 155, 156		
— Amendment No. 2 by Mr. Blenkinsop	I - 157		
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1968; Accounts of the administra- tive expenditure of the As- sembly for the financial year 1966 — The Auditor's Re- port and Motion to approve the final accounts; Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1967	II - 72-73		
Political responsibilities of WEU countries outside Europe			
— Amendment by Mr. Ra- doux	II - 152-153, 155-156		
The British application for membership of the Euro- pean Communities	II - 185-188		
— Explanation of vote ...	II - 217		
Mr. Reynolds (<i>United King- dom Minister of Defence for Administration</i>):			
Address by —	I - 116-120		
Mr. Richard (<i>United King- dom</i>):			
Six and seven power Europe	I - 94-96		
Mr. Richter (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
European collaboration in the aircraft industry	I - 75-77		
		— Amendment No. 1 by Mr. Richter	I - 79, 80
		Mr. Rodgers (<i>Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the Uni- ted Kingdom</i>):	
		Address by —	I - 87-90
		The British application for membership of the Euro- pean Communities	II - 162-165
S			
		Mr. St. John-Stevás (<i>United Kingdom</i>):	
		The British application for membership of the Euro- pean Communities	II - 183-184
		Mr. Sandys (<i>United Kingdom</i>):	
		Six and seven power Europe	I - 125-126
		— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	I - 132-133, 134
		Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
		— Point of order	II - 131
		The British application for membership of the Euro- pean Communities	II - 169-170
		Mr. Schulz (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
		The situation in the Middle East	I - 207-210
		Defence of the Mediterra- nean and the NATO south- ern flank	
		— Amendment No. 1 by Mr. Schulz	II - 82-83
		Political responsibilities of WEU countries outside Europe	II - 134-136
		The British application for membership of the Euro- pean Communities	II - 176-179
		Mr. Sibille (<i>Italy</i>):	
		The situation in Greece ..	I - 193
		The situation in the Middle East	
		— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	I - 222
		Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
		— Point of order	II - 131

INDEX

	Page		Page
The British application for membership of the European Communities			
— Explanation of vote ...	II - 217		
Mr. Silkin (<i>United Kingdom</i>):			
Six and seven power Europe			
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	I - 136-137		
The situation in Greece ..	I - 194		
The situation in the Middle East	I - 215-216		
The British application for membership of the European Communities	II - 209-211		
Mr. van der Stoep (<i>Netherlands</i>):			
The British application for membership of the European Communities	II - 159-162, 215		
Mr. Stonehouse (<i>Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom</i>):			
Address by —	I - 71-74		
Dr. Shirley Summerskill (<i>United Kingdom</i>):			
The British application for membership of the European Communities	II - 184-185		
		T	
		Mr. Tinaud (<i>France</i>):	
		Statement on the Twelfth Annual Report of the Council	I - 182-184
		V	
		Mr. Vedovato (<i>Italy</i>):	
		Six and seven power Europe	I - 113-116
		The cost of defending Western Europe; State of European security	I - 146-149
		Mr. Vogt (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
		The British application for membership of the European Communities	II - 200
		Mr. Vos (<i>Netherlands</i>):	
		The situation in the Middle East	
		— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	I - 221
		Political responsibilities of WEU countries outside Europe	
		— Point of order	II - 130-131
		The British application for membership of the European Communities	II - 205-206

INDEX ANALYTIQUE

I — Première partie de la Treizième session ordinaire
II — Deuxième partie de la Treizième session ordinaire

	Page		Page
A			
Action entreprise dans les parlements nationaux		Vote sur les projets de recommandations	
Présentation des rapports	I - 168-169	— Doc. 404	I - 80
Discussion des rapports	II - 85-86	— Doc. 428	II - 114
Discussion des rapports	I - 169-170	Vote sur la proposition de directive	
Allocution (voir : Discours)		— Doc. 432	II - 114
B			
Budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968		Comité permanent de la technologie (voir : Création d'un —)	
Présentation du —	II - 72-73	Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale (voir : Création d'une —)	
Vote sur le projet de —	II - 73	Commissions de l'Assemblée	
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967		Nomination des membres des —	I - 13-16, 80
Présentation du —	II - 72-73	Modifications dans la composition de —	II - 71, 85, 158
Vote sur le projet d'avis	II - 73-74	Communautés européennes (voir : Candidature britannique aux —)	
C			
Calendrier		Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966	
Adoption du —	I - 65	Présentation de la motion d'approbation des —	II - 72-73
Modification du —	II - 49	Vote sur la motion d'approbation	II - 73
Modification du —	II - 75	Coopération atlantique (voir : L'Europe dans la —)	
Candidature britannique aux Communautés européennes, La —		Coût de la défense de l'Europe occidentale (Docs. 406 et 426) ; Etat de la sécurité européenne (Docs. 407 et 425)	
Présentation du rapport	II - 158-162	Discours de M. Reynolds	I - 116-120
Discussion du rapport	II - 162-193, 197-216	Présentation des rapports	
Discours de M. Luns	II - 193-196	— Doc. 406	I - 139-141
— Question et réponse	II - 196-197	— Doc. 407	I - 141-146
Vote sur le projet de recommandation	II - 217	— Doc. 426	II - 74-75
Collaboration européenne en matière aéronautique		— Doc. 425	II - 87-92
Présentation des rapports		Discussion des rapports	
— Doc. 404	I - 70-71	— Docs. 406 et 407	I - 146-154
— Doc. 428	II - 109-112	— Doc. 425	II - 92-101
Discours de M. Stonehouse	I - 71-74	Amendement (n° 1) de M. Beauguitte (Doc. 406)	I - 154
Discussion des rapports		— Adoption de l'amendement	I - 154
— Doc. 404	I - 74-79		
— Doc. 428	II - 112-114		
Amendement (n° 1) de M. Richter (Doc. 404)	I - 79-80		
— Adoption de l'amendement	I - 80		

	Page
Amendement (n° 1) de M. Kirk (Doc. 407)	I - 155-156
— Adoption de l'amendement	I - 156
Amendement (n° 2) de M. Blenkinsop (Doc. 407)	I - 156-157
— Adoption de l'amendement	I - 157
Votes sur les projets de recommandations	
— Doc. 406	I - 154
— Doc. 407	I - 156
— Doc. 426	II - 75
— Doc. 425	II - 102
Votes sur les projets de résolutions	
— Doc. 406	I - 154
— Doc. 407	I - 157
— Doc. 425	II - 102
Vote sur le projet de directive (Doc. 407)	I - 157
D	
Défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N., La —	
Présentation du rapport ..	II - 49-52
Discussion du rapport ...	II - 53-70, 75-81
Proposition de M. Bourgoïn	II - 81-82
— Rejet de la proposition	II - 82
Amendement (n° 1) de M. Schulz	II - 82-83
— Adoption de l'amendement	II - 84
Amendement (n° 2) de M. Draeger	II - 83
— Rejet de l'amendement	II - 84
Vote sur le projet de recommandation	II - 84
Discours	
Président d'âge	I - 57-59
Président	I - 61-64
	II - 45-49
M. Stonehouse	I - 71-74
M. Rodgers	I - 87-90
M. Reynolds	I - 116-120
M. Grégoire	I - 178-182
— Réponses aux questions posées	I - 197-199
M. Luns	II - 193-196
— Réponse à une question posée	II - 197

	Page
E	
Eloges funèbres	
— M. Fritz Erler	I - 56
— M. Antonio Azara	I - 56-57
— M. Gustave Alric	II - 44
Etat des activités européennes en matière spatiale	
Présentation du rapport ..	I - 160-164
	II - 102-105
Discussion du rapport	I - 164-168
	II - 105-107
Votes sur le projet de recommandation	I - 168
	II - 107
Etat de la sécurité européenne (voir : Coût de la défense de l'Europe occidentale)	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
Présentation du rapport ..	I - 81-85
Discussion du rapport	I - 85-87, 90-100, 102-116, 120-127, 128-129
Discours de M. Rodgers ..	I - 87-90
Amendement (n° 1) de M. de Grailly	I - 129
— Adoption de l'amendement	I - 130
Amendement (n° 2) de M. de Grailly	
— Retrait de l'amendement	I - 130
Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 130-134
— Adoption de l'amendement unique	I - 134
Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 134-137
— Rejet de l'amendement	I - 137
Vote sur le projet de recommandation	I - 137-138
L'Europe dans la coopération atlantique	
Présentation du rapport ..	I - 170-174
Discussion du rapport	I - 174-178
Vote sur le projet de recommandation	I - 178
G	
Grèce, Situation en —	
Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence	I - 138
Présentation de la proposition	I - 192

	Page
Discussion de la proposition	I - 192-196
Amendement (n° 1) de M. Silkin	I - 196-197
— Adoption de l'amendement	I - 197
Vote sur le projet de recommandation	I - 197

M

Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil (voir : Rapport annuel du Conseil)	
Moyen-Orient, Situation au —	
Présentation des projets de recommandations (Docs. 415 et 416)	I - 200-202
Discussion des projets de recommandations	I - 202-218
Amendement (n° 2) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	I - 218
— Rejet de l'amendement.	I - 218
Amendement (n° 3) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	I - 218-219
— Adoption de l'amendement	I - 219
Amendement (n° 4) de M. Silkin (Doc. 415)	I - 219
— Rejet de l'amendement	I - 219
Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 415)	I - 219-220
— Rejet de l'amendement	I - 220
Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	I - 220-221
— Rejet de l'amendement	I - 221
Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416)	I - 221-222
— Adoption de l'amendement	I - 222
Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 416)	I - 223
— Rejet de l'amendement	I - 223
Amendement (n° 3) de M. Matteotti (Doc. 416)	I - 223
— Adoption de l'amendement	I - 223
Votes sur les projets de recommandations	
— Doc. 415	I - 220
— Doc. 416	I - 224
Vote sur la proposition de directive (Doc. 417)	I - 220

	Page
O	
Ordre du jour des séances ..	I - 11, 20, 22, 24, 36, 41 II - 11, 14, 23, 29, 33, 36
Organisation d'un symposium aérospatial	
Proposition de directive sur l' —	II - 114
Adoption de la proposition	II - 114

P

Parlements nationaux (voir : Action entreprise dans les —)	
Pouvoirs	
Vérification de —	I - 59-61, 224 II - 45
Présences	I - 17, 21, 23, 27, 38, 45 II - 13, 18, 25, 30, 34, 38
Président	
— Election du —	I - 61
— Allocution du —	I - 61-64 II - 45-49
Proche-Orient, Situation politique dans le —	
Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence	I - 100
— Renvoi en commission .	I - 101

R

Rapport annuel du Conseil, Douzième — (Doc. 401)	
Motion de désapprobation de l'ensemble du — (Doc. 413)	I - 138
Présentation du rapport par le Président du Conseil ...	I - 178-182
Communication de M. Tinaud	I - 182-184
Communication de M. Blachstein	I - 184-185
Questions posées au Président du Conseil	I - 185-186
— Réponses aux questions posées	I - 197-199
Discussion générale	I - 186-187, 189-190
Présentation de la motion.	I - 187-188
Adoption de la motion ...	I - 199
Relance de l'idée de l'Union politique de l'Europe	
Proposition de directive sur la —	II - 218
— Adoption de la proposition	II - 218

	Page
Responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
Présentation du rapport ..	II - 115-119
Discussion du rapport	II - 119-123, 125-154
Amendement de M. Radoux	II - 154-156
— Adoption de l'amendement	II - 157
Vote sur le projet de recommandation	II - 157

S

Session

Ouverture de la —	I - 56
Interruption de la —	I - 224
Reprise de la —	II - 44
Clôture de la —	II - 218

Symposium aérospatial

(voir : Organisation d'un —)

T

Textes adoptés

Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil	I - 51
Recommandations :	
— n° 150 — Collaboration européenne en matière aéronautique	I - 19
— n° 151 — L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 30
— n° 152 — Coût de la défense de l'Europe occidentale - Infrastructure et projet NADGE	I - 31
— n° 153 — Etat de la sécurité européenne	I - 33
— n° 154 — Etat des activités européennes en matière spatiale — Technique européenne dans le domaine de l'espace et des satellites face à la concurrence internationale	I - 39
— n° 155 — L'Europe dans la coopération atlantique	I - 40
— n° 156 — Situation en Grèce	I - 50
— n° 157 — Situation au Moyen-Orient	I - 52
— n° 158 — Situation au Moyen-Orient	I - 54
— n° 159 — Coût de la défense de l'Europe occidentale	II - 20

Page

— n° 160 — Défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 21
— n° 161 — Etat de la sécurité européenne	II - 26
— n° 162 — Etat des activités européennes en matière spatiale	II - 28
— n° 163 — Collaboration européenne en matière aéronautique	II - 31
— n° 164 — Responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 35
— n° 165 — Candidature britannique aux Communautés européennes	II - 41

Résolutions :

— n° 32 — Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 18
— n° 33 — Rôle de l'Assemblée dans l'examen du coût de la défense de l'Europe occidentale — Infrastructure et projet NADGE	I - 32
— n° 34 — Retrait de la République Fédérale de forces affectées à l'O.T.A.N.	I - 34
— n° 35 — Avenir de l'Alliance atlantique ...	II - 27

Avis :

— n° 14 — Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967	II - 19
--	---------

Directives :

— n° 31 — Etat de la sécurité européenne	I - 35
— n° 32 — Situation au Moyen-Orient	I - 53
— n° 33 — Organisation d'un symposium aérospatial	II - 32
— n° 34 — Relance de l'idée de l'union politique de l'Europe	II - 42

U

Union politique de l'Europe

(voir : Relance de l'idée de de l' —)

V

Vice-Présidents

Election des six —	I - 64-65
--------------------------	-----------

INDEX DES ORATEURS

I — Première partie de la Treizième session ordinaire

II — Deuxième partie de la Treizième session ordinaire

	Page		Page
A			
M. Abelin (<i>France</i>):			
L'Europe à Six et l'Europe à Sept			
— Amendements (nos 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 132		
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 206-209		
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):			
Allocution du Président ..	I - 61-64 II - 45-49		
Election des six Vice-Présidents	I - 64-65		
Eloge funèbre	II - 44-45		
Vérification de pouvoirs ..	II - 45		
M. Basile (<i>Italie</i>):			
Situation au Moyen-Orient			
— Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 415)....	I - 219-220		
— Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 416) ..	I - 223		
M. Beauguitte (<i>France</i>):			
Le coût de la défense de l'Europe occidentale			
— Amendement (n° 1) de M. Beauguitte (Doc. 406)	I - 154		
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 53-57		
Etat de la sécurité européenne	II - 92-94, 99		
M. Berkhan (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):			
Etat des activités européennes en matière spatiale..	I - 160-164		
M. Bettiol (<i>Italie</i>):			
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 58-60		
M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):			
Communication sur le Douzième rapport annuel du Conseil	I - 184-185		
		M. Blenkinsop (<i>Royaume-Uni</i>):	
		Motion de désapprobation de l'ensemble du Douzième rapport annuel du Conseil	I - 189
		Situation au Moyen-Orient	I - 214-215
		M. Blumenfeld (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
		L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
		— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 137
		Motion de désapprobation de l'ensemble du Douzième rapport annuel du Conseil.	I - 187-188
		Situation au Moyen-Orient.	I - 216-218
		— Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416) ..	I - 222
		Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 153-154
		— Rappel au Règlement .	II - 127, 131, 132
		La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 216
		M. Bohy (<i>Belgique</i>):	
		Situation au Moyen-Orient	I - 200-202
		— Amendement (n° 2) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	I - 218
		— Amendement (n° 3) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	I - 219
		— Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 415)....	I - 220
		— Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	I - 221
		— Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 416)....	I - 223
		La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 67
		Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
		— Amendement de M. Radoux	II - 156
		M. Bos (<i>Pays-Bas</i>):	
		L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 97-99

	Page
M. Bourgoïn (<i>France</i>) :	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 69
La collaboration européenne en matière aéronautique ..	I - 70-71 II - 113-114
— Amendement (n° 1) de M. Richter	I - 79
Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne .	I - 150-151
Etat des activités européennes en matière spatiale .	I - 167-168 II - 106-107
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 70
— Amendements (n° 1) de M. Schulz et (n° 2) de M. Draeger	II - 81-82
M. Brown (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 66-67, 69-70
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	
— Amendements (n° 1) de M. Schulz et (n° 2) de M. Draeger	II - 82
D	
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 136
Situation en Grèce	I - 192, 195-196
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 2) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	I - 218
— Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	I - 221
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 119-121, 121-123, 127-128
Fait personnel	II - 179, 213
M. Delforge (<i>Belgique</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 135-136

	Page
M. Dodds-Parker (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	I - 202-205
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 60-63
Sir Alec Douglas-Home (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 90-91
M. Draeger (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 63-65
— Amendement (n° 2) de M. Draeger	II - 83
E	
M. Edelman (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 81-85, 107-109, 128, 129
— Amendement (n° 1) de M. de Grailly	I - 129
— Amendements (n° 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 130, 133, 134
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 135
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 139-142
— Rappel au Règlement .	II - 129
M. Edwards (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Le coût de la défense de l'Europe occidentale	I - 139-141 II - 74-75
— Amendements (n° 1) de M. Schulz et (n° 2) de M. Draeger	II - 81, 83
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	
— Rappel au Règlement .	II - 57-58, 80-81
Etat de la sécurité européenne	II - 101
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 136-138
— Rappel au Règlement .	II - 128-129
— Amendement (n° 1) de M. Radoux	II - 155

	Page		Page
F			
M. Fitch (<i>Royaume-Uni</i>) :		— Amendements (n ^{os} 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 130, 131-132, 133
Le coût de la défense de l'Europe occidentale		— Amendement (n ^o 4) de M. de Grailly	I - 134-135
— Question de procédure .	II - 75	Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 115-119, 121, 125-126
M. Flämig (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :		— Rappel au Règlement .	II - 127
Etat des activités européennes en matière spatiale..	I - 165-167	La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 200-205
M. Flornoy (<i>France</i>) :		M. Grégoire (<i>Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 170	Présentation du Douzième rapport annuel du Conseil .	I - 178-182
— Fait personnel	II - 184	— Réponses aux questions posées	I - 197-199
M. Fossé (<i>France</i>) :		M. Griffiths (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Action entreprise dans les parlements nationaux	I - 168-169	L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 120-122
Sir Geoffrey de Freitas (<i>Royaume-Uni</i>) :		L'Europe dans la coopération atlantique	I - 175-177
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 67-68	Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
G		— Rappel au Règlement .	II - 129
Lord Gladwyn (<i>Royaume-Uni</i>) :		La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 213-215
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 91-93	H	
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 150-152	M. Hansen (<i>Luxembourg</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 197-199, 200	Action entreprise dans les parlements nationaux	II - 86
M. Goedhart (<i>Pays-Bas</i>) :		M. Heffer (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Motion de désapprobation de l'ensemble du Douzième rapport annuel du Conseil	I - 189, 199	Point de procédure	I - 59
Situation au Moyen-Orient	I - 210-212	L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 96-97
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 49-52, 69, 78-80	La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	
— Amendement (n ^o 2) de M. Draeger	II - 84	— Rappel au Règlement .	II - 82
M. de Grailly (<i>France</i>) :		La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 172-174
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 102-107, 112-113, 126-127	M. Housiaux (<i>Belgique</i>) :	
— Amendement (n ^o 1) de M. de Grailly	I - 129-130	Ordre du jour	I - 101
— Amendement (n ^o 2) de M. de Grailly	I - 130	L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 122-125
		— Amendements (n ^{os} 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 134

	Page		Page
J			
M. Jannuzzi (<i>Italie</i>) :		Situation au Moyen-Orient	
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 144-146	— Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	I - 221
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 174-175	La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 190-193
M. Jeger (<i>Royaume-Uni</i>) :		M. Kliensing (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 68-69	Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 68
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe		Situation au Moyen-Orient	I - 205-206
— Rappel au Règlement .	II - 130	Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 146-149
		— Rappel au Règlement .	II - 129
K			
M. Kahn-Ackermann (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :		M. Kopf (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 85-87	Vérification de pouvoirs ..	I - 60
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 137	L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 93-94
Situation en Grèce	I - 192-193	Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 138-139	— Rappel au Règlement .	II - 130
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 166-169	La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 170-172
M. Kempfler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :			
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 65, 68-69	L	
M. Kershaw (<i>Royaume-Uni</i>) :		M. Lenze (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La collaboration européenne en matière aéronautique ..	I - 77-79 II - 109-112	Situation en Grèce	I - 193
M. Kirk (<i>Royaume-Uni</i>) :		Situation au Moyen-Orient	I - 212-214
Etat de la sécurité européenne		La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 75-78
— Amendement (n° 1) de M. Kirk	I - 155, 156	— Amendement (n° 1) de M. Schulz	II - 83
L'Europe dans la coopération atlantique	I - 174-175	Etat de la sécurité européenne	II - 95-98, 99
Douzième rapport annuel du Conseil	I - 186-187	M. Leynen (<i>Belgique</i>) :	
Situation en Grèce	I - 193-194, 196, 197	Election du Président	I - 61
		Election des six Vice-Présidents	I - 65
		L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
		— Amendements (nos 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 131, 132, 133-134
		Questions posées au Président du Conseil	I - 185-186

Page	Page
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	I - 220, 221
— Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416) . .	I - 222
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
— Rappel au Règlement .	II - 127, 128
— Amendement (n° 1) de M. Radoux	II - 154-155, 156
Question posée à M. Luns . .	II - 196
Lord Listowel (<i>Royaume-Uni</i>):	
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 3) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	I - 219
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 188-190
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italie</i>):	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	I - 67
Le coût de la défense de l'Europe occidentale; Etat de la sécurité européenne .	I - 151-154
Situation en Grèce	I - 194-195
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416) . .	I - 222
M. Luns (<i>Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas</i>):	
Allocution de	II - 193-196
— Réponse à une question posée	II - 197
M	
M. Matteotti (<i>Italie</i>):	
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 3) de M. Matteotti (Doc. 416)	I - 223
Mme Maxsein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Etat des activités européennes en matière spatiale .	II - 105-106
M. von Merkatz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
L'Europe dans la coopération atlantique	I - 170-174, 177-178
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 142-144
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 179-182
M. de Montesquiou (<i>France</i>):	
Question posée au Président du Conseil	I - 189
Situation au Moyen-Orient	I - 206-207
Etat des activités européennes en matière spatiale .	II - 102-105, 106
M. Moutet (<i>France</i>):	
Eloges funèbres	
— M. Fritz Erler	I - 56
— M. Antonio Azara	I - 56-57
Allocution du Président d'âge	I - 57-59
Vérification de pouvoirs . .	I - 59-60, 60-61
Election du Président	I - 61
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 109-112
— Amendement (n° 1) de M. de Grailly	I - 129
Action entreprise dans les parlements nationaux	I - 169-170
N	
M. Nessler (<i>France</i>):	
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
— Rappel au Règlement .	II - 129-130
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 211-213
Viscount Norwich (<i>Royaume-Uni</i>):	
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	II - 65-67, 69
P	
M. Peel (<i>Royaume-Uni</i>):	
Situation en Grèce	I - 192
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 132-134
M. Ponder (<i>Royaume-Uni</i>):	
Etat des activités européennes en matière spatiale .	I - 164-165
La collaboration européenne en matière aéronautique . .	II - 112-113

	Page
M. Prélot (<i>France</i>) :	
Situation en Grèce	
— Rappel au Règlement .	I - 197
R	
M. Radius (<i>France</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 112
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	I - 135
— Explication de vote ...	I - 137-138
Etat de la sécurité européenne	
— Amendement (n° 1) de M. Kirk	I - 156
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 149-150
— Rappel au Règlement .	II - 128, 131-132
M. Radoux (<i>Belgique</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 99-100
— Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 133
Etat de la sécurité européenne	I - 141-146
— Amendement (n° 1) de M. Kirk	I - 155, 156
— Amendement (n° 2) de M. Blenkinsop	I - 157
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968 ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1966 — Rapport du Commissaire aux Comptes et motion d'approbation des comptes définitifs ; Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1967	II - 72-73
Etat de la sécurité européenne	II - 87-92, 98, 99, 101
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
— Amendement de M. Radoux	II - 152-153, 155-156
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 185-188
— Explication de vote ...	II - 217

	Page
M. Reynolds (<i>Ministre britannique de la défense - Administration</i>) :	
Allocution de	I - 116-120
M. Richard (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 94-96
M. Richter (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La collaboration européenne en matière aéronautique ..	I - 75-77
— Amendement (n° 1) de M. Richter	I - 79, 80
M. Rodgers (<i>Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères</i>) :	
Allocution de	I - 87-90
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 162-165
S	
M. St. John-Stevas (<i>Royaume-Uni</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 183-184
M. Sandys (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	I - 125-126
— Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	I - 132-133, 134
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	
— Rappel au Règlement .	II - 131
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 169-170
M. Schulz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	I - 207-210
La défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'O.T.A.N.	
— Amendement (n° 1) de M. Schulz	II - 82-83
Les responsabilités politiques des pays de l'U.E.O. hors d'Europe	II - 134-136
La candidature britannique aux Communautés européennes	II - 176-179

	Page
M. Sibille (<i>Italie</i>) :	
Situation en Grèce	I - 193
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 2) de	
M. Sibille (Doc. 416) ..	I - 222
Les responsabilités politi-	
ques des pays de l'U.E.O.	
hors d'Europe	
— Rappel au Règlement .	II - 131
La candidature britannique	
aux Communautés europé-	
ennes	
— Explication de vote ...	II - 217
M. Silkin (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe	
à Sept	
— Amendement (n° 4) de	
M. de Grailly	I - 136-137
Situation en Grèce	I - 194
Situation au Moyen-Orient	I - 215-216
La candidature britannique	
aux Communautés europé-	
ennes	II - 209-211
M. van der Stoep (<i>Pays-Bas</i>) :	
La candidature britannique	
aux Communautés europé-	
ennes	II - 159-162, 215
M. Stonehouse (<i>Secrétaire</i>	
<i>d'Etat britannique à la tech-</i>	
<i>nologie</i>) :	
Allocution de	I - 71-74
Mme Summerskill (<i>Royaume-</i>	
<i>Uni</i>) :	
La candidature britannique	
aux Communautés europé-	
ennes	II - 184-185

	Page
T	
M. Tinaud (<i>France</i>) :	
Communication sur le Dou-	
zième rapport annuel du	
Conseil	I - 182-184
V	
M. Vedovato (<i>Italie</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe	
à Sept	I - 113-116
Le coût de la défense de	
l'Europe occidentale; Etat	
de la sécurité européenne ..	I - 146-149
M. Vogt (<i>République Fédérale</i>	
<i>d'Allemagne</i>) :	
La candidature britannique	
aux Communautés europé-	
ennes	II - 200
M. Vos (<i>Pays-Bas</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 4) de	
M. de la Vallée Poussin	
(Doc. 416)	I - 221
Les responsabilités politi-	
ques des pays de l'U.E.O.	
hors d'Europe	
— Rappel au Règlement .	II - 130-131
La candidature britannique	
aux Communautés europé-	
ennes	II - 205-206

